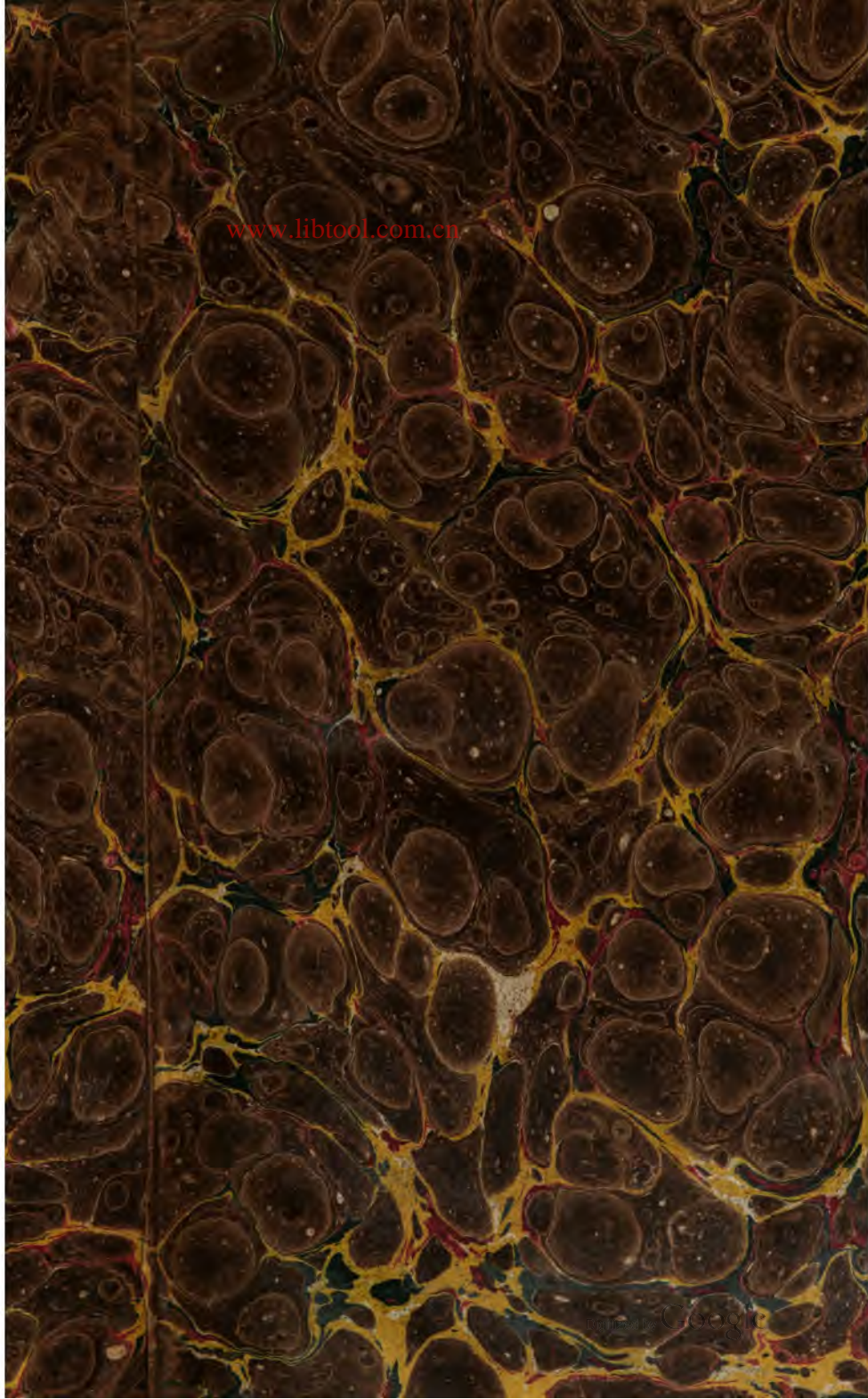


[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



UNIVERSITY of MICHIGAN  
GENERAL LIBRARY  
OCTAVIA WILLIAMS BATES  
BEQUEST

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



124  
1000  
Hon.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

DC  
8A1  
.696  
R24

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**REVUE  
DU LYONNAIS.**

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

REVUE  
DU LYONNAIS,

ESQUISSES

PHYSIQUES, MORALES ET HISTORIQUES.



TOME V.



LYON.

Imprimerie de L. Boitel,

QUAI SAINT-ANTOINE, 36.



1837.





[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111  
1111111111

Bates  
Nijhoff  
7-13-26  
13492

# REVUE DU LYONNAIS.

---

## INONDATIONS

DU

## RHÔNE ET DE LA SAÔNE

A DIVERSES ÉPOQUES.

---

Le Rhône et la Saône nous ont tour à tour donné, pendant les derniers mois de l'année 1836, l'effrayant spectacle de leur mutuel débordement. Le Rhône s'est d'abord étendu bien avant dans les plaines des Brotteaux, et s'est emparé de la Guillotière. Il s'était fait locataire de la plupart des maisons de ce vaste faubourg. La Saône, l'indolente rivière, est devenue un torrent dévastateur. Son onde a mugit sous nos ponts et couvert nos quais. Notre ville, par sa position et par le vice de son endiguement, est, à la moindre crue, aux prises avec les deux fleuves qui l'étranglent. Si elle leur doit, grâce à la facilité de ses débouchés, une partie de ses richesses et de sa prospérité commerciale, elle a dû souvent aussi à leur double voisinage des désastres fréquents et nombreux. Nos annales en contiennent plus d'un exemple. Nous

donnerons ici, par ordre de date, les plus forts débordements dont Lyon a été à la fois le théâtre et la victime.

www.libtool.com.cn  
580.

La première inondation dont les historiens de Lyon nous aient gardé le souvenir fut terrible dans ses résultats. Elle fit de la plaine des Brotteaux un lac immense, où tout fut submergé. Le Rhône et la Saône, qui se joignaient alors au-dessous d'Ainay, se réunirent au-dessus de la ville, du côté de Saint-Nizier. Leurs eaux s'élevèrent de telle façon pardessus leurs anciens canaux, qu'elles renversèrent une partie des murailles de la cité et détruisirent un grand nombre d'édifices. La plupart des habitants de la plaine, craignant un nouveau déluge, se retirèrent avec leurs femmes, leurs enfants et le plus précieux de leurs biens sur les collines de Saint-Just et de Saint-Sébastien pour y attendre la miséricorde de Dieu. Notre histoire nous fournira à ce sujet de lamentables détails. Paradin, Rubys, Poullin de Lumina, varient tous sur la date de ce mémorable événement, le premier le place en 592, le second en 593, et le troisième en 583. Grégoire de Tours, le *seul* auteur *ancien* qui ait parlé de cette inondation, dit formellement (1) qu'elle eut lieu la cinquième année du règne de Childebert II, c'est-à-dire l'an 580, car on sait que ce prince monta sur le trône l'an 575. Nous devons la recherche de cette date à M. A. P., notre obligé bibliothécaire.

Le P. Ménestrier (2), après avoir cité et traduit le passage de Grégoire de Tours, nous apprend qu'après cette inondation, à la grande surprise de tous, les arbres refleurirent au mois de septembre.

M. Delandine (3) ajoute même que la ville resta plus de six mois sans reprendre son aspect ordinaire et sans être nettoyée.

Rubys (4), de son côté, nous dit que ce débordement épouvantable fut suivi d'une étrange peste, de laquelle moururent plus de deux tiers des habitants de la ville et du plat pays.

Nous donnons ici la narration de Paradin (5), remarquable par la naïveté et le pittoresque de l'expression :

..... Environ l'automne, commença une pluie si furieuse, si véhémence

(1) Histoire des Francs, liv. v, chap. 33.

(2) Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon, page 208.

(3) Voyez le journal de Lyon et des Provinces de la Généralité, n° 2, 21 janvier 1789 ; et le Journal de Lyon et du Midi, du 13 nivôse an X ; et les Tablettes historiques et littéraires de Lyon, n° 16 et 18.

(4) Histoire véritable de la ville de Lyon, pag. 211.

(5) Voyez Mémoires de l'Histoire de Lyon, par Paradin, pages 84-85.

et si continuelle, qu'il semblait que le déluge de Noé fut de retour. Il plut vingt jours de suite. On eut dit que toutes les bondes et cataractes du ciel étaient lâchées. Toutes les terres labourables et autres, en pays plat, ressemblaient à une mer, et l'on ne put faire aucunes semailles. Le Rhône et la Saône furent tellement enflés, qu'oubliant leur mare et canaux, ils couvrirent cette partie de la cité de Lyon qui se trouve entre les deux rivières, de telle sorte qu'il fallût que le peuple, habitant en ces endroits, se sauvât à Fourvières, Saint-Just, Saint-Sébastien et autres lieux par les collines. Tous abandonnèrent leur bien à la miséricorde des eaux qui flottaient pardessus les ponts, et, en quelques endroits, pardessus les maisons basses. Et l'on pouvait dire que les poissons nageaient sur les saules et plusieurs autres arbres où les oiseaux se *soulaient* percher. Les bateaux étaient conduits parmi les rues, comme par le fil de l'eau, et les bateliers entraient dans les maisons par les fenêtres. Ce ravage d'eau fut si violent que les murailles de la cité, qui touchaient la partie du Rhône et de la Saône, furent ruées par terre, quoiqu'elles fussent de forte matière. Je laisse à penser si les maisons eurent à souffrir. Lorsque les eaux furent retirées, on trouva les caves et les maisons si pleines de vase et de boue, qu'on ne les pouvait vider, si non avec frais inestimables.

A ce récit, qu'on peut taxer d'exagération, défaut ordinaire de Paradin, se trouvent joints des détails sur d'autres calamités dont la Gaule fut alors affligée. Leur singularité et leur invraisemblance accusent singulièrement la naïve crédulité de l'auteur, si elles ne font pas douter de sa bonne foi.

1196.

Six siècles après, une pluie presque continuelle pendant deux mois amena une nouvelle inondation et fit les mêmes ravages. Ce fut la cause d'une suspension d'hostilités entre Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste.

1408.

Des lettres patentes données à cette époque par Charles V constatent les désastres causés par un débordement, dans lequel plus de deux cents maisons, sises entre les deux rivières, furent renversées, soit par les glaces, soit par la forte crue des eaux. Ces lettres accordent aux Lyonnais, pendant quatre années, une exemption du tiers des droits d'aides à titre d'indemnité.

1476.

Une inondation emporta cette année une arcade du pont du Rhône, et causa de grands ravages. Louis XI, qui revenait du Dauphiné, ne put pas

4

entrer dans la ville, et fut obligé de passer la nuit dans le faubourg de la Guillotière avec toute sa cour le 24 mars 1476<sup>(1)</sup>. Le maître de la maison où il logea, pour perpétuer la mémoire de l'honneur qu'il avait reçu, plaça sur la façade de sa demeure un petit monument dont Colonia nous a donné la figure (2) : ce sont deux anges portant un royal écusson aux armes de France.

L'AN M. CCCC LXXVI LOUIS CIENS (logea céans) LE NOBLE RÔY LOUIS

LA VILLE DE NOSTRE-DAME DE MARS.

La différence que l'on remarque dans la date 1475 de l'inscription, et celle 1476, que nous avons donnée plus haut, ne provient que de l'ancienne manière de compter l'année française. Ce fut, on le sait, Charles IX, qui, par son édit de Roussillon de l'an 1564, fixa au premier jour de janvier le commencement de l'année française, qui jusqu'alors avait commencé au jour de Pâques. Les directeurs de nos théâtres ont encore maintenu ce vieil usage de dater leurs années du 21 avril, époque ordinaire de la fête de Pâques, parce que sans doute les saisons d'été et d'hiver se trouvent ainsi mieux partagées pour l'exploitation de certaines localités où il n'y a de spectacle que pendant l'hiver.

Nous revenons à nos inondations. Que de calamités ne nous reste-t-il pas à enregistrer !

1501.

Au mois de juillet 1501, une autre crue du Rhône emporta l'avant-dernière arche du pont du Rhône du côté du faubourg de la Guillotière. On se hâta de la reconstruire, mais elle ne résista pas aux efforts de ce fleuve.

1570.

La plus désastreuse inondation est celle qui eut lieu le 2 décembre 1570, sur les 11 heures du soir. Elle surprit dans le sommeil la plus grande partie

(1) Ce fut dans ce voyage que Louis XI engagea adroitement son oncle René-le-Bon, roi de Sicile et comte de Provence, à venir le trouver à Lyon ; et ce fut dans la courte entrevue qu'ils eurent ensemble que se ménagea heureusement la réunion de la Provence et de l'Anjou à la couronne de France.

Les quatre grandes foires que ce roi établit en cette ville et auxquelles il attacha de grands privilèges, furent le résultat du premier voyage qu'il fit à Lyon en 1462, seconde année de son règne.

Il fallait que ces foires fussent devenues en peu de temps fort célèbres, puisque, quatorze ans après leur établissement, c'est-à-dire en 1476, Louis XI les fit voir au roi René, son oncle, comme une chose digne de sa curiosité.

(Relation des entrées solennelles de nos rois dans la ville de Lyon, p. 6).

(2) Colonia. Histoire littéraire de la ville de Lyon, t. 2, p. 393.

des citoyens. Le Rhône et la Saône sortirent de leurs limites et s'étendirent subitement dans la ville et les campagnes. Les deux rivières se réunirent sur la place Confort et n'en firent qu'une. Les ténèbres, le bruit des eaux et les cris confus des malheureux submergés augmentèrent le désordre et offrirent le spectacle le plus effrayant. Tous les habitants du quartier Saint-Jean se réfugièrent en toute hâte sur la montagne; ceux de l'autre rive, dans l'impossibilité où ils étaient de fuir, attendirent la mort dans leurs maisons, à chaque instant sapées par les efforts des eaux, et s'écroulant de toutes parts. Ce furieux débordement alla toujours croissant depuis le samedi soir jusqu'au lundi suivant, à trois heures de l'après midi. Il causa de graves dommages à la cité. Trois arcs du pont du Rhône furent abattus par la violence du courant, et le faubourg de la Guillotière fut presque entièrement renversé. Ses habitants s'enfuirent dans la campagne; abandonnant, sans pouvoir les sauver, leurs voisins et leurs amis, emportés par les flots. Une grange considérable, pleine de foin, nous rapporte M. Delaudine (1), fut entraînée avec les bœufs qu'elle renfermait, et elle vogua pendant long-temps sur les eaux sans se démolir. Nous rapportons ce fait sans en garantir l'authenticité.

M. de Mandelot, au profit duquel, en 1571, le duc de Nemours se démit de son titre de gouverneur de la ville, et le même qui, en 1572, servit par ses coupables faiblesses, les affreux massacres de la Saint-Barthélemy à Lyon, se conduisit admirablement dans cette inondation. Il fit tout ce qu'il put pour secourir les malheureuses victimes de ce fléau; il montra beaucoup de courage et d'humanité; il sacrifia sa fortune, et, selon Rubys, sa vie même se trouva plus d'une fois en danger (2).

« Mézerai rapporte qu'une des principales causes de la prompte violence du courant, fut un rocher énorme qui, arraché par les torrens des montagnes voisines du Pas-de-l'Ecluse, près de Genève, servit pendant quelques jours de digue au Rhône, et le laissa ensuite se précipiter avec plus de fureur. Paradin, dans son style naïf, s'écrie: « O compassion! ô misère déplorable! Au moins quand tels accidents surviennent en plein jour, les voisins, les amis peuvent se prêter la main et s'entre-secourir; mais en ce calamiteux débordement, advenu en pleine nuit, en temps nébuleux et obscur, tel s'efforçait de sauver son frère, sa femme et ses enfants, qui lui-même s'allait perdre. Tel cuidait sauver son bien, qui perdait la vie;

(1) Tableau historique, t. 1, p. 259.

(2) Voir les Mémoires pour servir à l'Histoire de Lyon pendant la Ligue, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Lyonnais depuis l'année 1568 jusqu'à la fin de 1598, par D. Thomas, ancien bibliothécaire. (Revue du Lyonnais, tome 2, p. 12).

« tel guidait gagner la terre ferme, qui se plongeait en un mortel abîme !  
 « Quant au domage que ce pernicieux déluge fit en la ville, il n'y a esprit  
 « qui puisse le savoir, ni concevoir : les maisons dégradées de leurs fonde-  
 « ments, trébuchaient avec grande ruine sur les personnes ; aux autres, la  
 « mort était continue avec le sommeil. Quand le jour vint, l'un tirait dehors  
 « une femme portant son enfant, l'autre tirait deux ou trois hommes hors  
 « du péril de mort, tant avec les mains, que se tenant à la queue da son  
 « cheval ; l'autre tendait de loin un long bois à ceux qui étaient dans les  
 « lieux les plus profonds : car tous états, tout sexe, tout âge, jeunes et  
 « vieux, riches et pauvres, nobles, bourgeois et artisans, tous se mirent  
 « en devoir de se secourir et de s'aider. »

1572.

Deux ans après tous ces désastres, un froid excessif glaça nos rivières, les moulins à blé qui se trouvaient sur le Rhône furent pris dans les glaces et leur mouvement arrêté. Le gouverneur de Lyon, M. de Mandclot, justement alarmé du danger qui menaçait la ville d'une prochaine famine, par la cessation de toute mouture et la disette des farines, employa un si grand nombre d'ouvriers à rompre les glaces, et les encouragea tellement de sa personne, le jour et la nuit, malgré la rigueur de la saison, que contre l'opinion commune, il garantit Lyon d'un malheur qui paraissait inévitable. Le dégel vint servir tant de généreux et louables efforts et amena une inondation dans laquelle les glaces et les eaux firent des dégâts moins grands qu'on était en droit de l'attendre auparavant. M<sup>me</sup> de Mandelot voulut en cette occasion partager avec son mari la gloire de servir le public : cette dame donc la naissance illustre ne servait qu'à relever l'éclat de toutes les vertus qui peuvent décorer son sexe, fournit des habits et des aliments à un grand nombre de petits enfants que le froid exposait à périr et fit allumer de grands feux dans plusieurs quartiers de la ville pour chauffer les pauvres pendant cet hiver rigoureux.

1602.

Cette année, la rivière de Saône se déborda, et ses eaux s'élevèrent à une telle hauteur depuis le 18 jusqu'au 27 septembre, que, couvrant entièrement les éperons du pont, elle touchait presque la circonférence des arches. La crainte qu'il ne fut renversé, obligea à le charger de plusieurs gueuses de fer et de gros quartiers de pierre pour lui donner de la stabilité. Les quais et les églises des Augustins, des Jacobins et des Célestins, depuis les portes d'Alincourt jusqu'à Esnay, furent inondés ; plusieurs

corps des bâtiments de l'Arsenal éboulèrent. Les eaux s'étendirent sur la place Confort et Bellecour, dans toute la rue de Flandre et dans plusieurs autres, voisines de cette rivière. Heureusement le Rhône ne crut pas également : car si ces deux rivières eussent donné à la fois, toute la partie de la ville qui en est environnée, eut été submergée. On plaça alors sur la face de la seconde maison du quai St-Vincent, en allant du pont à Saint-Benoit, une inscription qui marquait la hauteur à laquelle montèrent les eaux (1).

M. l'archiviste Godemard nous a communiqué, au sujet de cette inondation, la note suivante trouvée dans des papiers appartenant à l'ancienne et primitive église des Grands Augustins. Nous la transcrivons :

Le 27 septembre 1602, la Saône a été jusqu'aux degrés de la grande porte de l'église (des Grands Augustins) entrant presque au cloître de devant et le samedi ensuivant, le lendemain dudit vendredi, sur la minuit dudit samedi, elle entra dans le cloître jusqu'à genou et dans l'église jusqu'au premier degré des deux qui sont dessous la lampe qui est devant le grand autel. La maison eut pour conseil de ne rien bouger de la maison. Ce que nous fîmes. Les tombeaux (caveaux) de notre église s'enfoncèrent dedans terre et les fallut relever et raccomoder. Dieu soit loué du tout.

#### 1608.

L'année 1608, fut remarquable par le froid extrême qui se fit sentir : il avait commencé à devenir très-àpre le jour de saint Thomas auparavant, et dura plus de deux mois sans s'adoucir qu'un jour ou deux : il glaça toutes les rivières, gela toutes les jeunes vignes, tua plus de la moitié des oiseaux et du gibier à la campagne, grand nombre de voyageurs par les chemins, et près de la quatrième partie du bétail dans les étables, tant par la rigueur du temps que par le défaut de fourrages (1).

Mézerai dans son *Histoire de France* a consigné cet événement. Le dégel, dit-il, ne causa pas de moindres dégâts qu'avait fait le grand froid ; ce qui arriva à Lyon est une merveille qui mérite d'être rapportée. Il s'était accumulé des montagnes de glaces sur la Saône, et surtout devant l'église de l'Observance : toute la ville tremblait de peur qu'en se détachant elles ne vinssent à emporter le Pont de Pierre. Aussitôt on se hâta de le charger de tous les fardeaux qui pouvaient le rendre capable de résister à la violence du choc. Dès lors, toute communication fut fermée entre les deux parties

(1 et 2) Voyez SUITE DES ÉPOQUES REMARQUABLES ET DES ÉVÉNEMENTS SINGULIERS DE LA VILLE DE LYON DE 1600 A 1645 ; par D. THOMAS. REVUE DU LYONNAIS tome 2, page 56.



de la ville, des prières, des processions solennelles furent ordonnées, et on attendait avec la plus vive inquiétude l'instant de la débâcle, lorsqu'un artisan fit assembler le Consulat et offrit de rompre les glaces par petits morceaux et de les faire écouler sans aucun désordre. Le Consulat écouta ses propositions et lui promit 600 livres et une place de commis aux portes, s'il amenait son entreprise à bien. Pour cet effet, il alluma vis-à-vis de l'Observance, sur le bord de la rivière, deux ou trois petits feux avec quelques fagots et un peu de charbon; il se mit à murmurer certaines paroles, et aussitôt ce prodigieux rocher de glaces éclata comme un coup de canon, et se rompit en une infinité de pièces dont la plus grande n'était pas de plus de quatre pieds. Mais le pauvre homme, après que le vent du midi, le dégel ou quelque grande inondation des pays voisins furent venus en aide à l'accomplissement de ses desseins, au lieu de toucher sa récompense, fut en très-grand danger de recevoir une punition. Le Consulat ayant demandé aux théologiens s'il était dû quelque chose à cet artisan, les Jésuites prétendirent que Besson, usant de sortilège, s'était tourné diverses fois vers les quatre parties du monde, en prononçant tout bas des noms barbares, et soutinrent que son intervention dans la débâcle n'avait pas pu se faire sans l'opération du diable. Besson se défendit, sa simplicité et la déclaration qu'il fit de sa recette le délivra de la peine des sorciers. Mais sa recette fut publiquement brûlée devant l'Hôtel-de-Ville.

Dix ou douze ans après, Besson revenu à Lyon, intenta action au parlement pour avoir son salaire. Une transaction passée devant M<sup>e</sup> Guerin, notaire à Lyon, le 9 décembre 1624, mit fin à ce débat. Besson se contenta d'une somme de 100 francs que lui paya le consulat et se désista de son action.

Les pièces de cette curieuse procédure sont aux archives de la ville (2).

#### 1711.

Les fréquentes pluies du mois de janvier et la grande quantité de neige tombée dans les premiers jours de février de cette année donnèrent lieu à une crue considérable du Rhône et de la Saône. Celle-ci surtout s'étendit considérablement le mercredi 11 février. Peu de jours après et au moment où le Rhône décroissait lentement un coup de vent très chaud et une forte pluie occasionna un nouveau débordement des eaux de ces deux rivières. Elles crurent à vue d'œil depuis le 20 jusqu'au 26 du même mois de février

(2) Voyez le GRAND DISCOURS SUR L'ACCIDENT DES GLACES ADVENU LE DIMANCHE 3 FÉVRIER 1608; publié par M. Godemard archiviste de Lyon. 1834, in-8°, Barret. Voyez aussi une relation du même événement dans le premier volume de la REVUE DU LYONNAIS par M. A. P. page 15.

Ce fut la plus grande de toutes les inondations dont notre ville ait été affligée. En effet, celles arrivées en 580, 1570 et 1602 ne nous apprennent la jonction du Rhône et de la Saône que sur la place des Jacobins. Et il a été reconnu par l'inscription placée sur la façade de la seconde maison du quai, en allant du pont de St-Vincent à St-Benoit, et qui mentionne la hauteur des eaux en 1602, que la crue de cette année l'a dépassée d'environ deux pieds, quoiqu'il soit constant que le pavé de la ville ait été élevé de plus de 7 pieds depuis ce temps-là.

Le Rhône se répandit dans la grande rue de l'Hôpital, dans la rue Confort; et s'il avait cru de deux doigts de plus, il aurait joint la Saône dans la dite rue, ce qui n'arriva que dans la place des Jacobins où elle s'éleva jusqu'au dernier degré de la croix ou pyramide qui s'y trouvait à cette époque. Les rues Raisin, Mercière, Grenette et du Bois furent en partie inondées. On ne pouvait aller qu'en bateau de la rue de la Poissonnerie à la place de l'Herberie.

Le désordre fut très grand à Bellecour. Le portail de l'église de la Charité fut couvert par plus de six pieds d'eau. Le Rhône et la Saône se joignirent le 26 à l'extrémité du Mail. Une inscription le constata.

Les portes de Vaize, de St-Georges et d'Halincourt furent barrées par les eaux pendant plusieurs jours et les ferrures en furent couvertes. L'eau de la Saône touchait le plancher du pont de bois de St-Vincent et la dernière arcade du Pont-de-Pierre du côté du Change.

MM. les Prévôts des marchands et Echevins empêchèrent le passage des voitures sur le pont et firent évacuer les maisons qui sont à son avenue du côté de Saint-Nizier. Ils prirent toutes les précautions convenables pour faire attacher avec de bons cables et triples cordages les bateaux qui se trouvaient au dessus des ponts.

Les citoyens surpris dans les maisons sises sur les quais, furent obligés de tirer avec peine leur subsistance par les fenêtres et se trouvaient emprisonnés chez eux.

La rivière entra dans plusieurs églises, principalement dans celle des Célestins où l'eau monta jusque sur les degrés de l'autel, et dans celle des Jacobins où tous les tombeaux furent soulevés. L'église des Augustins fut longtemps inhabitable, soit à cause de l'infection, soit à cause de l'humidité; la Saône ayant creusé très profondément dans plusieurs endroits et tout le pavé ayant été enlevé.

Voici, à ce sujet, des documents tirés des papiers trouvés dans les archives des *Grands Augustins*. Ils nous ont été fournis par M. Godemard.

Le vingt quatre de Feburier jour de S. Mathias de l'an mille sept cent

onze, la Saône est entrée dans notre église et dans le cloître à 5 heures du matin; et à midy on ne pù plus entrer n'y dans l'un, n'y dans l'autre. Le 25, ses eaux se sont élevées jusque à la 3<sup>e</sup> marche du sanctuaire, et dans le cloître jusque au dessus des pierres d'appais, en même temps tout nostre clos estoit inondé, on ne pouvait sortir de la maison qu'avec un petit bateau et on en avoit un autre à la porte du jardin, qui nous conduisoit jusque au grand portail de la maison de monsieur Olfuier. En ce même jour le Rhône et la Saône se sont joints en belle cour. La Saône estoit rapide extraordinairement. Car les parapets depuis nostre eglise ont estez renuersez aussi bien que le pont de bois de S. Jean. Enfin depuis le 6<sup>e</sup> de mars la Saône (Dieu mercy) a laissée le cheamin libre du costé de belle cour, et nous auons commencé à respirer après dix jours d'alarmes et d'effroy. Nos tombeaux n'ont point brauslez; et nostre maison n'a point esté endommagée. Dieu soit loüé de tout.

On lit encore l'inscription suivante, grossièrement gravée dans le bois de la porte de la maison St-Antoine, sur le quai de ce nom :

L'EAU EST VENU A TROIS PIEDS DE HAUT DE CETTE PORTE

LE 23 FEVRIER 1711.

Le faubourg de la Guillotière fut presque entièrement inondé, et la communication de la ville avec la campagne interrompue par tout autre côté que par la Croix-Rousse et Saint-Just.

Les ravages et les pertes causés par cette inondation ont été extraordinaires. Une quantité prodigieuse de marchandises, de denrées, de bois et de blé ont été perdues ou gâtées par les eaux. Tous les éperons ou avant-becs du pont du Rhône ont été submergés et ceux du Pont-de-Pierre, sur la Saône, enlevés ou endommagés. Le pont Volant de Bellecour, rétabli depuis le grand hiver, a été entièrement emporté; deux arches de l'ancien pont enlevés, et la maison de l'Arsenal entraînée par le torrent, le 1<sup>er</sup> de mars. Les parapets le long de la rivière furent détruits en grande partie, et le paré des quais et des rues fut ruiné en plusieurs endroits. Voilà les désordres publics. Quant aux dommages particuliers, ils furent plus grands encore. Il y eut parmi la classe ouvrière une cessation générale de travail. L'alarme régna dans la ville. Beaucoup de boutiques furent fermées par nécessité. Une perte immense de vin eut lieu dans les caves, subitement envahies par l'eau. On fut obligé de faire pomper en plusieurs endroits, non-seulement pour sauver les tonneaux et le peu de vin qui restait, mais pour éviter la corruption des murs et l'infection provenant du long séjour des eaux. Tous les puits furent corrompus, et

la ville se vit obligée de ne se servir presque que des fontaines pour ses besoins domestiques.

Nous avons extrait tous ces détails du procès-verbal fait à cette époque à l'Hôtel commun de la ville de Lyon (1).

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

1756.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, le Rhône avait tellement cru, qu'il y avait à Villeurbanne de l'eau dans la plupart des habitations jusqu'au premier étage. La fureur du fleuve renversa vingt-cinq maisons, et en ruina plusieurs autres. Les habitants, dans ces tristes circonstances, poussaient des cris pour se faire entendre des paroisses voisines et se procurer des bateaux, afin de s'y réfugier avec leurs bestiaux. Le fleuve a séjourné plusieurs jours dans les plaines de cette commune, et l'on s'est senti long-temps des dégâts causés par ce débordement (2).

Les deux rivières se réunirent à la place de Bellecour; et on posa à la maison de la Valette, aujourd'hui maison Sain, une inscription qui constatait cet événement. Voici une des particularités qui le distinguèrent: un enfant de deux ans environ, à demi couché dans un coffre était devenu le jouet des flots, et allait être infailliblement submergé lorsque, pour le sauver, des hommes intrépides se portèrent en foule vers le confluent. L'enfant y étant arrivé, l'équilibre que la jonction des deux rivières procure à leurs eaux, permit d'arracher à une mort certaine la faible et innocente créature qui, méconnaissant le danger, souriait au milieu des vagues qui le menaçaient.

1767.

Le 6 janvier, le Rhône gela entièrement en face de la rue Puits-Gaillot; et l'on n'avait pas de souvenir à Lyon de l'avoir vu ainsi. Le peuple, par la singularité de l'événement, s'y précipita pour traverser aux Brotteaux. M. de Verpillière, alors commandant de la ville, en fut instruit, et comme le froid s'adoucissait, il craignit un dégel subit et la perte de quelques citoyens. Il envoya des gardes pour interdire le passage sur les glaces, et il fit même garder les ports. Environ une heure et demie après cette sage précaution, le dégel arriva subitement; trois cents personnes durent peut-être la vie, dans cette circonstance, à M. de la Verpillière. Tous les bateaux attachés au pont furent fracassés ou entraînés. Un des artifices, appelé *machine à friser*, fut aussi emporté. On craignit pour le pont de la Guillotière, et certains-

(1) Voir la Revue du Lyonnais, t. 1<sup>er</sup>, p. 20.

(2) Voir l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, par M. Degier, t. 2, p. 249.

ment plusieurs arches auraient été détruites, si heureusement les glaces, à une centaine de toises au-dessus de ce pont, ne se fussent trouvées assez fortes pour former un obstacle. Le consulat se transporta sur les quais; ordonna les plus prompts secours pour prévenir le départ des glaces arrêtées au-dessus du pont, et les ravages qu'aurait pu faire la *Machine à friser* au moment de la débâcle générale. Il fut question d'y mettre le feu, mais ce dernier parti fit craindre pour la ville un incendie à cause de la force du vent qui régnaît alors. Il se trouva des gens assez courageux pour aller mettre en pièces cette charpente au milieu du Rhône, des glaces et des débris de plus de deux cents bateaux. Le consulat passa la nuit et le jour suivant sur les ports et sur les quais à donner des ordres et à faire travailler (1).

## 1773.

M. Guerre mentionne, sous cette date, une inondation sur laquelle nous n'avons pu trouver aucun document. Nous avons seulement lu dans le *Mercur de France* du mois de décembre 1772 qu'il y eut dans le Roussillon et la Languedoc des inondations occasionnées par des pluies continuelles.

## 1783.

Le 15 janvier 1783, une crue de la Saône emporta le pont en pierre dont Ferrache avait entrepris la construction à l'extrémité de la chaussée qui porte son nom. Ce monument fut remplacé, en 1789, par un pont de bois construit aux frais de la compagnie et achevé en 1792.

(Cochard, *Indicateur de 1810*, page 65; et *Description historique de Lyon*; page 55).

## 1787.

En 1787, le Rhône s'étendit fort au loin dans la plaine des Brotteaux, emporta des moulins et presque tous les bois de construction qui étaient sur sa rive. Il y avait quatorze ans qu'on ne l'avait pas vu aussi redoutable que dans la crue subite arrivée dans la nuit du 9 de ce mois. Les campagnes voisines, furent couvertes d'eau et le faubourg entier de la Guillotière devint un vaste lac.

## 1789.

Le rigoureux hiver de 1789 gela le Rhône et la Saône. Leur débâcle amena de graves désastres. Celle du Rhône, arrivée le 15 janvier de cette année mémorable, à 6 heures du matin, entraîna la traîlle des Cordeliers,

(1) Hist. du grand Hôtel-Dieu, par M. Dagier, t. 2, p. 247.

et brisa presque tous les bateaux qui étaient sur le fleuve. Une manufacture de chocolat, et un bateau servant à une manufacture d'indienne, furent entraînés sur la chaussée Perrache, et fort endommagés. Une usine à faire des boutons fut également emportée par les eaux et retrouvée ensuite à Tain en meilleur état qu'on aurait pu l'espérer. Deux jours après, le 17 du même mois, à midi, la débacle de la Saône eut lieu. Les glaces se soulevèrent d'abord, et après cinq minutes elles commencèrent à couler sous le pont de Serin. Ce pont qu'on ne se flattait point de pouvoir conserver, ne put résister à leur choc, la quatrième arche s'ouvrit, et en moins d'une minute le pont fut renversé. On avait pris, la veille, la précaution d'y attacher des cordages pour le diviser lors de sa chute, et faciliter la désunion des pièces de bois qui le composaient. Cette précaution contribua à sauver le pont de St-Vincent et celui d'Ainay, il n'y eut pas d'accidents plus graves; personne ne périt.

1801.

Du 30 au 31 décembre, par l'effet d'un débordement du Rhône, les quais et les rues adjacentes de notre ville, la plaine des Brotteaux et le faubourg de la Guillotière furent inondés. La hauteur des eaux fut telle, qu'il n'y en avait pas eu d'exemple depuis 1756.

(*Tablettes chronologiques de M. Péricaud.*)

1805.

Le 4 mars 1805, un débordement extraordinaire de la Saône occasionne de grands ravages sur tout le parcours de cette rivière.

1812.

Dans la nuit du 17 au 18 février, les eaux du Rhône se sont élevées à une hauteur prodigieuse. Les propriétés des habitants de la Guillotière en ont éprouvé des dommages considérables.

1820.

Cette année, après un hiver rigoureux, la Saône gela, et, le 23 janvier, la débacle des glaces provoqua une inondation.

(*Voir le Moniteur, p. 114.*)

1825.

Le 22 octobre, un débordement du Rhône entraîna quatre arches du pont Morand, et occasionne de grands ravages sur différents points. (*Mémoire sur l'endiguement du Rhône; par M. Guillard; page 10, Lyon, Barret, 1834,*

in-8°; *Gazette de Lyon* du 22 octobre.) M. Cochard, qui venait de publier, avec le millésime de 1836, *le Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon*, s'exprimait ainsi, en parlant du pont Morand (page 78) « ..... Sa hardiesse et sa légèreté font l'admiration des connaisseurs, cependant une preuve que ces qualités n'altèrent en aucune manière sa solidité c'est qu'en 1789, lors de la débâcle des glaces, il n'éprouva aucune avarie, aussi l'un des actionnaires, trompé dans ses craintes, fit placer, après le danger, une couronne de laurier au-dessus d'un poteau, avec cette inscription : *Impavidum ferient ruinae.* » L'auteur fut obligé de faire un carton pour supprimer cette phrase qui venait d'être si cruellement démentie.

(Extrait des *Tablettes* de M. Péricaud.)

Tous ces débordements sont aisés à expliquer, nous dit M. Guerre dans un Mémoire (1).

« Le Rhône a ses sources dans les plus hautes régions des Alpes. Les fontes subites de neiges et de glaces, les pluies excessives qui arrivent par des affluents sans nombre au centre commun qui leur sert de lit, mais qui ne peut pas toujours les contenir, font de ce fleuve une sorte de torrent, l'un des plus impétueux et des plus redoutables du royaume. »

« Parvenu aux confins des départements de l'Ain et de l'Isère, entre des bords peu élevés, il couvre souvent des plaines immenses qu'il change en plages arides, en fles ou flots, en *brolleaux*, suivant l'expression consacrée dans nos contrées; puis, aux approches de Lyon, contenu sur sa rive droite, tantôt par une montagne très-escarpée, tantôt par des ouvrages d'art (2), et franchissant sur sa rive gauche les faibles di-

(1) *Premier Mémoire aux autorités publiques pour plusieurs propriétaires et habitants de la ville de la Guillotière, faubourg de Lyon.* (Lyon, 1826, imprimerie de L. Perrin.

(2) Le plus beau et le plus moderne de ces ouvrages, est le *perre* Saint-Clair qui s'étend des portes de ce nom, au village de Caluire, sur un développement de trois à quatre cents mètres, et qui, surmonté d'un beau cours, inaccessible aux plus grandes eaux, protège contre toute atteinte la grande route de Lyon à Genève. Ce bel ouvrage, dû aux soins de M. le marquis d'Herbouville, pair de France, ci-devant préfet de Lyon, a reçu le nom de *cours d'Herbouville*, pour constater le bienfait et la reconnaissance.

gues que la nature et l'art ont pu lui opposer , il se forme, en quelque sorte , un second cours dans les champs désolés des communes de Vaux, Villeurbanne et la Guillotière , y interrompt souvent les communications , et menace sans cesse l'existence de cette dernière commune , qu'il a détruite plus d'une fois. Le nom de *Brotteaux* qu'a conservé sa plaine septentrionale , atteste assez les fréquentes visites du fleuve , et devrait avertir les esprits inattentifs de ce qu'il peut faire encore (1). »

(1) « Il est impossible de se dissimuler que les désastres, dans chacun de ces débordements si malheureusement célèbres, auraient été bien plus affligeants encore, si les eaux, dirigées par la pente insensible de la plaine, vers la partie orientale du pont, n'avaient trouvé d'immenses issues sous les arches auxiliaires qu'on y a ouvertes au delà du lit du fleuve, sur les terrains peu élevés qui existaient en sa rive gauche.

« Ce n'est donc pas sans de graves motifs que ces arches auxiliaires ont été établies, et que toujours elles ont été entretenues avec les mêmes soins que le reste du pont. La nécessité en était tellement sentie qu'après l'inondation de 1756, les deux provinces du Lyonnais et du Dauphiné se concertèrent pour ajouter le secours d'une arche de plus à celles qui avaient déjà rendu tant de services. Ces arches étaient au nombre de *huit*; on les porta à *neuf*; il n'y en a que *huit* sur le grand cours du fleuve.

« Le temps, toujours fécond en lumières utiles, et avec lequel s'usent et disparaissent tôt ou tard toutes les préventions, toutes les erreurs; le temps, bien loin de faire naître des doutes sur la nécessité de cette garantie, n'a révélé que la convenance d'y en ajouter d'autres, et d'étendre le bienfait à toute la plaine des Brotteaux. On parle depuis long-temps d'une nouvelle digue à établir en amont (1), d'un canal du déversement qui en tiendrait lieu, d'un canal de navigation qui pourrait concourir à une protection si nécessaire. On a même parlé d'encaisser le fleuve, dépense qu'on pourrait couvrir

(1) S'il nous était permis de hasarder une opinion sur un sujet si important, mais si difficile, nous dirions qu'on pourrait former une digue de ceinture qui, partant des approches de la place Louis XVI, en amont du pont Morand, suivrait le chemin du mont Saint-Bernard, se prolongerait le long de la Tête-d'Or, au four à chaux qui est proche de la digue de ce nom, puis au travers des communaux de Villeurbanne, et de quelques propriétés particulières, se conduirait en ligne droite jusques à la rencontre du chemin de Vaux avec celui de Roulet, point insubmersible. Ces chemins seraient relevés convenablement.



« Mais les calamités de la nature sont comme les catastrophes politiques ; on les oublie aisément. Les leçons si vantées de l'histoire sont presque également perdues et pour les générations qui ont souffert et pour les générations qui en ont pris la place. C'est ainsi que ceux qui ont entrepris de refaire la commune de la Guillotière, oublient les œuvres du Rhône aussi complètement que si ce fleuve n'existait pas. »

Notre ville est menacée d'être tôt ou tard abandonnée par le Rhône ou envahie par ses eaux. Les bancs de sable qui se forment successivement sur sa rive droite tendent sans cesse à ramener ce fleuve dans son ancien lit, au pied des Balmes viennoises, ou bien ils le forceront à se creuser un passage sur le territoire des Brotteaux et de la Guillotière. Une fois que son cours aura pris une nouvelle direction, que d'énormes dépenses ne faudra-t-il pas pour l'en faire changer et le ramener où il est ! Le lit de nos rivières, par l'effet des terres végétales, des cailloux et des sables que leurs courants entraînent, par la formation des alluvions, se trouvera un jour forcément déplacé, si on ne se hâte de le maintenir par un vaste endiguement (1).

L. BOITEL.

en partie de la valeur des terres qui seraient rendues à l'agriculture. L'Académie de Lyon a fait de ces grandes pensées, en l'année 1825, le sujet d'un concours qui n'a pas été sans résultat (2), et le conseil municipal de la Guillotière, celui de l'une de ses plus importantes délibérations (3). »

(1) M. Guillard a lu, en 1834, à la Société d'Agriculture un remarquable Mémoire sur l'Endiguement du Rhône depuis Jons jusqu'à la Tête-d'Or. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à d'aussi utiles travaux.

(2) L'Académie de Lyon a posé la question en ces termes : « Quels sont les moyens de mettre les Brotteaux, territoire de la Guillotière, à l'abri des inondations, et de faire servir « en même temps les travaux d'art qu'on y pourrait faire, à la prospérité industrielle et commerciale de la ville de Lyon ! » La durée de ce concours ouvert en 1825, fermé en 1826, ne permettait pas d'obtenir toutes les lumières qu'exigeait un sujet si vaste. Cependant M. Le François, auquel l'Académie a décerné avec raison sa grande médaille d'or, à titre d'encouragement, a consigné dans un discours très-abrégé, trop peut-être, et dans un plan qu'il y a joint, un très-grand nombre de faits et d'observations que l'administration et les spéculateurs pourront consulter avec fruit.

G.

(3) En date du 24 juillet 1826.

# DIVAGATIONS.



Semper ego auditor tantùm!.....  
..... Stulta est dementia, quum tot ubique  
Vatibus occurras, peritura parcere chartæ!  
JUVENAL, liv. I, satire I.

Mais il y devrait avoir quelque coercion des loix contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéants : on bannirait des mains de nostre peuple et moy, et cent autres..... Il semble que ce soit la saison des choses vaines, quand les dommageables nous presentent..... Quant à moy, j'ai cette autre pire coutume, que si j'ay un escarpin de travers, je laisse encore de travers et ma chemise et ma cappe; je dédaigne de m'amender à demy.

Essais de MONTAIGNE, liv. III, chap. 9.

## I.

Partir un jour, voyageur intrépide, pour explorer le monde, mais non pas voluptueusement étendu sur les coussins soyeux d'une chaise, ni enveloppé de parfums, ni gardé à vue par des valets, ni poursuivi des éternelles terreurs d'un

docteur imbécile, être emporté à perdre haleine à travers des beautés qui restent ignorées, et ne connaître du globe que ses villes royales, et, de ces villes, que les nobles seigneurs, les grandes dames, les splendides festins et quelques chefs-d'œuvre que l'on admire sur parole; traverser la foule en fuyant, en fermant les yeux, en se bouchant les oreilles, pour ne pas voir ses brusques et franches allures, pour ne pas entendre ses sublimes trivialités; ou, si l'on vit au milieu d'elle, en faire le sujet d'études moqueuses et superbes; puis simple voyageur, accompagné d'un ami qui sache vous comprendre, et, légèrement vêtu d'une blouse qui défie la poussière, la tête protégée par un vaste chapeau qui nargue le soleil et l'orage, les reins serrés d'une ceinture en cuir noir et luisant, armé d'un bâton ferré, sans oublier la gourde rustiquement cerclée en fer et pleine d'un grog fortifiant, non plus que le léger havresac pour réparer au besoin une simple toilette et se montrer avec avantage au milieu des jolies étrangères; être muni de crayons, d'un album pour dessiner ou pour écrire, et de quelque poète chéri, Anacréon, Horace ou Béranger, pour ranimer le cœur lorsque la pensée est à sec. Ainsi préparé, partir un matin de printemps, en chantant quelque refrain joyeux, et recruter en route, pour en faire des amis d'un jour, un soldat qui raconte longuement ses amours, ses ennuis de caserne ou ses vieilles campagnes, s'il a moustache grise; un marchand nomade qui se plaint de la rigueur des temps, maudit sa vie errante, soupire après l'opulent magasin, et dont on porte la boutique pendant un peu de chemin; un vieux mendiant à barbe blanche et sale, qui dit en pleurant son ancienne richesse, ses malheurs, la dureté des hommes, et que l'on console et enrichit avec quelques sous; le soir, venir demander un abri chez le villageois qui ne refuse jamais, manger de son pain noir et de son blanc fromage, puis écouter dans la veillée les récits effrayants des grand'mères et les mensonges naïfs de l'aïeul qui fut soldat

et qui gagna tout seul tant de batailles; dormir dans la grange, et, au départ, serrer avec cordialité la main calleuse de son hôte, qui explique longuement les accidents de la route, et qui permet d'embrasser la jolie paysanne sa fille. Le dimanche, dans le village où l'on s'arrête, assister pieusement aux offices rustiques pour éviter le scandale, et, au son d'une musique grinçante, danser avec la plus jolie fille, qui, ce jour-là, pour faire honneur à l'étranger, néglige malignement son jaloux amoureux; et, chaque soir, avec son joyeux compagnon, disserter sur les aventures du jour, parler de la patrie et de la famille, ou corriger le plan du voyage. Ainsi, toujours ami du campagnard et du pauvre, voyager par le monde, qui étale sans cesse de nouvelles beautés et de grands souvenirs.

Et d'abord visiter l'Italie ! l'Italie qu'étrangle l'antique mer des Néréides et des Tritons ; chercher sur les glaces alpines les traces de ce terrible voyageur africain qui put un jour étouffer Rome dans ses bras ; pleurer en contemplant, au milieu de ses flots, cette Venise, fier lion, qui, sous le fer et les tenailles des tyrans, a perdu sa cruière et ses ongles ; écouter si la vieille tour de Pise n'a pas conservé l'écho des gémissements de la faim ; si les palais de Florence, la belle, ne répètent pas les amours imprimés d'un fou sublime ; s'asseoir à la table des hommes qui disent : César, Brutus, Cicéron, Rienzi, mes aïeux ; baiser cette terre romaine dont chaque atôme est une poussière de héros ; être béni par le vieillard aux trois couronnes, dieu terrestre autrefois et père d'une famille impie qui le méconnaît et le bafoue ; manger avec le lazzarone, noble mendiant, esclave maître de ses rois ; entendre la terrible harmonie du Vésuve, trembler avec délices devant la *Fée Morgane*, et pénétrer chez ces sublimes brigands que l'on appelle Grecs, à Marathon, aux Thermopyles ; rêver sur l'héroïsme et sur la liberté ; voir où rugit la bête féroce qui eut nom Démosthènes ; chercher les muses au Parnasse, et Jupiter au sommet de l'Olympe ;

voir les minarets de Stamboul; Stamboul, orpheline chrétienne, qui frémit de honte et de colère en sentant sur sa gorge la main du Musulman eunuque; suivre pas à pas le chemin d'Alexandre, le précurseur du Christ; prier au jardin des Olives; s'enivrer une fois avec le Cophte abruti, ce peuple si vieux, que la pensée se lasse à nombrer les siècles de sa vie; infatigable voyageur, aller, aller toujours, chez les peuples savants, chez les peuples sauvages, dans les huttes et dans les palais, et, lorsque la terre manque sous les pas, affronter l'Océan, avoir ses périls, son naufrage et son île déserte, et revenir enfin plein de science et d'avenir, conter en son pays ses longues et belles aventures, sans mensonge, sans exagération; instruire les vieillards, rendre les femmes haletantes d'attention et de peur!... Quelles joies et quel rêve!

Ce rêve, il fut vôtre, il fut mien, il est à toutes les jeunes imaginations. A seize, à vingt ans, on palpite de curiosité, on pâlit d'envie en lisant les voyages lointains; ils éblouissent, étourdissent la tête. On se fait le compagnon des célèbres aventuriers; on tremble, on rit; on souffre, on jouit avec eux; on s'abandonne aux fantastiques projets. Dans quelque mer inconnue, on découvre de nouvelles terres, on est esclave, ministre, législateur, conquérant, grand prêtre, Dieu peut-être! et bientôt ces folles envies s'évanouissent; toute fougue s'apaise; le positif étouffe l'idéal; l'impitoyable raison chasse les beaux fantômes; plus de rêves à rendre fou d'enthousiasme; on devient calme, pesant, casanier, esclave de l'anti-poétique 'pot-au-feu'; à peine se permet-on le dimanche, en bourgeois omnibus, une classique expédition à l'Île-Barbe. Au lieu de voir, on écoute, on lit; au lieu d'émotions vives de souffrance ou de joie, on a de l'ennui; au lieu de vivre, on végète, et lentement, on bâillant, on s'achemine vers l'éternel ennui.

Moi qui vous dis ceci, j'ai beaucoup souffert pour me réduire à cette vie sage et pénible. L'artiste ambulante, le men-

diant nomade, m'ont long-temps fait envie; mais enfin, comme d'autres, j'ai cédé; j'ai pris à deux mains mon imagination vagabonde, je l'ai enchaînée sous une masse énorme d'insipides détails historiques et de dissertations judiciaires. Elle s'est long-temps agitée, la pauvre, pour s'échapper de sa lourde prison; elle a crié, supplié, moi j'ai tenu bon; je l'ai étouffée, assassinée; et maintenant qu'elle est bien réellement et bien légalement trépassée, Lyon me salit de sa boue, m'infecte de ses brouillards, m'assourdit et m'hébéte de ses calculs; un rude métier ride mon front, creuse ma poitrine, sans m'arracher une plainte. Il est vrai que j'ai trouvé une compensation à mes riches fantaisies; de voyageur sans repos, je me suis fait flâneur intrépide.

## II.

Vous savez tous l'indolent personnage que l'argot populaire appelle flâneur; vous l'avez souvent aperçu errant sur vos quais, sur vos places, avec la négligence du rêveur philosophe. Son pas lent et incertain forme une spirale vagabonde, il marche courbé comme un vieillard; l'une de ses mains joue négligemment dans son gousset avec quelques sous ou quelques pièces d'argent dont le résonnement caverneux fait envie peut-être au pauvre affamé qui vient à passer; l'autre main, libre et dégagée, butine insolemment sur le menu bois ou sur la paille des voitures, puis reporte entre ses dents le brin conquis, et entretient ainsi son menton dans un mouvement incessant. Il bâille, il soupire, il regarde, avec un égal intérêt, les marionnettes de l'Auvergnat et l'étalage de Baron; il disserte quelquefois philosophiquement sur les inutiles soucis des hommes, sur leur ambition et leur cupidité ridicules; mais le plus souvent il conserve son esprit dans une molle et sainte oisiveté ou

s'abandonne aux lentes ou vives divagations du cœur et de la pensée.

Les divagations ! vrai dieu, voilà le bonheur. On les a bien calomniées, ces pauvres filles bâtarde de notre intelligence, et cependant que de joies ne donnent-elles pas à l'homme ! Tout esprit ne peut pas, en de savantes réflexions, creuser une idée dans toutes ses profondeurs : les philosophes sont rares ; remercions-en le ciel. La foule des hommes agit plus qu'elle ne pense. Faut-il cependant s'enchaîner, s'inféoder au positif brutal ? n'est-il pas vrai que l'illusion est un bienfait ? La vie est dure ; pour l'adoucir, divaguons, divaguons. Une peine vous serre-t-elle le cœur, l'ennui vous écrase-t-il de son manteau de plomb, êtes-vous inquiet de l'avenir ? allons, amis, chassez toute grave pensée, lâchez les rênes à l'imagination. Fée bienfaisante, elle change en palais la plus sombre prison ; dans l'absence, elle vous fait écouter les paroles de l'amitié, sentir les baisers de l'amour ; papillon aux ailes diaprées, elle voltige de fleur en fleur, choisissant, pour s'y reposer et en cueillir la suc, les plus belles et les plus odorantes. Bonheur des rêveries ! de l'amour à la gloire, des plaisirs de l'étude à ceux de la volupté, on effleure, on caresse tout. Vous avez vu hier, sous les fraîches allées de Bellecour, une virginale beauté, rêvez à elle le soir ; vous la voyez encore, elle vous regarde d'un air timide ; vous lui donnez un nom bien suave ; vous lui construisez un bouquet de vertus et de grâces. Qu'elle était belle, mon Dieu ! avec ses blondes boucles caressant le satin de sa joue ! que son œil noir était vif et tendre ! que sa démarche était aérienne ! mais que sa voix est douce lorsqu'elle vous appelle de votre nom d'enfance ! et quel délire lorsque sa main se livre à vos chastes baisers !... Oh ! prolongez, prolongez votre rêve, car la terre n'a pas à vous donner tant de joie. — Qu'elle est cette marche guerrière ? Hélas ! ce n'est qu'une retraite de garnison. Mais vous rêvez et vous volez au combat : vous sentez la poudre, vous entendez le canon ;

en avant ! l'ennemi plie sous vos efforts ; pas de drapeau si bien gardé que vous n'enleviez , pas de si forte redoute que vous ne l'emportiez d'assaut. Votre nom est à l'ordre du jour ; on le répète avec honneur dans la patrie. C'était l'amour sans rouerie , sans sottise , sans infidélité ; et maintenant c'est la gloire sans passe-droits , sans blessures et sans défaites. Vous avez écrit quelques pages sous une inspiration fugitive , et elles attendront toujours peut-être des sœurs cadettes pour former le plus petit in-12. Eh bien ! rêvez donc l'impression : on vous lit , on vous admire , les jeunes hommes sont émus , les jeunes filles versent des larmes , les hommes disent : c'est bien ! vous avez toutes les joies d'auteur , sans être mordu par l'envieux feuilleton. Oh ! je le redis avec conviction , divaguez , divaguez , là est tout le bonheur. Pour moi , j'aime mieux , le soir , sur un quai solitaire , ou à minuit , sur un pont , le front caressé par une fraîche brise , m'abandonner sans résistance aux flots vagabonds de ces idées , que d'ouïr les savantes dissertations sur la coupe nouvelle de l'habit , ou sur un grand événement politique , ou d'ingurgiter des liqueurs et de salir des cartes au milieu d'un atmosphère de tabac.

Or , le flaneur , dont je vous parlais tout-à-l'heure , et que j'allais oublier , comprend et goûte toutes les délices de la divagation . Il bâtit un roman sur chaque femme de vingt ans dont il effleure la robe et dont il aperçoit le sourire derrière de vertes jalousies ; toute figure étrange excite son imagination , et le voilà joyeusement perdu en des suppositions ridicules. Pourquoi rire de lui ? il est heureux , et son bonheur n'est acheté des larmes de personne. D'ailleurs ne l'oubliez pas , il a bien , aussi son mérite : n'est-il pas la providence des bateleurs , qui mourraient de faim sans sa paresse charitable ! Combien n'arrête-t-il pas de disputes qui dégèneraient en combats ! N'est-ce pas lui qui relève et console le petit garçon , dont la bonne oublieuse est occupée à répondre aux agaceries du gentil caporal ou aux politesses du



petit commis? Ses avis sont utiles à plus d'un affairé qui n'entend pas le gare! gare! du cocher. C'est à lui que l'étranger doit souvent les plus précieuses indications et les plus obligeants services. Sans les flâneurs que deviendraient les journalistes, romanciers, poètes, etc.? Rire des flâneurs! eh! grand Dieu! c'est une insulte directe à notre brave armée, qui promène philosophiquement ses ennuis pendant seize heures du jour.

J'irais même plus loin, si je ne craignais la critique, et je soutiendrais que, seul entre les hommes, le flâneur connaît l'homme: fidèle au précepte d'Horace, le grand flâneur latin, il mêle l'agréable à l'utile; en jouissant, il apprend. Quelquefois dans mes promenades en zig-zag, m'arrêtant attentif devant une affiche, une enseigne, ou regardant courir la foule affairée, analysant l'expression de certaines figures, étudiant la voix, le geste, la démarche, les paroles volantes de quelques personnages, je me suis pris à répéter avec un professeur fameux: *Tout est dans tout*. Une ville, un quartier, une famille, offrent dans toutes leurs variétés, les ridicules, les vices, les folies et le peu de vertus qui sont parmi les hommes. La Fontaine et La Bruyère seront immortels, parce qu'ils furent d'admirables flâneurs.

Puis donc qu'il en est ainsi et que je suis curieux de connaître cette masse dont je suis un frêle individu, inutile il serait de courir par le monde; pourquoi aller, à grands efforts et par de grandes souffrances, chercher dans les lointains pays ce que je puis trouver à ma porte?

### III.

Lavater a prétendu connaître les hommes par les lignes de la face; Gall et Spurzheim par les protubérances du crâne; Sterne, je crois, par la forme de leur écriture; le *Spectateur*

anglais par celle de leurs chapeaux. N'en déplaise à ces doctes Messieurs et à leurs disciples, j'ose leur dire, du fond de mon infime petitesse, qu'ils se sont trompés. La physiognomonie, la phrénologie, la graphognomonie, la pilognomonie (que l'on me permette la fabrication de ces derniers mots), sont des systèmes très-ingénieux, mais à coup sûr très-hasardeux. Je ne prétends, certes, pas nier qu'il n'y ait un certain rapport entre la coiffure et l'homme, de sorte que, l'homme étant connu, on déduira la coiffure et réciproquement. Ainsi, n'est-il donc pas évident que le chapeau aux larges bords et l'épicier, que le chapeau pointu et le républicain furent créés l'un pour l'autre ? mais si l'on voulait pousser plus loin les rapprochements, on tomberait dans un vague indéterminable. Cependant il existe un art de connaître les hommes autrement que par leurs actes. Cet art que nous devrions enseigner dans nos écoles aux enfants de neuf ans, pour les guider sur *le fleuve de la vie*, comme dit le poète, a été découvert par le philosophe malheureusement inconnu auquel est dû ce proverbe : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. » Ce philosophe n'a pas voulu dire : Le valet de chambre connaît l'homme caché sous le masque du héros, parce qu'il le voit dans son intimité, dans ses moments d'épanchement, alors qu'il est sans fard ni masque et dans les coulisses. Non, le valet de chambre connaît l'homme, parce qu'il voit, qu'il connaît, qu'il peut étudier sa chambre. Certes, il est regrettable que les valets de chambre de tous les grands hommes ne nous aient pas transmis leurs mémoires ; nous y verrions mille détails précieux qui jetteraient un grand jour sans doute sur l'histoire de l'humanité. Et comment concevoir, par exemple, qu'un guerrier farouche et terrible comme Attila ait jamais eu la patience de prendre des pantoufles, en rentrant dans sa tente ou de passer une robe de chambre ? Ce ne serait pas une sottise question à poser, de la part d'une académie, que de demander si Alexandre-le-Grand venant se reposer des fati-

gues d'un combat, remettait son casque à un valet ou le posait sur une table ou un siège, ou l'accrochait aux parois de la tente, ou le gardait sur sa tête. Après avoir réfléchi mûrement sur sa vie, on pourrait, je crois, conclure hardiment qu'il le jetait à terre avec une héroïque négligence et que les chats du logis, s'il y avait des chats auprès de lui, devaient plus d'une fois jouer avec l'aigrette royale. Vous serez tenté de regarder ceci comme un pur jeu, et vous aurez tort. Etudiez à fond la chambre et les habitudes de chambre du savant, du commis, de l'artiste et de la femme; n'y a-t-il pas une différence capitale et sentie au premier coup-d'œil? Une noble simplicité règne chez le savant; le commis entasse chez lui les plus riches ornements, fauteuils en soie, moelleuses ottomanes, glaces à pied; un ordre longuement calculé préside au placement de ces reluisantes beautés; l'artiste vit au milieu d'un désordre poétique; la femme dispose le jour et les rideaux et la couleur des tapisseries, pour relever l'éclat de sa propre beauté. Etudiez plus profondément la question, et vous sentirez que les plus petites différences de caractère se reflètent bien visiblement dans la chambre de l'homme. A qui viendra-t-il en idée, par exemple, que le guindé, maniéré et prétentieux Marivaux eût dans ses meubles la savante simplicité dont jouissait sans doute Jean-Jacques Rousseau? Il fallait à Buffon des salons dorés et un costume brillant, aussi voyez quel éclat, quelle richesse dans son style. Dans les pages de Pascal ne remarquez-vous pas la gravité de Port-Royal, sa demeure. Voyez aussi comme les artistes dramatiques ornent la scène avec goût et suivant le caractère des personnages.

C'est donc un fait constant qu'un homme se dénote tout entier, avec ses bizarreries, ses vices, ses penchants dans l'ornement de sa chambre. Si donc, Mesdames, vous désirez lever le masque dont se couvrent auprès de vous vos tendres soupirants, choisissez bien le moment de l'absence, étudiez leur chambre, et vous connaîtrez jusqu'aux replis

les plus cachés de leur cœur. Surtout, Mesdames, ne vous laissez pas surprendre par eux. Sur la grandeur de la glace, vous pouvez calculer les dimensions de leur fatuité. Une glace à pied désigne évidemment un fat amoureux de sa taille et de sa démarche. Un simple miroir à barbe doit vous faire espérer, espérance quelquefois déçue ! qu'il n'aura des yeux que pour vos charmes. A-t-il un canapé, de longs fauteuils ? c'est un corps sans énergie, un ami du *farniente*, et il fait probablement la sieste. Je pourrais continuer ce détail, mais je m'arrête après vous avoir spécialement recommandé la bibliothèque. C'est là que s'étale le plus clairement le caractère de l'homme. Les livres nombreux, richement reliés, choisis parmi les plus belles éditions, sont-ils avec un ordre parfait rangés sur des rayons d'ébène et fermés sous un vitrage bien pur ? votre amant est un pauvre hère qui ne lit jamais, et, ceci est pis encore, qui ne permet jamais à un ami de profiter de sa riche collection ; il se plaît à faire voir cet ornement comme il étale ailleurs sa pendule et son candelabre ; il est sot ; il se croit fort savant, il est présomptueux. L'in-folio domine-t-il dans la bibliothèque ? le jeune homme est un pédant qui doit citer à tout moment saint Augustin ou saint Thomas. Est-ce l'in-18, il aime les rêveries à la campagne avec un livre à la main. Les romans y fourmillent-ils ? c'est un esprit léger. Mais quels romans ? ceux de Pigault-Lebrun et de sa graveleuse école ? c'est un esprit étroit, hébété par le vice, il vous trompe, il n'aimera jamais que lui seul. Lit-il M<sup>me</sup> de Genlis ? il sera fade et doucereux, il vous fera pleurer par sa sensiblerie. A-t-il des poètes en foule ? il a l'âme bonne et connaît le dévouement. Quels poètes cependant ? Piron, Parny ? fuyez-le, vous n'êtes pour lui qu'un passe-temps, il vous aime un peu plus peut être que le bon vin, le chien courant ou le cigarre fin. Gilbert, Chénier, Lamartine, Châteaubriand ? attachez-vous à lui comme le lierre à l'arbre, car pour lui l'amour est la vie, la femme est une déesse. Voyez-vous au contraire des livres

scientifiques ? votre amant est une âme neuve qui vous aimera long-temps, mais avec modération. Des livres de philosophie ? méfiez vous ; il vous prouvera quelque jour que le dévouement est de l'égoïsme, que Dieu est le rocher ou la plante ; il fera de vous le sujet de ses expériences psychologiques, mais il ne vous aimera pas. Dieu a oublié de donner un cœur au philosophe. Les livres ont-ils tous un même caractère ; sont-ils ou littéraires sans mélange de sciences, ou scientifiques sans mélange de lettres, ou philosophiques, etc. ? il y a beaucoup de constance dans le cœur de votre amant. Mais si tous les arts et toutes les sciences, les langues anciennes et les langues modernes, le roman et l'histoire, le graveleux et le sentimental s'y trouvent représentés ; ne vous attachez pas à cet homme dont la bibliothèque est une bigarrure si variée ; il est léger, inconstant ; il oubliera demain ce qu'il vous promet aujourd'hui. Il serait facile de pousser l'examen plus avant ; et nous prouverions par les plus minces détails combien l'adage est vrai : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. » Mais l'expérience sera un guide bien plus sûr.

## IV.

Ainsi réfléchissait ou divaguait mon âme, pendant que ma *bête*, selon l'expression du gentil voyageur autour d'une chambre d'officier aux arrêts, faisait machinalement et lentement les apprêts de mon voyage à travers les boues lyonnaises ; et c'est en contemplant ma chambre, où se reflète tout mon être, que ces idées avaient pris leur lointaine naissance. Mais plus l'esprit était actif, moins cette nonchalante *bête* agissait, en sorte qu'au moment où je fus arraché à ma rêverie par la survenance d'un ami, il me restait encore à trouver mes gants fourrés, mon chapeau, mon manteau et

à mettre mes bottes imperméables. J'étais resté immobile dans la sottise position d'un homme qui a passé la première manche de son habit, et je laissais la seconde se daudiner mollement sur ma jambe.

Celui qui m'était ainsi survenu fort heureusement pour vous n'est pas un flâneur. Il alla droit à ma bibliothèque, après un bon soir bien bref, prit un livre et repartit sans dire autre chose qu'un second bon soir plus bref encore. Sa brusque entrée avait favorisé mes apprêts, qui étaient terminés, lorsque la porte fut refermée par mon rapide visiteur. Mais au moment où je la rouvris, je reçus sur la face et à travers mon gilet mal fermé une terrible bouffée de vent glacé. Effrayé, je recule et vais trouver un asyle dans mon fauteuil voluptueux, où je puis me cacher tout entier; alors je me demande s'il est donc nécessaire de commencer par une froide soirée de décembre un voyage qu'il me sera toujours loisible d'entreprendre au printemps. J'écoute le vent qui fait mugir les vitres et battre les volets. La paresse l'emporte sur la raison; je calfeutre ma porte et ma fenêtre, par où faisaient irruption quelques bribes de vent; j'allume mon cigarre, je reforme l'architecture de mon poêle, dont le sourd ronflement me fait tressaillir d'aise, et bientôt je suis orientalement caché sous un triple nuage de fumée; elle m'assiège, me pénètre; elle donne à mon esprit une douce langueur, et me voilà dans une extase amoureuse à considérer les sublimes trésors de ma cellule.

Vraiment elle est charmante, ma chambre; c'est un vrai bijou, non pas que son ameublement soit riche, élégant, gracieux; que la couleur des rideaux soit calculée pour donner un jour voluptueux, qu'elle ait même des rideaux; non pas que le lit soit caché dans une chaste obscurité, que le fauteuil en soit brillant, ciselé à l'antique, que la bibliothèque en soit riche et coquette; non pas qu'elle soit couverte d'un moelleux tapis ou du moins richement parquetée et qu'elle soit pleine de parfums; hélas! elle n'a

aucun de ces charmes factices , ma petite, ma jolie chambre, elle est nue , sale , tapissée par de paisibles araignées que mon Auvergnat a reçu l'ordre de respecter ; mais elle a des mérites pour lesquels elle m'est bien plus chère que le plus élégant salon. Le premier de tous , c'est qu'elle est mienne, mienne depuis cinq ans ; ses murs pourraient dire toutes les vicissitudes de ma vie depuis que je suis homme ; ils n'ont pas une meurtrissure, le parquet n'a pas une brique où je n'aie attaché une idée, un souvenir peut-être. Ma chambre, vraiment, j'y tiens autant que Sans-Souci à son moulin, et, lorsqu'il m'advient de la quitter, jour, hélas ! trop prochain ; je la regretterai comme les Juifs regrettaient les légumes d'Égypte.

Ma chambre est située dans un grand bâtiment que vous connaissez tous ; c'est la maison de Lyon où l'on voit le plus de joie et le plus de tristesse , le plus de gravité, le plus d'enfantillage , où règne le plus de silence et le plus de tumulte, le plus de foule et le plus de solitude, le plus de despotisme et le plus de liberté ; c'est le temple où les dieux antiques reçoivent le culte le plus triste et le plus assidu , où les chansons les plus gaies font verser des larmes de douleur, où les plus attendrissantes élégies exercent souvent la plus franche gaieté ; c'est l'asile inviolable de la caricature, toujours piquante, habile et innocente ; le sobriquet y règne en maître. Cette maison est habitée par un peuple bon et bourru, tantôt timide et tremblant sous un regard, tantôt mutin et révolté, levant fièrement la tête , pour pleurer ensuite et se soumettre ; l'amitié y est la plus franche, l'inimitié la moins tenace ; on y voit des guerres civiles sans effusion de sang, des tribunaux sans partialité, une justice sans mouchards, gendarmes ni bourreaux ; franchise et loyauté, dévouement et bonheur s'y retrouvent chez tous. Quelle est donc cette admirable et unique Oasis ?— Vraiment, Messieurs, c'est un Collège.

Là est ma chambre, cachée au fond d'un caverneux corri-

dor ; quelquefois dans un emphatique discours , je l'appelle mon appartement, voire même mes appartements, mais c'est un mensonge orgueilleux : ma chambre, petite, dix pieds carrés sans plus, n'a pas même une alcove décente, en sorte que mon lit s'étale cyniquement aux regards, mais dans ses dimensions elle a des charmes bien puissants ; elle regarde l'Occident, et c'est, je vous le jure, un avantage inappréciable. Si la fenêtre a jour sur l'Orient, vous serez en été réveillé, au milieu d'un doux rêve, par un soleil brutalement indiscret ; est-ce vers le Nord qu'elle regarde ? vous serez assez heureux en été, au printemps ; mais vienne l'hiver, et la bise sifflant avec fureur sur vos vitres, vous donnera incessamment une disgracieuse musique ; bien plus méchante encore, elle s'infiltrera à travers les fentes imperceptibles et viendra vous faire gretter. Mais trois et quatre fois malheur à vous, si votre fenêtre est sottement tournée au Sud, le vend brûlant du midi desséchera vos fleurs, entretiendra, multipliera le plus piquant des insectes, dont les morsures malignes vous donneront d'horribles insomnies ; je ne parle pas de cet assoupissement éternel dont le vent du Sud allanguira vos membres et de l'obscurité où vous devrez vous condamner à toute heure du jour. Mais au contraire, que votre fenêtre ouvre sur l'Occident, grand Dieu ! que de plaisir !

Et d'abord ne vous est-il pas permis d'assister au coucher du soleil, ce qui est assurément un fort joli spectacle, et si votre ame n'est pas disposée aux poétiques contemplations, ne serez vous pas du moins sensible à cette fraîche brise du matin qui se continuera pour vous jusqu'à mi-matinée ? et si quelque indolente jeune fille, si quelque jeune homme paresseux loge vis-à-vis de vos croisés, ne rirez-vous pas avec malignité lorsque le soleil levant ira, dès quatre heures, promener sous leurs rideaux ses rayons curieux et brûlants et les forcera de renoncer aux douces rêveries d'un demi-sommeil ? Quel dépit dans leurs gestes ! quelle colère dans leur yeux !



Mais, en hiver, direz-vous, ma chambre sera obscure et froide; obscure, je le veux, mais froide! A l'heure où le soleil est recherché par les vieillards, après midi, il siègera dans votre chambre, par sa douce présence et ses promesses embaumées il vous rendra moins long le rude hiver.

Dirai-je mes meubles, mes livres, mes papiers que n'aurais-je pas à raconter? et la triste destinée de ce fauteuil, qui après avoir servi à une maîtresse de roi est venu s'enfouir dans une chambre de garçon, pour continuer ensuite sa vagabonde existence et la finir, entre les mains de qui? Dieu le sait! Et le bizarre arrangement de ces livres parmi lesquels *l'Imitation de J.-C.* est fraternellement appuyée sur *Némésis*, le *Nouveau Testament* sur la *Morale des St-Simoniens*, *l'Enéide* sur *l'Alaric de Soudéry*. Voilà Gilbert et Jean-Jacques ayant droit de bourgeoisie et se pavanant à côté de Voltaire. Et ces manuscrits de tout âge, que ne diraient-ils pas? voilà toutes les élucubrations de ma jeunesse. Que de pleurs et de cris de rage, que de rires et de folle gaieté! Voilà vos lettres joyeuses ou tristes, à vous qui vivez encore, à toi qui n'es plus, ô mon premier et meilleur ami.....

Mais, hélas! l'effet de mes réflexions s'est fait sentir sur moi-même. Ma paupière appesantie demande le sommeil. A demain, si le froid est moins vif et ma paresse moins grande, je ferai peut-être ma première expédition.

## V.

Un joli garçon de ma connaissance, amoureux de sa tournure élégante, de sa jambe bien faite, de son teint rose et frais, de ses beaux cheveux et de ses grands yeux noirs, et fier aussi de sa toilette riche et gracieuse, promenait un soir avec moi sous les Tilleuls de Bellecour. Il m'avait expressément choisi, entre vingt jeunes gens, pour faire ressortir

la coupe sublime de son habit et son gentil maintien. La conversation languissait. Que dire, en effet, avec un jeune dandy qui cherche à lire en tous les yeux l'effet produit par son passage embaumé? Silencieux et insouciant, je portais donc au hasard un vague regard sur tout ce qui passait devant moi, comptant parfois les branches des arbres, et parfois examinant les tournures des hommes ou les minois féminins. Mais voilà que par une singulière abstraction les beaux promeneurs disparurent presque à mes yeux et de toute leur parure je n'aperçus plus que leurs cannes.

Il n'y a pas bien longtemps qu'un étranger naïf et fraîchement sorti de ses montagnes considérait Lyon du haut de Fourvières. Il poussa un cri d'étonnement admiratif; il resta ébahi, non pas des sublimes sinuosités du Rhône qui se déploie au loin comme un ruban d'argent, ou des blanches Alpes qui couronnent l'horizon, au féérique coup d'œil, non pas de nos riants coteaux, de notre amphithéâtre de palais... non! Il fut étonné, ébahi du nombre prodigieux des cheminées, tout le reste avait disparu pour lui, il ne voyait que des tuyaux de cheminées. Il fut ainsi de moi, le soir que je me promenais avec mon jeune dandy, je n'aperçus ni les jolies tailles ni les nobles et belles ou angéliques figures ni les brillantes toilettes, je ne vis que les cannes. C'étaient des cannes à droite, des cannes à gauche, et devant moi, des cannes de toute forme et de toute couleur, une véritable forêt de cannes. Cette bizarre hallucination dura quelques minutes. Enfin, fatigué, obsédé par la vue des cannes, je m'écriai tout-à-coup :

« Parbleu, Monsieur, c'est une sottise et ridicule manie que la manie des cannes. Tout le monde en porte aujourd'hui. Les enfants de quatre ans portent canne, et avant peu, sans doute, les femmes s'en armeront à leur tour. Et pourquoi? pourquoi? je vous prie! A quoi sert la canne? elle offre, je l'avoue, un utile appui aux vieillards et aux infirmes. Mais lorsque l'on est jeune, ingambe et bien portant, elle

« est un embarras, un fardeau ridicule. La canne alors, Monsieur, est une absurdité. »

Or, mon jeune compagnon avait un jonc magnifique, venu des îles en ligne directe, et artistiquement sculpté. Ce jonc, depuis un an, était son Achate fidèle. Aussi bondit-il d'indignation, autant du moins qu'un joli garçon peut bondir lorsqu'il est sous le feu des regards de deux rangées de jolies femmes, puis il s'arrêta ; son œil était animé, sa voix irritée, et me saisissant le bras d'un geste provocateur : « j'ai une canne, Monsieur. » Vrai Dieu, j'eus presque peur et cherchai à réparer de mon mieux ma sottise. J'avouai d'un ton modeste que je pouvais avoir tort, que j'étais prêt à reconnaître les porteurs de canne pour des hommes d'honneur, des hommes d'esprit, voire même des hommes de génie ; mais j'assurai en même temps que je ne voyais pas encore la valeur de cette mode. Alors, à la contraction de la colère, succéda, sur la figure de mon jeune homme, un sourire d'ineffable mépris : il me dit d'une voix lente et dédaigneuse et tout en lorgnant une dame : vous êtes absurde, mon cher.—Cela est possible, repris-je alors en toute humilité, mais enfin dites-moi.... Vous demandez, interrompit-il avec impatience, vous demandez à quoi la canne est utile. Mais vous n'avez donc jamais réfléchi sur les bonnes manières, mais vous êtes donc un vrai Lyonnais en dandysme. (Lyonnais pour ce Monsieur-là est synonyme de Béotien. Oh ! blasphème) ! Regardez-moi et vous sentirez toute l'importance de la canne entre les mains d'un homme qui sait vivre. Alors il fit exécuter à sa canne un certain nombre d'évolutions très-gracieuses peut-être, mais dont mon cerveau tenaillant ne put comprendre la valeur, et après avoir long-temps, mais inutilement, contemplé mon beau promeneur, je lui dis d'un air hébété : mon cher Monsieur, j'ignore encore à quoi une canne est utile. Il voulut bien alors venir au secours de mon ignorance.

La canne d'abord donne une contenance. Où diable placerez-vous donc vos bras, si vous n'avez pas une canne ? Les

laissez-vous collés contre les cuisses comme une statue égyptienne ou comme un conscrit à l'exercice? Les enfoncez-vous dans votre pantalon comme un joueur ruiné et furieux? Ou bien, comme l'anglais momifié, les attacherez-vous au gilet, en forme d'ailes de pigeon? Qu'en ferez-vous, Monsieur, qu'en ferez-vous, je vous le demande? Les croiserez-vous derrière le dos pour ressembler à Napoléon ou à un agent de police en surveillance? Les croiserez-vous sur la poitrine pour ressembler à un amoureux désespéré ou à un philosophe creux? Les abandonneriez-vous à ce bralement ridicule qui vous donnera l'air d'un semeur? ou les cacherez-vous dans les poches de vos basques d'habit? Stupide! stupide! stupide! mon cher. Vous prendrez des habitudes détestables. Il vous faudra jouer avec vos cheveux pour en déformer le laborieux édifice et vous allourdir la tête, ou avec votre chaîne de montre pour en ternir l'éclat, ou bien caresser votre jabot comme un financier qui vient de gagner sur la rente, ou comme un député du centre dont les votes complaisants viennent d'obtenir pour un arrière-cousin un bureau de poste ou de tabac; ou bien encore il vous faudra friser perpétuellement vos moustaches et vos favoris, si la nature fut assez bonne mère pour vous en faire don, et vous donner ainsi l'air d'un fat amoureux de lui-même. Votre démarche sans noblesse et sans agrément formera un zig-zag ridicule. A vous voir gesticuler vivement, brusquement, on dira presque un prédicateur de campagne qui donne sur l'enfer. On rira de vous, ou ce qui est bien pis, vous ne serez pas remarqué.

Mais ayez une canne, Monsieur, tout change en vous et tout en votre faveur, c'est un véritable 89 pour vos manières. Vos bras sont maintenus dans une posture gracieuse et sans prétention; la canne permet de les soulever pour laisser voir toute la finesse de la taille; elle règle cette mobilité française qui dégénérerait bientôt en arlequinades italiennes, en haquineries espagnoles; elle mesure votre pas, qui acquiert avec une gravité de bon ton; elle lui donne une assurance

et une fermeté que ne peuvent désormais troubler ni les cailloux imprévus, ni les œillades féminines, ni les coudoie-  
ments fortuits, ni les autres accidents de la promenade. Dans la rue, elle tient en respect la race fangeuse des caniches, fléau du pantalon. Est-ce là tout, Monsieur ? Oh ! vous n'en connaissez pas les plus précieux avantages. Faut-il se donner un air méditatif, et, vous le savez, c'est en bien des occasions une nécessité. Voyez, Monsieur, on place la canne perpendiculairement devant soi, on la soulève à la hauteur de la bouche ou des yeux ; de la pomme d'or qu'il faut toujours avoir choisie d'une extrême élégance, on frappe de petits coups brusques et inégaux sur le front ou sur les lèvres, ou, mieux encore, on a l'air de la ronger. N'est-ce pas là, je vous en prie, la pose du sage et du poète ? Voulez-vous figurer l'homme irrité ? au lieu de faire la moue et d'allonger et enlaidir ainsi vos traits, recourez à votre canne, donnez-lui un mouvement vif et saccadé ; qu'elle soulève la poussière et fasse danser les cailloux. Ignorez-vous donc que la canne est un infaillible moyen pour les correspondances secrètes ; avec ce bout d'argent, Monsieur, j'ai tracé plus de cinquante déclarations, donné plus de cent rendez-vous sans que la jalousie ait eu le moindre ombrage. Ajouterai-je que la canne, par les progrès de la civilisation, est devenue flageolet, fusil, épée et même tabouret ? Que de rhumatismes ne gagnera pas le peintre paysagiste s'il est obligé de s'asseoir sur la pierre froide ou l'humide gazon ! mais qu'il ait une canne ouvrante, il peut très-commodément et sans danger croquer le point de vue. Arme utile, la canne vous servira contre les attaques nocturnes, et vous pourrez avec elle improviser un concert à votre belle.

Vous médisiez de la canne, et ne comprenez-vous pas qu'elle est la base de l'ordre social et de la religion ? Si l'Autriche et la Russie ont de bonnes armées, c'est que leurs officiers ont la canne à la main. Qu'est ce, Monsieur, que la baguette du constable anglais ? une canne ; la crosse des évê-

ques ? une canne ; le sceptre des rois ? une canne ; et que serait un régiment sans son tambour-major ? Or, le tambour-major n'a de valeur que par sa canne. A quoi distinguez-vous un médecin ? au charlatanisme, sans doute, mais aussi à sa canne ; un berger ? à sa canne. Avez-vous vu les cinq Facultés en grand costume fourré, et recteur en tête ? eh bien ! Monsieur, les cinq Facultés, c'est-à-dire les sciences et les arts, ce qu'il y a au monde de plus noble et de plus sage, ont compris l'importance de la canne, chacune d'elles est précédée d'un massier, d'un homme portant canne. Qu'est-ce que la verge des huissiers ? une canne, Monsieur, une canne. A quoi M. de Balzac doit-il sa réputation européenne ? un peu sans doute à ses romans, mais surtout à sa canne. M. de Balzac, vive Dieu, celui-là comprend toute la poésie de la canne, il en a approfondi l'usage, il en a perfectionné la façon ; aussi, lorsque ses livres seront oubliés, ce qui ne peut tarder, son nom surnagera encore à califourchon sur sa canne. Avez-vous oublié tout le pouvoir de la baguette des sorciers ? c'était là le beau temps, l'âge d'or de la canne. Je pourrais ici accumuler les exemples, et je vous prouverais avec l'évidence mathématique que, de tout temps et dans tous les pays, on a reconnu à la canne une vertu secrète et puissante ; et vous l'appellez absurde ! et vous voulez la détrôner ! quoi ! plus de bâton de maréchal, plus de crosse épiscopale, plus de sceptre royal, plus de massue académique, plus de verge judiciaire ! Vandale ! Hottentot ! Pour moi, Monsieur, et je le dis avec la plus profonde conviction, je préférerais promener en public, avec un toupet défrisé, des bottes ferrées ou sans brillant, un habit de gros drap et formant des plis à la taille, ou bien même avec un pantalon sans sous-pieds ou une chemise dépliée, que de me promener sans canne. Au lieu donc de décrier un meuble utile à la vie, vous feriez mieux de vous conformer à la mode, d'acheter une canne, d'en étudier l'usage. Car la canne, oyez-le bien, est le signe certain du bon ton ; un homme sans canne n'est homme qu'à moitié.

Lorsqu'il eut fini ce beau panégyrique, mon jeune homme essuya de son blanc foulard les gouttes de sueur que l'enthousiasme faisait découler de son front ; il rétablit une boutonnière de cheveux défrisés, mit en ordre sa cravate et son jabot, puis il me dit : comprenez-vous maintenant ce que c'est que la canne ?

Je fus éti effet convaincu, et en quittant mon jeune enthousiaste, j'achetai une canne de quinze sous ; je dois l'avouer, je m'en suis parfaitement trouvé, et l'histoire des avantages que m'a donnés ma modeste canne de quinze sous pourrait donner l'idée de ceux que doit procurer un jonc des îles.

Tout cela m'est revenu, l'autre soir, en mémoire comme j'avais pris et manteau et chapeau, et que je me disposais à commencer mon grand voyage, pauvre voyage de flaneur. Au train dont je m'avance, il paraît encore bien loin de sa fin. J'ignore même s'il se commencera. Le temps était orageux, et je cherchais mon parapluie ; mais vainement je furetais dans tous les coins, soulevais tous les meubles, je ne le trouvais pas, et ma canne de quinze sous me tombait toujours sous la main. C'est alors que, fatigué de l'inutilité de mes recherches, je m'abandonnai aux souvenirs que je viens de redire. Mais enfin, au moment où je ne l'espérais et ne la cherchais plus, j'aperçus près de moi, sous mes yeux, sur ma table, mon sauvage parapluie. C'est ainsi que l'homme s'essouffle à courir bien loin pour atteindre un bonheur qui est sous sa main. Lorsque j'eus pris mon parapluie, je le considérai long-temps avec amour et me pris à rêver de nouveau.

Certes, si mon jeune dandy pouvait avec vérité faire un tel éloge de la canne et en montrer si évidemment la vertu, que n'aurais-je pas à dire du parapluie ? Avez-vous un parapluie ? ou plutôt, car en ce monde quel homme assez misérable n'a pas un parapluie ! savez-vous ce qu'est un parapluie ? avez-vous compté tous ses charmes ? savouré toutes ses voluptés ? l'avez-vous suivi dans les divers rôles qu'il est

appelé à jouer ici-bas ? Je ne dirai pas tout, car, en un sujet si riche, il faut savoir se borner et choisir. Mais d'abord écoutez une histoire bien simple et surtout véridique.

Amédée N... est un jeune homme d'esprit, plein d'instruction et fort ambitieux ; à dix-huit ans, il s'était forgé des chimères que fit évanouir bientôt la réalité. Il étudia le droit, puis, modeste stagiaire, il dépensait obscurément à Paris une rente de quinze cents francs, qui était toute sa fortune. Avocat depuis deux ans, il avait plaidé trois fois. Son premier client avait été condamné aux galères perpétuelles, le second à vingt ans de la même peine, et le troisième à dix années de réclusion. Ainsi découragé par ces pénibles résultats, il se sentit destiné, le pauvre diable ! à végéter toute sa vie avec ses monotones quinze cents francs, qui ne lui permettaient pas même de fumer le cigarre étranger ; car Amédée, tout patenté qu'il était, avait horreur du cigarre naturel. Après avoir fortement battu pour plusieurs femmes, son cœur s'était vu successivement abandonné, parce que sa bourse était légère. Aussi Amédée, seul au monde et ne pouvant réaliser ses rêves d'ambition, était le plus malheureux des hommes ; il dépérissait à vue d'œil ; les lettres qu'il adressait à ses amis étaient sombres et annonçaient un événement séricieux. Il a depuis avoué que pendant un an le suicide avait été son idée fixe, et que s'il n'a pas succombé, c'est qu'il avait une dette de tailleur à payer. Voilà de la probité ! Il se serait donc tué de désespoir, mais il fut sauvé, car il avait un parapluie.

Un soir d'hiver, il se livrait tristement à sa rêveuse promenade le long d'un quai où se pressaient à flots les Parisiens en toilette ; tout-à-coup survient une violente pluie ; Amédée, par un heureux hasard, avait alors son parapluie ; seul, peut-être en toute cette foule, il jouissait de ce précieux avantage. Il le déploie, et le voilà sous ce palladium, narguant le mauvais temps. Les beaux promeneurs, effrayés, fuient en tous sens. Amédée avait été si souvent éclipsé par le luxe insolent



des dandys et leurs dédaigneuses façons qu'il n'eut aucune pitié ; la pluie le vengeait en ce moment ; il était presque fier du facile triomphe que lui donnait le hasard, il en jouissait seul et en égoïste, et il se disait avec une joie ineffable : ô mou parapluie ! merci ! merci ! ô mon parapluie ! tu fais de moi un aristocrate d'une heure. Mais voilà que tout-à-coup s'avancent devant Amédée deux femmes élégamment vêtues et recevant toute l'ondée, car elles n'avaient pas de parapluie ; elles hâtaient le pas, car l'une d'elles était pâle et paraissait malade et souffrante. De ces deux femmes, l'une était une jeune fille de seize ans. Mon jeune avocat était galant, et quoiqu'il portât en ce moment le seul habit neuf de sa garde-robe, il offrit généreusement son parapluie aux belles inondées. Je laisse à juger la reconnaissance des deux dames : la belle enfant lui sourit avec une grâce infinie, et même adressa au jeune homme de douces paroles, de tendres remerciements, des éloges flatteurs. Bref, la galanterie d'Amédée lui valut l'entrée dans une grande maison ; il aima la jeune fille, il en fut aimé, et six mois après il devint son heureux époux. Le voilà maintenant riche et éloquent avocat ; il est électeur ; il sera éligible à trente ans ; peut-être il deviendra député, ministre.... tout cela, parce qu'il avait un parapluie.

Le parapluie pourrait donc suppléer avantageusement la raison de commerce *Villiaume et C<sup>e</sup>*, et tout au moins il est une excellente introduction en d'aimables sociétés. Lors donc que le plus léger nuage erre au ciel, hâtez-vous, prenez votre parapluie, sortez et attendez la pluie aux lieux les plus fréquentés ; dès que la première goutte a tombé, cherchez une jolie femme, une aimable fillette, pour inmoler en son honneur le lustre de votre habit fin, et, sur ma foi, vous en serez heureux. L'histoire d'Amédée vous le dit. Mais voici bien d'autres avantages du parapluie.

Et d'abord comme le crane et la physionomie, comme la toilette et l'appartement et la bibliothèque, le parapluie est

un critérium infaillible au moyen duquel on reconnaît l'individu. Son caractère, ses mœurs et ses idées sont contenues dans les plis de la soie, dans le contour des baleines et la façon de la canne. Le parapluie connu, l'homme est connu. Depuis l'épais riflard de l'épicier jusqu'au parapluie léger et mignon et coquet de la petite maîtresse, il y a des myriades de distinctions à faire, et, certes, elles n'échapperont pas à l'observateur impartial. En outre le parapluie peut toujours suppléer la canne et alors elle en a tous les avantages. Mais voici les plus nets profits que vous puissiez en retirer.

Vous êtes dans la rue ; il pleut. Le parapluie mollement appuyé sur l'épaule, vous vous abandonnez au *farniente* de la promenade, à ces délicieuses *flaneries* que je vous ai décrites, ou bien vous vous hâtez vers vos affaires. Oh ! mon Dieu, qui s'avance donc devant vous, que vous pâlisiez ainsi ? C'est un fâcheux, un bavard, un éternel ennemi des honnêtes penseurs. Il va vous raconter, en larmoyant ou en frémissant et en dissertant avec pesanteur, les suicides et les assassinats qui enjolivent la gazette du matin. Il vous dira le cours de la rente, les caquets intéressés des croupiers, le changement du ministère qui ne change pas, un bon mot de M. Dupin, le funambule grand-seigneur, un calembourg de M. Sauzet, le *Calon* lyonnais ; puis abordant la question étrangère il vous annoncera la grande défaite définitive de don Carlos, les armemens du Czar et l'engloutissement de Pékin. Gare à vous ! gare à vous ! Il ne vous fera pas grâce des nouvelles de coulisse, des intrigues de parterre, des grosses bêtises qu'il a lues dans le *Charivari* et vous serez à vous morfondre entre les griffes de son babil, heureux encore s'il ne vous entraîne pas dans un café pour vous dépeindre les yeux, les cheveux, la taille, les attraits cachés, l'esprit, le cœur de ses maîtresses et vous dire où il en est de ses vingt intrigues amoureuses ; combien d'œillades et de pressements de mains il a reçus hier, combien de douces paroles lui ont été dites tout bas. — Peut-être celui qui s'avance et qui vous effraie n'est

pas un ami bavard, c'est un lâcheux d'une autre espèce, un créancier criard ; une maîtresse abandonnée, que sais-je ? Les voilà près de vous, ils vont vous happer, vous poursuivre, vous assassiner de leurs plaintes. Vous ne les éviterez pas, car près de vous il n'y a pas la plus petite ruelle, la plus petite allée traversant, le plus petit café. Que faire ? Comment fuir ? Heureux mortel ! consolez-vous, vous avez un parapluie, vite ! un léger mouvement ! qu'il vous cache la figure et la taille, et vous êtes sauvé.

Vous promenez et vous pensez. Vous pensez à une spéculation commerciale, au nœud d'un roman, d'un drame, ou à quelque plaidoyer, ou bien vous faites des vers, ou bien aussi vous vous bâtissez un avenir chimérique, un *château en Espagne*. Mais vous êtes une de ces têtes légères qui courent au moindre vent, s'évaporent au moindre souffle, que le plus léger accident enlève aux réflexions. La vue d'une femme coupe le fil de vos idées ; un passant, bizarrement vêtu ou d'une étrange figure, vous fait baguenauder une heure ; un magasin de livres ou d'estampes, ou de joujoux enfantine, attire invinciblement vos regards. Vous serez donc bientôt distrait, et votre pensée vagabondera sans résultat. Mais vous avez un parapluie ! eh bien ! sous ce rempart puissant, vous êtes à l'abri. Les plus ridicules dandys, les plus jolies femmes, les plus bizarres étrangers, vous restent indifférents, vous ne voyez rien que vos pensées, et ainsi les pieds dans la fange, vous pouvez monter au ciel et vous asseoir sur les nuages. Le bruit des gouttes d'eau frappant la soie, vous produira, si vous voulez vous y prêter un peu, le même effet qu'aux Tityres anciens, le doux murmure de ruisseaux sinueux sur un lit de cailloux.

Avez-vous assisté à une cérémonie de mariage dans une des églises de Lyon ? Lorsque les deux époux sont agenouillés devant le prêtre, attendant la bénédiction nuptiale, deux proches parents tiennent suspendu sur leurs têtes un voile d'or et de soie blanche, qui retombant à droite et à gauche,

les isolé presque de la foule. C'est, m'a-t-on dit, le signe par lequel l'église enseigne aux époux qu'ils doivent habiter inséparablement ensemble et que leur union est indissoluble. Un nouveau marié me racontait, il y a quelques jours, que le plus doux moment de la cérémonie est celui-là, et que sans le respect dû au lieu saint et aux assistants, il eut embrassé sa femme de grand cœur lorsqu'il se vit seul avec elle sous le même voile..... Soyez sous un parapluie avec une femme aimée, l'effet est plus voluptueux encore, vous êtes seul avec elle malgré la foule des passants. Le parapluie alors est pour vous comme cette chaumière au milieu d'un bois ou d'un désert dont parlent les poètes et romanciers. Combien de timidités il a rendues audacieuses ! Combien de cœurs froids il a tout-à-coup embrasés ! Pour peu que vous donniez au parapluie une inclination suffisante pour cacher votre aimable compagne, elle ne craindra plus les regards indiscrets, vous lui direz sans l'irriter ce qu'elle n'eût pas autrement écouté, vous pourrez donner à vos regards une expression plus amoureuse ; et puis, Madame ou Mademoiselle est parée, elle se presse contre vous pour que pas une goutte de pluie ne tombe sur sa toilette. Quelle volupté de sentir son cœur battre contre votre bras, d'effleurer de votre haleine le satin de sa joue qui n'ose reculer. Oui, sans doute, ce serait une longue et intéressante histoire que celle du parapluie d'un Lovelace. Oh ! le parapluie ! le parapluie !

## VII.

J'allais continuer ainsi et dire combien le parapluie con-serve de fraches toilettes, combien il évite de rhumatismes, etc., etc., lorsque je fus arraché tout-à-coup de ma rêverie par cette brusque apostrophe : *Eh ! bien, damné, quand vous convertissez-vous ?* Je fus tout étonné de me trouver dans

la rue (car j'étais dans ma chambre en commençant ma méditation vagabonde), et de me voir en face de la mère Berthet. C'était elle, en effet, qui me rappelait à moi-même par cette sortie tant soit peu impertinente. J'aurais bien voulu me fâcher, car autour de moi l'on riait à mes dépens; mais comment se fâcher sérieusement contre la mère Berthet! Qu'est-ce donc que la mère Berthet?

La mère Berthet a soixante cinq ans environ. Mais ce n'est pas une de ces vieilles toutes blanches et cassées, vieilles grondeuses, accariâtres et radoteuses qui ne vivent plus que de souvenirs, à charge aux autres et à elles mêmes, pétrifiées dans un fauteuil, et en conversation perpétuelle avec leur chat ou leur épagneul. La mère Berthet est verte et forte encore; elle est active comme au premier bel âge. Ses cheveux rouges ou roux, selon le jour qui les éclaire, sont à peine mêlés de quelques cheveux blancs, A la voir s'avancer devant vous, droite, vive et alerte, avec son dandinement sémillant, vous diriez presque une coquette de trente ans. Son teint n'a plus, il est vrai, la fraîcheur et l'éclat; on pourrait même lui reprocher un luisant peu agréable à l'œil; mais sur sa figure mobile et éminemment spirituelle, treize lustres n'ont empreint que des rides rares et peu profondes. Ce bel état de conservation est-il dû aux essences et aux cosmétiques, aux mille pommades des boudoirs, hélas! la pauvre vieille elle n'en connût jamais l'usage, si elle est encore si jeune en sa vieillesse, c'est qu'elle fut toujours sage, dit-elle. Avis à vous, mesdames. Oh! il ne faisait pas bon lui lancer des œillades, lui dire d'amoureuses paroles, lui caresser la taille et vouloir l'embrasser, lorsqu'elle était encore à l'âge des amours! c'était en son jeune temps une rigoureuse et sauvage vertu que la mère Berthet. Elle raconte à qui veut l'entendre les chastes et pieux soufflets qu'elle distribua jadis aux galants audacieux, car elle était bien belle et les galants rôdaient autour d'elle pour captiver son cœur. Elle vous dira comme quoi un beau monsieur l'ayant, un soir, prise en ta-

inois dans une allée obscure et lui ayant demandé un baiser, elle refusa, comme la chaste Suzanne aux impudiques vieillards ; et, comme quoi le beau monsieur s'étant obstiné à le prendre, elle lui imprima saintement sur la joue la trace de ses dix ongles. Le beau monsieur en fut défigur<sup>é</sup> pendant un mois. S'il faut en croire la mère Berthet, et elle ne voudrait pas mentir, car le mensonge est un gros et vilain péché, la sévérité de ses principes ne s'est jamais démentie ; elle se maria, il est vrai, mais sans amour, comme bien d'autres femmes, et, mieux que les autres, elle ne chercha pas l'amour hors de son ménage. Jamais les bals ou les festins ne lui échauffèrent le sang ou l'imagination : elle n'a connu d'autres veilles que celles de la prière ou de la charité, d'autres douleurs que celles du cilice ou les remords de ses petits péchés véniels. Tous les soupirs qu'elle poussa furent des soupirs de confession, car son cœur ne battit jamais que de l'amour divin. Aussi faut-il l'entendre s'applaudir de sa belle santé. Elle en est fière comme d'un triomphe remporté sur Satan le malin. Elle se compare volontiers aux vieilles de son âge, non pas pour en tirer vanité mais pour faire ressortir la miséricorde divine ; et en les voyant si faibles, si malades, si courbés, si ridées, si chagrines, si effrayées, elle remercie le ciel de l'avoir rendue sage et dévote, car, en bonne et humble chrétienne, elle rapporte à Dieu sa sainteté.

La mère Berthet n'a pas de vanité féminine, oh ! non, sans doute, cependant vous trouverez peut-être quelque chose de mondain en sa toilette des dimanches. Alors sa taille est serrée presque coquettement ; sa coiffe blanche et plissée laisse sortir derrière la tête un chignon que la bonne et sainte femme semble étaler à dessein pour apprendre aux jeunes filles inexpérimentées que l'amour de Dieu ne blanchit pas les cheveux comme l'amour des hommes. J'ai vu même une fois, et j'en fus, à vrai dire, scandalisé, j'ai vu quelques boucles bien frisées, peut-être même pommadées,

s'échappant furtivement et presque honteusement sur le front de la mère Berthet. Je ne doute pas qu'elle ne s'en soit confessée. Un fichu bien propre et sagement épinglé cache la place où furent jadis des attraits fort séduisants sans doute; une petite collerette à la Henri IV borde le haut du fichu et cache à demi un teint fort appétissant il y a quelques quarante ans. O mère Berthet, en ce costume des dimanches, prenez garde, vous allez faire quelque jour un caprice. Méfiez-vous du bedeau et du suisse de votre paroisse, lorsque vous êtes ainsi parée.

Quelques malins, que Dieu leur pardonne! l'ont surnommée la *fee Urgèle*, et c'est ainsi, je crois, que l'appellent les gamins du collège; si le surnom est méchant, il est du moins bien trouvé. En concevant cette aimable grandeuse, Perraut prévoyait sans doute la mère Berthet, grande et sèche, droite et vive, bavarde et sermoneuse, vieille et bien conservée, toujours trottinant et toujours grommelant; telle était la *fee Urgèle*, telle est notre bonne dévote.

Depuis tantôt cinquante ans, la mère Berthet remplit en cette vallée de larmes, comme elle dit en savante qu'elle est, une mission apostolique. Elle s'est chargée de rappeler aux pécheurs la grandeur et la bonté de Dieu, les peines de l'enfer, les joies du paradis, la nécessité de la conversion prompte et vraie, et cela en pleine rue, en de longs et éloquentes sermons, embellis de citations latines toujours fort bien choisies, malgré son ignorance du latin, et pavés de phrases ascétiques et de couplets spirituels. Quelle est belle alors! sa voix haute et rapide tonne au gémissement méprisante ou caressante pour les impies qui l'écoutent; son geste multiplié et presque sublime ferait d'elle un Mirabeau femelle. Qu'on se plaise à lui débiter quelque hérésie bien grosse, quelque plaisanterie bien irréligieuse, que l'on fasse avec elle le Voltaire ou le Rensy, elle s'irrite, elle s'enflamme, elle s'échauffe en fuyant avec horreur: *Vade, vade retrò Satanas*. Elle ne traduit même pas pour l'intelligence de ceux qui ignorent

la langue de l'Eglise. Dites lui qu'elle fait bien d'être dévote, elle qui est vieille; mais que vous êtes jeune, que plus tard lorsque vous vous serez bien amusé, il sera temps de vous convertir. Oh! alors elle est admirable en son éloquence! elle accumule, avec une précipitation difficile à suivre, tous les exemples de morts subitement, qui disaient aussi qu'ils se convertiraient, mais qui ont été surpris par la mort, à la fleur de leur âge, au milieu des plaisirs, et qui brûlent maintenant dans l'enfer. *Ibi erit fletus et stridor dentium*, ajoute-t-elle d'une voix grinçante, et elle vous menace d'un sort pareil et finit par vous engager à rentrer dans le bercail et à chercher l'ananie, c'est-à-dire un confesseur. Et si vous lui répondez que la sainteté est un rude métier, que Dieu vous a créé trop faible pour être dévot, que s'il vous veut sage et pieux, il ne tient qu'à lui, il peut toucher votre cœur et le fortifier; elle s'emporte alors d'une sainte colère, elle vous développe, avec force figures, ces paroles latines qu'elle répète à tout moment : *Qui te creavit sine te, non te salvabit sine te.*

Mais elle ne prédique pas, elle ne chante pas seulement les louanges divines, elle cherche à faire régner Dieu sur la terre et dans ce but elle réprime avec succès tous les scandales. Qu'elle entende dans la rue un blasphème bien énergique de voiturier, elle se pose dramatiquement devant le pécheur, la tête haute, les deux bras sur les hanches et lui fait une sévère réprimande. Si le coupable se fâche et lui répond par des injures, elle gémit sur lui, mais dans son âme elle est contente, comme l'huissier des *Plaideurs*, car c'est là une mortification méritoire, un quasi-martyre qui lui aplanit les voies célestes. Si un ouvrier travaille publiquement un dimanche, un jour de grande fête, elle le menace de la vengeance de Dieu et lui raconte l'histoire de l'hébreu qui fut englouti pour avoir violé le sabbat. Un vendredi elle aperçut un pauvre enfant de quinze ans, décroisseur par état, qui dévrait à belles dents sur sa borne une chair scandaleuse. Le même Berthet veut arrêter le crime; elle s'avance, dou-



cement et par une marche adroite, derrière le carnivore garçon, et lui saisissant vivement et à l'improviste la viande pécheresse, la lance au milieu du ruisseau en poussant une exclamation de victoire. Le petit malheureux se fâcha tout rouge. Tiens, dit alors la mère Berthet, voilà deux sous, achète du fromage. Mais il faut l'entendre surtout lorsque, dans quelque allée obscure elle surprend un doux colloque entre deux amants et qu'elle entend le bruit de leurs baisers. Sa charité ne garde plus de bornes. Elle invective le suborneur, elle maudit la subornée, elle prédit à l'un le remords, à l'autre l'abandon et même l'infamie, et à tous deux une vieillesse décrépète, une mort prématurée et, après tout, l'enfer, l'enfer où il y a des cris et des grincements de dents, ibi erit fletus et stridor dentium. Elle logeait au dessus d'une malheureuse courtisane fort achalandée; et sa vertu ainsi que sa charité en étaient scandalisées. Tous les visiteurs qu'elle pouvait voir étaient apostrophés, sermonés, insultés par elle, et plus d'un jeune homme lui dû de ne pas mener à fin son voluptueux projet. Un soir la mère Berthet montait son escalier, portant sur sa tête un sceau plein d'eau fraîche, et c'était en décembre! un monsieur qui descendait tout ennuyé lui demanda où logeait la belle courtisane : Ah! vous êtes un de ces échauffés libertins, s'écrie la mère Berthet indignée, eh bien! je vais vous rafraîchir, et saisissant son sceau à deux mains, elle lui jeta toute l'eau sur le corps. Aussi, demandez à tout notre quartier, elle est l'effroi de tous les pécheurs qui l'habitent.

Quoique ses principes soient éminemment monarchiques, voire même légitimistes, la mère Berthet a beaucoup d'indépendance et peut-être de républicanisme dans le caractère. Elle ne relève que de Dieu et, au dessous de Dieu, de monsieur le curé et de Messieurs ses vicaires. Elle poursuivrait le vice et le péché jusques sur le trône. Pendant dix ans elle a sermoné régulièrement, matin et soir, un bon vieux prêtre, fort peu dévot, car il était octogénaire; tout en fesant son

lit et lavant ses assiettes elle lui reprochait son peu de ferveur et lui parlait sans cesse de la mort. L'excellent homme l'écoutait, riait et poursuivait sans peur son train de vie, ce qui désespérait la dévote et la faisait rougir pour l'honneur de la soutane. Un dimanche, pendant que les élèves du Collège entendait la messe, elle vit deux professeurs causer sur la place. Elle s'avance et leur dit avec une sainte colère en s'accompagnant d'un geste énergique : quoi! des payens pour élever des chrétiens! Ces deux messieurs ne s'en fâchèrent pas. Mais deux jours après, la bonne femme elle alla humblement leur faire ses excuses, s'avoua devant eux coupable de colère et de jugement téméraire, pleura presque son double péché et leur offrit en signe de repentir un bouquet formé de fleurs qui avaient pendant trois jours orné l'autel de la sainte vierge.

Pour tout cela, elle est appelée : vieille folle! et cependant moi qui ai ri d'elle et qui en ris souvent encore, je le dis en conscience; j'accepterais volontiers sa folie pour avoir ses vertus. La mère Berthet est une femme de charité; elle vit pour les malheureux et non pour elle. Pauvre, elle soulage et distribue plus de consolations que les nobles et riches quêtesuses des salons dorés, et tout cela sans faste, sans ostentation. Elle veille les malades, ensevelit les morts; je l'ai vu au chevet d'un moribond, j'ai été ému jusqu'aux larmes des soins affectueux, maternels dont elle l'environnait; il était fort peu dévot et elle ne lui dit pas une seule fois le mot de conversion, elle s'en fit aimer, elle adoucit ses derniers moments. Que de courage en cette femme! après avoir passé la nuit auprès d'un malade, elle reprend au matin ses pénibles et actives occupations de femme de ménage, toujours gaie, souriante, charitable. Lui arrive-t-il d'être chez de pauvres gens? au lieu de recevoir, elle donne les remèdes prescrits et que la misère ne permet pas aux parents de procurer; elle les achète elle-même de son argent et si elle en manque elle court chez ceux qu'elle connaît, demande à chacun un

sou , deux sous , et revient apporter la joie et la santé. Est-ce tout ? non , la mère Berthet a une autre branche d'œuvres charitables. Elle est la protectrice des jeunes servantes sans place et sans argent. Elle les reçoit chez elle , les nourrit , leur cherche et leur trouve bientôt une maison honnête ; pourquoi ? pour les empêcher de trafiquer de leur beauté. Qui pourra dire combien elle en a recueillies au moment où le désespoir allait les jeter dans la fange de la prostitution ? combien lui doivent d'être restées pures et d'avoir pu devenir d'heureuses épouses et d'honorables mères. Vieille folle ! disons nous , Oh ! vous ne la valez pas , mes belles dames , si savantes sur les bonnes manières. Nous ne la valons pas , généreux philanthropes auxquels il faut des bals et des souscriptions publiques pour nous arracher un écu.

### VIII.

Après m'avoir adressé la brusque apostrophe que j'ai citée plus haut , la mère Berthet n'attendit pas de réponse et elle continua sa route sans ajouter un mot. Elle avait rompu le fil de mes idées et , ne pouvant plus les reprendre , je me décidai à revenir chez moi. Il était six heures. Au moment où j'entrai dans le corridor , j'entendis un bruit inaccoutumé , et ces mots , prononcés par saccades , vinrent frapper mes oreilles. Quarante francs , Messieurs ! une fois , deux fois , quarante francs ! une fois ! Quarante-cinq ! Cinquante ! Une fois , deux fois , bien vu , bien entendu ; cinquante ! personne n'en veut plus ! une fois ! deux fois ! et lorsque j'entr'ouvris la porte , le commissaire cria : Adjugé ! C'était une encan de livres.

Eh bien ! soyez donc bibliomane infatigable et insatiable , à l'affût de toutes les ventes , flairant tous les décès des savants , furetant chez tous les bouquinistes , fouillant chez

tous les brocanteurs. Cherchez, faites chercher à grands frais, en tous pays, rapporter, entasser sur vos rayons qui plient tous les livres les plus rares et les plus précieux, acheter à grands frais des autographes et des manuscrits indéchiffrables, mais bien jaunis par la vieillesse, bien moisissés sur les bords; que les reliures en veau et en basane ou en maroquin s'étaient chez vous avec une éclatante profusion; pâlissez, maigrissez dans les savantes combinaisons de votre catalogue; mettez-vous à l'étroit dans vos vastes appartements encombrés de volumes; ruinez-vous! tuez-vous!... et pourquoi, je vous prie? Pour que cette bibliothèque, votre ouvrage chéri, formée avec tant de peines, de soucis et d'angoisses et à frais si énormes, cette bibliothèque, votre amour, votre idole, que vous entourez d'un religieux respect, d'une sollicitude paternelle, que vous caressiez d'un regard attendri, que vous eussiez défendue avec un héroïque courage, vienne ensuite par une déplorable décadence entre les mains d'un stupide héritier que l'*in-folio* épouvante, que l'édition *grand-papier* ne mit jamais en joie, qui ne connaît pas même, profane qu'il est, les voluptueuses délices de l'édition *princeps* ou de la reliure en veau et à filets d'or, héritier vendeur d'épices, ignare et stupide héritier, qui sait pour toute science : *cing et quatre font neuf, ôtez deux reste sept*; et qui, après vous avoir maudit, dans un blasphème impie, pour n'avoir pas conservé, en écus bien sonnans, ou placés en bonnes et sûres rentes, la valeur de ces volumes, les vend aux enchères, grand Dieu! par l'entremise d'un commissaire priseur, que Dieu lui pardonne! et dissémine ainsi en vingt pays, en mille bibliothèques, ces livres que tant d'efforts avaient réunis. Dissection désolante! douloureuse décomposition!

Pour moi, si j'étais bibliomane (et Dieu m'en préserve), je voudrais mettre pour clause à mon testament que ma bibliothèque passera intacte entre les mains d'un seul homme, choisi avec la même ciconspection, après les mêmes épreuves qu'emploie une tendre mère pour désigner l'époux de sa

fille adorée, j'ajouterais que ma bibliothèque ne pourra être aliénée qu'en totalité et en faveur d'un mâle remplissant certaines conditions bien soigneusement spécifiées et que la fragmenter sera pour le coupable perdre ses droits sur le tout. Car, enfin, une bibliothèque c'est la pensée, le système, l'œuvre intelligente d'un homme, sa véritable vie. Il faut du génie, un grand génie, un immense génie à un bibliothécaire ; et une bibliothèque bien faite vaut mieux encore qu'un sonnet sans défaut, vaut seule un long poème ! et n'est-ce pas un sorte d'assassinat que la dispersion d'une bibliothèque ? ne fait-on pas subir au défunt une seconde mort, une mort peut-être plus douloureuse que la première ?

La bibliothèque, vendue en ce moment dans un des appartements du Collège, avait été formée par soixante-cinq ans de pénibles recherches, et la voilà qui se détruit, pièce à pièce ; au bout de quelques semaines ces rayons si chargés de science n'auront plus que leur antique poussière. Le bon vieillard dont les soins avaient réuni tant de volumes n'eut, en sa vie, que cette seule passion, la bibliomanie. L'achat d'un volume le rendait joyeux pour tout un jour ; il allait s'asseoir à toutes les ventes ; il n'eut pas passé devant un bouquiniste sans faire subir à ses livres une minutieuse visite. Plutôt que de revenir chez lui les mains vides, il eut acheté des almanachs ou des cahiers de chansons. Aussi que de richesses enfouies dans ses chambres et ses greniers. Pas un auteur grec ou latin, pas un livre rare n'était absent, et presque tous étaient plusieurs fois répétés. Editions *Elzévir*, éditions des *Aldes*, éditions *Etienne*, commentaires en toutes langues, papiers de toutes qualités, formats de toutes grandeurs, reliures de toutes espèces. Le poète érotique dormait tranquillement à côté de Nicole ; le conteur graveleux, le diseur de gaudrioles étaient confondus avec les graves sermonaires et les sévères philosophes. Car c'était un jovial vieillard que ce bibliomane, malgré la passion qui lui rongait le cœur et lui vidait la bourse. Et Bocace ou l'Arétin ne le scandalisaient pas plus que Bossuet ou Bourdaloue. Aussi

aimait-il sa bibliothèque, riche de tant de genres différents ! il l'aimait comme un poète aime ses vers, comme un philosophe son système, comme un amant sa maîtresse. Il la regardait avec admiration, il en parlait avec enthousiasme, le froid octogénaire ! Sa générosité s'arrêtait devant sa bibliothèque. En face de ses livres il était dur comme un banquier. Hélas ! hélas ! il y avait là plus de vingt mille volumes, et maintenant.... Vanitas vanitatum ! vanité des bibliothèques !

. . . . .

## IX.

Je voulais ici décrire l'aspect singulier d'un encan de livres ; dire la physionomie de l'héritier, et les diverses espèces d'acheteurs, le bouquiniste aristocrate et le bouquiniste plébéien, le bibliophile et le bibliomane, les badauds à bourse vide et puis le crieur, le crieur, ce roi de la vente, ce héraut intelligent qui reconnaît au geste, à la bouche muette, au regard, le désir du surenchérisseur ; je voulais ensuite commencer enfin mon voyage, vous dire à chaque pierre une réflexion, à chaque boutique une histoire, à chaque café un chapitre. Je voulais en un mot flaner, flaner toujours avec vous, mais vraiment j'ai pitié et de vous et de moi. Ce bavardage vous fatigue et m'ennuie. Trêve donc, trêve aux mots.

Je me tais. Mais pour excuse à mon interminable pot-pourri me sera-t-il permis d'ajouter que dans un siècle où l'on voit pulluler tant de niaises histoires, tant de romans *narcotiques*, tant de drames à vous étouffer, au milieu de ce déluge universel de petits vers, et de grands feuillets, quelques pages ennuyeuses de plus doivent être pardonnées ; et puis, j'ai voulu me venger : j'ai dit comme le poète : *Semper ego auditor tantum !* Quoi ! toujours écouter ! et vraiment la vengeance était juste : jamais, en effet, on ne fut plus assourdi qu'aujourd'hui par le bruit de la littérature. Nous sommes en proie à la manie d'écrire.

Si, avant de me jeter sur la terre, Dieu m'eût consulté et m'eût dit : Tu vivras cul-de-jatte, goutteux, épileptique, ou tu ne vivras pas, choisis. J'aurais, sans hésiter, accepté la vie. S'il m'eût dit : Tu vivras sans avoir un seul baiser de femme, un seul verre de champagne, une seule confidence d'ami, ou tu ne vivras pas. J'aurais encore accepté la vie, car il peut y avoir du bonheur à contempler la folle comédie du monde. Mais si Dieu m'eût dit : Tu vivras écrivain, ou tu ne vivras pas, je me serais bien vite écrié ; le néant, le néant, je préfère le néant. De toutes les maladies chroniques ou aiguës qui se disputent et qui déchirent la charpente humaine, de tous les ennuis qui affadissent et tourmentent le cœur, il n'est pas, en effet, de maladie et d'ennui plus tenaces et plus douloureux que la manie d'écrire. La manie d'écrire, grand Dieu ! dès qu'elle envahit un homme, elle en fait son esclave, elle ne le quitte plus. Le jour, la nuit elle bourdonne à son oreille de tympanisantes symphonies. Aux fêtes, aux festins, elle le poursuit, le tient à la gorge, lui serre les flancs. Il résiste en vain. Le pitoyable malin est toujours là qui le force à creuser son cerveau, à disséquer son cœur : écris, écris encore. Si l'on demande du repos ; comme l'avarice, elle lui dit : debout ! et si le pauvre diable crie : merci ! comme le balancier de l'éternité, elle répond : toujours ! toujours ! Il blémit ! il maigrit ! ses doigts s'usent et se dessèchent ; sa tête s'épile, ses yeux se creusent, pauvre écrivain ! et son cœur est déchiré des plus cruels tourments. Car toute gloire lui fait envie ; tout succès qui ne lui revient pas lui est un perpétuel cauchemar. Esclave du public qui le bafoue souvent, il lui sourit, il le flatte, il le caresse ; il obéit à ses moindres désirs ; il est asservi à ses plus mauvaises passions. Le public aime le sang et l'adultère ; l'écrivain sâlit ses pages de sang et d'adultère. Le public aime le nouveau, le monstrueux ; l'écrivain enfante les plus ridicules et les plus infâmes systèmes, et cependant que d'angoisses ! si, malgré la grosseur de sa voix, il n'a pu percer le

bourdonnement de la foule, que de déchirements de poitrine ! que d'insomnies délirantes, si le public se moque ou si la critique impitoyable a pulvérisé l'œuvre de tant de peines ! Hélas ! hélas ! je le dis, la plus terrible des douleurs est la manie d'écrire.

Et d'ailleurs, dans ce siècle, elle est devenue une véritable épidémie. Il n'est pas de clerc ou de commis qui ne rêve, comme une apothéose, les honneurs de l'impression. Tout professeur a fait ou fera son édition et son commentaire du classique grec ou latin, après deux cents éditions et commentaires. Tout médecin invente un système ; tout journaliste une nouvelle organisation sociale. Le barbier lui-même se fait auteur, et, en aiguisant son rasoir, il effile aussi une larmoyante élégie. Quel jeune homme de dix-huit ans n'a pas en portefeuille quelque vaste et terrible roman, quelque drame sanguinaire ! L'écolier au collège conserve avec soin la satire que lui inspira le pensum de son maître, et il lui trouvera bien une petite place au moins dans le complaisant feuilleton. Tout petit administrateur, tout petit valet d'un petit grand homme nous gratifie de ses interminables mémoires, et l'on m'a parlé d'une courtisane du plus bas étage qui écrit en ce moment le troisième et dernier volume de sa vie. Ecrire est l'œuvre universelle. Nous sommes inondés de prose et de vers. La poésie, reléguée autrefois dans un saint et impénétrable sanctuaire, n'a plus d'asile aujourd'hui. Elle court les rues, burlesquement équipée. Elle connaît l'argot du vice. Les gendarmes l'ont saisie défilant le meurtre, et l'ont traduite en cour d'assises ; elle traîne le boulet au bague ; elle est montée sur l'échafaud.

Soyez donc prosateur ou poète, pour que votre œuvre soit comparée et souvent jugée inférieure à celle d'un assassin. Pressez-vous à la porte du temple d'Apollon. — C'est maintenant Mercure qui l'habite.

Ma foi, puisqu'il en est ainsi, vivent les ignorants et les sots ! sur ce, je me tais définitivement. LAURENS.



# Bibliographie Lyonnaise.



LETTRES A UN PARISIEN ,

SUR

## L'EXPOSITION LYONNAISE. ★



Voici une appréciation grave et consciencieuse de notre salon. Il était temps, en effet, que notre Exposition fit surgir une critique sérieuse, honorable et utile à tous. Car, jusqu'à ce jour, rien ne s'était adressé à l'artiste de façon à servir les intérêts de son talent. Nous avons eu plus de mots visant à l'esprit et à la malice que de bonnes raisons, plus de personnalités que de jugements bien déduits. Aujourd'hui, nous le croyons, la lacune est remplie. L'auteur des *Lettres à un Parisien* a noblement envisagé la question des arts à Lyon ; il l'a traitée sous un point de vue plus large et plus élevé qu'on n'a l'habitude de le faire ici. Il traduit à sa barre non seulement les artistes, MM. les feuilletonistes, les juges par état, mais encore le public et la cité lyonnaise elle-même. A chacun il dit ce qu'il croit la vérité, et cela avec tout le courage de l'écrivain qui accomplit une mission. Et vraiment il en faut du courage pour mettre de côté, en province, les petites considérations de personne et d'amitié, qui viennent à chaque instant arrêter votre plume ; il en faut pour faire triompher l'art aux dépens de quelques petits

(1) A l'imprimerie de la REVUE DU LYONNAIS.

amours-propres et de quelques intérêts de localité. C'était donc une grande tâche, et nous sommes heureux, nous qui l'avons revécue, de la voir réalisée par une main plus habile et une intelligence plus éclairée.

Comme on le verra, l'auteur de ces *Lettres* a profondément étudié notre ville. Il la sait dans tous ses replis les plus cachés, et il la fait poser sous nos yeux telle qu'elle est. Vous lirez plus bas les deux premières lettres qu'il a jettées comme une préface à sa judicieuse critique du Salon. Notre époque s'y trouve bien jugée. C'est encore aujourd'hui comme du temps du satyrique Boileau :

Quiconque est riche est tout. . . . .

Nous n'avons plus à présent d'autre aristocratie que celle de la fortune. L'industrie a tué la noblesse. Avec notre auteur, nous conviendrons que les nobles avaient autrefois l'amour et le sentiment des arts, mais à son tour il conviendra avec nous qu'ils ont bien dégénérés. Nos Echevins, si fiers de leur patrie, ne se reconnaîtraient guères dans leurs descendants, eux que l'on voyait toujours les premiers lorsqu'il fallait coopérer à quelque chose de grand et d'utile, lorsqu'il s'agissait d'une noble pensée ou d'un généreux sacrifice pour les intérêts et la gloire de la cité. Ouvrez la liste des sociétaires et cherchez y les représentants de la Noblesse. Maintenant comptez ceux du Commerce. A ceux-ci donc l'honneur de l'Exposition et la réalisation d'une société des Amis des Arts !

C'est un fait déplorable, mais il faut le constater, l'art n'a plus, à présent, d'intelligents appuis, et s'il se trouve encore quelques protecteurs dans les classes riches, il le doit, le plus souvent, au caprice de la mode, à un raffinement de luxe ou à un mouvement d'ostentation.

Notre éducation sous le rapport des arts est encore à faire. En attendant, il faut venir en aide aux laborieux efforts des quelques hommes de cœur et de progrès qui ont entrepris, avec zèle et dévouement, cette grande œuvre parmi nous. Tout début a ses difficultés et ses tâtonnements, et nous pensons que l'auteur des *Lettres* sur l'Exposition n'a pas fait une assez large part aux entraves et aux exigences qu'ont dû rencontrer les fondateurs de la Société des Amis des Arts. Ils ont eu à donner satisfaction à trop d'intérêts divers ; et c'était pour eux une question d'existence. Il leur fallait constituer d'abord, car c'est là un grand point en toutes choses. Les réformes arriveront avec l'expérience et le temps. La Société des Amis des Arts, nous aimons à l'espérer, dotera l'avenir des plus beaux fruits ; et les vérités que nous allons reproduire, tout empreintes qu'elles sont d'aristocratie et de dédain pour les *gens de commerce*, pourront plus tard, sans doute, imprimer à cette institution une nouvelle et salutaire direction.

LÉON BOITEL.

I<sup>re</sup> LETTRE.

MON CHER AMI,

Vous me demandez de vous entretenir du mouvement intellectuel de Lyon, cette ville remuante, sur laquelle depuis six ans ont été braqués les regards de la France; vous voulez que je vous donne une mesure de sa fermentation morale, et en quelque sorte une cote de ses produits artistiques. Hélas! nous ne connaissons guère ici d'autre cote que celle des soies ou des changes, et les produits des arts sont une marchandise peu estimée à Lyon, sans doute parce que l'intelligence des arts n'a que bien médiocrement pénétré à travers l'écorce de ses mœurs commerciales. La suite de cette lettre vous prouvera que cette triste vérité n'est pas une opinion éclose au hasard dans mon cerveau, mais le résultat de faits observés et appréciés.

Nous avons pourtant une Société des Amis des Arts et une Exposition de peinture qui a été ouverte au public le 10 novembre. La Société des Amis des Arts se compose de tous ceux qui ont voulu tirer de leur bourse la plus minime somme d'argent. Cet argent, récolté par un trésorier, a pour destination d'acheter annuellement un certain nombre de tableaux. Voilà le plan de l'œuvre dans toute sa simplicité;

ajoutez-y un président et un comité pour mettre à exécution les belles et louables intentions des souscripteurs, et vous applaudirez sans doute à cette entreprise locale.

Moi aussi j'ai d'abord battu des mains, malgré de vieilles et rancuneuses préventions. Depuis dix ans, le mot progrès résonne tellement à mon oreille, que l'existence de cette société me parut un pas de géant, jusqu'à ce que mes espérances, écloses sous l'aile de la théorie, se soient évanouies devant la pratique et l'inaptitude des hommes.

C'est certainement une chose bonne et honorable que d'aimer les arts. Combien de génies seraient morts étouffés par la difficulté de se faire jour, s'ils n'eussent rencontré un cœur né sous la même étoile?

Bénissons la main qui aide l'artiste dans l'enfantement douloureux de sa célébrité!

Il faut convenir que la noblesse d'autrefois avait l'amour et le sentiment des arts; elle comprenait que pour se maintenir au premier rang, tout ce qui passionne les hommes devait aboutir à elle. Aussi la protection qu'elle accorda aux arts fut-elle féconde en merveilles! nos monuments l'attestent, et cette protection se perpétua de race en race comme une partie précieuse du blason héraldique, se produisant toujours sous la forme d'un sentiment élevé. C'est que tout, dans ses habitudes, ses mœurs, ses traditions, était de nature à lui inspirer l'amour éclairé des arts. Et qu'on ne s'imagine pas que ce sentiment puisse naître de l'instinct ou de la bonne volonté. Il se rattache à un ordre d'idées particulières, et à un ensemble de faits propres à développer le sentiment de ce qui est grand et beau. Il y a quelque chose d'héréditaire dans les facultés humaines, d'héréditaire par le sang et plus encore par la contagion du milieu dans lequel on respire. Comment un homme, parti de rien, dont tout l'essor a été tendu pendant quarante années de sa vie, vers un but exclusif de fortune, se trouverait-il, par le seul fait de ce but atteint, nanti d'une série d'idées, de connaissances,

de qualités qui lui ont été jusque là étrangères. Véritablement cela est impossible ; car l'intelligence , si grande soit-elle , ne donne pas ce qu'elle n'a point appris ; le caractère n'efface pas non plus subitement les empreintes creusées par la destinée ; et l'existence du commerçant, qu'est-elle , si non une longue traversée de travail et d'économie, une idée fixe d'opérations lucratives ? A l'époque des cheveux blancs, à cette époque où tout en nous devient plus inflexible, quelle autre aptitude, quelle autre passion, pourrait tout-à-coup s'élever dominante, victorieuse à travers les flots de la vie !

Aussi rien ne me paraît étouffant dans les arts, rien ne me semble ridicule comme le patronage des gens de commerce. Si ce patronage se réduisait à quelques écus détournés du sanctuaire et jetés comme une folle dépense, à la bonne heure ! Mais non ! Quand le commerçant donne son argent, il veut toujours en retirer pied ou aile ; l'habitude de calculer le produit de toute somme, l'empêche de concevoir le plaisir de donner, dans un but désintéressé, but d'ailleurs dont il nie ou ne comprend pas bien l'utilité.

C'est à cette dernière cause et dans des applications diverses qu'il faut peut-être attribuer l'allanguissement et le prosaïsme de l'art. Depuis que la classe industrielle s'est emparée de la prépondérance sociale, la source des grandes inspirations va toujours s'appauvrissant. Les arts, cette manifestation de l'idéalité humaine, ont sans doute peur de livrer leurs sublimes rêveries au mépris du positif commercial ; la poésie reste cachée au fond des cœurs, ou bien, mettant bas sa honte et prenant patente, elle fait métier et marchandise de sa beauté. Sous les caresses du bourgeois, la prostituée a vu ternir l'éclat de son front ; elle se traîne, impuissante et malade, au contact de cette alliance monstrueuse, marchandant chacune de ses fantaisies, veillant sur ses allures et réduite au triste rôle de passe-temps.

Esclave, courbe donc la tête ! noble épouse, au lieu d'exalter les pensées de l'homme, fais des chansons pour endormir

les enfants du maître ! Que tes pinceaux n'aillent plus s'inspirer au foyer de ton ame appauvrie ! Barbouille des enseignes , pour que les œuvres pendent le long des rues , ignoble et lucrative galerie, ou bien travaille pour quelque musée de Versailles , espèce de bazar , où chaque œuvre portera le coin de la mesquinerie marchande et de la parcimonie constitutionnelle.

Ici , mon cher ami , cette pauvre poésie est encore plus maltraitée que chez vous. Lyon est un vaste laboratoire, enfermé entre les deux rives du Rhône et de la Saône, où, nuit et jour, l'homme spéculé ou entasse. L'idéalité pourrait-elle vivre au milieu de ce bruit incessant de rouages et de machines ? Sans doute , dans cette foule travailleuse , dorment enfouis des trésors d'imagination ; plus d'un poète meurt sans avoir promené sa plume ailleurs que sur un livre de caisse ; plus d'un grand peintre a dépensé sa riche organisation à chercher des dessins de schal ou de gilet. Voyez ! que de noms contemporains devenus illustres , parce qu'entraînés par la fièvre d'une nature indomptable , ils rompirent le ban de la volonté paternelle qui les avait enchaînés à une profession de manœuvre ! Mais il leur a fallu chercher loin du pays l'air nécessaire à leurs poumons. — En peinture , peu de villes ont fourni un contingent aussi nombreux et aussi remarquable ; Bonnefond, Guindrand, Flandrin, Guichard, Cornu, Orsel, Biard, Duclaux, Lemot, Legendre Héral et bien d'autres que je ne cite pas. Ces hommes, qui ont poussé sur le sol de Lyon, n'y ont trouvé, presque tous, qu'un soleil ingrat, et des affections inintelligentes. La mère nourrice en eut fait plus volontiers des commis de comptoir, et c'est à peine si elle leur pardonne d'avoir eu foi en leur génie.

Vous êtes étonné peut-être que l'autorité locale ne lutte pas contre l'esprit étroit des mœurs commerciales. Sans doute elle pourrait exercer une salubre influence, en prodiguant aux artistes les ressources d'une grande cité, en cherchant à attirer sur eux, par son exemple, la considération publi-

que. — Malheureusement, et surtout depuis les nouvelles institutions municipales, le conseil de la Commune est le reflet brumeux des opinions et des mœurs de la classe riche. La fortune et la vanité se disputent des fonctions, pour lesquelles il faudrait un homme doué des plus rares qualités du caractère et de l'esprit. M. Prunelle convenait, sous ce rapport, bien mieux que le maire actuel; il avait du moins de vastes connaissances, un zèle éclairé pour tout ce qui se rattachait aux sciences et aux arts, une appréciation exacte de l'esprit bourgeois, et une certaine inflexibilité, qui le rendait inaccessible aux mesquines influences.

Je ne crois pas que notre maire, M. Martin, possède les mêmes qualités. Son administration ne fait pas grand bruit, et ne se révèle à moi que par les affiches municipales et les ordonnances de proscription contre les chiens errants. Si je vous disais que M. Martin, disposant de toutes les propriétés communales, n'a pu mettre la moindre salle à la disposition de quelques artistes qui rêvaient l'établissement d'un Conservatoire de Musique. Tandis que Lille, Toulouse, Marseille, Montpellier, Nîmes, foudent à l'envi des écoles musicales, Lyon n'a pas un pan de mur pour abriter les tentatives individuelles faites dans la même pensée. Et pourtant il y a ici un vaste bâtiment qu'on décore du nom de Palais des Arts; dans un coin de ce palais sont relégués le Musée et l'école de Dessin. Devinez par qui ou par quoi est occupé le reste? — Par un cabinet d'Histoire-Naturelle, et par la Bourse. — La Bourse dans le Palais des Arts! Véritable symbole de l'amour de l'art dans notre cité! Sous les voûtes profondes, au-dessus desquelles dorment les œuvres de Rubens, on cote la rente, on vend des cotons et des huiles; la vaste salle, ancien réfectoire de couvent, bourdonne comme une ruche d'abeilles; à cinq heures du soir l'essaim commercial se réunit là pour continuer sa vie de travail et de lucre. La prière et le détachement des biens de ce monde ont été remplacés par la soif de l'or et l'égoïsme marchand. Je ne suis jamais entré dans cette grande salle, dont les parois

sont garnies de colossales figures de saints, sans m'apitoyer sur le sort de ces malheureuses statues; quel supplice pour elles, faites au silence claustral, à l'austérité de la règle, aux choses saintes, d'écouter dans leur immobilité forcée, toutes les infractions aux commandements religieux, qui se disent ou qui se font en ce lieu. J'ai peur quelquefois qu'il ne prenne fantaisie à l'une d'elles de descendre de sa niche pour aller saisir quelque Don Juan de l'épicerie. Hélas! le temps où la justice divine faisait marcher le marbre est passé, et l'on peut souffleter la morale publique sans craindre même la main de la justice.

Il y avait encore dans ce Palais des Arts bon nombre de galetas sans service. Sous l'administration de M. Prunelle, on en avait fait arranger un certain nombre qui furent livrés aux artistes les plus éminents pour leur servir d'atelier.

M. Martin vient de les en chasser; les empailleurs de lapins du Musée d'Histoire Naturelle, ne se trouvaient pas assez à l'aise dans la portion du bâtiment occupée par eux, on n'a rien trouvé de mieux, que de déposséder les peintres.

On pourrait s'amuser et rire de la nullité de nos potentats, si le public ne payait pas, en définitive, les sottises des rois. Mais quand on voit la destinée de la seule religion qui nous reste, celle des arts, livrée aux mains des Welches, le rire s'en va bien vite pour faire place au plus triste découragement. D'autant que dans cette religion d'élite, la foi et le fanatisme ne sont donnés qu'à un bien petit nombre. La foule n'adore pas les divinités de l'intelligence; peu lui importe qu'on les outrage ou qu'on les dépouille. Nul n'a pris souci que M. Martin vint décrocher au Musée de la ville ses deux plus beaux tableaux, deux chefs-d'œuvre de *Wander-Meullen*, pour en faire une offrande courtisanesque au Musée de Versailles. Lui-même probablement n'a connu la valeur de ce qu'il a donné, que par l'insistance de la demande, et il a donné comme il pourrait faire de quelque vieilleries de son patrimoine; peut-être dans cette aliénation d'un trésor apparte-



nant à la commune, n'a-t-il consulté ni le conseil municipal, ni le conservateur du Musée, tant la chose lui paraissait insignifiante : et nous avons, comme je vous le disais, une société des Amis des Arts dont M. le maire est président, et pas un de ses membres n'a poussé un cri d'indignation contre cette spoliation.

Je m'arrête ; aussi bien pourquoi s'appesantir sur des choses affligeantes. Si cette lettre vous offre quelque intérêt, je reprendrai la plume pour vous entretenir plus en détail du comité de la Société des Amis des Arts et de l'Exposition.

## II<sup>e</sup> LETTRE.

MON CHER AMI,

Le comité de la Société des Amis des Arts n'a pas été au-delà du but matériel de son institution. Il a pris ses attributions, tout bonnement, raz de terre, sans se demander si le mandat qu'il avait à remplir ne comportait pas l'examen des questions d'art, sous un point de vue plus général. C'était chose difficile que de se proposer un but moral, une direction d'intelligence et de réforme à accomplir ; et puis n'est-ce pas un des caractères de l'époque actuelle que de marcher au hasard dans toutes les voies ouvertes ? N'est-ce point là ce qu'il y a de désespérant pour ces esprits rêveurs, tourmentés de l'avenir, esprits malheureux et incompris, prophètes de douleurs, accusés de scepticisme parce que le présent heurte vivement les aspirations de leur âme, esprits de critique et de pénétration, toujours flairant la vérité et à qui notre siècle apparaît comme une *nouvelle plaie des ténèbres* ?

J'appartiens sans doute à ces hommes, car j'éprouve pour une nature de révolte, ou tout au moins d'opposition. Et, à vrai dire, la bonne intention n'est pas pour moi une raison sans réplique. Dans les choses où l'intelligence me paraît encore plus nécessaire que la conscience, je ne saurais professer le

respect des bonnes intentions. C'est pourquoi tout prêt que je suis à donner satisfaction à celles, pures et excellentes, sans nul doute, de la Société des Amis des Arts, je me permets d'avancer que l'utilité de cette société aura fort peu de portée sur l'avenir artistique de Lyon, parce que, si j'en crois l'opinion des artistes, son comité de direction n'a peut être pas l'ensemble de connaissances spéciales et d'idées générales, nécessaires à cette œuvre.

Toutes les fois qu'il s'est agi de peinture ici, on est parti de ce principe, qu'il fallait protéger la peinture en vue de la fabrique lyonnaise. Vous le voyez, l'esprit commercial ne peut jamais s'isoler de son propre intérêt et s'élever à l'amour de l'art en lui-même; on s'inquiète bien plus des dessinateurs de fabrique que des peintres, et, à vrai dire, ces derniers sont beaucoup moins nécessaires au négociant lyonnais que les autres.

Aussi, comme j'aime les choses franchement posées, je me demande pourquoi les efforts et les encouragements ne s'appliquent pas tout bonnement aux moyens de perfectionner cette partie essentielle de la fabrique lyonnaise. Pour cela il faudrait simplement multiplier les facilités d'enseignement et le circonscrire dans les études purement nécessaires. Mais il faudrait bien se garder d'ouvrir à deux battants les portes de la science, il faudrait ne pas éveiller l'organisation sommeillante du jeune artiste, en lui présentant la palette et le pinceau, comme un autre miroir magique, et alors pourquoi un Musée, pourquoi des professeurs de peinture historique, pourquoi une Exposition, pourquoi M. Bonnefond? — M. Thierriat et deux ou trois autres suffiraient.

Mais non! on veut à toute force avoir l'air de protéger les arts: c'est là une manie de grand-seigneur, que la riche bourgeoisie ne saurait laisser sans imitation. Le *bourgeois gentilhomme* est devenu, pour nous, un tableau de mœurs bien autrement vrai qu'au temps de Molière; et que de gens prétendent protéger les arts de la même manière que M. Jourdan fesait de la prose!

Acheter des tableaux est bien, surtout si on sait choisir ; mais ce n'est qu'un des moyens secondaires de protéger cette partie de l'art. Ce n'est-là, pour ainsi dire, que donner du pain à l'artiste ; il y a au dessus de ces nécessités vulgaires, des appétits d'ambition et de cœur, bien autrement essentiels à satisfaire, parcequ'en eux réside le mobile de la création. L'idée St-Simonienne était belle de poser l'artiste comme le prêtre de la religion nouvelle. Son rôle en effet devrait être grand ; car la parole de Dieu est véritablement en lui. Quand le bourgeois fléchira le genou devant cette puissance divine, il ne sera pas besoin d'une autre protection. L'art accomplira d'aussi grandes destinées que par le passé.

Brisez, brisez les mille liens qui garottent l'imagination de l'artiste ! Balayez autour de lui le limon de dédain et d'humiliation dans lequel étouffe son génie. Quand son inspiration l'emporte au dessus des nuages, ne le faites pas retomber lourdement sur la terre, comme un cerf-volant dont vous coupez la corde. Qu'il soit le bien aimé de vos femmes, l'enfant de votre amour, l'orgueil de vos rêves. Que votre enthousiasme fasse bouillonner le sien, et lorsque, tout trempé de sueur, il vient chercher son salaire de gloire, ne le mettez pas en face de votre égoïsme ou de votre ignorance.

Laurent de Médicis était plus fier de Michel-Ange, que de la pourpre royale, et les anges de la Chapelle Sixtine émurent le monde en saints transports. Michel-Ange ! il est encore vivant à Rome, tandis que tous les Papes dorment dans leurs caveaux. Moïse raconte sa gloire. Mais, en ce temps, grands et petits s'agenouillaient devant l'artiste. Car dans la pensée des hommes le génie semblait le plus noble patrimoine de l'humanité, patrimoine légué à quelques uns, de siècle en siècle, comme aux premiers nés de la famille. — L'humanité n'était point un vain mot, exprimant l'ensemble des individus, c'était l'arbre où fermentait la vie sociale, vigoureuse, poussant au loin les innombrables rameaux de sa verte vé-

gétation, enfantant le génie, comme le fruit splendide de la sève commune.

L'arbre, certes, n'est pas mort, mais les générations présentes ont poussé le long de ses racines, frères rejetons, se disputant l'air et la place au soleil, arbustes solitaires, accomplissant leur vie végétative. Où est la fleur lumineuse dont le parfum réjouissait la terre? où est l'artiste, fruit de la sève humaine, auquel tous venaient mordre pour désaltérer la soif de leur intelligence? Cherchez-le parmi les broussailles du chemin; à peine si le passant daigne jeter sur lui un regard d'ignorante curiosité.

C'est que bien peu comprennent que l'art est une question sociale, dont la solution ne peut pas s'isoler de toutes celles qui s'agitent dans les entrailles de la société actuelle, et que sur ce point, comme sur les autres, nous sommes (le terme est consacré) dans une époque de transition. — Temps de décomposition qui doit nous conduire à de merveilleuses destinées! — Travail laborieux, semé de douleurs et d'avortements, que les St-Simoniens ont caractérisé avec leur dénomination d'époque critique; et dans cette transformation qui s'élabore, la mission de l'artiste est grande; car il lui a été donné d'agir sur tous les sens de l'homme. Le prêtre ou le philosophe parlent à sa raison, le poète soulève les émotions du cœur et lui révèle les pensées les plus intraduisibles. Le prêtre est à demi-mort sous les ruines de la foi affaiblie, le philosophe a parcouru jusqu'au plus petit sentier du raisonnement, et chacun de ses pas rencontre l'empreinte de pas antérieurs; le poète seul monte si haut, qu'il découvre l'horizon sans borne de l'infini, et peut-être sera-t-il le messager de la bonne nouvelle!

Vous trouverez sans doute, mon cher ami, et vous aurez raison, qu'à propos de la Société des Amis des Arts, je m'envole aussi dans les champs de l'infini. C'est que j'aurais voulu lui communiquer un sentiment plus complet de la mission qu'elle s'est donnée. N'est-ce pas se réduire à bien peu que

de circonscrire son action à l'achat de quelques tableaux, pour les disperser entre les plus heureux des sociétaires. Détestable combinaison d'ailleurs, qui livrera au hasard l'avenir des plus beaux tableaux de l'Exposition! Qui sait quel maître doit leur donner le sort, et plus d'un est déjà à jamais perdu pour le public. Ne valait-il pas mieux convier les artistes à des ouvrages d'art dont la propriété et la conservation eussent été plus tard confiées à la ville?

Pourquoi n'aurait-on pas mis au concours l'embellissement des monuments publics sur des sujets pris dans l'histoire de Lyon? Quel enseignement pour les masses et quel mobile pour les artistes! Il ne manque pas de murs à couvrir dans le palais Saint-Pierre ou à l'Hôtel-de-Ville; en fouillant dans les souvenirs de notre histoire locale, que d'images comme celles de Jacquard et du major Martin à reproduire! que de monuments de reconnaissance à élever à de grandes vertus oubliées!

Mais pour cela que faudrait-il? des hommes, parmi ceux qui conduisent le monde, des hommes comme Laurent de Médicis, des hommes comme Jules II, comme Paul III...

Mais venez! entrons au salon, cela vaut mieux que de disserter en vain; je n'aurai plus qu'à vous raconter et à chercher à pénétrer avec vous dans la pensée intime qui a présidé aux travaux que nous allons visiter; je tâcherai de vous initier à toutes les ambitions de l'artiste; spectacle digne d'intérêt, même quand le succès manque à l'œuvre!

EXPOSITION

DE

**LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.**



**3<sup>e</sup> ET DERNIER ARTICLE.**

La réorganisation de la Société des Amis des Arts, déclarée impossible par quelques-uns, bien difficile pour tous, a beaucoup occupé notre cité travailleuse, qui, la regardant comme utile au mouvement d'émulation industrielle, l'a accueillie avec empressement. On s'est porté en foule à l'Exposition, on a beaucoup dit, beaucoup écrit sur son plus ou moins de mérite, mais on a peu songé à tout ce qu'on devait aux hommes honorables, qui, sentant qu'il y avait dans l'art en lui-même un moyen puissant de civilisation et de perfectionnement social, ont voulu que notre société n'y restât pas étrangère, et ont consacré leurs soins et leur talent à cette belle et bonne œuvre. Félicitons-nous de voir cette haute mission aux mains de gens dignes de la comprendre sous tous ses rapports, et espérons qu'ils trouveront, dans la reconnaissance de leurs concitoyens, le prix de leurs généreux efforts.

Après huit jours de clôture, le salon s'est r'ouvert avec

quelques heureux changements dans la disposition des tableaux déjà connus, et quelques augmentations, parmi lesquelles il faut citer d'abord un *Intérieur de Couvent*, de Granet. Ce maître, que son tableau de *Stella* plaça au premier rang, fut long-temps le seul émule, le seul rival peut-être que Bouton eût à redouter. Cependant une malheureuse tendance à se recommencer, la raideur systématique de ses productions, l'affectation des tons noirs dans ses contours et dans ses vigueurs, lui fit perdre un peu de la faveur dont il jouissait parmi les artistes et la partie éclairée du public; mais depuis, le *Cloître d'Arles*, la *Religieuse malade*, la *Justice de paix en Italie*, et surtout le *Rachat des Captifs*, production capitale, dans laquelle on retrouve toutes les qualités de son admirable talent, sans la moindre trace de ses anciens défauts, lui rendit tous ses amis et vint mettre le sceau à sa réputation. On pourrait peut-être reprocher au tableau que Granet nous a envoyé un peu d'infériorité dans la touche et quelques figures assez médiocrement dessinées; mais, séduit d'abord par la magie du coloris et surtout par la largeur et la richesse de la lumière, on n'a pas le temps de critiquer, on est pressé d'admirer ce jour qui illumine les stalles, le parquet, et surtout cette partie d'en-haut du tableau, où le soleil se glisse et se joue dans l'air que traverse ses rayons; tout cela est rendu avec tant de vérité, qu'on oublie, en le voyant, qu'on a déjà applaudi vingt fois le même effet dans ses compositions. D'un ton franc, d'un aspect harmonieux, largement calculé, ce tableau est d'un mérite incontestable.

M. Duclaux a exposé quatre paysages qui rappellent le bon temps de l'école de Lyon, où la peinture léchée, limée au blaireau, refroidie par un fini égal dans tous ses plans et dans tous les objets, enlevait le suffrage universel. Sans doute un ouvrage fait pour être vu de près doit être plus travaillé qu'un tableau de grandes dimensions; mais il ne faut pas éteindre, tuer sa touche, à force de polir. M. Duclaux, peintre spirituel d'ailleurs, a une couleur grise, morne, qui nuit

à son pinceau , souvent délicat , mais jamais énergique , et ôte à ses tableaux tous les avantages qu'ils pourraient tirer de ses jolis animaux et des charmants détails dont ils sont pleins. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

On a , selon nous , critiqué avec plus de sévérité que de justice les tableaux de M. Guichard. Sans vouloir nous faire les défenseurs des erreurs où tombent quelquefois les plus beaux talents , nous dirons cependant que si le sujet , qui , en poésie comme en peinture , est un point principal , avait été autrement choisi , ses tableaux auraient trouvé moins de gens prêts à affirmer qu'ils étaient mal peints. Un tableau dont la composition est seulement intéressante , séduit toujours la foule , quelque soit le mérite de son dessin ; mais elle se montre bien autrement exigeante pour un sujet d'une haute portée ; elle veut que rien ne soit choquant , que l'expression des personnages , que leur pantomime sôit vraie , et que le drame soit bien combiné. Sans doute ces qualités ne se trouvent pas toutes réunies dans les tableaux de M. Guichard , mais il faut avouer cependant qu'on y voit partout qu'il pouvoit faire mieux , et que s'il s'est trompé , il s'est trompé en homme habile qui prendra sa revanche au premier jour.

Les paysages sont en grand nombre au salon , et ce qui est digne de remarque , c'est qu'il y en a beaucoup de très-bons , peu de médiocres , et point de tout-à-fait mauvais. Les Genevois en ont envoyé quelques-uns , dans lesquels on retrouve tous les défauts et toutes les qualités de leur école , à la fois trop calomniée et trop vantée. M. Diday , l'un des artistes genevois le plus fécond , choisit bien ses sites , et recherche les grands effets ; le mouvement de ses lignes est heureux , mais les yeux sont éblouis et non séduits par son coloris , plus éclatant que vrai. Quand il se sera blâsé lui-même sur ses teintes exagérées , et il a trop d'esprit pour ne pas en venir là bientôt , il se souviendra que le paysage ne saurait être estimé pour le trait seul , et que , quelque



excellent qu'il soit, le coloris, s'il n'est vrai, le tuera toujours. En général, ses tableaux plaisent à la foule, c'est un heureux privilège de l'*abus* dont M. Diday fera bien pourtant de se méfier. Nous oserons étendre ce conseil à M. Calame, qui, dans un autre genre, n'est guère plus vrai que M. Diday. Nous connaissons de lui de jolies aquarelles, à quelques défauts près, qui tiennent à son système de paysage.

Un site bien connu des artistes, *une vue de Sallenche*, a été envoyé par M. Georges. Ses contours sont peut-être un peu durs, son ciel et ses fonds un peu lourds ; mais sa couleur est plus vraie que celle de la plupart de ses compatriotes ; nous l'en félicitons et l'engageons à ne pas se laisser entraîner par les routines d'école.

Parmi les paysagistes lyonnais, nous parlerons d'abord de M. Désombrages, dont jusqu'à présent les productions nous étaient inconnues. Il y a selon nous un principe fondamental en paysage, c'est de faire valoir la distance des fonds, par la grandeur et la simplicité des premiers plans ; l'application de ce principe crée pour l'artiste une difficulté dont il nous semble que M. Désombrages ne s'est pas bien rendu compte ; cependant ses tableaux annoncent un talent que le temps mûrira ; vrai dans sa couleur, il tombe parfois dans un peu de crudité, et ses figures ne nous paraissent pas assez solidement dessinées ; mais les effets généraux sont bons, et nous signalerons des détails d'arbres et de terrains qui attestent de la facilité de son pinceau.

Nous avons remarqué quelques tableaux de M. Achard, de Grenoble. Un grand sentiment de la lumière, de l'originalité dans l'ajustement des lignes, des terrains modelés avec fermeté, décèlent chez cet artiste une heureuse organisation, soutenue par de bonnes études.

M. Guindrand nous a donné plusieurs paysages, où se retrouvent, à un haut degré, toutes les qualités de son talent. Adresse de brosse, fermeté de touche, entente bien calculée des effets de la lumière, rien n'y manque. Le soin avec le-

quel il supprime tous les détails qui pourraient éparpiller l'attention et nuire à la séduction qu'exercent ses tableaux au premier aspect, fait autant d'honneur à son esprit qu'à son talent. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

M. Fonville a exposé un assez bon nombre de paysages, auxquels il nous semble qu'on n'a pas rendu toute la justice qui leur était due. Timide dans sa couleur, parce qu'il voit peut-être autour de lui avec quelle facilité on en abuse, il n'ose pas assez; mais si ses tableaux manquent un peu d'effet, ils sont pleins de jolis détails, que ceux qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à l'art doivent apprécier.

Il y aurait peu de chose à ajouter à sa *Vue de Saint-Cyr* et à celle de *Vicovaro*, pour en faire deux forts bons tableaux. Quelques échos d'une lumière un peu chaude sur les masses d'arbres, et dans les parties saillantes, suffiraient pour leur donner le brillant d'aspect qui leur manque, et qui bien souvent décide le succès dans des tableaux moins beaux que ceux de M. Fonville.

Les paysages que M. Leymarie a exposés attestent de ses progrès: un charmant dessin, destiné sans doute à servir de titre à un album, nous a paru exécuté avec un goût et une adresse remarquables.

Paris n'a pas manqué à l'appel fait au nom des arts, et MM. Lapito, Viard, Justin Ouvrié, Thuillier, Mercey, nous ont envoyé quelques tableaux, pour l'éloge desquels il faudrait plus d'espace et de temps que nous n'en avons à notre disposition.

La révolution, avec sa réforme inintelligente et son imitation fautive et forcée de l'antique, a détruit notre ancienne et belle école de sculpture; nous ne sommes pas encore parvenus à l'égaliser. De cette époque jusqu'en 1820, on ne peut citer que quelques gracieuses productions de Chaudet, quelques bas-reliefs de Moitte, et, en petit nombre, les œuvres de Bosio; on ne peut rien dire des beaux ouvrages de Rolland, qui ont passé inaperçus; mais depuis quinze ans, des

morceaux d'une sculpture forte, accentuée, vivante, ont paru avec d'autant plus d'éclat, qu'interrogeant les besoins et les sentiments de leur époque, ils n'ont pas cherché à faire revivre les souvenirs éteints de l'art antique; les enseignements de la civilisation moderne, en amenant un courant électrique qui se précipite vers l'avenir, ne laissent plus aux imitateurs des écoles payennes qu'un froid squelette sans ame et sans vie. M. de Ruolz, nourri de l'étude profonde des maîtres de tous les temps, en profitant des précieux avantages d'une expérience acquise, s'est bien gardé de négliger ceux que lui offrent son époque; homme d'esprit et de goût, il a su, comme David, placer la statuaire dans nos mœurs; nous ne voulons pas dire par là que le monde aime la statuaire, elle restera long-temps une langue que peu de personnes comprendront, et que ce peu de personnes comprendront chacune différemment; mais on peut raisonnablement espérer qu'elle marchera à pas de géant, si elle rencontre partout des interprètes aussi habiles que M. de Ruolz. Nous avons vu dans son atelier les deux bustes qu'il a mis à l'Exposition. Celui de M. de L., quoique bien étudié, nous semble un peu lourd de galbe, et, par la grosseur de la tête et par l'épaisseur des attaches, nous paraît rappeler un peu la sculpture romaine du second siècle; les cheveux traités largement sont d'un effet heureux sans trop de recherche. Le buste de M<sup>me</sup> de G. est gracieux sans manière, et toutes les parties de son marbre nous semblent prises dans un sentiment plein de simplicité et de naturel. Ses pochades en terre dans lesquelles il faut admirer l'esprit qui a présidé à leur composition allégorique seront fort remarquées quand elles seront exécutées dans la dimension pour laquelle elles ont été conçues.

Les bustes de MM. Grognard et Jacomin font honneur au ciseau de M. Legendre Hérald, mais nous voudrions, dans celui de M. Jacomin, plus de style et de noblesse. Cette reproduction, plus que fidèle des défauts de la nature, donne

peut-être quelque chose de trivial à une œuvre fort bonne en elle-même. Le buste de M. Gognard nous a paru d'une touche plus large, plus franche, plus vivante, bien accentuée; sans charge et surtout pleine de naturel; cette qualité est si rare dans les représentations de la nature, quelle ferait oublier l'absence de beaucoup d'autres.

M. Fratin nous a envoyé quelques-uns de ses admirables animaux; ses chevaux seuls ne seraient pas irréprochables, s'ils n'étaient *portraits*; les modèles offraient sans doute les légères imperfections que nous avons cru remarquer dans les sabots et les paturons du cheval anglais. M. Fratin comme Barye, n'a pas suivi le système des anciens, dans la manière de traiter les animaux, qui n'exprimaient les accidents du pelage que par ceux du marbre, ni celui des modernes, qui, comme Benvenuto Cellini, rendait par le travail toutes les aspérités de la nature; il a pris un moyen terme entre ces deux genres; le pélage n'est pas fouillé à fond, mais seulement indiqué pour suffire à l'imitation, et ne pas nuire aux mouvements des muscles.

Il est un peintre vis-à-vis duquel nous n'avons voulu nous permettre ni la louange ni le blâme; non que notre amitié pour lui nous rendit injuste dans la distribution de l'une ou de l'autre, mais parce que ses productions sans charlatanisme, et surtout ses fortes et consciencieuses études d'animaux ont trouvé d'assez bons juges dans la partie éclairée du public, pour nous dispenser de tout soin à cet égard. Nous ne voulons point parler des arrêts rendus par les journaux, dont malheureusement la compétence est en général très-contestable; que ce soit ignorance chez les uns, esprit de coterie chez les autres, considérations personnelles chez tous, aucun écrit en matière d'art, ne peut être ici rigoureusement impartial; dans une ville où tous les intérêts, tous les amours-propres sont si étroitement liés, il faudrait bien du courage pour oser être tout-à-fait vrai; ne pouvant hasarder la plus légère critique sur telles réputations faites par la foule ou un

mot d'encouragement, à tels artistes qu'elle rejette, on se renferme dans de froids aperçus généraux qui n'apprennent rien à ceux qui savent, et qui n'offrent à ceux qui ne savent pas, que l'enqui d'insipides répétitions ; et d'ailleurs, s'il se trouvait quelqu'un d'assez hardi pour passer par-dessus ces considérations, sa témérité serait-elle la preuve qu'il possède les qualités exigibles dans un écrit qui se présente au public avec le but avoué de guider son goût et ses jugements ? Ne faudrait-il pas alors, que, dans une analyse sévère et raisonnée, chaque œuvre, prise séparément, fut jugée d'après les principes de l'art, aidés d'une habitude d'observation, d'un goût sûr, formé par l'étude des chefs-d'œuvre antiques, des productions des grands maîtres, et par la fréquentation assidue des ateliers ? On demandera qu'une certaine pratique des secrets du métier permette au critique, en signalant un défaut, d'indiquer les moyens de l'éviter. Toutes les qualités dont nous ne signalons que les plus indispensables, pour juger du mérite d'une Exposition, sont-elles donc si communes, pour que tout individu qui peut écrire un feuilleton ou une brochure, en soit nécessairement doué. A Paris même, où ceux qui écrivent sur les arts sont proportionnellement moins nombreux qu'à Lyon ; combien l'ont fait avec succès ? L'un n'a guère porté ses jugements, justes d'ailleurs, qu'à l'aide de plaisanteries d'ateliers ; l'autre froudeur et tranchant, quoique fort habile, a plus écouté ses sympathies que la justice. Le reste s'est traîné sur leurs traces. Il n'y a donc guère que Ch. Lenormand, qui, de nos jours, a fait sur la peinture, quelque chose de réellement bon et utile. Mais faudra-t-il donc rester muets en présence d'une Exposition, parce que l'homme capable d'en parler sciemment nous manque ? Tout individu, quelque médiocrement organisé qu'il soit, n'a-t-il pas le droit de se prononcer sur les œuvres adressées au public ? Nous vous l'accordons, s'il nous donne son avis comme l'expression de son goût, mais nous ne voulons pas que, le formulant dogmatiquement, il le donne au public comme ju-

gement sans appel. Les gens de goût font bien vite justice de cette amusante manie de se constituer juges infaillibles d'un art dont on ne sait guère que les termes, et nous n'en parlions seulement pas, si elle n'avait le grave inconvénient, en déconsidérant la critique des journaux, de rendre les artistes complètement indifférents à leur blâme ou à leurs éloges.

Nous, qui pensons que pour juger et parler du mérite d'un Salon avec quelque succès, il ne serait pas trop de toute la science de Dufrenoy, Webb, Jean Cousin, Watelet, Reynold et tant d'autres, de la verve de Diderot et du goût sûr de David, nous n'avons pas la présomption de venir rectifier les jugements déjà portés, encore moins celle de vouloir rien enseigner à personne; nous donnons seulement notre opinion personnelle, sans autre droit pour la manifester qu'un amour profond de l'art et le sentiment de notre infériorité.

Nous n'avons pas eu le loisir de jeter sur cette sèche nomenclature quelques ornements capables d'en dissimuler l'aridité; mais nous nous sommes efforcés d'être justes pour tous, ce qui était difficile, résolus que nous étions à ne pas soulever de polémique; mais quelque soit la manière dont nous avons rempli notre tâche, nous sommes sûrs que si on peut accuser notre ignorance, on ne pourra au moins suspecter notre bienveillance et notre équité.

M<sup>lle</sup> Jane Dubuisson.

# L'Art à Lyon en 1836<sup>1</sup>.



## REVUE CRITIQUE DE LA PREMIÈRE EXPOSITION

DE LA

*Société des Amis des Arts.*

---

Aucun succès n'a manqué à la Société des Amis des arts ; ni l'éloge ni le blâme ne lui ont fait défaut ; tous les journaux de Lyon, grands et petits, et même le *Courrier de l'Ain*, ont publié une série d'articles sur sa riche Exposition ; deux vaudevillistes s'en sont emparés pour la faire comparaitre en personne sur la scène du Gymnase, et trois brochures ont fait feu sur elle de toute la grosse et petite artillerie de la critique.

On ne fit jamais plus d'honneur à l'Exposition du Louvre. C'est ainsi que débute l'auteur de *l'Art à Lyon*.

L'art à Lyon ! voilà deux mots bien étonnés de se trou-

<sup>1</sup> Chez tous les libraires. Prix des deux livraisons : 2 f. 50 c.

ver accouplés ensemble. Cette alliance, y a-t-il en effet si long-temps qu'on l'aurait cru possible. L'art vient d'opérer au milieu de nous une merveilleuse révolution, révolution toute pacifique, toute au profit de l'intelligence. Pendant deux mois notre Exposition de peinture a amené une foule sans cesse renaissante devant les tableaux de nos artistes ; pendant deux mois, nos concitoyens, naguères si exclusivement livrés aux intérêts matériels, se sont émus au nom de l'art, et l'ont soutenu et encouragé de leur souscription ou de leur modeste offrande. C'est un grand progrès ! Le commerce et l'industrie ont enfin compris que l'art ne devait plus être traité par eux comme un étranger, comme un Paria, mais comme un frère, comme un ami. Peu à peu l'amour des arts passera des yeux au cœur ; il pénétrera dans les classes les moins fortunées de la société ; les lots distribués par les chances de la loterie iront le propager chez les plus heureux des souscripteurs.

L'auteur des *Lettres à un Parisien* se récrie sur le sort des tableaux tombés en d'ignorantes mains et perdus pour la foule. Il aurait voulu que toutes les œuvres acquises appartenissent à la cité et y restassent comme un utile enseignement. Certes, c'est là une noble idée, un noble but ; mais efface-t-on tout-à-coup le caractère qui distingue toute une population ? Si vous faites disparaître le mobile personnel qui la pousse dans tous ses actes, l'intérêt d'un gain quelconque, ne risquez-vous pas de ne plus être entendu ni compris. Il fallait donc un appât, un attrait pour fonder une société comme celle des Amis des Arts. On n'arrive pas là sans transition. M. Dupasquier a mieux envisagé la position des esprits et le terrain sur lequel on voulait construire. L'auteur des *Lettres* est plus tranchant dans sa parole, plus élevé dans ses vues ; il voit l'art de plus haut. M. Dupasquier reste au milieu de nous et tâche de rallier le plus grand nombre à la cause qu'il défend ; c'était le rôle qu'il convenait de prendre à cette heure.



Après avoir établi la majesté de la critique et dans l'intérêt de l'art et dans celui de l'artiste, après avoir exposé toutes les difficultés qui entourent l'écrivain et toutes les qualités que réclame la mission de juge impartial, M. Alphonse Dupasquier conclut que la critique d'amateur est la seule convenable, la seule utile, la seule possible. Plus d'une raison milite en sa faveur. Les rivalités de talent et d'école, les influences de coterie, les préjugés d'ateliers, seront toujours autant d'obstacles pour que la plume du critique soit bien tenue par la main habituée à manier le pinceau.

Tout cela a été judicieusement déduit. Il y a de l'esprit et de l'érudition dans cette préface, où l'auteur fait sa profession de foi, et avoue qu'il cherche dans une œuvre plutôt ses qualités que ses défauts.

Nous ne connaissons encore que la première partie de l'Art à Lyon, et déjà même les feuilletons du *Courrier* nous avaient initié à la plupart des jugements qui s'y trouvent formulés avec autant d'optimisme que de bon goût. M. Alphonse Dupasquier réhabilite de tout son pouvoir notre cité aux yeux du monde intellectuel et artistique. Il rend hommage à notre commerce, et il fait en cela acte de justice, en lui accordant les honneurs de la fondation d'une société qui peut amener les plus heureux résultats et jeter sur notre ville, si positive jusqu'ici, un reflet tout nouveau pour elle; un reflet d'art et de poésie. Il nous donne la statistique de nos artistes, fruit glorieux de notre école lyonnaise, et il aborde notre Exposition avec deux de ses plus beaux noms, Flandrin et Bonnefond. Deux lithographies, assez malheureuses d'exécution, représentant *le Vœu à la Madone* et *le Dante et Virgile*, accompagnent le texte de cette livraison, remarquable à la fois par le style et le résultat typographique.

LÉON BOITEL.

UN

# PROCÈS A LYON EN 1692,

OU

AYMAR, L'HOMME A LA BAGUETTE.

Quidam creduli , quidam negligentes sunt ,  
quibusdam mendacium obrepit , quibusdam placet.

(SENEC. NATUR. QUÆST. lib. 7, cap. 16).

---

On a souvent déploré la perte du merveilleux ; mais on a peu observé combien il était regrettable dans l'administration de la justice, où, faute d'un moyen sûr de découvrir le coupable, on est réduit à mettre sur sa trace les témoignages humains et les présomptions. Le merveilleux y rendait d'admirables services. Grâce à lui, la justice des hommes atteignait à cette perfection dont l'idéale contemplation porte en toutes choses tant de préjudice à la réalité. Elle était pure

de tout contact avec les passions, de tout mélange avec les erreurs. Elle devenait aussi juste que la justice du jugement dernier. Ce n'est pas que je veuille faire allusion à ces anti-ques épreuves par le feu ou par l'eau, qui ne pouvaient assurément profiter qu'à l'innocence, munie d'une bonne recette. Je ne remonte point aux âges de barbarie et de crédulité; je parle du merveilleux qui existait encore dans les temps éclairés par les lettres et la philosophie, quand avaient déjà passé Descartes et Pascal, quand Molière, Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Bossuet, illustraient le siècle de Louis XIV, et qu'unissant la grandeur politique à la gloire littéraire, nous commencions à imposer à l'Europe cette suprématie de l'opinion qui nous est restée depuis. Voyez si les pages suivantes qui offrent le récit d'un procès criminel, instruit à Lyon en 1692, ne rendraient pas assez raisonnable, tout ironique qu'elle paraisse, mon effusion d'admiration et de regrets sur le passé.

Je vous prévient que ceci n'est pas une œuvre de fantaisie, et que je ne me permettrai d'ajouter aucune circonstance imaginaire à l'événement qui va être rapporté. C'est la plus stricte exactitude de l'historien que je m'impose. Je puise l'objet de cette narration à des sources qui en assurent l'authenticité. Il n'y aura pas un seul des détails que j'exposerai qui n'ait été tiré des différentes relations écrites par le procureur du roi du lieu, M. de Montgirol, intendant de la province, M. l'abbé de la Garde, M. Panthot, doyen des médecins de Lyon, et M. Aubert, avocat, auquel on accordait de son temps cette passagère célébrité du barreau, dont il reste si peu de chose ensuite. La critique ne peut guère réserver à de tels témoignages que la foi la plus absolue. Que si, malgré la désignation que je viens de faire de mes autorités, on était choqué de ce que l'histoire de ce procès a d'in vraisemblable, et qu'on préférât la rejeter, ce serait se décider d'une façon à laquelle je n'ôterai pas le mérite d'être fort expé-  
 titiv. Serait-elle aussi philosophique? Chacun en jugera. Je me

borne à cette remarque que déjà d'autres ont faite : c'est qu'il y a des évènements incroyables constatés avec tant de certitude, que, pour être conséquent, en refusant d'y croire, il faut en venir jusqu'à ne plus admettre de preuves historiques. Quoiqu'il en soit de l'opinion que l'on se formera au sujet de celui-ci, je tiens seulement à ce que ma fidélité de narrateur ne soit suspecte ni sur le fond ni sur les accessoires, et à ce que l'on ne m'impute pas d'avoir usé d'invention et de broderies pour rendre mon récit intéressant. Le lecteur voudra bien ne pas mettre son incrédulité à l'aise par cette supposition.

Au mois de juillet 1692, la justice informait à Lyon du meurtre d'un homme et d'une femme. C'étaient deux pauvres artisans, dont la profession consistait à vendre du vin en détail, et qui habitaient la place Neuve. On avait trouvé leurs cadavres dans une cave qui dépendait de leur petite boutique. Tout auprès était une serpe. Au sang qui la rougissait et à d'horribles plaies qui gardaient sa trace, on voyait qu'elle avait été l'instrument du crime. Dans la pièce dont les malheureux artisans faisaient à la fois leur boutique et leur chambre, une somme d'argent avait été enlevée, et l'on présumait que le meurtre avait servi de moyen d'exécution au vol.

Découragée après de premières recherches qui demeuraient sans résultat, l'action de la police s'était arrêtée. Aucun soupçon ne s'élevait; aucune indication, si légère fût-elle, ne menait plus loin que la constatation du crime. Du plus profond mystère allait naître une affligeante impunité, lorsque la justice fut sollicitée d'entrer dans une voie que le mépris des superstitions populaires lui fermerait à coup sûr aujourd'hui.

Un voisin se persuada qu'à l'aide d'un moyen surnaturel, on viendrait aisément à bout de ce que les archers de la police avaient inutilement entrepris. Il résolut de donner à la justice la plus imprévue de toutes les coopérations.

Dans les montagnes du Dauphiné, vivait un paysan qui s'était fait une réputation singulière. Une baguette divinatoire lui apprenait, en s'agitant entre ses mains, une foule de choses cachées. Marchait-il sur un terrain qui recelait une source ou des métaux ? la baguette trahissait par un léger mouvement l'existence de ces dépôts précieux. Se trouvait-il près de quelques bornes frauduleusement déplacées ? la baguette tournait encore. Était-il sur la piste des voleurs ou des meurtriers ? nouvel ébranlement qui ne manquait pas d'être communiqué à la savante baguette. On allait même jusqu'à penser que ses fibres ligneuses tressaillaient à l'approche des femmes de petite et moyenne vertu. Le Dauphinois doué de cette faculté extraordinaire et sous les doigts duquel une petite branche de coudrier devenait la verge de vérité et de justice dont parle l'Écriture, s'était rendu l'oracle de la contrée. Depuis quelques années, il soutenait ce personnage périlleux, sans que les erreurs de sa baguette eussent joué de mauvais tour à ses premiers succès. Il n'y mettait même, comme la plupart de ses confrères les faiseurs de prodiges, aucune précaution de discrétion et de ruse. Soit assurance effrontée du charlatan, soit mystique confiance de l'illuminé, soit toute autre cause que ma faible raison ne puisse pénétrer, il ne reculait pas devant les occasions de se produire et d'exercer les surprenantes révélations de sa baguette. Aussi, à la faveur des échos dans lesquels se répécut rapidement le bruit des nouvelles étranges, la renommée du paysan dauphinois s'était-elle accrue et avait-elle franchi les limites de la province.

Le voisin des époux assassinés avait cru ne pouvoir mieux faire que de mander sur les lieux l'homme en possession de réaliser ces merveilles. Jacques Aymar, c'était le nom du Dauphinois, n'avait pas hésité à se rendre à son appel. Il était arrivé à Lyon, prêt à user du procédé qui lui était familier pour découvrir par qui le double meurtre avait été commis ; et il s'agissait de savoir si le mécanisme de la baguette

résoudrait dans le creux de la main cette difficulté dont la justice criminelle, avec tout ce qu'elle mettait sur pied d'agens dévoués et actifs, n'avait pu se tirer.

De notre temps, le premier miracle à accomplir serait assurément de faire agréer aux parquets de pareilles offres de service. Mais la pratique merveilleuse du Dauphinois comptait déjà assez de prôneurs, et l'opinion même des gens sensés était assez gravement ébranlée, pour que le lieutenant criminel et le procureur du roi, malgré leur répugnance à commettre la justice dans une tentative peut-être ridicule, n'osassent écarter l'auxiliaire d'un nouveau genre qui se présentait à eux. Ils conduisirent donc notre homme dans la cave où le meurtre avait eu lieu. On lui remit une baguette du premier bois que l'on trouva : preuve que la vertu des constellations était étrangère à ce qui allait se passer. Cet indicateur en main, le voilà qui commence sa perquisition, pendant laquelle les magistrats le suivent avec une attention partagée entre le désir d'observer à fond quelque chose d'extraordinaire et le soin de ne pas être dupes d'une supercherie. A son entrée dans la cave, la baguette reste immobile; mais aussitôt qu'il arrive à l'endroit où avait été gisant le cadavre du marchand de vin, une émotion visible s'empare de lui, une sorte de fièvre accélère subitement les pulsations de son poulx, et la baguette qu'il tenait se met à tourner. Plus loin, les mêmes symptômes se répètent avec une intensité redoublée, quand il vient à la place qu'occupait le cadavre de la femme. Le désordre de ses esprits est tel, qu'il n'y serait pas resté l'espace de temps d'un *miserere* sans s'évanouir. Imaginez de quel étonnement durent être saisis ceux qui assistaient à cette épreuve, où l'opérateur donnait pour ainsi dire ses lettres de créance et manifestait la magique sincérité de son instrument! C'était déjà beaucoup, sans que ce fût assez pour bannir toute défiance. L'intervention d'un officieux compérage pouvait expliquer ce début. Mais l'Allobroge n'en demeura pas là, et la curiosité des spectateurs reçut bien-

tôt des découvertes qui suivirent un plus actif aiguillon.

La baguette ne pouvait plus faillir à ce qu'on espérait d'elle, depuis que son point de départ avait été trouvé, comme ces chiens à l'odorat subtil qui, une fois qu'ils ont éventé une trace, ne la perdent plus, ou ces atomes du monde d'Épiscure à qui il n'est question que de donner le premier branle. Elle remplit dès lors son ministère de guide. Aymar, docile à ses mouvements, monta dans la boutique où l'argent avait été volé ; il se mit ensuite à battre au dehors la piste de l'assassin ou des assassins. L'itinéraire qu'il suivit le mena dans la cour de l'Archevêché, le fit sortir de la ville par le pont du Rhône, et le dirigea à droite le long du fleuve. Les traces à ce point de sa route se compliquèrent ; la baguette vibrait çà et là, et l'adroit paysan eut besoin de recueillir avec sagacité toutes ses impressions pour savoir quel était le nombre des meurtriers fugitifs. Tantôt il en découvrait trois ; d'autres fois il n'en comptait que deux. Son indécision ne cessa que quand il fut parvenu à la maison d'un jardinier située sur le bord du Rhône. Il affirma que trois complices du crime y étaient entrés, qu'ils s'étaient placés autour d'une table, et avaient touché une des trois bouteilles qui étaient dans la chambre. Le jardinier et ses domestiques, que l'on interroge à cet égard, ne peuvent donner aucun renseignement : silence de la baguette. Sur ces entrefaites, deux enfants de neuf à dix ans s'approchent avec cet air inattentif sous lequel se déguise l'insinuante curiosité de leur âge, et la baguette aussitôt d'entrer en jeu. L'intérêt redouble à cet incident qui promettait de ne pas être stérile. En effet, aux questions qu'on leur adresse, les candides témoins répondent qu'un dimanche au matin trois hommes s'étaient introduits dans la maison et y avaient bu le vin de la bouteille sur laquelle la véridique baguette venait de tourner. Eh bien ! fallait-il rebuter si dédaigneusement et reléguer dans les carrefours de village la science du bonhomme Aymar ? Pour ceux du moins qui faisaient avec lui cette reconnaissance,

gens qui n'étaient pas libres de ne pas s'en rapporter à leurs yeux et à leurs oreilles, et ne se trouvaient pas dans la position d'un lecteur commodément sceptique sur ce qu'il lit, le prodige ne commençait-il pas à éclater au-dessus des doutes secrets et des sourdes railleries?

Pendant le lieutenant criminel hésitait à fournir à Aymar les moyens de continuer ses recherches. Jusqu'où le mèneraient-elles? Les meurtriers pouvaient avoir pris la fuite au loin. Quelque étonnantes que fussent les premières scènes qui viennent d'être retracées, et quoiqu'elles dussent faire augurer favorablement du rôle que l'homme à la baguette avait entrepris, c'était une nouveauté si exorbitante de se mettre ainsi à la poursuite des criminels, ce mode de procédure par petites secousses d'un bâton ressemblait tellement à un indigne histrionnage, il y avait tant de convenances à garder envers la justice et tant de sûretés à prendre contre le ridicule, que les magistrats ne pouvaient vraiment autoriser le paysan dauphinois à suivre sa course judiciaire par toute la France, sans avoir acquis auparavant la preuve et la preuve certaine de l'efficacité de la baguette. Alors, pas plus qu'aujourd'hui, la justice ne se souciait d'apprêter à rire; et il faut bien admettre qu'au Palais, où on lisait les grands écrivains du siècle de Louis XIV, les esprits étaient assez formés par la culture des lettres pour se tenir en garde de toute connivence niaise et empressée aux œuvres d'un manipulateur de merveilleux. On tendit au nôtre, avant d'aller plus loin, le piège d'une expérience dont il était difficile qu'un imposteur sortît à son avantage. On prit plusieurs serpes semblables à celle qui avait été trouvée tout ensanglantée dans la cave du marchand de vin, et on les enfouit, ainsi que celle-ci, à différentes places, dans le jardin de M. de Montgivrol, intendant de la province. Aymar fut ensuite invité à explorer le terrain, en consultant sa baguette. On voulait savoir s'il réussirait à désigner l'endroit où était placée la serpe qui avait servi aux assassins. Ce ne fut l'affaire que



de quelques instants pour l'habile Dauphinois. L'agitation de sa baguette l'avertit bientôt de s'arrêter au-dessus de l'instrument du meurtre que quelques pelletées de terre recouvraient. La stupéfaction était au comble; on criait au prodige; mais comme le prodige était assez grand pour faire insister sur sa démonstration, l'expérience fut répétée avec une précaution nouvelle. On banda les yeux au chercheur; on le lança dans ce colin-maillard, embarrassant pour qui n'aurait pas eu à son aide les miraculeuses propriétés de la baguette. Vaine difficulté encore! La baguette y voit clair pour celui qui la tient, et Aymar, vainqueur de ces insidieuses ténèbres, Aymar, triomphant au milieu des docteurs de la loi, indique de nouveau l'endroit où la serpe était cachée. Que ceux qui se récrieront sur ces dernières circonstances prennent la peine d'ouvrir le *Mercure* d'août 1692, à la page 114; ils pourront y lire une relation qu'un écrit du temps attribue au procureur du roi, et qui sauve complètement ma responsabilité d'historien. Je leur donne du merveilleux de bon aloi, sans altération romanesque, et dont seraient obligés de se payer les critiques qui apprécient avec le plus de sévérité la valeur des preuves. C'est tout ce que je me propose. On sent que je n'ai pas le prétention de réduire ce merveilleux au niveau des lumières de l'entendement. Attendez un Newton, en vérité! ou restez incrédule. Cela vous regarde.

Après de telles expériences, il n'y avait plus à considérer que le bien de la justice. Des faiblesses d'esprit-fort, ou si vous l'aimez mieux, la fière rébellion de l'esprit contre d'inexplicables miracles, ne pouvaient point prévaloir sur une chance qui s'offrait de livrer des criminels au glaive de la loi. Le peuple d'ailleurs qui prend feu à tout ce qui l'intéresse, chez qui l'amour de l'extraordinaire en prépare la persuasion, et qu'irrite aisément toute apparence de négligence dans la poursuite des crimes, aurait-il vu d'un œil content le bonhomme Aymar congédié? Empêcher le dénoue-

ment, quel qu'il fût, des exercices de la baguette, c'était baisser la toile trop tôt, c'était exciter au moins la silencieuse sédition du blâme, et il valait mieux la prévenir. Je présume que ces motifs ne furent pas étrangers à la décision que prirent les magistrats. Ils résolurent de laisser agir Aymar jusqu'au bout. On lui donna un commis du greffe et des archers. A la tête de cette escouade et sous les auspices de son grossier talisman dérobé au premier buisson venu, il partit; il alla faire sur les grands chemins de la police transcendante et divinatoire, avec autorisation du roi; il se mit à la recherche des assassins en homme qui se faisait fort de les ramener.

Des traces imprimées en désordre sur le sable du rivage une demi-lieue plus bas que le pont du Rhône, attestent que les criminels se sont embarqués: on s'embarque comme eux, et on se laisse aller au fil de l'eau qu'ils ont suivi. Au pont de Vienne, Aymar prescrit de conduire la barque sous une arche où l'on ne passe jamais, d'où on conclut judicieusement que les assassins, fuyant, sans admettre de témoin dans le secret de leur fuite, n'avaient pas de batelier et prenaient au hasard les bons et les mauvais passages du fleuve. On aborde à tous les ports où ils ont touché terre; on va droit aux gîtes où ils se sont arrêtés; partout la baguette tourne sur les lits où ils ont couché, sur les tables où ils ont fait leurs repas, sur les pots et les verres dont ils se sont servis: hôtes et spectateurs sont ébahis de surprise. La petite brigade de police arrive enfin en vue des circonvolutions d'un camp établi aux Sablons. A peine en approche-t-elle, qu'Aymar sent battre son sein d'une émotion de plus en plus violente; il sait ce que ce paroxysme heureux signifie. Plus de doute! les meurtriers sont non loin de lui! Mais tout à coup sa force l'abandonne; il ne peut plus achever sa mission. Il lâche sa baguette, dont il n'ose plus recevoir les dangereuses confidences; la peur le prend et se glisse dans ses jambes, et le fait fuir. Si la baguette allait lui désigner quelques soldats du camp! Qui sait? il pourrait lui en mésar-

river parmi ces hommes de guerre qui traitent les gens de campagne avec peu de courtoisie, et sympathisent difficilement avec le merveilleux en veste de bure. Le plus prudent pour lui est d'éviter ces bandes que le général philosophe, le père *la Pensée*, Catinat, attend de l'autre côté des Alpes pour joindre le laurier de Marseille à celui de Staffarde. Il fait donc, et revient à Lyon s'excuser sur une trop juste frayeur d'avoir interrompu son voyage si près de son terme.

N'est-ce que cela? On lui rend le courage par de bonnes lettres de recommandation. Son escorte d'exempts et d'archers le ramène au camp des Sablous, où il obtiendra au besoin main-forte contre les mauvais plaisants et les perturbateurs des opérations de justice. Mais cette fois il venait trop tard; les assassins étaient hors du camp. Il passe outre; il va jusqu'à Beaucaire, semant tout le long de sa route les prodiges, reconnaissant toujours avec une infailible précision et les logis, et les lits, et les tables, et les chaises, et les pots, et les verres, et tout ce qui avait subi le contact des criminels. À Beaucaire, des traces qui s'écartent d'un embranchement commun lui apprennent qu'ils se sont séparés. Que faire? Il s'attache à celle qui paraissait causer à sa baguette le plus de courbure; et l'on vit bien quelques instants après que ce signe avait son importance; car, dès qu'on fut arrivé devant la porte d'une prison de la ville, une fièvre plus ardente s'allume dans les veines du Dauphinois, le coudrier est près de se rompre dans ses mains à force de fléchir, l'esprit qui tourmentait autrefois la Pythonisse semble l'inspirer, et l'œil en feu, la poitrine haletante, il déclare très-affirmativement que la prison renferme l'un des meurtriers. Quinze prisonniers qui s'y trouvaient sont soumis l'un après l'autre à la redoutable auscultation de la baguette. Celui qu'elle dénonce comme le coupable, c'est un bossu mis sous les verroux depuis une heure pour un petit larcin.

Le bossu fut conduit à Lyon; on lui fit son procès.

Restaient les deux complices qu'Aymar se croyait égale-

ment en mesure d'atteindre. Il s'élança, plein de confiance, sur leurs invisibles vestiges. Il alla jusqu'à Toulon dans une hôtellerie, où la branche de coudrier lui révéla qu'ils avaient diés le jour précédent. De Toulon, ils avaient porté sur mer leur fuite. Mais la mer a beau couvrir du balancement de ses flots le léger sillage que leur bateau a laissé. L'âme divinatrice enfermée sous l'écorce de la baguette ne prodigue-t-elle pas également ses manifestations et par terre et par eau ? On s'embarque, on se livre contre les deux fugitifs à une petite croisière de perquisition ; on reconnaît que de temps en temps ils ont mis pied sur la côte et qu'ils sont venus pendant la nuit demander à un bosquet d'oliviers d'abriter leur sommeil. Une tempête qui s'élève ne décourage pas le zèle d'Aymar. Journée par journée, il suit sur mer les deux assassins jusqu'aux limites du royaume, où le droit des gens opposait à la frêle baguette sa colonne d'Hercule infranchissable. La brigade de police ne pouvait aller plus loin, et quelque rassuré que dut être Aymar par le certificat de bon catholique que son curé lui avait délivré, il n'eut point envie de faire viser par l'inquisition de Gênes cette sorte de passe-port. Favorisés par vingt-quatre heures qui leur donnaient les devants, les complices du bossu durent ainsi à une émigration, si l'on en croit l'histoire, d'échapper au sort qui les attendait.

Maintenant, le lecteur aura quelque curiosité de savoir comment le procès se termina pour le bossu. Il fut déclaré coupable du meurtre du marchand de vin et de sa femme et condamné à être rompu vif sur la place des Terreaux à Lyon. L'arrêt est du 30 août 1692.

C'est un dommage incalculable pour l'avenir des sociétés humaines que le secret de Jacques Aymar soit mort avec lui. S'il lui avait survécu, il aurait fallu l'ajouter à ces trois ou quatre découvertes qui ont fait la fortune de la civilisation en Europe : la poudre à canon, la boussole, l'imprimerie et la machine à vapeur. Encore la baguette divinatoire aurait-elle

obtenu le premier rang et produit certainement une révolution plus grande. Que ceux qui épanchent leur tendre philosophie en doctrines de perfectibilité et dont la pensée aime à parcourir de rians espaces, se figurent ce que nous aurions pu devenir avec cet élément social de plus. Quelle économie et quelle simplicité dans les moyens de gouvernement ! Un fagot pouvait servir à défrayer toute la police du royaume. Quelle admirable facilité dans la distribution de la justice ! En un tour de bâton, les plus fâcheuses perplexités se résolvait. Qui eût désormais volé, qui eût assassiné quand chaque rameau verdissant au souffle du printemps dans nos forêts, les peuplait d'invisibles témoins et de dénonciateurs inévitables de l'assassinat et du vol ? C'était le trident de Neptune dans l'ordre moral qu'une toute petite baguette fourchue. C'était le *quos ego* des passions mauvaises. La félicité des peuples n'était plus engloutie dans les mers avec l'Atlantide, jetée sur des plages fabuleuses avec l'Eldorado, et reléguée dans quelque coin obscur de bibliothèque avec l'Océana d'Arrington ou l'Utopie de Thomas Morus. La belle chimère s'animait et s'admirait d'étonnement, comme Eve, en arrivant à la vie. Tout cela était pourtant possible, selon de beaux esprits et de bons esprits du temps qui dissertaient sur la vertu de la baguette. Et j'ai eu tort de dire tout-à-l'heure que c'était le secret de Jacques Aymar. Lui ! en faire un secret, le digne homme, l'honnête et modeste paysan ! lui ! prendre des airs inspirés et viser à l'honneur d'une communication avec les dieux ! Tant d'orgueil ne lui tenait point au cœur. Il ne cherchait pas à se faire valoir par les merveilles qu'il avait accomplies. Il n'y voyait que choses toutes naturelles ; et ignorant apparemment le don qu'il avait reçu du ciel d'une organisation dans laquelle était infuse une sensibilité exquise et éthérée, il affirmait naïvement que la baguette pouvait faire dans toute autre main ce qu'elle faisait dans la sienne.

Mais, je n'ai pas complété mon récit. Je ne dois pas omet-

tre de rapporter sur quelles preuves autres que celles fournies par le ressort incompréhensible de la baguette, le bossu avait été condamné. Car, il ne faudrait pas que l'on s'imaginât que le corps d'un innocent passa au supplice de la roue, et qu'encore une fois la superstition et la justice, associées dans une œuvre odieuse de sang, eussent fait pousser ce long cri de malédiction qui unit la terre au ciel. Si le moindre soupçon m'en était venu, je n'aurais pas pris la plume pour remettre au jour les prouesses du Dauphinois, ou je les aurais frappées du coup d'une autre lumière. J'ai annoncé du merveilleux et non de l'horrible. Or, explique qui pourra ces révélations de la baguette que les preuves acquises dans le cours de la procédure criminelle ont entièrement vérifiées et qui ont amené contre le bossu une condamnation dont je ne sache pas qu'aucun écrit du temps ait contesté la justice. Au moment où les perquisitions d'Aymar l'atteignirent, le bossu avait soutenu qu'il ne savait rien de relatif au crime dont on lui parlait, et que jamais il n'était entré à Lyon. Ce n'était de sa part qu'un mensonge : on ne tarda pas à s'en convaincre. Chemin faisant, quand sous l'escorte de la maréchaussée il revenait de Beaucaire, il fut reconnu dans toutes les maisons où la baguette avait appris que les complices du meurtre s'étaient arrêtés, et il se vit obligé de convenir qu'il y avait mangé et bu ou couché avec deux autres personnes. Ses propres déclarations vinrent ainsi confirmer tout ce qu'avait avancé Aymar sur la fuite et les étapes de route des trois coupables. Aux charges déjà graves que ces premières circonstances faisaient naître, se joignirent plus tard les aveux du bossu. Cherchant seulement à atténuer la part qu'il avait prise à l'assassinat et au vol, il confessa qu'il avait été présent à l'exécution de ces deux crimes, et prétendit que ses deux complices, dont il fit connaître les noms, avaient tué l'un le vendeur de vin et l'autre la femme. « Sa confession, lit-on dans un écrit du temps, s'est trouvée si conforme à tout ce que la baguette avait indiqué,

« et à cinquante autres preuves et circonstances que l'on avait eues d'ailleurs, que jamais affaire de cette nature n'a été mieux éclaircie. »

Voilà ce qui se passa à Lyon en 1692. Cet événement occupa fortement les esprits. Si la baguette d'Aymar aida à l'issue du procès, le procès à son tour sembla mettre au rang des choses dont la vérité n'est plus douteuse les prodiges qu'était capable d'opérer la baguette d'Aymar. On différa seulement dans la manière d'expliquer les effets de la baguette. Était-ce un phénomène dont les lois du monde physique pouvaient rendre raison? Était-ce le produit de l'intervention d'une puissance surnaturelle? La dispute prit son essor sur ces délicates questions dont je dirai quelques mots.

Plusieurs écrits parurent à ce sujet. Ils attestent à quelles vives préoccupations furent entraînés les contemporains, remuant à propos de la baguette toutes les ressources de la théologie et de la physique, l'une abondamment pourvue d'arguments et d'autorités pour tirer en droite ligne le merveilleux de l'enfer, l'autre incapable de tenir tête à sa rivale et retenue encore dans son berceau où elle jouait avec d'énormes hypothèses. Franchement, ce furent les physiciens qui eurent le dessous; on sait qu'ils ont pris leur revanche depuis.

C'était la mode alors de faire de la physique corpusculaire. Dès la plus haute antiquité, le désir de remonter au principe des choses avait follement inspiré des théories roulant sur des parcelles de matière que la pensée divisait et subdivisait à l'infini et qu'elle spiritualisait presque à force de ténuité. Gassendi venait de renouveler les doctrines d'Epicure. Le système des tourbillons inventé par Descartes ne laissait pas que d'être aussi une nouvelle édition de ces atômes, que les anciens distribuaient dans l'architecture de l'univers et dont l'évolution prêtait à des hypothèses qui composaient leur seule physique. Cette physique des anciens dominait encore celle des modernes. Les sectateurs de l'astrologie judiciaire contre

lesquels Bayle écrivait, avaient contribué de leur côté à l'accréditer. Leurs ouvrages mentionnaient un grand nombre de faits ou de prétendus faits dont ils croyaient pénétrer intimement la nature en supposant d'innombrables légions de corpuscules, cavalerie légère à travers l'espace, qui ne pouvaient être saisis par aucun moyen d'investigation. Et c'est une remarque à faire en passant que ce dernier état des sciences naturelles. Cette habitude où on était de faire sautiller et voltiger des corpuscules pour résoudre ce qui se présentait dans l'ordre physique de problèmes embarrassants, n'ont peut-être pas été sans influence sur le matérialisme qui ne tarda pas à se développer au dix-huitième siècle. Ceux qui résistaient à admettre qu'une puissance surnaturelle dirigeait les mouvements de la baguette d'Aymar et qui avaient besoin d'une cause physique pour les expliquer, recouraient aux corpuscules. Ils imaginaient que le voleur ou l'assassin, dans l'émotion dont il ne pouvait manquer d'être affecté au moment de son crime, ouvrait ses pores à l'émanation d'une copieuse quantité de corpuscules qui agissaient ensuite sur la baguette et causaient par une raison secrète ses agitations. C'était tout ce qu'il en fallait qu'une telle hypothèse, ratifiée par les idées du temps, pour qu'on s'y retranchât avec triomphe. Puis on laissait les simples et les ignorants se repaître de l'illusion qui placait la baguette sous le patronage des puissances occultes et mettait le diable de la partie. Voilà comment expédiaient la difficulté ces gens d'esprit qui ne croyaient pas aux esprits. C'est à peine s'il restait encore à leurs yeux dans les divinations d'Aymar quelque chose de surprenant et de miraculeux. Le bel exploit de découvrir un assassin à l'aide de la baguette, quand ce sont les corpuscules perdus en route et traçant derrière le fugitif une trainée accusatrice, qui conduisent directement jusqu'à lui ! Cela n'est ni nouveau ni audessus de beaucoup d'autres phénomènes que la physique a constatés. Ne sait-on pas que les atomes qui s'échappent des vignes de Canarie, à l'époque où elles sont en fleur, sont poussés jus-



qu'en Angleterre et y font fermenter le vin? Cardan n'a-t-il pas reconnu à certaines pierres la propriété de transsuder une nuée de corpuscules qui écartent la foudre et préservent de la peste? Et la poudre de vitriol qui guérit les plaies à de si grandes distances! et le Lathyris qui, selon Van-Helmont, possède la plus mirifique vertu! Vous n'avez qu'à froisser légèrement cette plante entre vos doigts, pour purger la personne qu'il vous plaît choisir, sans qu'elle en sache rien : touchez-vous le haut des feuilles, l'écoulement magnétique des corpuscules provoquera le vomissement; est-ce au contraire la racine que vous pressez, la purgation se fait par le bas. Après ces exemples qu'il serait facile de multiplier, qu'y a-t-il de contraire aux lois de la nature et à la mécanique ordinaire des corps, qu'une matière meurtrière et larronnesse se répande par la transpiration sur les pas de l'assassin et du voleur, et que son action sur la baguette ou sur celui qui la tient, s'exerce d'une manière appréciable?

Les théologiens opposaient à cette physique des argumentations très sensées et de spirituelles moqueries. Ils remontraient que supposât-on les corpuscules assez légers pour n'être pas précipités à terre par leur pesanteur, et assez lourds pour n'être pas enlevés ascensionnellement dans les airs par leur légèreté, c'est-à-dire inventât-on pour eux une nature toute particulière (comme Apulée l'a fait pour ses génies), les vents et les orages et l'entre-croisement des traces et une infinité de causes devaient produire leur déplacement, au point de dérouter toutes les recherches. Ces raisons et d'autres qu'il y aurait peu d'intérêt à exhumer de l'oubli où languit cette controverse, leur faisaient avancer qu'aucune explication satisfaisante n'était donnée des effets de la baguette. En conséquence, ils confisquaient le cas au profit du diable. C'est la règle en théologie : ce qui ne s'explique point appartient de plein droit au diable, comme autrefois les terres sans maître au seigneur. Riches épaves pour le diable! les PP. Jésuites professaient que l'usage de la baguette impliquait au moins

un pacte tacite avec l'esprit malin. Les plus renommés d'entre les théologiens ne balançaient pas à embrasser cette opinion, et je réserve pour dernier aliment à la curiosité du lecteur, de lui faire connaître celle de Mallebranche, du judicieux et célèbre auteur de *la Recherche de la vérité*. Il répondait à un casuiste embarrassé qui lui proposait à cet égard son doute, et lui demandait jusqu'à quel point on pouvait admettre l'efficacité naturelle de la baguette pour la découverte de l'eau, des métaux, des limites des champs, des chemins perdus, des choses dérobées, des voleurs, des meurtriers, etc..... *Que faire donc dans cette dernière rencontre? se servir des dernières démarches du démon pour condamner généralement tous les usages de la baguette. Le démon s'est coupé, il a découvert tous ses artifices; car il est visible qu'il a agi par degrés, et que non content de ces premiers usages de la baguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandez. Peut-être ne sera-t-on pas éloigné de croire que c'est à ces sages observations qu'il faut attribuer la cessation des prodiges de la baguette. L'habileté de l'enfer se sera désespérée; le diable aura renoncé à lutter de finesse avec les théologiens.*

Attacherait-on, après cela, quelque prix à savoir ce que je pense moi-même de cet événement dont je me suis fait l'historien avec une si complète impartialité, que mon sentiment particulier aura difficilement percé dans le cours de ce récit?

Ce que j'en pense, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui de merveilleux. L'austère société où nous vivons le repousse. Partout, c'est le positif que nous rencontrons: il nous enveloppe comme ce réseau à mailles de fer qui emprisonna les amours de Vénus, dans la Fable. La science nous prodigue, avec quelque ennui parfois, ses majestueuses leçons; la civilisation fait de nous le peuple le plus avancé en bien-être et, je le souhaite fort, le meilleur qui ait jamais existé. Quant au merveilleux qui prêtait tant de couleurs à la palette du peintre, qui enflammait d'une si heureuse audace

l'imagination du poète, qui tirait si bien de peine les amours, qui frappait de si grands coups d'estoc et de taille, qui étalait au front d'un camp d'ingénieux stratagèmes de guerre ou traçait dans les nues de formidables apparitions, que les arts, la poésie, l'histoire, l'amour, la guerre et aussi la justice en prennent le deuil. Le merveilleux a disparu. Il s'est retiré au fond de ces mystérieuses cavernes qu'habitaient les nécromanciens ; il ne sort plus de ces palais de cristal ou de nuages qui étaient le séjour des fées ; il a fui dans l'haleine embaumée de ces vents où se balançaient les lutins et les sylphides ; il est captif dans ces gouffres sans fond où les démons maudissent la lumière ; sur lui s'est refermée, hélas ! et à jamais, cette porte d'ivoire que Virgile ouvrait au passage des songes. Plus de talismans, plus d'amulettes, plus de carrés magiques, plus d'anneaux constellés ! les puissances surnaturelles sont sourdes aux évocations du grimoire. Nous n'assistons plus à ces scènes ou gracieuses, ou imposantes ou terribles, qui ouvraient les barrières d'un monde nouveau. A la voix d'une Canidie, d'une sorcière thessalienne, la lune ne descend plus des cieux et ne vient plus se jouer sur les gazons. Oublieux successeurs de Faust et de Flamel, nos physiciens et nos chimistes ne savent plus les toute-puissantes formules qui jetaient la nature hors de son cours. Regardez à l'Orient ! ce beau soleil de poésie qui s'y levait s'est éteint. Quelle sultane Shéhérazade trouverait matière à ses éclatants récits pour dissiper le lourd sommeil d'opium qui pèse sur la paupière d'un pacha ? Quelle Armide nous rendrait ces ombrages qui distillent une langueur voluptueuse ? Au lieu de tous ces prestiges des anciens temps, nous avons des livres et des journaux. Et nous en tirons vanité ! nous en exaltons la puissance ! comme si ces tristes lettres d'imprimerie auxquelles on ne peut contester d'avoir servi à faire des révolutions, valaient seulement les fameux caractères runniques, à l'aide desquels on mettait l'anarchie dans les astres ! Non,

non, le merveilleux n'est plus de ce monde! les savants sont arrivés qui n'ont plus rien laissé survivre de la féconde imagination et de la foi simple et naïve de nos pères; ils ont détruit sans pitié nos illusions: les savants ont tout gâté.

ALPHONSE GILARDIN.

# Histoire littéraire de Lyon.

LE

## JUGEMENT UNIVERSEL,

ACTION EN TROIS ACTES,

représentée

Par les Écoliers du collège de la Trinité,

les 7, 8 et 9 août 1607.

Les Jésuites de Lyon avaient coutume de terminer l'année scolaire par des exercices dramatiques qui étaient exécutés par les élèves de leur collège. L'*Action*, c'est le nom qu'ils donnaient à la pièce représentée, était composée par le *Rhétoricien* (1), c'est-à-dire par un des professeurs de rhéto-

(1) Le rhétoricien de 1607 pourrait bien être le P. Antoine Milieu, auteur du *Moses viator*, poème en 28 chants, né en 1578, à Lyon où il enseigna longtemps les humanités, la *Rhétorique* et la philosophie, et qui mourut à Rome, en 1646.

rique ; car il y en avait deux , l'un pour la poésie et l'autre pour l'éloquence (1). M. Delandine a enregistré dans sa *Bibliographie dramatique* un certain nombre de programmes de ces *Actions*. Peut-être eût-il été mieux de ne pas les confondre avec les pièces de théâtre, et de les classer par ordre chronologique dans un chapitre spécial qui aurait formé un appendice non-seulement à son catalogue, mais encore à l'histoire littéraire de notre ville.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, le sujet de ces *Actions* était tiré de l'Ancien ou du Nouveau Testament; car, à l'imitation des pèlerins, qui avaient été nos premiers comédiens, on joua aussi dans les collèges *les Saints, la Vierge et Dieu*, autant pour édifier que pour récréer les spectateurs. Plus tard on y joua les Grecs et les Romains ; mais le plus souvent c'étaient des allégories à la plus grande gloire du monarque ou des magistrats de la cité. Deux jésuites, le P. Charonier et le P. Ménéstrier, brillèrent dans ce dernier genre sous Louis XIV. Leurs compositions, véritables mélodrames, étaient mêlés de danses et de chants. Ces représentations eurent d'abord lieu en plein air, dans la cour des classes ; mais comme elles étaient parfois contrariées par le mauvais temps, on ne tarda pas à construire une fort belle salle dans un corps de bâtiment qui était à l'angle septentrional de la rue Pas-Étroit et du quai de Retz. Cette salle, qui n'existe plus et dans laquelle le démagogue Chalier avait établi son club central, en 1793, s'appelait la *Salle des jeux*. Mais j'oublie que je ne veux parler aujourd'hui que de la représentation de 1607, et je me hâte d'y revenir. L'*Action*

(1) Ce fut l'illustre et infortuné Barthélemy Aneau, massacré par la populace, le 12 juin 1564, et non en 1565, qui introduisit l'usage de ces exercices dans le collège de la Trinité. Il nous reste encore de cet habile professeur deux pièces qui y furent jouées, l'une en 1537, l'autre en 1541; la première est le *Mystère de la Nativité*, l'autre, le *Lyon marchand*. Voyez les *Nouveaux Mélanges* de M. Bregnot, pages 190 et suivantes.

jouée cette année-là avait pour sujet le *Jugement universel*; c'était sans doute les belles et effrayantes peintures de Michel-Ange mises en action. La pièce, commencée le mardi 7 août, dura trois jours consécutifs et attira une foule immense de spectateurs, parmi lesquels se trouvaient les membres du Consulat et toutes les notabilités de la ville et de la banlieue. Rien n'avait été épargné pour donner à cette représentation une pompe qui répondît à la hauteur du sujet. Aussi fit-elle grand bruit; mais comme les frondeurs se glissent partout, il y en eut un qui, sous le voile de l'anonyme, publia un pamphlet dans lequel il tourna en ridicule l'auteur, la pièce et les acteurs. Le libelliste était bien certainement un disciple de Jean Calvin, partant un ennemi juré des fils de saint Ignace. Je soupçonne même qu'il était ministre, car son récit finit comme un sermon; je soupçonne aussi qu'il était poète, car sa diatribe, écrite d'un style assez coulant et parsemé de nombreux hémistiches, est terminée par un *huitain*. Si je reproduis cet opuscule, ce n'est pas à cause de son excessive rareté, car il n'en existe peut-être pas d'autre exemplaire que celui qui m'a été communiqué par M. le conseiller Coste, c'est à cause de l'intérêt qu'il me paraît offrir à ceux qui s'occupent de l'histoire de notre ville. J'y joindrai la réfutation qu'en fit André de Gaule, personnage qui pourrait bien être un pseudonyme, et qui ne m'est connu par aucune autre production. Je ferai observer que l'extrait que j'ai donné en 1830 de cette réfutation dans le tome XII des *Archives du Rhône*, pages 213 - 218, ne m'a valu aucun renseignement de la part des hommes de lettres sous les yeux desquels il a pu tomber.

A. P.

RECIT TOUCHANT  
LA COMEDIE

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

IOVEE PAR LES

IESVITES ET LEURS

DISCIPLES, EN LA VILLE DE

LYON, au mois d'aoust

de l'an 1607.

Ne vous abusez point, Dieu ne peut estre moqué.

GALAT. 6, 7.

L'AN CIO MCVII. (in-8° de 8 pages).

« Les iesuites nouvellement restablis à Lyon (1), voulans donner du pasetemps au peuple, et mesnager par mesme moyen, selon leur coustume, estimerent qu'il falloit faire parler d'eux à bon escient, et qu'vn spectacle simple et commun auroit trop peu de grace. Pourtant firent-ils le dessin d'vne bien grande et superbe representation que nous appelons *Comedie*. Aucuns diront que le mot est trop bas, à cause de ce qui fut représenté : voire que la fin requiert qu'on lui donne le nom de *Tragedie*. Car ils y introduisirent Dieu, les sauuez, les diables, les damnez, charpenterent un paradis, un purgatoire, un enfer, et tout cela se tourna en luctueuse catastrophe, comme ie le diray ci-après. Mais toutes leurs inuentions estans ridicules, en introduisans leurs disciples pour faire des idoles sur leurs eschafaux, ils se sont moqués d'eux-mesmes, de leurs disciples et auditeurs. Combien auss

(1) Les Jésuites qui avaient été bannis de France en 1594 étaient rentrés à Lyon le 19 septembre 1603.



que la fin, au regard de quelques-vns des ioueurs, soit lamentable, néantmoins attendu le profit qu'y ont fait les maistres, et que tout cela s'est tourné en risée de la part du peuple, des ioueurs et des fattistes (1), qui ont fait nouvelle moisson, ie ne changeray point ce tiltre. Quelqu'un me disoit qu'il falloit intituler ce discours *la Drollerie des Iesuites*, d'autant qu'ils ont représenté l'enfer et les diables. Or, le docteur Camera-rius, au 13<sup>e</sup> ch., 4<sup>e</sup> liure de ses *Meditations historiques*, vol. 1, recite auoir entendu d'un personnage digne de foi qu'es contrées plus auancées vers le septentrion, les diables conuer-ssent priuement aux maisons, y seruent, et sont appelez *drolles*. A ce conte on pourrait ainsi nommer ceux qui ont été introduits par les iesuites en leur nouvelle Drollerie ou Comedie. Toutefois, sans débattre davantage du mot, et laissant en arriere les diuers motifs de ces drolles Comediens, representons quelques traits de leur ieu et de ce qui s'en ensuiuit.

La Comedie de question fut un recit pour lequel prononcer furent plusieurs ieunes hommes de diuerses maisons de Lyon, au nombre de quatre-vingts ou cent, en diuers équipages. Selon les personnages qu'ils représenterent, les peres et meres faisoient grande ou moyenne, ou petite contribution. Il y auait un dieu iesuitique, qui vraisemblablement paya plus que les autres : en apres vn Iesus-Christ à sa dextre entouronné d'Ange avec leurs trompettes sur le plus haut theatre qu'ils appeloient Paradis. En un autre plus bas estoient d'un costé le Pape et sa suite, les Rois catholiques et chrestiens : d'autre part les Turcs, le Preste Iean (2) les mescreans

(4) *Fattistes*. Roquefort et Boiste écrivent *fatiste* avec un seul t ; ils traduisent ce mot qu'aurait employé Pasquier, par *poète*, *versificateur*, *farceur*.

(5) Voyez sur le Prête-Jean, ou prêtre Jean, si fameux dans nos anciennes histoires, l'*Art de vérifier les dates*, tome 1, page 483, l'*Biographie universelle* (dans laquelle il a été omis), article DJENGUYS-KHAN (vulgo Gengis-Kan) ; Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. LX et CXLIV. D'autres hérétiques, non moins fameux, ont pour prénom Jean, ce sont Hus et Calvin, etc.

et heretiques. Au dessous estoit l'Enfer où se voyoyent quelques diables et Lucifer leur maistre, accoustrés selon le dessein des iesuites. La fin du ieu estoit de contrefaire un iugement dernier, puis le sauueement des uns et la damnation des autres. Touts les theatres dressez au college des iesuites estoient enuironnez de divers eschafaux pour les personnes de qualité qui payerent largement la vue de cette Drollerie. Comme aussi tous les frais d'icelle furent fournis par les peres et meres dont leurs enfans iouoyent lors.

« Le premier iour du ieu qui fut le septiesme d'aoust fut employé principalement à loger le Pape et ses adhérens au paradis de bois des iesuites, suyuant la sentence prononcée par leur nouveau dieu. Restoyent les mescreans et heretiques qui furent reserués pour le lendemain. Auquel iour plusieurs petards et autres renouueeles inuentions de Salmonée deuoient contrefaire les tonnerres et esclairs, durant lesquels Lucifer et sa bande tireroient les damnés en leur enfer. Ainsi qu'ils commencerent à lascher leur premier petard ou petit tonnerre iesuitique, le temps parauant serein se brouille tout à coup, vne nuée creue, vne rauine d'eau s'espand et verse l'espace de deux heures sur les drolles du paradis et de l'enfer des loyolites. Leur idole ou nouveau dieu quitte vittement son eschafaut, suivi de sa cambrade, estonné comme fut tout le reste des ioueurs et des spectateurs, non seulement de la pluye du tout extraordinaire, mais aussi des vrais tonnerres d'en haut et de la foudre qui tomba sur une maison proche de celle des iesuites, où elle fit du ravage, dont plusieurs des ioueurs fort effrayés depuis sont morts : et tient on compte de neuf ou dix des principaux au moins. Aucuns disent beaucoup d'avantage. Entr'autres, celui qui contrefaisoit Dieu, et celui qui jouoit le personnage de Lucifer, tellement emportez de maladie, pour s'estre trop eschaufez, que l'on a peu y remarquer le secret et redoutable iugement du Tout-puissant sur telles abominations et attentats execrables contre celui qui domine au ciel et en la terre. Les theatres abandon-

nez, les jesuites, après l'orage passé, rasseurerent leur contenance, et le lendemain acheuerent tellement quellement leur drollerie, puis enleuerent tout l'équipage, et beaucoup de bagage des ioueurs leur est resté pour s'en accommoder à la maniere des bons mesnagers qui font leur profit de tout.

L'adiouterai venant de quelqu'un digne de foy, pour declaration de ce que j'ay touché en vn mot. Le deuziesme iour (dit-il), comme l'on eust mis le feu au premier petard, voilà l'air paravant bien clair qui se va couvrir d'une nuée si epaisse, et vne pluye si impetueuse survient, qu'on ne pouuoit aller par les rues de Lyon. Outre plus les esclairs estoient si frequens et les tonnerres si effroyables, que plusieurs pensoyent que ce fust la fin du monde. Et ie croy fermement (dit encore ce personnage) que Dieu courroucé de telle impiété manifestoit sa puissance. Entre trois tonnerres qu'il fit, il y en eut vn si terrible que la fouldre cheut sur vne tour qui est au bord du Rhosne, ioignant le college des iesuites : leans y auoit vn homme qui fut blessé, et vne femme tuée. La fouldre rompit la cheminée par où elle entra, puis sortie par le mesme endroit se jette sur vn basteau chargé de bois, qu'elle fait couler au fond du Rhosne. Ce sont ses mots.

« Les iesuites composans leur contenance contre ces coups du ciel, acheuerent le lendemain, comme i'ay dit, et s'estudient à maintenir leur reputation. Quant à leurs disciples et sectateurs, ils reputent à miracle que les iesuites et comediens n'aient esté foudroyez et abimez, et disent que c'est vne marque visible de la perfection de ceste nouvelle secte. Ainsi quoy qui auienne, ils ne peuuent errer. Se moquer de Dieu deuant les yeux de toute vne ville, exposer en risée la Sainte Verité, faire que les prochains et athees se iouent audacieusement de tout ce qu'on proposera de vie et de mort eternelle, renuoyant le tout aux theatres des iesuites : ce sera, si l'on en croit ces droilles, vn passe-temps, vn vain espouuantail, vn ieu de trois iours, vn spectacle remplissant les esprits mal asseurez de vaines et detestables imaginations.

Le vray , tout-puissant , iuste et misericordieux seigneur du ciel et de la terre veuille ouvrir les yeux aux disciples des iesuites , pour leur faire connoistre de quel esprit leurs docteurs sont poussez , fortifie et conferme en la profession de sa sainte parole tous ceux qui l'aiment de conscience non feinte. Amen. Fait ce 22 d'aoust 1607.

FIN.

L'infame troupe en France condamnée,  
 Et maugré France en France ramenée,  
 Entreprenant Salmonée imiter,  
 Dedans Lyon voulut Dieu despiter,  
 Contrefaisant son magnifique ouvrage;  
 Mais le loyer de ce felon outrage  
 Fut, est, sera honte et destruction  
 De Salmonée et de sa nation.

CONVICTION VÉRITABLE DV RECIT FABVLEUX,  
 DIVVULGÉ TOVCHANT LA REPRESENTATION EXHIBÉE EN FACE DE TOVTE  
 LA VILLE DE LYON,  
 AV COLLEGE DE LA COMPAGNIE DE IESVS, LE 7<sup>e</sup> JOVR  
 D'AOVST DE LA PRESENTE ANNÉE 1607,  
 PAR ANDRÉ DÈ GAVLE (1),

A MESSIEVRS LE PREVOST DES MARCHANS ET ESCHEVINS DE  
 LADITE VILLE.

**MESSIEVRS,**

Certain tenebrion sans nom, sans pays, sans adveu, et qui pis est sans foy, sans justice et sans religion, a osé ces iours passez diulguer un imprimé en datte du vingt deuxiesme d'aoust dernier, par lequel il a malicieuseme calomnié la representation qui auoit esté exhibée dans vostre College le septiesme du mesme moys de la presente année 1607. Les bourdes qu'il aduance sont si espesses, et ont tant d'accusateurs de leur fausseté, qu'il me sembloit estre chose superflue de mettre la main à la plume pour les refuter. Mais parce que ie m'apperçoy, et par le rapport de diuers endroits ie me suis asseuré que cest imprimé court pays sans arrest et avec creance en plusieurs parts: i'ai iugé pour la gloire de la verité, pour la confusion des menteurs, pour l'honneur de nostre ville, et le vostre particulier (pour qui ceste Action a esté dressée) qu'il faut donner vn coup de corne en la bouche de cet homme menteur, et faire connoistre au monde le fait comme il s'est passé. Car qui eust iamais

(1) A Lyon, par Abraham Cloquemin, n. dcvii. In-8° de 27 pages.

pensé qu'il se fust trouué aucun si ouvert de gorge pour mentir, qui eust osé fonder sur vn fait tant public si puantes et si atroces calomnies ? Vn sage Romain disoit iadis que malheureux est le prince à qui la vérité n'a libre accès ; et moy ie tien beaucoup plus infortunez les peuples desquels les syeophantes se vouldroyent targuer pour establir et mettre en credit leurs mensonges. Ce que l'auteur de ce libelle diffamatoire (qu'on tient estre sorti de Geneue) a voulu faire de vous (messieurs) pretendants peut-estre qu'avec votre tacite consentement vous autoriserez ses mengeries. Or moy, pour le debouter de ceste esperance et ne permettre que ce tort vous soit fait, i'ay donné au public ce contre-escrit, qui tesmoignera aux peuples les plus esloignez ce qui est de la vérité, et que cet asseruinain doit estre condamné pour tel qu'il est, c'est-à-dire pour menteur, imposteur et calomniateur sans aucune reserue de vergongne.

Son infame recit contient en tout sept pages, et icelles non entieres. Il deuoit grossir son volume puisqu'il estoit resolu de bien mentir. Mais comme en vn petit parchemin celuy comprit beaucoup, qui descriuit toute l'Iliade d'Homere (1) : ainsi sur ce peu de papier cest homme a estalé des plus insignes mengeries, et non seulement mengeries, ains encore calomnies et malices remarquables. Je m'en vay en marquer quelques vnes desquelles ie m'asseure que vous, qui auez esté tesmoins oculaires de tout, aurez occasion de vous es-tonner avec moy.

Le titre qu'il donne à cette Action, est d'estre « Vne come-die, et dit qu'elle a esté dressée pour donner du passe-temps, « se moquer de Dieu deuant les yeux de toute vne ville, ex-« poser en risée la saincte verité, et en faire vn ieu de « trois iours : et qu'enfin ce n'a esté qu'vne drolerie. »

(1) Cicéran, dans un de ses ouvrages que le temps nous a enuié, faisait mention d'une Iliade d'Homère, écrite sur parchemin et renfermé dans une coquille de noix. Voyez Plin l'Ancien, livre viii, chap. 21.

De telles parolles il n'y a personne qui ne coniecturast que c'estoit quelque farce ridicule, vn fessennin ou attelane, quelque mommerie et charlatterie où les pantalons s'entrechocquoient aux despens de la devotion et reuerence des choses saintes. Malignité et fausseté impudente ! Vous auez veu (messieurs) comme tout s'est passé ; y auez-vous rien noté qui ne fust graue et moderé ? Rien que de deuot et conuenable à la maiesté de l'histoire et du suiet du iugement vniuersel qui se representoit. Quel mot de gueule y a on ouy ? Quel parasite ou mime y a esté remarqué ? Quel geste dissolu ? Quelle action legere ? Je scay de bonne part que plusieurs ont esté excités à mieux vivre, voyant en ceste action quelques delinquemens de ce qui doit arriuer au dernier iour.

En suite de cecy il fait subtilement ce de quoy il accuse proditoirement les iesuites, tournant en risée tout ce qu'il y a de plus seuer et espouventable en notre sainte creance. Il appelle drolerie ce qui fut représenté d'horrible selon la necessité du sujet, touchant les diables et les damnez ; et pour cela il cite son resueur Camerarius, ne faisant qu'vne pure drolerie de tout son recit, drolant partout, et gaussant en vray Lucian : puis donnant le vent à ses mensonges, il parle ainsi :

« En ceste Comedie il y auoit diuers personnages, entre  
« autres vn dieu iesuitique, et en après vn Iesus Christ à sa  
« dextre. »

Qu'est ce mentir (Messieurs) si cela ne l'est ? Vous sauez qu'en toute l'Action aucun ne fut veu qui representast la personne de Dieu, comme distincte de celle de Iesus Christ, et qu'vn seulement exhiba celle de Iesus Christ comme de Dieu et homme, iuge des vivans et des morts. Ce menteur deuoyé est, peut estre, quelque Nestorien, distinguant en Iesus-Christ deux personnes, aussi bien qu'il y a deux natures : et en ce plus que Nestorien il s'imagine qu'au iugement vn siege sera donné à la divinité, et l'autre à l'humanité de Iesus Christ. Car si telle n'eust esté sa pensée, comme auroit-il

imaginé vne si grande fourbe ? Les iesuites sont trop versés aux saintes escritures pour ignorer ce qui est en saint Iean: que le pere ne iuge personne , mais a donné tout iugement à son fils: et puissance de faire iugement , par ce qu'il est fils de l'homme. L'escolier qui faisoit ce personnage s'appelle Iosué de Villeneuve , et n'y en auoit aucun autre qui representast Dieu , que ce droleur mentant appelle iesuitique.

Il continue de mentir avec ces paroles :

« Entre ces personnages estoit le pape et sa suite. »

Car de tous ces trois iours iamais ny pape , ny cardinal ne fut veu sur le theatre. Mais ie coniecture pourquoy il a feint icy le pape: i'en toucheray incontinent la raison, après que vous l'aurez ouy, prononçant ceste autre menterie.

« Le premier iour, dit-il, fut employé à loger le pape, et ses adhérens, au paradis de bois des iesuites, suyant la sentence prononcée par leur nouveau dieu. »

Que dites-vous de cest homme, messieurs ? Parlant de ce paradis de bois, ne se monstre-t-il pas auoir la ceruelle de bronze, faite pour chocquer contre la vérité, et toujours mentir ? Vous vous souuenez que tout ce premier iour s'en alla en diuers combats de l'Eglise contre l'Antechrist, et à quelques autres preparatifs propres à représenter ce qui fut exhibé le iour suyant: et que le pape ny fut veu, ni aucune sentence prononcée. Mais pour faire tomber plus plausiblement son foudre sur le pape et ses adhérens, il s'est fait à croire que l'eglise aye esté le pape, bien qu'elle fut habillée en femme, et que souuent elle, et les autres qui l'accompagnoient sur le theatre luy attribuassent le nom d'Eglise, sans iamais nommer vne fois le pape.

Ensuite de cecy c'eust esté bien merueille s'il se fust oublié du purgatoire. Il s'en donnera bien de garde: escoutez ce qu'il dit. « Ils charpenterent aussi vn purgatoire. »

Tu le nommes (Malin) pour te moquer de ce point de la foy catholique, et tu le mets en auant pour ne changer rien de ton train à mentir. Autant fut veu le purgatoire, ou parlé



d'ice'uy, que du pape, et autant de celui-cy que d'Artus le Breton. Mais de la fumee de ce purgatoire tu voulois donner corps à ces furieuses nuës, que tu vas faire esclater sur la teste du pontife de Rome, t'y disposant avec ces paroles :

« Ainsi qu'ils commencerent à lascher leur premier petard, ou petit tonnerre iesuitique, le temps parauant serein se « brouille tout à coup. »

Voyla doncques vne grande merueille, que le ciel favorise tant, et si à propos les iesuites, les secondant si heureusement en leurs desseins. Tu deuois conjecturer de là, que l'Action estoit agreable aux yeux de Dieu, et ie ne doute point que tu ne l'eusses fait, si tu eusses esté autant affectionné à leur endroit, que tu te monstres liberal à mentir pour les blasonner: tu appelles commencement plus de trois ou quatre heures après auoir commencé: car si tu n'as esté informé à faux, ou si de Lyon allant à Geneue, tu n'as perdu la memoire, tu te souviendras que ces esclairs et petarrades artificielles donnerent commencement à l'action du second iour, pour representer la generale deflagration du monde, et que depuis l'on iouä paisiblement au moins quatre grosses heures. Voy doncques, ô espargneur de verité, combien tu es riche en mensonges.

« Le temps, adioustes-tu, se brouille tout à coup, vne nuee creue; vne rauine d'eau s'espand, etc »

Trois iours deuant l'action le temps gros de pluye auoit menacé de fondre ses nues, et les excessiues chaleurs presageoyent que les tonnerres n'arresteroient guiere de se faire ouyr, comme desia il estoit arriué le dimanche precedent à heures de vespres: voire ce mesme second iour de l'action les acteurs estant sur le theatre, l'air brouillé demeura menaçant de pluye plus d'vne grosse heure et demie: dequoy s'apperceuans quelques vns bien aduisez firent doubler des toiles sur leurs testes pour estre preseruez contre l'eau, quand elle tomberoit: mesme l'on iouä vn bon quart d'heure la pluye tombant doucement, sans que pour cela ny les spectateurs, ny

les acteurs fissent semblant de quitter leur place. Appelles-tu donc cela tout à coup ? Mais ton foudre saint ne fust pas bien tombé sans ce preambule mensonger. Sauvez vos testes (messieurs), courez au laurier : voicy la foudre ; mais non , ne craignez pas , ce n'est qu'une nuë noire espaisie de mensonges.

« Le fouldre, dit-il, tomba sur une maison proche de celle des Iesuites, où il fit du ravage. »

Menteur, combien de fois est-il tombé sur Geneue sans qu'on y representast le iugement final ? Je suis voisin des Iesuites, ie cognoy leur maison et toutes celles qui leur sont proches, ie me suis avec toute diligence enquis celle que le foudre auroit feru de son carreau fulmineux. Tout bien cherché et recherché ie n'en ay pu apprendre aucune nouuelle, et de ton dire n'ay sceu tirer autre conclusion si non que tu es vn forgeron de foudre semblable au viëux Cyclope des poëtes. Ce que tu dis cy après de la tour est autre cas, ie parleray à cette heure, te suivant comme on fait la beste à la piste ; car qu'adioustes-tu pour grossir le monceau de tes mensonges ? escoutés le, messieurs, il dit :

« Que plusieurs des iouëurs fort effrayez, depuis sont morts, » et qu'on tient compte de neuf ou dix des principaux pour le moins, qu'entre autres celuy qui contrefaisoit Dieu, » et celuy qui contrefaisoit le personnage de Lucifer ont esté » emportez de maladie ; bref que les esclairs estoient si » frequents, que plusieurs pensoient que ce fust la fin du » monde. »

Y pensatés vous iamais, messieurs ? Dites de grace, pensiez vous que le dernier iour fust arriué ? C'est merveille que ce menteur ayant une fois lasché la bride à l'impudence, n'aye dit que tout le mont de Foruieres avoit capriolé au delà du Rhosne, et s'estoit allé percher sur le colombier de la Ferrandiere, et que là dessus il faisoit le moulin à vent : ou que tout le quartier de Saint Sebastien esbranlé en ses fondemens, s'estoit perdu dans les abismes quatre mille sept

cent cinquante six toises au delà du centre de la terre : et que le Rhosne passant ores par dessus et se ioignant avec la Saone on y peschoit des huitres longues de dix huit brassées. Par ce moyen plusieurs eussent mieux pensé que la fin du monde estoit arriuee : car la confusion eust esté plus grande. Mais à bon escient , qui sont ces neuf ou dix acteurs de conte fait , qui effrayez sont depuis morts ? S'ils sont contez et des principaux , comme tu l'assures , il te sera facile de nous en donner les noms : dy nous donc , qui sont-ils ? De quelle maison ? Qui sont leurs parens ? Si tu n'eusses voulu auoir la gloire des vieux menteurs Anyte et Melite , tu aurois apporté de ton dire quelque preuve. Pour nous , qui n'avons bougé de Lyon depuis , nous sommes assurez du contraire , certains que de tous ceux qui estoient présens en l'action , soit acteur , soit spectateur , aucun n'est mort comme ayant esté effrayé du foudre , ou du tonnerre. Que si la maladie populaire , qui a fait le degast qu'on sçait en ceste ville , a emporté deux des acteurs , tu pourras scauoir quand tu voudras , que l'vn d'eux estoit desia malade trois iours auant que monter sur ce theatre : et si pour estre morts de ce mal ils sont morts effrayez du foudre ou du tonnerre , dy encore que ceux qui en sont trespassez en Suisse et au fond des Allemagnes , en Italie et en plusieurs parts de la France en sont trespassez : dy que le ministre d'Vlins en a esté si espouuanté , et plusieurs du Consistoire de Lyon si griefuement malades , qu'à grand peine ils ont peu se relever du lict bagues sauues. Dy que Guillaume la Chana , et autres , qui en sont morts , et que tu sçais n'auoir guiere fréquenté les Iesuites , pour auoir esté de mesme religion que toy. Dy que ce foudre qu'ils ne virent , ny sentirent iamais , leur a de male peur fait rendre les derniers aboys. Mais où auois tu l'ame , ô Cyclope desnaturé , quand tu as escrit , que celuy qui contrefaisoit Dieu , et celuy qui iouoit le personnage de Lucifer ont esté emportez de maladie pour s'estre trop eschauffez ? Ie t'ay dit qu'aucun n'a contrefait Dieu , comme distinct de Iesus-Christ ,

et que celuy qui representait Iesus-Christ s'appelle Josué de Villeneuve. L'adiouste que celuy qui ioüoit Lucifer a pour nom Simon Vannerot, et que tous deux sont honnestes enfans, de belle expectation, iouyssant encore auiourd'huy d'vne pleine santé, sans auoir esté ny peu ny prou atteints de maladie : dequoy te feront foy tes yeux et tes oreilles, si pour voir la laideur de tes mensonges il te prend fantaisie de t'en venir informer en ceste ville.

Vous pensez peut estre (Messieurs) que c'est tout. Non uon, cest homme n'est pas encor saoul de mentir. Prenez garde comme il lasche les mensonges quatre à quatre.

« Entre trois tonnerres qu'il fit (dit-il) il y en eut vn si terrible, que le foudre cheut sur vne tour qui est au bord du Rhosne, ioignant le Collee des Iesuites. Leans il y auoit vn homme qui fut blessé et vne femme tuée. Le foudre rompit la cheminée par où il entra, puis sorti par mesme endroit, se iette sur un bateau chargé de bois, qu'il fit couler au fonds du Rhosne. »

Voila sept mensonges pour vne seule verité, qui est que le foudre tomba dans vne tour, estant faux que ceste tour soit ioignant le Collee; faux que le foudre y tombant, vn homme y fust : faux par conséquent qu'il y fust blessé : faux qu'vne femme y fust tuee : faux que le foudre rompit aucune cheminée : faux qu'il se soit ietté sur aucun bateau : faux enfin qu'il l'aye fait couler au fonds du Rhosne. Ceste dite tour est celle qu'on nomme du Commis, la plus proche de la porte des Cordeliers, et la quatriesme en contant depuis la porte de ruë Neuve, et partant bien esloignée du Collee. Car si on conte instement depuis le plus proche coin des Iesuites iusqu'à celuy des PP. Cordeliers, l'on trouuera que ladite tour est plus voisine d'eux que des Iesuites, au moins de cent et quinze pas. L'on n'a point remarqué qu'autre mal y soit arriué, que d'effrayer vne femme qui estoit dedans, et fondre la pointe d'vn poinçon seruant à sonder les balles (1). Celuy qui ha-

(1) Les balles de marchandises qui entraient à Lyon. De nos jours encore,

bite dedans icelle tour, est homme de bien et honneste personne, appelé Michel Gouille, qui assurera le mesme que ie dy.

Et d'icy vous pourrez voir, Messieurs, que c'est de s'escarter de la verité pour suiure les erres du mensonge : auquel qui a vne fois donné sa creance en matiere de religion, ne tient plus à religion d'en controuuer pour diffamer les autres, et nommément s'il est question de donner sus Iesuites, que ces gens tiennent pour leurs déterminez ennemys, bien qu'en effet ils ne desirent que le salut de leurs ames. Qui ne voit leur rage enuenimée contre ces bons Peres? Et qui ne s'estonnera du transport où l'appétit de les decrier, a conduit ce menteur et impudent escrivain? Je me suis emerueillé comme après auoir si effrontément franchy les barrieres de la pudeur, il n'aye encores couché par escrit cet autre vilain mensonge, qui a couru iusques à Paris, qu'un Dæmon, vray Dæmon, se soit trouué parmi ceux qui les representoyent en ceste action sur le theatre. Et encores plus qu'il n'aye par anticipation escrit ce que maintenant court comme fine verité dans Geneue, que le foudre a abismé le Colleege, et que dixhuit Iesuites ont esté foudroyez entre lesquels estoient le Provincial, le Recteur et le Rhetoricien, qui auoit composé l'Action. Mensonges si noirs, si vilains, et si eshontez, que i'estime que le dæmon qui les a inventez, en auroit rougy s'il estoit capable de honte. Si cet imposteur ne les a couché par escrit après tant d'autres, ce n'a pas esté, croy-ie, faute de bonne volonté : car encor un coup quelle rage contre ces Peres? N'estoit ce pas assez d'auoir voulu par ce qui a esté dit, maculer leur renommée, sans qu'encor cest infame anonyme parsemast son escrit de calomnies toutes battantes de front l'honneur de leur reputation, en les chargeant de cupidité du lucre, et d'auarice.

les employés de l'octroi municipal sont toujours armés d'un poignon ou d'une sonde, ayant environ un mètre de longueur.

Il dit : I. « Qu'ils auoyent dressé ce passe-temps au peuple  
« pour mesnager. »

II. « Que les peres et meres faisoient grande ou moyenne  
« contribution, selon les personages que leurs fils sous-  
« tenoyent. »

III. « Que les personnes de qualité payerent largement  
« la vetie de ce passe-temps, donnans argent pour s'asseoir  
« aux chaffaux, que les Iésuites leur auoyent préparés. »

III. « Que les Iesuites enlevèrent tout l'équipage, et beau-  
« coup de bagage des ioüeurs leur est resté, pour s'en ac-  
« commodier à la manière des bons mesnagers qui font profit  
« de tout. »

Quelle ordure sortant de la bouche de cest homme, et quel ancre de fiel coule du canon de sa plume! vrayement les Iesuites sont bien gens, qui pour l'esperance d'un tel lucre voulaissent deuenir batteleurs. Et il y a bien d'apparence que gens de bon lieu, tels qu'ils sont pour la plus part, gens d'honneur et de science deuant Dieu et deuant les hommes, gens qui ont renoncé au monde, auquel ils pouuoient paroistre, et auoir quelque chose, gens qui se sont tous donnez au seruice de Dieu, qui y perseuerent pour sa gloire, pour le bien du public et le salut de leurs ames, il y a bien, dy-ie, d'apparence, que jamais ils ayent esté si conuoiteux que ce mesdisant les veut faire recognoistre. Pour moy, ie les cognois assez, ce me semble, et ensuite de cette cognoissance, ie iugerois que iamais telle conuoitise, ne leur est venuë en pensée : non plus que iamais ils n'ont retiré un seul liard de celui qui representoit Iesus-Christ, que néantmoins ce calomniateur dit auoir plus payé que tous les autres. Sur quoy ie luy offriray un beau marché, estant asseuré que le Recteur du College ne m'en desauouera point : C'est que luy ou tout autre qu'il voudra vienne à supporter la dépense faite eu l'appareil de ceste action, et que d'autre costé il calcule tout le receu de quelconque part qu'il soit prouenu, ie luy fais bon que si sur ce receu il paye tout

le dépensé, le recteur luy donnera tout conté et rabbatu dix escus par dessus. Et pour ce qu'il dit du bagage, qu'il cherche toutes les pièces qu'il suppose auoir esté retenues, ie luy promets que toutes luy seront rendues, et un teston de surcroist dessus chasque pièce. C'est vn beau party, nommément a vn misérable tel que doit estre ce criminateur : car vn homme d'honneur et de moyen n'aura iamais mis la main à la plume pour publier ces si puantes bourdes, et tacher à plaisir la renommée de ceux desquels il n'a iamais receu desplaisir. Qu'est-ce donc qui peut auoir poussé cest homme de néant à ce faire? ie n'en veux point coniecturer ou sauoir autre cause, que sa malignité propre, accompagnée d'vn mauvais naturel, formé pour médire, et disposé à mal faire : ou bien ie l'attribueray à son éducation, car estant du nombre de ceux que le schisme a séparé de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, l'on voit par expérience que telles gens haïssent à mort les Iesuites, voire auant que iamais ils les ayent veuz. Peut-être aussi sera-ce parce que, selon les lois de la discipline réformée, il est inhibé de transformer les liures de la Bible en tragedie, et il luy fait mal que dans Lyon telles ordonnauces ne sont point gardées. En effect, il semble que sur ceste enclume, ce cyclope aye principalement martelé son carreau de foudre et de calomnie : car il tient à si grand crime qu'on aye representé le Iugement, le Paradis et l'Enfer, que par ce, l'air en aye deu estre troublé, et en soyent arriuez les esclandres pour luy cy deuant mentionnez, et menteusement controuuez. Quoy faisant, il nous monstre de quel esprit luy et les siens sont portez. Car pourquoy ceste hayne nouuelle, et si grande auersion des representations des choses saintes, sinon pour reuendiquer le theatre à Bacchus et à Venus, ou du moins à celle payenne folie, a qui la gentilité l'auoit dédiée? Et que faisoit Esaye allant tout nud par la ville? Quoy Ieremie portant des chaisnes au col? Quoy Ezechiel s'équipant en mode de soldat formant vn siege de ville, et contre-faisant l'assiegeant et l'assiegé? N'es-

toit-ce pas pour représenter ores le pillage , ores la captiuité du peuple , ores l'assiègement et le sac de Hierusalem? Que si représenter la sainte verité est chose mauvaise, pourquoy est-ce que Dieu l'auroit commandé à ses prophetes? Mais diras-tu, ils ne le faisoient pas sur vn theatre? Qu'en sçais-tu ignorant que tu es? Commandement ne fut-il pas fait à Ezéchiel de cuire ses pains avec la fiente en face de tout le peuple? Mais en ce faisant il ne jouoit pas une comedie. Non, car le sujet estoit horrible et tragique, et tel pour plus grand profit l'auoyent choisy en ceste action les Iesuites. Mais en ceste representation des Iesuites aucuns spectateurs rioyent quelquefois. Et qui t'a dit que tousiours ceux qui voyoyent les Prophetes pleurassent, nommément ceux qui estoient ignorans des mysteres qu'ils representoyent. Mais ils estoient des Prophetes. Pour ce si tu auois des yeux pour autre effet que pour chercher des bourdes, tu verrois que nous les pouuons et deuons imiter. Mais le theatre est un lieu infame. Qu'il le soit à Geneue, chez les Iesuites, c'est vn gymnase ou palæstre d'honesteté, où la ieunesse est exercée pour paroistre vn iour heureusement en public. Mais cela se faisoit par le commandement de Dieu. Grand mercy, Lourdaut que tu es, de là deuois-tu conclurre que telles representations sont bonnes et licites? A quoy s'accorde toute la chrétienté, hormis les Ministres et leurs adhérens, qui, souz pretexte d'une reformation, difforment toutes choses. Sainct Gregoire de Nazianze, pour chasser Euripide et avec luy le dæmon hors de la scene, a dressé une action de *Jesus-christ endurent* (1). Le fameux Apollinarius d'Antioche ne gaigna pour autre raison tout le cœur de l'Eglise en ses commencemens, que pour

(1) *Jesus-Christ endurent*. Quelques critiques veulent que cette tragédie soit d'Apollinaire le Jeune. Grotius et plusieurs autres poètes latins modernes ont traité le même sujet. On assure que M. Eusébe Salverte est aussi l'auteur d'une *Passion* qui fut sur le point d'être représentée au Théâtre Français peu de temps après la révolution de Juillet.



avoir scieu proprement accommoder la Bible à la poësie, et la poësie à l'echafaut, et tous deux à vn honneste plaisir et instruction. Aussi estoit-ce le commun desir de tous les anciens Peres, de Saint Cyprien, Saint Augustin, Saint Chrysostome, Lactance, Arnobe, Tertullien, qui avec tant de véhémence ont inuectiué contre les spectacles payens, ne cessant de souhaitter que Iesus Christ gaignast l'Orchestre aussi bien que le Palais, l'Hypodrome (1), aussi bien que le camp, les Arenes aussi bien que le Temple, que tout fut à luy, et que par dessus tout flambast sa croix victorieuse. Les choses saintes, dit S. Hierosme, doiuent estre perçues et par les yeux et par les oreilles. Et quant à ce qui touche le Jugement duquel il est maintenant question, on remarque que Tertullien qui a vesçu il y a plus de 1400 ans en a forny le parfait argument aux Iesuites en ces termes :

« Mais quel spectacle au chrestien, dit-il, est l'aduenement  
 « voisin du seigneur, ia cogneu, ia glorieux et triomphant,  
 « quelle exultation dès Anges, quelle gloire des Saints res-  
 « suscitants, quelle le royaume des Justes, et la nouvelle cité  
 « de Hierusalem? De pareille représentation nous est ce grand  
 « et dernier Jugement, cest inespéré aux nations, et mocqué  
 « d'icelles. Lorsque tant et tant de siècles et generations  
 « seront consumées d'un feu. Vrayement il y a bien là que  
 « voir et regarder, etc. (2). »

Ainsi parlait cest ancien au temps iadis, fournissant de sujet

(1) Lisez *Hippodrome*; c'était le lieu destiné pour les courses de chevaux.

(2) « Quale autem spectaculum in proximo est, aduentus domini, jam indubitati; jam superbi, jam triumphantis! Quae illa exultatio Angelorum, quae gloria resurgentium sanctorum, quae regnum exinde justorum. qualis civitas nova Hierusalem! At enim supersunt alia spectaculo: Ille ultimus et perpetuus iudicis dies, ille nationibus insperatus, ille derisus, cum tanta seculi vetustate, et tot ejus nativitas uno igne haurientur! Quae tunc spectaculi latitudo! Quid admirer? Quid redeam? Ubi quaeam? Ubi exultem? *De spectaculis*, XXX. » S'ils eussent été moins connus, nous aurions rapproché de cet admirable fragment les beaux vers de Louis Racine qui se trouvent dans le VI<sup>e</sup> chant du poëme de *La Religion*.

aux acteurs d'alors s'ils eussent esté Chrestiens? et si les Chrestiens eussent pu deposseder l'idolatrie, et chasser l'impudicité du Caueau (1) et du Cirque. Mais à quel propos m'en vay-je si loin pour contuincre et refuter ce calomniateur, comme si Beze, ce grand zélateur de la reformation n'auoit point theatrisé son *Abraham*, et Buchanan son *Jephthé*, et Héboannus Hessus (2), avec autres semblables, n'eussent dressé en action theatrale plusieurs parties de la sainte Bible. Si c'est mal fait de représenter les choses saintes, ces Reformez qui l'ont fait, seront avec les Iesuites coupables. Ce que n'apperceuant pas cet estourdi escriuain n'est-il pas en danger d'estre appelé au Consistoire?

Mais il est temps que je finisse, et que je laisse couler les autres menteries, droleries, malices et calomnies comprises en son libelle diffamatoire. Ce qui a esté dit est assez pour vous faire recognoistre (Messieurs) sur quel gibbier se iettent ces oyseaux de proye. Vous aggreerés, s'il vous plait, que j'aye defendu la verité contre ses mensonges, et que j'aye fait fait cognoistre aux villes esloignées de la nostre qu'à tort et fausement les Iesuites ont esté calomniez en vn fait auquel ils se sont montrez autant zelateurs du bien public, qu'amateurs de vostre honneur et desireux de l'aduancement de vos enfans, et pour lequel ils méritoient deuant les hommes plustot vne reciproque bienueillance que les calomnies de cet escriuain de Geneue. Il est vray qu'ils tiennent à assez de recompense d'auoir eu en cecy le desir et bonne volonté de vous seruir; et vous seruans, de glorifier celuy pour lequel ils endureront volontiers en ce monde, appuyez sur la ferme esperance qu'ils ont, qu'aprez le trauail suyura le repos qui est promis aux gens de bien au séiour de l'Eternité.  
A Lyon ce 10 iour d'octobre 1607.

Votre seruiteur bien humble et très affectionné,      ANDRÉ DE SAVLE.

(1) *Caueau*, du latin *Cavea*, l'Amphithéâtre, lieu où se donnaient les combats de gladiateurs.

(2) *Heboannus Hessus*; lisez: Eobanus Hessus. Ce poète surnommé à tort, ou à raison, l'Homère de l'Allemagne, est né dans la Hesse, le 9 janvier 1488.

# LA MÈRE,

## HISTOIRE SAINT-SIMONTIENNE.



Borromée Couture était fils de Cyprien Couture, marchand de fil dans la rue Tupin. Il n'y avait pas dans tout Lyon de plus franc polisson que Borromée.

A quinze ans, il devint dévot et voulait entrer dans les ordres ; à seize ans, il jurait qu'il serait militaire , et à dix-sept ans, il ne voulut rien être du tout, pas même commis de boutique chez son père.

Borromée se sentait né pour les grandes passions. Végéter dans un obscur comptoir, vivre d'une vie machinale, quand il sentait d'immenses facultés bourdonner sous son cerveau ; vraiment c'eût été une dérision. Aussi l'enseigne de son père lui donnait-elle des nausées !

Comme toutes les ames rêveuses, travaillées par le vague, il donnait tête baissée dans les idées nouvelles. Il fut tour à tour carliste, franc-maçon, templier, républicain, enfin romantique depuis le jour où il avait vu *Antony*.

Antony lui parut un admirable type ; il se prit d'extase

pour Antony. Comme lui, il porta toujours un stylet dans sa poche, qu'il eût aussi par imitation remplie de pièces d'or, si ce n'eût été le père, qui ne lui donnait que des gros sous.

Enfin il soupirait après une existence fiévreuse, entrecoupée d'enlèvements, de meurtres, de déclamations philanthropiques, et pour cela il cherchait une femme, une femme au teint pâle, au tempérament maladif, aux yeux noirs, à la chevelure ondoyante:

Son père, lui, ne voyait que ses écheveaux de fil. A *Antony*, il préférait une tragédie de Voltaire, et il traitait son fils de vaurien et de fainéant.

Un jour, il y eut une scène entre Borromée et son père, scène violente, où, d'injure en injure, Borromée alla jusqu'à traiter de *perruque* l'honnête marchand de fil. Celui-ci riposta par un coup de pied, et mit Borromée à la porte.

Voilà comment Borromée se trouva sur le pavé. Ne sachant que devenir, il se rendit à la Rotonde de Perrache. — Parbleu! dit-il, je verrai les saints-simoniens. — Ils répétaient des chants religieux.

Barrot s'approcha de Borromée : Que cherches-tu? lui dit-il. Une femme! répondit celui-ci.

Nous aussi, nous cherchons la femme! s'écria Barrot.

As-tu vu jouer *Antony*? lui demanda Borromée. Barrot fit un signe négatif.

Tu n'as pas vu jouer *Antony*, et tu cherches une femme! quelque bourgeoise, aimant son mari et débarbouillant ses enfants! Moi, j'ai rêvé une femme prédestinée au malheur, que la fatalité a marqué de son sceau, dont l'existence commence par l'adultère et finit par le suicide.

Cet homme m'a l'air d'un néophyte, se dit Barrot, et il lui parla en ces termes : La femme que nous cherchons est effectivement bien différente. La tienne est la femme esclave, la femme de la société actuelle, de cette société cynique, où tout est contradiction, tyrannie, douleur...

Hélas! interrompit Borromée, la douleur, c'est la vie, et

la vie, c'est la douleur ! Malheur à celui qui ne pleure pas !

Barrot prit l'attitude de prophète : — Notre femme, s'écria-t-il, viendra tarir la source des pleurs ; sa parole sera plus douce que le chant de l'alouette, sa voix plus puissante que le cri de l'aigle ; les hommes par elle se sentiront reliés à une autre vie. Plus de guerres ! plus de crimes !

Plus de crimes ! mais tu voudrais un monde peuplé de marchands de fil ! lui cria avec fureur Borromée. Plus de théâtre donc, plus de romans, plus de scènes de Grève, plus de ces émotions qui vous tenaient et vous prennent à la gorge !

Barrot le regarda avec pitié : Comme si l'ordre n'était pas préférable au désordre, la santé à la fièvre, le repos à la fatigue ! La société actuelle ressemble aux ruines des siècles passés ; les hommes, débris informes, se débattent dans le malheur et l'impuissance. La mère viendra, qui de ces débris reconstruira le temple de Dieu, plus vaste, plus beau, plus saint.

Borromée était devenu immobile. — Et tu dis que vous cherchez une femme qui accomplira ces choses-là !

L'intuition de l'avenir m'a saisi, reprit Barrot ; la providence m'a révélé que cette année serait l'année de la mère.

Pourquoi cela ne serait-il pas ? murmura Borromée. Moi aussi je cherche une femme, mère ou fille, peu importe ; puis me voilà sur le pavé ! Oui, dit-il à Barrot, tu viens d'illuminer ma foi ; je veux être des vôtres.

Le soir, dans l'intervalle d'un couplet et d'une valse, il échangea ses habits contre la tunique bleue et le berret rouge.

Et maintenant où trouvera-t-il la femme-messie ? à quels signes la reconnaître ? Il poursuit des yeux toutes les femmes qu'il rencontre. La mère sera belle, lui a dit Barrot ; Borromée voit la mère dans toutes les femmes belles.

Un dimanche, Borromée se promenait sous les Tilleuls ; ses besoins d'amour s'exaltaient au milieu d'un essaim de femmes. Soudain il s'arrêta devant une jeune dame pétillante de

coquetterie. Bénis, sois-tu, Borromée! s'écria-t-il, la voilà! c'est elle; son regard s'est communiqué au mien. — Vas, tu es à moi comme l'enfer est au damné.

Ses yeux la dévorèrent, et la jeune dame, amusée par l'air contemplatif de Borromée, rendait d'un air moqueur regard pour regard.

En cet instant Borromée rêva toute une destinée de larmes, d'extases, de dramatiques suffocations; il suivit la jeune femme au sortir des Tilleuls, s'enivrant de sa taille délicate, de la grâce de tous ses mouvements; il la suivit ainsi, béant de volupté, jusque chez elle; et lorsque la porte impitoyable la déroba à sa vue: Enfer! s'écria-t-il.

De la pointe de son couteau, il tenta vainement d'ouvrir cette porte fatale. Pauvre Borromée! tes pareils sont voués au malheur; tout devient obstacle dans leur vie exceptionnelle. Une porte! et pourquoi une porte se trouvait-elle là, et surtout pourquoi fermée? Va, Borromée, n'use pas ton désespoir contre cette barrière brute; des douleurs plus poignantes t'attendent; des cœurs plus durs que cette porte se fermeront pour toi sans pitié.

Mais tout-à-coup le portier ouvrit la porte, et Borromée, le serrant avec effusion dans ses bras: ami, s'écria-t-il, n'est-ce point un fait providentiel et un fait providentiel des plus insignes que cette porte, obstacle que toute la puissance de mon corps ne pouvait vaincre, se soit ouverte ainsi devant la passion révélatrice de mon âme? dis, portier, n'est-ce point là un fait providentiel?

Conduis-moi, portier, c'est ici la maison de la mère; où demeure-t-elle, au premier ou au second?

Qui donc? répondit le portier, le regardant d'un air hébété?

La mère, la femme-messie! qui vient régénérer le monde, qui peut-être fera de toi un poète et de moi un portier... N'importe! mon cœur est impatient de l'adorer...

Portier, réponds! où demeure-t-elle? au premier ou au second?

Le portier le crut fou.

Portier ! tu le sais , et tu ne dis mot : sacrilège ! tu répondras de ton silence devant les générations futures. —

Et , s'élançant vers l'escalier , en trois bonds , il parvint au premier étage. Il sonna ; une fille vint ouvrir.

Où est-elle ? demanda-t-il.

Est-ce Madame que vous voulez voir ?

Oui , oui !

La fille l'introduisit.

C'était la même jeune femme. — Il la contemplait en silence.

Puis-je savoir, Monsieur, ce qui vous amène, lui dit-elle. — Il s'agenouilla.

Mais, Monsieur, de grâce, que voulez-vous ?

Laisse-moi me fondre sous la puissance de ta beauté, s'écria Borromée.

La jeune dame prit peur, car on lui avait conté d'étranges choses sur les saint-simoniens.

Mon cœur implore un rayon d'amour.

Elle restait stupéfaite.

Le père a réhabilité la chair, ajouta-t-il, et il se traîna à ses pieds, les baisant avec transport.

La jeune femme voulut fuir, mais il lui barra le passage. Sortez, sortez, criait-elle.

Tais-toi ! dit alors Borromée avec colère : je vois que tu es une de ces femmes à émotions factices, qui consultent la voix du monde pour s'épanouir ou se fermer... Et moi, homme passionné et sérieusement passionné, je verrais impunément sacrifier mon repos, l'avenir de ma vie entière, toute une destinée, grande peut-être, à une coquetterie sans but!... étrange dérision! pour un chatouillement de froide vanité, pour une stupide parade de mode, il sera loisible à une femme sans ame d'incendier mes sens, parce que la nature l'aura faite belle, de mêler son regard au mien, parce que son orgueil quête l'admiration, et de le mêler tellement

qu'il prenne possession de mon éternité ; et alors , si , poussé par le bouillonnement de mon sang , je viens ingénument demander à cette femme le prix de mon repos perdu , le prix de ma vie , que je lui ai livrée , le prix de mon cœur , dont elle aura fait un nœud de ruban , cette femme pourra me répondre : Sortez , sortez ! Non , je ne sortirai pas. — Et il s'élança sur elle.

Elle poussa des cris aigus.

En vérité , je te le dis , le père a réhabilité la chair , s'écriait Borromée.

La pauvre femme se débattait sous des caresses ardentes , lorsque les portes s'ouvrirent , deux hommes s'avancèrent armés de cannes , qui assaillirent Borromée , le terrassèrent , et le jetèrent à la porte , sanglant , meurtri , roué de coups.

Le cœur de Borromée fut brisé. Tant de déceptions , et peut-être la douleur de ses blessures , lui arrachaient de plaintifs gémissements. Il alla trouver Barrot , et Barrot lui dit :

Chaque coup de bâton que tu as reçu est une parole de Dieu ! Ceci est un avertissement de la providence ; en vérité , tu es le vase dans lequel sa parole descend ; réjouis-toi , Borromée !

Mais lui ne se réjouissait pas du tout ; il grimaçait horriblement.

L'Occident est couvert de ténèbres , reprit Barrot , et je vois à l'Orient se lever le soleil plus jeune et plus joyeux ; et ses rayons s'allument sur le front de la mère ; allons à Constantinople ! Et ils allèrent à Constantinople.

Perdus au milieu de cette immense cité , où se comptent toutes les nations , où se parlent toutes les langues , Borromée découvrira-t-il la femme qui , entre toutes les femmes , porte les destinées de l'humanité ?

Il cherche , il parcourt les rues de Constantinople , il prêche dans les carrefours , il gesticule sur les places publiques , sans que l'attention turque se manifeste autrement que par une exclamation de mépris et de pitié.



Borromée s'étonne : pas un homme qui vienne discuter avec lui, pas un coup de bâton, pas la plus petite bourrade, pas le plus léger sarcasme ! on le traite comme un baladin ou un derviche [ibtool.com.cn](http://ibtool.com.cn)

Oh ! oh ! pensa-t-il, j'aurai raison de cette indifférence musulmane.

Et dans ce moment vint à passer une femme, la femme d'un grand ; un riche et nombreux cortège entourait sa litière.

Je verrai sa face, s'écria Borromée. O providence ! que ce soit le livre de ta parole ! — Se précipitant à travers les gardes, il écarta les rideaux ; mais, les refermant presque aussitôt, il dit : — Dieu ! qu'elle est laide !

Avant qu'il fût revenu à lui, on l'avait saisi, renversé, porté chez un cadî. Il était plongé dans une stupeur profonde ; à peine s'il entendit le cadî baragouiner quelques mots en langue turque ; après quoi on l'amena hors la ville, sur une place où pourrissaient cinq ou six cadavres enfilés par des pieux, qui les faisaient tenir droits et raides comme des échantillons empaillés d'histoire naturelle. Il y avait encore une douzaine de ces pieux vides, qui reflétaient les rayons du soleil sur leur surface polie, et levaient fièrement leur tête affilée comme la pointe d'un paratonnerre.

La vue de ces pieux donna le frisson à Borromée. Était-ce pour l'empaler qu'on l'avait amené là ?

Une sueur glacée lui couvrit le visage.

Hommes, pourquoi m'avez-vous conduit ici, demanda-t-il à ses gardiens ?

Ceux-ci continuèrent à fumer flegmatiquement et à préparer leur affaire.

Alors il tenta de rompre ses liens : impossible ! il était ficelé et garotté comme une momie d'Égypte.

Le désespoir le suffoquait !

Puis il lui sembla que tout cela était un songe. Comment se trouvait-il en ces lieux ? Pourquoi ce costume de saint-simonien ? Son père, sa mère, sa boutique, ses voisins,

revenaient en ce moment si près de lui, qu'il croyait ne les avoir jamais quittés.—Oh! comme sa rue Tupin, obscure et enfumée, lui paraissait douce et fraîche auprès de ce soleil ardent! comme chaque chose s'embellissait par la détresse de la situation présente! Quelle agréable profession que celle de marchand de fil!

Et il appelait son père, il invoquait sa mère... Sa voix tintait dans cette lugubre solitude, avec toutes les nuances de l'angoisse et du désespoir!

Et il cherchait une lueur d'espérance avec avidité!

Hommes, par pitié, qu'allez-vous faire de moi? demanda-t-il de nouveau à ses gardes.

L'un d'eux lui désigna du doigt le premier de ces pieux si luisants.

Il sembla à Borromée que c'était celui dont la pointe était la plus aigue.

Tu n'auras que douze heures à rester dessus, lui dit le Turc en mauvais français.

Borromée fit entendre un cri guttural et défaillit.

Ce qu'il souffrit, je ne saurais vous le dire sans vous déchirer le cœur. Mais enfin Borromée sera canonisé dans la légende saint-simonienne; ses reliques feront certainement des miracles, aussi bien que le Tibia ou le crâne de saint Castor. Cette espérance adoucit peut-être l'horreur de sa mort.

#### LE GENTILHOMME.

Lyon, le 17 juillet 1835.

ESSAI SUR LA DIVISION  
ET  
L'ADMINISTRATION POLITIQUE  
DU LYONNAIS,

AU X<sup>e</sup> SIÈCLE ;

*Par le baron F. de Gingins-Labarraz,*

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYAL DE TURIN.

---

Nous avons déjà eu l'occasion de faire observer ailleurs que l'ancien Lyonnais (*Provincia Lugdunensis*), avait une bien plus grande étendue au X<sup>e</sup> siècle que dans les temps plus modernes (1).

Dès l'établissement des *Burgonden* ou Bourguignons dans la Gaule Jurane au V<sup>e</sup> siècle, la province du Lyonnais fut

(1) Voyez *Revue du Lyonnais*, tom. II., pag. 353.

gouvernée temporellement par des *Compagnons du Roi* (*Comites, Graphiones*), titre que l'on traduit d'abord en latin par *Comes*, puis en vieux français par *Cuëns* ou *Quëns*, puis enfin par celui de *Comle*. Ce titre, donné au chef immédiat du territoire, fut bientôt attribué à la province même où il commandait, et celle-ci prit dès lors le nom de *Comitatus Lugdunensis*, ou Comitat lyonnais.

Dans l'origine, les limites de ce Comitat furent, sans aucun doute, les mêmes que celles du Diocèse épiscopal de Lyon, lequel s'étendait de l'est à l'ouest depuis *Nantua*, qui, au IX<sup>e</sup> siècle, appartenait encore au Lyonnais, jusqu'au delà de *Montbrisson*, dans les montagnes de l'Auvergne, et du nord au sud depuis *Gigny*, dans le Jura, jusqu'à *Saint-Etienne*.

Mais au X<sup>e</sup> siècle, la circonscription politique du Comitat Lyonnais avait déjà éprouvé divers changements, et ses limites territoriales ne répondaient plus comme auparavant à celles du Diocèse.

Dans sa partie orientale il avait subi de notables réductions. Le territoire du *Val-Romay* (*Vallis Romana*) où se trouve *Nantua*, formait avec le pays de *Baugé* (*Pagus Balgiaci* ou *Bogorum*) un Comitat (*Comitatus Varesino*) distinct de celui du Lyonnais; *St-Claude* (*Sti-Eugendi de Conda*) et *Gigny* dépendaient du Comitat d'Escuens ou de *Scudingen*.

En revanche, ce Comitat s'était accru vers le Nord-Ouest de la portion du Beaujolais située entre *Beaujeu* et *Framaye*, comprise pour le spirituel dans le Diocèse de Macon.

Quant à la portion du mandement de Montbrisson dans les Forêts qui touche au Velay, il est douteux si elle dépendait encore du Comitat d'Auvergne, ou si elle faisait déjà partie de celui du Lyonnais. Cependant elle appartenait certainement au royaume de Bourgogne jusqu'à la *Dore*.

Ainsi, à l'avènement de *Conrad le Pacifique* (a° 937), le Comitat lyonnais (*Comitatus, Provincia, Pagus Lugdunensis*) comprenait, outre le Lyonnais proprement dit, la portion de la *Bresse* voisine de Lyon et le pays de *Dombes* (arrondisse-

ment de Trévoux), le *Beaujolois* jusqu'à *Tramaye* en Maconnais, le *Roannais*, ainsi que le *Haut et bas Forests*.

Après l'abolition des *missi dominici*, institués par *Karl-le-Magne*, lesquels répondaient, à ce que nous croyons, au *Judices deputati*, ou juges députés des rois Bourguignons de la première race, les Comtes du Lyonnais réunis à ceux des Comtes voisins dépendant du même monarque furent ordinairement soumis, d'abord militairement, puis aussi administrativement à l'autorité supérieure des *Marchions* (*Markiones*) ou gardiens des frontières de l'État, lesquels prenaient pompeusement le titre de (*Dux*) *Duc*, soit qu'ils eussent commandé en chef les troupes du pays, soit qu'il fussent élevés à cette haute dignité de l'état par la faveur des rois.

Tels furent *Gérard*, dit de *Rossillon* (a° 851), *Boson* (a° 875), qui devint ensuite roi de Provence, *Hugues* (a° 911-926), qui fut roi d'Italie, et enfin (a° 943) *Hugues*, comte de *Bresse* et *Marchion*, cousin germain du roi *Conrad* et son principal lieutenant dans la *Cis-jurane*.

Les Comtes réunissaient à l'autorité militaire et administrative supérieure la haute police judiciaire, et représentaient la personne du souverain dans leur territoire respectif. Vu l'étendue du Lyonnais, le Comte de cette province avait sous lui un *Vicomte* (*Vice-Comes*) qui le suppléait au besoin dans toutes ses fonctions.

Le territoire du *Comitat lyonnais*, ainsi que la plupart des *Comitats* du Royaume de *Bourgogne Jurane* était divisé, au X<sup>e</sup> siècle, en un certain nombre d'arrondissements administratifs qui sont désignés dans les actes latins par le mot générique de *Tractus*, *Ager* ou *Vicaria*, qui correspondent au nom plus moderne de *Viguerie*.

Les anciens documents de l'époque nous ont conservé les noms d'une vingtaine de ces Arrondissements ou *Vigueries*. Mais leur situation respective est mal aisée à déterminer à cause de l'altération apportée par les copistes et le temps dans les

noms des lieux qui sont désignés comme appartenant à chacune de ces *Vigueries*.

Cependant ces Arrondissements ou ces *Vigueries* composant, au X<sup>e</sup> siècle, le Comté de Lyon (Comitatus Lugdunensis), nous ont paru être répartis de la manière suivante dans les différentes régions de l'ancien Lyonnais.

**A. DANS LE LYONNAIS** proprement dit.

- 1° La *Viguerie* de Lyon (*Ager Lugdunensis*) comprenant les localités suivantes :
  - a. La banlieue de Lyon (*Lugdunum*) et dans la partie située au midi du Rhône.
  - b. La ville urbaine (*Villa urbana*).
  - c. Chessieux (*Sessiacum*).
- 2° Celle de l'Albassin (*in Agro Albassino*).
  - a. Saint-Sorlin (*Ecclesia de Sorlin*).
  - b. Saint-Andéol-le-Château (*Sanctum Andeolum*).
- 3° Celle de Jarêts (*Pagus Giariesius*).
  - a. Ampuis (*Amputeum*).
  - b. Condrieu (*Condriacus*).
- 4° Celle de l'Argentière (*Ager Argentarius*).
  - a. Saint-Genis de l'Argentière (*Sanctum Geniscum in Argentaria*).
  - b. Rontalon (*Rontalone*).
- 5° Celle de Brevanne (*Ager seu Vallis Brevannica*).
  - a. *Villa Felice Vulpe* (Marcis-le-Loup).
- 6° Celle du Mont-d'Or (*Ager Montauracensis*) au nord de Lyon en remontant la Saône.
  - a. Lissieu (*Lisciicum*).
  - b. Marcilly (*Marcilliacum*).
  - c. Mont Avolorge (*Mons Avolorgus*), lieu qui n'existe plus, mais dont un proverbe a couservé le souvenir.
- 7° Celle de Val d'Anse (*Ager Valansis*).
  - a. Arnas (*Arnacus*) près Tarare.

b. *Darciae* (*Darciacum*).

c. *Sarcey* (*Sarciacum*).

d. *Ancy* (*Anciacum*).

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## **B. DANS LE BEAUJOLAIS.**

8° La Vignerie de Coigny (*Ager Cogniacensis*) où se trouvent :

a. *Torineacum super Ararim*.

b. *Cazotum*.

c. *Millieriacum*.

d. *Ronnencum*. (Ronne)

9° Celle de Vausanne (*Ager Vausannensis*).

a. *Thusiacum super Ararim* (Toissey).

b. *Cercie* (*Cerciacum*).

c. *Lancie* (*Lanciacum*).

d. *Courselles* (*Corsellis*).

10° Celle de Grosne (*Ager Groniacensis*).

a. *Villa Gemellis* (Germolles sur Grosne en Maconnais).

## **C. EN ROANNAIS.**

11° La Vignerie de Roanne (*Pagus Roannensis*).

a. *Bully* (*St-Angeli de Bulliaco*).

b. *Ambierle* (*Amberla*).

c. *Spinacum* (St-Germain de l'Espinasse).

d. *Marols* (*Marogliacum*).

12° Celle d'Ouche (*Vicaria vel Ager Osharensis*).

a. *Casarianum* (Cherier?).

b. *Teffarianum* (.....).

## **D. DANS LE BAS-FORÊTS.**

13° La Vignerie de Chandieu (*Ager Bandiacensis*).

a. *Chandieu* (*Candiacum*).

14° Celle de l'*Ager Solobrensis*.

a. *Rendans en Forêts* (*St<sup>us</sup>-Johannes Randanensis*),

b. *Di-auro* (ign.)

- 15° Celle de Percieu (*Ager Pertiacensis*).  
 a. St-Paul de Percieu (*Pertiacum*).  
 b. *Montagniacum*.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**E. DANS LE HAUT-FORÊTS.**

- 16° La Viguerie de Feurs (*Pagus Forensis*), qui, au X<sup>e</sup> siècle, était encore un simple arrondissement, mais donna son nom au Comté de Forêts (*Comitatus Forensis*) formé au commencement du XI<sup>e</sup>.

On trouvait dans la Viguerie de Feurs :

- a. St-Priest (*Stum Projectum*).  
 b. Pouilly (*Polliacum*) les-Feurs.  
 c. Ronzières (*Runzeracum*).  
 d. Arthum (*Arthedunum*).  
 e. Treslin (*Trislinum*).  
 17° La Viguerie de Ternand (*Ager Tarnantensis* ou *Tarnacensis*).  
 a. Cunzie (*Cunziacum*).  
 b. Aurac (*Aurantiniacus*).  
 c. Versanne (*Versennacus*).  
 d. Apinat (*Apinacus*).  
 e. *Rugilliacus*.  
 et enfin le  
 f. *Mons-Ledaicus*.  
 Montbrisson (*Monsbrussonus*) appartenait au territoire de *Thiern* dépendant du Comté d'Auvergne, mais relevant du royaume de Bourgogne Jurane.

**F. DANS LE MACONNAIS** se trouvait comme enclavé un Arrondissement qui dépendait du Comté de Lyon (*Terra de Comitatu Lugdunensi, conjacente in Comitatu Matisconensi*) savoir :

- 18° La Viguerie de Tramaye (*ager Stramiacensis*), où étaient situés :  
 a. Chevagny les Chevières (*Villa Caprineras*).



- b. **Tramaye** (*Stramiatis*) où existait dès le IX<sup>e</sup> siècle un *Palais* qui servait de résidence aux rois de Provence et de Bourgogne Jurane. C'est pourquoi ce territoire, quoique situé dans le Maconnais, resta dépendant du Comté de Lyon.
- c. **Asnières** (*Asnerias*) qui, quoique situé sur la rive gauche de la Saône (en Bresse), ressortait de la paroisse de *St-Jean de Priche*, située sur l'autre rive.

### G. DANS LA BRESSE.

19<sup>o</sup> La Viguerie de *Peysieux* (*Ager Pisiacus*) dans le pays de *Dombes*, où sont indiqués :

- a. **Moncel** (*Moncelis*).
- b. **Romans** (*Romonis*).
- c. **Chaveyrait** (*Caveriacum*).
- d. **Montagneux** (*Montaniacum*).
- e. **Bouligneux** (*Boliniacum*).
- f. **Ambérieux**, en Dombes (*Ambariacum*).
- g. **Savigneu** (*Saviniacum*).
- h. **Giana** (*Genay*).

10<sup>o</sup> Celle de *Valbonne* (*Vallo-bono*) où était :

- a. **Mont-luel** (*Mons Lupelli*).

Il est vraisemblable que ces Vigueries (*Vicariæ*) répondaient originairement aux *Archiprêtres* ou *Décanats* du Diocèse de Lyon.

Mais, de même que la circonscription territoriale du Comitat Lyonnais avait changé, de même aussi celle des Arrondissements ou Vigueries s'était altérée et n'était déjà plus au X<sup>e</sup> siècle en harmonie avec les divisions ecclésiastiques du Diocèse.

On retrouve, en outre, à la même époque des traces d'une subdivision territoriale des Arrondissements ou Vigueries du Lyonnais en plusieurs *finages* ou *quartiers* (*finés*) comprenant plusieurs paroisses ; c'est ainsi qu'on lit dans une charte

de Cluny : *in pago Lugdunensi, in agro Tarnantensi, in fine Rugilliaci, villa.....* et dans une autre au chartul. de Savigny (n° 604 de vers l'an 1000.) : *in pago Lugdunensi, in agro Tarnantensi, Jilio fine coquæ vocatur Conziacus, Mons-Ledaicus.*

Ainsi l'arrondissement ou Viguerie de Ternand (en Forêts) était subdivisé en plusieurs finages ou quartiers, dont nous ne connaissons que trois : celui de *Consie* (Conziacus) celui de *Rugilliacum* (lieu inconnu) et celui de *Ternand*.

L'Arrondissement de Roanne comprenait, outre le quartier de *Roanne*, celui d'*Ambierle* et celui de l'*Espinasse* (in fine Spinacensi, villa Spinaco. Gall. Chr. IV, p. 1058. Chart. de anno 1005).

Ces divisions ou subdivisions du territoire lyonnais annoncent un certain degré d'ordre et de subordination administrative, qui avait sa source dans les institutions primitives des peuples d'origine germanique, modifiées d'abord par la hiérarchie ecclésiastique de l'Eglise chrétienne, puis par les exigences progressives du temps.

La division du Comitat en Vigueries répondait originellement aux anciennes *Centaines* ou *Cantons* des Germains (*Hundreden, centena*), dont le nom subsistait encore (au X<sup>e</sup> siècle) dans la Bourgogne française ; et quoique même chez les Goths, les Anglo-Saxons, les Franks, cette division numérique de la population fut poussée plus loin (*Zehaning-Decanus*), il paraît que chez les Burgonden cette division du territoire s'arrêtait au troisième degré, et que la subdivision territoriale des *Vigueries* en mandements ou *finages* (*finas*) fut régularisée dans le Lyonnais sous le long règne de Conrad le Pacifique, dès le milieu du X<sup>e</sup> siècle ; car avant cette époque on ne trouve guère dans les documents de traces positives indiquant cette répartition administrative.

Chaque Viguerie du Comitat Lyonnais était administrée par un *Vice-gérant* ou vicaire du Comte, nommé en latin *vicarius* ou *Judex publicus* et en français *viguier*, mais cet officier

qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, n'était plus qu'un lieutenant de police, réunissait au X<sup>e</sup> siècle l'autorité civile et militaire; il exerçait dans son arrondissement une magistrature de paix; il réprimait les délits, saisissait les délinquants, veillait à l'exécution des jugements et exerçait une juridiction inférieure au civil et au criminel sur les personnes qui ne relevaient pas immédiatement de la justice du Comte.

Cette juridiction subalterne s'exerçait dans les *placids inférieurs* (*Placiti Centenariorum vel Vicariorum*) composés d'un certain nombre de propriétaires libres de l'arrondissement ou preud-hommes (*Boni homines*), qui formaient un Jury cantonal présidé par le Vicaire ou Viguiers.

Ces émoluments consistaient en une portion des amendes dévolues au fisc; on ignore si cette charge était déjà héréditaire, mais elle le devint par la suite, si ce n'est de droit, au moins de fait.

Il est vraisemblable que chaque subdivision d'une Viguerie, c'est-à-dire chaque mandement ou *finage*, était également sous la surveillance d'un officier de police subalterne ou prévôt (*Major, villicus*) ou maire, mais on ne les trouve point expressément mentionnés dans les documents du temps.

Quant aux centeniers (*Centenarii*) dont les chartes du Lyonnais font encore mention, quoique rarement, on donnait quelquefois cet ancien nom aux Viguiers, comme commandants inférieurs des milices de leur arrondissement; chaque propriétaire libre qui n'avait pas le privilège de se ranger immédiatement sous la bannière du Comte, étant tenu en cas d'appel pour la défense du pays, de marcher sous les ordres de son Vicaire ou centenier.

Tous ces officiers inférieurs étaient subordonnés à l'autorité du Comte, dont il ressortissaient immédiatement.

Leur juridiction était limitée à une certaine compétence qui n'allait pas jusqu'à prononcer sur la vie ou sur la propriété des personnes.

Outre ces officiers, on trouve encore les Collecteurs du

fisc (*Collectarii, Telonearii*) chargés de la perception des revenus publics. Ils étaient de deux sortes : les *Collecteurs du Roi* ou *receveurs du trésor royal* (*Camera regia*), qui relevaient du *Comte du palais*, et les *Collecteurs du Comte*, qui percevaient les redevances dont le produit appartenait en totalité ou en partie au Comte ou à ses officiers.

Les églises et les monastères avaient des *Avoués* (*Advocati*), personnages laïques chargés de la garde et de la défense des biens et des intérêts temporels de ces Églises. Il percevaient le tiers des amendes et des bans.

Les *Vidomnes* (*Vice-domini*) étaient, à ce qu'il paraît, les intendants spéciaux de certains domaines particuliers du Roi ou du Comte; ceux des églises s'appelaient *Mayeurs* (*Villici, majorii*).

Le Comte, premier magistrat et commandant supérieur dans son Comitat, tenait régulièrement les *plaids* (*Placita*) ou *Assises* ambulatoires et publiques, où chacun était admis à plaider sa cause; c'est en cette qualité que les Comtes étaient appelés *Juges des plaids communs* (*Judices ordinarii*) (*Papiniano, lib. IV, p. 715*). Ils étaient assistés dans ces plaids par un certain nombre de *Jurés titulaires* désignés par le Comte avec le concours des hommes libres, propriétaires ou bénéficiers du Comitat (*Compagenses*). Ces Jurés se nommaient *Echevins* (*Rakinburgi, Scabini*). Ils faisaient les fonctions d'un véritable jury moderne, le Comte se bornant à présider le tribunal, à faire l'application du droit et à prononcer la sentence, dont l'exécution restait confiée à lui ou à ses officiers; néanmoins tout homme libre avait le droit d'assister au plaid.

Aux grands plaids du Comte, ou, en son absence, du Vicomte, appartenait exclusivement le jugement des procès des *Vassaux* (*Vassi minores*) et des *recommandés* (*Commendati*) qui ressortissaient immédiatement de sa justice et des causes qui dépassaient la compétence des Viguiers.

On trouve nombre de documents qui sont de véritables

procès-verbaux de ces plaids ambulatoires tenus par les Comtes, mais ceux des plaids inférieurs tenus par les Viguiers nous manquent, ce qui provient sans doute de ce que les jugements de ces derniers étant de moindre importance et rarement définitifs, on ne se donnait guère la peine de les libeller.

Les revenus des comtes, en qualité de fonctionnaires royaux, consistaient principalement dans le produit des terres du *domaine comital* (*terræ comitalis*) dont il avait l'usufruit entier, mais dont il ne pouvait aliéner la propriété sans l'autorisation du roi. Il avait, en outre, une part dans certains revenus du fisc royal, dans les amendes et confiscations encourues par sentence juridique.

Ces revenus étaient indépendants des bénéfices que les comtes tenaient de la libéralité de leur souverain.

Avant même que leur dignité fut héréditaire, les comtes devinrent naturellement les plus grands propriétaires de la province; on les vit s'enrichir progressivement par la munificence des rois (*beneficia*) et par l'acquisition des meilleures fermes (*conquisita*) qu'ils achetaient avec l'excédant des gros revenus de leurs bénéfices et honneurs.

Lorsqu'à ces grandes richesses territoriales, transmissibles à leurs héritiers, ils ajoutèrent encore la propriété héréditaire du domaine comital, leur puissance devint telle qu'elle aurait contrebalancé et même annulé de fait celle de tout fonctionnaire public auquel le souverain aurait tenté de subordonner leur autorité dans la province. Telle est l'origine de la plupart des *grands fiefs*; ils naquirent au IX<sup>e</sup> siècle par la transmissibilité des bénéfices et des honneurs; ils se consolidèrent au X<sup>e</sup> par la prépondérance des richesses territoriales et devinrent au XI<sup>e</sup> de petites souverainetés plus ou moins indépendantes de l'autorité royale.

Cet ordre de choses fut encore favorisé par l'état général de la population au X<sup>e</sup> siècle.

Dès l'époque karlovingienne les concessions des bénéfices,

devenus héréditaires de fait sous Charles le Chauve, contenaient défense du souverain à ses officiers d'entrer dans le territoire inféodé pour y exercer quelque acte d'autorité judiciaire que ce fut, ou pour y exiger des émoluments de justice. De là l'origine des justices seigneuriales qui s'étendirent bientôt au domaine temporel des églises et même aux grandes propriétés dont les possesseurs aspirèrent aux mêmes immunités (*franchisias*) qu'ils obtinrent de la faveur ou de la faiblesse des rois pour leurs domaines matrimoniaux (*allodia*). Ces privilèges exemptaient ceux qui en étaient investis de la juridiction du Comte de la province, leur conféraient l'exercice de la justice (*merum imperium*) dans leurs domaines et en faisaient des *seigneurs immédiats* (*dominos, seniores, sires*) qui ne reconnaissaient plus d'autre supériorité que celle du souverain. Tels furent, dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, les *sires de Beaujeu, de Roannais et de Lavieu en Lyonnais, de Bagé et de Coligny en Bresse*.

Dans l'origine, la liberté seule constitua le droit politique et civil, puis ces droits dépendirent de la propriété combinée avec la liberté personnelle; mais bientôt la petite propriété se mit conditionnellement sous la protection de la grande; elle prit en tenure les terres des grands possesseurs, des églises, des monastères. Le nombre des hommes véritablement libres (*liberi homines; wehre* en allemand), jouissant de la plénitude de leurs droits (*optimo jure*), qui au VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles formaient, surtout dans la Bourgogne Jurane, la masse de la population active, était considérablement réduite au X<sup>e</sup>; les irruptions réitérées des *Hungres* avaient achevé de la ruiner. A côté de cette classe primitive s'en élevait rapidement une autre, qui bientôt l'eut totalement absorbée; ce fut celle des *vassaux* (*vassi, vassalli*) soit détenteurs temporaires (*in precaria*), ou héréditaires et conditionnels des bénéfices (*beneficia*), qui obligeaient le tenancier à la *féauté* et au service de guerre (*militiæ*), ou simplement à quelque prestation, soit en nature, soit en argent (*censum*).

Cette nouvelle classe se divisait en trois catégories principalement déterminées par l'origine de la tenure, savoir : 1° Les vassaux du Roi (*Vassi dominici, vel majores*), et les seigneurs immédiats (*seniores*), qui tenaient leurs  *bénéfices*  ou leurs prérogatives de la libéralité du souverain, et qui par cela même relevaient immédiatement de son autorité.

2° Les vassaux du Comte (*vassi comitales, vel minores*), dont les bénéfices provenaient et relevaient du Comte, et 3° enfin les vassaux des églises (*vassi ecclesiastici*), qui tenaient des biens des églises et des monastères, et qui ressortissaient exclusivement, même pour le temporel, des évêques, des abbés ou de leurs *avoués laïcs* (*Advocati, vogts*).

Le petit nombre de propriétaires exempts de tout vasselage qui subsistaient encore dans leur liberté originelle, se trouvant ainsi isolés au milieu des vassaux de toute classe, durent forcément rechercher l'appui des hommes puissants ; ils se mirent volontairement, eux et leurs terres patrimoniales, qu'on nommait *franc-allods* (*allodia*), sous le patronage conditionnel (*Comendisia*) de quelque seigneur (*Dominus*) ; les nouveaux clients furent désignés sous le nom de *Comendati* ou *recommandés, d'affidati, ou protégés*.

Mais l'origine particulière de ces assujettissements volontaires fut bientôt mise en oubli ; les rapports mensuels de protection et de clientèle qu'ils avaient créés se confondirent avec le vasselage ordinaire, qui donna naissance au *régime féodal*, lequel ne fut réellement que la confirmation légale et la régularisation d'un ordre de choses préexistant, né d'une série de rapports établis progressivement par l'empire des besoins réciproques.

On conçoit aisément comment l'accroissement rapide de la classe riche et nombreuse des vassaux dû changer l'état politique des pays où elle s'éleva et compliquer les formes du gouvernement. Les différentes catégories de vassaux ressortissaient par le fait de pouvoirs très-divers : les uns, relevant immédiatement de l'autorité royale, ne reconnaissaient point

la juridiction du Comte ; les autres dépendaient des églises et se voyaient par là soustraits à l'administration séculière ; il arrivait en outre fréquemment que le même individu ressortissait du pouvoir séculier comme propriétaire d'un *franc-alleu* et du pouvoir ecclésiastique comme tenancier ou vassal.

Ainsi, de même que les habitants d'un Diocèse ne ressortissent de l'autorité spirituelle de l'évêque qu'autant qu'ils professent la même religion, de même les habitants du Comitat ne dépendaient de l'autorité temporelle du Comte qu'autant que leur condition les plaçait sous sa juridiction, de sorte que le Comte n'était plus comme auparavant le chef d'un grand territoire, mais simplement le chef d'une certaine classe d'administrés circonscrits dans un ressort déterminé. C'est pourquoi la dignité de Comte (*Comes*) a survécu à l'existence des Comitats (*Comitatus*), considérés comme division politique du territoire.

Cet état de choses aurait amené un conflit perpétuel entre la juridiction temporelle des Évêques, des Comtes et autres seigneurs laïcs, si l'on n'y avait obvié par l'institution des assemblées mixtes (*placita*), ou composées du clergé et des seigneurs ou officiers laïcs, et présidées en commun par l'Évêque du Diocèse et le Comte de la province.

Cet usage était au reste entièrement conforme à l'esprit du temps qui n'admettait point la séparation de l'église et de l'état, d'autant moins que les évêques et les abbés jouissaient, depuis plusieurs siècles, comme prélats, de grands privilèges (*immunitates*), tels que le droit d'asile conféré aux églises, la juridiction exclusive dans les causes des veuves, des orphelins et des indigents-non-serfs, et qu'ils avaient même le droit de réformer certains jugements rendus par le tribunal du Comte. Ainsi, pour qu'une sentence devint exécutoire, il devenait presque toujours indispensable que la cour (*curia*) qui le rendait fut mixte et composée de la réunion des pouvoirs ecclésiastiques et séculiers.

Aussi l'on trouve dans le Lyonnais plusieurs procès-verbaux



de ces assemblées *mixtes* présidées par le comte et par l'archevêque ; telle est une charte du Cartulaire de Cluny (cotee A. f. 170. n° 34.) contenant la donation de plusieurs terres situées dans le Lyonnais (*pagus Lugdunensis*) faite dans la 33<sup>e</sup> année du roi Conrad (A° 969), par une matrone nommée *Ailmodis*, en présence et sous l'autorité de *Gérald*, comte de Lyonnais, de *Hugues*, archevêque de Lyon, du vicomte *Arnulfe* et de plusieurs personnages ecclésiastiques et laïcs réunis en assemblée publique.

Il en était de même des *grands plaids* tenus par le roi Conrad en personne ; ils étaient ordinairement composés des Evêques et des Comtes réunis en parlement (*conventus*). (Voy. Bouquet, ix, p. 696. A° 943).

Il semble que l'usage de ces tribunaux ou plaids mixtes ne fût de droit commun, dans le royaume de Bourgogne jurane, que vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle, car antérieurement on voit les Comtes tenir leurs plaids et rendre des jugements sans l'intervention du pouvoir ecclésiastique.

Dans le plaid tenu (A° 926) par le roi Rodolphe II, père de Conrad et par Anselme, comte du País des Equestres (Nyon dans la Transjurane), où il est question des propriétés d'une *veuve* et d'un *mineur*, on ne voit point qu'aucun ecclésiastique soit intervenu dans le jugement. (Voy. Cibrario, Doc. et Sigill.).

Nous pourrions citer, en outre, dans le Lyonnais même, le jugement rendu par le *Marchion Hugues* contre *Adhemar*, vicomte du Lyonnais (A° 943).

C'est dans cette confusion apparente des pouvoirs et de la justice qu'il faut chercher le germe de la souveraineté temporelle des archevêques sur la cité de Lyon et sur son territoire. De fait, elle remonte bien plus haut que la bulle de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> (de l'an 1157), qui légalisa et ratifia un état de choses préexistant, mais qui ne le créa pas.

La haute naissance des archevêques *Burchard I* et *Burchard II*, tous deux fils et frères des rois de Bourgogne, qui,

par le crédit que leur donnait cette parenté avec le souverain, éclipsèrent naturellement dans le Lyonnais le pouvoir légal des Comtes, réduisit ceux-ci à une autorité presque nominale dans la métropole ; elle ne demeura entière que dans les parties reculées du territoire, comme le Forêts, où l'influence du prélat se faisait moins sentir, et où il ne disputa pas le pouvoir au Comte.

Il n'est donc pas nécessaire de supposer l'existence, au moins fort douteuse, d'une donation formelle de la souveraineté de la cité de Lyon, pour se rendre compte de l'accroissement progressif et naturel du pouvoir temporel de ses archevêques.

Il serait intéressant de connaître la législation qui régissait le Lyonnais au X<sup>e</sup> siècle ; mais cette partie réclame un travail spécial qui doit être entrepris sur les lieux. Nous nous bornerons à remarquer ici que cette législation se composait des débris des lois romaines, des codes Burgonden et saliques et des Capitulaires.

Il est bien certain que nonobstant la sollicitation du célèbre archevêque Agobard auprès de l'empereur Louis le Débonnaire pour l'abolition de la loi Bourguignonne ou *gombelle*, ce code ne fut point aboli, comme le prouve, entr'autres choses, l'usage des combats judiciaires qui subsista dans le royaume de Bourgogne jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle.

Quant aux lois romaines, on voit par une charte du roi Louis l'Aveugle, de l'an 894, où il fixe une amende pécuniaire de 30 livres d'or selon la loi Théodosienne (*pœnam quam lex Theodosii præcepit* (Chorier, Hist. du Dauph. II, p. 59.), que ce code était encore en vigueur.

Quelques investitures ou aliénations de terres se faisaient encore A<sup>o</sup> 907, selon la loi salique (*per suum andelangum secundum legem salicam..... fecit*. Charte du cart. de Cluny, A. p. 125, n<sup>o</sup> 179).

D'autres s'aliénaient selon la coutume des Burgonden à moitié profit (*tradidit more Burgondionum ad medium plantum.*) (Boissieu, de l'Us. des fiefs, p. 496).

Les rois de Bourgogne de la dynastie des Rodolphiens (ou Welfes) ne furent point législateurs comme ceux de la première race ; ils se bornèrent à maintenir le régime qu'ils trouvèrent établi à leur avènement à la couronne , sans y apporter aucune modification essentielle.

L'autorité toute paternelle de ces rois offre autant de traces de leur longanimité que de leur puissance ; l'autorité royale était balancée par le pouvoir croissant des Comtes, des grands seigneurs terriens et des églises , dont ils augmentèrent plutôt les immunités et l'indépendance.

Nous terminons cette faible ébauche de l'état politique et civil du Lyonnais au X<sup>e</sup> siècle, en émettant le vœu qu'elle ouvre la voie, et provoque sur cette matière des études plus étendues , qui ne peuvent être entreprises avec quelques succès que par des investigations laborieuses faites sur les lieux , au milieu des nombreux dépôts de documents que renferme cette belle province.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES ET NOTES

## DU MÉMOIRE SUR L'ADMINISTRATION DU LYONNAIS

AU X<sup>e</sup> SIÈCLE.

N<sup>o</sup> 878. *Monasteriolum..... in locis Jurensibus situm..... Nantoadis* (Dipl. Lotharii Imper. A<sup>o</sup> 852. Bouquet VIII, 388). *In pago Lugdunensi Nantoadense monasterium* (Bouquet IX, 412. (A<sup>o</sup> 878).

*Villa urbana.....* (Bouq. IX, 412. A<sup>o</sup> 878).

N<sup>o</sup> 900.—*Quasdam res de Comitatu Lugdunensi conjacentes in Comitatu Matisconensi, villa quæ dicitur Captineras.* » (Ch. de Louis, fils de Bosen, roi de Provence, en faveur du comte Hugues, fils du comte Richard, orig. aux Arch. de Cluny. On trouve au Chart. de Cluny, collé A, p. 162, 3 doct. ; savoir : N<sup>o</sup> II (A<sup>o</sup> 964), N<sup>o</sup> III (964), et N<sup>o</sup> IV (965) qui sont des actes de vente de terres considérables, situées : « *in pago Arvernico, in agro Thiernensi* (Thiers), *in Vicaria Dorensi* (le Doré).... *Monsbrissoni..... Arlatiam* (Arlant), faites par leurs propriétaires à Amblard, archevêque de Lyon, datés tous les trois de la 25<sup>e</sup> année du roi Conrad, ce qui devrait faire supposer que le royaume de Bourgogne cis-jurane s'étendait alors jusqu'à Doré (en Auvergne) ; mais l'arch. Amblard ayant cédé ces mêmes terres et notamment Montbrisson à l'abbaye de Cluny pour y construire le prieuré de Mysi (Mysiaco) par acte passé à Lyon, le vendredi, V des Ides d'août de l'an 978. — Ind. VI. *Lothario piissimo rege feliciter regnante in Francia. Actum Lugduni in publico.* (Gall. Christ IV. Instr., p. 6, n<sup>o</sup> 6). — Ce point reste douteux, quoiqu'il soit évident que le notaire, en ajoutant *regnante Lothario in Francia*, a bien indiqué que ce monarque ne régnait pas à Lyon, mais en France où était situé le monastère de Cluny. — Peut-être le copiste a-t-il négligé de mettre (après *Lothario..... in Francia*) et *Conrado in Gallia*.

Comme on le voit dans la charte de Savigny, n<sup>o</sup> 86 (sous Yterius), *regnante Roberto rege in Francia et Rodulfo in Gallia*. Bibl. Sebus. 6. 1. N<sup>o</sup> 58. Ch. du comte d'Angoulême Villedme.

*Regnante Conrado in Gallia* A<sup>o</sup> 52. Ch. Heterii. (*Ap. Menestr. V*).

*Ego Sanbadinus venditor vendo.... vineam quam aquisivi ex medio planto..... vendo ut in jure eorum (Monachi Athanaci) consis-*

tat..... propetio.... quod accepi 35 solidos.... A° 1013 (Menestr. V.)  
Terra communis..... Ch. *Athanacens. monast.* (apud Menestr. vj.)  
A° 1022.

*Terra Comitatis* (Ch. Athanaci l. c. vj. A° 1009. *Finalis molaris*  
(ibid.)

A° 855. In Comitatu Lugdunensi.. ..... Lentis-villam..... Ambariacum.....  
..... in eodem comitatu villam Gianam. (Dipl. Lotharii imperat.  
ap. Bouquet.)

*In comitatu Belicensi Colonica vestita et altera absa.*

A° 861. Cum *Vercaria*; idem, *Veriaria* una, ..... *Metaritia* una (*Métairie ?*)..... *Vercaria absa* una.....  
(Dipl. *Karoli Junioris regis*).

A° 842. Lothaire, empereur, donne (à la sollicitation de Matfrid, comte  
et ministérial) en toute propriété à *Imon* son vassal (*Wassalo nostro*)  
le *benéfice* dont il jouit actuellement (qua ordine beneficiario possi-  
debat) dans le Lyonnais à *Buciaco*, *Lupiniaco*.

A° 850. Ch. Lotharii imperat. en faveur de l'Egl. de Lyon.

In comitatu Lugdunensi villam *Auliana* (Oulins); et in comitatu  
*Scudingis* villa *Morgas* (Dachéry, Spicil., tom. 3, p. 340).

A° 1173. Traité entre *Guy*, comte de Forêts, 2° du nom, et *Guichard*, ar-  
chevêque de Lyon. (Menestr. H. Cons, 37 pr.)

1° L'Eglise avait des biens dans le Forêts jusqu'à *Thiern* et au  
*Puy en Auvergne*.

2° L'Eglise cède au Comte tout ce qu'elle a à la gauche de la  
Loire.

*Obedientia* de *Arnaco*, *obedientia* et *vicaria* synonymes. A° 1018.  
— Sav., n° 650. *Mandament* (entre la Loire et Saône).

Le Comte cède *ultra Rodanum* ce qu'il possède depuis Vienne à  
*Anthon*, et *ultra Ararim* divers fiefs.

Dipl. de Philippe-le-Bel, A° 1307.

« Considerantes..... Comitatum *Lugduni* priscis temporibus  
*ad comitem Lugduni Foresiique* spectantem..... ex commutatione  
facta cum Comite qui tunc erat ad.... ecclesiam *Lugduni*..... deve-  
nisse..... (Menestr. l. c. 38).

1018. *S. Geraldi* Comitis (*Lugdun.*) laudavit (ex agnatione), firmavit  
(ex auctoritate.) Sav. — 647.)

943. *Leutalde* donne in *Comitatu Lugdunensi*, in agro *Pariaco* (*Pey-  
rieux* en Bresse) in villa *Moncellis*, *Moncel.* (Cl. A. 88. n° 14.)

Original A° 998. Dipl. de Rodolphe III en faveur de Cluny.

In Com. Lugdun.

Tusciacum, Toissey.  
 Ambariacum, Ambérieux.  
 Savigniacum, Savigneux.  
 Boligniac, Bouligneux.  
 Cavariaco, Chaveyriat.  
 V. Romana, Roman.

In Comit.

Arthedunum.

Forensi.

Polliacum.

Riv. 1096. Fondat. du prieuré de Bellevaux en Bauge.

Bellavalle supra villam Bogarum (Belle-Vaux en Bauge.)

A° 939. *Villa Salustriaco et Chavinias et Osa, in pago Matisconensi* (sunt), Dip. Ludov. IV).

A° 900. Donat. de Louis, fils de Bosen, roi, à Hugues, comte, fils de Richar, de.... *quasdam res de Comitatu Lugdunensi, conjacentes in Comitatu Matisconensi.....*

*Villa Caprineras* (Chevagny la Chevière, à 2 l. N. O. de Mâcon.) Riv. . n° 27, Bouquet.

A° 1023. In pago *Lugdunensi* in agro *Solobrensi*; *St Joannis Randanensis Ecclesiae* (Rendans, El. de Montbrisson) *Di-auro* (ign.) Sav. n° 106.

A° v. 1000. N° 646. Savig. (In pago *Lugduni* in agro *Valanse*. (*Val-d'Anse*, les Arnas sur Anse) in villa *Arnacus*. N° 650. *Draciaco*, *Dracé*, Aureilliaco.

A° 984. Ch. de Baret (Menest. iij.) In *ALBASSINI-Sorlin-Sti-Andeoti* (le Château)..... In *ARGENTARIA*, *St-Genesii*, *St-Genis-l'Argentière*..... Rontalone (Rontalon, El. de Lyon).... In *ROANENSI*, *St-Ang. de Buliaco*. *Condriaco* (Condrieux).... *Amputeum*, Ampuis s. Rhône).

Bibl. Cluniac., p. 276.

(*Thusiacum*) quandam villulam de ratione vice Comitatu Lugdunensi..... In pago Lugdunensi super *Ararim*..... (Dipl. de Louis-d'outre-mer de l'an 946).

A° 924. In valle *Brevannica* (Brevanne. Riv.) *Villa Felice Vulpe* (Marci-le-Loup.) Ch. de Savigny, p. 4, n° 7).

A° 946. Monast. *Cariloci* et cella *Regniacum* in pago Matiscon..., (Dipl. Ludov. IV ultr. mar).

A° 943. *Thosiacum* villa in pago *Lugdun. Chevigniac* et *Arpajaco*. (Dipl. Conradi de anno 943).

A° 1230. Humbert de Beaujeu (Belli-joci) fut associé à la seigneurie villa de Toissey (Toisseiaco) appartenant à l'abb. de Cluny. (Bibl. Clun., p. 1503).

- A° 939. In pago Lugdunensi *Amberta* quam *Bernardus* a *Ludovico imperatore* per præceptum acquisivit....  
 (Dipl. Ludovici IV. p. Cluniaco mon.)  
*Proditis... in quibuscumque pagis vel vicariis* constiterint.  
 (Dipl. Ludovici IV, ultramar. de anno 939.)
- A° 939. *Terraticum de silvis et terris.*  
 (Dipl. Ludovic IV ut supra.)
- A° 932. Sunt.... ipsæ res sitæ in *Comitatu Matisicensi* in *vicaria* \*\*\*\* et vocatur villa ad *Chivineas* et... *Osa.* (Dipl. Rodulfi regis (Raoul) de anno IX regni sui. (932.)  
*Terram nostram* (D. H. de Belli-joci (anno 1239) in *Matisicensi* Diœcesi.  
 (Bib. Clun., p. 1511.)
- A° v. 943. *Grand coffre de Cluny*, *Ulmogis* donne une terre *villa* \*\*\*\* in pago *Lugdunensi* in agro *Tarnantensi* (ou *Tarnacensi*) in *sine Rugilliaco*.
- A° 842. *Erchembole* (*Archaumbault*), comte amovible de *Vienne* (anno 842), faisant un échange de terres avec un magnat nommé *Ingelbert*, mentionne des terres de  *suo beneficio* de rebus sancti *Mauricii* et sancti *Petri Erapensis*, consentiente *Agilmaro*, electo Pontifice (*Viemensi*) de cujus ecclesia ipse recessisse videtur (*Chartul. de Vienne*, p. 52).
- Vers 853. *Parlement* (*Conventus*) tenu à *Salmoring*, diocèse de *Vienne*, ad *justitiam totius provincie dicendam more solito*, présidé par l'archevêque *S. Remi* de *Lyon*, et le comte *Gérard*, où fut jugé un différend entre *Agilmar*, archevêque de *Vienne*, et *Wignerie*, comte, en présence des évêques, suffragants, de plusieurs comtes; des vassaux dominici, et plures majores privilegio et proceres potestate.  
 (*Chartul. du chapitre de Vienne*; pag. 40.)  
 Les mêmes jurés qui dans le plaid tenu par *Racuephe*, comte de *Macon* (anno 890, sont appelés *scannets*, sont nommés *bonos homines* dans le plaid tenu par le comte *Leotalde* son successeur, anno 907.
- A° 956. *Volumus..... ut omnia que ad monasterium* (*Calmeliacense*) pertinere, aut sint de fisco regali aut de potestate episcopali, vel de potestate Comitalli, sive de Franchesia.....  
 (Dipl. Conradi regis, ap. Bouquet, IX, p. 697.)
- A° 971. *Notum esse volumus..... cunctis, Ducibus, Comitibus, Vicedomi-*  
*nis, Vicarjis, Centenariis, Telonariis omnibus republicam gubernantibus.* (Dipl. Conradi regis (apud Bouquet IX, p. 702) pro monast. *Insulæ Barbaræ.*

---

à propos

DU

**TABLEAU DE M. HYPPOLITE FLANDRIN.**

Vous avez remarqué, à l'Exposition de la Société des Amis des Arts, le beau tableau dans lequel Hyppolite Flandrin a représenté le Dante visitant, au Purgatoire, le cercle des envieux. Que vous dirai-je du ton de vérité qui règne dans toute cette belle composition ? Vous y avez vu cette teinte livide répandue sur toute la masse des coupables,

Ombre con manti  
Al color della pietra non diversi,

des ombres couvertes de manteaux, dont la couleur est celle de la pierre. Vous avez admiré l'expression de tristesse qui domine la face de tous ces envieux avec laquelle contraste si vivement l'air de bonté ineffable qui anime la figure du poète, dont le scrupule allait jusqu'à craindre d'outrager, en jetant ses regards sur elles, ces pauvres âmes frappées de cécité.

A me pareva andando fare oltraggio,  
Vedendo altrui, non essendo veduto.

Je voudrais être peintre pour pouvoir dire, d'une manière convenable, combien cette composition capitale me semble belle.

J'ai pensé que je ne pouvais mieux louer le peintre qu'en essayant de reproduire, dans notre langue et par une traduction plus fidèle qu'élégante, le chant qui a fourni le sujet du tableau.

Dante, après avoir visité le cercle du purgatoire dans lequel sont punis les orgueilleux, arrive à celui que Dieu a destiné au châtement de l'envie.



Nous avons atteint, dit-il, le sommet du sentier, où, pour la seconde fois, est entaillée la montagne dont l'ascension efface le péché. Là, règne, comme nous l'avons vu plus bas, une corniche circulaire, dont l'arc est pourtant plus resserré. On n'y voit plus ni tableau ni sculpture; ses bords et le sentier dépouillé n'ont que la teinte livide du rocher.

Je crains bien, dit le poète, que si nous avons ici besoin de quelque guide, nous soyons long-temps avant de résoudre à qui nous adresser. Puis, fixant ses regards vers le soleil, il ramena la partie gauche de son corps vers la droite qui pivota immobile.

O douce lumière! s'écria-t-il, plein de confiance en toi, je pénètre dans un sentier nouveau; conduis-nous comme il nous est nécessaire en ce passage; tu brilles sur l'univers, tu le réchauffes, et tes rayons doivent toujours nous guider, si quelque autre cause ne nous pousse, d'une manière irrésistible, dans une direction opposée.

En peu d'instants, notre ardent désir nous avait fait parcourir un espace aussi étendu que le serait un mille; et nous entendîmes la voix d'esprits invisibles, volant auprès de nous, affables invitations à la table d'amour.

La première voix que nous entendîmes dans son vol: *Vinum non habent* (1), s'écria-t-elle; elle répéta ensuite ces mots au loin; et avant que son éloignement ne nous permit plus de l'entendre: *Je suis Oreste* (2), s'écria, en passant, une autre voix qui ne s'arrêta pas davantage.

O mon père! quelles sont ces voix? Et comme je parlais encore, voilà qu'une troisième: *Aimez*, s'écria-t-elle, *ceux qui vous ont fait du mal*.

Ce cercle, me dit le bon maître, châtie le péché de l'envie: et cependant c'est l'amour qui a fourni les cordes de la

(1) *Vinum non habent*. (2) *Je suis Oreste*. Paroles d'amour et de douce charité. Les premières sont de la Vierge à son divin Fils aux noces de Cana, quand Marie s'aperçut que les convives manquaient de vin. Pilade prononça les autres devant le sacrificeur qui voulait immoler Oreste.

discipline. L'envie doit trouver un frein dans ces voix charitables. Je t'avertis que tu les entendras encore avant que tu n'arrives au seuil du pardon.

Mais regarde fixement, et tu verras une foule devant nous. Tous sont assis le long du rocher.

Alors, plus qu'auparavant, je fixai mes regards au devant de moi, et vis des ombres couvertes de manteaux dont la couleur était celle de la pierre. Et puis, un peu plus loin, j'entendis crier, en litanies : *Marie, priez pour nous; priez pour nous, Michel, Pierre et tous les Saints.*

Non, je ne crois pas qu'il soit sur la terre, un homme si dur qui n'eût été ému de compassion pour ce que je vis ensuite; car dès que je fus arrivé assez près de ces ombres pour bien voir leur contenance, cette vue m'oppressa d'une vive douleur.

Tous étaient couverts d'un ignoble cilice; l'un était porté sur l'épaule de l'autre, et tous étaient appuyés contre le rocher. C'est ainsi que les aveugles qui manquent du nécessaire se tiennent auprès des lieux saints pour implorer la charité, et l'un, penchant sa tête sur l'autre, cherche à exciter la pitié d'autrui, non seulement par le son de sa voix, mais par l'aspect de son infirmité qui excite en lui de si cuisants regrets. Et de même que le soleil ne brille pas pour les aveugles, de même, aux ombres de qui je parle, la lumière est un bienfait interdit, car à toutes un fil de fer traverse la paupière et la tient cousue comme on fait à l'épervier sauvage pour le fixer.

Il me semblait, en avançant, faire une espèce d'outrage à ceux que je voyais sans en être vu. Je me retournai donc vers mon sage conseil : il avait déjà compris mon silence; aussi, sans attendre ma demande : parle, me dit-il, et sois bref et concis. Virgile s'était placé entre moi et le bord de la corniche, d'où une chute était facile, car aucun rebord ne la couronne; de l'autre côté j'avais ces ombres dévotes à qui l'horrible couture causait des tourments qui mouillaient leurs joues d'abon-

dantes larmes. O vous, leur dis-je, en me tournant de leur côté, ô vous qui êtes assurés de voir la céleste clarté, objet de toute votre sollicitude; vous, en qui la grâce va bientôt faire disparaître les écumes de votre conscience pour qu'ainsi rien ne trouble plus le cours du fleuve de l'intelligence, dites-moi (et ce me sera une chose agréable et chère) dites-moi s'il est parmi vous une ame latine : peut-être lui sera-t-il avantageux aussi que je le sache.

O mon frère! chacune de nous est fille de la cité véritable : mais tu veux dire qui ait vécu en Italie pendant le temps de son pèlerinage.

Il me sembla que j'entendais cette réponse partir d'un peu plus loin du lieu où j'étais, ce qui fit que je m'avançai davantage de ce côté.

Parmi les autres, je vis une ombre qui paraissait être dans l'attente et comme quelqu'un qui voudrait dire : Comment? Elle portait son menton en avant selon la coutume des aveugles.

Esprit, lui dis-je, qui fais effort pour te lever, si c'est toi qui m'as répondu, fais que je te connaisse de lieu et de nom.

Je fus Siennoise, répondit-elle, et j'expie, en ce lieu, avec ceux-ci, les fautes de ma vie, pleurant vers le Sauveur qui doit se donner à nous.

Je ne fus pas sage : bien qu'on m'appelât Sapla. Je fus toujours plus joyeuse du mal d'autrui que du bien qui m'était personnel; et pour que tu ne penses pas que je te trompe, écoute si je fus insensée, comme je te dis.

Lorsque j'étais déjà vers le déclin du cercle de mes années, mes compatriotes allaient en venir aux mains, près de Colle, avec leurs ennemis, et moi j'adressai à Dieu une prière qu'il exauça. Les miens furent battus et réduits à prendre une fuite amère; et moi, les voyant poursuivis, j'en ressentis une joie sans égale, tellement que j'osai lever une tête audacieuse, et comme fait le merle au prestige trompeur du pre-

mier beau jour, je criai à Dieu : Désormais je ne te crains plus (1).

A la fin de mes jours, je voulus rentrer en grâce avec Dieu, et la pénitence n'aurait pas encore diminué ma faute, si Pierre Pettinaio (2) n'avait eu souvenir de moi dans ses saintes prières. Sa charité eut pitié de ma misère.

Mais toi, qui es-tu, qui vas demandant qui nous sommes; qui marches, comme je le crois, les yeux ouverts, et qui me parles vivant encore?

Que ne puis-je, m'écriai-je, perdre ici la vue à mon tour!.. mais que ce soit pour peu de temps : car l'envie l'a peu égarée, et je péchai peu de la sorte. Mon ame est saisie d'une si grande frayeur pour les tourments qui s'endurent ici dessous, que leur poids m'opresse.

Qui donc, dit-elle, t'as conduit ici parmi nous, toi qui crois pouvoir redescendre?

Celui, répondis-je, qui est avec moi et garde le silence.

Je suis vivant; demande-moi donc, esprit prédestiné, si tu veux que, là-bas, je me donne quelque mouvement pour toi.

Oh! ce que tu me dis est une si étrange merveille, répondit-elle, que c'est un signe éclatant que tu es aimé de Dieu. Ta prière vient de me réjouir et je te supplie, parce que tu as de plus cher, si jamais tu foules la terre de Toscane, d'aller rétablir mon honneur auprès de mes proches. Tu les trouveras au milieu de cette nation orgueilleuse qui espère en Talamone (3) et pense y envoyer ses amiraux commander les armées navales. C'est un prestige qui s'évanouira comme la chimère de la Diana (4).

A. BONJOUR.

(1) Dante fait ici allusion à l'oiseau qui, séduit par l'éclat trompeur d'un beau jour d'hiver, commence ses chants que le retour du froid le force bientôt à cesser.

(2) Ermite Florentin.

(3) Port des Siennois par lequel ils espéraient briller sur mer.

(4) On dit que les Siennois croyaient jadis qu'une rivière souterraine, ainsi nommée, passait sous leur ville et devait l'enrichir, et qu'ils firent en vain des fouilles à cet effet.

## LA GRIPPE A LYON.

C'est là un fait assez important pour ne pas le laisser passer sans le consigner dans nos archives. Le mois de janvier 1837 a été témoin d'une épidémie catarrhale qui a frappé les trois quarts à peu près de notre population. Tous nos journaux, grands et petits, sont devenus un instant des journaux de médecine. Notre premier théâtre a compté quarante-six malades dans son personnel, et pendant une semaine il a été fermé au public. Nos rues étaient désertes à huit heures comme d'ordinaire elles le sont à dix ; nos tribunaux ont suspendu le cours de leurs fonctions. La médecine et la pharmacie se sont emparés des habitants et de leurs écus. L'homéopathie, toujours infaillible, a offert son traitement. M. de Guidi a fait une brochure. En attendant, la toux a régné en maîtresse, et la mortalité a triplé. Nous avons, à cette occasion, demandé au passé les différentes invasions de la grippe (1). Ce fut en 1743

(1) Voici le tableau chronologique du catarrhe épidémique connu sous le nom d'INFLUENZA (grippe). Bien que depuis 200 ans on trouve cette affection comme une maladie NOUVELLE, de nombreuses autorités proclament que depuis long temps c'est un mal épidémique. Les renseignements suivants vont les appuyer. On les doit à M. J. M. Gully, docteur médecin, qui les a communiqués au CONSTITUTIONNEL.

« Avant le 14<sup>e</sup> siècle, on ne trouve aucun symptôme de catarrhes épidémiques, et en s'arrêtant à la moitié du 16<sup>e</sup> siècle, on ne trouve que bien peu de descriptions des symptômes de cette épidémie dans les écrivains contemporains. Il suffira pour la chronologie d'indiquer les dates de la première période. Voici les dates des invasions les plus développées de l'épidémie.

14<sup>e</sup> SIÈCLE. — L'épidémie parut en Italie en 1323, 1327 et 1358 et en France en 1387. Elle se montrait alors funeste aux vieillards.

15<sup>e</sup> SIÈCLE. — En France, elle régna en 1403, 1410, 1411, 1427, 1482, et en Italie en 1428. L'épidémie de 1411 fut attribuée par les gens superstitieux à la punition céleste d'une chanson de l'époque très-obscène. Ceux qui guérissaient s'entendaient par dire leurs amis : « Oh ! par ma foi, tu as chanté la chanson. » Jusques-là il n'est encore question de cette épidémie qu'en France et en Italie, les deux seuls pays en Europe qui peuvent se vanter d'avoir eu alors des médecins qui consignassent leurs observations par écrit.

16<sup>e</sup> SIÈCLE. — En 1505 et 1510, la grippe a parcouru l'Italie, la France et l'Espagne ; elle causa la mort d'Anne, femme de Philippe I<sup>er</sup>, et compromit les jours du pape Grégoire XIII. L'épidémie fit le tour de l'Europe dans les années 1557, 1559, 1574, 1580 ; si l'on en croit Sennest, elle s'étendit même à une grande partie de l'Asie. Elle ne fut pas généralement funeste, si ce n'est en Italie où l'on fit fréquemment usage de la saignée. A Rome seulement, 9,000 personnes succombèrent. Vilalba prétend que la grippe dépeupla presque entièrement Madrid. Elle se répandit à Barcelonne avec une telle rapidité, qu'en l'espace de 12 jours, 20,000 personnes furent atteintes. En 1590, 1591, on la voit en France, en Allemagne, en Italie, s'attaquant surtout aux hommes, depuis le mois d'août 1590 jusqu'au mois d'août de l'année suivante, plus de 60,000 personnes furent victimes à Rome.

17<sup>e</sup> SIÈCLE. — En 1638 la maladie se montra à Londres. Willis en a fait une savante description ; elle fut surtout fatale aux vieillards. En 1663 elle sévit dans les états de Venise où dans l'espace d'une semaine on vit plus de 6,000 personnes atteintes. En 1669 et 1675, la grippe se répandit en Allemagne et en France : en 1676 en Allemagne et en Angleterre. Sydenham qui en fait la description parle de familles entières attaquées subitement. En 1679, irruption en Angleterre ; en 1691 elle est en Hongrie, dans la Carniole, la Styrie, la Carinthie, le Tyrol, la Suisse et sur les bords du Rhin. En 1695, elle fit des ravages à Paris et à Rome. Dans cette dernière ville elle enleva une foule d'enfants.

18<sup>e</sup> SIÈCLE. — En 1709, la grippe parcourt la Russie, la France et l'Italie. En 1719, elle est en Russie, en Pologne, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne. Jamais encore la maladie n'avait été aussi générale que cette année. La grippe commença en janvier lorsque le dégel avait remplacé la glace. Elle fut bénigne en Suisse ; mais à Londres, à Paris, en Espagne, en Italie, ses ravages furent grands ; en huit jours, pendant le mois de novembre, 908 personnes furent enlevées à Londres. L'épidémie de 1733-1734 ne fut pas moins répandue. Voici sa marche vers la mi-novembre 1732 ; elle s'était montrée en Saxe et en Pologne, de là elle passa en Allemagne, en Suisse, en Hollande. En décembre, déjà elle était en Angleterre.

Au commencement de janvier 1733, elle avait envahi la Flandre ; à la mi-janvier elle était dans Paris. Dans les derniers jours du mois, elle avait atteint l'Irlande ; en février elle était en

qu'elle fut baptisée en France de ce nom là. Le Français rit de tout. Nos contemporains ont conservé le souvenir des dernières apparitions de cette épidémie. Elles eurent lieu, à Lyon, en 1754, 1763, 1780 et 1782. Ce fut à ces deux dernières époques qu'on donna à la grippe les noms de *Folette*, la *Coquette*, la *Grenade*. Et comme chez nous tout finit par des chansons, elle eut les honneurs d'un gai vaudeville, licencieux comme ils l'étaient presque tous alors. Nous n'avons pu recueillir que le refrain. Le sujet, le voici : c'est une jeune fille qui, dans chaque couplet, énumère un des symptômes de son mal, et son mal n'est, sous l'équivoque, autre chose que la conséquence d'une faiblesse de cœur. Le refrain donnera une idée de cette gravelure.

Maman, le mal que j'ai  
C'est la grippette, c'est la grippette,  
Maman le mal que j'ai  
C'est la grippette du mois de mai.

Nous ne sommes guères plus sages que nos pères, car il est question dans ce moment d'un vaudeville, où la grippe sera traduite à la barre du parterre du Gymnase. Robert Macaire et son camarade Bertrand sont venus à Lyon pour assurer contre la grippe et les voleurs, et tous deux sont, à la fin, grippés.... par les gendarmes. Nous verrons bien.

LÉON BOITEL.

Italie ; le 15 elle avait visité Livourne, et à la fin du mois, elle avait paru à Naples et à Madrid. De là, elle se répandit dans le Nouveau-Monde, et d'abord dans la Nouvelle-Angleterre. Suivant sa carrière au midi, elle passe aux Barbades et à la Jamaïque, puis tournant au sud-est, elle visite le Pérou et le Mexique. Les symptômes dans ces régions lointaines étaient les mêmes que ceux qui l'accompagnaient en Europe. Les chiens et les chevaux subissaient la même influence. Le froid avait été très-rigoureux. Elle ne s'était déclarée que par un temps humide et doux. En 1757, on la voit en Angleterre : Huxham en a donné la description.

En 1742, elle commence en Allemagne et elle passe successivement en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie : 2,000 personnes succombèrent à Rome. C'est peut-être, comme le fait observer Seumert, parce que les médecins italiens se montrent trop empressés de tirer du sang aux malades : ITALICI MEDICI PROMPTI NIMIS AD MITTENDUM SANGUINEM. En 1743, la grippe parcourt l'Italie, la France et l'Angleterre. Huxham dit qu'en une semaine elle enleva 1,000 personnes à Londres ; les chevaux et les daims, mais surtout ces derniers, sont violemment atteints. Pour la première fois, à cette époque, on lui décerne en France le nom de la GRIPPE. En 1745, elle règne en Allemagne. En 1758, en Écosse. En 1780, elle recommence ces excursions dans toute l'Europe, partant de l'Allemagne. Baker fait observer que les ravages de l'épidémie sont beaucoup plus forts dans la ville de Londres que dans les faubourgs.

À Breslau, la mortalité fut de 100 personnes par jour. Elle avait commencé en février, elle a fini en juillet. En octobre, elle passa en Amérique. En 1767, toute l'Espagne se trouva envahie ; en 1775, nouvelle irruption de l'épidémie en Europe. Elle s'attaque également à l'homme et aux animaux. Pour la première fois, à cette époque, elle prend le nom générique d'INFLUENZA. Ce mot italien caractérisa l'influence prétendue des éléments. L'épidémie avait commencé en Italie. En 1780, la France et l'Angleterre sont attaquées. En France, on lui décerne les divers noms de la FOLLETTE, la COQUETTE, la GRENADE, etc. En 1782, la Russie, la Suède et l'Allemagne sont sous l'influence. Un fait curieux, c'est que dans la soirée du 2 janvier, le thermomètre s'était élevé, à St-Petersbourg, de 35 degrés au-dessous de zéro à 5 degrés au-dessus. Le même jour, 30,000 personnes souffrent de l'affection catharale. Les Allemands l'ont nommée BLITZ KATHAZ (Péclair catarrhal) pour caractériser sa rapide invasion. Des marins, à bord des escadres anglaises et hollandaises, en furent atteints.

Vers la même époque, la même maladie paraît à Smigaglia dans les États-Romains, après un orage. De là, elle se répand dans la Romagne, l'Ombrie, le Latium, la Toscane et les légations ; elle passe à Venise, puis, rentrant sur le continent, elle visite Pavie, Vérone, La Breace et le Milanais. En 1799, on la voit en Russie, à Cason, à Moscou, à St-Petersbourg, à Cronstadt. En 1800, elle est dans le midi de la France ; en 1802, en Italie et en France ; en 1813, en France ; en 1817, en Angleterre et en France ; en 1833, dans toute la Grande-Bretagne. Il est probable que cette année elle fera encore le tour de l'Europe.

En parcourant ce tableau chronologique, on acquiert la certitude que l'épidémie est l'inévitable conséquence d'un froid rigoureux remplacé par un temps humide. Elle a presque toujours commencé en novembre, décembre et janvier, et si quelquefois elle s'est montrée en été, son apparition a toujours été annoncée et accompagnée par un froid insolite et une grande humidité, à

www.libtool.com.cn  
**Bibliographie Lyonnaise.**

---

**L'ÉGLISE PRIMAIALE DE SAINT-JEAN ET SON CHAPITRE**, par M. l'abbé Jacques ; Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1837, in-8.

Une noble émulation s'empare de nos écrivains lyonnais ; ils se mettent courageusement à la recherche de nos vieilles chartes, étudient nos édifices, fouillent dans nos annales, et disputent à l'oubli les derniers vestiges du passé. Déjà les *Cordeliers de Saint-Bonaventure* et ceux de l'*Observance* ont eu leur historien, historien élégant et animé. C'est aujourd'hui le tour de notre grande et belle église de Saint-Jean, et M. l'abbé Jacques succède à M. l'abbé Pavy. Le volume nouveau, que nous signalons au lecteur, est bien digne d'attention. Cet ouvrage n'est point aussi complet qu'on pourrait le désirer ; certaines parties réclamaient de plus amples détails ; il serait facile de signaler des corrections nombreuses, mais tel quel, le livre de M. Jacques n'en est pas moins un livre agréable et instructif. Nous profiterons de ses données pour un article sur l'église de Saint-Jean ; nous publierons quelques faits qui ont échappé à l'auteur, et, dans la série de nos *Études sur les Historiens du Lyonnais*, M. l'abbé Jacques trouvera sa place. C'est alors que nous entrerons plus avant dans l'appréciation de son livre.

---

**LES OLYMPIQUES DE PINDARE**, trad. en français avec le texte grec, par M. PERRAULT-MAYNAND ; Lyon, imp. Rosary, 1837, in-8.

Il est peu de poètes grecs aussi difficiles à traduire que Pindare. La version de M. Perrault-Maynard, version élégante et fidèle, nous paraît supérieure à toutes celles qui l'ont devancée. En 1754, un avocat, de Sozzi, qui était membre de l'Académie de Lyon, et dont nous avons publié une

lettre sur le P. de Colonia (*Revue du Lyonnais*, t. 1, pag. 392-397) donna une traduction des *Olympiques*. Celle de M. Perrault-Maynard a beaucoup plus de précision et de grâce ; elle est précédée d'une vie de Pindare, puis d'une bonne *Dissertation sur les Jeux olympiques*, et imprimée avec luxe.

www.libtool.com.cn

---

**HYMNES SACRÉS DE MANZONI**, traduits de l'italien avec le texte en regard, par J.-F. GRÉGOIRE et F.-Z. COLLOMBET, suivis d'une *Hymne à la Croix*, par SILVIO PELLICO. A Lyon, chez Sauvignet, imp. Rossary, 1836, in-32.

Deux amis, MM. Grégoire et Collombet, que l'on retrouve toujours réunis lorsqu'il s'agit d'études et de travaux littéraires, ont fait passer dans notre langue, avec beaucoup d'art et de bonheur, toute la poétique pensée des hymnes sacrés de Manzoni, l'auteur des *Fiancés*, ce roman qui a obtenu un succès européen. Nous sommes forcés, dans l'impossibilité de la citer tout entière, de mentionner la *Résurrection* comme un des morceaux les plus beaux et par l'élévation de la pensée et par la richesse des images. Un hymne à la Croix de Silvio Pellico et une ode sur l'*Ascension*, traduite de l'espagnol de l'élegiaque Luis de Léon, terminent cet opuscule in-32, qui s'ouvre par plusieurs poésies religieuses, inspirées par les hymnes de Manzoni et dues à des auteurs contemporains, et entr'autres à Jules Lefèvre, Edouard Turquety, Antony Deschamps. Pourquoi, au lieu de ses cantiques si niais et si nuls, tant par la forme que par le fond, et si ridicules par leurs airs mondains, l'église n'aurait-elle pas des chants dignes à la fois de notre culte et de nos oreilles. Quand elle le voudra, elle aura ses poètes et ses musiciens ; il lui suffira pour cela de se dépouiller un peu en leur faveur de ce bien-être plus que superflu, de ces gros honoraires, de ce luxe épiscopal qui contrastent si vivement avec l'humilité chrétienne et la pauvreté des premiers apôtres ; les arts et la religion se féconderaient alors mutuellement.

---

**ÉMANY, — SOUVENIRS DE LA RESTAURATION, —** par ANTONY RÉNAL.  
A Paris, chez Hippolyte Souverain, éditeur, 1837, in-8°.

Nous donnerons une appréciation de ce roman dans un de nos prochains numéros. L'auteur est notre compatriote et notre ami ; nous lui devons la vérité, nous la lui dirons.

---

— M. l'abbé Goudard vient de faire paraître une *première lettre à M. l'abbé Combalot*, à l'occasion d'une brochure de ce dernier contre M. F. de La



Mennais. Nous en reparlerons. Cette vive et généreuse réponse est en vente chez M<sup>me</sup> Durval. Un vol. in-8°, de douze feuilles. On y trouve aussi :

*Fin et Renouveau*, ou dialogue sur la *Politique, la Religion et la Morale*, Lyon, Boursy, 1837. M. Terson continue, sous ce titre, à faire paraître chaque mois une livraison de cet ouvrage, dans lequel il se propose de traiter pour le peuple les questions les plus utiles à son éducation. C'est une œuvre de conscience et de bonnes intentions; nous y reviendrons.

---

**PRÉCEPTES POUR LA PREMIÈRE ENFANCE**, par M<sup>me</sup> C. M., à Lyon, chez Perisse frères. (Imp. de L. Perrin), 1837, in-12. (*Au profit des pauvres*).

Sous ces fausses initiales, une dame de notre ville vient de se révéler à nous ce qu'elle est pour tous ceux qui l'approchent, femme d'esprit et de cœur, poète par la pensée comme par l'expression, mère tendre et dévouée pour les enfants d'autrui comme elle l'est pour les siens. L'auteur, en publiant son livre, s'est proposé deux nobles buts; il a voulu, d'un côté, former le cœur de l'enfance, et, de l'autre, soulager la misère du pauvre, en lui consacrant le produit de la vente. Il ne s'est pas contenté de donner des préceptes, il les a mis en action. La poésie qui les revêt est là pour resserrer la forme, rapprocher la pensée et mettre plus en relief chaque moralité qui en ressort. La poésie, c'est le vase élégant et ciselé; le précepte, c'est le parfum, c'est la liqueur. Doux parfum, bienfaisante liqueur donnés à l'enfance, pour qu'elle en garde toujours le souvenir. Ce ne sont point là de ces contes qui faussent le jugement et affaiblissent les organes, de ces fables qui déroutent de jeunes intelligences, ni de ces éblouissantes féeries qui, sans leur apprendre rien d'utile, les rendent envieux et mécontents de leur sort; mais ce sont de tendres causeries de la mère à l'enfant, de doux élans vers la divinité; c'est un appel fait à tous les sentiments de famille et d'humanité, à tous les heureux penchants, à toutes les qualités de l'âme, qui plus tard nous font aimer et estimer ici bas. Nous regrettons de ne pouvoir appuyer nos éloges de quelques citations; nous le ferons plus tard. Nous recommandons cet ouvrage à toutes les mères. Qu'elles le lisent et le méditent! car il s'adresse autant à elles qu'à leurs enfants, et mieux que ces derniers, elles pourront en apprécier tout le mérite. Alors, pour obéir à la reconnaissance de leur cœur, elles chercheront à découvrir le modeste anonyme sous lequel nos préjugés sociaux ont encore, sans doute, forcé l'auteur à se dérober.

LÉON BOITEL.

**RESTAURATION**

**DE L'ÉGLISE PAROISSIALE**

**DE**

**SAINT-PAUL.**



**I.**

**PRÉAMBULE.**

Lyon est peut-être la ville de France qui renferme dans ses murs et dans sa banlieue l'histoire la plus homogène, la plus complète de l'art monumental, depuis la période gallo-romaine jusqu'à nos jours. Ici, ce sont des débris latins debout sur le sol du vieux Lyon ; là, c'est la crypte mystérieuse des premiers siècles de l'Eglise ; ailleurs, c'est l'architecture byzantine avec toute la sévérité de sa pensée chrétienne ; d'un côté, ce sont les diverses phases nettement orthographiées du type si improprement appelé *gothique* ; de l'autre, c'est la renaissance si capricieuse dans ses motifs,

si jeune dans ses inspirations ; plus loin enfin , ce sont le siècle de Louis XIV , le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'âge actuel traduits par les édifices. Je ne dirai rien de ces admirables maisons du XVI<sup>e</sup> siècle , ni de cette église au riche frontail , aux belles verrières peintes de Villefranche , rien de ces châteaux du moyen-âge semés dans la campagne de Lyon. La seconde capitale du royaume , avec son échelle graduée de monuments , où presque toutes les révolutions artistiques , idée fixe et transition , viennent se formuler , Lyon résume les études théoriques et pratiques de l'architecte. Elle offre surtout un avantage que nulle autre cité ne partage avec elle et qui est dû à sa position topographique. Au système monumental du Nord , affaibli déjà , il est vrai , elle allie les caractères de l'architecture méridionale. Ainsi , Lyon possède des édifices qui semblent faits pour l'Italie , des édifices où la masse est sacrifiée aux détails et où des profils d'une incroyable pureté se groupent sur de grandes zones lisses , pauvres , souvent grossières d'ordonnance. Les Italiens , dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles , se sont peu occupés des masses ; toute leur étude , tous leurs tours de force étaient dans les accessoires. Monuments austères de lignes , monuments gracieux , monuments larges de style , monuments mesquins , tout cela se trouve à Lyon ; et puis ici les édifices se pressent , se heurtent ; ils sont , pour ainsi parler , jetés les uns sur les autres , comme en Italie. — La place des Terreaux justifie mon assertion. — Ecole féconde pour les architectes et les paysagistes , elle formera les uns avec son histoire de pierre , les autres avec ses sublimes alentours. Aussi Lyon , bien qu'on s'évertue à le nier en France , Lyon a des statuaires , des sculpteurs , des architectes , des ornemanistes , des peintres d'un grand talent. — Ces considérations générales nous conduisent à l'église paroissiale de Saint-Paul.

## HISTOIRE.

L'église paroissiale de Saint-Paul est un des monuments les plus vénérables de la ville de Lyon ; il était naguère un des plus ignorés et des moins célèbres de la cité, et à peine quelques artistes doués de tact l'avaient-ils remarqué. — Ainsi l'on pourrait presque dire que Saint-Paul vient d'être *découvert*. Ce long oubli s'explique : l'édifice sert au culte pour la paroisse la plus pauvre de Lyon (1) ; il est noyé dans un cloaque, entouré de rues étroites, fétides, tortueuses, habitées par l'indigence ; un dépôt de morts qui, en été surtout, ajoute à l'insalubrité du quartier (2), touche aux murs de Saint-Paul ; tout concourt donc à rendre désagréable l'abord du monument. Voici à peu près le résumé de tous les documents historiques qu'il m'a été permis de recueillir sur le passé de ce temple.

Il fut bâti, en 540, par saint Sacerdos, l'un des évêques les plus distingués de la ville de Lyon, oncle de saint Nizier,

(1) M. le curé de Saint-Paul m'a donné l'assurance que sa paroisse est infiniment plus pauvre que celle de Saint-Georges.

(2) Il existe dans la ville de Lyon, deux dépôts de morts : l'un pour les quartiers du midi, à l'Hôtel-Dieu ; l'autre pour les quartiers du nord, à Saint-Paul, dans une petite chapelle contigue au chevet de l'église. C'est dans ces dépôts que sont amenés les restes mortels des malheureux que leur famille ne peut pas faire inhumer avec les cérémonies d'usage. Le prêtre se borne à accompagner le corps jusqu'à ce cimetière provisoire ; il récite, sur la dépouille, les funèbres prières que l'Église accorde à tous, et là finit son ministère envers le défunt. Le corps est ensuite porté dans un tombereau, aux fosses communes de la Madelaine, sans qu'un commissaire civil ni un prêtre l'accompagnent. — Je suis entré dans ces détails, parce que beaucoup de personnes ignorent, à Lyon, ce que sont les dépôts mortuaires.

son successeur, et ami de Childebert, fils de Clovis. Il avait destiné cet oratoire à servir de baptistère pour les hommes, comme il avait appliqué au même usage, pour les femmes, l'église de Saint-Georges. N'y a-t-il pas ici un rapprochement curieux à faire ? Deux églises, consacrées dans les premiers siècles du christianisme par un saint prélat, forment aujourd'hui les deux paroisses les plus pauvres de Lyon, comme pour rappeler qu'elles ont été fondées dans l'humilité, alors que les évêques évangelisaient comme les apôtres, la croix de bois à la main. — L'opinion communément reçue et consignée dans la plupart des histoires de Lyon, que cette église avait été consacrée miraculeusement, la rendit illustre par toute la France et la plaça au même rang que les églises de Saint-Denis (près de Paris) et de Notre-Dame, du Puy-en-Velay, qui se glorifient du même honneur. Aussi les rois de France, ceux surtout de la première race, voulurent-ils lui donner une preuve de leur dévotion, en contribuant à l'orner et à l'enrichir. Le bon roi René d'Anjou eut pour elle une affection particulière, et il voulut la décorer de tableaux faits de sa main. De leur côté, les papes ne manquèrent pas de lui accorder, en témoignage de haute estime, des privilèges précieux, et de la rendre dépositaire des plus amples indulgences. L'église de Saint-Paul fut restaurée, 1<sup>o</sup> en 750 par Leidrade, des bienfaits de l'empereur Charlemagne ; 2<sup>o</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, par Hugues I<sup>er</sup>, archevêque de Lyon ; 3<sup>o</sup> au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, par les Mascaranni (1), qui y avaient fait bâtir une chapelle et la tour placée au portail du monument. Enfin, en 1760, le chapitre de cette église, voulant y faire exécuter des réparations, confia la direction des travaux au sieur Begvinis, architecte. — Ce temple étant un des plus anciens lieux consacrés au culte dans la Rome

(1) Les Mascaranni étaient une des familles italiennes qui, à la suite des luttes entre les Ursins et les Médicis, se retirèrent à Lyon et y importèrent l'industrie et le commerce de la soierie.

DES GAULES, peut-être ne faut-il pas rejeter entièrement la tradition qui affirme que, avant d'appartenir au Christ, l'emplacement sur lequel est bâti Saint-Paul fut un temple païen dédié à Diane. M. Benoît, architecte de l'édifice, m'a dit avoir trouvé sous le pavé du sanctuaire des restes de mosaïque et des fondations qui révèlent la maçonnerie romaine. — Ainsi rien de plus admissible que la tradition qui se confirme par des indices matériels. — Maintenant le temple fut-il consacré à Diane ou à telle autre divinité mythologique? c'est ce qu'il est difficile de savoir.

L'église de Saint-Paul était desservie par un chapitre collégial, qui tenait le second rang dans l'église de Lyon, et dont un grand nombre de membres occupèrent les premières dignités ecclésiastiques. — On peut citer entre autres Pierre de Villars, archevêque de Vienne, en 1560; Pierre de Gondy, cardinal, archevêque de Paris. Cette basilique peut encore compter, dans le personnel de son clergé, le chancelier de l'Université de Paris, le fameux Gerson, auquel on attribue le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, *l'Imitation de N. S. J. C.*, et qui, après avoir éclairé de ses lumières les conciles écuméniques de Constance et de Bâle, où il défendit, avec l'autorité du génie et de la sagesse, les libertés de l'église gallicane, passa les dernières années de sa vie à faire le catéchisme aux pauvres enfants de l'église de Saint-Paul. Mort en 1429, il a été inhumé dans la chapelle de Saint-Laurent, qui était adjacente et qui a été brûlée pendant le mémorable et cruel siège de la ville de Lyon.

Saint-Paul était donc une collégiale. Elle communiquait par un cloître à la basilique de Saint-Laurent, qui était l'église paroissiale, qui occupait la partie septentrionale de la place actuelle, et que tous les amis de l'art religieux doivent vivement regretter, ainsi que l'église de Sainte-Croix, le fort de Pierre-Scise, et tant d'autres monuments de l'architecture catholique, civile et militaire, que le moyen-âge avait entassés dans le vieux LVGDVNVM de MVNATIVS PLANCVS.

L'église de Saint-Paul fut toujours en telle vénération, dans l'esprit des fidèles, que les familles les plus distinguées de la ville de Lyon sollicitèrent l'honneur d'y avoir leur sépulture (1). [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

### III.

#### DESCRIPTION.

Le plan primitif de l'église de Saint-Paul a dû être basilical, c'est-à-dire uniligne, disposé en carré long et terminé en apside. Le temple était alors d'une dimension moindre que celle qu'il offre aujourd'hui, puisque l'apside commençait à l'endroit même où le chœur actuel a été construit postérieurement. M. Benoît, architecte du monument, a parfaitement reconnu le point de suture de la maçonnerie moderne, et trouvé nettement dessinées les fondations de l'ancienne coquille. Notre église de Saint-Paul a subi tant de restaurations barbares et de cruelles mutilations que son caractère s'est prodigieusement altéré. Le sieur Degvinis, architecte dont nous avons eu déjà occasion de prononcer le nom, est l'homme qui a le plus contribué à consommer l'œuvre du vandalisme. — On peut dire qu'il a dévasté Saint-Paul, en voulant l'habiller à la moderne, dans le goût honteux du siècle précédent. Ainsi de grandes beautés organiques ont disparu : des chapiteaux, curieux de symbolisme et fouillés avec toute la délicatesse du ciseau byzantin, ont été ou brisés ou vêtus de plâtre. Malgré toutes ces dégradations, le type byzantin a survécu dans notre église, surtout à l'extérieur, qui a beaucoup moins souffert que l'in-

(4) Quincarnon a fait une longue nomenclature des familles qui eurent leur tombeau dans l'église de Saint-Paul, et à laquelle je renvoie les lecteurs qui seraient curieux de connaître ces sortes de détails.

térieur, et où toutes les augmentations et réparations successivement faites au monument, sont encore visiblement écrites, comme autant de dates. Ainsi, l'aspect général de Saint-Paul révèle l'architecture qui régna en France du X<sup>e</sup> siècle jusqu'à la seconde moitié du XII<sup>e</sup>, et que l'on nomme byzantine, parce qu'elle appartient à l'école grecque du Bas-Empire. Ce temple est surtout remarquable par la régularité de son plan, par sa disposition intérieure et par son dôme du plus délicieux motif. Durant l'époque des saturnales révolutionnaires, il servit de dépôt de salpêtre, et l'action corrosive d'un sel a continué le vandalisme des architectes. Quand il fut rendu au culte, l'eau y tombait de toute part; des infiltrations se formèrent dans les murs, et produisirent cette humidité qui suinte partout dans l'édifice, et que l'art fera difficilement disparaître, vu la position peu ventilée que Saint-Paul occupe du côté du sud.

Une nef composée de cinq travées (1) romanes dont les arcs ont perdu tout leur cachet architectural natif, deux bas-côtés, une croisée ou transept et un chœur constituent l'édifice. La maîtresse-voûte est ogive, à arêtes croisées réunies par un fleuron de plâtre placé là par le sieur Degvini. Le monument offre l'orientation normale, c'est-à-dire que le sanctuaire est tourné vers le Levant, d'où nous vint l'évangile. Depuis qu'un chœur a été ajouté à Saint-Paul, l'église a pris la figure d'une croix latine. Les deux croisillons offrent une disposition remarquable, fort rare, et que, dans mes nombreux voyages archéologiques, je n'ai encore rencontrée nulle part, c'est qu'ils présentent deux chapelles en cul-de-four, placées dans leur axe transversal, en sorte que l'édifice, avant l'augmentation du chœur, avait cinq absides, dont la plus vaste était celle qui faisait face à la nef. Dans la branche de la croisée du côté de l'épître, il y a une autre chapelle placée en regard, mais sans voisine. Le chœur sur-ajouté

(1) Ces travées sont inégales en largeur.



offre toute l'aridité de la pensée artielle du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ne mérite même pas qu'on le décrive. L'église est éclairée par plusieurs fenêtres romanes, et la croisée par deux œils-de-bœufs. Le jubé de la porte principale est surmonté d'une arcature trilobée que M. Benoit vient d'y poser. Ce monument, conçu sur une échelle fort médiocre, peut offrir 130 pieds de longueur dans œuvre, sur 40 de largeur. — Voilà pour l'intérieur (1). —

Les lignes générales et les profils de l'édifice ont mieux conservé au dehors leur aspect byzantin. Ici, l'art du commencement du XII<sup>e</sup> siècle ou de la fin du XI<sup>e</sup> (2) se montre encore avec son galbe et son orthographe propres. On entre dans l'église par deux portes : l'une principale, tournée vers l'ouest ; l'autre latérale, tournée vers le nord. La porte latérale est toute byzantine ; sa voussure est riche et harmonieuse. La porte principale est une restauration du dernier siècle ; elle est assez pure de style, mais elle ne se marie nullement au caractère de l'édifice, à son type générateur. Du reste, ici une dévastation moderne a succédé à une dévastation plus ancienne. Toute cette façade de l'église, qui est le grand frontail, était décorée dans le goût de l'école byzantine. Mais, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un membre de la famille Mascaranni fit édifier la tour ou campanille que nous voyons aujourd'hui, destinée à servir de clocher. Les bases de cette tour se noient dans la maçonnerie préexistante. C'est devant ce clocher que la porte à fronton du XVIII<sup>e</sup> a été plaquée. Le sieur Degvinis a fait ici ce que, long-temps avant lui,

(1) Je n'ai pas parlé de la chapelle du dépôt des morts qui est attenante à l'église, mais dont le point de communication avec elle a été bouché ; je n'ai point parlé non plus d'une chapelle qui s'ouvre dans l'édifice, sous le collatéral à gauche du spectateur (côté de l'épître) et où se célèbrent les saints mystères, pendant la restauration architecturale.

(2) Je serais porté à croire que les croisillons, le dôme, ne datent que du commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le XI<sup>e</sup>, les églises avaient encore le plan basilical. Pour le dôme, l'ogive s'y montre et exprime déjà la transition à l'école du XIII<sup>e</sup> siècle.

avait fait à l'église Saint-Nizier Philibert de L'Orme, avec sa *coquille* si justement admirée, mais si inopportune dans un des modèles les plus curieux de l'architecture du XV<sup>e</sup> siècle. Philibert vivait dans la plus belle époque de la renaissance, et son enthousiasme pour la nouvelle pensée architectonique s'explique par les temps et par les lieux. — La tour, dont nous venons de parler, est un des accessoires les plus importants de la basilique de Saint-Paul. Elle est de forme carrée, percée, sur chaque face, de deux fenêtres, divisées chacune en deux ouvertures par un meneau ; une balustrade ouvragée à jour, dans un état complet de dégradation, la surmonte ; des pinacles, dont le choux frisé forme l'ornement et des clochetons, donnent de l'accent à ce clocher et constituent ses principaux profils. Avant la révolution, cette tour était couronnée par une flèche dont la ruine a entraîné celle de la plate-forme sur laquelle elle reposait, ruine qu'on a mal et méchamment conjurée, en adaptant un petit toit à deux eaux d'une construction grossière et barbare. Cette flèche fut édiflée sur la tour des Mascaranni par messire de Charpin, de la famille des d'Albon.

L'aspect général de Saint-Paul, à l'extérieur, est confus. Ce que l'observateur remarque tout d'abord avec un sentiment prononcé d'admiration, c'est la coupole implantée au centre du point d'intersection des bras de la croix, de la nef et du chœur. Cette coupole se compose de deux dômes octogones superposés, terminés par une croix fraîchement adaptée. Le second dôme est beaucoup plus petit que le premier, et se compose d'une arcature byzantine à jour. Le gros dôme ou la base offre deux arcatures d'un agencement bizarre, placées l'une au-dessus de l'autre. Rien de plus gracieux, de plus svelte que les chapiteaux des colonnettes rangées autour de la coupole. L'ogive se montre accouplée au plein-cintre byzantin (1), dans l'ordonnance de ce charmant petit-monu-

(1) Toute la facture de cette arcature est irrégulière ; il y a de ces pleins-

ment, et annoncé, d'une manière non équivoqué, qu'il fut édifié à l'époque où la révolution architecturale, consommée au XIII<sup>e</sup> siècle, commençait à faire des prosélytes, c'est-à-dire dans le milieu du XII<sup>e</sup>. Le dôme principal est éclairé par huit ouvertures qui jettent leur jour dans l'église. On remarque, à l'extérieur de l'édifice, de ces zones de briques coupant, de temps en temps, de leur bandeau rouge, la maçonnerie faite de moellons de petit appareil. Les fenêtres qui règnent le long de la nef étaient d'une dimension inégale; mais M. Benoît a eu le bon esprit de les rendre toutes similaires; elles sont à plein-cintre, cantonnées de deux colonnettes byzantines. Le monument est contre-buté par des contre-forts à base engagée, d'un jet assez hardi et d'une structure ferme. Vous remarquerez avec intérêt sur les murs extérieurs de l'église une foule de détails délicieux, comme tores, médaillons, rinceaux, chapiteaux, colonnettes, archivoltés d'un galbe très-curieux, et que la plastique devrait reproduire. — Voilà pour l'extérieur. —

#### IV.

##### RESTAURATION.

Tant de causes de destruction avaient conspiré contre notre belle église de Saint-Paul, qu'elle était réduite à un état déplorable, lorsque, dans le cours de l'année 1835, le conseil de fabrique de la paroisse, témoin des restaurations qui s'opéraient à Ainay, à Saint-Nizier, à l'église primatiale, à Saint-Polycarpe, à Saint-Irénée, résolut de ne

cintres qui dégénérent en véritable ellipse, accouplés à des ogives lancéolées. On voit un galbe nouveau qui cherche à naître, qui n'est pas encore, mais qui sera bientôt.

pas demeurer plus long-temps étranger à cette impulsion sublime, par suite de laquelle Lyon voit tous ses vieux monuments régénérés, et de nouveaux temples s'élever pour le Dieu de la paix (1). Une personne d'une large piété et pleine de sollicitude pour les monuments destinés au culte, mit une première somme fort considérable à la disposition du conseil de fabrique (2). M. Fulchiron, membre de la Chambre des députés, dont le patriotisme a toujours la main pleine de bonnes œuvres, et qui ne laisse échapper aucune occasion de prouver sa tendresse filiale à sa chérie cité de Lyon, se chargea de demander des secours puissants au gouvernement, et une allocation importante fut immédiatement accordée. M. Benoît, l'élève de Gay qui a restauré Saint-Just d'une manière si habile, architecte déjà fort honorablement connu pour son aptitude monumentale et ses travaux exécutés à Saint-Irénée, fut chargé de diriger la restauration de l'église paroissiale de Saint-Paul. L'architecte commença ses travaux par une de ces restaurations qui dévorent beaucoup d'argent et n'ont rien d'apparent, mais sont d'une incontestable urgence ; il répara les charpentes et les combles, qui étaient arrivés à un degré incroyable de délabrement ; la plupart des pièces de bois, comme solives, chevrons, sablières, pannes, ayant été pourries par les eaux, depuis le temps des ravages révolutionnaires. — Tous les travaux, entrepris en 1835, se poursuivent avec une prodigieuse activité et quelques-uns sont achevés.

La coupole a été l'objet d'une attention particulière de la part de l'artiste : il a heureusement raccordé toutes les par-

(1) L'église des Brôtteaux qui va s'élever sur un plan donné, dit-on, par M. J. Pollet, architecte.

(2) On me pardonnera de ne pas alarmer la modestie de cette personne pieuse en la nommant. Le secret des bonnes œuvres veut être respecté, et nulle ostentation, nul désir de gloire n'ont eu part à l'offrande ; on a voulu faire une chose utile au culte, dans la ville de France où le culte a le plus de noblesse et de dignité.

ties à l'extérieur, et regratté le petit dôme complété d'un couronnement gracieux.

J'aurai occasion de louer beaucoup M. Benoît, et je serai juste envers lui. On pourra contester l'autorité de mes éloges, comme on conteste souvent celle de mes critiques, mais on ne pourra pas suspecter ma franchise.

Je n'ai passé marché avec aucun architecte de la ville de Lyon; je me suis imposé l'inflexible loi de dire à tous la vérité, telle que je la comprends. Si je blâme M. Chenavard, architecte du département du Rhône et professeur à l'école royale des Beaux-Arts, de s'être rendu coupable de son baptistère, dans l'église primatiale, je me plais à proclamer que, depuis cette érection malheureuse, il a fait des pas de géant dans l'étude du génie propre à l'architecture du moyen-âge, qui a ses trois langues bien diverses, au XIII<sup>e</sup>, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles. Aussi, son plan de reconstruction de l'église cathédrale de Belley m'a paru sagement conçu, et je l'ai dit dans mon bulletin monumental de l'*Art en province* (1). — Il y a loin, bien loin de ce plan, aux tours de Saint-Vincent, de Chalon-sur-Saône. A Bourg, l'amour de l'art m'a rendu sévère envers un jeune artiste, M. Bion, qui a osé introduire dans une église où le marbre surabonde, une chaire de pisé, de rognures de papier mâché, une chaire de carton-pierre enfin, misérable pastiche de ce que l'on appelle à Paris du *gothique*, dès qu'on voit des lignes confuses, entortillées et barbares. — Il y a des architectes qui trouvent détestables toutes les restaurations monumentales qu'ils ne dirigent point, et crient au vandalisme, dès qu'un de leurs confrères est chargé de travaux importants. — Ce n'est pas avec de pareils moyens que l'on met en progrès l'art dont l'accès doit être libre pour tous. D'ailleurs, les architectes ne sont pas plus stationnaires que les peintres : ils apprennent chaque jour.

(1) Voyez l'*Art en Province* : 2<sup>e</sup> livraison (2<sup>e</sup> année), à Moulins, chez Desrosiers, éditeur de l'*Ancien Bourbonnais*.

— Le Bonnefond du *Mauvais Propriétaire* est-il le Bonnefond revenu de Rome?... Ce que j'ai vu au palais Saint-Pierre de travaux exécutés par M. Dardel, architecte de la ville, m'a paru fort convenable ; faut-il que je mente à mon opinion ? — M. Pollet, selon moi, a fort bien compris Saint-Nizier, fort bien sa chapelle byzantine à Ainay ; est-ce à dire pour cela que M. Pollet ne puisse point faillir ? Cet architecte a fait une étude profonde, consciencieuse de l'architecture byzantine et de la phase architectonique propre au XV<sup>e</sup> siècle ; mais il ne paraît pas posséder d'une manière aussi complète l'art dans sa période sévère du XIII<sup>e</sup> siècle, l'art catholique, contemporain de Philippe-Auguste et de saint Louis, l'art que l'on n'apprend pas en Italie, mais dans le Nord de la France, à Amiens, à Rheims, à Rouen, dans les provinces Belges et dans les palatinats du Rhin : est-ce à dire pour cela que M. Pollet soit un Vandale?... — Non, mille fois non ! — Soyons donc juste envers tous.

M. Benoît a dû prendre l'église de Saint-Paul telle que le sieur Degvinis et la révolution de 1793 la lui ont faite. Il n'a pas commis de faute, il a continué une faute qu'il ne pouvait détruire et qui ne vient pas de lui. Ainsi, il peut se faire que le plâtre cache des chapiteaux de marbre admirablement fouillés ; mais une restauration radicale eût entraîné des dépenses que la fabrique ne peut soutenir, et un architecte doit être bureaucrate d'abord, c'est-à-dire se renfermer dans les allocations.

L'ornementation générale de Saint-Paul rappellera celle de Saint-Just. Le sanctuaire sera orné de médaillons en demi-reliefs, représentant des saints et des animaux apocalyptiques ; seulement ils n'offriront point de peinture polychrome, mais des bossages blancs sur fond d'or. M. Benoît n'oubliera aucun des monogrammes de l'église primitive, si familiers aux artistes de l'école byzantine, comme le CHR. grec et les abréviations :

SCS · PAVL — SAL · MVD

OPS pour OPVS.

Ce système de restauration, auquel je reviendrai d'ailleurs plus tard, dans un autre article spécial, quand les travaux seront entièrement terminés, sera plus tempéré d'éclat que celui de Saint-Just. L'ornementation consiste en frises délicates, en rinceaux de pampre courant sur fond d'or, en peintures dans la partie concave de la coupole, qui offre les quatre évangélistes en demi-relief dans ses pendentifs. J'approuve beaucoup cette idée de personnages blancs sur un fond d'or ; elle est d'un excellent goût, à mon sens. La décoration de Saint-Paul sera donc riche et noble. — Mais tout cela n'est que du plâtre, dira-t-on, du plâtre que l'action dissolvante de l'humidité doit amollir, du plâtre qui va se déliter.... — Mettez donc à la disposition de l'architecte les marbres de Carrare et les trésors de son éminence Mgr. le cardinal, archevêque-primat.....

Toute la vitrerie du monument a été merveilleusement combinée. A défaut des peintures transparentes du moyen-âge, que Sèvres ne nous a pas rendues, quoiqu'on dise (1), l'art peut tirer un immense parti des mosaïques en verres de couleur. M. Benoît a très-bien harmonié et choisi ses tons ; il les a richement encadrés, et les verrières modernes de Saint-Paul pourront désormais servir de modèle. Je serai plus avare d'éloges pour l'autel byzantin que l'architecte du monument a placé au centre de la croisée. Cet autel de marbre est correct quant au coffre ; mais le rinceau qui orne le gradin, au contre-retable, me semble d'un goût équivoque. Les ornements paraissent plutôt appartenir à l'école de la renaissance qu'au type byzantin : c'est là une faute d'orthographe

(1) Rien de froid comme les peintures sur verre sorties de Sèvres et de Choisy-le-Roy. Sans doute, elles sont correctes de dessin, mais elles ne peuvent être vues, à une certaine distance, sans faire regretter les vitraux à tons pleins et à couleurs anthibétiques du moyen-âge. D'ailleurs ces verrières sont d'un prix si exorbitant qu'elles ne sont pas abordables.

que le sculpteur n'eût point faite, s'il ne l'avait pas lue dans le plan. Les fenêtres de la nef réduites à un diamètre uniforme, le passage du sanctuaire, auquel on travaille, et qui sera d'un dessin heureux, la tribune de la porte principale, surmontée d'une galerie à trois arcs supportés par des colonnettes byzantines, de petites croix grecques en relief, enfermées dans un cercle et placées à l'architrave qui règne au-dessus des travées, la table de communion, conçue dans le goût byzantin, toutes les fenêtres de l'église munies de verres de couleur juxta-posées avec art par le sieur Lesourd, habile vitrier, tout le monument rafraîchi et régénéré, voilà en quoi consiste ou va consister l'ensemble des travaux exécutés à Saint-Paul. — A l'extérieur, les contreforts ont été restaurés, et les murs ont déjà, en partie, reçu l'influence réparatrice de l'art. — Somme totale, l'art religieux et le culte doivent se féliciter de cette réhabilitation monumentale d'une basilique qui deviendra un des sanctuaires les plus visités de la ville de Lyon.

Pour compléter l'œuvre, il faudra restaurer encore le clocher du XV<sup>e</sup> siècle, qui tombe en ruines, dégager la façade du bâtiment insignifiant jeté sur son flanc septentrional, et servant aux sacristains, relever la flèche de messire de Charpin, assainir (et ceci est du ressort de la voirie) les alentours de l'église, du côté du midi; éloigner le dépôt des morts, et ravitailler les murailles des croisillons, car elles sont lézardées. Des secours puissants sont encore nécessaires; ne doit-on pas espérer de les obtenir, soit de la part du gouvernement, soit de la libéralité des fidèles.

Quand nous voyons l'Etat consacrer des sommes immenses à l'embellissement de Paris, ne nous sera-t-il pas permis de demander une large munificence pour la seconde cité du royaume? L'importance historique des monuments religieux de Lyon est connue. Nulle ville de France ne mérite à plus juste titre d'être encouragée dans ses progrès artistes. — Lyon, ville de culte, où le catholicisme a mis toutes ses



splendeurs, Lyon, dont l'église marche si auguste de passé et si rayonnante d'avenir, même dans ces temps où un chef véritable lui manque, Lyon, cette cité par laquelle et dans laquelle commencera la palingénésie religieuse, doit, plus que jamais, fixer les regards du gouvernement. — Ajouterai-je que, avec toutes les causes possibles de démoralisation, avec ses chemins de fer, ses rivières, ses fabriques, ses prostitutions de rues et de places publiques, Lyon a su maintenir à peu près vierge son individualité comme ROME DES GAULES ? — C'est là surtout que l'art veut être hautement récompensé, protégé, aidé, l'art, à qui il faut la foi et la pensée religieuse pour produire, les sympathies populaires pour vivre et le culte pour grandir.

Je ne terminerai pas sans offrir l'expression de ma gratitude, soit au zélé et digne pasteur de Saint-Paul, qui m'a fourni les documents historiques, soit à M. Benoît, architecte du monument, qui m'a révélé, avec bienveillance et abandon, toute sa pensée artiste.

JOSEPH BARD.

## LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

### VII.

#### LA MURE. — AUGUSTE BERNARD.

Jean-Marie de La Mure naquit à Roanne, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle; sa famille joua un beau rôle dans le Forez; elle était alliée à plusieurs maisons nobles d'une certaine illustration. Son père mourut en 1637, et sa mère, qui descendait de la famille Coton, en 1647.

De La Mure était déjà docteur en théologie, chanoine et *secrétain* (1) de l'église Notre-Dame de Montbrison en 1654; il mourut vers 1682, après avoir consacré *quarante ans* de sa vie à ses recherches historiques. Voici la liste des ouvrages de La Mure, telle que lui-même l'a donnée, à la fin de sa *Bibliothèque Forézienne*. Je transcris ici tout le passage, qui est presque le seul où il ait parlé de lui :

« .... Et parce que l'auteur de cet ouvrage en est luy-même

(1) Sacristain.

natif, comme ayant la naissance en la ville de Roanne, il clorra, comme se reputant supernumeraire, ce catalogue, et rendant compte au public de l'employ de sa solitude, après l'aquit de ses offices; il l'instruira icy de ce qu'il a mis au jour jusqu'à present, sans ce qu'il projette de publier, sous le juste sentiment pourtant qu'il se doit à soy-même, dans la veue de son indignité, que tout ce qui est party de luy n'est estimable que par sa matiere.

« *Le Prier-Dieu familier*, contenant des prieres catholiques faciles et populaires, imprimé à Montbrison, chez Jean Labottiere, l'an 1656; et la meme année, chez le meme, le *Catalogue des personnes illustres de l'église royale et collégiale de Notre-Dame de Montbrison*, et la *Cronique de la tres deuote abbaye des religieuses de Sainte-Claire de ladite ville*.

« *La Paraphrase du cantique du prophete Abacuc*, faite par un sens d'adaptation, sur la conuersion de l'apostre saint Paul, imprimée à Paris, chez Alexandre Lesselin, l'an 1658, sous le titre de: *Saint Paul priant après sa conuersion*.

« *L'histoire ecclesiastique du diocese de Lyon*, traitée par la suite chronologique des vies des reuerendissimes archeueques, comtes de Lyon et primats de France, imprimée à Lyon, chez Marcellin Gauterin, l'an 1671, qui, l'année auparavant, auoit imprimé la *Description* sommaire qu'auoit dressée ce même auteur du rare cabinet d'étude et de piété qu'il a orné de curiosité.

« *Les Antiquites du deuot prieuré des religieuses de Beaulieu*, en Roannais, imprimé dez l'année 1654, et du depuis plusieurs liures de prieres et litanies.

« *L'Histoire universelle, civile et ecclesiastique du pays de Forez*, imprimée à Lyon pour première édition, chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier.

« *L'Histoire des serenissimes ducs de Bourbon et des illustissimes comtes de Forez*, diuisee en trois liures, et soutenue de preuues autentiques, qui est le present ouurage.

« *Recueil des plus memorables antiquitez du chapitre illustre*

de l'église métropolitaine de Lyon, traitées par la suite des doyens, qui ont présidé à ce corps insigne de chanoines de l'église et comtes de Lyon, encore en manuscrit.

« *Histoire de l'insigne parcelle de la vraie croix*, reuee dans le deuot concert des religieuses de Saint-Thomas, en Forez, en manuscrit.

« *Catalogue et calendrier des saintes et bienheureuses religieuses de l'ordre de Cisteaux*, en manuscrit.

« *Illustrations genealogiques de la tres ancienne et tres illustre maison d'Urfé*, en Forez, en manuscrit.

« En tous lesquels ouvrages, aussi bien qu'en celuy-cy, l'auteur, en rendant ce qu'il doit à sa profession et à sa patrie, s'est proposé pour sa fin principale la gloire de Jesus Christ, qui, ayant donné les premiers motifs à ces productions de sa solitude, en sera, s'il luy plaît, l'apuy, le rempart et l'inepugnable defense.

« *Saluator mihi murus et antemurale* (Is. cap. 26). »

Le *Catalogue* de la grande bibliothèque de Paris attribue encore à de La Mure un *Abrégé de la vie du pape Innocent IV*, imprimé en 1674, à Lyon; mais c'est évidemment une erreur, car il l'aurait porté dans cette liste, écrite en 1675, et dans laquelle se trouvent des manuscrits qui n'ont peut-être jamais été achevés. Il n'a plus rien fait imprimer, à dater de l'année 1674, où parut son *Histoire du Forez*, qui n'était cependant que son entrée en matière. Son dessein avait bien été de continuer cette publication, car il le dit lui-même, dans plusieurs passages de cet ouvrage, où il renvoie le lecteur à son *Histoire des Comtes de Forez*, qu'il fit mettre au net, en 1675, pour la livrer ensuite à l'impression, mais sans doute que le peu de bénéfices qu'il retira de son premier volume l'eut bientôt dégoûté.

On ignore si La Mure écrivit encore dans l'intervalle des sept ou huit ans qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort; il est probable qu'il en resta là, car il devait être déjà fort âgé, et avait besoin de repos, après de si pénibles études.

Outre les ouvrages portés sur sa liste, La Mure a laissé trois volumes in-folio de documents et pièces justificatives, que ses neveux ont recueillis avec soin. C'est un catalogue général de l'histoire du pays, envisagé sous toutes les faces: *Topographie, généalogie, etc.*; c'est une mine où tout se trouve, mais sans suite ni méthode. Chaque chose y est enregistrée dans l'ordre selon lequel elle parvenait à sa connaissance; c'était sans doute le *foeuillis* dans lequel il retrouvait au besoin tous ses documents. La maladresse du relieur est encore venue jeter du désordre, en transposant les feuillets, de sorte que la lecture en est excessivement pénible.

Nous donnerons maintenant l'analyse des ouvrages de La Mure, en les rangeant par ordre de date, et en commençant par ces trois volumes de documents, qui en sont comme le fondement général.

I. *Documents*. Le premier de ces volumes (1) porte la date de 1660. Il contient, sur l'histoire des premiers temps, beaucoup d'erreurs qui ont été ensuite rectifiées dans l'*Histoire des Comtes du Forez* (2), dont il sera parlé plus loin, et dont il semble le premier brouillon. Dans ce premier volume, aussi bien que dans les deux autres, La Mure cite souvent des pièces perdues de nos jours, et, entre autres, un manuscrit de son père sur l'histoire du Forez. Voici un échantillon de ces notes. En 1626, lors du sacre de l'église des Jésuites de Roanne, il y eut procession publique, dirigée par le suffragant de Lyon: « Fust remarqué par tous les assistants qu'une femme possédée, lorsqu'on passa lesdits corps saints (reliques de saint Sabin et de sainte Lovinia) devant elles se jeta avec un urlement contre terre, s'écriant à voix effroyable: Tu me brusles! »

Ce premier volume contient encore, outre quelques des-

(1) Marqués, t. 3, 4 et 5, dans la collection La Mure, à la bibliothèque de Montbrison.

(2) Marqués t. 1 et 2.

sins, plusieurs chartes autographes de différents archivistes, et des documents précieux sur l'histoire des guerres de religion dans nos contrées. Cette partie est d'autant plus importante qu'il ne l'a traitée nulle part.

Le second volume renferme beaucoup de renseignements topographiques et généalogiques, et de précieux autographes des premiers écrivains du temps. Quelques lettres de Le Laboureur nous font connaître une particularité assez singulière. Il paraît que La Mure lui avait écrit pour lui offrir ses services relativement aux généalogies forésiennes dont il pourrait avoir besoin pour ses *Masures de l'Île-Barbe*. Comme La Mure n'avait rien publié encore qui fût digne d'attention, Le Laboureur lui répondit : « ... Souffrez que je vous dise que si vous n'avez que ce que vous m'avez envoyé sur vos nobles de Forez, je pourrais sans fanfaronner vous assurer que je suis bien plus riche que vous. » Mais, quoi qu'il en dise, c'était là une *fanfaronnade* réelle et puérile. La Mure sut bien le faire revenir de ce jugement. Voici en quels termes Le Laboureur s'exprime dans une lettre du 9 mars 1672 : «.... Comme vous avez le secret de l'histoire de votre province et de tout ce qui vous environne... » Et plus loin, précisément au sujet des mêmes documents pour lesquels il l'avait reçu d'une façon si cavalière : « Vous me permettez de vous dire que vous avez trop bonne opinion de moi.... C'est donc à vous à qui cela est deu, à vous d'estre fier, qui avez veu, leu, feuilleté et digéré tous les titres de Forez... Et vous me le faites assez connoistre, quand vous me dites un peu plus bas que Poncins-Lavieu étoit cadet de Feugerolles, ce qui ne se trouve point dans la table de ces Lavieu-Feugerolles, laquelle vous me demandastes, il y a quelques années, et que je vous envoyai, tout simplement parlant, comme l'on dit : Du bois à la forest, et de l'eau à la rivière. » C'est là une amende honorable.

Le troisième volume est composé presque exclusivement de pièces justificatives. On y trouve un manuscrit de Du

Bouchet, concernant la **généalogie** des comtes de Forez.

II. *Les Antiquités du prieuré de Beaulieu*, imprimées en 1654. C'est un petit volume peu important, qui ne contient guère que la charte de fondation de 1115, qu'on retrouve dans l'*Histoire du Diocèse* et dans l'*Histoire des Comtes*. Cette charte avait été communiquée à La Mure par sa sœur, alors supérieure de ce prieuré. Il ne sera pas hors de propos de remarquer que la famille de La Mure était fort nombreuse, et que plusieurs de ses membres avaient place au chapitre Notre-Dame, dans le même temps que notre historien.

III. *Le Prier-Dieu familier*;

IV. *Le Catalogue des personnes illustres de l'église Notre-Dame*;

V. *Chronique de l'Abbaye de Sainte-Claire* (tous imprimés en 1656);

VI. *Saint Paul priant après sa Conversion* (imprimé en 1658). Nous n'avons pu découvrir aucune de ces pièces.

VII. *Catalogue des Curiosités du cabinet de La Mure* (imprimé en 1670). Cet opuscule fait connaître la disposition intérieure du cabinet de La Mure, dans lequel se trouvaient bien des pièces curieuses pour l'histoire du Forez, telles que portraits de Foréziens illustres, collection des écrivains du pays, et objets antiques trouvés dans le Forez à différentes époques. Nous pouvons remarquer en passant la différence qui existe entre l'ancienne et la nouvelle manière d'être de nos provinces. On parle beaucoup de *décentralisation*, et l'on ne sait pas ce que c'est. Autrefois chaque province avait un centre pour elle; comme Paris, elle avait des hommes spéciaux, connaissant et étudiant son histoire, mais on comprenait trop bien la hiérarchie pour vouloir, détrônant Paris, dilapider dans chaque province sa suprême intelligence. Autrement voudraient en agir aujourd'hui quelques utopistes, qui, négligeant ce qui donnait jadis la vie aux provinces, ne s'aperçoivent pas qu'ils tueraient la pensée, en détruisant le faisceau, s'ils la livraient à nos pauvres et ignorantes villes,

qui ne savent pas même ce qu'elles étaient, il y a vingt ans. La *décentralisation* dépend de nous, car la seule *décentralisation* possible c'est un esprit de nationalité, d'amour du pays; les départements qui possèdent ce feu sacré font encore de grandes choses.

VIII. *L'Histoire du diocèse de Lyon*, imprimée en 1671, est pleine de chartes d'un grand intérêt pour la plupart des localités, et contient quelques faits complètement ignorés de nos arrangeurs d'*Annuaire*s. L'édition, au reste, est criblée de fautes typographiques, et le style a toute la sécheresse et la diffusion des autres ouvrages du même auteur. Le P. de Colonia jugeait ce livre avec autant de sévérité que nous le jugeons nous-mêmes (1).

IX. *Histoire du Forez*; Lyon, Pierre Compagnon et Robert Taillandier, 1674, in-4°. — La même année, nouveau frontispice: *Ibid.* — Cette histoire est dédiée à Camille de Neufville. Elle se divise en deux parties. La première contient de longues dissertations sur les anciens peuples de la Ségusie; la lecture en est ennuyeuse par la longueur des détails, mais cependant elle est instructive. La seconde partie a le titre de : *l'Astrée sainte*, par opposition à *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé; elle contient des articles biographiques sur les archevêques, évêques, doyens, abbés, etc., qui sont sortis du Forez. La liste est nombreuse, et, quoique cette partie semble d'abord la moins importante, c'est pourtant celle qui renferme le plus de documents sur l'histoire positive de nos contrées.

En 1835, M. Aug. Bernard jeune a publié une *Histoire du Forez*; Montbrison, Bernard aîné, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage ne va que jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; il est au moins lisible, tandis que celui de La Mure ne l'est guère, mais on ne peut le considérer comme étant le dernier mot sur les annales du Forez; le nouvel historien nous semble manquer d'ordre et de goût dans la distribution des matériaux; les

(1) *Hist. litt.*, tom. II, pag. 730.



haltes ne sont point assez ménagées, et le style n'a pas toute la pureté désirable. A tout prendre néanmoins, c'est une œuvre consciencieuse et digne d'estime. M. Bernard a jeté à la fin du second volume un appendice biographique et bibliographique, où il y a deux ou trois articles neufs et curieux, comme celui du Stéphanois Chapelon, auteur de poésies patoises, au XVII<sup>e</sup> siècle, et celui de La Mure, que nous reproduisons presque en entier. Les autres généralement sont dépourvus d'exactitude, et n'ont pas l'étendue convenable ; il fallait, en outre, mêler aux événements historiques les hommes de littérature et les présenter avec le cortège de leur siècle.

On doit de la reconnaissance à M. Bernard pour avoir découvert plusieurs volumes manuscrits de La Mure, qui étaient ensevelis dans la bibliothèque de la ville d'Auxerre. Voici comment il nous raconte sa découverte.

« Laurent Pianelli de la Valette, né en 1644, mort en 1718 trésorier de France, président du bureau des finances, et l'un des premiers membres de l'Académie de Lyon, dont les séances se tinrent dans son cabinet, s'occupa de rassembler les documents qu'il put se procurer concernant nos trois provinces : Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il acheta probablement des héritiers de de La Mure la plupart de ses manuscrits ; mais les trois volumes que j'ai désignés sous le titre de *Documents* lui furent donnés par de La Mure de Bienavan, neveu de l'auteur, comme l'atteste une note signée *Laualette*, qu'on lit sur le premier feuillet de chacun ces volumes. Nous ne savons si d'autres personnes héritèrent d'une part des livres de la succession de Laurent, mais ceux que nous avons retrouvés étaient venus à Pianelli de la Valette, un de ses descendants, qui habitait le château de Maubeç, près de Sens. A l'époque de la Révolution, Pianelli émigra et ses livres furent transférés à Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne, par les soins du P. Laire, alors bibliothécaire de cette ville ; mais une dernière vicissitude faillit anéantir

nos manuscrits avec la bibliothèque importante d'Auxerre, négligée après la mort de ce savant bibliothécaire; à l'époque de la suppression de l'école normale de cette ville, pour faire de la place, on jeta pêle-mêle tous les livres dans des greniers et des galetas, où la pluie, la poussière, etc., en détériorent une grande quantité, sans parler de ceux qui furent soustraits. Heureusement, les nôtres ne furent pas de ce nombre, et M. Lefebure les retrouva intacts, lorsqu'il fut chargé, en 1815, de réorganiser la bibliothèque d'Auxerre (1).

C'est donc après de nombreuses recherches, que M. Bernard est parvenu à savoir où étaient les manuscrits de La Mure, pour en doter sa patrie. La pièce la plus précieuse de la collection d'Auxerre, c'était l'ouvrage intitulé :

X. *Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, en deux volumes in-folio, mis au net, en 1675, par une main étrangère. M. Bernard a fait entrer dans son travail ce que présente d'important celui de La Mure, qui s'arrête à l'année 1535, époque de la réunion du Forez à la couronne de France.

XI. *La Généalogie de la maison d'Urfé*, que M. Bernard a aussi retrouvée, est un in-folio de quelques pages, que le titre seul analyse d'une manière suffisante. Quant aux ouvrages suivants, portés comme manuscrits par la liste donnée par La Mure :

XII. *Recueil des plus mémorables antiquités du chapitre de l'illustre église métropolitaine de Lyon.*

XIII. *Histoire de l'insigne parcelle de la croix.*

XIV. *Catalogue et Calendrier des saintes et bienheureuses religieuses de l'ordre de Cistaux.*

Il a été impossible à M. Bernard d'en rien découvrir, non plus que du *Livre des compositions des Comtes de Forez*, souvent cité par La Mure.

(1) *Biographie*, pag. 60.

XV. La bibliothèque de Lyon possède une *Chronique de la très ancienne abbaye royale d'Ainay, sacré trophée des premiers martyrs de Lyon*, par le même auteur, in-folio de 176 pages, n° 877. Ce manuscrit, qui n'est pas de la main de La Mure, s'étend jusques à Camille de Neufville. La diction est surannée, diffusé, mais l'ouvrage n'en présente pas moins un grand nombre de faits à recueillir. L'auteur emprunte une grande partie de ses remarques à deux anciens ouvrages sur l'abbaye d'Ainay. Le premier est un missel, imprimé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et qui est devenu très-rare; le second étaient un cartulaire, manuscrit précieux par son antiquité, que nos historiens citent souvent, et qui, selon toute apparence, n'existe plus aujourd'hui (1). Je ne pense pas que, pour les premiers siècles, l'on doive s'en rapporter à La Mure.

## VIII.

### PIERRE DE MARCA.

Outre les auteurs dont je viens de parler, le XVII<sup>e</sup> siècle fournit encore quelques écrivains qui approfondirent des questions spéciales de notre histoire. C'est ainsi que Pierre de Marca, docte et célèbre personnage, d'abord président du parlement de Pau, ensuite archevêque de Toulouse, et ministre d'état à la cour de Louis XIII, éclairait, avec une érudition peu commune, ce qui regarde l'origine, l'ancienne position de Lyon et la naissance de son église. La dissertation *De Primatu Lugdunensi et ceteris primatibus* (2), peut se lire

(1) Delandine, *Manuscrits*, tom. III, pag. 229.

(2) Paris, Jean de Camusat et Pierre Le Petit, 1644, in-8°.

avec fruit, maintenant même que l'on ne s'inquiète guère de ces prééminences temporelles d'une église sur une autre église, et que l'on veut avant tout autre éclat celui de la science unie à la vertu. L'Évangile de Jésus-Christ ne renferme rien qui ait pu apprendre aux successeurs des apôtres le secret d'ériger des principautés.

Dans les *Opuscules* (1) de Pierre de Marca, publiés après sa mort, en 1681, par le savant Etienne Baluze, dont il avait été le bienfaiteur et le Mécène, on trouve une petite pièce intitulée : *Itinerarium a Lutetia in Galliam Narbonensem, anno 1654, mense novembri*. Le voyage dont il est question, est celui que Pierre de Marca fit de Paris en Languedoc, où il allait assister aux états qui se tenaient à Narbonne. Voici un passage qui concerne Lyon :

Tandem sic Araris Rhodanique allabimur oris,  
 Urbs ubi Lugdunum tollit in astra caput.  
 Qui tenet antistes toto celebrem orbe cathedram  
 Collegas lautis excipit officiis;  
 Et quem Palladiæ sacra ornat vitta Tolosæ,  
 Et quem Montalbani infula sacra tegit.  
 Postridie incorruptæ exordia matris aguntur,  
 Qua primum ille fuit festus in urbe dies.  
 Rhetor ubi Augusti steterat dicturus ad aram,  
 Nunc posita est Christo quæ fovet ara pios.  
 Numinis auspiciis hic nos committimus undæ,  
 Qua Rhodano placidas Sagona (2) miscet aquas.

« Enfin nous arrivons sur les bords que baignent le Rhône et la Saône, et où la cité de Lyon élève sa tête jusqu'aux astres. Le prélat qui y occupe un siège célèbre dans tout l'univers (3), nous reçoit avec magnificence, moi

(1) *Opuscula Petri de Marca Archiepiscopi Parisiensis*; Paris, Fr. Muguet, 1681, in-8°.

(2) *Sagona*, ou *Sangona*, ou *Sauconna*, nom gaulois de la Saône, d'où est venu celui qu'elle porte aujourd'hui. Les Romains l'appelaient *Arar*. *Arar, quem Galli Sauconam appelant*. Amm. Marcellin.

(3) Le cardinal Alphonse de Richelieu était alors archevêque de Lyon.

« et mes deux collègues, dont l'un remplit un poste éminent dans l'église  
 « de la Palladienne Toulouse (1), et dont l'autre est décoré de la mitre épis-  
 « copale de Montauban. Le lendemain, on célébra la fête de l'Immaculée  
 « Conception, fête que ces lieux ont eu la gloire de solenniser les premiers.  
 « Un autel consacré au Christ, et que révere la piété des fidèles, remplace  
 « maintenant l'autel d'Auguste, vers lequel les Rhéteurs des Gaules venaient  
 » disputer le prix de l'éloquence. C'est delà que, sous les auspices de la  
 « divinité, nous nous embarquons, à l'endroit où la Saône mêle ses ondes  
 « paisibles à celles du Rhône (2). »

## IX.

**CLAUDE LE LABOUREUR.**

Claude Le Laboureur travaillait, en ce temps-là, à un ouvrage qui est précieux, malgré ses défauts. Né vers 1601, Le Laboureur s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au Parlement de Paris. Il abandonna, dès l'entrée, une carrière qu'il pouvait suivre avec succès, et embrassa l'état ecclésiastique. Un ami de sa famille lui ayant procuré la prévôté de l'Île-Barbe, il se retira dans cette célèbre abbaye, et s'occupa à rassembler les documents historiques échappés aux guerres civiles et aux ravages du temps.

(1) Peut-être n'est-ce pas un collègue, mais lui-même, que Pierre de Marca a voulu désigner. Il était, à cette époque, archevêque de Toulouse. L'épithète de *palladienne*, donnée à cette ville, est empruntée de Martial et d'Ausone, et fait allusion au succès avec lequel y étaient cultivés les beaux-arts et les belles-lettres, dont Pallas est la déesse.

(2) On sait qu'en ce temps-là la jonction de nos deux rivières avait lieu près d'Ainay. — La traduction de ce passage est de M. Bréghot du Lut, *Mélanges*, t. 1, p. 24-25.

Une querelle qu'il eut avec le chapitre de Lyon, au sujet de ses prérogatives, lui suscita des ennemis puissants. Ne pouvant conjurer l'orage, il résigna son bénéfice, et chercha un asile dans la maison de l'Oratoire, à Valence; il revint à Lyon au bout de quelques mois, y publia quelques ouvrages, et alla enfin habiter Paris, où il mourut dans un âge très-avancé. Il vivait encore en 1682. « C'était, dit un contemporain, un homme fort chaud et fort entier dans ses opinions (1). » On a de lui :

I. *Notes et Corrections sur le Breviaire de l'Eglise de Lyon*; Lyon, Jean Champion, 1647 (2), in-8°. L'auteur ne parlait pas du chapitre de l'église primatiale avec beaucoup de réserve; il se vit en butte à des persécutions dont il ne put se défendre qu'en résignant sa prévôté. Besian Arroy écrivit contre lui son *Apologie pour l'Eglise de Lyon*; il ne lui épargna pas les injures. C'était bien à tort qu'il lui reprochait d'avoir caché son nom sous ces caractères muets C. L. L. P. A la fin de l'épître à l'archevêque de Lyon, Claude Le Laboureur s'était désigné en toutes lettres. De bonnes raisons eussent été d'un plus grand poids que des sottises, surtout dans la bouche de l'avocat du chapitre.

II. *Discours de l'origine des armes et des termes recus et usités pour l'explication de la science heraldique*; Lyon, Guill. Barbier, 1658, in-8°. L'auteur critique l'ouvrage composé par le P. Ménestrier sur le même sujet et sous le même titre.

III. *Epître apologétique pour le Discours de l'origine des armes, contre quelques lettres de M. C. F. Menestrier*, cy-devant professeur d'éloquence, et maintenant étudiant en théologie à Lyon, par L. L. A. P. de l'Isle-Barbe; in-4°. C'est une réplique à la réponse que le P. Ménestrier avait faite au précédent ouvrage.

IV. *Les Mesures de l'Abbaye royale de l'Isle-Barbe-les-Lyon.*

(1) J.-J. Chifflet, *Notes manuscrites*.

(2) Et 1643, comme dit la *Biogr. univ.*

« Je connais trois éditions du 1<sup>er</sup> volume des *Masures de l'Île-Barbe* : la première, faite à Lyon, en 1665, chez Claude Galbit, etc., avec un masque pour vignette au frontispice, et 316 pages. On voit à la fin une conclusion bien différente de celle de l'édition suivante. Il y manque aussi les listes et les corrections qui terminent la même édition. Elle est, d'ailleurs, d'un papier gris et faible.

« La seconde, au même endroit, chez le même libraire et de la même année, avec le même nombre de pages, mais d'un caractère et d'un papier beaucoup meilleurs, avec ces listes et corrections dont nous avons parlé, formant 9 pages d'additions. La vignette du frontispice représente un vase de fleurs.

« La troisième, à Paris, chez Couterot, à l'image de S. Pierre, représentée au frontispice, en 1681, avec le même nombre de pages, très bien exécutée pour le caractère et la beauté du papier, cependant de peu supérieure à la précédente édition, seconde de Lyon. Du reste, quoique postérieure, l'on n'y trouve, du moins à l'exemplaire qui a passé par mes mains, ni les listes de la fin ni les corrections, sans que celles-ci aient été employées chacune dans leur lieu. La conclusion est la même que celle de la première édition ; d'où je conclus que cette dernière a été faite sur elle.

« Au surplus, il ne paraît pas qu'il y ait eu deux éditions du 2<sup>e</sup> volume, et qu'il ait jamais été imprimé ailleurs qu'à Paris, chez Couterot, en 1681.

« Note communiquée à M. Adamodi, le 7 décemb. 1765.

Cette note, non signée, est écrite sur la garde d'un exemplaire de la seconde édition lyonnaise du 1<sup>er</sup> volume des *Manuscrits de l'Île-Barbe*, exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque de M. l'avocat-général, Justinien Rieussec ; elle nous a paru intéressante pour les bibliographes et pour ceux qui s'occupent de faire des collections sur l'histoire de Lyon ; elle peut servir à rectifier ce que dit M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, où il s'exprime ainsi au sujet de l'ouvrage de

Claude Le Laboureur : « Ouvrage recherché par rapport aux anciens titres qu'il renferme. Les exemplaires en sont peu communs : 12 à 18 fr. Il faut que les deux volumes soient de l'édition de Paris, 1681 (2 vol. in-4°) ; car les exemplaires qui ont pour premier volume l'édition de Lyon, 1665, en un seul volume, n'ont point de valeur. »

1° Il paraît que M. Brunet a ignoré que le premier vol. a été imprimé trois fois, savoir, deux fois à Lyon et une à Paris ; il ne cite qu'une édition de chacune de ces deux villes.

2° Le 1<sup>er</sup> volume de la seconde édition de Lyon, quoiqu'en dise M. Brunet, est peut-être préférable au même volume de l'édition de Paris, puisque les listes et corrections manquent à ce dernier.

Le P. Nicéron (1) semble également n'avoir connu qu'une des deux éditions du 1<sup>er</sup> volume, données à Lyon (2).

Les *Masures de l'Île-Barbe* sont un livre lourd et diffus, mal écrit, mal digéré, dépourvu de critique, en général ; mais les titres que l'auteur a su réunir, les documents nombreux qui se trouvent là donnent certainement du prix à l'ouvrage. Sans le P. Le Laboureur, nous ne saurions presque rien sur un des plus anciens monastères des Gaules ; une bonne histoire de l'Île-Barbe est encore à faire, cependant, car les deux volumes du P. Le Laboureur ne sont pas abordables à d'autres personnes qu'aux érudits de profession.

V. *Histoire généalogique de la maison de Sainte-Colombe, et autres maisons alliées* ; Lyon, Claude Galbit, 1673, in-8°. Le bourg de Sainte-Colombe, en Beaujolais, sur les limites du Forez, est le berceau de la maison de Sainte-Colombe, qui en a pris le nom.

Plusieurs biographes ont écrit que Claude Le Laboureur était oncle de Jean Le Laboureur ; d'Hozier a remarqué le premier qu'il était son cousin (3).

(1) *Mém.* tom. XIV, pag. 128.

(2) Bréghot du Lut, *Mélanges*, tom. I, pag. 34.

(3) *Biogr. univ.*, art. CL. LE LABOUREUR.



## BEDIEN MORANGE.

On peut placer ici un vicaire-général de ce diocèse, mort dès 1703, et qui s'était acquis à juste titre une grande réputation; c'est Bedien Morange, de Paris, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, nommé chanoine de St-Nizier de Lyon en 1660; qui devint chantre de cette église, en 1682; qui, entre les diverses fondations qu'il y fit, établit celle des 40 heures pendant les trois derniers jours du carnaval, et ordonna que, au lieu des chants de pénitence ordinaires à ces sortes d'exercices, on célébrerait, par un *Te Deum* et par des prières pleines d'allégresse, le triomphe du Seigneur sur le monde. Il fut long-temps seul vicaire-général, remplit sa place, toute pénible qu'elle était, avec autant d'applaudissements de la part de ses supérieurs que de celle des peuples qui lui étaient confiés. Il ne paraissait jamais en public, que suivi d'une foule d'ecclésiastiques. Nous lui devons quelques ouvrages, composés au milieu de ses grandes occupations.

I. *Libri de Præadamitis brevis analysis*; Lyon, Ant. Jullieron et Ant. Baret, 1656, in-16.

Cet opuscule n'est d'aucune importance, aujourd'hui que les petites querelles théologiques sont si loin de préoccuper les esprits; il ne dut pas en avoir beaucoup, lorsqu'il parut.

III. *Primatus Lugdunensis Apologeticon, sive ad Querelam Ecclesiæ Senonensis prior responsio*; Lyon, Ant. Jullieron, 1658, in-8°. Cette apologie de l'Eglise de Lyon contre celle

de Sens n'importe guère plus aujourd'hui que la réfutation du livre des *Præadamites*.

IV. *Summa universæ theologiæ catechisticæ* ; Lyon, sumpt. Societatis Bibliopolarum, 1670, trois tomes en 4 volumes in-12. Morange écrivit ce traité classique de théologie pour le diocèse de Lyon ; il ne peut être d'aucune utilité maintenant ; des livres plus complets le remplacent. Pernetti se trompe en disant que la *Somme* est écrite en français.

Dans un recueil de vers latins, qui est au Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, n° 945, on trouve la pièce suivante :

AD ARCHIDIACRUM (*sic*) LUGDUNENSEM EPIGRAMMA.

Quid miror mediis struxisse mapalia sylvis,  
 Et coluisse patres, vastos velut oppida, saltus,  
 Dum, Bediane, tuos Lugduni miror cremos  
 Urbis et in medio sylvas, nemorumque recessus  
 Dat quibus incrementa Deus, quos dextra Camilli  
 Plantat, et irriguis recreas tu jugiter undis.  
 Quid doctum voluit jactare Britannia Bedam  
 Quod fando faceret, quod more doceret et ore?  
 Anglia si Bedam, Bedianum Gallia jactet,  
 Et nova Lugduni Londino gloria præstet ;  
 Quippe ibi dum sectæ pereunt, hic pervigil unus  
 Classica catholicæ conjungit dogmata praxi ;  
 Extra tu muros comes es, canonicus intra,  
 Illinc nempe gregem comitaris, at intus ovile  
 Dirigis, huic formam, teque illi pascua præbes.

Cette pièce, assez médiocre, porte sa date avec elle, et a dû être écrite à l'époque où Bedien Morange publia son traité classique de théologie ; il était fort bien venu de Camille de Neufville ; c'est même de Vimy qu'est signée la dédicace à Bésian Arroy du livre de *Præadamitis*.

**BESIAN ARROY.**

Un ami de Morange, Besian Arroy, docteur de Sorbonne, théologal de Lyon, et curé de Vaize et de Caluire, publiait vers la même époque :

I. *Questions décidées sur la justice des armes des rois de France, sur les alliances avec les Hérétiques et les Infidèles, et sur la conduite de la conscience des gens de guerre*; Paris, Guil. Loyson, 1634, in-8°, ouvrage composé pour la défense des traités de Louis XIII avec les Suédois et le Protestants d'Allemagne, et qu'essaya de réfuter Jansenius, qui, sous le nom d'Alexandre, patrice d'Armach, publia le *Mars Gallicus*.

II. *Apologie pour la vie religieuse ou monastique*; Paris, Denys Thierry, 1634, in-8°; ouvrage lourdement et indigestement écrit.

III. *Apologie pour l'Eglise de Lyon*, contre un libelle intitulé : *Notes et Corrections sur le Breviaire de l'Eglise de Lyon*; fait par un CERTAIN, qui a caché son nom sous ces caractères muets C. L. L. P. (Le Laboureur); Lyon, Pierre Compagnon, 1650, in-8°. Cette apologie contient l'éloge des premiers archevêques de Lyon, dont l'auteur relève la noblesse et la sainteté. Arroy est inexact et crédule; il fait Ponticus fils de sainte Blandine, et ne balance point à croire que saint Denys l'aréopagite vint dans les Gaules, et passa par Lyon.

IV. *Domus umbrævallis Vimiacæ descriptio*; Lyon, 1661, in-4°. C'est une description de la maison de campagne de l'archevêque de Lyon:

V. *Traité du Jubilé* ; etc. ; Lyon, Ant. Beaujollin, 1667, in-16.

VI. *Brieve et dévote histoire de l'Abbaye royale St-Martin de l'Isle-Barbe* ; Lyon, Matthieu Liberal, 1668, in-12. C'est encore un ouvrage contre Le Laboureur. Dans la *Biogr. Univ.*, on donne faussement la date de 1664.

VII. *Traité des Usures contre certains zelex qui font courre des écrits sur celle matière, qui ne servent qu'à mettre les consciences en scrupule* ; Lyon, Pierre Guillimin, 1674, in-12. Ce petit traité contient des choses locales assez curieuses. J'en extraurai quelques passages. «.. Les Prétendus réformés, qui sont tolérés dans cette grande ville, avaient un lieu où ils enterraient les corps de leurs morts contre les murailles du cimetière de l'hôpital ; mais le lieu étant sans clôture, les habitans d'alentour y allaient jeter leurs ordures ; pourquoi est-ce que ces pauvres abusés par leur hérésie ne s'en plaignaient pas ? La raison en est concluante : c'est qu'ils font toujours leurs enterrements la nuit, et ne viennent jamais le jour visiter leur sépulture, et étant opiniâtrés en ce dérèglement, ils n'avaient garde de s'en plaindre, ni donner ordre à demander justice de leurs plaintes. Ils firent clora ce misérable lieu, mais on y remarque un accident étrange à leur confusion ; car l'on voit en ce lieu-là où leurs corps sont enterrés que l'herbe n'y croit, n'y paraît jamais ; il se faisait tout de même lorsque le lieu était sans clôture, mais cela pouvant arriver de l'injure du temps, on n'en pouvait tirer aucune mauvaise conséquence, comme l'on fait maintenant ; car, dans le cimetière des Huguénots, dit tout le monde dans Lyon qui le visite souvent pour en voir la vérité, il n'y avait jamais aucune sorte d'herbe. Le cimetière de l'hôpital, où l'on enterre les Catholiques, qui est tout contre, la muraille entre deux, est herbu quasi incontinent après que les corps sont couverts de terre ; on le dit aux Prétendus, et ils le savent, et ne peuvent interpréter cet accident extraor-

dinaire, ni par la nature, ni par des grâces qui soient dûes à leur prétendue religion (1). »

Voici une anecdote sur le P. Cotton :

« Un paysan ayant affaire d'argent pour acheter un fonds qui l'accommodait, et n'en ayant pas assez, vint à Lyon à un banquier logé à la Juifverie, pour lui demander cent écus, dont il payerait le profit. Le banquier lui promet, reçut sa promesse, et lui faisant compte, il entendit le dernier coup du sermon sonnante en l'église de St-Paul, où prêchait le P. Cotton ; il ramasse cet argent et le remet dans sa caisse : « Allons, dit-il au paysan, à la prédication ; nous ferons notre affaire après. » Le P. Cotton se trouva prêcher de l'usure, sur laquelle prêchant avec force, comme il était éloquent, le paysan qui l'écoutait, conçut avec tristesse que son créancier ne lui tiendrait parole ; néanmoins, le sermon étant fini, le banquier sort, et trouvant le paysan : « Allons, lui dit-il, achevons nos affaires, » lui fait son compte, lui tire sa promesse ; « Adieu, mon ami. — Ma foi, Monsieur, dit le paysan, je croyais bien que vous ne me prêteriez pas cet argent ici. — Pourquoi ? — Parce que ce Monsieur le Prédicateur a prêché trop puissamment contre l'usure. — Mon ami, dit le banquier, le P. Cotton a parlé selon sa profession, et moi j'agis selon la mienne ; ma marchandise est de l'argent ; c'est de quoi je négocie ; je la débite et y cherche mon profit, comme un marchand quinquainier de la rue Mercière profite en sa mercerie (2). »

VIII. *Le Prince instruit en la philosophie en françois* ; Lyon, Pierre Guillimin, 1671, in-folio. L'auteur donne à son livre le titre de *Prince instruit*, « parce que les Français, dit-il, dans sa dédicace au roi, recherchant avec empressement de voir leurs princes et de lire les écrits qui en parlent, j'ai cru qu'ils verraient celui-ci que je présente à Votre Majesté, et

(1) Pag. 34.

(2) Pag. 41.

qui vous plaira, s'ils l'approuvent... » L'auteur avait 80 ans passés, quand il publia cet ouvrage ; il nous apprend cela dans sa préface ; il dit ailleurs (Épître à MM. du Consulat, en tête du *Traité des Usures*), qu'il a vécu 50 ans à Lyon. Ce n'était pas si près de la tombe qu'il pouvait donner un ouvrage de quelque force, en matière philosophique surtout. Aussi le *Prince* est-il pesant et lourd ; du reste, c'était une heureuse pensée que d'enseigner en français la philosophie à des Français. Cet ouvrage se trouve aux Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, 2 vol. in-fol., d'une très-belle écriture, n° 181 ; on lit cette note sur le titre du premier volume : *Escripte en l'année 1671 ; âge de l'auteur, 82 ans.*

IX. Nous avons, à la Bibliothèque de Lyon, un autre ouvrage d'Arroy, les *Entretiens de Pyrandre et de Taxephile*, in-8° ; il manque les premières et les dernières pages ; le nom de l'auteur est sur le dos. C'est un livre de piété, écrit dans un mauvais goût.

Je lis dans le *Mercuré Galant*, de février 1705, page 128 : «... Il parut à Lyon (en 1667) un dessin qui fut trouvé très-ingénieux, pour le feu de joie que l'on fit à l'occasion du Jubilé solennel, que le concours de la Fête de St-Jean avec la Fête-Dieu ne fait voir que de siècle en siècle. Le temple de la reconnaissance était le sujet du feu de joie ; le R. P. Charonnier, alors professeur de rhétorique au Grand-Collège, en était l'auteur ; et le R. P. de la Chaise, aujourd'hui confesseur du roi, et alors professeur en théologie au collège de la Trinité de cette ville, publia un savant traité sur ce sujet, sur lequel M. Arroy, docteur de Paris et théologal de Lyon, fit aussi imprimer un petit traité.... »

Je ne connais point ce dernier ouvrage.

**QUINCARNON.**

Les livres ne tirent pas toujours leur importance de leur mérite réel ; c'est une valeur relative qui sauve de l'oubli beaucoup de volumes insignifiants au fond , et qui leur donne du prix. Quand ses livres conservent une page d'histoire, un trait de mœurs ; quand ils ont le bonheur de se rattacher à quelque beau monument , c'en est assez pour qu'ils doivent vivre et être entourés de soins par les hommes amis des choses antiques. Du reste , telle est la nature bizarre de l'homme qu'il fait beaucoup plus de cas des objets vils, mais rares, que des objets précieux mais communs. On recherche un bouquin rongé des vers ; on l'envoie s'endimancher et se rajeunir chez Simier, et on l'étale pieusement dans les rayons d'une riche bibliothèque. Voilà le triomphe du vrai bibliomane ! c'est son bonheur, c'est sa vie !

A ceux qui voudront écrire quelque jour l'histoire de notre magnifique primatiale de Saint-Jean , ou celle de l'église de Saint-Paul , que Leidrade , archevêque de Lyon , citait déjà dans une lettre à Charlemagne , nous indiquerons deux opuscules presque introuvables , et qui dès lors , surtout avec la rareté des matériaux deviennent très-précieux. L'auteur , *le sieur de Quincarnon , escuyer , ancien lieutenant de cavalerie et commissaire de l'artillerie* , c'est le titre qu'il prend , nous est tout-à-fait inconnu. Il écrivait dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle , à une époque où la langue française s'enrichissait de chefs-d'œuvre. La lecture de ces deux opuscules ne

ferait soupçonner rien de semblable. Ils manquent d'ordre dans la disposition, de goût et de grâce dans le style ; ils ont enfin le grand malheur de n'avoir aucune donnée positive sur l'âge des deux basiliques, sur leurs fondateurs, sur les faits dont elles purent être ou témoins ou victimes. Ce qu'ils offrent de précieux, c'est une série d'épitaphes des personnages inhumés dans les basiliques. Voici, du reste, les titres des opuscules de Quincarnon :

I. *Les Antiquitez et la fondation de la Métropole des Gaules ou de l'Eglise de Lyon et de ses Chapelles, avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservés*; Lyon, Liberal, 1673, in-16.

II. *La Fondation et les Antiquitez de la Basilique collegiale, canoniale et curiale de S. Paul de Lyon, etc.*, 1 vol. in-16; au dépens de l'auteur; sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur.

Dans la *Bibliothèque historique de la France*, Lelonge donne à cet ouvrage la date de 1606, mais c'est une erreur, puisque Quincarnon mentionne, à la page 85, la mort de Lesdiguières, arrivée le 3 mars 1681. Toutefois, il serait possible que l'ouvrage de Quincarnon eut été publié postérieurement à l'année 1682.

J'ai vu ces deux volumes dans la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste, où se trouvent bien d'autres raretés.



**JEAN GUÉRIN.**

Jean Guerin, *chamarier* de l'église de St-Irénée, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire des Martyrs et des Saints de la ville de Lyon*; Lyon, V<sup>e</sup> Barbier, 1668, in-16. Nous mentionnons ce volume, non point à raison de sa valeur réelle, mais parce qu'il nous semble utile de faire connaître les sources les plus humbles où l'on peut puiser le moindre fait pour l'histoire de nos basiliques. Jean Guerin ajoute à son livre les *Statuts* de la confrérie de St-Irénée et des martyrs de Lyon, confrérie que venait de rétablir Ant. Grolier, prieur commendataire de St-Irénée, à qui l'auteur dédie cet opuscule. Du reste, Guérin se contente de répéter en style fort vulgaire des choses plus vulgaires encore. On trouve à la fin de cet *Abrégé* des hymnes en vers sapphiques, adressées à saint Pothin, à saint Epipode, à saint Irénée.

# Biographie Lyonnaise.



## NOTICE

SUR

**A.-L. DE JUSSIEU.**

---

Lorsque nous rendions , il y a quelques mois , le plus juste hommage à la mémoire d'André Marie Ampère, et que, groupant autour de lui les noms des hommes remarquables qui lui étaient unis par un double lien de renommée et de patrie, nous citions entre les plus illustres , celui d'Antoine Laurent de Jussieu, un triste pressentiment s'empara de nous. Nous songeâmes que le temps ne pouvait être éloigné où la science et l'humanité auraient encore une perte immense à déplorer.

Car, de tous ces hommes que Lyon a répandus sur la France pleins de vertus, de génie, de savoir et de douce piété, A.-L. de Jussieu était le patriarche. Au moment où l'auteur de la

théorie électro-magnétique s'éteignait à Marseille, celui de méthode naturelle comptait 88 ans; l'affaissement de ses facultés extérieures annonçait sa fin prochaine; sa haute stature se courbait, la vue et l'ouïe lui refusaient leur office, la pensée et le cœur conservaient seuls une admirable jeunesse, gage et prémice de leur immortalité. Mais laissons de côté cette gloire supérieure promise à la vertu, pour examiner les titres d'A.-L. de Jussieu à cette autre gloire que les talents et le génie ravissent à ce monde lui-même tout envieux et parcimonieux qu'il est de ses éloges. Pour en découvrir la source et le commencement, nous avons à remonter de plus d'un siècle en arrière.

En effet, en 1709, Tournefort venait de mourir; un jeune médecin du Lyonnais, plus riche de savoir que de clientèle, lui avait succédé dans la chaire de botanique qu'il occupait au jardin des plantes. Il se nommait Antoine de Jussieu. Bientôt, remarqué pour l'activité de son travail et la sûreté de ses connaissances, il étend ses relations médicales, et devient considérable; se sentant bien posé, il appelle auprès de lui un plus jeune frère, Bernard; plus tard, un second plus jeune encore, Joseph, vient le rejoindre. Tous trois, soutenus l'un par l'autre, déployèrent à l'envi cet esprit studieux et clairvoyant qui semble aussi bien inaliénable qu'inné dans cette noble famille, tous trois devinrent membres de l'Académie des sciences; mais quoique lancés dans une même carrière d'érudition utile et de réputation méritée, ils s'espacèrent néanmoins chacun selon sa force naturelle; Antoine demeura un praticien distingué, et ne cessa de déployer une activité remarquable, non seulement dans l'étude de la botanique et de ses applications, mais dans d'autres branches aussi; Joseph accompagna La Condamine en Perse, où il resta trente ans; mais le plus célèbre fut Bernard, et il mérita cette célébrité, car il entrevit la droite ligue de la méthode naturelle que son neveu, plus célèbre encore, envisagea dans toute son étendue.

Ce neveu, c'était Antoine Laurent de Jussieu. Bernard l'avait fait venir de lui, comme lui-même avait été mandé par son frère. Le jeune de Jussieu avait alors dix-sept ans, et venait d'achever de très-bonnes études chez les jésuites de Lyon. Comme son oncle était déjà fort âgé, il servait souvent à l'aider, à le suppléer même dans ses travaux, et c'est ainsi qu'il commença sous ce patronage à se faire connaître des illustrations de l'époque et du roi Louis XV, auquel il fut présenté dans le jardin de Trianon.

Bientôt Bernard tomba presque aveugle; A. Laurent devint un fils pour lui, et lui prodigua jusqu'à ses derniers instants les marques de l'affection la plus tendre et la plus vigilante. Lorsque, sur ses derniers jours, A. Laurent de Jussieu perdit de même à son tour l'usage de la vue, et qu'entouré de sa nombreuse famille, il recevait de tous des soins touchants et empressés, ne dut-il pas se dire plus d'une fois, au souvenir de son vieil oncle, que Dieu ne réserve pas pour le ciel seul la récompense du bien que l'on fait ici-bas?

C'est toujours un beau spectacle que l'alliance d'un noble cœur et d'un génie élevé; aussi, après ce que nous venons de signaler de la piété filiale du jeune de Jussieu pour le vieillard qui lui servait de père, on aime à voir avec quelle rapidité il développa des dispositions d'esprit, et montra des connaissances acquises dignes de lui assurer un rang personnel, une place à lui, dans le monde savant. Dès 1770, lorsqu'il fut choisi pour suppléer M. Lemonnier, prédécesseur de M. Desfontaines, ce n'était déjà plus seulement au neveu de Bernard, c'était bien à A.-L. de Jussieu lui-même que cet honneur était accordé. En 1777, son oncle étant mort, il le remplaça dans ses fonctions, et fit pendant une longue suite d'années les cours de botanique au jardin des plantes. Quatre ans avant cette époque, une place de botaniste était venue à vaquer à l'Académie; pour l'obtenir, le studieux suppléant composa son premier mémoire: c'était celui sur la famille des renonculacées, dans lequel il est manifeste qu'il avait

déjà vu la méthode naturelle et fait son entrée dans cette voie. Depuis il y marcha avec assurance, mais de ce pas prudent qui ne se trompe point de route, et ce ne fut qu'au bout de seize ans de travaux constants et profonds qu'il en présenta, dans le *Genera Plantarum*, le code appliqué à la totalité des végétaux connus alors.

Pour donner à cette partie de la vie d'A.-L. de Jussieu l'étendue dont elle serait susceptible, il faudrait volontiers suivre la botanique dans tout le mouvement de son progrès, depuis la moitié du dernier siècle ; examiner le point obscur et difficile où s'étaient arrêtées les méthodes artificielles ; alors on apprécierait au vrai l'impulsion que le *Genera Plantarum* donna à cette science en particulier et même à l'ensemble des sciences ; les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans ce curieux détail, que retracent dans plus d'une de leurs pages et les annales des sciences naturelles, et les divers rapports académiques qui ont traité ces matières, entre autres celui de M. Cuvier sur la marche de ces sciences, à partir de 1789. — Quelque savant d'ailleurs que soit un homme, quelque puissance qu'il ait obtenue dans l'empire de l'intelligence, nous préférons l'étude de sa conduite intime à celle de ses ouvrages, parce que ses découvertes dureront dans la mémoire de ceux qui en font usage, son éloge dans la bouche de tous ceux qui parcourront la même carrière ; mais les exemples de sa vie, où les retrouverons-nous, sinon dans les notes de l'historien privé ? Traversons donc d'un pas rapide les travaux d'A.-L. de Jussieu.

Comme si le souvenir d'une grande révolution dans les connaissances humaines devait joindre sa date et se rattacher à celui d'une grande révolution politique, ce fut en 89 que parut le *Genera Plantarum*. Veut-on savoir quel en fut le premier succès ? M. de Mirbel nous l'a dit sur la tombe même de son vénérable collègue : « Lorsqu'après vingt ans d'un travail silencieux, il eut terminé cet immortel ouvrage où il démontre victorieusement par le raisonnement et les faits

les lois des affinités naturelles des plantes, il attendit, avec calme le jugement des naturalistes. A cette époque, les nombreux élèves du grand Linnée gouvernaient l'école. Ils firent ce qu'assurément Linnée n'aurait pas fait. Par un respect superstitieux pour le maître, ils rejetèrent sans examen la nouvelle doctrine. M. de Jussieu n'essaya pas de la défendre, convaincu, comme il le disait souvent, que, si elle était vraie, le temps la ferait prévaloir, et que si elle était fausse, ses paroles ne la saueraient pas. Admirable résignation, qu'il est plus aisé de louer que d'imiter. »

Nous ne croyons pas cependant que M. de Jussieu doutât de son œuvre, nous pensons au contraire qu'une sorte d'instinct sublime lui faisait concevoir qu'en livrant au monde le *Genera*, il avait achevé sa création et qu'il pouvait se reposer. Aussi (fait très-remarquable et qui démontre merveilleusement la tranquille confiance du savant novateur), à peine eut-il corrigé ses dernières épreuves, qu'il chercha, pour ainsi dire, à se distraire de sa longue préoccupation. Il eut l'idée d'aller à sa section.

Les sections n'étaient pas encore à cette époque ce qu'elles devinrent plus tard ; la sagesse, la vertu, le mérite personnel n'étaient pas encore des titres de répulsion ; A.-L. de Jussieu fut nommé président de la sienne dès la première séance, et dans ce nouveau rôle, il se conduisit de manière à faire partie de la mairie de Paris, qui fut organisée l'année suivante, sous Bailly. On se souvient sans doute de ce qu'était alors la constitution de cette municipalité : on sait que Paris n'avait qu'un seul maire avec un certain nombre de lieutenants chargés chacun d'un département plus ou moins considérable. Celui des hôpitaux fut confié à M. de Jussieu, et là, comme dans la science, il marqua son passage par quelque chose de neuf et d'excellent, par un très-bon rapport statistique, le seul peut-être qui eût jamais été bien rédigé sur ces précieux asiles du pauvre.

Cet œuvre accompli, soit qu'il entrevit l'orage prêt à éclater

ter sur la France, soit qu'une main providentielle le gardât comme un fils, il quitta ses fonctions municipales justement à l'instant où il les fallait quitter pour éviter le sort de Bailly, et se réfugia dans la science et le muséum d'histoire naturelle. C'était à la même époque où cette belle institution venait de recevoir son organisation définitive, celle qui la régit encore. Tout s'y trouvait merveilleusement réglémenté pour sa prospérité ; seulement les fonds manquant absolument, l'organisation devenait lettre morte. Il fallait donc faire marcher l'établissement sans argent. Tâche pénible à laquelle M. de Jussieu se dévoua durant toute la crise révolutionnaire, problème difficile qu'il parvint cependant à résoudre. Par quels moyens ? C'est là une de ces questions auxquelles il serait trop long de répondre ici, mais chacun devine assez combien M. de Jussieu dut y employer de persévérance, d'intelligence et d'activité, pour reconnaître dans cette direction du muséum un de ses titres les plus notables à l'estime et à la gratitude du monde savant. Ajoutons qu'il mit le comble aux services qu'il rendit de ce côté, en écrivant l'histoire du jardin du roi, depuis sa fondation jusqu'à la mort de Buffon ; (16 avril 1788). « La clarté, » dit M. de Chevreul, qui a consacré quelques lignes à cet utile travail, « la correction et « l'élégance du style feraient lire cette histoire avec plaisir, « lors même que le savant n'y trouverait pas le grand nombre « de faits précieux qu'on y remarque sur l'établissement et « sur les hommes qui y ont été attachés. »

Cependant l'ordre s'était rétabli peu à peu ; l'argent revenait aux administrations publiques, mais non pas aux victimes de la tourmente financière, sœur et compagne inévitable de troubles tels que ceux de 93. M. de Jussieu était du nombre de ces victimes ; il avait perdu à la réduction des rentes et au remboursement des assignats, presque toute la fortune qu'il tenait de ses grands oncles et dont le premier, Antoine, avait été le créateur par sa pratique médicale très-étendue. Ainsi, pour prix de tous les nobles travaux dont

nous avons fait entrevoir l'importance depuis le commencement de cette notice, il se trouvait moins riche qu'à son début, engagé dans un second mariage, père d'un assez grand nombre d'enfants, et n'ayant plus pour toute existence que sa place avec les faibles restes de son patrimoine ; mais s'il lui restait peu de bien, en revanche il se trouvait avoir beaucoup de gloire, car le *Genera*, qu'il avait abandonné à lui-même, nous l'avons dit plus haut, et qui d'abord était demeuré naturellement oublié, avait ensuite attiré les regards et produit son effet ; on l'avait envisagé avec un soin plus impartial, on s'était étonné d'y trouver une mine si réelle et si nouvelle, et bientôt la grande et féconde lumière qu'on y découvrit commença de rejaillir sur son auteur. Cette gloire fut bonne à M. de Jussieu, elle lui valut d'être nommé, en 1804, tout d'une voix, professeur à l'école de Médecine. L'estime que l'on faisait de l'auteur du *Genera* était déjà devenue telle, que personne ne lui disputa cet honorable avantage.

Quatre ans plus tard, il reçut le titre de conseiller à vie de l'Université impériale ; nomination aussi profitable que flatteuse, et qui nous fournit une nouvelle preuve de l'attention avec laquelle Napoléon recherchait les gloires nationales, quelques modestes que fussent leurs possesseurs, pour leur assurer protection et récompense. Il est vrai que M. de Jussieu avait fait une sorte de connaissance avec l'empereur ; voici comment : à l'époque où Bonaparte, premier consul et membre de la section de mécanique, présidait l'institut, M. de Jussieu remplissait les fonctions de vice-président. Il en était résulté de fréquents rapports entre lui et le grand général, car le premier consul, quoique fort assidu aux séances, arrivait souvent très-tard, retenu qu'il était par ses occupations politiques. Alors le simple et modeste auteur des familles naturelles se trouvait le remplacer d'abord ; puis lui céder le fauteuil et siéger côte à côte avec lui un jour de chaque semaine. L'empereur n'oublia pas le collègue



du premier consul, et M. de Jussieu se retrouva, grâce aux deux nominations que nous venons de dire, dans une belle position de fortune. Nous n'avons pas besoin de mettre, pour ainsi dire, en étalage le for intérieur de sa belle et généreuse conduite, pour faire deviner à nos lecteurs le noble usage qu'il en fit, le bien qu'il en sut tirer. Un seul mot suffira sans doute pour tout dévoiler; A.-L. de Jussieu était pieux et fervent chrétien.

Malheureusement, nous ne dirons pas pour lui, mais pour tous ceux qui l'approchaient, ce retour de prospérité ne dura pas bien long-temps, et ses deux places lui furent successivement enlevées, celle de l'Université en 1815, et celle de la Faculté en 1822.

N'est-ce pas une grande bizarrerie que la Restauration, qui s'annonçait comme ayant mission de rendre aux hommes de religion leur honneur et leur influence, ait frappé positivement sur l'homme le plus réellement pieux peut-être, d'un corps où elle conservait les membres les plus opposés à ses croyances? M. de Jussieu prit son parti en sage, et se remit de nouveau tout entier à ses occupations favorites. Enfin l'âge le dépouillant chaque jour davantage de ses sens et de ses forces, en 1826 il renonça à sa dernière place, celle qui avait été la première, celle qui lui devait demeurer la plus chère, sa chaire de botanique au Muséum d'histoire naturelle. Mais si ce dut être pour le vénérable professeur une peine véritable d'abandonner un enseignement auquel se rattachaient pour lui tant de souvenirs de famille et de célébrité, il trouva du moins une consolation dans le digne choix qu'on fit pour le suppléer, d'un homme aussi solide, net et posé d'esprit, que remarquable par sa science et la variété de ses études, et cet homme était son fils.

Ainsi rentré dans le silence et la liberté de ses travaux particuliers, M. de Jussieu se mit à préparer une nouvelle édition de son *Genera*; mais il aimait la perfection: avant de livrer son travail à la publicité, il voulait se rendre la justice

de l'avoir fait aussi complet que possible. Or, tandis qu'il allait achevant chaque jour quelque chose, les matériaux nouveaux continuèrent à se presser tellement qu'il finit par être dépassé ; de sorte que cette précieuse édition qu'il avait tenue long-temps au niveau, et qui aurait pu prendre un rang éminent, vingt ans plutôt, se trouva définitivement arriérée et comme vaincue par le nombre. En effet, en 1789, M. de Jussieu avait opéré sur 20,000 plantes environ ; maintenant le quadruple de ce nombre réclame l'œil et le savoir de l'observateur ; mais toutes (et ceci est digne de remarque) confirment les principes généraux posés par l'auteur du *Genera*, tant les rapprochements constatés par un génie véritable entre les faits du même ordre, demeurent à l'épreuve des découvertes et des progrès de la science. Si donc M. de Jussieu eût effectué lui-même cette confrontation, il est probable qu'il y eût trouvé plutôt une raison d'expliquer et d'appliquer ses premières idées que de les modifier aucunement ; mais, nous le répétons, un seul homme ne pouvait plus suffire au dépouillement d'une telle quantité de plantes. Néanmoins les efforts qu'il fit pour se maintenir au courant ne furent point perdus pour le monde érudit. Il suffira, si l'on veut s'en convaincre, de rechercher la suite considérable des mémoires publiés par lui dans les divers recueils scientifiques ; tous accusent des travaux dignes du *Genera* et dont l'ensemble eût, indépendamment de cette immortelle prémice, assuré certainement la gloire de tout autre. Ainsi, en dépit de l'âge et des infirmités, le célèbre vieillard ne cessait de passer au creuset de son esprit élevé et de ses connaissances acquises toutes les conquêtes de l'érudition moderne ; il s'efforçait encore d'y ajouter son contingent ; il retardait le moment du repos, ou, pour mieux dire, malgré l'affaissement de ses organes, il n'a jamais cessé de travailler, et sa tête est restée nette et clairvoyante jusqu'au dernier moment. Le besoin de s'occuper était même assez impérieux pour qu'il ait écrit jusqu'à la fin ; seulement il s'était rabattu sur

l'introduction de son grand ouvrage, qui, renfermant des généralités, pouvait être traité de mémoire. Il se faisait raconter par son fils, et par les botanistes qui venaient le visiter, les progrès de la science, et les résumait avec une précision étonnante, portant sa critique sur les points faibles et douteux, tout de prime-abord et comme par instinct : car chez lui, comme chez tous les hommes célèbres par leurs innovations, l'instinct jouait le rôle principal. Aussi avait-il, en fait de plantes, une sorte de divination, et, sans savoir pour quoi se trouvait-il juger mieux que d'autres, qui soutenaient leur opinion sur des raisons nombreuses et spécieuses ; c'est qu'il possédait cette science incarnée, pour ainsi dire, résultat du génie et d'une longue expérience, qui arrive assez vite au but par une sorte d'intuition instinctive, pour n'avoir plus besoin de se rendre compte de la série de ses raisonnements.

Si, malgré une aussi incontestable supériorité, la justice s'est fait un peu attendre pour A.-L. de Jussieu, elle a, du moins, été pleine et entière ; l'œuvre de de Jussieu, comme l'a très-bien dit M. de Mirbel, l'œuvre de de Jussieu, que nous nommons avec un noble orgueil la *Doctrine française*, a triomphé, et, comme toute grande pensée dans les sciences a ce double caractère d'être si élevée qu'il semble que l'intelligence humaine ne puisse pas remonter plus haut, et si féconde, que tout ce qui se place au-dessous s'y rattache par son origine, il arriva que la révolution qui changea la face de la botanique, étendit sa puissante et salutaire influence sur toutes les autres branches de l'histoire naturelle.

« De Jussieu vécut assez long-temps pour assister au jugement de la postérité. La renommée qu'il acquit est immense et aussi durable que la science elle-même. »

Tel a été le savant ; quant à l'homme privé, c'était le meilleur des hommes, le plus incapable d'un sentiment ou d'un acte mauvais, et n'y croyant pas dans les autres. La vieillesse n'avait altéré en rien cette imperturbable bonté ; il

n'exigeait rien et se montrait reconnaissant même de ce qu'il eût pu exiger. Ceux qui ont eu le bonheur d'entrer dans sa vie confidentielle, savent que jamais vie ne fut plus pure et que le beau et long coucher de soleil auquel nous, jeunes hommes nés un demi-siècle plus tard, avons pu assister encore, terminait un jour aussi beau.

Ce bonheur intime que la gloire n'avait en rien diminué, cette sérénité de l'âme que l'étude n'avait point altérée, se répandaient au dehors et se décelaient incessamment dans sa conversation. Rien n'était plus aimable que la causerie du collègue de Bernard à Trianon, du collègue de Bonaparte à l'Institut. Pour marque de la vitalité et de la variété de ses idées, nous ne pouvons, certes, rien citer de mieux que le fait conté par M. Chevreul : « Je garderai toujours le souvenir, dit-il, de l'entretien qu'il eut avec M. David, lorsque cet illustre artiste ébauchait, l'hiver dernier (M. de Jussieu avait alors 87 ans), la ressemblance de l'illustre vieillard, avant de la livrer au bronze. Je ne saurais dire combien je fus étonné d'entendre le botaniste du 16<sup>e</sup> siècle parler au statuaire du 19<sup>e</sup> d'une foule de choses qu'il croyait devoir l'intéresser ; c'étaient ses relations avec des peintres, des sculpteurs et des statuaires. La justesse, le choix, et pourtant la simplicité des expressions qui les retraçaient, la fraîcheur des pensées qui les reproduisaient surprenaient M. David et l'enhardissaient à prolonger une séance qu'il avait crint d'abord de faire trop longue. » Voilà des souvenirs comme il en a laissé à ceux-là mêmes qui l'ont le moins connu. Nous aussi, nous avons eu quelques relations personnelles avec A.-L. de Jussieu, et elles nous ont paru tellement profitables et douces que nous regarderions comme un acte d'égoïsme de n'en pas consigner ici la mémoire.

M. de Jussieu venait d'atteindre sa 82<sup>e</sup> année, lorsque nous eûmes l'avantage de le voir durant près d'une semaine à sa campagne de Vanteuil, près la Ferté-sous-Jouarre. C'est là qu'il passait tous les étés, entouré de son excellente famille,

qu'il dotait tout entière de sa gloire et qui lui rendait en échange tant de respect et d'amour.

Le premier jour, il ne parut point, il travaillait dans sa bibliothèque ; mais le soir, il vint gaiement, comme son âge le comportait encore, se mêler à tout le monde, causer de toutes choses, être simple, être père, se réjouir avec les siens, les réjouir aussi du tableau de sa belle et saine vieillesse, enfin, le dirons-nous, jouer avec ses petits-enfants, avec sa plus petite fille surtout, qui riait de tout son cœur en ôtant et remettant tour à tour, sur les cheveux blancs de son vénérable aïeul, un bonnet fourré. Nous ne saurions rendre l'émotion que nous causa le touchant contraste de l'illustre octogénaire, se prêtant avec une telle simplicité aux jeux capricieux d'une enfant de trois ans. M. de Jussieu s'en aperçut sans doute, car il vint s'asseoir auprès de nous, et, comme pour excuser ce moment d'abandon, il commença à nous parler en père de sa gentille Emma ; puis peu à peu, changeant de sujet, nous passâmes en revue l'un et l'autre les divers membres de sa famille, disant un mot d'éloge vrai sur chacun, et, remontant ainsi de degrés en degrés, nous arrivâmes jusques à lui.—Il eut bien voulu s'oublier, mais ce n'était pas notre compte, et, bientôt, ayant fait tomber la conversation sur ses études favorites, nous lui adressâmes quelques questions touchant son discours sur les familles naturelles, car nous souhaitions vivement savoir comment cette admirable doctrine avait germé dans sa pensée, et voici comment l'enseignement qu'il eut la complaisance de nous donner s'est résumé dans notre mémoire. « Mon oncle, nous dit-il, me conduisait souvent dans le parc de Trianon, qu'il avait fait planter à sa guise, et que le roi Louis XV visitait fréquemment. C'était moins un parterre qu'un jardin botanique ; de sorte que Bernard de Jussieu, au lieu de marier les fleurs en raison de leurs nuances et de leurs variétés, les avait, au contraire, rapprochées et groupées suivant leurs analogies les plus sensibles. En examinant ces plates-bandes

où beaucoup d'anomalies et de faux rapprochements existaient encore, bien entendu, j'observai cependant que telles et telles plantes divisées l'une de l'autre dans les méthodes artificielles, où l'on ne s'était appuyé pour les classer que sur un organe spécial, avaient la majorité de leurs caractères communs ; je remarquai, en outre, que celles qui concordaient ainsi dans la majorité de leurs caractères, avaient des ressemblances dans l'aspect, dans le mode de germination, dans la disposition générale de leurs parties extérieures, et dans leurs propriétés médicales ou usuelles ; j'en conclus dès lors qu'il existe entre les plantes de véritables familles dont les diverses espèces ont toutes un lien naturel, et je compris qu'il y avait possibilité de faire passer ce lien, ce classement naturel dans la science, en s'attachant non plus à un seul caractère invariablement pris pour base de leur classification, mais à l'ensemble de leurs caractères. Pour cela, il suffisait de les réunir par genres, par familles, par ordres enfin, suivant le plus grand nombre de leurs rapports communs, surtout de leurs rapports les plus essentiels, et c'est ce que eu à peu l'étude et l'observation détaillées des espèces connues me permirent d'effectuer et de réduire en principes. — Combien les grandes idées sont simples ! Il semble, dès qu'elles sont trouvées, que chacun en aurait pu faire la découverte, et néanmoins il n'y a que le génie qui les rencontre. C'est que le vrai est inné chez l'homme ; mais l'erreur que le monde nous met au cœur et en l'esprit, des qu'il prend action sur nous, forme un filet tellement serré et enlacé, qu'il faut une force énorme, même à l'homme le mieux doué, pour en rompre une seule maille.

Le lendemain de cette soirée si douce et si bien remplie, c'était dimanche ; vers dix heures du soir, chacun s'était retiré dans son appartement ; il se trouva que notre chambre donnait dans celle de M. Ampère fils ; comme nous avions causé quelque temps tous les deux, « maintenant dormez, nous dit-il, car je vous prévient que demain vous serez ré-

veillée de bonne heure pour aller à l'église, et par M. de Jussieu lui-même ; ce serait une grande peine pour lui que quelque'un de chez lui manquât à la messe, et, quelles que soient les croyances de ses hôtes, aucun ne se refuse à le satisfaire. »

En effet, le lendemain, dès cinq heures et demie du matin, nous vîmes entrer l'excellent et pieux vieillard, vêtu comme pour fêter un roi et décoré de sa croix d'honneur. « Mon jeune ami, nous dit-il, je suis fâché de vous éveiller si tôt, mais ici nous n'avons que deux messes, la seconde serait un peu longue pour vous, et la première commence à six heures ; il faut bien alors que nous levions pour l'office comme pour une partie de plaisir. »

Au retour de cet office, l'entretien s'engagea assez naturellement sur la paroisse de Jouarre et son antique abbaye ; M. de Jussieu en savait l'histoire et les curieux détails aussi bien que le grand évêque de Meaux. Puis, après le déjeuner, vint le tour des plus jeunes souvenirs, et entr'autres celui de ses bons professeurs, les jésuites de Lyon, pour lesquels il avait conservé une grande vénération et l'estime la plus profonde ; ce furent ensuite vingt autres discussions tout aussi pleines d'intérêt, mais dont nous ne saurions nous rappeler les textes, tant ils étaient animés et variés.

Ce que nous disons là du mouvement et de la diversité de son entretien prouve suffisamment qu'il ne causait pas plus volontiers de botanique que de tout autre chose ; il nous a même paru que c'était le sujet sur lequel il aimait le moins s'arrêter ; et si l'on demande quelle raison nous en saurions donner, la voici. Nous croyons que cette sorte de répugnance à parler habituellement des matières d'où il tirait sa supériorité tenait à un sentiment aussi louable que rare de modestie ; tranchons le mot, d'humilité.

M. de Jussieu n'aimait pas l'ostentation et craignait de se faire valoir ; aussi évitait-il ce qui l'eût fait briller, et, de quoi qu'il parlât, sa conversation demeurait toujours sur

le ton le plus simple et le plus facile pour tous. Il fallait même l'observer de bien près pour deviner en l'écoutant la profondeur de son génie.

A ce propos, il nous revient en mémoire une anecdote assez remarquable et très-propre à montrer la réalité de notre observation.

A l'époque où A.-L. de Jussieu conduisait les herborisations rurales, son nom seul, on le pense bien, attirait à ses leçons une foule de personnages distingués. Parmi ses élèves les plus célèbres, il en était un qui ne lui fit jamais grand honneur, mais qui pourtant suivait avec une fort grande assiduité quelques-unes de ses courses botaniques, celles de Saint-Gratien et de Montmorency surtout; c'était J.-J. Rousseau. Probablement l'auteur des *Confessions* devait être trop occupé de lui-même pour se bien occuper des autres; cependant il voulut juger son professeur, et après l'avoir accompagné plusieurs années de suite à l'entour de son hermitage, il écrivit à quelqu'un, « que M. de Jussieu était certainement « un excellent botaniste, fort instruit dans le détail de sa « science, mais incapable de jamais rien entreprendre, en fait « de généralité. » Peu de temps après, A.-L. de Jussieu publia son *Genera Plantarum*.

Mais revenons à Vanteuil, où le bon vieillard terminait son admirable carrière d'une manière si douce et si heureuse. Ses sens étaient déjà bien affaiblis, à l'époque dont nous parlions tout à l'heure. Sa vue le servait fort mal; l'œil droit particulièrement épuisé par l'usage de la loupe, demeurait tout-à-fait aveugle, et, en dépit de ces mauvais instruments extérieurs, l'habile professeur savait encore reconnaître au moindre signe les plantes qu'il trouvait sur son chemin. Un jour, assis sur un banc de bois, dans une prairie voisine de la maison de Vanteuil, il promenait ses mains autour de lui, pour saisir quelque objet de ses chères études. Sous le banc même, croissait une fleur rare pour ces contrées; le docte aveugle la rencontre, la touche, et du doigt seul, en recon-



naissant l'espèce et la rareté, il revient plein de triomphe apporter à son fils cette précieuse découverte de son inexplicable instinct.

Trois ans plus tard, ce n'étaient plus seulement les yeux qui lui faisaient faute, c'étaient aussi les oreilles ; il entendait, il y voyait à peine. Mais sur cette âme forte et chrétienne, ces signes de caducité, ordinairement si tristes aux vieillards, n'avaient point de rise et n'étaient rien à sa perspicacité. Un an ou deux avant sa mort, un jeune homme le plaignait devant nous de la perte de la vue et de l'ouïe : « Cette privation doit vous être bien cruelle ? lui disait-il. — Eh ! pourquoi donc ? reprit M. A.-L. de Jussieu, avec le sourire sur les lèvres ; ne faut-il pas se recueillir avant d'aller à Dieu et pour cela se séparer du monde ? Eh ! bien, les sens sont les portes du monde, les voilà fermées, le monde n'entrera plus chez moi. »

Ces sentiments étaient ceux de sa vie entière, ceux qu'il n'avait jamais abandonnés, ceux qui ne l'abandonnèrent pas non plus à l'heure suprême. Aussi sa mort fut celle d'un juste, et sa mémoire demeure comme une touchante leçon à tous ceux qui ont connu sa vie. « J'ai vu, me disait son fils, j'ai vu sa garde s'agenouiller devant son corps comme devant celui d'un saint, et elle n'avait pas tout-à-fait tort. »

A ce dernier trait, nous ne saurions plus rien ajouter, mais nous nous demandons, dans notre admiration, lequel fut le plus glorieux pour A.-L. de Jussieu, ou la prière de la pauvre femme, ou le suffrage des Cuvier, des de Candolle et de trois générations entières ; et puis sans hésiter, nous nous répondons aussitôt que le plus beau, c'est d'avoir su mériter le second hommage avec assez de candeur, de modestie et de véritable vertu pour ne pas perdre le premier.

A.-L. de Jussieu a succombé le 17 septembre dernier, à une maladie fort courte, assez obscure, dans laquelle les soins de M. Chomel ont été aussi dévoués que savants et inutiles ; l'heure du vertueux vieillard était sonnée au ciel ; la terre demeurait sans force pour le retenir.

L'académie des sciences a voulu lui rendre un honneur extraordinaire, en demandant au ministère de l'intérieur qu'un artiste célèbre fût chargé de faire pour elle son buste en marbre. C'est une noble et belle pensée, à laquelle nous ne doutons pas que le gouvernement ne se prête avec bienveillance.

G. OLIVIER.

---

### NOTICE SUR JEAN-BAPTISTE DESGRANGES.

J. B. Desgranges naquit à Mâcon, en 1751. Fils d'un négociant estimé, il fit ses études dans un collège dirigé par les Dominicains. Une mémoire heureuse et un goût décidé pour les travaux de cabinet le firent bientôt remarquer parmi ses condisciples, et il dû à ces qualités précieuses l'avantage de traverser, avec calme et rapidité les premiers temps de la vie, ordinairement marqués par les premières peines. A dix-sept ans, il fut placé chez un chirurgien pour y faire ce qu'on appelait alors un apprentissage en chirurgie; bientôt après, il se rendit à La Rochelle, et fut reçu élève interne dans l'un des hôpitaux de cette ville qui renfermait alors d'assez nombreux moyens d'instruction.

Après avoir suivi, avec fruit, les cours qui s'y professaient, Desgranges vint à Lyon et son séjour dans cette ville, nous a-t-il souvent répété, aurait peut-être été aussi court que ceux qu'il avait faits dans les deux premières villes que nous avons citées, si la place de chirurgien interne qu'il obtint dans le grand Hôtel-Dieu, et plus tard les premiers événements de la révolution, n'eussent contribué à l'y retenir et à l'y fixer. Une fois entré dans l'hôpital de Lyon, en qualité d'interne, Desgranges sentit tout le parti qu'il pouvait tirer pour son instruction, d'une source aussi riche en faits de médecine et de chi-

rurgie pratique. Pendant quatre années qu'il passa dans ce vaste établissement, il remporta plusieurs fois les prix qui étaient distribués, tous les ans, à la suite des concours publics.

En 1779, Desgranges, après les examens d'usage soutenus devant le Collège royal de chirurgie, obtint d'être agrégé à ce corps savant, qui, jusqu'à l'époque de sa dissolution, a compté dans son sein tous les chirurgiens distingués qui ont exercé leur art à Lyon.

En 1788, il fut reçu docteur en médecine de l'Université de Valence.

En 1793, les habitants de Lyon, qui supportaient avec peine le joug de la Convention nationale, se décidèrent à ne plus obéir à ce pouvoir suprême et tyrannique, et cette résolution courageuse les amena à soutenir un siège contre les armées républicaines. Desgranges fut nommé chirurgien major général de l'armée du département, et, pendant quarante jours que dura le bombardement de Lyon, il ne cessa de donner des preuves de courage, de savoir et d'habileté dans l'art d'opérer.

Lyon, après deux mois de siège, vit une partie des braves qui l'avaient défendu obligés de fuir une mort plus certaine et plus horrible cent fois que celle qu'ils avaient bravée dans les combats, je veux dire l'échafaud! Desgranges eut le bonheur d'échapper à la fureur des vainqueurs, et, à prix d'or, il obtint un passeport et un guide, à l'aide desquels il parvint en Suisse et se fixa dans le pays de Vaud. Le titre de chirurgien en chef de l'armée qui avait défendu Lyon, lui valut, dès son arrivée, une réputation qui s'accrut rapidement par les succès qu'il ne tarda pas à obtenir dans la pratique de la médecine et de la chirurgie. Quoique étranger et d'une religion différente, ce médecin fut apprécié en Suisse. Les sociétés savantes de Berne, de Bâle et de Zurich s'empressèrent de l'associer à leurs travaux, les citoyens l'entourèrent partout de la considération qui était due à son savoir et à son caractère; enfin le sénat de Berne, voulant qu'il conservât un témoignage

durable de la reconnaissance publique, lui offrit une médaille d'or, qu'il avait fait frapper en son honneur et qui représentait d'un côté les armes du canton, de l'autre Minerve posant une couronne de lauriers sur la tête du génie, et dont l'exergue offrait ces mots : « TE DIGNA MANET GLORIA. »

Rien de ce qui peut flatter l'amour-propre et assurer une existence future agréable ne manquait à Desgranges, mais les faveurs de la fortune n'éteignirent point en lui l'amour de la patrie, et, dès que le règne de la Terreur eut été remplacé en France par celui des lois, il s'empressa de venir reprendre au milieu de ses concitoyens la place distinguée de l'un des premiers médecins praticiens de la seconde ville du royaume.

Ce fut en 1802 qu'il revint à Lyon, mais, de retour dans cette ville, naguère si florissante, son cœur fut déchiré par la vue des désastres qu'avait causés la guerre civile; les citoyens les plus honorables avaient été moissonnés par la faux de la Terreur; les monuments publics dépouillés des chefs-d'œuvre des arts; les édifices, qu'avait épargnés un long siège, croulés sous la hache des démolisseurs; toutes les institutions anciennes détruites, et l'administration tombée en des mains vénales et incapables; il fallait donc réorganiser la société, rétablir les institutions utiles et ramener l'ordre, l'économie, et les mœurs dans les établissements consacrés à l'intérêt des citoyens. Desgranges paya son tribut à cette restauration; il fut l'un des fondateurs de la Société de Médecine; il en devint plus tard le président; l'autorité municipale le consulta sur les arrêtés qu'elle avait à prendre relativement à la salubrité de la ville; l'administration des hôpitaux eut souvent recours à ses lumières, pour s'éclairer dans ses décisions sur le service de santé de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. Enfin, plus tard, il contribua, par ses écrits et par ses discours, à propager la découverte de la vaccine, contre laquelle s'élevaient des préjugés, qui sont loin encore d'être complètement détruits.

Les dernières années de la vie de Desgranges furent, pour lui, une longue période de bonheur, partageant son temps entre les soins qu'il devait à de nombreux clients et les travaux de cabinet, pour lesquels son goût ne s'était point refroidi; entouré d'une famille qui ne cessa de lui donner les preuves du plus tendre attachement, et jouissant d'une fortune honorablement acquise, il ne vit pas, sans peine, approcher le terme de sa carrière, mais il conserva assez de courage pour envisager sa dernière heure avec quelque sang-froid, l'annoncer à ses amis et leur faire un dernier adieu. Il mourut des suites d'une affection organique du méésentère, le 23 septembre 1831.

Sur un autre théâtre, au sein de l'une de ces villes où la culture des sciences est l'occupation essentielle du plus grand nombre, Desgranges stimulé et mieux dirigé dans ses travaux par les nombreux rapports qu'il aurait eus avec les savants eût mieux choisi les sujets de ses méditations et nous trouverions, sans doute, aujourd'hui, son nom attaché à quelque ouvrage de plus longue haleine que tous ceux qu'il a laissés, et plus à la hauteur de la réputation dont il a joui. Mais abandonné à lui-même, il dut suivre l'impulsion de son caractère et des goûts qui le portèrent surtout vers les travaux académiques; il concourut un grand nombre de fois, et souvent avec succès, pour remporter des prix proposés par ces corps savants; l'Académie royale de Chirurgie le couronna en 1784; 1785; 1788 et 1789; la Société royale de Médecine en 1788, 1799 et 1800 et la Société de Médecine pratique de Montpellier en 18... Il devint membre correspondant de ces sociétés savantes et d'un grand nombre d'autres tant nationales qu'étrangères, ce titre de correspondant ne fut pas pour lui ce qu'il est, pour le plus grand nombre, un vain titre, car il ne cessa de correspondre avec elles et en reçut des médailles d'or en récompense du zèle et du savoir qu'il apportait dans ces rapports scientifiques.

Ce médecin a disposé, par un article de son testament, des

médailles qu'il avait reçues à différents titres, en faveur de ceux de ses confrères qu'il affectionnait le plus.

Ainsi que le prouve le choix des sujets traités dans plusieurs de ses ouvrages, Desgranges s'occupa beaucoup aussi, pendant sa longue carrière, de tout ce qui pouvait intéresser la santé de ses concitoyens ; il écrivit souvent en faveur de la vaccine et s'attacha à faire ressortir ses avantages sur ceux de l'inoculation ; il est l'auteur de plusieurs mémoires sur les secours publics organisés à Lyon, en faveur des personnes noyées, et la ville lui doit les améliorations qui furent apportées, de son temps, dans ces établissements ; en 1785, il obtint de l'autorité, la suppression d'un usage qui datait de la plus haute antiquité et qui compromettait le repos et la santé des habitants, c'était celui des *crieurs du réveil-matin* : pendant la nuit du lundi de chaque semaine, ces crieurs publics chargés d'avertir les catholiques de prier pour les trépassés, parcouraient les rues et les carrefours et éveillaient les citoyens par des chants lugubres et le son aigre d'une cloche, véritable épouvantail bien plus propre à effrayer les enfants et les malades qu'à servir les morts (1).

Les ouvrages que ce médecin distingué a laissés, consistent en quelques mémoires et en un grand nombre d'articles insérés dans les journaux de médecine ; je vais faire connaître les plus importants.

I. Dissertation inaugurale de chirurgie sur les tumeurs fongueuses et les fongosités de la dure-mère, grand in-4°, 1779.

Ce travail, souvent cité avec éloge par les auteurs qui se sont occupés des maladies organiques des enveloppes du cerveau et de celles de ses dépendances, fut publié en octobre à l'occasion de l'aggrégation de Desgranges au collège royal de chirurgie de Lyon.

(1) Voyez le *Courrier de Lyon* du 18 août 1790 ; les *Archives du Rhône*, t. 14, p. 320 ; et surtout les *nouveaux Mélanges biographiques et littéraires, pour servir à l'Histoire de Lyon*, par M. C. Bregnot du Lut, p. 442.

II. Lettre à M. Prost de Royer de l'Académie, ancien lieutenant-général de police, sur les moyens de rappeler à la vie les enfants qui paraissent morts en naissant; in-4°, 1777, réimprimés en 1779, avec des commentaires élogieux, dans le *Journal de médecine* (cahier de février), et dans l'ouvrage de Sue, intitulé : *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements chez les anciens et chez les modernes*.

III. Seconde lettre, sur le même sujet, adressée à l'éditeur du *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie*; (cahier de mars 1778.

IV. Réflexions sur la section de la symphise des os pubis, suivies d'observations sur l'emploi de l'alkali volatil, dans le traitement des maladies vénériennes; in-8°, Lyon, 1781. — Deux mémoires et des remarques critiques sur le même sujet; imprimées dans le *Journal de méd. ch. et ph.* (cahier de mai 1782, de juin et juillet 1786, avril et mai 1788.

Baudeloque parle avantageusement des travaux de Desgranges sur la section de la symphise des os pubis. *L'art des accouchements*; t. II, p. 475 et 539. Edit. de 1789.

V. Cinq mémoires sur les moyens de perfectionner l'établissement public formé à Lyon, en faveur des personnes noyées, avec des remarques sur la cause de leur mort et le traitement qui leur convient. — Moyens de stimuler les organes internes pour les rappeler à leurs fonctions, et recherches sur l'emploi des lavements de fumée de tabac, dans les diverses espèces d'asphyxie, notamment dans celle par submersion et dans le traitement de plusieurs autres maladies. — Rapprochement des vices reconnus à l'établissement public formé à Lyon, en faveur des personnes noyées, et vues sur les moyens de les détruire et de perfectionner cette institution de bienfaisance. — Avis sur l'administration des secours aux personnes noyées; Lyon, 1786, 1790, 1792 et 1804. — Instruction sur les moyens d'administrer des secours aux personnes noyées, pour les rappeler à la vie; secours également applicables au traitement de toute asphyxie

ou mort apparente de quelque cause qu'elle parvienne; comme suffocation par les vapeurs pernicieuses du charbon et des liqueurs en fermentation; par l'air renfermé des caves, puits, caveaux, citernes; par les mofettes des égouts, fosses d'aisance; creux à fumiers, etc.; in-8°, Lausanne, 1795. — *Journal littéraire de Lausanne*, janvier 1796, page 55. — *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris*; t. II, page 398.

Ces mémoires renferment de bons préceptes sur les moyens qu'il convient d'employer pour rappeler à la vie les individus qui sont dans un état d'asphyxie ou de mort apparente par suite de submersion.

Des analyses de ces mémoires et des remarques sur la matière qui en fait le sujet se trouvent dans les ouvrages suivants : *Journal de médecine*; 1791, cahiers de mai et de septembre, pages 288 et 473; 1793, cahier de janvier, page 78. — *Journal général de médecine par Gendrin*; 1829, cahier de juin.

VI. Mémoire dans lequel l'auteur prouve l'existence de l'*antro-version* et de la *rétroversion* de la matrice, deux espèces de déplacement qui peuvent arriver aux femmes dans le cas, comme hors le cas de grossesse.

Ce travail, présenté à l'Académie royale de chirurgie, en 1785, fut couronné par cette compagnie savante.

Baudeloque aîné a fait usage de ce mémoire qu'il mentionne honorablement dans son ouvrage sur l'art des accouchements.

VII. Mémoire sur une question proposée par l'Académie royale de Chirurgie, relative à la matière instrumentale et aux opérations de chirurgie; ouvrage couronné en 1787. Voy. *Journal de médecine*; t. 71, p. 539.

VIII. Mémoire, également couronné par l'Académie, sur une question relative au traitement et à l'emploi des instruments usuels dans la curation des plaies et des ulcères, soit accidentels, soit résultant des diverses opérations de chirurgie. (1789),



IX. Adresse patriotique aux officiers de santé militaires de l'Helvétie; Lausanne 1793, grand in-8°.

Ouvrage cité dans la France littéraire de Quérard.

X. Observations et remarques pratiques sur l'administration du seigle ergoté, contre l'inertie de la matrice, dans la parturition, suivies de quelques réflexions sur l'emploi des lavements mercuriels dans le traitement de la siphylis chez les nouveaux-nés; Montpellier, 1822, in-8°, 30 pages.

L'auteur a adressé plusieurs autres mémoires sur ce sujet à diverses sociétés savantes; on lui doit d'avoir contribué à établir, d'une manière exacte, le parti que l'on pouvait tirer de l'emploi thérapeutique du seigle ergoté dans l'accouchement. Voyez *Nouvelles Annales cliniques de Montpellier*, 1822, p. 64; — *Rapport de Percy et Chaussier*, 1818; — *Le nouveau Journal de méd. chi. et ph.*, t. 1, p. 54.

XI. Plusieurs mémoires et observations sur la vaccine. Voy. *Bulletin de Lyon*, 1803, 1804 et 1809; — *Annales de la Société de méd. pr. de Montpellier*, 1805; — et *Journal génér. de méd.*, t. 2.

XII. Diverses notes sur l'allaitement. Voy. *Bulletin de Lyon*, 1806; *Journal de méd.*, par Sédillot, t. XXIX, p. 426; *Histoire de la Société de méd. de Montpellier*, t. IV, p. 193.

C'est à Desgranges que l'on doit, en France, l'usage des bouts de sein artificiels.

On trouve dans l'*Ancien Journal de médecine chir. et phar.* les articles suivants de cet auteur: Obs. de Spina Ventosa (t. 48). — Réflexions sur les épanchements dans la poitrine et sur l'infidélité de quelques signes donnés comme patognomonique de ces sortes d'épanchements, t. 52. — Obs. sur quelques maladies du genou tendantes à l'ankilose (t. 55). — Hernie compliquée d'étranglement, réduite le 6<sup>e</sup> jour, (t. 58). — Histoire d'une opération de hernie, remarques sur le sac herniaire, etc. (t. 58, 80). — Observations sur la rétention d'urine, etc. (t. 59). Sur une convulsionnaire (59). — Rétroversion de la matrice (t. 66). — Remarques critiques et obser-

vations sur la section de la symphise des os pubis (t. 67, 68 et 75). — Fistules lacrymales avec carie guérie par la méthode de Mejean perfectionnée (t. 87). — Grossesse fausse, suivie de recherches sur les corps membraneux vésiculaires (t. 89). — Observations pratiques sur l'inoculation (t. 83 et 84). — Mémoire sur l'inversion de la vessie (t. 91). — Rétention d'urine dans l'uretère gauche avec dilatation extrême de ce conduit, suivie de recherches à ce sujet (t. 92).

Mémoire à consulter sur une descente de matrice compliquée d'un allongement de la lèvre antérieure du museau de tanche (t. 59). — Réflexions sur un rhumatisme compliqué, etc. (t. 73.)

*Dans le Journal Encyclopédique* : Réponses aux critiques d'un anonyme sur une espèce particulière de déplacement de la matrice, etc., cahiers de 1783. — Discours sur l'origine et les progrès de la chirurgie, etc., cahiers de 1789.

*Dans le Journal de méd. chir. et pharm. de Corvisart* : Observation sur un enfant nouveau-né, mort d'une rétention de matières alvines, par défaut de communication des intestins grêles avec les gros intestins (t. 4). — Dysphagie pharyngienne et angine trachéale (t. 2). — Dysphagie pharyngolaryngienne cancéreuse (t. 4). — Abscès enkisté du ventre, causée par une arête de poisson (t. 3). — Mort subite occasionnée par le gaz nitreux (t. 8). — Histoire d'un abaissement spontané du cristallin (t. 13).

*Dans le recueil des actes de la Société de santé de Lyon* : Observations sur le pouvoir ou influence de l'imagination des femmes enceintes sur le fœtus (t. 2).

*Dans Le Journal général de médecine, etc.* : Nouvel exemple d'épi d'orge avalé et passé dans le poumon droit, retiré le quarantième jour d'un abcès survenu dans un espace intercostal (t. 44). — Plaie contuse de la cuisse par un échalas qui a traversé le membre de part en part (t. 51). — Sur une fièvre gastrique simple traumatique (t. 66). — Perforation spontanée de l'estomac (t. 76). — Ophthalmie catarrhale

compliquée, etc. (t. 82). — Asphyxie par la vapeur du charbon de terre (t. 82). — Sur l'hémorrhagie utérine foudroyante après l'accouchement (t. 85). — Sur une extroversion vésicale (t. 108). — Note sur les propriétés physiques du seigle ergoté, et sur la question de savoir si l'action obstétricale de l'ergot dépend de la présence de la sphacelie (t. 109). — Sur une superfétation évidente (t. 2). — Observations sur les effets remarquables d'une forte affection de l'ame concentrée tout entière sur un objet, et maladies extérieures qui en dépendent (idem). — Tableau des diverses *locomotions* ou déplacement de la matrice, etc. (idem). — Observations sur les empoisonnements par les acides minéraux et par l'application extérieure de l'arsenic (t. 5). — Sur l'asphyxie de diverses causes, et exemples remarquables de résurrections inattendues, suivies de quelques réflexions sur les enterrements précipités (t. 5). — Sur une obstruction ventrale abcédée, ayant pour noyau une arête de poisson, etc. (t. 8). — Anévrisme vrai de l'artère poplitée guéri au moyen de la compression.

Dans *Les Transactions médicales* : Observations sur une mort subite causée par la rupture d'un anévrisme de l'origine de l'aorte qui n'avait point donné de signes de son existence, 1830 (t. 11).

Dans *Les Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier* : Tumeur uréthro-vaginale et obstruction de la rate, guéries par les douches d'eau de Plombières, factices (t. 4). — Vaccine hâtive et éruption secondaire de variole sous l'influence de la vaccine (t. 5). — Sur la polydipsie, considérée comme maladie essentielle, ou le besoin de boire devenu habituel et chronique (t. 9). — Empoisonnement par un verre d'encre avalé ..... — Accidents d'empoisonnement après un usage immodéré de la pipe ..... — Effets pernicieux des fleurs de soufre prises avec excès dans le traitement d'une gale (t. 6). — Remarques sur une cause de fausse vaccine (t...). — Mémoire sur l'hydrophobie, suite des morsures d'un

chien enragé ( t. 8 ). — Sur le cancer ulcéré du rectum ( t. 9 ).  
 — Néphrite purulente et calculeuse ( t. 11 ). — Mémoire sur  
 l'angine de poitrine ( t. 27 et 28 ). — Ichtyose nacrée ( t. 31 ).  
 — Rapport médico-légal sur un cas de meurtre ( t. 38 ).

Dans *Les Nouvelles Annales clin. de la soc. prat. de Montpellier*. Obs. sur l'empoisonnement par l'opium ( t. 1 ).

1836.

POINTE, D. M.

### MICHEL DESGRANGES.

DESGRANGES (Michel), plus connu sous le nom de *Père Archange*, naquit à Lyon, le 2 mars 1736. Il était petit-fils de Desgranges, surnommé *Bras de fer*, qui mourut centenaire et veuf de trois femmes, dont il avait eu cinquante enfants. Michel était gardien des Capucins du petit Foreys, à Lyon, lorsque la révolution vint à éclater. Il s'était fait un nom comme théologien et comme prédicateur; ce n'était pas un orateur habile, mais il avait de l'instruction et du zèle. L'abbé Duret nous apprend, dans ses *Mémoires manuscrits* (1), que ce Père Archange, prêchant aux Colinettes, le 29 décembre 1789, hasarda plusieurs choses [où il faisait allusion aux États-Généraux, et que, le lendemain, quatre ou cinq hommes inconnus étant allés le demander à son couvent, il se cacha et prit la fuite. Il se retira au monastère des Capucins de Sion en Suisse, et revint à Lyon immédiatement après le 9 thermidor. Une parente pieuse le reçut dans sa maison, qui devint une espèce d'oratoire, où il exerça son ministère jusqu'au rétablissement du culte. Il devint ensuite un des habitués de l'église de Saint-Pierre, de celle des Chartreux, et fut quelque temps curé de cette dernière église. En 1819, il résolut de reprendre l'habit de Capucin et se rendit au cou

(1) Bibliographique de Lyon.

vent de Chambéry ; mais accoutumé à une vie active, il se dégoûta bientôt de ce séjour, rentra en France, puis, sous le ministère Villèle, essaya de fonder à Crest, en Dauphiné, une maison destinée à former des missionnaires pour le Levant. Des obstacles nombreux s'opposèrent à ses projets. Le P. Archange avait alors 85 ans et était menacé de la cataracte. Il revint donc à Lyon, et entra comme pensionnaire dans l'Hospice de la Charité. On lui fit l'opération de la cataracte, et de vives souffrances le conduisirent au tombeau, le 13 octobre 1822.

Le P. Desgranges a publié les écrits suivants ;

I. *Discours adressé aux Juifs et utile aux Chrétiens pour les confirmer dans leur foi* ; Lyon, Vve Barret, 1788, in-8° de 143 pages.

II. *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique*, par L. P. A. D. L. C. P. ; Lyon, Rusand, 1814, in-8°.

III. *Réflexions intéressantes sur l'ouvrage qui a pour titre : Génie du Christianisme*, in-8° de 12 pages, avec un *Impri-matur* de l'archevêque de Turin, daté du 28 novembre 1806. L'écrit est imprimé à Turin, chez Soffiotti, et présente une critique ou plutôt une indication rapide des erreurs et des méprises qu'il trouve dans l'ouvrage de M. de Châteaubriand.

IV. *Précis abrégé des vérités qui distinguent le catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Eglise de France*, par M. D...., ancien professeur de théologie ; Lyon, Rusand ; 1817, in-8° de 46 pages. M. Jacquemont, ancien curé janséniste de Saint-Médard, en Forez, a publié une réfutation de cet écrit, ainsi que celui de M. Bétemps, qui a pour titre : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques*. Cette réfutation est intitulée : *Les maximes de l'Eglise gallicane, victorieuse des attaques des modernes ultramontains, ou Réponse à deux écrits, etc* ; Lyon, 1818, in-8°.

V. *Explication de la lettre encyclique du Pape Benoît XIV, sur les usures, suivies de quelques réflexions particulières de*

*l'auteur* ; Lyon , Pitrat , 1822 ; in-8°. Ce fut un prêtre de Lyon , M. l'abbé Clément Villecour , alors aumônier de la Charité et depuis évêque de la Rochelle qui le poussa à écrire pour le prêt à intérêt , auquel le P. Archange fut toujours favorable. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

VI. *Dissertations philosophiques , historiques et théologiques sur la religion catholique* ; Lyon , Rusand , 1836 , 2 vol , in-8°. Cet ouvrage posthume , qui est accompagné d'un portrait de l'auteur , ne se fait remarquer ni par le style , ni par la pensée ; il nous semble encore peu en harmonie avec les idées du siècle et se ressent de l'époque où il fut écrit. La Notice biographique , au besoin , révélerait ce défaut , par la manière dont elle envisage l'histoire des cinquante ans qui viennent de s'écouler. Néanmoins , les personnes à qui ces deux volumes s'adressent particulièrement y trouveront quelques aperçus vrais et neufs. Le P. Desgranges est jugé sévèrement par l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul , qui le représente comme ayant été « plus royaliste que le roi , et « plus ultramontain que le pape. » Du reste , c'était un excellent religieux qui étonnait en société par la vivacité de ses réparties , la justesse de ses réponses , et qui se faisait respecter par une gravité douce et aimable (1).

F. - Z. C.

(1) Cet article se trouve au LXX<sup>e</sup> vol. de la *Biographie universelle*.



DANTE ALIGHIERI. — JEAN DE ROCHETAILLÉE.



- Origine d'une fable de La Fontaine.

Les philologues ont écrit de longs et utiles commentaires sur les fables de La Fontaine, mais beaucoup de choses leur ont échappé, et il devait en être ainsi. Notre merveilleux conteur, qui avait fureté dans maints ouvrages facétieux et grivois, s'est emparé, avec l'instinct pénétrant du génie, et s'est enrichi d'une foule d'anecdotes, d'un grand nombre de peintures dispersées çà et là. Malgré son habileté, il a eu souvent bien de la peine à égaler ses modèles, et j'indiquerai surtout le récit de *Perrette et le Pot au lait*, qui me paraît supérieur dans la prose naïve et simple de Bonaventure des Periers; j'indiquerai encore la fable du *Geai paré des plumes du Paon*, laquelle a beaucoup plus de causticité et de charme dans la bouche d'un frère cordelier que dans les vers du poète. Un écrivain dauphinois, Innocent Gentillet, qui vivait au XVI<sup>e</sup> siècle, et Paradin, en son *Histoire de Lyon*, nous donnent une allégorie satirique dont Jean de Rochetaillée se servit à Avignon, pour flageller le luxe et l'orgueil des prélats de la cour papale. Eh bien! le petit discours du malin cordelier l'emporte de beaucoup sur la fable de La Fontaine. Ce dis-

cours ayant été inséré, par M. Péricaud, dans le tome XIII des *Archives du Rhône*, il serait inutile de le reproduire ici. Notre but est de faire connaître un fragment de Dante, qui peut aussi avoir donné à La Fontaine l'idée de son *Geai paré des plumes du Paon* (livre IV, fable IX), et qui se trouve à la page 261 du tome II *delle Opere di Dante Alighieri*; Venise, 7411, in-8.

EN VOICI LA TADUCTION :

« Quand se tint le conseil des oiseaux, tous furent obligés de se rendre à l'assemblée. La corneille, maligne et scélérate, voulant changer d'accoutrement, acheta des plumes de plusieurs autres oiseaux,

« Se para, et vint au conseil; mais elle y fit piteuse mine, parce qu'elle semblait plus belle que les autres. Quelqu'un demanda : Qu'est-ce que cela? Si bien que finalement elle fut connue. Or, oyez ce qu'il en advint.

« Tous les autres oiseaux se pressèrent autour d'elle, et incontinent la pelèrent de telle façon qu'elle se trouva nue. Celui-ci disait alors : Voyez la belle amoureuse! et celui-là : Elle nue. On la laissa donc ainsi furieusement bernée.

« La même chose arrive tous les jours à l'homme qui se pare de la réputation ou de la vertu d'autrui. Souvent il sue de la chaleur d'un autre, en sorte qu'il gèle bientôt. Heureux donc celui qui acquiert par lui-même! »

Il nous semble que les vers de Dante valent pour le moins les vers de La Fontaine. Le tableau du grand poète italien a plus de vie et d'ampleur.

F. Z. COLLOMBET.



# Poésies.

www.libribrary.com

## UNE HEURE.

A M<sup>me</sup> MARIE DE BELMOOR.

Il est dans toute vie , il est une heure sainte  
Où les doux souvenirs s'amassent dans le cœur ;  
Mots d'amour , rêves d'or , innocente contrainte  
Quand à la vierge aimée on parlait de bonheur ,  
Aveux long-temps gardés et qu'on regrette encore ,  
Baisers pris en tremblant aux lèvres qu'on adore ,  
Abeilles en essaim s'envolant dans les cieux ,  
Frissonnent dans notre ame et glissent sous nos yeux.

Alors nous rappelons notre première idole ,  
Celle qui jeune encore , écoute la parole  
Ingénue et menteuse à seize ou dix-sept ans :  
Sa lèvre laissant voir l'albâtre de ses dents ,  
Ses cheveux noirs tournant sur sa tempe nacrée ,  
Son front mat sillonné d'une veine azurée ,  
Le sourire engageant de sa lèvre de lait ,  
Le doux son de sa voix quand elle m'appelait ,  
Et son regard voilé , lorsqu'accoudé près d'elle ,  
Je cherchais dans ses yeux notre amour éternelle ,  
Ou bien lorsque penché , les mains sur ses genoux ,  
Je prenais un baiser et qu'elle disait : Vous ,  
Et faisant la méchante et de sa main naïve  
M'écartant , s'enfuyait innocente et craintive.  
Toute elle comme hélas ! je l'aimais autrefois ;

Je la retrouve enfin , enfin je la revois ,  
 Mais bien triste et confuse et la tête baissée  
 Cachant dans son silence une sombre pensée.

C'est que la jeune fille est aux bras d'un époux ,  
 Et que l'amour n'est plus qu'un souvenir pour nous....  
 Moi je lui prends la main ; sa tristesse profonde  
 Me fait rêver comme elle ; et la vie et le monde ,  
 Et notre enfance heureuse et notre âge présent ,  
 Tout s'efface pour nous comme un rêve innocent ,  
 Et dans ce court instant où nous mêlons nos larmes ,  
 Le bonheur d'autrefois jette encor quelques charmes.

O mon Dieu ! pourquoi donc nous avez-vous permis  
 D'user ainsi nos cœurs en rêves ennemis ,  
 De toujours désirer et d'endormir nos âmes  
 Aux humides baisers de quelques jeunes femmes ,  
 Et de nous éveiller aux jours de notre été ,  
 Pleurant les fruits dorés de la virilité ,  
 Et d'arriver enfin , le front creusé de rides ,  
 A travers les rochers et les sentiers arides ,  
 Sans bonheur , sans repos , comme le labourneur ,  
 Au bout de son sillon fécondé de sueur !  
 Pourquoi , pourquoi , mon Dieu ! donner à nos pensées  
 Tant de force et d'ardeur , si nos âmes lassées  
 Ne peuvent supporter les dons brûlants des cieux ?  
 Pourquoi , dans votre loi dictée à nos aïeux ,  
 Pourquoi , dans les discours de vos sacrés oracles ,  
 Pourquoi , dans votre fils , l'envoyé des miracles ,  
 Jésus crucifié , nous avoir réllété  
 Tous les plus purs rayons de la divinité ,  
 Si nous devons mourir et léguer à la terre  
 Le mot sombre et fatal de l'éternel mystère ;  
 Si nous ignorons tout , si notre œuvre ici bas  
 Est d'aller lentement de la vie au trépas  
 Sans savoir le secret de notre destinée ,  
 Et par quel vent d'en haut fut si vite fanée  
 Et la fleur de notre âme et la fleur de nos jours ?

Oh ! qu'il vaudrait bien mieux s'endormir pour toujours  
 Dans le doux nonchaloir d'une vieille ignorance ,  
 Repousser le poison du fruit de la science,  
 S'enivrer de son rêve , et , sans crainte et sans bruit ,  
 Se bercer du sommeil de l'éternelle nuit.

Car la vie est si courte et l'avenir si sombre ,  
 Si pâle est le rayon qui sillonne son ombre ,  
 Si triste et si rongé de douleurs et de deuil  
 L'homme, dès le berceau, grandit pour le cercueil ,  
 Que nous devons laisser les choses inconnues  
 Nous voiler leurs secrets dans le ciel et les nues ,  
 Et courbant notre front sous le joug du destin ,  
 Narguer le sort jaloux et ses jeux incertains !  
 Aimons donc ! aimons donc ! puisqu'aimer c'est la vie !  
 Puisque toute journée est de la nuit suivie ,  
 Puisque les doux serments nous font les jours plus beaux ,  
 Puisque tous nos aïeux, couchés dans leurs tombeaux ,  
 Et les deux mains en croix, ciselés sur la pierre ,  
 S'éveilleront si tard de leur froide poussière !

Ah ! sachons bien garder les instants de bonheur  
 Qui tombent, goutte à goutte, au fond de notre cœur ;  
 Amassons, dans ce lac, si calme et si limpide  
 Qu'un rien saurait troubler sa transparence humide,  
 Amassons les trésors des douces voluptés,  
 Les souvenirs cachés des secrètes beautés ,  
 Les saints tressaillements, les extases de flammes,  
 Ce qui souffre et palpite et gémit dans toute ame.  
 Loin de tous les regards ombrageons-le de fleurs ,  
 Et venons sur le bord rêver avêc des pleurs.  
 Cachons, cachons à tous ces rives parfumées  
 Où glissent bien souvent des images aimées ,  
 Et quand le monde est triste et quand le ciel est noir ,  
 Quand sur nos fronts blanchis déjà pèse le soir ,  
 Revenons, revenons sur nos rives fleuries  
 Promener mollement nos folles rêveries !

Ernest FALCONNET.

Bourg, 25 août 1835.

## SONNETS.

## I.

Plus frêle que la fleur que le vent froisse et couche,  
 Dans les prés du vallon, à l'approche du soir,  
 Quand vous allez bien lente au piano vous asseoir,  
 Et que vous promenez vos doigts blancs sur la touche,

Un sourire si tendre entr'ouve votre bouche,  
 Vos cheveux en bandeau luisent d'un si beau noir,  
 Votre tête et vos yeux ont tant de nanchalour,  
 Que vous feriez rêver le cœur le plus farouche,

Un soir vous préludiez, je m'en souviens encor,  
 Votre front était triste et triste votre accord;  
 Et triste, j'écoutais votre note plaintive.

On lisait à vos yeux quelque secret du cœur,  
 Votre ame paraissait rêveuse et malade,  
 Oh! vous étiez charmante et belle de langueur.

## II.

23 février 1836.

Personne dans un bal ne danse mieux que vous,  
 Ne valse, plus ardente, autour d'un cercle immense,  
 Ne penche mieux son corps sur un cœur en démente  
 Et n'attire sur soi tant de regards jaloux!

Avec tant de fraîcheur votre voix vibre en nous  
 Que chacun applaudit pour quelle recommence,  
 Et lorsque vous chantez une triste romance,  
 Oh! l'on voudrait pleurer, tant vos accents sont doux!

Vous avez sur vos traits la blancheur de l'opale,  
 Mais qu'il est beau de voir sur un visage pâle  
 Deux grands yeux noirs qui brillent de jeunesse et d'ardeur!

Et l'on dit en voyant votre regard de flamme :  
 » Oh! quel trésor d'amour doit renfermer cette âme!  
 » Que la fleur d'Italie épanchera d'odeur! »

## III.

Bourg, avril 1836.

Vous aviez à quinze ans un sourire enfantin ,  
 Vous étiez fraîche et belle et vous couriez légère  
 Comme fait dans les bois la biche bocagère  
 Et votre son de voix résonnait argentin.

Alors j'aimais vous voir arrosant le matin  
 Vos cilllets qui bordaient la plante potagère ,  
 Et donnant à manger, gentille ménagère,  
 A quelques pigeons blancs aux gorges de satin.

Mais qu'est-il arrivé dans votre jeune vie ?  
 Encore aux mêmes soins êtes-vous asservie ?  
 Vos colombes, vos fleurs, les aimez-vous toujours ?

On ne vous voit jamais au milieu d'une fête ;  
 Mais souvent vers l'autel vous inclinez la tête ;  
 O mon Dieu, quel nuage a passé sur vos jours ?

Philibert LEBEC.

## DANS UNE SOIRÉE.

## Élégie.

Ah ! que le cœur me serre au milieu de la fête !

Edgar QUINET. — NAPOLÉON.

Ils demandent pourquoi je suis triste et je pleure ,  
 Pourquoi, sans m'entraîner, chaque plaisir m'effleure ;  
 Peut-être ils me diraient, s'ils osaient l'ajouter,  
 Pourquoi d'un front chagrin je les viens attrister !  
 Et pourtant, quand je vais au milieu de la fête,  
 Pour chercher un instant d'une joie imparfaite,  
 Pour me distraire un peu de mes ennuis du jour,  
 Hélas ! puis-je empêcher qu'un souvenir d'amour  
 Ne revienne en mon cœur, et que ma rêverie  
 Ne me fasse laisser et danse et causerie ?  
 S'ils savaient que bien loin, et par de-là les monts,  
 Vit une jeune fille, et que nous nous aimons,  
 Que ses traits adorés sont gravés dans mon ame ;  
 S'ils savaient nos aveux et nos regards de flamme,  
 Et tant de jours heureux, et nos tristes adieux,

Et que son souvenir me poursuit en tous lieux ,  
 Et qu'elle , est loin du monde et n'a jamais de fête ,  
 Ni de danse le soir , ni de fleurs sur la tête ;  
 Peut-être ils comprendraient qu'hélas ! il n'est plus doux  
 De prendre part sans elle à la gaité de tous ;  
 Ils comprendraient pourquoi chaque plaisir m'effleure ,  
 Sans m'entraîner ; pourquoi je suis triste et je pleure.

Philibert LEBOG.

Bourg. — Janvier 1836.

### OH ! SI J'ÉTAIS POÈTE !

« La gloire ne sait point ma demeure ignorée....

Ch. BEUGNOT.

Oh ! si j'étais poète ! oh ! si , dès ma naissance ,  
 Une fée eût chanté ma bien-venue au jour...  
 Si Valmore eût bercé ma poétique enfance  
 De ses *pleurs* consolants , de ses hymnes d'amour...  
 Combien j'aurais béni le sort qui m'a fait maître  
 Fier dans l'obscurité , fort contre la douleur ,  
 Inapte à servir aucun maître ,  
 Mais du beau , mais du vrai , fervent adorateur !  
 Oh ! que tous les pensers qui couvent dans mon âme  
 Se fussent exhalés en sons mélodieux....  
 Que dans mes vers surtout , l'ange qu'on nomme femme  
 Eût paru beau , divin , tel qu'il est à mes yeux !  
 Comme ce Lamartine , à la puissante lyre ,  
 J'aurais d'une auréole entouré votre nom ;  
 Mon luth , à votre aspect , tressaillerait , Elvire ,  
 Comme à l'éclat du jour l'harmonieux Memnon !  
 Mais je n'ai point reçu la lyre du poète ;  
 Toute ma poésie , hélas ! est dans mon cœur.  
 Elle s'y réfugie obscure , humble , muette ,  
 De crainte d'exciter un sourire moqueur.  
 Que vous importe à vous quelques vaines paroles ?  
 Vos attraits , votre esprit manquent-ils d'encenseur ?  
 Laissez-moi vous chanter non point en vers frivoles ,  
 Mais du cœur , mais tout bas , comme on chante une sœur !

F. Coignet.

## Bibliographie Lyonnaise.

---

M. DE LA MENNAIS,

M. COMBALOT ET M. GOUDARD.

PREMIÈRE LETTRE A M. L'ABBÉ COMBALOT, PAR M. L'ABBÉ GOUDARD;  
Lyon, in-8, chez M<sup>me</sup> Durval.

Nous ne voulons point entamer ici une discussion théologique, ni aborder l'examen des causes et des livres qui ont amené la publication du volume de M. l'abbé Goudard, prêtre du diocèse de Grenoble. Tout le monde sait comment un grand penseur, un sublime écrivain, a été brutalement frappé et atteint par des persécutions peu généreuses, pour ne rien dire de plus. Oh ! qu'elle a dû souffrir l'âme ardente du prêtre breton, lorsqu'un désert s'est fait autour de lui, et que ceux qui avaient été ses familiers, ses disciples, lui ont jeté pour toute reconnaissance des paroles amères et platement insultantes ! Un livre de belle et haute poésie, éclos sous la fièvre des journées d'avril, fut assailli par une dizaine de brochures, toutes parfaitement oubliées à l'heure qu'il est. Les *Affaires de Rome* ont amassé aussi l'orage sur la tête de M. de La Mennais, et M. l'abbé Combalot n'a pas craint de fulminer deux virulentes brochures, dans lesquelles on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du manque de logique, ou de la grossièreté et de l'impudeur. Toujours il fut, toujours il sera permis de réfuter un livre que l'on croit dangereux, mais rien ne saurait dispenser de l'urbanité dans les formes, de l'exactitude dans les citations, de la charité dans l'examen des motifs qui font parler un écrivain. Que sera-ce quand on se sera glorifié d'une illustre amitié, et qu'on en aura joui pendant dix ans ?

Les deux *Lettres de M. l'abbé Combalot à M. de La Mennais* ont réussi auprès de certains lecteurs haineux et irréfléchis, qui n'ont pas lu et qui ne

veulent pas lire les *Affaires de Rome* ; nous savons de sincères, de vrais catholiques chez qui elles n'ont pu soulever que du dégoût.

Ces deux *Lettres* de M. Combalot, voici qu'un prêtre vient les réfuter ; mais celui-ci comme il presse son adversaire, comme il le jette au pied du mur, comme il lui fait crier merci ! Appelant à son secours tantôt une poignante ironie, tantôt une sévère et puissante logique, M. l'abbé Goudard répond victorieusement à tous les petits sophismes, à toutes les ignobles diatribes de M. Combalot, et cela sans être un aveugle partisan de M. de La Mennais. La *Lettre à M. l'abbé Combalot* nous semble digne d'attention ; elle est écrite avec beaucoup de verve, et présente çà et là des aperçus neufs et curieux. Sous ce rapport, ce ne sera pas tout-à-fait un livre de circonstance. M. Combalot, ou nous nous trompons fort, devra se repentir de son incartade, car son adversaire lui inflige de rudes leçons. Voilà ce que c'est que de chercher le scandale. Que peut y gagner la religion, et que revient-il de ces insultes jetées à la face de M. de La Mennais ?

Il est, dans la *Lettre* de M. Goudard, un passage relatif aux ouvriers de Lyon et à la classe ouvrière en général. Ce passage, dont la force ne peut être saisie, dont l'à-propos ne saurait être parfaitement compris que dans la brochure même, nous semble contenir d'utiles vérités, et voilà pourquoi, ne pouvant le citer, nous le recommandons à l'attention des lecteurs.

**SAINT CYPRIEN**, livre de l'Oraison Dominicale, traduit en français par M. F.-Z. Collombet ; Lyon, 1837, Périsse ; (tiré à 100 exemplaires).

C'est encore une nouvelle publication de notre infatigable collaborateur et ami. C'est encore un orateur sacré mis en lumière. Saint Cyprien est un des Pères les plus éloquents de l'Eglise latine. Son livre sur le *Pater noster* en fait foi. Cette belle et touchante pièce, qui, selon l'expression de Tertullien, est un abrégé de tout l'Evangile, a inspiré d'admirables pages à Montaigne et à Châteaubriand ; nous regrettons de ne pouvoir les citer ici. M. Collombet arrive, après quatre traductions, dont plus d'une a vieilli ; la sienne se fait remarquer par une exactitude scrupuleuse à reproduire la pensée-mère. C'est un grand mérite ; c'est celui que devrait se proposer tout traducteur.



**LE CAUCHEMAR**, REVUE LYONNAISE DE 1836, vaudeville en un acte ;  
**MICAELA**, ou **LA FOLLE DE MARIE DE BOURGOGNE**, drame mêlé de  
chants, en trois actes, par MM. Labie et Joanny Augier; impr. de L. Boi-  
tel; Lyon, 1837.

Ces deux jeunes auteurs, nos compatriotes, après avoir obtenu le succès de la scène, ont eu celui de la lecture. Leurs deux productions, d'un genre bien différent, se sont fait lire, l'une avec plaisir, et l'autre avec intérêt. Leur revue de la défunte année est faite avec verve. Tout ce qui nous a préoccupé de près ou de loin s'y trouve rappelé. Aucune personnalité ne fait tache dans ce spirituel tableau. — Le drame impressionne, quoiqu'il n'offre peut-être rien de bien neuf dans le développement des situations et dans la péripétie qui le dénoue. Le style est, en général, exempt de la prétention et de la bouffouffure reprochée à l'école moderne. Ces deux ouvrages, qui ont été accueillis par les applaudissements du public, ouvrent la collection que l'éditeur de la *Revue* se propose de continuer sous le nom de *Répertoire Lyonnais*. Les productions dramatiques que le suffrage des spectateurs aura sanctionnées y trouveront seules une place, et ce sera pour elles comme le complément du succès.

DISSERTATION

SUR

**L'ORIGINE ET LA FONDATION**

**DE LA VILLE DE LYON,**

Et l'étymologie du mot *Lugdunum*.



Parmi les opinions relatives à la fondation de Lyon, la plus accréditée et la seule qui offre quelque vraisemblance, quoique, selon nous, elle soit aussi fausse que les autres, c'est celle qui l'attribue à Lucius Munatius Plancus, général romain. On appuie cette supposition : 1° sur une inscription du tombeau de Plancus à Gaëte, dans le royaume de Naples, inscription qui constate que ce général conduisit les colonies de Lyon et de Raurique (Bâle en Suisse) (1) 2° ; sur une phrase de Sénèque

(1) Voici le texte de cette inscription :

L. MUNATIVS. L. F. N. L. PRON.  
PLANCVS COS. CENS. IMP. ITER. VII. VIR.  
EPVLON. TRIIMP. EX RAETIS. AEDEM SATVRNI  
FECIT DE MANIBVS. AGROS DIVISIT IN ITALIA  
BENEVENTI IN GALLIA COLONIAS DEDVXIT  
LVGVDNVM ET RAVRICAM.

qui confirme le même fait quant à Lyon ; 3<sup>e</sup> sur un passage de Dion Cassius où il est dit que le sénat romain , craignant que les généraux Lepidus et Plancus qui commandaient dans la Gaule transalpine ne se joignissent à Marc Antoine , après la mort de César , donna l'ordre à ces généraux de bâtir une ville au confluent du Rhône et de la Saône pour y établir les habitans de Vienne *autrefois* chassés par les Allobroges.

Nous essayerons de prouver que tous ces argumens ne peuvent résister à la discussion.

L'inscription de Gaëte et le passage de Sénèque ne prouvent qu'une chose , c'est que Plancus conduisit une colonie à Lyon ; or , de simples officiers romains conduisaient souvent de semblables colonies dans des lieux où des villes existaient déjà , ce qui ne constituait donc point la fondation d'une ville , ni même l'établissement réel et fixe de la colonie , puisque cet établissement fixe ne pouvait avoir lieu et la colonie ne pouvait prendre le nom de municipale qu'autant qu'on avait fait le partage des champs aux soldats légionnaires , car on sait que le sénat romain , auquel nous n'attribuerons pas la générosité extraordinaire de faire bâtir une ville à ses frais , avait du moins celle de donner largement aux cohortes romaines , ce qui ne lui appartenait pas , c'est-à-dire les terres des peuples vaincus , et , à défaut de celles-ci , il s'emparait même de celles des Latins , voir de celles du poète Virgile. Mais il n'y a rien dans les anciens historiens qui puisse faire soupçonner que Plancus eut assigné des champs aux soldats , ni qu'il eut fait donner à Lyon le rang de municipale , tandis qu'une phrase de Sénèque , où se trouvent ces mots : *Marci municipem vides* , prouvent d'une manière certaine que Lyon , ville gauloise , existant déjà depuis des siècles à cette époque , ne fut élevée au rang de municipale que par Marc-Antoine , car ce mot *Marci* ne peut s'appliquer qu'à lui ; une autre preuve vient encore s'ajouter à celle-ci ; ce sont les médailles frappées en l'honneur de ce triumvir qui portent son effigie d'un côté avec ces lettres et caractères : *M. VI. A. P. C.* et , sur le revers , le mot

*Luguduni* avec ces caractères : A. XL. qui indiquent la division des champs par centuries. Dans la correspondance qui eut lieu après la mort de César entre Plancus et Cicéron, on voit que le premier avait demandé qu'on assignât des champs à ses soldats et que Cicéron lui répondit que le sénat avait ajourné cette affaire qui était probablement relative à la colonie qu'il avait conduite à Lyon et qu'il voulait établir fermement par cette distribution des champs et lui faire prendre le rang de *municipe*.

Ces mots de Sénèque, *Marci municipem videt*, ont d'autant plus d'importance pour appuyer notre raisonnement que ce même auteur affirme, comme nous l'avons dit, que Plancus conduisit une colonie à Lyon. Ainsi Sénèque établit une différence entre conduire une colonie et la fonder ou lui faire prendre le rang de *municipe* en distribuant des terres aux soldats.

L'inscription de Gaète nous fournit un autre argument ; cette inscription porte que Plancus conduisit la colonie de Lyon et celle de Raarique ; or, ce dernier mot n'a aucun rapport avec ceux de Lucius, Mautius ou Plancus ; on pouvait donc conduire une colonie sans lui donner son nom et sans fonder une ville. Quant à l'assertion de Crédele Dion Cassius, il est encore plus facile de la réfuter ; car, s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que les habitans de Vienne eussent été chassés *autrefois* de leur territoire par les Allobroges révoltés contre la domination romaine, ce mot *autrefois* prouve que cette expulsion avait eu lieu depuis plusieurs années avant l'époque où le sénat romain donna l'ordre prétendu de leur bâtir une ville ; or, ces Viennois qu'étaient-ils devenus depuis lors ? ils s'étaient, dit-on, retirés entre nos deux rivières ; ils avaient donc bivouaqué sous des tentes ; d'ailleurs, si Plancus faisait bâtir une ville pour eux, ce n'était donc plus pour la colonie qu'il avait conduite à Lyon. Mais soit que les Viennois eussent été chassés par les Allobroges, avant la mort de César ou pendant les troubles qui suivirent la mort de ce grand ca-

pitaine, comment supposer que les généraux romains qui avaient de nombreuses forces dans nos provinces, qui en étaient les maîtres absolus, n'eussent pas rétabli les Viennois immédiatement? Dion Cassius ajoute que le sénat romain donna l'ordre de bâtir Lyon, parce qu'il se méfiait des généraux qui commandaient dans les Gaules; le sénat se défiait si peu de Plancus, qu'on voit, par les lettres de Cicéron, qu'il le regardait comme un de ses principaux appuis, qu'il le chargea de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à la retraite de Marc-Antoine, dans le cas où celui-ci voudrait entrer dans la Gaule transalpine et de se concerter à cet effet avec Lépидus; il n'est nullement question dans toute cette correspondance entre Cicéron et Plancus, ni de Lyon, ni de ville à fonder pour les Viennois. Plancus répondit d'abord à cette confiance en rassemblant ses légions et en prenant les mesures nécessaires pour opérer sa jonction avec Lépидus; il est vrai qu'il croyait sans doute le parti du sénat le plus fort, ainsi que le prouva sa conduite ultérieure, car il tourna bientôt ses armes contre lui; comment peut-on supposer, d'ailleurs, que dans de pareilles circonstances, le sénat romain eut donné l'ordre à ces généraux de bâtir une ville; en supposant même qu'ils eussent des soldats assez habiles pour exécuter ce projet, ne les auraient-ils pas toujours eu à leur disposition et prêts à prendre les armes au premier signal; mais admettons que cet ordre absurde ait été donné; il n'aurait pas pu et ne dût, dans aucun cas, être exécuté, puisqu'on sait que Plancus eût à peine rassemblé ses troupes, qu'apprenant que celles de Lépидus prenaient le parti de Marc-Antoine, il se joignit à elles; Octave Auguste, qui avait été envoyé contre Marc-Antoine dans la Cisalpine, en ayant fait autant, tous ces généraux réunis marchèrent immédiatement sur Rome, remplirent cette ville de sang et de carnage et firent exterminer la plus grande partie du sénat. Auguste, Antoine et Lépide se partagèrent ensuite l'empire romain sous le nom de triumvirs, et ce fut, sous ce court triumvirat, que Marc-Antoine, au-

quel les Gaules échurent en partage, assigna des champs à ses soldats dans notre province et fit prendre à Lyon le rang de municipes. Mais les triumvirs, débarrassés du sénat, se firent bientôt la guerre entre eux ; et Plancus, qui prit d'abord le parti d'Antoine contre Auguste, prit ensuite celui d'Auguste contre Antoine ; il se trouva mêlé à toutes ces guerres hors des Gaules et n'y revint que plusieurs années après. Nous croyons donc avoir démontré que Lyon ne peut pas avoir été fondé par Plancus, pas plus en l'an 709 qu'en l'an 711 de Rome, pas plus avant qu'après la mort de César.

Nous allons d'ailleurs prouver, par l'explication de la médaille dont nous avons parlé plus haut, que la date certaine de la fondation ou plutôt de l'établissement de Lyon comme colonie municipe doit se rapporter à l'an 712. Car les lettres R. P. C. signifient évidemment que cette médaille fut frappée sous Plancus, consul de Rome ou de la république, selon l'usage des Romains de dater ainsi leurs médailles ou inscriptions ; or, Plancus, comme on peut le voir d'après la Table de Riccioli, fut consul, l'an 712. La dignité consulaire fut la récompense de cet homme qui eut toujours le talent d'être du parti le plus fort.

Nous ajouterons quelques explications sur cette médaille frappée en l'honneur de Marc-Antoine. Les caractères A. X L. qui se trouvent sur un des côtés de cette médaille, offrent aussi un document important, car ils nous font connaître le nombre de soldats dont se composa la nouvelle colonie municipe. La lettre A signifie acte ; l'acte comprenait cinq centuries, ou le partage de terres fait à cinq cents soldats ; ainsi quarante actes nous donnent le chiffre de vingt mille pour le nombre de soldats établis à cette époque sur le territoire lyonnais ; il est facile encore de déterminer quelle fut l'étendue du territoire distribué en cette occasion ; on donnait le plus ordinairement deux arpents à chaque soldat ; il y eut donc, probablement alors, quarante mille arpents distribués ; et, si l'arpent romain est le même que l'ancienne mesure agraire

que nous appelons de ce nom, le territoire de la nouvelle colonie dût avoir quarante mille hectares de superficie; ce fut, sans doute, à cette époque que les lieutenants de Marc-Antoine donnèrent leurs noms aux territoires des environs de Lyon; ces noms furent conservés par les villages qui s'élevèrent ensuite, comme partout ailleurs, dans les enceintes qu'avaient tracées les cohortes romaines.

L'étymologie du mot Lugdunum qu'on fait dériver du nom de Lucius, n'a pas plus de fondement. Ceux qui appuient cette opinion, disent que Lugdunum vient de Lucii dunum syncopé pour Lucdunum; en admettant même cette syncope, il faudrait toujours supposer que Lyon s'est appelé Lucdunum du temps des Romains et que le mot Lugdunum, qui est venu jusqu'à nous, n'est écrit ainsi que par corruption et par la transformation du c en g; ce qui est impossible; car toutes les anciennes inscriptions des médailles, des monuments, tous les plus anciens manuscrits portent le nom de Lugdunum (1) ou de Lugudunum et dans aucun de ces monuments historiques on ne trouve Lucdunum. Il nous semble donc que l'opinion qui fait dériver le nom de Lugdunum de celui de Lucius est inadmissible. Mais s'il est facile de détruire, il n'est pas facile de réédifier. Aussi regardons-nous comme impossible de déterminer d'une manière précise l'époque de la fondation de Lyon, sous les Gaulois, et d'établir, par des preuves authentiques, l'étymologie du mot Lugdunum; il ne peut y avoir à cet égard que des conjectures. Voici les nôtres: lorsque les Phocéens, peuple grec, vinrent fonder Marseille, 600 ans avant l'ère chrétienne, le territoire, où ils s'établirent, était occupé par une colonie de Lygyens; ces Lygyens étaient venus de la Germanie où ils habitaient, dès les temps les plus reculés, la

(1) Lugdunum ne peut être qu'une abréviation de Lugudunum; la supposition avancée par Ménestrier et par d'autres historiens, sur ces deux villes, dont l'une se nommait Lugdunum et l'autre Lugudunum, n'a pas besoin d'être réfutée.

plus grande partie de la Pologne et de la Prusse et étaient maîtres de presque tout le cours de la Vistule; ils s'étaient ensuite répandus dans les Gaules où ils avaient formé de nombreux établissements et, comme nous l'avons dit, une de leurs colonies occupait encore le territoire de Marseille, 600 ans avant l'ère chrétienne. Mentionnons ici ce que dit Tacite de ce peuple puissant dans sa *Description de la Germanie* :

« Les Lygyens occupent un vaste territoire et sont divisés en plusieurs peuples; je nommerai seulement les plus considérables; ce sont les Aries, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens, les Naharvales. Les Aries, déjà supérieurs en force aux peuples que je viens de nommer, joignent encore à cet avantage une férocité naturelle peinte sur leur physionomie, et prennent plaisir à se rendre plus effroyables en empruntant le secours de l'art et du stratagème; ils noircissent leur bouclier, leur corps, leur visage et choisissent la nuit la plus sombre pour attaquer l'ennemi. La surprise, l'horreur des ténèbres, l'aspect de cette armée épouvantable qui semble sortir du fond des enfers, glacent d'effroi l'ennemi le plus intrépide et lui font tomber les armes des mains. »

Hé bien! cesont probablement les ancêtres de ces Lygyens-Aries qui furent les fondateurs et les premiers habitants de Lyon.

Voici les preuves, bien faibles il est vrai, sur lesquelles se base notre opinion. On sait que les peuples émigrants de la Germanie et de la Gaule, avaient l'habitude, pour se rappeler le souvenir de leur pays, de donner aux rivières, aux villes, aux territoires du nouveau pays qu'ils allaient habiter, des noms qui retraçaient ce souvenir à leur mémoire. Or, ces peuples Lygyens-Aries avaient une petite rivière dans leur territoire qui se jette dans la Vistule, près de son embouchure; cette rivière portait, il y a plusieurs siècles, et porte peut-être encore aujourd'hui le nom de Rhodanc dans notre langue; nous demanderons à ceux qui attachent avec raison quelque importance à la ressemblance des noms s'il n'est pas pas-



sible que le nom d'Arar (Saône) (1) vienne d'Aries et celui de Rhodanum (Rhône) de Rhodane. On pourra m'observer, il est vrai, que le mot *Rhodanum* dérive peut-être du grec et que ρω, **racine de ce mot**, voulant dire, dans la langue grecque, *je coule impétueux, je passe à travers, Danum* par altération pourrait fort bien cacher Dunum. Rhodanum, composé de deux mots empruntés à deux langues différentes, offrirait alors ce sens tout nouveau : *je coule impétueux, je passe à travers la ville*. Nous laisserons à de plus savants le soin d'établir la différence qu'il y a entre les langues grecque, celtique et tudesque, mais, autant qu'il nous est permis de le penser, dans l'intérêt de notre système, les langues grecque, celtique et tudesque ont une seule et même origine, surtout les deux premières. Les faibles débris qu'on a conservés de

(1) Polybe, historien grec, parle du passage d'Annibal au confluent du Rhône, et d'une rivière qu'il appelle Scora.

Jules-César et tous les autres historiens latins, jusqu'à Ammien Marcellin, donnent à la Saône le nom d'Arar.

Ammien-Marcellin, au 4<sup>e</sup> siècle, la nomme Saucona; Grégoire de Tours, au 6<sup>e</sup> siècle, Sangona.

Au 9<sup>e</sup> siècle, Adon, évêque de Vienne, la nomme Saona.

Enfin elle est nommée Arar par Thégan et par Nithard, contemporains de Louis-le-Débonnaire; Sagona, par Louis-le-Débonnaire lui-même, dans une charte de l'an 815 en faveur des religieux de l'île-Barbe, par laquelle il leur accorde la faculté d'avoir trois barques à leur service pour naviguer sur la Saône, le Rhône et le Doubs: « Ut licentium haberent ad eorum supplendas necessitates omni tempore tres naves per Sagonam, Rhodanum et Dubim negotiandi gratia dirigere. »

En 863, Lothaire, roi de Lorraine (Lotharingia) et petit-fils de Louis-le-Débonnaire, fait une donation au monastère de Saint-Pierre: « Situm inter Ararim et Rhodanum in burgo Lugdunensi. »

En 892, Louis, roi de Provence, dans un diplôme relatif aux possessions de l'église de Lyon et à l'abbaye de Saint-Martin-d'Ainay, donne encore le nom d'Arar à la Saône: « Cis Ararim vero abbatiam Sancti-Martini quæ Athanacus vocatur. »

Nous pourrions faire encore d'autres citations, mais celles-là suffisent pour

la langue celtique offrent des ressemblances de mots frappantes avec ceux de la langue grecque ; il serait à désirer que cette question fut éclaircie, car si ces trois langues avaient la même origine, il suffirait de décider quelle est la langue mère pour résoudre la question importante de savoir si les Grecs sont originaires de la Germanie ou de la Gaule, ou si les Germains et les Gaulois sont originaires de la Grèce ; on sait que César trouva des caractères grecs chez les Druides de la Gaule celtique et chez les Suisses ou Helvétiens, qui pourraient bien être une colonie des Helvétones, peuple des Lygyens. Et peut-être ces caractères étaient-ils ceux de leur langue, à moins d'admettre qu'ils parlaient dans une langue et écrivaient dans une autre. Il est question ici des Druides, qui, seuls à cette époque, connaissaient, parmi les Celtes, l'art de tracer des caractères. Ces prêtres des Gaulois belliqueux avaient le monopole de la science, comme les Bénédictins l'eurent plus tard, au temps des seigneurs ignorants du moyen-

prouver que, pendant plusieurs siècles, la Saône a porté deux noms différents. Quel en a été le motif et d'où lui vient son nom actuel de Saône ? Voici notre opinion et nous la livrons à la critique :

Dès le temps d'Ammien-Marcellin, les historiens étaient divisés sur cette question, qui a enfanté tant de volumes, il s'agissait de savoir si Annibal avait traversé le Rhône à l'embouchure de l'Isère ou à celle de la Saône ; ceux qui adoptèrent la première opinion conservèrent à la Saône le nom d'Arar, et attribuèrent à l'Isère le nom de Scora, dont Polybe avait fait mention ; les autres au contraire donnèrent à la Saône ce nom de Scora ; de là vinrent, par altération des historiens latins ou par la faute des copistes, les noms de Scora, Saucona, Sangona, Sagona, Saona, et enfin le mot de Saône dans notre langue. Quant à nous, nous croyons, et c'est le sentiment des meilleurs historiens modernes, que Polybe a voulu désigner l'Isère par le nom de Scora ; s'il est vrai que ce nom désigne dans la langue grecque une eau trouble, il s'applique parfaitement à l'Isère dont les eaux sont grisâtres ; ainsi, dans notre opinion, notre indolente rivière porte un nom usurpé qui lui a été légué par Ammien-Marcellin ou peut-être par d'autres avant lui, et qu'elle devait abandonner pour reprendre celui d'Arar, sous lequel elle est si célèbre dans l'antiquité.

Age qui ne savaient pas lire, et préféraient guerroyer et piller, regardant cette occupation comme beaucoup plus noble que celle de l'étude. Quant à nous, nous pensons que la langue monosyllabique des Celtes est la langue-mère de ces peuples; que les Gaules et la Germanie furent le berceau du monde et que c'est dans leurs forêts que furent ensevelis les mystères de la création, car les langues originaires ont dû commencer par des monosyllabes et se perfectionner ensuite en raison du progrès de la civilisation des peuples.

D'après ce système nous chercherons l'étymologie du mot Lugdunum. Cette ville devait s'appeler, à l'époque de l'invasion des Romains, Lyg ou Lygy, mais l'y grec n'existant point dans la langue latine, on traduisit ces mots par lug ou lugu, parce que l'u dans cette langue correspond à l'y; on y ajouta le mot latin dunum, qui ne peut pas dériver d'un mot celtique, puisqu'il était en usage fréquent chez les Romains (1), ainsi qu'on le voit par le nom des villes de Cæsarodunum, Augustodunum, Noviodunum, etc.; mais qu'on traduise le mot *Dunum* par colline ou par rivage, qu'on en fasse un mot latin ou celtique, le véritable sens de ce mot ne peut représenter que l'idée d'une ville; car il est évident que les mots de Cæsarodunum et d'Augustodunum ne peuvent signifier que ville de César ou ville d'Auguste; par la même raison les mots de Lugdunum, Lugudunum ne peuvent signifier que ville de Lyg ou de Lygy ou si l'on veut de Lug ou de Lugu, ce qui est la même chose. Lyg ou Lygy aurait donc été, selon nous, le premier nom de la ville de Lyon; ce nom, conservé jusqu'à l'invasion des Romains, signifiait Ly-

(1) « Mais lors même qu'il serait prouvé que le mot *Dunum* dérive du mot celtique *dun*, cela ne détruirait point mon raisonnement; car Lyon aurait pu s'appeler, avant l'invasion de Jules César, Lygdun ou Lygydun, et les Romains dans leur langue l'auraient pu appeler Lugdunum ou Lugudunum. »

D'ailleurs, le mot *dun* ne peut signifier colline, puisque les villes de Nevers et de Tours, autrefois Noviodunum et Cæsarodunum sont situées au milieu des plaines. Notre vieux mot français *dune* ou rivage, ne pourrait-il pas donner l'explication du mot *dunum* ?

gyens, et Lugdunum ou Lygdunum ville des Lygiens. A l'époque de l'invasion des Romains, les Lygyens avaient depuis longtemps disparu de notre province; depuis leur disparition, vingt peuples nomades de la Gaule et de la Germanie avaient peut-être passé sur le sol de notre ville, mais, à l'époque de la venue de Jules César, ces peuples commençaient à se fixer et les Ségusiens; peuple des Eduens, habitaient alors Lyon; son ancien nom ne lui fut pas moins conservé à travers toutes ces phases; les Romains eux-mêmes respectèrent ce vieux titre de la bourgade gauloise et ce nom est encore arrivé jusqu'à nous dans le mot Lyon. C'est du mélange ou plutôt de la succession dans nos contrées des peuples gaulois, romains, germains et francs que se forma, vers le dixième siècle, une langue, qui s'éleva sur les ruines de toutes celles de ces peuples; cette langue appelée d'abord romane ou romain rustique parce que le romain y dominait, est devenue le français d'aujourd'hui, mais il a fallu des siècles pour l'amener au point où elle est, et c'est dans ces transitions de la langue celtique ou grecque à la langue latine, puis à la langue romane, et enfin à la langue française que le mot de Lyon s'est formé par les altérations successives de *Lygdonum*, *Lyonum*.

En résumé, Lyon fut, dès les temps les plus reculés, une bourgade ou ville gauloise fondée par les Lygyens. Plancus y conduisit quelques cohortes, après la conquête des gaules, mais ce fait est sans importance. Marc-Antoine, devenu triumvir et ayant eu les Gaules pour sa part de l'empire romain, distribua des terres autour de Lyon à ses soldats, et Lyon, ville gauloise, devint seulement alors colonie municipale.

Le véritable fondateur de Lyon, la ville romaine, celui qu'on doit regarder comme tel, c'est Auguste. Il en fit la capitale de plus de la moitié de la France actuelle, en érigeant la celtique jusqu'à la Loire en province lyonnaise, en faisant Lyon la métropole de cette province et ajoutant encore à tant de bienfaits un séjour de plusieurs années et des travaux immenses, destinés à embellir cette ville et à en faire le centre des plus riches provinces du gigantesque empire.

**l'espouuantable et merueillevx desbordement**

**DU ROSNE,**

DANS ET A L'ENTOUR LA VILLE DE LYON , ET SVR LES MISÈRES

ET CALAMITÉS QUI Y SONT ADVENUES ,

LE SAMEDI, 2 DÉCEMBRE

1570.



L'Histoire est nommée par Cicéro autrement, Mémoire publique. Et ce nom sans cause : car son propre estant de raconter choses veuës , et mesmes par celuy qui les met par escrit : estimant le présent discours au nombre de ceux qui sont dignes d'estre retenus , pour estre tres veritable , et autant miraculeux comme subit et espouuantable : ne trouve estrange , ami Lecteur , si i'en ay fait vn traité ; tant pour le profit particulier d'vn chacun , que pour le bien aussi de la postérité ; à fin que par l'aspect d'un tel miracle , entrans en nous mesmes , nous admirions la puissance de Dieu en ses œuvres : et la postérité en le lisant , apprenne à le craindre et reuerer. Je t'aduertis cependant que ce ne sont choses ouyes d'autres ny entendues , et desquelles tu puisses auoir quelque doute , mais veuës et piteusement contemplées par celui qui te les décrit , et qui en a , Dieu grâce , au mieux qu'il lui a esté possible, euité la furie.

L'an doncques mil cinq ceus soixante et dix , le Samedi, deuxieme iour du mois de Decembre , sur les onze heures auant la miuict , le temps estant assez trouble et nebuleux , le Rosne ( fleuve fort violent et impetueux , et vn

des grands de l'Europe , qui tirant sa source des Alpes , passant par le lac Lemman , et s'écoulant par la Sauoye , Dauphiné et vne grande partie du Languedoc et Provence , en fin se iette en la mer ) se desborda si subitement et avec telle impetuosité , non seulement en la partie de Lyon adiacente au dit fleuve et contigue , mais aussi par vne grande partie du pays plat circonuoisin , qu'il n'y a memoire d'homme qui se puisse souvenir de semblable. L'accorderai bien qu'on l'a veu desborder , s'enfler pour les pluyes , ou neiges fondues , faire quelque dommage au pays : mais non si violement , et d'une telle vitesse. Le laisse donc à penser quelle frayeur et espouuancement a donné telle violence et rauage à ceux qui ont esté surpris , quelle compassion et crainte aux spectateurs et contemplateurs. Toute personne de bon iugement par le récit de ce qui s'en suit , n'en iugera gueres moins. Chacun librement demouroit aux champs : chacun y résidoit en toute seureté et sans crainte : le marchand à sa marchandise , l'artisan à sa besogne , prenoit plaisir : le laboureur à sa charrue , le vigneron à la vigne s'occupoit : voire il n'y auoit celuy qui ayant doute de ce subit accident intermist et cessast son occupation et n'eust iugé resuer celui qui l'eust voulu predire : le pasteur aux champs apres son troupeau ne le craignoit , le bestail aussi ne s'en doutoit : les arbres ( si ainsi faut dire ) n'attendoient telle ruine : d'autre costé qui estoit celuy en la ville , qui eust pensé au moindre des maux qui y sont aduenus , et qui n'eust iugé , deuoir aduenir plustost vne ruine totale du monde , que de voir ce qui s'y est fait : qui eust esperé aussi de voir les maisons assiégées par les eaux , et puis s'espandre par la ville , d'une façon autant piteuse que merueilleuse ? Cependant sur les onze heures ( comme dit est ) , le pays plat fut tellement surpris , et occupé par l'impétuosité de l'eau qui de toutes pars s'escouloit , qu'il n'y eust celuy qui eust à grand peine loisir de se sauuer d'autant que depuis ledit temps iusques au Lundy en suuant , à trois heures , le Rosne avec impétuosité touiours creust. Le peuple par la ville de tous costez crians misericorde , deplorans leur présente calamité , courans deça dela , et ne trouuans lieu seur pour s'arrester , et prendre leur haleine , n'eust incité à pleurer et gémir ? Ceux qui habitoyent aux champs , gaignans le toict des maisons , et tenans leurs enfans entre les bras , n'eussent-ils point esmeu à compassion ? Le bestail perissant en l'eau , et ne sachant de quel costé tirer , ne t'eust-il fait pitié ? Les arbres mesme flechissans et par l'impétuosité de l'eau renversez , ne t'eussent donné quelque mauvais présage ? Plusieurs inondations d'eau sont aduenues depuis le monde créé : mais il s'en trouuera peu de si pitoyables que ceste cy : et voyla pourquoy quelques idiots et ignorans , non asseurez de la promesse de Dieu , attendoyent deuoir aduenir quelque second deluge et inondation d'eaux : les autres aussi s'estimans quelque peu plus sages ,

affermoient le bas de la ville tant seulement de voir périr, pour ie ne sçay  
 quelle occasion imaginée en leur cerveau. Et à fin que tu sois mieux infor-  
 mé de ce fait, ie te fey un brief récit de la situation de la ville. Lyon tient  
 partie de la montagne & partie du plat pays: du costé de la montagne il re-  
 garde le pays de Forest, et a pour ses bornes la Saone, fleuve fort doux et  
 non impétueux, sur lequel il y a vn pont qui ioint les deux parties de la ville:  
 du costé du plat pays, il a son aspect sur le Dauphiné, duquel il est séparé  
 par le Rosne, et comoint par vn pont fort ample, finissant à vn bourg  
 nommé la Guillotiers, tellement que ceste partie est presque encluse du  
 Rosne et de la Saone, qui a esté aucunement cause au peuple de plus grande  
 frayeur et espouuancement. Doncques pour reuenir a nostre propos le Rosne  
 commençant à inonder le bas de la ville et petit à petit à l'occuper, plu-  
 sieurs des habitans n'enfuyant gaignoyent la montagne, avec tel effroy, que  
 ie ne sache celui à qui, voyant ceste pitié, les cheueux ne fussent dressés  
 en la teste: les autres plus constans, euitant la furie de l'eau, se sauoyent  
 de rue en rue, quittans leurs maisons, meubles et autres choses precieuses,  
 comme si plus ils n'en eussent eu affaire: les autres aussi surpris par l'impe-  
 tusité, se iettoient à travers l'eau avec ce qu'ils pouuoient emporter et  
 sauuer: d'autre costé on n'oyoit que regrets et plaintes: les vns de leurs  
 femmes, les femmes de leurs maris, ou enfans accablez sous les maisons qui  
 trébuchoyent ou noyés: autres de leurs parens, amis ou voisins, pour les  
 voir en peine: les vns aussi de leurs maisons ou métairies abattues par la vio-  
 lence de l'eau, les autres de leur bestail submergé et perdu. Et ce qui  
 d'auantage esmouoit vn chacun à compassion, les pauvres gens de village se  
 sauans au mieux qu'il leur estoit possible de leurs maisons submergées,  
 les vns fort pauurement, les autres avec ce qu'ils auoyent peu retirer et con-  
 seruer: autres portans aussi leurs enfans entre les bras, les uns vifs, les au-  
 tres morts. Ô misere, ô calamité, ô temps fort déplorable! Voir plusieurs en  
 grande langueur, et detresse, et eslongnez de toute aide et secours, miséra-  
 blement peris: pauvres petits enfans dans leur berceau agitez et poussez  
 deça de là crier miséricorde: quelques villages cachez sous l'eau: maisons  
 tomber, fondre et s'abaisser: bestail, languissant transir et mourir: terres  
 par l'inondation gastees: le laboureur se desesperant pour estre frustré de  
 son attente: n'est-ce chose fort pittoiable, et digne de la mémoire d'vn cha-  
 cun? Si puis ie bien assurer que Messieurs de la Justice et du Corps de la  
 ville ont pourueu si promptement et si diligemment à tel désastre, qu'il ne  
 se pourra dire qu'aucun soit péri par leur négligence et fauté, ni de ceux  
 qui y pouuoient suruenir. Car d'y auoir espargné chose qui fut en leur puis-  
 sance, ie ne sache celui qui s'en oseroit plaindre, ainsi qui me die les auoir

veu en merueilleux deuoir : soit à secourir de viures ou quelques vtensiles  
 les pauures assiegez : soit à faire traîner bateaux et autres choses necessai-  
 res : soit à inciter vn chacun à s'y employer : tellement qu'il n'y auoit celuy  
 qui eust cheual, ou aide à ce conuenable qui ne l'y employast, et qui ne  
 s'exposast à tout danger et péril, pour supporter les affliges et les recueillir :  
 les vieux, aux ieunes, les ieunes aux vieux : les riches aux pauures, les  
 pauures aux riches, et le singulier et extrême deuoir, auquel chacun s'est  
 monstré, donnera suffisante preuve de l'humanité et bonne affection de tous  
 les habitans. Et entre autres, le soing, diligence, peine, et affection et com-  
 passion de monsieur de Mandelot Gouverneur en ladite ville, et d'autres  
 chefs et gentilshommes est grandement à noter, qui oublians ( par maniere  
 de dire ) le rang et degré qu'ils tenoyent, espris de tres grande pitié, sans  
 craintes d'aucun petit ny danger, tourment ny facherie, sauans de l'impé-  
 tuosité de l'eau indifféremment ce qui leur estait possible, donnoyent vn  
 merueilleux exemple à tout le peuple de leur magnanimité et d'vne humanité  
 très remarquable. Les voir dans l'eau par dessus les sangles des cheuaux,  
 mouillez et harassés, avec vne merueilleuse peine, sauuer femmes et petits  
 enfans, et ce le plus doucement qui leur estoit possible, n'estoit-ce signe de  
 grand courage ? Les voir lamenter, plaindre, aides et secourir ceux que  
 deuoit l'eau tenoyt enfermez et enclos, et n'espargner chose qui fut en leur  
 puissance ; n'est-ce chose digne de louange ? Plusieurs grans personnages et  
 branes chefs, iadis ont acquis quelque renom, pour auoir deliuré leurs villes  
 d'extrême danger : mais au iugement d'vn chacun, à plus grande occasion,  
 sera celebree la memoire dudit Sieur de Mandelot, pour le singulier deuoir  
 où il s'est employé : mais estant trop foible d'esprit pour traiter ceste ma-  
 tière, la laissant à quelque autre, ie continueray, qu'osques ne fut veüe pa-  
 reille misère et pitié, oncques ouy pareil desastre et degast : oncques leuë  
 calamité tant pitieuse et deplorable : bref impetuosité d'eaux si véhémenta. Ie  
 m'efforcerois de dire ici les causes et raisons du desbordement, pour com-  
 plaire aux curieux ; mais d'antant qu'elles sont incertaines et difficiles à iuger,  
 pour la variété des opinions, ie les laisseray au iugement d'vn chacun : si  
 est-ce qu'vne infinité de maisons abbastues : plusieurs villages tous entiers  
 rainez ; vn grand nombre d'arbres destracinez : quelques ponts rompus et  
 emportez : force bestail noyé ? et ( qui pis est ) beaucoup de personnes sub-  
 mergees, déclarent, ce me semble, vn extrême courroux et iugement de  
 Dieu. Cependant le Rosre continuant toujours son impétuosité, et d'heure  
 en heure s'augmentant, deploya si asprement sa furie, que s'estant saisi de  
 quelques rues de la ville, entrant partout, et dissipant ce qu'il pouuoit ren-  
 contrer, iettant beaucoup de maisons par terre ; ou mesmes ( chose fort pi-



toyable) plusieurs hommes, femmes et petits enfans furent surpris et accablés, et vn infinité de meubles et autres biens perdus et gastez : outre ce le pont basti sur le dit Fleuve fort toutesfois et puissant, fut tellement esbranlé de la violence, que quelques arches tombèrent, et vn infinité d'arbres sous et à l'entour dudit pont. Or il n'y a gueres lieu, ou plus euidentés marques et plus piteuses apparoissent de ce desbordement et de sa violence terrible, qu'en la Guillotière, bourg fort beau auprès dudit pont. Car outre vne infinité de marchandises, cheuaux et bestail perdu, la ruine presque de toutes les maisons feroit bien telle pitié, que ie ne sache cœur si dur qui ne s'amolir au seul aspect de tel dégats. Si trouue ie fort merueilleux, qu'il n'est demouré maison aucune qui ne soit ou peu ou prou offensee, et qu'on puisse dire exempte de mal. Iugez donc maintenant qu'elle a peu estre l'impétuosité et le dommage qu'il aura fait vers Vienne, Valence, Saint-Esprit, Auignon, et autres pais par où il passe, desquels tous les iours nous oyons piteuses nouvelles. D'autre costé il s'estendit tellement par le plat pais, qu'à vne demi-lieuë de largeur et dauantage, il n'y eust village, bel édifice, ny metairie qui n'obeist et succombast à sa violence, et qui peust aucunement subsister iusques mesmes à trainer quant à soy vne grange pleine de foin, avec les bœufs attachez au ratelier : chose non iamais ouye. Vn grand volume ne suffiroit à décrire les misères et calamitez qu'il a causé. Doncques si la Saône (fleuve duquel ie l'ay parlé) quittant ses bornes, eust changé sa douceur et lénitude en pareille impétuosité et desbordement, qui n'eut iugé tout deuoir abysmer et fondre? qui n'eust estimé ceste partie basse estre en extreme danger de perir? Bref qui n'eust en opinion que les Dieux vouloyent abysmer ceste ville par eau, comme du temps de Néron par feu quand elle estoit bastie sur la moustagne? comme la voulant rinstaurer au lieu où iadis elle estoit. Le Rosne, enfin se ioignant avec la Saone vers la place de Confort, et y courant d'vne impetuositè merueilleuse excita aussi un merueilleux effroy et crainte à vn chacun, et donna occasion à plusieurs qui se tenoyent assurez de craindre et de se douter de quelque chose sinistre et prodigieuse. Et à dire vray, les maisons pleines, l'eau violente par tout, et tousiours croissant, les basteaux courans par la ville, ne predisoyent rien de bon. Ceux qui voyoyent quelques ruines faites par l'eau, craignoyent qu'autant ne leur en aduint, et tel voyoit son voysin en-peuë, qui n'en esperoit gueres moins. Au reste le Lundi sur les trois heures après la minuict (selon l'auis d'vn chacnn) les eaux commençant à descroistre, et le Rosne à abaisser sa fureur, les rues à se vuidier, les maisons aux champs à apparoistre, la terre à se descouuir, les arbres à se monstrier, la pitié ny la misere ne fut gueres moindre qu'alors que la violence de l'eau regnoit. Bien

il est vray que chacun se resioissoit, pour se voir hors de danger, pour se voir deliuré de telle inondation : mais l'estat auquel toutes choses estoient, faisoit aucunement souuenir du deluge qui escheut du temps de Noë. Car alors, les eaux abbaissées, la terre estoit toute deserte, sans habitans, sans bestail, hors mis ce qui estoit en l'arche : i'en diray presque autant estre aduenu au país où ce deluge a exercé sa furie.

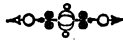
Premierement on ne pouuoit iuger que estoient deuenus vn infinité d'hommes, femmes et petits enfans, habitans dudit plat país, si l'eau les auoit emportez, si les maisons tombees sur eux, accablez : dauantage on ne voyoit que ruine, ou bien petite apparence de maisons, ou peu auarauant il y auait eu beau bourg ou village : place nette, ou nagueres metairie, ou quelque bel edifice : lieu plein de bourbe, ou beaux prés : lieu desgarni d'arbres, qui en estoit bien fourni : places remplies de toutes immondices, qui peu auarauant seruoient d'esbat à vn chascun : Hélas ceux qui couroyent, pour tascher à sauuer quelque peu de leur bien, et ne trouuant que lieu vuide, n'eussent-ils fait pitié ? Or escoute ce qui surmonte tout en pitié, et à qui oyant, combien que tu eusses vn courage d'Hercules, ou de quelque Geant impiteux, les cheueux herissonneroht de crainte en la teste. Le père venant pour trouuer son enfant, et ou le voyant tout mort, ou l'estimant emporté par l'eau, que estoit-ce ? le mari sa femme : la femme son mari : le fils le père : le frere la seur : la seur le frere : le voisin son voisin. Car le desbordement fut si subit ( comme i'ai dit ) et le país tellement surpris, que plusieurs se cuidans sauuer demeurèrent par les chemins : beaucoup aussi ne se doutans et s'asseurans en leurs maisons, enfin furent accablez, autres aussi, à qui le chemin de sauueté pour auoir esté obstinez fut clos. Au reste la contenance de ceux mesmes qui albyent voir les ruines, estoit pitoyable, soit en déplorant quelque homme de qualité, soit en regrettant quelque bel edifice, ou lieu de plaisance, soit aussi pour quelque chose particulière qu'ils voyoyent, pour lors ruiuee. Cependant l'action et contenance du peuple, et sa merueilleuse contrition, pour se voir affligé de la main de Dieu, tempoignera à tous peuples sa singuliere deuotion. Car outre le deuoir ordinaire pour auoir repentance de ses fautes, fut celebre le dimanche apres ledit deluge, vne procession generale conduite et menée d'vn merueilleux ordre, y assistant premierement Monsieur le gouuerneur, puis Messieurs de la Justice et du Corps de la ville, suivis de tout le reste du peuple, avec telle deuotion, qu'il n'y auait celuy qui pour temoigner sa grande affection ne portast son croix. Or Dieu nous fasse misericorde, et nous preserue à iamais de tel peril et danger.

PROJET TENDANT A L'ÉTABLISSEMENT

D'UNE

CAISSE D'ARTISANS\*

DANS LA VILLE DE LYON.



*A Sa Majesté l'empereur des Français.*

SIRE,

Les vieillards indigents de la ville de Lyon viennent supplier Votre Majesté de laisser tomber sur eux du haut du trône vos regards paternels. Ce n'est pas pour eux qu'ils vous implorent ; ils sont nés et ont vécu sous le règne des pré-

\* On nous a communiqué le manuscrit de la pièce suivante ; il s'est trouvé mêlé à des livres achetés à la vente de la bibliothèque de feu M. Cocharé. La position actuelle de la classe ouvrière donne à ce document un intérêt de circonstance. Comme on le verra, notre fabrique a eu de tout temps ses moments de halte, ses jours de crise, ses intermittences de langueur. De tout temps, pour remédier à ce mal, on a dépensé beaucoup de paroles et noirci beaucoup de pages, mais aucun palliatif n'a été encore présenté. La mendicité, qui dégrade l'homme et le démoralise, a été jusqu'ici, dans de

jugés et de l'erreur, et ils en supportent la peine; mais c'est pour leurs enfants qui auront le bonheur de vivre sous vos lois.

Les ouvriers manufacturiers de la ville de Lyon, après avoir travaillé pendant 50 ans, arrivent tous à la vieillesse sans avoir d'autres ressources que la mendicité. Les hôpitaux, établis jusqu'à ce jour pour leur servir d'asile, étant bornés à leurs revenus propres et à une modique part dans la répartition du produit de l'octroi, ne peuvent en recevoir qu'un certain nombre; encore, pour le diminuer, ne reçoit-on qu'au-dessus de 70 ans. En ce moment, il existe 1500 vieillards septuagénaires inscrits pour entrer à leur tour dans l'hôpital de la Charité, et il n'y a que 152 hommes et 233 femmes à remplacer au fur et à mesure de décès: il est certain que les 4/5<sup>e</sup> des inscrits mourront sans pouvoir y entrer. Cette ressource des hôpitaux, qui est absolument sans effet, comme on le voit par l'expérience, est cependant entretenue et prônée avec

semblables circonstances, la seule ressource de la plupart de nos ouvriers. L'établissement d'une caisse d'artisans n'a jamais existé qu'en projet. La caisse d'épargnes y supplée, nous dira-t-on; mais elle n'est obligatoire pour personne. En été, que de gens vivent dans l'imprévoyance de l'hiver. Une caisse d'artisans, nous le croyons, trouverait de grands obstacles. Mais pourquoi une caisse de secours et de prévoyance, au contraire de celle proposée dans cette adresse, ne se formerait-elle pas parmi nos commerçants pour venir dans les mauvais jours au-devant des plus pressantes infortunes? Pourquoi nos fabricants ne s'engageraient-ils pas à verser tous les mois une somme stipulée par eux et réglée d'après le nombre de métiers occupés par chacun d'eux. Il leur serait beaucoup plus facile qu'à l'ouvrier de supporter cette légère taxe. Ce serait là un lien nouveau qui attacherait le travailleur au fabricant. Ne serait-il donc pas plus rationnel, plus équitable, que ceux qui, dans les temps heureux, ont joui des bénéfices et des avantages que leur a procuré le travail des ouvriers en soie, fussent seuls appelés à soutenir leur existence dans les moments de crise commerciale.

*Note du Directeur de la Revue,*

L. BOTTEL.

solennité, sans que nos administrateurs aient songé à la rendre plus efficace, ou à y suppléer par des moyens plus sûrs et moins avilissants pour l'homme honnête et laborieux. Cette ressource éphémère, entretenue dans la classe des ouvriers cet esprit de désordre domestique qui leur fait dissiper l'argent qu'ils gagnent pendant le temps de la santé et du travail, sans songer à faire la plus petite réserve pour le temps de la vieillesse et des infirmités. L'enfant a tant de fois entendu répéter à son père : *J'ai deux maisons en ville : l'Hôtel-Dieu et la Charité*, qu'il croirait déroger s'il n'adoptait pas tous les articles de foi de sa famille ; aussi l'apprenti, en entrant en profession, ne se propose-t-il d'autre but que celui de pourvoir à son existence journalière jusqu'à l'âge requis pour entrer dans son asile. Cette idée détruit l'émulation, étouffe le génie et l'enthousiasme, et réduit les ouvriers à la barbarie du Sauvage de Montesquieu.

Les économistes et les écrivains ont assigné diverses théories pour remédier à ces inconvénients : les tontines, les dépôts de mendicité, les secours à domicile, et enfin l'établissement de Saint-Perrine, à Chaillot, près Paris, inventé par M. Duchayla. Toutes ces institutions n'ont qu'un but borné ; elles ne procurent que des aliments viagers, tandis que l'honnête homme aime à se survivre dans ses enfants, et ne fait consister son bonheur qu'à leur laisser le fruit de ses économies et de son travail ; elles ont encore le défaut de réunir des hommes sous le même toit, ce qui est tout à fait opposé à l'esprit de la vieillesse.

Sire, nous venons présenter à Votre Majesté le projet d'un établissement qui réunit tous les avantages des institutions anciennes et modernes à beaucoup d'autres qui ont échappé, jusqu'à ce jour, à la pénétration des administrateurs, et n'est susceptible d'aucun inconvénient, ni dans son but, ni dans son exploitation.

Il faut admettre : 1<sup>o</sup> qu'à Lyon, aucun établissement particulier n'aurait la confiance des ouvriers. Leur éloignement

pour toute innovation et la crainte de voir reparaitre les assignats, sont des obstacles qui ne peuvent être vaincus que par la volonté du souverain ; 2° que les ouvriers n'ont point mis à profit les leçons de la révolution pour devenir laborieux et sages, et sont au contraire plus dissipateurs que dans l'ancien régime.

Le seul moyen d'empêcher les ouvriers d'être à la fin de leur vie à la charge de la société et de les rappeler aux idées d'ordre et d'économie, c'est d'établir, dans la ville de Lyon, une Caisse d'Artisans, dans laquelle chaque ouvrier serait tenu de verser le 20<sup>e</sup> de son salaire. Ce 20<sup>e</sup> peut être évalué à 54 francs par année pour les hommes, et à 45 francs pour les femmes. 54 francs versés chaque année pendant 40 ans avec l'accumulation des intérêts à 4 p. 01<sup>e</sup>, produiraient un capital de 6855 francs 85 centimes.

45 francs produiraient, au bout du même temps, 5707 francs 14 centimes.

Ainsi, en admettant qu'on peut faire cette retenue depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 60, les hommes auraient 342 francs 79 centimes de rente, et les femmes 285 francs 36 centimes, et un capital à laisser à leurs enfants.

Dans le cas où ils n'auraient pas des enfants, ou s'ils en avaient qui ne les aidassent pas, ils seraient autorisés à placer leurs fonds en viager à la caisse municipale de la ville, ce qui leur procurerait une rente ; savoir : aux hommes de 700 francs, et aux femmes de 600 francs.

L'établissement de cette Caisse, par la conservation et la fructification des épargnes des ouvriers, écarterait d'eux le plus grand des malheurs ; la misère dans la vieillesse ; il est à croire que par les moyens que nous allons indiquer, elle procurerait l'aisance et le bonheur au plus grand nombre. Que de gens fortunés ayant des amis, des parents ou des personnes à qui ils s'intéressent, dans cette classe d'hommes que les vices d'éducation ou l'inconduite réduisent à cet état précaire qui tient de l'infortune et de la misère, sont forcés

à les abandonner parce qu'ils ont vu leurs bienfaits dévorés par la paresse et l'incurie. Ici, la Caisse des Artisans dissipe toutes les craintes et tous les inconvénients. Le bienfaiteur versera à la caisse, au crédit de son protégé, pour qu'il en jouisse dans le temps de la vieillesse et des infirmités. Voilà les avantages principaux de cette Caisse; examinons maintenant les avantages accessoires, les difficultés et les moyens de son exploitation.

Tout établissement ne peut dans son principe être porté à sa perfection, quelque sûre qu'en soit la théorie: il faut du temps pour la faire juger. Formons-le d'abord pour un but déterminé, l'expérience nous apprendra l'extension qu'on pourra lui donner et les modifications dont il est susceptible.

## EXPLOITATION DE LA CAISSE.

### VERSEMENTS.

Les manufacturiers d'étoffes en soie et tous autres que la Chambre du Commerce jugera convenable d'y assujettir, seront contraints à faire ce versement qui aura lieu par 12<sup>e</sup> de mois en mois. Aux moyens des livrets, tous les ouvriers seraient facilement connus; d'ailleurs l'obligation porterait sur les maîtres ou chefs d'ateliers.

### EMPLOIS DES FONDS.

Les fonds seraient faits valoir sur la place de Lyon seulement, en escomptant le papier du commerce revêtu de trois bonnes signatures. On a évalué l'intérêt à 5 p. 100; souvent il sera au dessus et jamais au dessous.

### COMPTABILITÉ.

La comptabilité serait tenue par série A.. B.. C.. D.. etc. chaque année après la levée des frais d'exploitation, le dividende serait établi et couché au crédit des actionnaires.

## GESTION ET SURVEILLANCE.

La gestion serait confiée à un directeur nommé par Sa Majesté, lequel directeur choisirait en suite ses employés.

La caisse serait surveillée par un conseil d'administration composé d'un membre de la Cour d'appel du préfet, du président du Tribunal de Commerce, et de deux membres de la Chambre du Commerce, qui prendrait les mesures et arrêtés relatifs à la caisse, qui aurait le droit de la visiter en tout temps et à qui le directeur rendrait ses comptes.

## INFLUENCE DE LA CAISSE SUR LE COMMERCE DE LA VILLE.

La Ville de Lyon est, sans contredit, la place la plus solide de France, puisque c'est celle qui a eu le moins de faillites dans tous les temps ; la caisse serait donc exploitée d'une manière bien sûre pour les capitaux.

Elle faciliterait puissamment le commerce local, c'est-à-dire le commerce des négociants qui ne peuvent pas se procurer des fonds à l'étranger, et rendrait par conséquent inutile l'établissement d'une autre caisse de quelque espèce qu'elle fut, qui venant à émettre des billets à l'instar de celle de Paris porterait le trouble et la méfiance dans tous les esprits.

Elle concorderait fort bien avec les acceptations si nécessaires pour faire de la place de Lyon une place de banque, parce qu'elle augmenterait et conserverait tout à la fois le numéraire en circulation dans le commerce. Elle fixerait l'industrie dans la ville en y retenant les ouvriers. Cette dernière considération est de la plus grande importance, la Prusse depuis quelques années en entraîne un grand nombre.

## SUR LA MENDICITÉ.

Enfin elle contribuerait insensiblement à la répression de la mendicité. Les mendiants infirmes ou aveugles remplaceraient dans l'Hôpital de la charité les 400 vieillards qui n'auraient



plus besoin de secours. Les autres mendiants en état de travailler seraient mis dans des dépôts où leur travail suffirait pour les entretenir et par là la mendicité se trouverait réprimée.

Tout ce que nous venons de dire de l'influence de la caisse sur le commerce de la place est certain, puisque à 10,000 actionnaires seulement, la caisse aurait près de 4 millions à faire valoir à la fin de la 5<sup>e</sup> année; 8 millions à la fin de la 10<sup>e</sup>; 18 millions à la fin de la 20<sup>e</sup> et 69 millions à la fin de la 40<sup>e</sup>.

Peut-être s'élèvera-t-il des objections contre ce projet, les uns crieront à l'injustice en disant qu'on ne peut pas forcer un individu à se priver pendant 40 ans d'une partie de son salaire; les autres diront qu'il sera de la plus grande difficulté de faire cette retenue et de trouver à confier cette caisse à un particulier capable de fournir un cautionnement satisfaisant. Des objections d'une autre nature pourront avoir lieu, telle que celle-ci: « n'est-il pas à craindre qu'en cas de maladie, l'ouvrier ne vienne faire des répétitions à la caisse, et qu'en cas de cessation de travail il n'y ait des rassemblements séditieux qui pourraient forcer la caisse à restituer la retenue? » Avant de répondre, il est des développements qu'exigent les localités et les circonstances dans lesquelles nous allons entrer?

La ville de Lyon possédait avant le siège 20,000 métiers d'étoffes de soie; à présent, il n'en existe que 6,000; et dans quelque temps, il n'en existera point, puisqu'il ne se fait point d'apprentis. Avec la fabrique d'étoffes de soie, disparaîtront la splendeur et la population de la cité. Déjà le commerce de roulage et d'entrepôt est considérablement diminué; les vexations des régisseurs de l'octroi ont fait porter le commerce à Châlons, dont le quai ressemble aujourd'hui au port de Marseille. Le reculement des frontières de l'Empire et la nouvelle route de Symphon tendent à faire de la ville de Lyon une ville intérieure qui aura infailliblement

le sort des grandes villes abandonnées, telles que Poitiers, Toulouse, etc.

Quelques marchands fabricants de Lyon ont imaginé de demander à Sa Majesté l'exemption de la conscription pour les jeunes gens qui embrasseraient l'état de manufacturier d'étoffes de soie; comme si la conscription n'était pas le paladium de l'Empire, comme si tout bon Français ne se devait pas à sa patrie et à son prince avant de se devoir à lui-même et à son état. En supposant que cela eût pu être, voici leur raisonnement: « Par notre persévérance et notre union, « nous avons fait jusqu'à ce jour la loi aux ouvriers, au « point que le prix de main-d'œuvre de cette fabrication est « encore le même qu'en 1787, quoique le prix des denrées « ait doublé. Toutefois nous avons ruiné la fabrique de notre « pays, en contraignant le malheureux ouvrier à s'expatrier « pour aller en Suisse, en Allemagne, en Espagne, porter « son industrie, ou à abandonner un état qui ne lui offre que « la misère pour fruit de ses travaux. Il ne se fait pas d'ap- « prentis, cela nous est égal; comme nous ne voulons pas « donner cet état à nos enfants, il nous importe peu que « l'avenir soit sacrifié au présent, pourvu que le prix de la « main-d'œuvre n'augmente pas. Cependant la cour de « France, le ton qu'elle donne à l'Europe, le retour aux « anciens ameublements, communiquent à notre manufac- « ture une activité telle que nous manquons de bras, et « que ceux qui occupent les 6,000 métiers vont faire aug- « menter le prix de leurs façons. Prévoyons le cas, et si nous « obtenons du gouvernement l'exemption de la conscription « pour les ouvriers en soie, nous aurons plus d'ouvriers que « nous n'en voudrions, et le prix des façons baissera au lieu « d'augmenter. C'est ainsi que l'esprit d'habitude et d'égoïsme « a toujours fait agir les hommes en sens inverse de leurs « intérêts. »

Les marchands manufacturiers savent tous qu'une augmentation de deux sous par aune, tout à la fois juste et né-

cessaire, et l'établissement de cette caisse, rappelleraient les déserteurs à leur état, et engageraient beaucoup de jeunes gens à embrasser cette profession. Ils savent bien qu'avec l'augmentation du salaire, le plus récalcitrant des ouvriers se fera raison sur la retenue qu'on lui fera du vingtième, et que jamais meilleure occasion ne se présentera pour établir cette caisse que celle de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre; mais ils croient fermement que les deux sous par aune sortiront de leur caisse en pure perte pour eux. Les insensés! comment ne voient-ils pas qu'une augmentation de 2 sous sur 18, est bien faible en comparaison du prix des autres main-d'œuvres, qui est doublé; que cette augmentation est de toute nécessité pour la conservation de la manufacture, et par conséquent de leur état propre; que le retour de la mode aux étoffes de soie en soutiendra la valeur, et que les 2 sous d'augmentation de fabrication se retrouveront facilement dans le prix de vente; enfin que la caisse des artisans, en leur procurant des fonds à 5 pour 100 et en abondance, doublerait leur masse d'affaires et les dédommagerait amplement de l'augmentation du prix de main-d'œuvre; lors même qu'ils ne le récupéreraient pas à la vente, par la différence du taux de l'intérêt de l'argent, qui, depuis trois ans, a toujours été de 8 à 9 pour 100. Supposons à 6 fr. le moyen terme de la valeur de l'aune des étoffes de soie, 2 sous par aune feraient 1 et 2½ pour 100 d'augmentation, quand la caisse ne leur procurerait des fonds qu'à 1 et 2½ au-dessous du taux auquel ils prennent des dépôts. Il est évident qu'ils n'auraient ni perdu ni gagné; mais si la caisse leur procure un plus grand bénéfice dans le taux, il est clair qu'ils auront gagné.

Examinons maintenant les objections : nous dirons *sur la contrainte* : qu'il faut forcer les hommes au bonheur puisqu'ils ne sont pas assez raisonnables pour se le procurer eux-mêmes; qu'il est absurde de prétendre que dans ce siècle, un artisan ne puisse pas mettre 2 ou 3 sols par jour en réserve. Suppo-

sons que la retenue s'élève à 54 francs, il y a 52 dimanches dans l'année au lieu de dépenser 40 sous chaque dimanche à la guinguette, l'ouvrier n'en dépensera que 20 ; son travail, sa santé et quelquefois l'ordre public y gagneront. Que les ouvriers manufacturiers de la ville de Lyon prennent exemple sur les maçons, les remouleurs et autres ouvriers étrangers qui gagnent bien moins qu'eux et qui, à la fin de l'année ; ont de bien plus fortes épargnes.

*Sur la difficulté de la retenue :* que l'ouvrier donne 1 sou, donne 2 sous et ne donnerait pas à la fin de l'année 40 ou 50 francs à la fois, le marchand fabricant la fera sur chaque pièce d'étoffe : soit une pièce de 100 aunes à 20 sols l'aune de façon, c'est 100 francs à payer, le marchand retiendra 5 francs pour les verser à la caisse au crédit du maître et du compagnon de la manière suivante. S'il revient 80 francs au compagnon, le crédit du compagnon sera de 4 francs et celui du maître de 1 franc ; le marchand en fera note sur le livre du compagnon. S'il existait des fabricants capables de s'entendre avec les ouvriers pour ne pas faire cette retenue, comme ce serait un crime de lèse-humanité, une peine exemplaire en aurait fait justice.

*Sur la difficulté de confier cette caisse :* qu'il faut faire de la place de directeur une place honorifique et que par là la caisse n'aura pas plus de dangers à craindre que les caisses impériales : que d'ailleurs on peut la donner à l'administration des hospices.

*Sur la crainte qu'en cas de maladie ou de cessation du travail, l'ouvrier ne fasse des répétitions qui pourraient avoir des suites dangereuses :* en cas de maladie l'ouvrier fera comme auparavant, il ira à l'hôpital, s'il ne peut se servir chez lui. Dans le cas d'une cessation de travail particulière, il fera encore comme auparavant, il ira aux travaux publics ou il attendra. Si la cessation devenait générale, le gouvernement paternel sous lequel nous vivons ne les abandonnerait pas, comme fit l'ancien gouvernement, et les occuperait à quelque établis-


sement public, et que le temps enfin où les révoltes populaires étaient dangereuses est passé pour toujours.

Quand on n'aura point d'objections valables à faire, peut-être proposera-t-on d'ajourner cet établissement jusqu'au temps où le gouvernement fera des statuts pour les corporations des arts et métiers. Qu'ont de commun les corporations avec une institution intéressante pour l'humanité et le rétablissement d'une manufacture dont dépend la vie de la cité? Avant de faire une corporation, rassemblons les éléments, créons-en de nouveaux, et maintenons-les à jamais.

En 1786, un édit du roi augmenta de deux sous le prix de la façon de l'aune d'étoffe, ce prix n'a pas varié depuis lors. Nous pensons qu'aujourd'hui une augmentation du 20<sup>e</sup> dans le prix de la main-d'œuvre et l'établissement de cette caisse, concilieraient tous les avis et contribueraient puissamment au rétablissement de la manufacture.

Sire, un de vos fidèles sujets, convaincu de la sûreté de ses observations et de l'efficacité des moyens qu'il a imaginés vient mettre à vos pieds le vœu général des vieillards indigents de la ville de Lyon, pour le bonheur de leur postérité, comptant en cela sur votre indulgence à accueillir tout ce qui peut tendre à la félicité du peuple de toutes les villes de votre empire, il n'a tracé qu'une faible esquisse du but, des motifs et des moyens, parce que la plus légère indication suffit lorsqu'on a le bonheur de parler à votre majesté.

L'ÉGLISE PAROISSIALE  
DE SAINT-NIZIER.



deuxième et dernier article.

C'est là une des églises les plus anciennes de la ville de Lyon. Elle n'était, dans le principe, comme Saint-Just, comme Saint-Irénée, comme Ainay, qu'une crypte où les premiers chrétiens s'assemblaient pour célébrer les saints mystères. Saint-Pothin, premier évêque, consacra ce lieu par une image de la Vierge, qu'il avait apportée d'Orient ; c'est le premier autel consacré à Marie dans les Gaules. Ensuite on éleva au-dessus de la chapelle souterraine un oratoire consacré aux saints apôtres, à cause du corps de plusieurs saints qui y reposaient. Saint-Nizier fut long-temps église métropolitaine et le lieu ordinaire de la sépulture des prélats de Lyon. Elle ne cessa d'être cathédrale qu'au

\* Voir le premier article dans la 23<sup>e</sup> livraison.

temps de l'évêque Leiderade qui, vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, transféra la chaire pontificale à l'église de Saint-Etienne (1). Celle-ci devait plus tard céder, à son tour, sa dignité à Saint-Jean.

L'église Saint-Nizier, où l'art fraternise avec la religion et se réjouit avec elle, ce sanctuaire si complet et si noble de l'architecture opulente du XV<sup>e</sup> siècle, ce trésor national que tant de capitales envient à la seconde capitale du royaume de France, forme aujourd'hui l'une des paroisses les plus opulentes, les plus populeuses et les plus riches en piété de la ville de Lyon. Elle fut placée, dans le VI<sup>e</sup> siècle, sous le vocable de Saint-Nizier, évêque de Lyon, mort en 573, qui y fut inhumé. Le chapitre de cette basilique fut fondé en 1305 par l'archevêque Louis de Villars, et le monument, tel que nous le voyons maintenant, bâti dans le XV<sup>e</sup> siècle, par un citoyen de Lyon, nommé Renouard (2). — Le nom du citoyen qui a payé la construction du temple s'est perpétué, et celui de l'artiste qui s'est illustré par un véritable chef-d'œuvre architectonique, est resté dans l'oubli!.. Les artistes du moyen-âge songeaient peu au retentissement que leur nom pourrait obtenir dans la postérité : ils ne travaillaient point pour eux, mais pour Dieu : leur amour de la gloire n'avait rien qui s'appliquât à l'individu ; ils voulaient créer une œuvre admirée de tous, et n'avaient pas d'autre ambition ; leur amour-propre était social.

Ce monument, dont la monographie serait longue, offre les caractères de l'architecture religieuse du temps, formulés avec éclat. Rien de calme, de suave, de riche et d'harmoni-

(1) Cette église avait été bâtie dans le V<sup>e</sup> siècle par Patient, évêque de Lyon. Elle fut chapelle royale sous les rois bourguignons et siège épiscopal sous Charlemagne ; elle touchait aux basiliques de Saint-Jean et de Sainte-Croix.

(2) Rien ne prouve que Renouard ait, de sa bourse, commencé et encore moins fini Saint-Nizier, on ne doit le considérer que comme un de ses plus puissants coopérateurs.

nieux comme l'aspect général de notre Saint-Nizier. Une nef, deux bas-côtés, une croisée, un chœur, deux chapelles apsidaires et deux rangs de chapelles latérales échelonnées sous les sous-ailes, forment l'édifice. Une rose dont les ramifications de pierre ou meneaux sont accidentés d'une manière gracieuse, occupe l'un des deux revers latéraux des croisillons. Les fenêtres qui éclairent le vaisseau sont d'un galbe heureux ; il en est de même de celles qui règnent au-dessus de la riche galerie. Le revers de la façade, cette partie des basiliques toujours ingrate pour l'architecte chargé de la décorer, est percée d'une ouverture à plein-cintre qui n'est nullement en harmonie avec la pensée génératrice de l'œuvre, et se rattache à l'érection du frontail inachevé. Rien de plus franc, de plus précis que l'arc ogival des travées et des fenêtres de Saint-Nizier. Dans la voûte, la galerie et les piliers de cette basilique, l'art a véritablement épuisé toutes ses séductions, tous ses moyens de plaire aux yeux et à l'esprit par le travail, au cœur par le symbolisme ; et dans tous ces prodiges, dans tous ces jeux d'artistes, rien d'équivoque, rien de douteux, rien de mou, rien d'anarchique, rien d'étudié jusqu'à devenir pénible ; partout verve dans la pensée première, suite et liaison dans les motifs, hardiesse dans le jet, régularité dans les caprices, sagesse dans la prodigalité.

Cette église a été consciencieusement restaurée par M. Pollet, architecte. Il a fort bien compris la langue de son devancier, auquel, dans son respect et son admiration, il s'engage, dit-on, si l'on parvient à le lui faire connaître, à élever, à ses frais, un marbre funéraire.

M. Pollet a si amoureusement caressé les églises d'Ainay et de Saint-Nizier, qu'on peut presque regarder ces deux monuments comme *sa chose*.

Le croisillon de la basilique placé du côté de l'épître, à droite du spectateur, est aveugle : on a suppléé à ce défaut d'yeux par une fenêtre et une rose peinte, en attendant la réédification de la rose réelle dont il ne fut sérieusement



question que sous M. Besson, ancien curé, aujourd'hui évêque de Metz et ordonnateur des immenses et somptueux travaux exécutés dans cette basilique depuis 1823. C'est en mémoire de celui qui a présidé à ce grand œuvre que ses armes ont été placées au centre des colossales boiseries qui lambrissent le chœur. Comme à l'église primatiale, il n'existe pas de jeu d'orgues à Saint-Nizier, et par conséquent point de tribune faite pour en recevoir la montre. Ainsi qu'à Saint-Jean, deux croix processionnelles se dressent derrière l'autel majeur, et rappellent le Calvaire par leur position aux deux côtés de la grande croix du tabernacle.

Le chevet de l'église est, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'une intention agréable. Tout le monument, terminé par un comble à peine senti et invisible du dehors, caché d'ailleurs par une frise évidée à jour, d'un motif très-élégant, formant appui de galerie, est contrebuté par des contreforts à base engagée, d'un ton ferme et svelte tout à la fois. Une longue rangée de boutiques occupées par des marchands de viande de boucherie et de volailles règne autour du chevet et sur le flanc septentrional. Les vendeurs, chassés du temple, se sont réfugiés autour. L'aspect du monument perd par cet entourage quelque chose de sa grâce et de sa majesté ; mais, en revanche, la fabrique y trouve d'amples revenus. Le flanc méridional de l'église est noyé dans des maisons, une cour et une allée de traverse qui mène au presbytère, bâti avec trop de somptuosité pour appartenir à une basilique inachevée.

On ne saurait dire que les diverses parties de l'église de St-Nizier sont harmonieusement groupées, car ce monument est encore incomplet. Sa façade n'a qu'une faible portion de sa base, qui soit contemporaine de l'érection du temple ; Philibert De l'Orme a commencé le reste dans le goût correct, mais peu châtié de la renaissance. Cette soudure si intempestive d'un grand artiste mérite d'être conservée comme une date, et un document attestant que le XVI<sup>e</sup> siècle a passé

par là , y déposant une fleur de sa couronne. Il est fâcheux que les ressources à l'aide desquelles cette sainte maison a été érigée , soient venus à manquer lorsque la façade fut esquissée. Il est à regretter que l'on n'ait pas commencé la construction par ce frontail, car les façades sont choses principales , significatives , et partant coûteuses, dans les églises, et il serait plus facile de continuer un chevet inachevé que de compléter un frontail. Une vaste allocation est nécessaire, tant pour l'achèvement de ce frontail, que pour la conversion des statues peintes du chœur en statues véritables , et celle des verrières incolores du temple en verrières colorées. — Une flèche existe déjà , mais imparfaite , et en partie ruinée. Elle attend vainement encore qu'une sœur vienne surgir à côté d'elle. Cette flèche ne sera pourtant pas indigne du reste , lorsqu'on lui aura rendu ses premiers ornements et qu'on lui en aura ajouté de nouveaux. M. Pollet a fait un plan des travaux à exécuter à la façade de Saint-Nizier pour la rendre complète. Cet artiste paraît avoir voulu marier , sans trop choquer les convenances , l'ouvrage du XVI<sup>e</sup> siècle au système du XV<sup>e</sup> qui sera rappelé , et doit servir de régulateur pour les additions à entreprendre. La baie solitaire du flanc septentrional serait ouvragée , munie de têtes de choux frisés à ses arrêtes , et une flèche jumelle s'élèverait au flanc droit ou méridional ; les deux flèches , les deux baies latérales seraient unies entr'elles par une galerie de style riche. Si le projet est mis à exécution , il serait peut-être important que le plan de M. Pollet fût religieusement observé , à quelques modifications près.

L'église de Saint-Nizier , orientée suivant l'usage chrétien , c'est-à-dire offrant sa façade dirigée vers le couchant et son chevet tourné vers l'orient , présente 212 pieds de longueur , 82 pieds de largeur dans œuvre , et 86 pieds de hauteur sous clef de voûte. Aucune des verrières peintes du moyen-âge n'y étant conservée , elle manque de ce ton mystique qui caractérise Saint-Jean , et ne rachète cette absence que par

la double splendeur du culte qui la vivifie et des richesses de pierre qui y abritent les fidèles. Elle fut la sépulture de *Delphin*, gouverneur de Lyon, sous Clovis II, frère du saint évêque Ennemond (1), et, comme lui, issu de la famille illustre de ces *Delphin*, seigneurs de la Tour-du-Pin, de Bourgoin et lieux voisins, qui ont donné leurs noms à la province du Dauphiné, aux Dauphins de Viennois, et enfin aux fils aînés de nos rois, jusqu'à la dynastie qui règne aujourd'hui sur les Français. L'église de Saint-Nizier a long-temps revendiqué l'honneur d'avoir reçu la dépouille mortelle d'Ennemond lui-même, de ce saint auquel la légende attribue un si miraculeux voyage en nacelle après sa mort. Mais il paraît, d'après la lettre de Leidrade à Charlemagne (2), qu'Ennemond fut réellement inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre, qu'il avait comblée de bienfaits.

La basilique de Saint-Nizier n'a pas de sonnerie : c'est un ange sans aile, un prince sans voix. Il faudra que l'attention du conseil de fabrique se porte sur cette branche importante du mobilier d'un temple catholique aussitôt que la restauration de la façade sera radicalement terminée.

Il n'y a jamais eu d'anciennes chapelles restaurées ; elles ont été faites à neuf et se font toutes à frais nouveaux ; elles sont en marbres précieux. La dernière est dédiée à sainte Philomèle et sainte Blandine et architectonisée suivant l'époque où vivaient ces saintes, c'est-à-dire d'après le style roman. L'architecte, M. Pollet, a pris pour thème la représentation des deux tombeaux des saintes. Celui de la première est l'autel même ; celui de la seconde est élevé au ciel

(1) Nous reproduisons à la page 282 la notice biographique de ce saint, par M. Collombet ; nous l'avons annotée de quelques documents nouveaux, que nous avons extraits de l'article consacré à Ennemond, par M. Péricaud, dans la *Biographie universelle*. Nous avons même signalé une différence importante sur le nom que chacun de ces auteurs donne au père d'Ennemond.

(2) Voir cette lettre dans cette livraison, pag. 276.

de la voûte porté par deux belles colonnes en marbre rouge , qui appartenaient jadis au portail des Jacobins. Cette chapelle et celle qui la précèdent , enrichies d'incrustations et d'émaux précieux du moyen âge , sont dues à la piété et aux dons particuliers des fidèles de cette paroisse.

Joseph BARD.

# Histoire Littéraire et Religieuse.

---

## ÉCOLES DE LYON

SOUS

CHARLEMAGNE ET LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.

---

A chaque époque de la grande vie sociale, Dieu, lorsqu'il en est besoin, sait envoyer des hommes marqués de son sceau, et qu'il charge de relever, avec leur puissante main, les ruines que le temps ne cesse de faire dans sa marche rapide et désastreuse. Sans ce coup-d'œil providentiel, je crois, en vérité, qu'il faudrait désespérer tout-à-fait de la race humaine, et que, livrée à elle-même, elle subirait, sinon de bien longues, au moins de bien déplorables vicissitudes. Parmi ces hommes-géants qui viennent à un jour assigné par les vues de la Providence, suspendre en quelque sorte et détourner la marche des siècles, il faut compter, pour le moyen-âge, l'empereur Charlemagne, ce barbare à demi-civilisé, qui fit

tant de choses merveilleuses pour les arts et pour les lettres. On a consigné dans tous les livres d'érudition les insignes bienfaits dont nous lui sommes redevables ; Lyon, qui le vit au sein de ses murs, lui peut vouer une gratitude éternelle ; car cette cité a beaucoup reçu de sa munificence. C'est par Charlemagne principalement que nos pères ont eu cette école célèbre jadis, et qui conserva dans nos contrées le peu de lumières qu'il y avait alors, au milieu des ténèbres qui s'appesantissaient sur le monde. Elle fut illustrée par des hommes peu communs et qui ne sont point à dédaigner aujourd'hui : par Leidrade, Florus, Agobard, Amolon et Remigius ; c'étaient là de célèbres théologiens et d'éclatantes lumières de l'école de Lyon. Elle était renommée encore plus de deux cents ans après, lorsque Mayeul, qui fut abbé de Cluny, venait s'y former à la *philosophie* (et la philosophie, dans le langage de ces temps-là, comprend toutes les hautes sciences), sous la discipline d'Antoine, *homme érudit et prudent*, comme l'appelle Odilon, biographe de Mayeul (1). Un évêque de Lyon fit beaucoup pour cette école et aussi pour toute la cité. Voici ce qu'il écrivait un jour à Charlemagne :

« *Au puissant Charles, empereur, Leidrade, évêque de Lyon, salut.*

« Mon seigneur, mon saint et magnanime empereur, je supplie la clémence de votre aïeule d'écouter d'un visage serein cette courte demande, afin que les choses ici conte nues puissent être notifiées à votre prudence très-pieuse, et que votre douce bonté se souvienne de ma pressante supplication. Autrefois vous avez voulu me destiner, moi, le plus petit de vos serviteurs, au gouvernement de l'église lugdunaise, quand bien même j'étais indigne et au-dessous de cet emploi. Mais vous, qui regardez moins au mérite des personnes que vous ne consultez votre clémence accoutumée, vous en avez agi avec moi comme il a plu à votre ineffable bonté, sans aucun titre

(1) Thomassin, *Disciple de l'Église*, tom. II, pag. 258.

de ma part ; et vous avez daigné m'avertir d'avoir un soin plein de sollicitude et de remédier à la négligence manifeste que l'on avait apportée dans l'administration de la susdite église, puis d'éviter à l'avenir des maux pareils. Cette église, en effet, était délaissée en beaucoup de choses ; à l'intérieur et à l'extérieur, dans les offices comme dans les édifices, et dans les autres ministères ecclésiastiques.

« Apprenez donc ce que, moi, votre humble serviteur, j'ai fait, avec le secours de Dieu et le vôtre, pour après avoir pris possession de cette église ; car le seigneur tout-puissant qui lit dans les consciences m'est témoin que, si je vous confie ce que je vais dire, ce n'est pas dans l'intention de me voir élevé plus haut ; je n'ai point non plus arrangé dans ma pensée quelque autre chose de semblable pour m'en faire une occasion d'agrandissement, et ce n'est pas dans cette vue que je vous parle ; car tous les jours je me vois près de quitter le monde à cause de mon infirmité, et je suis sans cesse dans l'attente de la mort. Le motif qui me pousse à vous exposer tout ceci, c'est afin que ces détails, parvenus à vos oreilles bienveillantes et accueillies par vous d'un regard de clémence, si j'ai fait quelque chose de bien et selon vos désirs, cela ne vienne point à tomber ou à périr après ma mort. Enfin, depuis que, d'après votre ordre, je me suis chargé de la susdite église, j'ai mis tous mes soins, autant que me le permettait mon peu de forces, à lui procurer des clercs officiaux, comme la plupart de ceux qu'elle possède déjà, grâce à Dieu. Aussi, dans votre piété bienveillante, avez-vous jugé à propos de m'accorder, d'après ma demande, les revenus dont avait joui autrefois l'église lugdunaise, d'où il est arrivé, avec le secours du Seigneur et par votre faveur, que la psalmodie a pu se rétablir dans l'église de Lugdunum, en sorte que, suivant nos forces et selon le rit du sacré palais, tout ce que réclame l'ordre du service divin paraît être entièrement accompli. Car j'ai des écoles de chant dans lesquelles se trouvent un certain nombre de chantres assez habiles pour être même en état

d'en former d'autres. Outre cela, j'ai des écoles dans lesquelles des lecteurs non-seulement s'exercent à la lecture des offices, mais encore s'appliquent à la méditation des livres divins pour en acquérir l'intelligence spirituelle ; il en est quelques-uns parmi eux qui déjà sont presque capables d'expliquer, d'après le sens spirituel, le livre des Evangiles. La plupart peuvent exposer le livre des Prophètes, suivant le sens spirituel, aussi bien que les livres de Salomon, ou les livres des Psaumes, ou même le livre de Job. Autant que j'ai pu, je me suis efforcé de faire copier des manuscrits dans la même église. Je me suis occupé aussi de ce qui concerne les vêtements des prêtres ou leur ministère. Je n'ai pas non plus, autant qu'il m'a été possible, cessé de travailler à la restauration des églises, en sorte que la plus grande église de cette ville, consacrée à saint Jean-Baptiste, je l'ai recouverte et en ai relevé les ruines en grande partie. J'ai réparé aussi le toit de l'église de Saint-Etienne. J'ai reconstruit encore l'église de Saint-Nizier et celle de Sainte-Marie (1). Outre les monastères que j'ai fait restaurer, j'ai rétabli des maisons épiscopales, parmi lesquelles il en est une qui était presque détruite; elle a été recouverte. J'ai fait bâtir ensuite une autre maison avec un solarium (2) et des appartements; je l'ai disposée pour vous, afin que si vous arrivez dans nos contrées, vous puissiez y être reçu. J'ai fait construire un cloître dans lequel des clerics résident tous aujourd'hui, comme on le sait, sous le même toit. Dans la même ville, j'ai restauré d'autres églises, dont l'une en l'honneur de sainte Eulalie, et où fut un monastère de filles; elle est consacrée à saint Georges; de nouveau je l'ai couverte et en ai relevé en partie les décombres depuis les fondements.

« Une autre maison en l'honneur de saint Paul a été aussi recouverte. Il est un monastère de filles, élevé en l'honneur de

(1) Notre-Dame de la Platière, suivant le Laboureur, *Masures de l'Ile-Barbe*.

(2) Terrasse en haut des maisons, comme chez les anciens; du mot *sol*.



saint Pierre, où est inhumé le corps de saint Aunemund (1), martyr, et qu'avait fondé le saint martyr et évêque. J'ai relevé depuis les fondements et l'église et la maison où habitent aujourd'hui trente-deux religieuses qui suivent une institution régulière. Le monastère royal de l'Île-Barbe, situé au milieu du fleuve Arar (2), qui était anciennement consacré en l'honneur de saint André et de tous les apôtres, et qui vient d'être dédié à saint Martin, par l'ordre du seigneur Charles empereur, lequel y a mis pour abbé le seigneur Benedictus (3), en y envoyant ses livres avec lui (4); ce monastère, je l'ai restauré, j'en ai fait renouveler les toits, et relever une partie des décombres depuis les fondements. Il est habité aujourd'hui par quatre-vingt-dix moines qui suivent une discipline régulière. A ce même abbé (5), nous avons accordé le pouvoir de lier et de délier, comme l'ont eu ses prédécesseurs; je veux dire Ambrosius, Maximinus, Licinius, personnages très-distingués, qui ont gouverné ce monastère, et qu'Euclerius (6), Lupus (7), Genesisius (8), et les autres évêques de Lugdunum, quand ils étaient absents, ou qu'ils ne pouvaient être là, envoyaient examiner si la foi catholique était professée d'une manière orthodoxe, afin d'empêcher que la fraude hérétique ne vînt à se propager. Ils étaient chargés, quand l'église lugdunaise devenait veuve de son chef, de lui servir en toutes choses de recteurs et de consolateurs, jusqu'à ce que cette église fût pourvue par le ciel d'un digne chef. Nous

(1) Saint-Ennemond.

(2) La Saône.

(3) Benoît d'Aniane.

(4) Le savant Baluze présume que ce passage a été interposé par les copistes, et n'est pas de Leidrade; c'est pour cela que nous l'avons écrit en lettres italiennes.

(5) Passage également altéré par les copistes, suivant Baluze.

(6) Saint Eucler.

(7) Saint Loup.

(8) Saint Genès.

avons accordé aussi à leurs successeurs ce même pouvoir. De plus, nous avons fait exécuter les décrets des anciens rois de France, afin que, suivant ce qu'ils ont eux-mêmes statué, ces abbés possèdent à perpétuité et sans obstacles les pièces qui leur donnent le droit d'agrandir ce lieu, en tout ce qu'ils possèdent maintenant, ou qu'ils pourront désormais acquérir, avec le secours de Dieu. »

On aime à voir ces relations intimes, toutes pacifiques et littéraires, entre le plus grand prince d'alors et un respectable pontife. La lettre de Leidrade a été pour les historiens de notre ville un sujet d'excellentes remarques, surtout pour le P. Colonia et pour Clerjon; elle est, en effet, une de nos pièces les plus importantes. Il en existe à la Bibliothèque de Lyon une copie *manuscrite*, datée du 18 octobre 1447; *Catalogue Delandine*, n. 1250. Elle diffère en beaucoup de points essentiels de la version publiée par Baluze, à la suite des *Œuvres d'Agobard*; elle est plus longue aussi, et, dans un certain nombre de passages, aide grandement à l'intelligence parfaite de la version imprimée, qui est bien un peu fautive. Espérons que cette pièce manuscrite sortira enfin des ténèbres avec tant d'autres richesses enfouies dans les bibliothèques de France, et notamment dans celle de Lyon.

F. Z. COLLOMBET.

# Biographie Lyonnaise.



## NOTICE

### ENNEMOND, DIT SAINT-CHAMONT.

---

Ennemond, que les auteurs appellent tantôt *Ennemond*, tantôt *Chamont*, tantôt encore *Chaumont*, était fils de Delphinus (1), gouverneur ou comte du pays lyonnais. Après la mort de Viventiolus, le peuple et le clergé de la ville l'élurent pour leur évêque, sous le règne de Khlowig, fils de Dagobert; c'était en 653.

Ennemond signa, la même année, le diplôme de Khlowig le jeune, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. A son retour de Paris, où il avait gémi sur toutes les intrigues des grands seigneurs, il reçut dans son diocèse, avec un bel appareil,

(1) M. A. Péricaud donne pour père à Ennemond Sigonius, préfet de Lyon, et pour mère Petronia.

Benoît Biscop et Wilfrid (1), qui étaient partis d'Angleterre pour aller à Rome visiter les saints lieux et raconter les triomphes brillants des missionnaires de la Grande-Bretagne.

Le souvenir d'Ennemond se rattache à l'abbaye des religieuses de Saint-Pierre ; il en est même regardé comme le second fondateur. S'il faut en croire un testament qui lui est attribué, mais qui est évidemment un peu suspect, ce monastère aurait été fondé au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne (2). Un Lyonnais, nommé Albertus, converti à la foi du Christ après le martyre de saint Irénée, construisit alors sur l'emplacement du palais Saint-Pierre une petite recluserie, où il consacra à Dieu ses deux filles, Radegunde et Aldegunde, et sa nièce (3). Cet endroit, isolé entre deux rivières, où les soldats de Sévère avaient entièrement détruit les habitations, convenait très-bien à la vie monastique. D'ailleurs il était sanctifié par la crypte de saint Pothin et par l'église des Apôtres, qui se trouvaient à deux cents pas de là, dans le lieu où l'on voit aujourd'hui l'église de Saint-Nizier. Le monastère de Radegunde et d'Aldegunde devint considérable dans le IV<sup>e</sup> siècle ; mais dans le V<sup>e</sup>, il subit le sort de tous les monuments religieux qui se trouvaient sur le passage des barbares. Godegisille, roi de Bourgogne ou des Burgundes, et la reine Theudelinde, son épouse, firent rebâtir le monastère au commencement du VI<sup>e</sup> siècle. Ennemond augmenta les revenus de cette abbaye dans le VII<sup>e</sup>, et fut, long-temps après sa mort, une cause innocente de querelles religieuses entre l'abbesse de Saint-Pierre-les-Nonains et le chapitre de Saint-Nizier, qui se disputaient la possession de ses reliques (4).

Cependant les vertus d'Ennemond et le mépris qu'il mani-

(1) Wilfrid, jeune Anglais, qui fut disciple d'Ennemond et plus tard évêque d'Iorck, célèbre par sa piété. A. P.

(2) *Biographie universelle*, art. de Saint-Chamont, par A. Péricaud.

(3) Du Tems, clergé de Fr. IV, 105.

(4) *Gallia christ.* tom. IV, pag. 283. — Clerjon, tom. II, 22.

féta avec trop de liberté contre les intrigues anarchiques de son temps, excitèrent la jalousie et le courroux des maires du palais (1). Son frère Dauphin, que Chorier (2) croit être la souche des Dauphins viennois, et saint Ennemond, furent accusés de trahison contre le roi Khlouwig, en présence d'une assemblée solennelle qui se tint à Orléans en 655 ou 656. Le roi, épouvanté par la grandeur des accusations et par le nombre des accusateurs, qui cette fois laissaient les armes pour n'employer que la calomnie, condamna à mort Dauphin, qui était présent. Il voulut qu'on arrêtât Ennemond pour lui faire confesser ses forfaits. Le prélat n'avait point quitté Lyon depuis son retour du concile de Paris; il s'occupait avec ardeur du soin de gouverner son troupeau; il cherchait à adoucir les maux qui accablaient les fidèles, lorsqu'il apprit l'exécution de son frère Dauphin, et l'ordre que le roi avait donné

(1) Ebroïn commençait alors à s'emparer de l'autorité royale. Ce fut cet ambitieux ministre qui accusa Ennemond et le fit assassiner dans le voyage qu'il entreprenait pour se justifier. Il fut tué près de Chalons-sur-Saône le 28 septembre 657. Plusieurs écrivains, entr'autres le vénérable Bède, attribuent ce crime à la reine Batilde, qui avait alors pour aumônier Genès ou Genis, lequel fut le successeur immédiat du saint prélat; mais il y a lieu de croire qu'Ebroïn seul en fut coupable, et qu'il se servit pour l'accomplir du nom et de l'autorité de la reine.

Le meurtrier de saint Ennemond fut, à son tour, assassiné par un seigneur frane, nommé Hermanfroi, un jour de dimanche de l'année 684, au moment où il allait à matines. Adon rapporte, dans sa chronique, qu'il y avait alors dans une petite île de la province de Lyon (sans doute l'île Barbe), un homme auquel Ebroïn avait fait crever les yeux. Cet infortuné faisait sa prière pendant que son persécuteur tombait sous les coups d'Hermanfroi. L'aveugle, ayant entendu le bruit d'une barque, demanda aux rameurs où ils allaient. « Nous conduisons Ebroïn, répondit une voix effrayante, dans la chaudière de Vulcain; c'est là qu'il doit subir la peine de son crime. » *Ebroïnus est quem ad Vulcaniam ollam deferimus; ibi enim facti sui pœnas luet.* Voyez Butler, trad. par Godescard, au 28 septembre; Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. 1, pag. 356, 369 et suivantes.

A. P.

(2) *Hist. du Dauphiné.*

de le conduire à Orléans. Moins courageux que plusieurs abbés qui faisaient de leurs monastères des forteresses contre les seigneurs, il songea d'abord à fuir. Ayant changé tout à coup de résolution, il revint dans la ville et se présenta lui-même aux satellites du roi que les courtisans avaient trompé. Il se mit en route avec eux; mais leurs chefs, craignant qu'Ennemond ne se justifiait, et que Khlowig, venant à découvrir son innocence et celle de son frère, ne voulût venger la mort de ce dernier, massacrèrent le vénérable prélat sur les bords de la Saône, au-dessus de la ville dont il était évêque. Ici les pieuses légendes racontent un grand miracle.

Son corps ayant été mis dans un bateau sur la Saône, ce bateau vint à Lyon sans être conduit par personne. Du rivage on voyait auprès de lui deux lumières très-resplendissantes. Les cloches par-devant lesquelles il passait sonnaient d'elles-mêmes, sans doute par reconnaissance pour leur inventeur, et célébraient ainsi à l'envi les unes des autres ce voyage miraculeux. On ajoute que le clergé de Lyon, averti de son arrivée, alla au-devant de lui en procession solennelle; mais chacun voulant honorer son église de ce précieux dépôt, le corps resta immobile au milieu des eaux. On fit alors venir ses deux sœurs, Pétronilla et Lucia, religieuses du monastère de Saint-Pierre, accompagnées de l'abbesse et des autres nonains; le corps du saint témoigna sa joie par un tressaillement, et fit connaître, en allant à leur rencontre, qu'il voulait être inhumé dans leur église (1).

Nous avons déjà dit que la possession des restes de saint Ennemond devint pendant long-temps un sujet de dispute entre le chapitre de Saint-Nizier et l'abbesse de Saint-Pierre; cette concurrence embarrassait la piété des fidèles. Il y eut une information en 1309 pour savoir quel lieu fortuné les renfermerait; on décida avec beaucoup de peine en faveur

(1) Poullin de Lamina, *Hist. de l'Eglise de Lyon*, p. 92. — Bollandus, xxxviii, septembre, pag. 747.

du chapitre. Toutefois il paraît bien que le corps de saint Ennemond fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, dont il était le restaurateur (1). Ce fait a pour garant irrécusable la lettre de Leidrade à Charlemagne (2).

La fête de saint Ennemond se fait à Lyon le 28 de septembre, qui passe pour le jour de son martyre. Elle fut instituée solennellement en l'année 1393, ou plutôt en 1399, par Philippe de Thurey, archevêque de Lyon. Le saint est honoré comme martyr dans la plupart des églises qu'on a élevées sous son invocation ; quelques-unes ont donné son nom aux lieux où elles sont situées. L'un des plus remarquables de ces lieux est la ville de Saint-Chamond en Forez (3).

J'ai cru pouvoir placer ici une pièce de vers sur saint Ennemond, quoiqu'elle soit bien médiocre ; il me semble que tout ce qui se rattache à l'histoire de notre cité acquiert peut-être par là même une sorte de prix.

#### ODE.

A SAINT ENNEMOND, FONDATEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE LYON, ET ÉVÊQUE DE LA MESME VILLE.

Couronne riche et immortelle,  
 Décorant le chef du vainqueur  
 De la chair traïstresse et rebelle,  
 Et le logeant au vray bonheur.

Faictes une guirlande ronde  
 A ce sobre et chaste Ennemond,  
 Qui a foulé aux pieds le monde,  
 La chair et le rusé démon.

(1) Selon d'autres documents et d'après la tradition, on croit encore que saint Ennemond a été enterré dans l'église de Saint-Nizier, d'où une partie de ses reliques a pu être transportée dans celle de Saint-Pierre (*Riuel de Montazet*, p. 15).

A. P.

(2) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. 1, pag. 356, 369 et suivantes.

(3) Baillet, *Vies des Saints*; tom. vi, pag. 390.

Que nous voyons sur son chef luyre  
 Les dyamans et les saphirs,  
 Qui autour de luy fassent rire  
 Les gratieux divins zephirs.

Autant qu'il a vescu en terre,  
 Autant nous a-t-il enseigné  
 Comme nous poursuyurons la guerre,  
 Et quel prix nous sera donné.

S'il a donné si bon exemple,  
 A son catholique troupeau,  
 Tryomphant au celeste temple  
 A bon droit y voit il l'agneau,  
 L'agneau qui porte les blessures,  
 Et les fautes et les pechez,  
 Les iniquitez, les ordures  
 Dont les mondains estoyent tachez.

Vous, belle rose, au ciel assise,  
 Glorieux Enemond, mundez  
 Tous les forfaits de vostre Eglise  
 Et de vos oraisons l'aydez.

Afin qu'aprez tant de batailles,  
 Qu'elle aura receu dans son flanc,  
 Elle possede les entrailles  
 Qui nous ont purgé de leur sang.

(*Les Flames de l'Amour diuin*, premieres œuvres poétiques de F. Pierre Rabbi, religieux de l'ordre de Saint-Augustin d'Auignon, dédiées a tres-illustre et tres-religieuse dame M. Françoise de Beau-Vylliers, abbesse du monastere royal de Saint-Pierre de Lyon; a Lyon, pour Estienne Tantillon, 1602, in-32, pag. 189).

(*Vies des Saints du diocèse de Lyon*, par F.-Z. Collombet, p. 215 à 222.)



## Nécrologie Lyonnaise.

---

### JOSEPH DUMAS.

Nous empruntons à une notice nécrologique de M. Cayx, professeur d'histoire au collège Charlemagne, quelques détails intéressants sur l'excellent et vénérable proviseur que ce collège vient de perdre (1).

« M. Dumas (Joseph) allait bientôt accomplir sa quatre-vingt-deuxième année ; il était né à Lyon, le 25 mars 1755. Il avait dix ans de plus que son frère, Charles-Louis Dumas, ancien doyen de la faculté de médecine de Montpellier, et qui, par ses leçons et par ses ouvrages, a été l'une des gloires de cette école si renommée. M. Dumas, après avoir fait des études solides au grand collège de Lyon, alla les continuer à Dijon, où il fut reçu licencié en droit. Admis au nombre des avocats de Lyon en 1780, il suivit pendant quelque temps le barreau. Il eut pu obtenir un rang honorable parmi les avocats de cette grande cité, s'il n'eut été appelé à Paris par son amour pour les lettres et le désir d'être témoin des grands événements que présageaient aux esprits éclairés l'état de la France et la faiblesse de la royauté. Cependant M. Dumas, au milieu des orages politiques du dernier siècle, resta constamment fidèle au culte des muses. Il prit part à la rédaction de quelques feuilles du temps, et concourut à l'éloge d'Alembert, proposé par l'Académie française en 1788. Le prix ne fut point donné. L'Académie, tout en re-

(1) Joseph Dumas est mort le 25 février 1837. Voyez le MONITEUR du 6 mars.

connaissant le mérite du travail de M. Dumas, jugea qu'il n'avait ni le ton, ni les formes assez oratoires. L'auteur en avait banni à dessein, comme il le dit dans sa préface, la pompe, l'exagération, les termes vagues; il avait pensé que, dans toute espèce d'ouvrages, la nature du sujet détermine la nature des idées, et celle-ci le caractère de l'expression. Bailly, Vicq-d'Azyr, M<sup>me</sup> de Staël, le consolèrent par des lettres flatteuses du jugement de l'Académie. Cet éloge de d'Alembert, que l'auteur fit imprimer comme pour en appeler au public, lui fit un nom parmi les hommes de lettres, et lui donna des protecteurs. M. de Barantin, garde des sceaux de l'infortuné Louis XVI, le prit pour son secrétaire particulier.

« La Révolution, qui brisa tous les pouvoirs, et une royauté de tant de siècles, détourna pour quelque temps M. Dumas de la carrière qu'il chérissait. Après la perte des espérances qu'avait pu lui faire concevoir l'amitié d'un ministre, il fut heureux de trouver un modique emploi dans les bureaux de la liquidation de la dette publique. Enfin, à l'établissement des écoles centrales (25 octobre 1795), M. Dumas, qui avait mûri son talent par l'étude des grands modèles de l'antiquité et le commerce des gens de lettres, se voua à l'enseignement public et fut nommé professeur aux écoles centrales de Paris, le 6 mai 1796. L'année suivante, il obtint à l'école centrale des Quatre Nations, la chaire de belles lettres qu'avait occupée M. de Fontanes, écrivain d'un goût exquis, d'un talent élevé, et celui de tous les flatteurs d'un grand homme qui a su le louer avec le plus d'art et de dignité. Les élèves de M. Dumas se souviennent encore de l'éclat mérité qui couvrit son enseignement. Il devina le talent poétique de Millevoye et contribua à le former. Une amitié tendre unit le professeur et l'élève (1). Les Bourguignon, les Parquin, les Laennec, les de Broglie, noms devenus depuis célèbres, instruits par ses leçons, soutinrent avec honneur les luttes littéraires que le gouvernement avait établies entre les diverses écoles centrales de Paris. Après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de président de l'école des Quatre-Nations, M. Dumas fut nommé censeur des études au lycée Napoléon, par un décret de l'empereur daté d'Ostende. Il dirigea ce lycée, pendant onze ans, avec M. de Wailly; il y eut entre ces deux hommes dignes de s'entendre un accord parfait qui se changea bientôt en une amitié sincère et durable.

« Ce fut en 1815 que M. Dumas fut appelé, par un arrêt de la commission de l'Instruction publique, aux fonctions de proviseur du collège royal de

(1) M. Dumas a consacré à Millevoye une notice pleine d'intérêt, qui se trouve à la tête des OEUVRES COMPLÈTES de ce poète. — 1822.

Charlemagne, qu'il a conservées jusqu'à sa mort. Les succès qu'ont obtenus depuis de longues années les élèves de ce collège dans les concours universitaires, attestent la bonne impulsion qu'il avait su imprimer aux études et à la discipline. Il a été également vénéré et chéri par les professeurs et par les élèves; jamais son administration intelligente et juste n'éprouva d'obstacles. L'ordre, le travail, un zèle ardent pour les études ont constamment régné sous ses auspices au collège Charlemagne....

« M. Dumas employait le loisir que lui laissait l'administration d'un collège d'externes, à cultiver les lettres qu'il avait toujours aimées. En 1820, il publia, *Sur le dévouement de Malesherbes*, une pièce de vers, qu'il ne destina point au concours de l'Académie française, mais où respirent les plus nobles sentiments pour l'illustre victime que fit tomber la hache révolutionnaire. Il y a tout au plus un an que, vieil Entelle, il entra dans la lice et jeta le gant aux écrivains de la nouvelle école par son *Eptre à Boileau* (1). Ce petit poème, œuvre d'un vieillard âgé de plus de quatre-vingts ans, est remarquable par beaucoup de verve et de fraîcheur, et par une franchise de critique qui, en censurant quelques défauts, n'empêche point de reconnaître le talent réel partout où elle le rencontre. Plusieurs journaux ont applaudi au dernier ouvrage de M. Dumas; des hommes de lettres distingués lui ont adressé des lettres flatteuses; mais aucun témoignage ne lui fut aussi agréable que celui de Béranger, qui le remercia de son *Eptre* avec la plus aimable délicatesse.

« M. Dumas, atteint depuis quelque temps d'incommodités passagères, avait vu tout à coup ses forces s'affaiblir, sans rien perdre de la netteté, de la facilité de son esprit, de la sensibilité de son cœur. Il n'a point eu d'agonie; il s'est éteint sans avoir eu le sentiment des regrets qu'il devait laisser à une femme chérie, à un neveu et à une nièce qu'il avait adoptés, et qu'il aimait d'un amour de père. » *Journal des Débats* du 28 mars 1837.

(1) Paris, H. Fournier, libraire, 1836, in-8° de 76 pages.

## PRISONS DE LYON.



La Commission des prisons de Lyon vient de faire préparer un *projet de règlement*. On pourra juger de l'esprit dans lequel ce travail a été conçu par le rapport suivant, imprimé en tête de ce *projet*. Félicitons l'Administration de ce qu'elle entre dans la voie du progrès ; depuis assez long-temps nous ne nous occupons que de la forme, c'est-à-dire de la politique, il convient de songer au fond. Prouvons enfin que les gouvernements représentatifs ne sont pas uniquement des gouvernements de parole, où l'on discute toujours sans jamais rien réaliser.

Voici ce rapport :

Les prisons sont, incontestablement, de tous les établissements publics, les plus indispensables et en même temps ceux dont l'organisation présente le plus de difficultés. Que d'études et d'essais à faire pour concilier les intérêts de la société avec les droits

des détenus, les besoins de la répression avec les exigences de l'humanité, les nécessités de la surveillance et de l'isolement avec les limites si étroites des budgets de départements et la construction généralement si mal entendue des prisons en France!

Il est triste de reconnaître que, sous ce rapport, comme sous bien d'autres, notre pays s'est arrêté après avoir donné le signal. C'est Necker qui a inspiré Howard; ce sont les lettres patentes de 1780 du roi de France qui ont amené la réforme des prisons partout ailleurs qu'en France. Hommes d'initiative et de théories, rarement de pratique et d'exécution, on nous voit souvent réduits à devenir copistes de nos créations et plagiaires de nous-mêmes; comme si la pensée devait nécessairement ressembler à ces oiseaux voyageurs qui ne grandissent pas où ils naissent. Ceci est incontestable, au moins en ce qui touche les prisons.

Combien nous sommes loin, à cet égard, de la Suisse, de la Belgique, de la Hollande, de l'Amérique, de l'Angleterre et de tant d'autres pays! On dirait que, pour nous, la civilisation consiste uniquement à polir et à faire briller les surfaces sociales.

Il est juste cependant de reconnaître que le gouvernement paraît enfin disposé à entrer dans la voie du progrès véritable, du progrès qui consiste à fournir satisfaction aux besoins matériels et vrais de la société.

L'état des prisons en France a excité sa sollicitude; espérons que ses efforts ne seront pas vains, et que leur constance en assurera le succès.

Les prisons de Lyon sont peut-être celles qui ont

subi les plus heureuses réformes (1), et cependant combien elles laissent encore à désirer!

Le besoin d'un règlement clair et précis, qui assignât à chacun l'étendue et la limite de ses devoirs et de ses droits, s'y faisait vivement sentir. M. le préfet, qui a pris au sérieux sa qualité de président de la Commission, et dont l'œil investigateur pénètre dans le vif des affaires, n'a pas tardé à s'en apercevoir. C'est à sa demande que ce règlement a été préparé par une Commission nommée à cet effet (2). Ce travail a été divisé en deux grandes sections, l'une relative à l'administration des prisons, l'autre aux détenus. On a dû entrer dans tous les détails, car l'ordre ne se compose pas d'autre chose. On a dû régler exactement les devoirs des employés, afin d'éviter l'arbitraire; ceux des détenus, afin de leur en rendre l'accomplissement plus facile. On s'est attaché à classer les matières avec le plus grand soin, afin de faciliter les recherches.

Pour que le règlement fût complet, il fallait qu'il fût long; cela nous a paru n'avoir que peu d'inconvénients, car pour l'application, un règlement n'est jamais

(1) Les améliorations obtenues et qui ont fait citer les prisons de Lyon comme dignes de servir de modèles sont, en grande partie, dues au zèle soutenu, au dévouement et à l'habileté de M. Baboin de la Barollière qui a présidé la Commission jusqu'en 1836, époque à laquelle sa santé l'a malheureusement mis dans la nécessité de se retirer.

(2) Cette commission a été composée de MM. Baboin de la Barollière, Victor de Cazenove et L. Bonnardet.

long, quand il est classé avec méthode. Il suffit qu'on y trouve promptement, etsans perte de temps, ce qu'on veut y chercher.

La règle, ~~comme dans la loi~~, est établie, en général, pour protéger le faible contre le fort. La partie faible dans les prisons, c'est le prisonnier; en effet, on a toujours et partout exagéré les rigueurs de la prison; dans certains lieux, à certaines époques, leur séjour était mortel; la fièvre des prisons enlevait en Angleterre, avant la réforme, un tiers de leur population. Les prisons semblaient partout avoir été établies en haine des malheureux qu'elles devaient recevoir. Aussi toutes les réformes qui ont été demandées, faites ou tentées, l'ont-elles toujours été dans l'intérêt des détenus, et dans un but humanitaire. On ne cite pas une prison qui ait manqué à sa fin d'intimidation et de punition; elles ont été toutes plus ou moins citées comme violant les lois de l'humanité.

On ne s'étonnera donc pas que la Commission ait eu plus spécialement en vue l'amélioration du sort des détenus et surtout leur régénération morale. Privés, en quelque sorte, de la protection de la loi qu'ils ont méconnue; déshérités de la sympathie de leurs semblables, ces malheureux se trouvent, le plus souvent, soumis au régime de l'arbitraire le plus absolu, régime d'autant plus dur, qu'il est appliqué par des hommes pris, presque toujours, très-près d'eux, et qui, ne pouvant exercer sur les détenus aucun ascendant moral, n'ont, pour obtenir l'obéissance, que la force brutale (1).

(1) Ces inconvénients ont disparu en grande partie à Lyon,

Que ceux qui trouveraient ces réflexions empreintes d'un philanthropisme exagéré, veuillent bien lire tous les publicistes qui se sont occupés des prisons, et notamment Howard, Necker, MM. de Beaumont, Lucas et quelques autres, et ils me trouveront bien froid peut-être auprès d'eux.

Des exceptions au régime général ont été faites en faveur des prévenus; on y applaudira sans doute. Les prévenus sont réputés innocents jusqu'à jugement établissant le contraire. Ils ont donc droit à tous les ménagements compatibles avec la sûreté de la prison. Si on n'en est pas encore arrivé à indemniser les prévenus reconnus innocents, ce qui serait cependant souverainement équitable, qu'au moins la société ne se ménage pas le regret ni le tort d'avoir aggravé son erreur, par un traitement que rien ne rendait nécessaire.

Quant aux condamnés, la prison n'est autre chose pour eux que la privation de la liberté, avec la soumission aux règles de discipline, indispensables pour le maintien de l'ordre. Toute souffrance qui ne serait pas la conséquence nécessaire de cette privation, serait une aggravation de peine qu'il n'est permis à personne d'infliger. La conséquence de ce principe, c'est que la société doit subvenir à tous les besoins véritables des prisonniers. On ne doit leur laisser souffrir

depuis que la surveillance et le service intérieur des prisons ont été confiés à des frères et à des sœurs voués à cette œuvre dont ils s'acquittent avec un zèle et un esprit d'abnégation que le sentiment religieux est seul capable d'inspirer.



ni la faim, ni la soif, ni le froid, puisqu'ils n'y ont pas été condamnés.

Un coupable qui subit la peine de sa faute est un débiteur qui paie sa dette; ce coupable est un homme, il ne faut pas l'oublier; il faut encore moins oublier qu'il est destiné à rentrer dans le sein de la grande famille dont il a momentanément troublé l'harmonie. La société doit donc s'abstenir de tout ce qui serait propre à le pousser au désespoir, et à faire naître en lui des désirs et des projets de vengeance pour l'avenir.

Le législateur n'a pu se dispenser de qualifier les faits d'une manière abstraite et absolue, et indépendamment de la position des individus. Mais ce n'est point ainsi que jugent le philosophe et le moraliste. Avant de faire la théorie du crime, a dit Mirabeau, il faut faire celle de la pauvreté. Rien n'est plus plus vrai: il serait injuste de juger le coupable d'après les faciles vertus de l'opulence. On doit tenir compte de l'éducation, de l'empire des circonstances, de la durée des combats, des conseils de la faim, des suggestions de la misère. Que d'hommes vivent grands et honorés, qui seraient en prison peut-être s'ils avaient été aux prises avec le besoin!

Deux hommes seulement ont eu le courage de rendre leur confession publique. Eh bien! si ces deux hommes célèbres eussent été pris au mot par le Code pénal, le premier eût été marqué peut-être, et le second envoyé aux galères! On a nommé avec moi saint Augustin et Jean-Jacques.

Il est sans doute indispensable de réprimer et de

punir le crime, quelle que soit sa livrée; mais rayons du livre des prisons la décourageante maxime que nous a laissée Voltaire (1); et inscrivons-y bien plutôt cette consolante vérité de l'Évangile, qu'il n'est pas de faute que ne puisse laver et faire disparaître un repentir sincère et un véritable retour au bien.

Un homme qui a passé sa vie avec les prisonniers, M. Marquet-Vasselot, directeur d'une maison centrale, ne les considérait pas comme des ennemis, car il écrivait : « Pour vivre en sûreté au milieu des prisonniers, il vaut mieux les aimer que les craindre. »

Ce serait aussi le meilleur moyen de les ramener au bien; mais, hélas! loin d'atteindre le but de régénération que la société devrait se proposer, nos prisons semblent avoir été instituées pour achever de corrompre les malheureux qui voient leurs portes se fermer sur eux.

Cette corruption est due plus spécialement au système d'abaissement et d'humiliation suivi presque partout avec les prisonniers, et surtout à l'agglomération des criminels.

Et pourquoi les avilir, ces infortunés? Ont-ils donc cessé d'être hommes, ou sommes-nous devenus des dieux? Car comment reconnaître nos semblables dans ces malheureux dévorant, comme des animaux immondes, un morceau de pain, sur une litière infecte! Il nous a donc paru indispensable que chaque détenu eût un lit et mangeât sur une table, qu'il fût couvert

(1) L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

décemment, et qu'il lui fût donné les moyens d'entretenir la propreté sur sa personne. Ces mesures n'augmenteront pas d'une façon notable le bien-être des détenus, elles contrarieront même l'incurie et la paresse de quelques-uns; mais elles les relèveront à leurs yeux; ils oublieront moins qu'ils sont hommes, quand on aura cessé de les traiter comme s'ils ne l'étaient plus. Couvrir son semblable de mépris, c'est le moyen le plus sûr de l'en rendre digne; là où l'on paraît croire l'honneur perdu, la vertu est un luxe inutile.

L'agglomération des détenus est le second et le plus redoutable des agents de corruption. Ce système funeste a produit à lui tout seul vingt fois plus de crimes qu'il n'en a prévenus. Cet homme n'était qu'égaré quand il est entré en prison, il en est sorti voleur et assassin.

Nos prisons sont les écoles normales du crime, c'est là qu'il se professe et se perfectionne; c'est là que se forment les maîtres qui vont ensuite recruter dans la société, les nombreux élèves qu'ils enrôlent sous leur impure bannière.

Nous isolons avec soin dans nos lazarets les malheureux atteints de la peste, et nous réunissons dans nos prisons toutes les corruptions morales! La vie physique est donc tout à nos yeux! Mais ouvrons l'histoire, et nous verrons que c'est la peste morale qui tue les empires. Nous ne comprenons donc pas que nous sommes responsables des crimes que commettent les malheureux que nous avons placés dans les conditions d'un

inévitable pervertissement ! Nous faisons tout ce qu'il faut pour les rendre coupables , et nous les punissons lorsqu'ils le deviennent ! Quelle amère et cruelle conséquence !

C'est surtout sous ce rapport qu'une vaste et radicale réforme est indispensable. On a tenté, pour y parvenir, divers moyens. Ces moyens sont :

L'isolement de nuit par le système cellulaire ;

L'isolement de jour et de nuit par le même système ;

Et enfin l'isolement continu par le silence.

Le premier moyen a été employé avec succès au Pénitencier de Lyon. Mais ce remède est insuffisant, car un seul instant de communication entre les détenus suffit pour détruire l'effet qu'on se promet de l'isolement. Ce système présente aussi l'inconvénient de laisser les jeunes détenus sans surveillance pendant la nuit, et de favoriser ainsi le développement d'un penchant funeste, surtout chez l'enfance, et qui a fait plus d'une victime au Pénitencier.

L'isolement continu par le système cellulaire a été spécialement appliqué en Amérique.

Ce système, au contraire du précédent, pèche par sa trop grande efficacité. Il paraît que l'isolement complet et continu est une peine affreuse, à laquelle les détenus ne résistent pas long-temps. Il produit le découragement, le désespoir, le dépérissement, le marasme et souvent la mort.

C'est un remède héroïque ; il guérit l'âme, mais il tue le corps.

Le silence rigoureux et universel a été tenté avec

le plus grand succès dans quelques prisons de Suisse, et notamment à Genève (1); c'est le système américain mitigé par les communications autres que les communications par la parole. Si les détenus ne peuvent se parler, ils peuvent au moins se voir, échanger quelques sensations, s'encourager par l'exemple les uns les autres.

Ce système est donc celui qui mériterait la préfé-

(1) Quelques extraits d'une lettre de M. Aubanel, directeur du Pénitencier de Genève, donneront une idée de ce qu'on peut espérer de la règle du silence.

« On ne se fait aucune idée, dit M. Aubanel, de l'adoucissement que la règle du silence a produit, en général, sur l'esprit et le caractère des condamnés; ils ne sont plus les mêmes hommes: ils se laissent gouverner et diriger comme des enfants dociles, et les scènes de désordres graves, les rixes, les disputes, sont presque totalement bannies de la prison. On a pu arriver à punir les signes, les regards d'intelligence, un sourire significatif, et rien n'est plus intéressant que l'aspect que présente actuellement notre prison. Plusieurs prisonniers ont été amenés à faire de petites restitutions d'argent prises sur le faible pécule dont ils pouvaient disposer. Un autre a révélé à temps un vol grave qui devait être fait par un de ses complices hors de la prison. Un autre encore est arrivé, de son propre mouvement, à comprendre qu'il ne pouvait rester propriétaire par suite d'héritage paternel d'une somme d'environ 500 francs, provenant d'un procès injustement gagné par son père, et qu'il devait prendre des mesures pour assurer cette restitution lorsqu'elle lui serait possible. Le même individu qui avait fait, pendant l'année 1834, plusieurs restitutions spéciales, a voulu, pendant celle-ci, faire quelques dons et charités pour

fence, mais le silence est une aggravation de la peine de la détention, et la commission a pensé qu'il ne pouvait être adopté comme règle générale, sans le secours de la législation.

compenser diverses infidélités dont il ne connaît pas les victimes. — Celui-ci, condamné comme auteur d'un vol d'environ 6000 francs, a compris le devoir de révéler que la plus grande partie du vol était tombée entre les mains d'une autre personne, et, sans vouloir consentir à ce qu'elle fût dénoncée, il a fait agir sur elle pour l'amener à une restitution, *ou si non*; et des engagements authentiques ont été pris en faveur de la personne lésée pour qu'elle soit remboursée tant par l'un que par l'autre des coupables, en sorte que ce prisonnier, tout en déchargeant sa conscience du poids qui l'oppressait, sera peut-être un instrument de retour au bien pour celui que la justice humaine n'a pas atteint. — Celui-là vient de prendre des arrangements volontaires pour restituer une somme de 800 fr. qu'il avait escroquée à l'aide d'un faux et pour laquelle on ne lui pouvait rien civilement. — Un autre homme très-délicat et très-soigné dans sa personne, qui avait été habitué à toutes les commodités de la vie, s'est résigné par un esprit de charité vraiment évangélique à donner pendant long-temps les soins les plus minutieux et les plus dégoûtants à deux malades dans l'état le plus grave, et qui était même contagieux. Enfin plusieurs reconnaissent hautement et avec toute l'apparence d'une parfaite sincérité qu'ils sont heureux d'avoir été amenés dans une prison pénitentiaire où toutes leurs inclinations vicieuses sont domptées, et où ils reçoivent des instructions solides, qui doivent à jamais, avec le secours de Dieu, les préserver de nouvelles rechûtes du genre de celles qui les avaient privés de leur liberté. »

Voici ce qu'écrivait un jeune homme détenu dans la prison

La Commission l'a donc proposé seulement pour la compagnie de discipline et pour la classe de punition du Pénitencier, comme moyen de répression disciplinaire.

M. le ministre de l'Intérieur qui a fait recueillir, près des gouvernements étrangers, tous les documents propres à éclairer sa religion, ne tardera pas, sans doute, à proposer aux Chambres un système complet sur les prisons. Nous aurons ainsi profité de l'expérience de nos voisins, et si nous sommes arrivés plus tard, espérons qu'en échange, nous aurons fait mieux, et que nous pourrons, à notre tour, leur servir de modèles.

L. BONNARDET, Rapporteur.

de Genève depuis dix ans pour vols graves et multiplés, et qui ne savait ni lire ni écrire en entrant dans la prison :

« La peine la plus redoutée et la plus dure au cœur est un silence absolu dans toute l'étendue de ce terme. — Je crois que cette privation produira des miracles sur un grand nombre de coupables. On peut l'appeler le grand remède ; car si celui-là est sans effet, il ne faut plus rien espérer de celui qui l'aura pris infructueusement, car il est certain qu'il attaque vigoureusement l'esprit et le cœur.... Chère sœur, le calme, la paix règnent autour de moi. Veux-je écrire, lire, réfléchir, étudier et m'instruire, en un mot, tout est calme, rien ne m'inquiète. »

Le même prisonnier écrivait à une autre personne un an après : « *Le silence est l'orateur de la Divinité ; sa voix est un tonnerre qui proclame ses oracles jusque dans les replis du cœur coupable. Le silence est le pourvoyeur de l'imagination ; par lui les matériaux lui arrivent comme par torrents ; chez moi ils sont souvent trop abondants ; parfois ils bouleversent ma mémoire. En un mot, le silence est divin, il est le médecin du cœur gâté.* »

Quel sujet de graves et sérieuses réflexions !

## ARTISTES LYONNAIS AU LOUVRE.

---

### REVUE.

MM. FOYATIER , LEGENDRE-HÉRAL , ARTHUR GUILLOT , HYPOLITE FLANDRIN , CORNU ,  
PERLET , BIARD , JACQUAND , GUENDRAND , LAURE , CHARANNE.

Depuis long-temps notre ville est habituée à fournir des noms illustres dans tous les arts ; depuis long-temps Philibert de l'Orme , Coustou , Stella , Gerard-Audran , etc. , etc. , ont fait rejaillir sur elle l'éclat de leur auréole ; ces grandes gloires ont dû exciter parmi nous une noble émulation , aussi n'avons-nous jamais manqué de fournir de dignes représentants toutes les fois que les arts ont été appelés à comparaitre en assemblée générale dans les galeries du Louvre. Et pour ne parler que de ces dernières années , où tant de productions diverses ont afflué de tous les points de la France et de l'étranger , toujours quelques noms compatriotes ont suragné au milieu de ce vaste débordement , et ont fixé l'attention des connaisseurs. Tantôt c'était M. Bonfond avec ses femmes italiennes et son eau sainte ; tantôt M. Orcel , moralisant avec sa peinture mystique ; avant eux , c'était M. Foyatier , animant le marbre sous les traits énergiques de Spartacus , le gladiateur qui fit trembler ses maîtres. Cette année , M. Foyatier a fait choix d'un tout autre héros. Ce n'est plus l'esclave Thrace brisant ses chaînes , c'est l'homme de Dieu , le régent du royaume de Louis VII , Suger , l'abbé de Saint-Denis. Cette fois le statuaire n'avait pas à exprimer de passion ; aussi la tête de son Suger est ce qu'elle pouvait être , calme et simple , d'un modèle ferme et bien senti. Ce que



nous reprochons à cette statue, c'est une certaine affectation dans la manière dont est posée la main droite, qui semble protéger l'autel et le trône, placés en arrière; il y a de la raideur dans ces doigts également écartés, et cette grande manche, vu la position du bras, y est trop complaisamment collée; un motif de plis large et hardi aurait pu seul la soutenir ainsi et l'empêcher de cacher la main que l'artiste avait intérêt de montrer. Le défaut de cette œuvre est, selon nous, un peu de monotonie dans l'ensemble de la draperie.

M. Legendre Héral a exposé le modèle en plâtre d'une Minerve; il sera toujours dangereux pour un statuaire de notre siècle d'avoir à lutter contre l'antiquité; aussi nous ne pouvons oublier devant la statue de M. Legendre, la belle Minerve au collier, encore moins la Pallas de Velletri, et la comparaison involontaire qui s'établit entre ces deux divinités et celle que nous examinons, nous rend très-difficile, injustes peut-être. Non, ce n'est pas là la grande déesse d'Athènes, qui est sortie tout armée du cerveau de Jupiter; la tête est sans noblesse, l'ajustement général est mesquin; c'est de l'antique comme on le comprenait sous l'Empire, de l'antique à la manière de M. Perrier. Il est fâcheux pour M. Legendre-Héral qu'il n'ait pas exposé quelques bustes; car il excelle dans ce genre, qui demande plus de naturel que d'invention.

M. Arthur Guillot a, dans sa statue de *Sixte-Quint berger*, reproduit toute une histoire pour la pensée. Voilà le jeune Félix Pereti gardeur de pourceaux et rêvant peut-être à son avenir, les yeux attachés sur cette carte de l'Italie, ses futurs états. Deux religieux, surpris du contraste, l'entraînent dans leur courant. Le pâtre se fait homme, et l'homme se fait Sixte-Quint. Le sujet est admirablement trouvé. L'exécution y répond. Il y a de la naïveté dans cette pose, de la méditation dans ce front, de l'étude dans les détails, et de la pensée dans l'ensemble. Courage, M. Guillot!

Si de la sculpture nous montons à la peinture, en traversant les salles des Musées égyptiens, grecs et romains, où nous nous arrêtons pour admirer l'œuvre capitale de M. Ingres, *l'Apothéose d'Homère*, nous arrivons au salon carré où nous nous trouvons en présence de cette autre œuvre de M. Ingres, Hyppolite Flandrin, qui a représenté avec le talent que vous lui connaissez saint Clair, premier évêque de Nantes, guérissant des aveugles. M. Hyppolite Flandrin a triomphé, autant que possible, des difficultés que présentait une composition dans une toile étroite et haute comme celle qui lui a été imposée. Malgré le ton gris qui règne dans l'ensemble de cet ouvrage plus encore que dans le *Dante*; la puissance de la forme est telle qu'il ressort comme œuvre de maître au milieu de tous les tableaux qui l'environnent, et les fait

ressembler tous plus ou moins à des images coloriées. Nous croyons pourtant que la figure du saint manque d'inspiration, et que la draperie qui couvre une partie de ses bras est exécutée un peu mollement. On a reproché à ce tableau d'imiter trop la peinture de M. Ingres, mais ne l'imité pas qui veut.

Outre le portrait de M. le baron de Prony, que nous avons vu à notre Exposition des Amis des Arts, M. Cornu a, au salon de cette année, une *sainte Anne instruisant la Vierge*; c'est un tableau de grande dimension, et M. Cornu s'en est tiré avec talent. Les draperies sont d'un bon goût, et si l'on peut reprocher un peu de lourdeur dans le groupe de la Vierge et de sainte Anne, la partie supérieure du tableau, où se trouve représenté le Père éternel soutenu par deux anges, est d'un style élevé et d'une manière de peindre large et sans système. Cette toile est destinée à la chapelle où est enterré Duguesclin dans l'église de Saint-Laurent-au-Puy.

M. Perlet, dont nous avons vu, il n'y a pas long-temps, une sainte Philomèle d'un style si évangélique, a, dans la partie la plus sombre de la plus sombre galerie du Louvre, un sujet tiré de l'Ancien Testament : c'est *Noëmi disant adieu à ses belles-filles, Ruth et Orpha*. Autant que nous avons pu en juger, sa composition est simple et vraiment biblique; il y règne un sentiment exquis de mélancolie. Comme il y a de la sensibilité dans cette figure de Ruth, qui s'attache à sa belle-mère et qui lui dit ces douces paroles : « Ton peuple sera mon peuple, ton Dieu sera mon Dieu. » Il est fâcheux que l'artiste n'ait pas exécuté ce sujet dans une plus grande dimension; il y aurait beaucoup gagné. Cette figure d'Orpha, telle qu'elle est, serait bien mieux si elle était une fois plus grande. Ce qui nous prouve que M. Perlet pourrait très-bien faire en grand, c'est cette *Tête de saint Jean-Baptiste* qu'il a encore à l'Exposition; elle est ferme de dessin, bien modelée et d'une couleur tout italienne. Il faut cependant savoir gré à M. Perlet d'avoir su faire de la grande peinture en petit; il y en a tant qui font de petites choses dans de grandes proportions!

Nous voici arrivés à M. Biard, le plus fécond de nos peintres, comme il en est aussi, dit-on, le plus spirituel. M. Biard a fait depuis l'année dernière six tableaux, dont un très-grand, *Buquesne délivrant les captifs d'Alger*. Ce tableau, exécuté avec une extrême habileté de pinceau, est d'un bel aspect et d'un effet très-piquant; la composition en est heureuse, mais il faut que M. Biard se méfie de la charge dans ses compositions sérieuses. Ainsi il y a là tel captif qui a plutôt l'air de venir de la guinguette que d'une ville où le vin est proscrit.

*Le Roi au milieu de la Garde nationale sur la place du Carousel, dans la nuit du 5 juin 1832*, est une composition officielle dont M. Biard s'est bien tiré, mais garde nationale pour garde nationale, nous préférons son tableau

de l'année dernière. — *Les Honneurs partagés*, tel est le titre sous lequel M. Biard nous montre un épicier nouvellement chevalier de la Légion-d'Honneur, se premenant aux Champs-Élysées avec sa femme et son parapluie ; un factionnaire lui porte les armes, le décoré se redresse et rend le salut militaire ; sa femme se retourne et fait une profonde révérence. La charge est bonne, quoique forcée. Mais une plaisanterie qui fait peu d'honneur à son auteur, c'est *la Partie de bain en famille*. Ce gros bonhomme est tout ce que nous connaissons de plus hideux ; la femme, de plus ignoble. Cela passerait tout au plus dans une lithographie ; mais nous ne concevons pas comment un artiste comme M. Biard peut se complaire à un pareil sujet et le parfaire jusqu'au bout. La charge d'ailleurs n'est bonne qu'autant qu'elle est vraie. Or, quelque parisien qu'on soit, est-on jamais entré dans la rivière avec un livre sous le bras ? L'extrême dilatation de l'abdomen bourgeois semble au surplus indiquer assez que celui qui en est affligé pense bien plus à la nourriture du corps qu'à celle de l'esprit. Et puis serait-ce trop exiger que ce parapluie, ouvert pour garantir le baigneur du soleil, produisit son effet, c'est-à-dire mit dans l'ombre la tête et une partie du corps ? — Une des plus jolies choses de M. Biard, c'est son *Harem*, étude d'après nature. Ces femmes sont bien groupées, bien indolentes, le gros Turc bien sensuel ; le tout est très-harmonieux, facilement fait ; c'est vrai et c'est bien bien. — *Les Suites d'un Naufrage* présentent une scène de désolation : des sauvages viennent de dépouiller des femmes et des enfants ; déjà ils se sont emparés de leurs schals et de leurs robes, et ils se préparent, en dansant, à mettre à mort leurs victimes. La charge est là naturellement liée au drame. C'est d'un grotesque effrayant.

Nous connaissons une partie de l'exposition de M. Jacquand : *le Frondeur*, *Cinq-Mars à Perpignan*, *Cinq-Mars allant au supplice* ; nous ne parlerons donc que des deux tableaux inspirés par le dernier poème de M. de Lamartine : dans l'un, c'est Laurence attendant Jocelyn ; dans l'autre, c'est Jocelyn aux pieds de l'évêque ; dans l'un et l'autre, c'est toujours M. Jacquand avec sa désespérante facilité de brosse, et malheureusement il n'y a que de la facilité et de l'adresse ; et qu'est-ce que cela en peinture ? Où l'on désirerait de la naïveté, c'est de la manière ; où il faudrait du sentiment, c'est de l'exagération ; et puis toujours de la facilité et de l'adresse, et une prétention à l'effet d'autant plus désolante, qu'elle attire les regards sur des choses qui ne soumettent pas l'analyse, si peu sévère qu'elle soit. Il faut que M. Jacquand se tienne en garde contre lui-même, qu'il étudie davantage, qu'il n'oublie pas que le dessin est pour quelque chose en peinture, et que dans les œuvres d'art, la tête doit diriger la main.

La *Vue des Alpes* de M. Guindrand est d'un aspect un peu gris, le ciel est lourd, mais les fonds sont très-bien, et les fonds sont presque tout le tableau, sauf un premier plan, où M. Guindrand a peut-être fait abus de son spirituel pinceau. Nous connaissons de si jolies choses de cet artiste, que nous ne saurions être trop exigeant quand il s'agit de lui.

M. Laure a reproduit la scène des *Fossoyeurs d'Hamlet*, que M. Guichard, après tant d'autres, avait essayé de nous rendre. M. Laure n'a pas été plus heureux que ses devanciers. Ce n'est pas chose facile que de traduire sur la toile la pensée d'un homme tel que Shakespeare. Trois portraits, ceux de M<sup>me</sup> Flora Tristan, Charton et Fortoul, célébrités trinitaires du feuilleton, rachètent avantageusement la faiblesse du tableau d'*Hamlet*. Nous regrettons seulement que le portrait de M. Charton soit éclairé de façon à ôter une partie du caractère de la physionomie du modèle. La lumière tombant perpendiculairement laisse tout-à-fait la figure dans l'ombre.

M. Chabanne, notre habile miniaturiste, a exposé un portrait qui se recommande par toutes les qualités qui ont déjà acquis à son auteur la réputation bien méritée dont il jouit parmi nous.

Quelques-uns de nos artistes ont manqué cette année à l'appel; sans cela nous aurions eu à signaler MM. Dubuisson, Fonville, Guichard, Decreuse et de Ruolz, qui, nous l'espérons, se feront remarquer à notre prochaine exposition.

*Un Membre de la Société des Amis des Arts de Lyon.*

## Poésie.



### IMPRESSIONS DE VOYAGE EN SUISSE.

---

#### LE LEMAN.

Oh ! quand on a quitté la brillante Italie ,  
Comme on se trouve bien dans la simple Helvétie !  
Aux théâtres pompeux, aux splendides palais ,  
Succèdent maintenant les modestes châteaux ,  
A l'éclat des beaux arts, l'éclat de la nature ,  
Et les tableaux des champs à ceux de la peinture.  
O cité de Calvin ! quel poète jamais  
Pourrait de ton beau lac redire les attraits ?  
Et ce pays vaudois, à la rive fleurie,  
Contraste heureux et doux aux rocs de Meillerie,  
Et Lausanne, et Montreun, et Clarens, ce hameau  
Qu'ont immortalisé les pages de Rousseau !

Mais quel est, sur le bord, ce donjon qui s'élève ?  
C'est celui qui retint ton héros, ô Genève !  
Ce héros qu'enflammait la sainte liberté,  
Ce noble Bolivard que Byron a chanté.

Triste opposition ! image douloureuse  
 Qui se ~~voit~~ ~~à l'aspect~~ ~~de~~ ~~cette~~ ~~plage~~ ~~heureuse~~ !  
 Ainsi, dans cette vie et de rire et de pleurs,  
 Les épines toujours croissent parmi les fleurs.

### PLAINTÉ.

Lorsque nous respirons l'air croupissant des villes,  
 Et qu'il circule à peine en nos poumons débiles;  
 Le front pâle, les yeux éteints, le corps souffrant,  
 Nous espérons encore quelque soulèvement :  
 Car nous pouvons un jour sur les vertes collines,  
 D'un air fluide et pur inonder nos poitrines;  
 L'espoir consolateur nous berce et nous soutient,  
 Et nous n'entendons pas marcher la mort qui vient,

Mais si le frais séjour des salubres campagnes,  
 Si la course fréquente au sommet des montagnes,  
 A nos sens affaiblis ne rend point leur vigueur,  
 En voyant de son corps l'incurable langueur,  
 L'âme découragée, alors on désespère,  
 Et l'on tient ses regards attachés à la terre,  
 N'osant plus les lever au front de la beauté  
 Qui ne voit point l'amour où n'est point la santé.  
 Alors, voile de deuil et de mélancolie,  
 Un lugubre nuage enveloppe la vie,  
 Ce qui charmait le plus a perdu ses attraits ;  
 Au bonheur ici-bas on renonce à jamais !

### LE LAC DE LUCERNE.

Je sens renaître en moi ma virile énergie,  
 Au nom de ces héros, vengeurs de la patrie,  
 Qui se tenant la main, sur ces bords triomphants  
 Jurèrent devant Dieu de punir les tyrans.  
 Du ciel où vous brillez maintenant, nobles ames,  
 Ah ! dardez en nos cœurs un rayon de vos flammes ;  
 Et que le feu sacré qui brûlait votre sein,

Parmi nous assoupi, ne soit jamais éteint !  
 Lac des quatre cantons ! ton eau, ta rive sainte,  
 De civiques exploits garde partout l'empreinte :  
 C'est ici que Gessler, atteint d'un coup mortel,  
 Est tombé tout sanglant sous la flèche de Tell ;  
 C'est là que sur le roc sautant d'un pied agile,  
 Tell repoussa du bord la nacelle fragile,  
 Abandonnant aux flots le desposte aux abois  
 Qui menaçait alors pour la dernière fois !  
 Plus loin, sur le Grutli, près de cette fontaine,  
 Werner et ses amis, à l'ombre d'un grand chêne,  
 Appelant la faveur du ciel sur leurs serments,  
 Ont de la liberté posé les fondements.  
 Dieu, du haut de son trône exauçant leur prière,  
 Sur l'aigle au double front éleva leur bannière,  
 Car leur cause était juste et toujours, tôt ou tard,  
 Le peuple dépouillé sait reprendre sa part.

Aug. POUPART.

## L'ÉTRANGÈRE,

IMITATION D'UNE BALLADE ANGLAISE DE W. KNOX.

Il passa le long  
 De notre vallon  
 Une jeune fille ;  
 Elle se taisait,  
 Personne ne sait  
 Quelle est sa famille.

On eut dit la fleur  
 Qui vit sans chaleur  
 Au bois solitaire,  
 La fleur qu'en passant  
 Un vent flétrissant  
 Ait courber à terre.

Un poids accablait .  
 Son front qui semblait  
 Celui qu'ont les anges ,  
 Et ses deux grands yeux  
 Soulevaient aux cieus ,  
 Des regards étranges .

Elle s'en allait  
 Lorsque l'on voulait  
 Contempler ses charmes ,  
 Ou bien se penchait  
 Et sa main cachait  
 La trace des larmes .

Elle s'en allait  
 Quand on lui parlait  
 De longues souffrances ,  
 Et qu'on lui disait  
 Que tout mal laissait  
 Un peu d'espérance .

Elle s'en allait  
 Si quelqu'un voulait ,  
 Quand elle était lasse ,  
 Près de son foyer ,  
 Au banc de noyer  
 Lui faire une place .

Un chien la suivait ;  
 Le nom qu'il avait  
 Réveillait peut-être  
 Son chagrin secret ,  
 Un triste regret ,  
 Le doux nom d'un être...

Quand on le disait ,  
 Elle commençait ,  
 D'une voix bien tendre ,  
 Un long chant d'amour ;  
 Tout le monde autour  
 Restait pour l'entendre .

Mais dans le refrain



Sa voix, sans nul frein,  
 Epanchait son ame ;  
 Alors on doutait  
 Si ce chant était  
 Oud'ange ou de femme.

Quand il finissait,  
 Elle frémissait,  
 Comme poursuivie  
 Plus amèrement  
 De l'affreux tourment  
 De sa triste vie.

La nuit elle aimait  
 Courir au sommet  
 De la roche grise,  
 Et fouler le thym  
 D'un pas incertain,  
 Comme court la brise.

Ce qu'elle faisait,  
 Et ce que disait  
 Sa voix comprimée,  
 Ont fait croire à tous  
 Que d'amour bien doux  
 Elle fut aimée.

Mais aucun ne sait  
 Ce qui la forçait  
 D'errer, solitaire,  
 On ne sait qu'au ciel  
 Le chagrin cruel  
 Qu'elle a voulu taire.

Voilà bien long-temps,  
 Que, en cheveux flottans,  
 Cette jeune fille  
 Passa tout le long  
 De notre vallon,  
 Pauvre et sans famille.

Et nul ne sait mieux  
 Comment, de quels lieux,

Elle était venue,  
Et nul ne sait si  
S'enfuit loin d'ici  
La jeune inconnue...  
Si sa vie ailleurs  
Sous des cieux meilleurs  
N'est plus misérable...  
Si toujours sa main  
Represse en chemin  
La main secourable...  
Si, dans ce moment,  
Auprès de l'amant  
Pleuré, sa voix tombe  
En tendres accords...  
Ou bien si son corps  
Gît froid dans la tombe...

Philibert LEDUC.

Bourg, 20 avril 1836.

# Bibliographie Lyonnaise.

---

## HYMNES DE SYNÉSIUS,

ÉVÊQUE DE PTOLÉMAÏS,

TRADUITS DU GREC EN FRANÇAIS, AVEC LE TEXTE EN REGARD,

PAR

**J. F. Grégoire et F. X. Collombet,**

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE SUR SYNÉSIUS, PAR M. VILLEMAIN.

---

Lyon, chez Sauvignet, libraire.—Imp. de G. Rossary, 1836, in-8°.

---

Il y a déjà long-temps que cet ouvrage a été livré au public. Après tous les journaux de notre ville, nous ne viendrons pas lui apporter notre tribut d'éloges. L'amitié a sa pudeur et sa délicatesse. Une question plus grave nous préoccupe ; la voici : la résurrection soudaine de tant de livres sacrés, cette tendance de nos jeunes auteurs vers de pieuses publications répondent à un besoin de notre époque. Il s'opère donc dans les esprits un retour aux sentiments religieux. C'est un fait consolant, un fait plein d'espoir et d'avenir que cet élanement de l'ame vers une foi, vers une croyance qui vienne régénérer notre société froide et égoïste. La clarté commence à poindre à l'horizon, le sentiment couve dans quelques consciences pures et éclairées. Plus tard, la lumière inondera l'espace, et la foi grandira, s'étendra par degré, et abritera l'humanité. Rien n'est plus propre, nous le croyons, à ramener les hommes et le clergé lui-même aux doctrines admirables de l'Évangile que les écrits des premiers pères de l'église. Car là se retrouve, dans sa divine sim-

plicité, toute la pensée régénératrice du Christ, dégagée du contact des intérêts temporels, intérêts qui ont fait, qui font encore dévier le catholicisme de sa véritable route. Si telle a été l'intention de MM. Grégoire et Collombet en remettant en lumière les écrits de Salvien, de Sidoine, de Cyprien, et dernièrement les Hymnes de Synésius, un pareil travail est noble et utile. Nous ne pouvons que les en féliciter et leur crier du cœur : courage et espoir ! Il y a de sublimes passages au milieu de cette poésie parfois un peu trop théologique de l'évêque-philosophe de Ptolémaïs. Lamartine, dans plus d'une de ses admirables Harmonies, s'est rencontré avec Sinésius. Ceci fait l'éloge de ces deux poètes qui chantaient à quinze siècles de distance.

CORSAR B.

---

## PRÉCEPTES POUR LA PREMIÈRE ENFANCE (1),

PAR M<sup>me</sup> C. M.

\*

Nous avons déjà fait l'éloge de ce livre (2), justifions-le par quelques citations. Nous l'avons promis ; la tâche est douce et facile. Ce n'est pas là seulement, comme l'a modestement intitulé son auteur, un ouvrage pour les enfants, mais une œuvre dont la lecture offrira à tous plus d'un genre d'intérêt. Avec le précepte on trouve la forme poétique : on grandit à mesure que l'on tourne les pages de ce volume. A côté de la pensée enfantine jaillit la pensée philosophique. Soyez-en juge vous-même :

### L'ENFANT ET LE VIEILLARD.

—  
L'ENFANT.

Oh! dis-moi, bon vieillard, pourquoi triste, abattu,  
Le front baissé tu vas, tout courbé vers la terre ;

(1) Lyon, chez Perisse frères. (Imp. de L. Perrin), 1837, in-12, au profit des Pauvres.

(2) Voir la livraison de février, page 160.

Donne-moi ton bâton pour jouer , qu'en fais-tu ?  
Ton corps le fait plier , il ne te soutient guère.

LE VIEILLARD.

Hélas ! qui le croirait ! comme toi , mon enfant ,  
Je fus vigoureux , fort ; comme toi jeune et lesté ,  
Et je courais alors : je me traîne à présent....  
Laisse-moi ce bâton , seul appui qui me reste.

L'ENFANT.

A tes côtés , vieillard , pourquoi mener ce chien ?  
Maigre , et l'oreille basse , à voir il me fait peine ;  
Veux-tu me le donner ? je le nourrirai bien ;  
Il souffre de la faim... Vois-tu comme il se traîne?...

LE VIEILLARD.

Dans ma vieillesse , enfant , j'eus de nombreux amis ;  
Mais hélas ! le malheur , à l'amitié funeste ,  
La misère , les ans me les ont tous ravés ;  
Oh ! laisse-moi mon chien , seul appui qui me reste.

L'ENFANT.

Pourquoi ce chapelet que tu tiens en tremblant ?  
Effrayé du démon , veux-tu le mettre en fuite ?  
Ami , donne-le moi , vois-tu , j'ai bien souvent  
Peur du malin esprit , et je crains sa poursuite .

LE VIEILLARD.

Lorsque je souffre trop , je baise cette croix ,  
Et je supporte mieux des jours que je déteste.  
Misérable aujourd'hui , je fus riche autrefois....  
Laisse mon chapelet , seul trésor qui me reste.

L'ENFANT.

Ah ! je n'en voudrais plus , pardon , j'ai pu penser  
Qu'on avait , à ton âge , fait assez de prières....  
Vieillard , chez mes parents , viens donc te délasser ,  
Sous leur toit les douleurs ne sont pas étrangères.

LE VIEILLARD.

Jouis de ton bonheur , moi de ma liberté ;  
Je cherche , aux soirs d'hiver , le toit le plus modeste ,  
Mais je dors étendu , les belles nuits d'été ,  
Sous la voûte des cieus , seul abri qui me reste.

**Nous voudrions pouvoir encore citer la *Prière d'un Enfant pour son père en voyage*. Voici celle d'un Enfant à la campagne. L'auteur, après Lamartine, a su chanter le même sujet, et nous intéresser sans être plagiaire.**

Ces bois, ces prés, cette verdure,  
C'est toi, mon Dieu, qui les as faits;  
Nous t'adorons dans tes bienfaits,  
Dieu créateur de la nature.

L'oiseau qui, sortant de son nid,  
Autour de nous gazouille et vole,  
Il est l'œuvre de ta parole,  
Pour nos plaisirs tu le fis.

Oui, c'est ton regard qui féconde  
Les prés et qui les fait fleurir;  
C'est aussi lui qui fait mûrir  
Le blé dont notre champ abonde.

Ces fleurs écloses du matin,  
Et dont je tresse une couronne,  
C'est toi, mon Dieu, qui nous les donne,  
Elles s'échappent de ta main.

Ta main a fixé chaque étoile  
Qui brille et scintille à nos yeux,  
Lorsque la nuit vient sur les cieux  
Se répandre comme un grand voile.

Aux jours pesants de la chaleur,  
Quand j'entends gronder le tonnerre,  
Mon Dieu, je te crois en colère,  
Je me signe, et je n'ai plus peur.

Dans ces lieux pleins de ta puissance  
Tout parle de ta majesté;  
Mais, Seigneur, je crois ta bonté  
Plus grande encor que ta puissance.

**Ecoutez maintenant ce que la mère dit à des Enfants pen-**

**dant l'hiver. C'est encore , hélas ! tout à fait de circonstance aujourd'hui.**

Tandis qu'autour de nos grands feux,  
De ces bons feux, rouges de braise,  
Nous nous chauffons tout à notre aise,  
Il est de pauvres malheureux  
Qu'un froid cruel pénètre et glace.  
Quand le pain manque en leur grenier,  
Il faut aller le mendier ;  
Alors ils vont de place en place ,  
Ou, blottis dans un coin, tremblants ,  
Tâchent d'attendrir les passants ;  
Mais ceux-ci couverts de fourrure  
Et munis d'un ample manteau ,  
Sous lequel l'hiver même est chaud ,  
Disent : « La saison est trop dure  
« Pour que l'on puisse s'arrêter. »  
Ils courent , sans rien écouter ,  
Au large feu qui chez eux brille.  
Le pauvre rentre en son logis ,  
Ses membres de froid engourdis ,  
Mais pour lui nul feu ne pétille.

Plaindre les pauvres , c'est trop peu ;  
Soyons leur appui tutélaire :  
Riches , donnez à la misère  
Le pain , les vêtements , le feu.

Nous terminerons par une légère observation : elle nous est fournie par *la conversation entre un petit garçon d'un bon caractère et une petite fille boudeuse*. Deux enfants se querellent au sujet d'une image ; pour amener sa sœur à lui demander pardon , le petit garçon ne trouve rien de mieux que de lui en promettre deux. N'est-ce pas là développer l'égoïsme et l'envie que de nous exciter à une bonne action ou au repentir par l'appât d'une récompense , au lieu de nous y pousser par la conscience de nos torts réels. Le précepte qui découle de cette moralité ne nous semble pas non plus bien saisissable pour de jeunes intelligences.

L'auteur de ces préceptes, Mad<sup>me</sup>...., j'allais la nommer, a bien mérité de nos mères et de la jeune génération pour laquelle elle a laissé aller son cœur et sa plume. Faire un livre utile par le temps où nous sommes est chose assez rare pour qu'on le signale à l'attention de tous.

LÉON BOITEL.

EMANY, SOUVENIRS DE LA RESTAURATION, par Antony RÉNAL; Paris, chez Hypolite Souverain, éditeur, 1837, in-8°.

Il y a du bien et du mal à dire d'*Emany*, dernière production du plus fertile de nos écrivains lyonnais. Ceux qui ont loué ce livre, sans restriction, ont fait office de maladroits amis; et nous savons trop de sens à l'auteur pour ne pas leur en garder rancune. Quant à ceux dont la critique a pu ou voulu être impitoyable, nous croyons, en vérité, qu'ils agissaient ainsi par suite du préjugé qui enveloppe dans une condamnation sans merci ni raison, toute œuvre littéraire lyonnaise.

Ce que nous reprocherons d'abord à l'auteur d'*Emany*, c'est le décousu de son livre: on dirait un volume écrit page à page pour l'imprimeur, sans qu'il ait été permis à l'écrivain de revoir son manuscrit, pour coordonner et souder entre eux les éléments de son œuvre. C'est là, selon nous, un défaut capital. Le lecteur se fatigue à suivre les personnages à travers mille aventures sans enchaînement logique et, ce qui est pire, s'accumulant toujours sans utilité bien palpable soit pour l'intérêt du drame, soit pour le but de l'ouvrage. Il est juste de dire, toutefois, que l'auteur remplit à peu près son programme; il arrive enfin au but qu'il se propose, mais il y arrive comme un homme qui, s'embarquant pour un pays éloigné, s'endormirait au départ pour rêver à son aise et ne se réveiller qu'au terme du voyage. Notre intention n'est pas de faire une critique de détail; mais nous ne saurions passer outre sans demander compte à M. Rénal des motifs qui ont pu le porter à nous offrir, en hors-d'œuvre, la peinture de la jalousie la plus ridicule qui se puisse imaginer, celle d'une très-jeune femme pour son vieil époux. Si le fait est possible, il est, du moins, de ceux qu'un romancier ne doit mettre en lumière que dans les cas d'absolue nécessité, et rien n'obligeait l'auteur d'*Emany* à user d'un pareil moyen; c'est une tache dans son livre; nous en dirons autant de certains passages où la pensée, ordinairement si chaste de M. Rénal, se démoralise jusqu'à n'oser se compléter que par une accumulation de points significatifs. Quant au chapitre des invraisemblances, il y aurait mauvaise grâce,



à nous, par la littérature qui court, à l'invoquer comme pièce au procès. Nous passerons donc à M. Rénal et son pirate jésuite et son capitaine de vaisseau improvisé, le laissant aux prises, sur ce point, avec le spirituel représentant de la littérature maritime à Lyon; redoutable corsaire aux mains duquel nous souhaitons à l'auteur de ne pas retomber quelque jour.

Voilà, ce nous semble, une assez longue part faite à la critique; mais, tel quel, nous le répétons, *Emanj* n'est pas une œuvre sans mérite. Paris nous gratifie chaque année d'une foule de romans inférieurs à celui-ci, sous le double rapport de l'invention et du style. Aussi notre opinion est-elle que le début de M. Rénal dans ce genre renferme des promesses d'avenir; on n'acquiesce pas les qualités qu'il possède, et le travail peut donner celles qui lui manquent encore.

C. F.

ÉTUDE SUR LE TEXTE DES PSAUMES, par M. NOLHAC; Lyon, Perisse, 1837, in-8° (tome II).

M. Nohac, savant et modeste hébraïsant, s'occupe, dans le silence, de travaux graves et utiles, que des lecteurs frivoles n'aborderont guère. Il faut pour cela bien du dévouement à la science, et ce dévouement, quand il est éclairé, comme celui de M. Nohac, nous paraît noble et louable. Déjà l'auteur de ces *Études* en avait publié de semblables sur le prophète Isaïe, et cet ouvrage en 3 vol. in-8 a été bien reçu des savants. Les nouvelles *Études* expliquent parfaitement, à l'aide des recherches historiques et philosophiques de l'auteur, les endroits les plus difficiles des belles odes du Pindare d'Israël.

LES GIBOULÉS DE MARS, poisson d'avril en onze morceaux, par MM. LABIE, Joanny AUCIER et EUGÈNE. A Lyon, chez l'éditeur et imprimeur Léon Boitel, 1837, in-8°.

Une fois ce titre trouvé pour une représentation à bénéfice, la pièce a été bientôt faite, et le bénéficiaire heureux de sa recette. Mais les auteurs! leur cadre a emporté le fond. Leur vaudeville qu'ils avaient fait malin pour les enfants de la localité est resté incompris d'une partie du public, et il a été sifflé par l'autre. Cette œuvre, malheureuse et languissante à la scène, amuse et plait à la lecture. Sauf quelques jeux de mots usés, quelques trivialités, elle foisonne d'esprit et de verve. *Les Giboulées de Mars*, tombées sur le théâtre, viennent de se relever devant le tribunal de police correctionnelle, grâce au génie inventif de M. Chambard, inventeur de toutes sortes de choses et auteur d'une plainte en diffamation qui ne manque pas d'être fort comique. Si M. Chambard a voulu qu'on s'occupât de lui et de ses découvertes, il a réussi. Sa dernière invention en vaut bien d'autres.

Léon BOITEL.

## ETUDES

www.libtool.com.cn

sur

# LES HISTORIENS DU LYONNAIS.



### XIV.

## SAMUEL CHAPPUZEAU.

L'historien que nous abordons n'est pas le moins curieux, ni le moins original de nos chroniqueurs. Dans une espèce de coup-d'œil à vol d'oiseau, il passe en revue toute notre cité, note les mœurs de ses habitants, remarque les édifices les places, puis enfin, au milieu de tout cela, adresse à nos pères des éloges dont ils n'avaient, certes, pas à se plaindre. Chappuzeau procède quelquefois, ou du moins aurait envie de procéder à la manière d'un jeune écrivain, qui jetait dans le *Globe*, il y a quelques années, de brillantes et poétiques pages sur la position et le commerce de Lyon (1). S'il offre quelques traces de mauvais goût, qui donc aurait le courage

(1) Michel Chevalier. Voyez ce fragment dans la *Revue du Lyonnais*, tom. I, pag. 243; Lyon, Boitel, in-8°.

de l'en blâmer ? On se souvient encore , sans doute , des pué-  
rilités qu'un feuilletoniste des *Débats* (1) écrivait bravement et  
sur le Rhône et sur le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne.  
Lequel des deux auteurs doit paraître le plus excusable ?

*Lyon dans son lustre* (2) fut publié en 1656 ; l'auteur nous  
apprend qu'il n'écrivait qu'avec beaucoup de peine, et qu'il  
lui *fallait reprendre une lettre et cinq et six fois* (3). Il a donc  
bien raison de dire à son lecteur : « Juge par là de la diffi-  
culté que j'ai eue de venir à bout d'une centaine de pages (4). »  
Nous sommes étonnés d'un pareil aveu lorsque nous consi-  
dérons combien est médiocre, en définitive, le résultat de  
tous les efforts que faisait notre auteur. Son volume , assuré-  
ment, ne justifie pas les éloges que Charles Spon , son co-re-  
ligionnaire , lui adressait dans ce quatrain :

Lugduni miranda stylo tam divite pangis  
Tantæ ut materiæ par videatur opus  
Vis minor ergo tuis debetur gloria chartis  
Quàm qualem augustum hoc possidet emporium.

« Tu déroules dans un style si riche les merveilles de  
« Lyon, que ton ouvrage semble égaler un aussi grand sujet.  
« Tes écrits méritent donc presque autant de gloire qu'en  
« a cet illustre marché. »

Ce dernier mot est une allusion évidente à un passage  
de Strabon, où cet auteur dit que Lyon se distinguait  
par son commerce (5). Chappuzeau exprime en termes  
fort pompeux la remarque du géographe : « Lyon, dit-il,

(1) Jules Janin.

(2) A Lyon , chez Scipion Jasserme , aux dépens de l'auteur, et in-4°. Le  
titre de cet ouvrage a été défiguré par plusieurs bibliographes, et notam-  
ment par Barbier , qui s'est trompé aussi en écrivant Chappuzeau par un  
seul p.

(3) *Avertissement*.

(4) Le volume en a XXIV et 112.

(5) *Geogr.*, liv. IV, c. 3.

« peut plus d'un mot que Rome autrefois avec cent édits, « et, si l'épée de ses généraux lui assujettissait plusieurs « peuples, la plume de vos fameux négociants semble « tenir les deux éléments en bride, et les rendre tribu- « taires de votre riche cité (1). » Il se perche souvent sur de pareilles échasses, quand même il s'agit de choses très-vulgaires. Mais Chappuzeau considérait Lyon comme « sa seconde et plus véritable patrie, » et il faut bien alors lui passer ses emphatiques louanges. Quant à sa première patrie, ce n'est point Genève, comme l'a cru l'auteur de son article, dans la *Biographie universelle*. Il est évident, par un passage de *Lyon dans son lustre*, que Chappuzeau était né à Paris (2). Deux cités, dit-il, font la gloire des Gaules ; mais il laisse la première, « à qui il doit le jour et la naissance, » puis se contente pour le moment de faire l'éloge de la seconde, « à qui il doit son avancement et son entretien. » Il ajoute même :

Illa mihi patria est ubi pascor, non ubi nascor ;

Illa ubi sum notus, non ubi natus eram.

Illa mihi patria est mihi quæ patrimonia præbet ;

Hic ubicumque habeo quod satis est habitò.

« Ma patrie est là où je suis nourri, et non point où je « naquis. Ma patrie est là où je suis connu, et non point là « où je reçus le jour. Ma patrie, c'est celle qui me donne un « patrimoine ; là où j'ai ce qui m'est nécessaire, c'est là que « j'habite. »

Après ce, le sieur Chappuzeau s'excuse sur la médiocrité de son style, et parle de lui-même avec cette modestie que l'on connaît aux écrivains : « J'ai toujours manqué des

(1) Discours prononcé au Consulat, dans l'Hôtel-de-ville de Lyon, le jeudi, 27 janvier 1656, pag. 2. Voy. *Lyon dans son lustre*.

(2) « Chappuzeau, qui se disait *Parisien*. » Menestrier, *Divers caractères des ouvrages historiques*, pag. 271.

« moyens de le polir... J'ai passé le plus beau temps de mon  
 « âge loin de la cour et des bons esprits, sous un climat  
 « étranger et assez froid pour éteindre quelque petit feu  
 « que j'aurais pu apporter de ma naissance, et, depuis quatre  
 « ans que je puis me dire Lyonnais, j'ai de la peine à me croire  
 « en France, vu qu'il me faut converser jour et nuit en toute  
 « autre langue qu'en français (1). »

Le privilège pour l'impression de *Lyon dans son lustre* est daté de 1655 ; Chappuzeau vint donc à Lyon vers 1651. Né pauvre, il chercha par son goût pour la poésie et pour la médecine à réparer les torts de sa mauvaise fortune. On verra qu'il ne put en venir à bout, et qu'il ne rencontra point dans les antichambres des grands ce qu'il n'avait pas trouvé sous le toit paternel. Fut-il heureux à Lyon ? Il semble que oui. Son livre prouve du moins qu'il y jouissait d'une certaine considération.

Pour en revenir à notre cité, il dit « qu'elle est à la fois ce  
 « qu'une Florence la belle, une Naples la gentille, et une  
 « Gènes la superbe sont séparément (2). Le Nord, qui pousse  
 « souvent sa bise avec trop de violence, ajoute-t-il, n'a pas  
 « sur elle un empire libre, et la Croix-Rousse offre un bon  
 « écran contre ses froideurs. Fourvières s'oppose de même  
 « aux tourbillons du Couchant, et le Midi est d'intelligence  
 « avec le soleil pour ne lui envoyer jamais de nuages si épais  
 « que ce grand flambeau ne perce de ses rayons, ou que sa  
 « chaleur, des plus tempérées, ne fasse dissoudre en pluies  
 « fécondes, pour engraisser son riche terroir (3). »

J'aime beaucoup cet écran, mais nos dames conviendront qu'il n'est pas très-efficace contre les froids septentrionaux. L'intelligence du Midi avec le soleil m'est aussi quelque peu suspecte. N'y regardons pas de si près néanmoins.

(1) *Lyon dans son lustre*, pag. 5-6.

(2) Pag. 9.

(3) Pag. 10.

Quant à la physionomie extérieure de la cité, elle est assez bien reproduite par Chappuzeau. Il n'omet presque rien, et ses aperçus ne manquent pas de justesse. Nos Lyonnaises ne sont point oubliées ; mais, ô mon ami Chappuzeau, pourquoi ne parler que de leur fécondité ? Je pense qu'il y avait alors, et qu'il y a aujourd'hui quelque chose de plus à louer parmi nous dans le *beau sexe*.

En 1655, l'imprimerie était encore florissante à Lyon ; l'Italie et l'Espagne nous apportaient de *gros volumes*, dit Chappuzeau. Nos places déjà se faisaient remarquer, « mais  
 « la plus belle de toutes, dit l'historien, est Belle-Cour, spa-  
 « cieuse pour y ranger plusieurs régiments, et revêtue d'un  
 « gazon toujours vert et si uni que l'on croit plutôt fouler  
 « aux pieds ces tapis qu'a inventés la mollesse turque. Ce ne  
 « sont point des maisons communes qui l'environnent ; ce  
 « sont des palais. Trois beaux rangs d'arbres la prennent de  
 « bout en bout, et forment deux larges allées dont l'adresse  
 « et la force du meilleur bras ne peut gagner la longueur  
 « en deux coups de mail. C'est sous ces ombrages agréables  
 « que se vient rendre par bandes toute la noblesse et tout le  
 « peuple ; c'est où se donnent parfois des sérénades, où se  
 « tiennent des concerts, où se pratiquent toutes sortes d'hon-  
 « nêtes galanteries, marques trop visible de la douce liberté  
 « lyonnaise, et du repos où chacun vit par le bon ordre de  
 « nos surveillants. C'est là encore que mille beaux visages,  
 « que mille soleils redonnent le jour au défaut de celui  
 « qui éclaire l'univers ; c'est là qu'il se voit mille personnes  
 « lestement vêtues, et je puis dire que, si l'on prend ici loi  
 « de la cour pour les modes, leurs directeurs ont des pos-  
 « tillons ailés pour les faire marcher avec une diligence qui  
 « fait douter lequel de Paris ou de Lyon en est l'inventeur. Et  
 « ce n'est pas une petite gloire à cette ville, ni une légère  
 « satisfaction aux étrangers dont elle est remplie, de voir  
 « une infinité d'habitants si bien couverts, qui témoignent  
 « par cet état extérieur, que toutefois la modestie accompa-

« gue, qu'ils sont les nobles membres d'une des premières  
« cités de l'univers (1). »

Chappuzeau donne ensuite une brève nomenclature des paroisses, des monastères et des collèges. Il compte quatorze paroisses, seize églises ou chapelles, quarante maisons religieuses, et, dans ces maisons, seize cent trente-six personnes. Parmi les noms qu'il cite, il en est quelques-uns dont l'histoire a gardé le souvenir, et l'ouvrage de Chappuzeau nous peut fournir quelques utiles documents relatifs à ces divers noms. Tel est l'optimisme de notre historien qu'il vous dit courageusement que le Consulat réalisait la République rêvée par la grande âme de Platon ; il est vrai que, avant 89, notre cité présentait, dans une monarchie, le spectacle d'une forte république, mais, en fait d'administration, *les temps sont bien changés,*

Et de nos *gouvernants*, à peine un petit nombre,  
Ose des jours anciens nous retracer quelque ombre ;  
Le reste pour *son roi* montre un oubli fatal !

Dans un autre ordre de choses, l'époque des Alphonse de Richelieu et des Camille de Neufville paraît aujourd'hui une époque fabuleuse.

Le frontispice de *Lyon dans son lustre* présente une espèce d'encadrement historié ; au centre de ce frontispice, on voit un lion sur le corps duquel se trouve un plan de notre cité ; sous le ventre du lion est dessiné l'Hôtel-de-Ville. Cet ornement, assez ingénieux, fut dessiné par une Lyonnaise, Claudine Brunand, que le P. Menestrier cite avec éloge, dans ses *Divers caractères des ouvrages historiques* (2), et qui publia, en 1668, un *Armorial de la noblesse du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, avec les armoiries des prévôts des marchands et échevins, depuis l'année 1595.

(1) Pag. 15-17.

(2) Pag. 276-79.

Le P. Menestrier nous apprend que « Chappuzeau fit quelques années, à Lyon, l'office de correcteur d'imprimerie, » puis ajoute qu'il y a **eu beaucoup** de verbiage et peu de substance dans son ouvrage (1). » Nous ne croyons point avoir dit le contraire.

Samuel Chappuzeau a publié encore quelques autres livres :

I. *Entretiens familiers d'Erasmus*, traduits du latin ; Paris, 1662, in-12. Chappuzeau joiat à sa traduction des sommaires et des remarques, mais il n'a traduit que ce qu'il appelle trois décades, c'est-à-dire trente *Entretiens*, Colomiès, dans sa *Bibliothèque choisie* (2), parle avec mépris de cette traduction et de son auteur.

II. *L'Europe vivante, ou relation nouvelle historique et politique de tous ses états, selon la face qu'ils ont sur la fin de 1666* ; Genève, 1667. L'exemplaire de cet ouvrage que nous avons sous les yeux est en trois volumes in-4°, qui parurent successivement en 1667, 1669 et 1671. Dans l'*Avis au lecteur*, Chappuzeau dit qu'il est né protestant et qu'il mourra protestant, mais il ne parle pas du lieu de sa naissance ; il me semble que, s'il fût né à Genève, il aurait saisi cette occasion pour le rappeler. Il se plaint aussi, dans le même *Avis*, de ce que ses proches lui retiennent son bien avec cruauté (3).

III. *Relation de l'état présent de la maison électorale et de la cour de Bavière* ; Paris, 1673, in-12.

IV. *Le Théâtre Français en trois livres, où il est traité de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre et de la conduite des comédiens* ; Lyon, Mayer, 1674, in-12, livre sans ordre ni exactitude, suivant la *Biographie universelle*.

V. *Colloques de Maturin Cordier*, traduits du latin ; Genève, 1666, 1675, in-12.

(1) *Divers caract.*, pag. 272.

(2) Pag. 149.

(3) A. Péricaud, *Variétés biographiques, hist. et litt.*, pag. 42 ; Lyon, Boitel, 1836-37, in-8°.



VI. *Voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes* ; Paris, Clousier, 1682, 3 vol. in-4. Les deux premiers volumes ont été rédigés par Chappuzeau ; le troisième l'a été par La Chappelle, secrétaire du président de Lamoignon. — Réimprimés en 3 et en 6 vol. in-12.

Jurieu prit vivement la défense des Hollandais, et publia un pamphlet contre notre auteur. Celui-ci répliqua, en 1691, par la *Défense de sieur Samuel Chappuzeau contre une satire intitulée : L'Esprit de M. Arnauld*. Ce titre était celui de la brochure de Jurieu. Chappuzeau fait voir, entre autres choses, que les endroits dont se plaignaient les Hollandais n'étaient pas de lui, mais bien de Tavernier. La querelle fit du bruit, et Bayle en parle dans ses *Œuvres* (1). Il blâme Jurieu, et observe que, si ce ministre « eût voulu faire quelque honnêteté « à Chappuzeau, qu'il avait diffamé publiquement, la lettre « eût été supprimée. » Il dit ailleurs : « On veut que si « M. Jurieu répond à la très-piquante lettre de Chappuzeau, « comme on le croit, celui-ci reviendra à la charge de plus « belle, muni de toutes pièces, que des gens plus habiles que « lui fourniront, étant bien aises, comme ils sont mal avec « M. Jurieu, de se venger sous le nom d'un tiers (2). »

VII. *Dessein d'un nouveau Dictionnaire historique, géographique et philologique*, etc. Zell, 1694, in-fol. Il y avait plus de quinze ans que Chappuzeau travaillait à ce *Dictionnaire*, cependant il mourut sans pouvoir le donner au public. On en verra peut-être la cause par ces quelques lignes de Bayle : « J'ai vu le projet imprimé du grand *Dictionnaire* de Chap-  
« puzeau, et il n'y a que peu de jours que le sieur Wetstein,  
« libraire d'Amsterdam, — c'est le principal des associés  
« pour l'impression de cet ouvrage, — me dit qu'il doutait  
« beaucoup qu'on le mît jamais sous la presse. L'auteur a  
« envoyé une partie considérable de son *Dictionnaire* audit

(1) Tom. II, pag. 655.

(2) Tom. IV, pag. 655.

« Wetstein, mais on lui demande à voir le tout avant que  
 « de commencer. La précaution est juste, à cause que l'au-  
 « teur étant avancé en âge, on peut craindre que, s'il res-  
 « tait seulement un tome à faire, sa mort ne lui permit pas  
 « de l'avancer (1). » — « Vous me direz ce que c'est que le  
 « dessein de Chappuzeau, qui traduit en français ce gros  
 « *Lexicon*-là (2), sans prendre garde que M. Moréri fait réim-  
 « primer son *Dictionnaire* français, tellement augmenté,  
 « qu'il sera de 2 vol. in-folio, et que tous les Français, en  
 « faveur de qui Chappuzeau travaille, préféreront toujours  
 « le *Dictionnaire* d'un prêtre à celui d'un huguenot. J'excepte  
 « pourtant ceux du *petit troupeau*, mais ils ne suffisent pas  
 « pour le débit d'un livre comme cela (3). »

Chappuzeau erra long-temps en différentes cours d'Alle-  
 magne jusqu'en 1664, époque où il eut le bonheur de faire  
 jouer à Pirmont, au mois de juin, une petite comédie en  
 trois actes, intitulée : *Les Eaux de Pirmont*. La duchesse de  
 Brunswick-Hanover, devant qui cette pièce fut représentée,  
 ayant été satisfaite des louanges que lui avait données l'au-  
 teur, et le croyant capable de bien diriger une troupe de co-  
 médiens français, le chargea du soin de celle de Hanovre,  
 qui passait pour la meilleure de l'Allemagne. C'était là ce  
 que désirait Chappuzeau, qui, dans cette même pièce, fut  
 peint sous le nom de Polydas, et qui, après s'être vanté de  
 composer avec une extrême facilité, ajoute :

Je suis un peu chimiste, et, nous autres poètes,  
 Devons avoir de tout des notions parfaites ;  
 Oui, je vous servirai, etc.

ALCANDRE, *ami de Polydas*.

Tu connais donc la troupe ?

(1) *Lettre* CCX, du 31 mars 1698.

(2) Celui d'Hofman.

(3) *Lettre* XXXV, du 1<sup>er</sup> janvier 1680.

POLYBAS.

Oui, fort bien ; de chacun  
 Je connais le talent, qui passe le commun.  
 Je ne les flatte point, et depuis que ces princes  
 Ont dégarni Paris et toutes nos provinces,  
 Et qu'ils ont fait pester tous messieurs les auteurs,  
 De leur avoir ravi l'élite des acteurs,  
 Le Marais est à bas, l'Hôtel même chancelle,  
 Et le Palais Royal ne bat plus que d'une alle.

Il y a effectivement de la facilité dans ces vers, mais nous avons vu que Chappuzeau parle ailleurs de la difficulté avec laquelle il écrivait. L'âge, sans doute, avait amélioré son talent. Chappuzeau fut précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, et ensuite gouverneur des pages auprès de Georges, duc de Brunswick-Lunebourg. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée à Zell, le 31 août 1701 (1). On a peine à croire que Chappuzeau, après avoir été précepteur d'un prince, soit mort dans une misère telle qu'il l'exprima dans un sonnet qu'il écrivit, suivant les biographes, trois jours avant sa fin, et où il se plaignait d'être en même temps vieux, aveugle et pauvre. Mais qui ne sait que la reconnaissance n'est pas la vertu des cours. Quoiqu'il en puisse être, on peut dire qu'il ne démentit point l'horoscope qu'il s'était fait annoncer par Gringalet, à la fin de la comédie mentionnée tout-à-l'heure :

Et toi, qui que tu sois, médecin ou poète,  
 Si le bon Dieu pour toi n'inspire quelque grand,  
 Tu seras toujours gueux et toujours Juif-Errant.

Chappuzeau, du reste, avait plus de goût que de talent pour la poésie dramatique. Son *Histoire du Théâtre Français*, ouvrage informe et médiocre, n'est recommandable que parce qu'on y voit à peu près l'état des spectacles du temps de

(1) La *Biographie univ.* dit qu'il mourut le 18 août ; cependant Moréri et l'*Histoire du Théâtre-Français* disent qu'il mourut le 31.

l'auteur. Nous terminerons cet article par les titres des pièces qu'il a écrites.

*Damon et Pythias*, ou le Triomphe de l'amour et de l'amitié, tragi-comédie ; Amsterdam, 1657, in-12, représentée en 1656. — It. 1672, in-12, sans nom de ville ni d'imprimeur.

*Armetzar*, ou les Amis ennemis, tragi-comédie ; Amst. 1658, in-12.

*L'Académie des Femmes*, comédie en trois actes et en vers, représentée au théâtre du Marais ; Paris, 1661, in-12.

*Le Cercle des Femmes*, comédie en trois actes et en vers ; Lyon, sans date, in-12. C'est la même pièce que la précédente, excepté que dans cette dernière il y a quelques vers de corrigés.

*Le Cercle des Femmes*, ou le Secret du lit nuptial, en six entretiens comiques, en prose, et, à la fin : *Histoire de l'Hyménée*, ou *les Mystères secrets du lit nuptial* ; Paris, 1663, in-12. C'est encore le même sujet que les deux pièces précédentes, à la réserve d'un rôle changé, mais qui ne change rien au fond ; celle ci est en prose, et les deux autres sont en vers.

*Le Riche mécontent*, ou le Noble imaginaire, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1662, in-12.

*Le Partisan dupé*, comédie en cinq actes et en vers ; Lyon, in-12, sans date. C'est absolument la même chose que la pièce précédente, il n'y a de différence que dans le titre et les épîtres dédicatoires.

*Le Colin-Maillard*, comédie facétieuse en un acte et en vers de quatre pieds ; Paris, 1662, in-12.

*La Dame d'intrigue*, ou le Riche vilain, comédie en trois actes et en vers ; Lyon, in-12 ; sans date.

*Les Eaux de Pirmont*, comédie en trois actes et en vers, représentée au Pirmont, devant toute la sérénissime maison de Brunswick, au mois de juin 1669, — suivant l'*Histoire du Théâtre Français*, 1664 ; Lyon, in-12, sans date.

*La Bibliothèque du Théâtre Français*, tome III, page 47, et l'*Histoire du Théâtre Français*, tome VIII, page 149, nous ont fourni les titres de ces différentes pièces que nous ne connaissons point autrement.

F. Z. COLLOMBET.

## Biographie Lyonnaise.



### AMPÈRE.

SA JEUNESSE, SES ÉTUDES DIVERSES, SES IDÉES MÉTAPHYSIQUES,  
ETC., ETC.

Nous offrons à nos lecteurs de belles et poétiques études sur la jeunesse d'Ampère ; ce travail de M. Sainte-Beuve a déjà paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais ici il a sa place naturelle. A côté du larcin, nous mettrons un poétique hommage à M. Sainte-Beuve, de notre ami, M. Ernest Falconnet. Ces vers sont écrits depuis long-temps, et ne seraient peut-être pas désavoués par l'auteur de la *Vie et des poésies de Joseph Delorme*, des *Consolations*, du magnifique roman de *Volupté* et d'autres livres, où le savoir est merveilleusement réhaussé par toutes les beautés de la pensée et du style.

André-Marie Ampère naquit à Lyon (1) le 20 janvier 1775. Son père, négociant retiré, homme assez instruit, l'éleva lui-même au village de Poleymieux, où se passèrent

(1) Dans la 18<sup>e</sup> livraison de la *Revue du Lyonnais*, tome III, page 505, nous avons dit, d'après un acte trouvé aux archives de la préfecture, qu'Ampère était né à Poleymieux et non point à Lyon, ainsi que l'ont avancé plusieurs

de nombreuses années. Dans ce pays sauvage, montueux, séparé des routes, l'enfant grandissait, libre, sous son père, et apprenait tout presque de lui-même. Les combinaisons mathématiques l'occupèrent de bonne heure ; et, dans la convalescence d'une maladie, on le surprit faisant des calculs avec les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait donné. Son père avait commencé à lui enseigner le latin ; mais lorsqu'il vit cette disposition singulière pour les mathématiques, il la favorisa, procurant à l'enfant les livres nécessaires, et ajournant l'étude approfondie du latin à un âge plus avancé. Le jeune Ampère connaissait déjà toute la partie élémentaire des mathématiques et l'application de l'algèbre à la géométrie, lorsque le besoin de pousser au-delà le fit aller un jour à Lyon avec son père. M. l'abbé Daburon (depuis inspecteur-général des études) vit entrer alors dans la bibliothèque du Collège M. Ampère, menant son fils de onze à douze ans, très-petit pour son âge. M. Ampère demanda pour son fils les ouvrages d'Euler et de Bernouilli. M. Daburon fit observer qu'ils étaient en latin : sur quoi l'enfant parut consterné de ne pas savoir le latin, et le père dit : « Je les expliquerai à mon fils ; » et M. Daburon ajouta : « Mais c'est le calcul différentiel qu'on a employé, le savez-vous ? » Autre consternation de l'enfant ; et M. Daburon lui offrit de lui donner quelques leçons, et cela se fit.

Vers ce temps, à défaut de l'emploi des infiniment petits, l'enfant avait de lui-même cherché, m'a-t-on dit,

biographes. Son père exerçait à Poleymieux la charge de notaire ; il s'établit à Lyon, au commencement de la révolution, fut nommé juge-de-paix du canton de la Halle-au-Blé, et devint une victime de la Terreur, en décembre 1793.

une solution du problème des tangentes par une méthode qui se rapprochait de celle qu'on appelle méthode des limites. Je renvoie le propos dans ses mêmes termes aux géomètres. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Les soins de M. Daburon tirèrent le jeune émule de Pascal de son embarras, et l'introduisirent dans la haute analyse. En même temps, un ami de M. Daburon, qui s'occupait avec succès de botanique, lui en inspirait le goût, et le guidait pour les premières connaissances. Le monde naturel, visible, si vivant et si riche en ces belles contrées, s'ouvrait à lui dans ses secrets, comme le monde de l'espace et des nombres. Il lisait aussi beaucoup toutes sortes de livres, particulièrement l'Encyclopédie, d'un bout à l'autre. Rien n'échappait à sa curiosité d'intelligence; et, une fois qu'il avait conçu, rien ne sortait plus de sa mémoire. Il savait donc, et il sut toujours, entre autres choses, tout ce que l'Encyclopédie contenait, y compris le blason. Ainsi son jeune esprit préludait à cette universalité de connaissances qu'il embrassa jusqu'à la fin. S'il débuta par savoir au complet l'Encyclopédie du 18<sup>e</sup> siècle, il resta encyclopédique toute sa vie. Nous le verrons, en 1804, combiner une refonte générale des connaissances humaines; et ses derniers travaux sont un plan d'encyclopédie nouvelle.

Il apprit tout de lui-même, avons-nous dit, et sa pensée y gagna en vigueur et en originalité; il apprit tout à son heure et à sa fantaisie, et il n'y prit aucune habitude de discipline.

Fit-il des vers dès ce temps-là, ou n'est-ce qu'un peu plus tard? Quoi qu'il en soit, les mathématiques, jusqu'en 93, l'occupèrent surtout. A dix-huit ans, il étudiait la *Mécanique analytique* de Lagrange, dont il avait

refait presque tous les calculs ; et il a répété souvent qu'il savait alors autant de mathématiques qu'il en a jamais su.

La révolution de 89, en éclatant, avait retenti jusqu'à l'âme du studieux, mais impétueux jeune homme, et il en avait accepté l'augure avec transport. Il y avait, se plaisait-il à dire quelquefois, trois événements qui avaient eu un grand empire, un empire décisif sur sa vie ; l'un était la lecture de l'éloge de Descartes par Thomas, lecture à laquelle il devait son premier sentiment d'enthousiasme pour les sciences physiques et philosophiques. Le second événement était sa première communion, qui détermina en lui le sentiment religieux et catholique, parfois obscurci depuis, mais ineffaçable. Enfin il comptait pour le troisième de ces événements décisifs, la prise de la Bastille, qui avait développé et exalté d'abord son sentiment libéral. Ce sentiment, bien modifié ensuite, et par son premier mariage dans une famille royaliste et dévote, et plus tard par ses retours sincères à la soumission religieuse et ses ménagements forcés sous la restauration, s'est pourtant maintenu chez lui, on peut l'affirmer, dans son principe et dans son essence. M. Ampère, par sa foi et son espoir constant en la pensée humaine, en la science et en ses conquêtes, est resté vraiment de 89. Si son caractère intimidé se déconcertait et faisait faute, son intelligence gardait son audace. Il eut foi, toujours et de plus en plus, et avec cœur, à la civilisation, à ses bienfaits, à la science infatigable en marche vers *les dernières limites, s'il en est* (1), *des progrès de l'esprit humain*. Il disait donc vrai en comptant pour beaucoup chez lui le

(1) Préface de l'Essai sur la philosophie des sciences.



sentiment *libéral* que le premier éclat de tonnerre de '89 avait enflammé.

D'illustres savants, dont on a relevé fréquemment les sécheresses morales, conservèrent aussi jusqu'au bout, et malgré beaucoup d'autres côtés moins libéraux, le goût, l'amour des sciences et de leurs progrès; mais, notons-le, c'était celui des sciences purement mathématiques, physiques et naturelles. M. Ampère, différent d'eux et plus libéral en ceci, n'omettait jamais, dans son zèle de savant, la pensée morale et civilisatrice, et, en ayant recours aux résultats, il croyait surtout et toujours à l'âme de la science.

En même temps que, déjà jeune homme, les livres, les idées et les événements l'occupaient ainsi; les affections morales ne cessaient pas d'être toutes puissantes sur son cœur. Toute sa vie, il sentit le besoin de l'amitié, d'une communication expansive, active et de chaque instant: il lui fallait verser sa pensée et en trouver l'écho autour de lui. De ses deux sœurs, il perdit l'aînée, qui avait eu beaucoup d'action sur son enfance; il parle d'elle avec sensibilité dans des vers composés long-temps après. Ce fut une grande douleur. Mais la calamité de novembre 93 surpassa tout. Son père était juge de paix à Lyon avant le siège, et pendant le siège il avait continué de l'être, tandis que la femme et les enfants étaient restés à la campagne. Après la prise de la ville, on lui fit un crime d'avoir conservé ses fonctions; on le traduisit au tribunal révolutionnaire et on le guillotina. J'ai sous les yeux la lettre touchante et vraiment sublime de simplicité dans laquelle il fait ses derniers adieux à sa femme. Ce serait une pièce de plus à ajouter à toutes celles qui attestent la sensibilité courageuse et l'élévation pure de l'âme humaine

en ces extrémités. Je cite quelques passages religieusement et sans y altérer un mot :

« J'ai reçu, mon cher ange, ton billet consolateur ; il a versé un baume vivifiant sur les plaies morales que fait à mon ame le regret d'être méconnu par mes concitoyens, qui m'interdisent, par la plus cruelle séparation, une patrie que j'ai tant chérie et dont j'ai tant à cœur la prospérité. Je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale entre tous nos frères. Je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée et à ceux qui l'ont ordonnée. J'ai lieu de croire que la vengeance nationale, dont je suis une des plus innocentes victimes, ne s'étendra pas sur le peu de biens qui nous suffisait, grâce à ta sage économie et à notre frugalité, qui fut ta vertu favorite... Après ma confiance en l'Eternel, dans le sein duquel j'espère que ce qui restera de moi sera porté, ma plus douce consolation est que tu chériras ma mémoire autant que tu m'as été chère. Ce retour m'est dû. Si, du séjour de l'éternité, où notre chère fille m'a précédé, il m'était donné de m'occuper des choses d'ici-bas, tu seras, ainsi que mes chers enfants, l'objet de mes soins et de ma complaisance. Puissent-ils jouir d'un meilleur sort que leur père et avoir toujours devant les yeux la crainte de Dieu, cette crainte salutaire qui opère en nos cœurs l'innocence et la justice, malgré la fragilité de notre nature... Ne parle pas à ma Joséphine du malheur de son père, fais en sorte qu'elle l'ignore ; quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. Tant que tu les posséderas et qu'ils te posséderont, embrassez-vous en mémoire de moi : je vous fais à tous mon cœur.

Suivent quelques soins d'économie domestique, quelques avis de restitution de dettes, minutieux scrupules d'antique probité ; le tout signé en ces mots : *J.-J. Ampère, époux, père, ami et citoyen toujours fidèle*. Ainsi mourut, avec résignation, avec grandeur, et s'exprimant presque comme Jean-Jacques eût pu faire, cet homme simple, ce négociant retiré, ce juge de paix de Lyon. Il mourut comme tant de Constituants illustres, comme tant de Girondins, fils de 89 et de 91, enfants de la Révolution, dévorés par elle, mais pieux jusqu'au bout, et ne la maudissant pas !

Parmi ses notes dernières et ses instructions d'économie à sa femme, je trouve encore ces lignes expressives, qui se rapportent à ce fils de qui il attendait tout : « Il s'en faut beaucoup, ma chère amie, que je te laisse riche, et même une aisance ordinaire; tu ne peux l'imputer à ma mauvaise conduite ni à aucune dissipation. Ma plus grande dépense a été l'achat des livres et des instruments de géométrie dont notre fils ne pouvait se passer pour son instruction; mais cette dépense même était une sage économie, puisqu'il n'a jamais eu d'autre maître que lui-même. »

Cette mort fut un coup affreux pour le jeune homme, et sa douleur ou plutôt sa stupeur suspendit et opprima pendant quelque temps toutes ses facultés. Il était tombé dans une espèce d'idiotisme, et passait sa journée à faire de petits tas de sable, sans que plus rien de savant s'y traçât. Il ne sortit de son état morne que par la botanique, cette science innocente dont le charme le reprit. Les lettres de Jean-Jacques sur ce sujet lui tombèrent un jour sous la main, et le remirent sur la trace d'un goût déjà ancien. Ce fut bientôt un enthousiasme, un entraînement sans bornes; car rien ne s'ébranlait à demi dans cet esprit aux pentes rapides. Vers ce même temps, par une coïncidence heureuse, un *Corpus poetarum latinorum*, ouvert au hasard, lui offrit quelques vers d'Horace dont l'harmonie, dans sa douleur, le transporta, et lui révéla la muse latine. C'était l'ode à Licinius et cette strophe :

Sæpius ventis agitur ingens  
Pinus, et celsæ graviore casu  
Decidunt turres, feriuntque summos  
Fulmina montes.

Il se remit dès-lors au latin, qu'il savait peu; il se prit

aux poètes les plus difficiles, qu'il embrassa vivement. Ce goût, cette science des poètes, se mêla passionnément à sa botanique, et devint comme un chant perpétuel avec lequel il accompagnait ses courses vagabondes. Il errait tout le jour par les bois et les campagnes, herborisant, récitant aux vents des vers latins dont il s'enchantait, véritable magie qui endormait ses douleurs. Au retour, le savant reparaisait, et il rangeait les plantes, cueillies avec leurs racines, dans un petit jardin, observant l'ordre des familles naturelles. Ces années de 94 à 97 furent toutes poétiques, comme celles qui avaient précédé avaient été principalement adonnées à la géométrie et aux mathématiques. Nous le verrons bientôt revenir à ces dernières sciences, y joignant physique et chimie; puis passer presque exclusivement, pour de longues années, à l'idéologie, à la métaphysique, jusqu'à ce que la physique, en 1820, le ressaisisse tout d'un coup et pour sa gloire : singulière alternance de facultés et de produits dans cette intelligence féconde qui s'enrichit et se bouleverse, se retrouve et s'accroît incessamment.

Celui qui, à dix-huit ans, avait lu la *Mécanique analytique* de Lagrange, récitait donc à vingt ans les poètes, se berçait du rythme latin, y mêlait l'idiôme toscan, et s'essayait même à composer des vers dans cette dernière langue. Il entamait aussi le grec. Il y a une description célèbre du cheval chez Homère, Virgile et le Tasse (1) : il aimait à la réciter successivement dans les trois langues.

Le sentiment de la nature vivante et champêtre lui

(1) Homère, Iliade VI; Virgile, Énéide XI; et le Tasse, probablement Jérusalem délivrée, chant IX, lorsqu'Argilan, libre enfin de sa prison, est comparé au coursier belliqueux qui rompt ses liens.

créait en ces moments toute une nouvelle existence dont il s'enivrait. Circonstance piquante et qui est bien de lui ! cette nature qu'il aimait et qu'il parcourait en tous sens alors avec ravissement, comme un jardin de sa jeunesse, il ne la voyait pourtant et ne l'admirait que sous un voile qui fut levé seulement plus tard. Il était myope, et il vint jusqu'à un certain âge sans porter de lunettes ni se douter de la différence. C'est un jour, dans l'Ile-Barbe, que M. Ballanche lui ayant mis des lunettes sans trop de dessein, un cri d'admiration lui échappa comme à une seconde vue tout d'un coup révélée : il contemplait pour la première fois la nature dans ses couleurs distinctes et ses horizons, comme il est donné à la prunelle humaine.

Cette époque de sentiment et de poésie fut complète pour le jeune Ampère. Nous en avons sous les yeux des preuves sans nombre, dans les papiers de tous genres, amassés devant nous, et qui nous sont confiés, trésor d'un fils. Il écrivit beaucoup de vers français et ébaucha une multitude de poèmes, tragédies, comédies, sans compter les chansons, madrigaux, charades, etc. Je trouve des scènes écrites d'une tragédie d'Agis, des fragments, des projets d'une tragédie de *Conradin*, d'une *Iphigénie en Tauride*., d'une autre pièce où paraissaient Carbon et Sylla, d'une autre où figuraient Vespasien et Titus; un morceau d'un poème moral sur la vie; des vers qui célèbrent l'Assemblée constituante; une ébauche de poème sur les sciences naturelles; un commencement assez long d'une grande épopée intitulée *l'Américide*, dont le héros était Christophe Colomb. Chacun de ces commencements forme deux ou trois feuillets, d'ordinaire, de sa grosse écriture d'écolier, de cette écriture qui avait comme peur sans cesse de ne pas être assez lisible, et la tirade s'arrête brusquement, coupée le plus souvent par des *x* et *y*, par

la formule générale pour former immédiatement toutes les puissances d'un polynome quelconque : je ne fais que copier. Vers ce temps, il construisait aussi une espèce de langue philosophique dans laquelle il fit des vers. Mais on a là-dessus trop peu de données pour en parler. Ce qu'il faut seulement conclure de cet amas de vers et de prose, où manque, non pas la facilité, mais l'art, ce que prouve cette littérature poétique, blasonnée d'algèbre, c'est l'étonnante variété, exubérance et inquiétude en tout sens, de ce cerveau de vingt et un ans, dont la direction définitive n'était pas trouvée. Le soulèvement s'essayait sur tous les points et ne se faisait jour sur aucun. Mais un sentiment supérieur, le sentiment le plus cher et le plus universel de la jeunesse, manquait encore, et le cœur allait éclater.

Je trouve sur une feuille, dès long-temps jaunie, ces lignes tracées. En les transcrivant, je ne me permets point d'en altérer un seul mot, non plus que pour toutes les citations qui suivront. Le jeune homme disait :

« Parvenu à l'âge où les lois me rendaient maître de moi-même, mon cœur soupirait tout bas de l'être encore. Libre et insensible jusqu'à cet âge, il s'ennuyait de son oisiveté. Elevé dans une solitude presque entière, l'étude et la lecture, qui avaient fait si long-temps mes plus chères délices, me laissaient tomber dans une apathie que je n'avais jamais ressentie, et le cri de la nature répandait dans mon âme une inquiétude vague et insupportable. Un jour que je me promenais après le coucher du soleil, le long d'un ruisseau solitaire... »

Le fragment s'arrête brusquement ici. Que vit-il le long de ce ruisseau ? Un autre cahier complet de souvenirs ne nous laisse point en doute, et sous le titre : *Amorum*, contient, jour par jour, toute une histoire naïve de ses sentiments, de son amour, de son mariage, et va jus-

qu'à la mort de l'objet aimé. Qui le croirait, ou plutôt, en y réfléchissant, pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ce savant que nous avons vu chargé de pensées et de rides, et qui semblait n'avoir dû vivre que dans le monde des nombres, il a été un énergique adolescent; la jeunesse aussi l'a touché, en passant, de son auréole; il a aimé, il a pu plaire; et tout cela, avec les ans, s'était recouvert, s'était oublié; il se serait peut-être étonné comme nous, s'il avait retrouvé, en cherchant quelque mémoire de géométrie, ce journal de son cœur, ce cahier d'*Amorum* enseveli.

Jeunesse des hommes simples et purs, jeunesse du vicaire Primerose et du pasteur Walter, revenez à notre mémoire pour faire accompagnement naturel et pour sourire avec nous à cette autre jeunesse! Si Euler ou Haller ont aimé, s'ils avaient écrit dans un registre leurs journées d'alors, n'auraient-ils pas souvent dit ainsi?

« Dimanche, 10 avril (96). — Je l'ai vue pour la première fois.

Samedi, 20 août. — Je suis allé chez elle, et l'on m'y a prêté les *Novelle Moralli* de Soave.

... Samedi, 3 septembre. — M. Couprier étant parti la veille, je suis allé rendre les *Novelli Moralli*; on m'a donné à choisir dans la bibliothèque; j'ai pris M<sup>me</sup> Deshoulières, je suis resté un moment seul avec elle.

Dimanche, 4. — J'ai accompagné les deux sœurs après la messe, et j'ai rapporté le premier tome de Bernardin; elle me dit qu'elle serait seule, sa mère et sa sœur partant le mercredi.

... Vendredi, 16. — Je fus rendre le second volume de Bernardin. Je fis la conversation avec elle et Génie. Je promis des comédies pour le lendemain.

Samedi, 17. — Je les portai, et je commençai à ouvrir mon cœur.

Dimanche, 18. — Je la vis jouer aux dames après la messe.

Lundi, 19. — J'achevai de m'expliquer, j'en rapportai de faibles espérances et la défense d'y retourner avant le retour de sa mère.

Samedi, 24. — Je fus rendre le troisième volume de Bernardin avec M<sup>me</sup> Deshoulières; je rapportai le quatrième de *la Dunciade* et le parapluie.

Lundi, 26. — Je fus rendre la *Dunciade* et le parapluie ; je la trouvai dans le jardin sans oser lui parler.

Vendredi, 30. — Je portai le quatrième volume de Bernardin et Racine ; je m'ouvris à la mère, que je trouvai dans la salle à mesurer de la toile. »

**Remarquez, voilà le mot dit à la mère treize jours après le premier aveu à la fille : marche régulière des amours antiques et vertueuses!**

**Je continue, en choisissant :**

« Samedi, 13 novembre. — M<sup>me</sup> Carron (la mère) étant sortie, je parlai un peu à Julie, qui me rembourra bien et sortit. Elise (la sœur) me dit de passer l'hiver sans parler.

Mercredi, 16. — La mère me dit qu'il y avait long-temps qu'on ne m'avait vu. Elle sortit un moment avec Julie, et je remerciai Elise, qui me parla froidement. Avant de sortir, Julie m'apporta avec grâce les *Lettres provinciales*.

... Vendredi, 9 décembre, à dix heures du matin. — Elle m'ouvrit la porte en bonnet de nuit et me parla un moment tête à tête dans la cuisine ; j'entrai ensuite chez M<sup>me</sup> Carron, on parla de Richelieu. Je revins à Polémieux l'après-dîner. »

Je ne multiplierai pas ces citations : tout le journal est ainsi. M<sup>me</sup> Deshoulières et M<sup>me</sup> de Sévigné, et *Richelieu*, on vient de le voir, s'y mêlent agréablement ; les chansons galantes vont leur train : la trigonométrie n'est pas oubliée. On s'amuse à mesurer la hauteur du clocher de Saint-Germain (du Mont-d'Or), lieu de résidence de l'amie. Une éclipse a lieu en ce temps-là, on l'observe. Au retour, l'astronome amoureux lira une élégie *très-passionnée* de Saint-Lambert (*Je ne sentais auprès des belles*, etc.), ou bien il traduira en vers un cœur de l'*Aminte*. Une autre fois, il prête son étui de mathématiques au cousin de sa fiancée, et il rapporte la *Princesse de Clèves*. Ses plus grandes joies, c'est de s'asseoir près



de Julie sous prétexte d'une partie de domino ou de solitaire, c'est de manger une cerise qu'elle a laissé tomber, de baiser une rose qu'elle a touchée, de lui donner la main à la promenade pour franchir un hausse-pied, de la voir au jardin composer un bouquet de jasmin, de troëne, d'aurone et de campanule double dont elle lui accorde une fleur qu'il place dans un petit tableau : ce que plus tard, pendant les ennuis de l'absence, il appellera le *talisman*. Ce souvenir du bouquet, que nous trouvons consigné dans son journal, lui inspirait de plus des vers, les seuls dont nous citerons quelques-uns, à cause du mouvement qui les anime et de la grâce du dernier :

Que j'aime à m'égarer dans ces routes fleuries  
 Où je t'ai vue errer sous un dais de lilas ;  
 Que j'aime à répéter aux nymphes attendries,  
 Sur l'herbe où tu t'assis, les vers que tu chantas !  
 Au bord de ce ruisseau dont les ondes chéries  
 Ont à mes yeux séduits réfléchi tes appas,  
 Sur les débris des fleurs que tes mains ont cueillies,  
 Que j'aime à respirer l'air que tu respiras !  
 Les voilà ces jasmins dont je t'avais parée,  
 Ce bouquet de troëne a touché tes cheveux...

Ainsi, celui que nous avons vu distrait bien souvent comme La Fontaine, s'essayait alors, jeune et non sans poésie, à des rimes galantes et tendres. — Mais le plus beau jour de ces saisons amoureuses nous est assez désigné par une inscription plus grosse sur le cahier : LUNDI, 3 juillet (1797). Voici l'idylle complète, telle qu'on la pourrait croire traduite d'*Hermann et Dorothee*, ou extraite d'une page oubliée des *Confessions* :

« Elles vinrent enfin nous voir (à Polénioux) à trois heures trois quarts. Nous fâmes dans l'allée, où je montai sur le grand cerisier, d'où je jetai des

cerises à Julie, Elise et ma sœur; tout le monde vint. Ensuite je cédai ma place à François, qui nous baissa des branches où nous cueillions nous-mêmes, ce qui amusa beaucoup Julie. On apporta le goûter; elle s'assit sur une branche à terre avec ma sœur et Elise, et je me mis sur l'herbè à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fîmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main. Nous allâmes ensuite voir le ruisseau; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je m'étais assis à côté d'elle au bord du ruisseau, loin d'Elise et de ma sœur; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au moulin à vent, où je m'assis encore à côté d'elle pour observer, nous quatre, le coucher du soleil, qui dorait ses habits d'une lumière charmante. Elle emporta un second lis que je lui donnai, en passant, pour s'en aller, dans le grand jardin. »

Pourtant il fallait penser à l'avenir. Le jeune Ampère était sans fortune, et le mariage allait lui imposer des charges. On décida qu'il irait à Lyon; on agita même un moment s'il n'entrerait pas dans le commerce; mais la science l'emporta. Il donna des leçons particulières de mathématiques. Logé grande rue Mercière, chez MM. Périsse, libraires, cousins de sa fiancée, son temps se partageait entre ses études et ses courses à Saint-Germain, où il s'échappait fréquemment. Cependant, par le fait de ses nouvelles occupations, le cours naturel des idées mathématiques reprenait le dessus dans son esprit; il y joignait les études physiques. La *Chimie* de Lavoisier, parue depuis quelques années, mais de doctrine si récente, saisissait vivement tous les jeunes esprits savants; et pendant que Davy, comme son frère nous le raconte, la lisait en Angleterre avec grande émulation et ardent désir d'y ajouter, M. Ampère la lisait à Lyon dans un esprit semblable. Les après-dîners, de quatre à six heures, lorsqu'il n'allait pas à Saint-Germain, il se réunissait avec quelques amis à un cinquième étage, place des Cordeliers, chez son ami Lenoir. Des noms bien connus des Lyon-

nais, Journal, Bonjour et Barret (depuis prêtre et jésuite), tous caractères originaux et de bon aloi, en faisaient partie. J'allais y joindre, pour avoir occasion de les nommer à côté de leur ami, MM. Bredin et Beuchot; mais on m'assure qu'ils n'étaient pas de la petite réunion même. On y lisait à haute voix le traité de Lavoisier, et M. Ampère, qui ne le connaissait pas jusqu'alors, ne cessait de se récrier à cette exposition si lucide de découvertes si imprévues.

Admirable jeunesse, âge audacieux, saison féconde, où tout s'exalte et coexiste à la fois, qui aime et qui médite; qui scrute et découvre, et qui chante, qui suffit à tout; qui ne laisse rien d'inexploré de ce qui la tente, et qui est tenté de tout ce qui est vrai ou beau! Jeunesse à jamais regrettée, qui, à l'entrée de la carrière, sous le ciel qui lui verse les rayons, à demi-penchée hors du char, livre des deux mains toutes ses rênes et pousse de front tous ses coursiers!

Le mariage de M. Ampère et de M<sup>lle</sup> Julie Carron eut lieu, religieusement et secrètement encore, le 15 thermidor an VII (août 1799), et civilement quelques semaines après. M. Ballanche, par un épithalame en prose, célébra, dans le mode antique, la félicité de son ami et les chastes rayons de l'étoile nuptiale du soir, se levant *sur les montagnes de Poleyieux*. Pour le nouvel époux, les deux premières années se passèrent dans le même bonheur, dans les mêmes études. Il continuait ses leçons de mathématiques à Lyon, et y demeurait avec sa femme, qui d'ailleurs était souvent à Saint-Germain. Elle lui donna un fils, celui qui honore aujourd'hui et confirme son nom. Mais bientôt la santé de la mère déclina, et quand M. Ampère fut nommé, en décembre 1801, pro-

fesseur de physique et de chimie à l'École centrale de l'Ain, il dut aller s'établir seul à Bourg, laissant à Lyon sa femme souffrante avec son enfant. Les correspondances surabondantes que nous avons sous les yeux, et qui comprennent les deux années qui suivirent, jusqu'à la mort de sa femme, représentent pour nous, avec un intérêt aussi intime et dans une révélation aussi naïve, le journal qui précéda son mariage et qui ne reprend qu'aux approches de la mort. Toute la série de ses travaux, de ses projets, de ses sentiments s'y fait suivre sans interruption. A peine arrivé à Bourg, il mit en état le cabinet de physique, le laboratoire de chimie, et commença du mieux qu'il put, avec des instruments incomplets, ses expériences. La chimie lui plaisait surtout; elle était, de toutes les parties de la physique, celle qui l'invitait le plus naturellement, comme plus voisine des causes. Il s'en exprime avec charme : « Ma chimie, écrit-il, a commencé aujourd'hui : de superbes expériences ont inspiré une espèce d'enthousiasme. De douze auditeurs, il en est resté quatre après la leçon. Je leur ai assigné des emplois, etc. » Parmi les professeurs de Bourg, un seul fut bientôt particulièrement lié avec lui; M. Clerc, professeur de mathématiques, qui s'était mis tard à cette science, et qui n'avait qu'entamé les parties transcendantes, mais homme de candeur et de mérite, devint le collaborateur de M. Ampère, dans un ouvrage qui devait avoir pour titre : *Leçons élémentaires sur les séries et autres formules indéfinies*. Cet ouvrage, qui avait été mené presque à fin, n'a jamais paru. C'est vers ce temps que M. Ampère lut dans le *Moniteur* le programme du prix de 60,000 fr. proposé par Bonaparte, en ces termes : « Je désire donner en encouragement une somme de 60,000 fr. à celui

qui, par ses expériences et ses découvertes, fera faire à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont fait faire à ces sciences Franklin et Volta, ..... mon but spécial étant d'encourager et de fixer l'attention des physiciens sur cette partie de la physique, qui est, à mon sens, le chemin des grandes découvertes. » M. Ampère, aussitôt cet exemplaire du *Moniteur* reçu de Lyon, écrivait à sa femme : « Mille remerciements à ton cousin de ce qu'il m'a envoyé, c'est un prix de 60,00 francs que je tâcherai de gagner quand j'en aurai le temps. C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer; mais il faut le perfectionner et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences. » Cet ouvrage, interrompu comme le précédent, n'a jamais été achevé. Il s'écrie encore avec cette bonhomie si belle quand elle a le génie derrière pour appuyer sa confiance : « Oh! mon amie, ma bonne amie, si M. de Lalande me fait nommer au lycée de Lyon, et que je gagne le prix de 60,000 francs, je serai bien content, car tu ne manqueras plus de rien... » Ce fut Davy qui gagna le prix par sa découverte des rapports de l'attraction chimique et de l'attraction électrique, et par sa décomposition des terres. Si M. Ampère avait fait quinze ans plus tôt ses découvertes électro-magnétiques, nul doute qu'il n'eût au moins balancé le prix. Certes, il a répondu aussi directement que l'illustre Anglais à l'appel du premier Consul, dans *ce chemin des grandes découvertes* : il a rempli en 1820 sa belle part du programme de Napoléon.

Mais une autre idée, une idée purement mathématique, vint alors à la traverse dans son esprit. Laissons-le raconter lui-même :

« Il y a sept ans, ma bonne amie, que je m'étais proposé un problème

de mon invention, que je n'avais point pu résoudre directement, mais dont j'avais trouvé par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit, et j'ai cherché vingt fois à trouver directement cette solution. Depuis quelques jours cette idée me suivait partout. Enfin, je ne sais comment, je viens de la trouver avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y a peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce problème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication dans une brochure d'une vingtaine de pages ne me fût un bon moyen de parvenir à une chaire de mathématiques dans un lycée. Ce petit ouvrage d'algèbre pure, et où l'on n'a besoin d'aucune figure, sera rédigé après-demain; je le relirai et le corrigerai jusqu'à la semaine prochaine, que je te l'enverrai... »

### Et plus loin :

« J'ai travaillé fortement hier à mon petit ouvrage. Ce problème est peu de chose en lui-même, mais la manière dont je l'ai résolu et les difficultés qu'il présentait lui donnent du prix. Rien n'est plus propre d'ailleurs à faire juger de ce que je puis faire en ce genre... »

### Et encore :

« J'ai fait hier une importante découverte sur la théorie du jeu en parvenant à résoudre un nouveau problème plus difficile encore que le précédent, et que je travaille à insérer dans le même ouvrage, ce qui ne le grossira pas beaucoup, parce que j'ai fait un nouveau commencement plus court que l'ancien... Je suis sûr qu'il me vaudra, pourvu qu'il soit imprimé à temps, une place de lycée; car dans l'état où il est à présent, il n'y a guère de mathématiciens en France capables d'en faire un pareil: je te dis cela comme je le pense, pour que tu ne le dises à personne. »

Le mémoire, qui fut intitulé : *Essai sur la théorie mathématique du jeu*, et qui devait être terminé en une huitaine, subit, selon l'habitude de cette pensée ardente et inquiète, un grand nombre de refontes, de remaniements, et la correspondance est remplie d'annonces de l'envoi toujours retardé. Rien ne nous a mis plus à même de juger combien ce qui dominait chez M. Ampère, dès

le temps de sa jeunesse, était l'abondance d'idées, l'opulence de moyens, plus tôt que le parti pris et le choix. Il voyait tour à tour et sans relâche toutes les faces d'une idée, d'une invention; il en parcourait irrésistiblement tous les points de vue; il ne s'arrêtait pas.

Je m'imagine (que les mathématiciens me pardonnent si je m'égaré), je m'imagine qu'il y a dans cet ordre de vérités, comme dans celles de la pensée plus usuelle et plus accessible, une expression unique, la meilleure entre plusieurs, la plus droite, la plus simple, la plus nécessaire. Le grand Arnauld, par exemple, est tout aussi grand logicien que La Bruyère; il trouve des vérités aussi difficiles, aussi rares, je le crois; mais La Bruyère exprime d'un mot ce que l'autre étend. En analyse mathématique, il en doit être ainsi; le style y est quelque chose. Or, tout style (la vérité de l'idée étant donnée) est un choix entre plusieurs expressions; c'est une décision prompte et nette, un coup d'état dans l'exécution. Je m'imagine encore qu'Euler, Lagrange, avaient cette expression prompte, nette, élégante, cette économie continue du développement qui s'alliait à leur fécondité intérieure et la servait à merveille. Autant que je puis me le figurer par l'extérieur du procédé dont le fond m'échappe, M. Ampère était plutôt en analyse un inventeur fécond, égal à tous en combinaisons difficiles, mais retardé par l'embarras de choisir; il était moins décidément *écrivain*.

Une grande inquiétude de M. Ampère allait à savoir si toutes les formules de son mémoire étaient bien nouvelles; si d'autres, à son insu, ne l'avaient pas devancé. Mais à qui s'adresser pour cette question délicate? Il y avait à l'Ecole centrale de Lyon un professeur de mathé-

matiques, M. Roux, également secrétaire de l'Athénée. C'est de lui que M. Ampère attendit quelque temps cette réponse avec anxiété, comme un véritable oracle. Mais il finit par découvrir que les connaissances du bon M. Roux en mathématiques n'allaient pas là. Enfin, M. de Lalande étant venu à Bourg vers ce temps, M. Ampère lui présenta son travail; ou plutôt le travail, lu à une séance de la Société d'émulation de l'Ain, à laquelle M. de Lalande assistait, fut remis à l'examen d'une commission dont ce dernier faisait partie. M. de Lalande, après de grands éloges fort sincères, finit par demander à l'auteur des exemples en nombre de ses formules algébriques, ajoutant que c'était pour mettre dans son rapport les résultats à la portée de tout le monde : « J'ai conclu de tout cela, écrit M. Ampère, qu'il n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs, qui exigent, en effet, de profondes connaissances en mathématiques. Je lui ferai des exemples; mais je persiste à faire imprimer mon ouvrage tel qu'il est. Ces exemples lui donneraient l'air d'un ouvrage d'écolier. » A la fin de 1802, MM. Delambre et Villar, chargés d'organiser les lycées dans cette partie de la France, vinrent à Bourg, et M. Ampère trouva dans M. Delambre le juge qu'il désirait et un appui efficace. Le mémoire sur la *Théorie mathématique du jeu*, alors imprimé, donna au savant examinateur une première idée assez haute du jeune mathématicien. Un autre mémoire sur *l'Application à la mécanique des formules du calcul des variations*, composé en très peu de jours à son intention, et qu'il entendit dans une séance de la Société d'émulation, ajouta à cette idée. Le nouveau mémoire que nous venons de mentionner, et qui eut aussi toutes ses vicissitudes (particulièrement une certaine aventure de charrette, sur



le grand chemin de Bourg à Lyon, et dans laquelle il faillit être perdu), copié enfin au net, fut porté à Paris par M. de Jussieu, et remis aux mains de M. Delambre, revenu de sa tournée. Celui-ci le présenta à l'Institut, et le fit lire à M. de Laplace. Cependant M. Ampère, nommé professeur de mathématiques et d'astronomie, avait passé, selon son désir, au lycée de Lyon.

Mais d'autres événements non moins importants, et bien contraires, s'étaient accomplis dans cet intervalle. Au milieu de ses travaux continus, de ses leçons à l'École centrale, et des leçons particulières qu'il y ajoutait, on se figurerait difficilement à quel point allait la préoccupation morale, la sollicitude passionnée qui remplissait ses lettres de chaque jour. Il écrit régulièrement par chaque voyage du messenger, la poste étant trop coûteuse. Ces détails d'économie, de tendresse, l'avarice où il est de son temps, l'effusion de ses souvenirs et de ses inquiétudes, l'espoir, dans lequel il vit, d'aller à Lyon à quelque courte vacance de Pâque, tout cela se mêle, d'une bien piquante et touchante façon, à son mémoire de mathématiques, au récit de ses expériences chimiques, aux petites maladresses qui parfois y éclatent, aux petites supercheries, dit-il, à l'aide desquelles il les répare. Mais il faut citer la promenade entière d'un de ses grands jours de congé : dans le commencement de la lettre, il vient de s'écrier comme un écolier : *Quand viendront les vacances!*

« ... J'en étais à cette exclamation, quand j'ai pris tout-à-coup une résolution qui te paraltra bien singulière. J'ai voulu retourner avec le paquet de tes lettres dans le pré, derrière l'hôpital, où j'avais été les lire avant mes voyages de Lyon, avec tant de plaisir. J'y voulais retrouver de doux souvenirs dont j'avais ce jour-là fait provision, et j'en ai recueilli au contraire de bien

plus doux pour une autre fois. Que tes lettres sont douces à lire ! Il faut avoir ton ame pour écrire des choses qui vont si bien au cœur, sans le vouloir, à ce qu'il semble. Je suis resté jusqu'à deux heures assis sous un arbre, un joli pré à droite, où flottaient d'aimables canards, à gauche et devant moi. Derrière était le bâtiment de l'hôpital. Tu conçois que j'avais pris la précaution de dire chez M<sup>me</sup> Beauregard, en quittant ma lettre, pour aller à midi faire cette partie, que je n'irais pas dîner aujourd'hui chez elle. Elle croit que je dîne en ville ; mais, comme j'avais bien déjeuné, je m'en suis mieux trouvé de ne dîner que d'amour. A deux heures, je me sentais si calme, et l'esprit si à mon aise, au lieu de l'ennui qui m'oppressait ce matin, que j'ai voulu me promener et herboriser. J'ai remonté la Reyssouze dans les prés, et en continuant toujours d'en cotoyer le bord, je suis arrivé à vingt pas d'un bois charmant, que je voyais dans le lointain à une demi-lieue de la ville, et que j'avais bien envie de parcourir. Arrivé là, la rivière, par un détour subit, m'a ôté toute espérance d'y parvenir, en se montrant entre lui et moi. Il a donc fallu y renoncer, et je suis revenu par la route de Bourg au village de Cézeyriat, plantée de peupliers d'Italie, qui en font une superbe avenue ;... j'avais à la main un paquet de plantes. »

La jolie église de Brou n'est pas oubliée ailleurs dans ses récits. Voilà bien des promenades tout au long, comme les aimaient La Fontaine et Ducis. — Jé voudrais que les jeunes professeurs exilés en province, et souffrant de ces belles années contenues, si bien employées du reste et si décisives, pussent lire, comme je l'ai fait, toutes ces lettres d'un homme de génie pauvre, obscur alors, et s'efforçant comme eux ; ils apprendraient à redoubler de foi dans l'étude, dans les affections sévères ; ils s'enhardiraient pour l'avenir.

Les idées religieuses avaient été vives chez le jeune Ampère à l'époque de sa première communion ; nous ne voyons pas qu'elles aient cessé complètement dans les années qui suivirent, mais elles s'étaient certainement affaiblies. L'absence, la douleur et l'exaltation chaste, les réveillèrent avec puissance. On sait, et l'on a dit souvent,

que M. Ampère était religieux, qu'il était croyant au christianisme, comme d'autres illustres savants du premier ordre, [wikipédia](#), les Newton, les Leibnitz, les Haller, les Euler, les Jussieu. On croit, en général, que ces savants restèrent constamment fermes et calmes dans la naïveté et la profondeur de leur foi, et je le crois pour plusieurs, pour les Jussieu, pour Euler, par exemple. Quant au grand Haller, il est nécessaire de lire le *journal* de sa vie pour découvrir sa lutte perpétuelle et ses combats sous cette apparence calme qu'on lui connaissait : il s'est presque autant tourmenté que Pascal. M. Ampère était de ceux-ci, de ceux que l'épreuve tourmente, et quoique sa foi fut réelle, et qu'en définitive elle triomphât, elle ne resta ni sans éclipses ni sans vicissitudes. Je lis dans une lettre de ce temps :

« ... J'ai été chercher, dans la petite chambre au-dessus du laboratoire, où est toujours mon bureau, le portefeuille en soie. J'en veux faire la revue ce soir, après avoir répondu à tous les articles de ta dernière lettre, et t'avoir priée, d'après une suite d'idées qui se sont depuis une heure succédées dans ma tête, de m'envoyer les deux livres que je te demanderai tout-à-l'heure. L'état de mon esprit est singulier : il est comme un homme qui se noierait dans son crachat... Les idées de Dieu, d'Eternité, dominaient parmi celles qui flottaient dans mon imagination, et après bien des pensées et des réflexions singulières dont le détail serait trop long, je me suis déterminé à te demander le *Psautier français* de La Harpe, qui doit être à la maison, broché, je crois, en papier vert, et un livre d'*Heures* à ton choix. »

Il faudrait le verbe de Pascal ou de Bossuet pour triompher pertinemment de cet homme de génie qui se noie, nous dit-il, en sa pensée comme *en son crachat*. Je trouve encore quelques endroits qui dénotent un retour pratique : « Je finis cette lettre parce que j'entends sonner une messe où je veux aller demander la guérison de ma Julie. » Et encore : « Je veux aller demain m'acquit-

ter de ce que tu sais et prier pour vous deux.» — Ainsi vivant en attente, aspirant toujours à la réunion avec sa femme, il n'en voyait le moyen que dans sa nomination au futur lycée de Lyon, et s'écriait : « Ah ! lycée, lycée, quand viendras-tu à mon secours ? »

Le lycée vint, mais sa femme, au terme de sa maladie, se mourait. Les dernières lignes du journal parleront pour moi, et mieux que moi :

« 17 avril (1803), dimanche de Quasimodo. Je revins de Bourg pour ne plus quitter ma Julie.

... 15 mai, dimanche. Je fus à l'église de Polémieux, pour la première fois depuis la mort de ma sœur.

... 7 juin, mardi, saint Robert. — Ce jour a décidé du reste de ma vie.

14 mardi. — On me fit attendre le petit lait à l'hôpital. J'entrai dans l'église, d'où sortait un mort. Communion spirituelle.

... 13 juillet, mercredi, à neuf heures du matin!

( Suivent les deux versets : )

*Multa flagella peccatoris, sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.*

*Firmabo super te oculos meos et instruam te in viâ hâc quâ gradieris. Amen.»*

C'est sous le coup menaçant de cette douleur, et à l'extrémité de toute espérance, que dut être écrite la prière suivante, où l'un des versets précédents se retrouve :

« Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir créé, racheté et éclairé de votre divine lumière, en me faisant naître dans le sein de l'église catholique. Je vous remercie de m'avoir rappelé à vous après mes égarements ; je vous remercie de me les avoir pardonnés ; je sens que vous voulez que je ne vive que pour vous, que tous mes moments vous soient consacrés. M'ôterez-vous tout bonheur sur cette terre ? Vous en êtes le maître, ô mon Dieu ! mes crimes m'ont mérité ce châtement. Mais peut-être écouterez-vous encore la voix de vos miséricordes : *Multa flagella peccatoris, sperantem autem*, etc. J'espère en vous, ô mon Dieu ! mais je serai soumis à votre arrêt, quel qu'il soit. J'eusse préféré la mort ; mais je ne méritais pas le ciel, et vous n'avez pas voulu me plonger dans l'enfer. Daignez me secourir pour qu'une vie pas-

sée dans la douleur me mérite une bonne mort, dont je me suis rendu indigne. O Seigneur, Dieu de miséricorde, daignez me réunir dans le ciel à ce que vous m'aviez permis d'aimer sur la terre. »

Ce serait mentir à la mémoire de M. Ampère que d'omettre de telles pièces quand on les a sous les yeux, de même que c'eût été mentir à la mémoire de Pascal que de supprimer son petit parchemin. M. de Condorcet lui-même ne l'oserait pas.

Sur la recommandation de M. Delambre, M. Lacuée de Cessac, président de la section de la guerre, nomma en vendémiaire an XIII (1805) M. Ampère répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Celui-ci quitta Lyon qui ne lui offrait plus que des souvenirs déchirants, et arriva dans la capitale où pour lui une nouvelle vie commence.

De même qu'en 93, après la mort de son père, il ne parvint à sortir de la stupeur où il était tombé que par une étude toute fraîche, la botanique et la poésie latine, dont le double attrait le ranima; de même, après la mort de sa femme, il ne put échapper à l'abattement extrême et s'en relever que par une nouvelle étude survenante, qui fit, en quelque sorte, révolusion sur son intelligence. En tête d'un des nombreux projets d'ouvrages de métaphysique qu'il a ébauchés, je trouve cette phrase qui ne laisse aucun doute: « C'est en 1803 que je commençais à m'occuper presque exclusivement de recherches sur les phénomènes aussi variés qu'intéressants que l'intelligence humaine offre à l'observateur qui sait se soustraire à l'influence des habitudes. » C'était s'y prendre d'une façon scabreuse pour tenir fidèlement cette promesse de soumission et de foi qu'il avait scellée sur la tombe d'une épouse. N'admirez-vous pas ici la contradiction inhérente

à l'esprit humain , dans toute sa naïveté ! la Religion , la Science , double besoin immortel ! A peine l'une est-elle satisfaite dans un esprit puissant , et se croit-elle sûre de son objet et apaisée , que voilà l'autre qui se relève et qui demande pâture à son tour. Et si l'on n'y prend garde , c'est celle qui se croyait sûre qui va être ébranlée ou dévorée.

M. Ampère l'éprouva : en moins de deux ou trois années , il se trouva lancé bien loin de l'ordre d'idées où il croyait s'être réfugié pour toujours. L'idéologie alors était au plus haut point de faveur et d'éclat dans le monde savant : la persécution même l'avait rehaussée. La société d'Auteuil florissait encore. L'Institut où , après lui , les Académies étrangères proposaient de graves sujets d'analyse intellectuelle aux élèves , aux émules , s'il s'en trouvait , des Cabanis et des Tracy. M. Ampère put aisément être présenté aux principaux de ce monde philosophique par son compatriote et ami , M. De Gérando. Mais celui qui eut dès-lors le plus de rapports avec lui et le plus d'action sur sa pensée , fut M. Maine de Biran , lequel , déjà connu par son mémoire de *l'Habitude* , travaillait à se détacher avec originalité du point de vue de ses premiers maîtres.

*Se savoir soi-même* , pour une ame avide de savoir , c'est le plus attrayant des abîmes. M. Ampère n'y résista pas. Dès floréal an XIII (1805) , un ami bien fidèle , M. Ballanche , lui adressait de Lyon ces avertissements , où se peignent les craintes de l'amitié redoublées par une imagination tendre :

« ... Ce que vous me dites au sujet de vos succès en métaphysique me déssole. Je vois avec peine qu'à trente ans vous entriez dans une nouvelle car-

rière. On ne va pas loin quand on change tous les jours de route. Songez bien qu'il n'y a que de très grands succès qui puissent justifier votre abandon des mathématiques, où ceux que vous avez déjà eus présagent ceux que vous devez attendre. Mais je sais que vous ne pouvez mettre de frein à votre cerveau.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

« Cette idéologie ne fera-t-elle point quelque tort à vos sentiments religieux ? Prenez bien garde, mon cher et très cher ami, vous êtes sur la pointe d'un précipice : pour peu que la tête vous tourne, je ne sais pas ce qui va arriver. Je ne puis m'empêcher d'être inquiet. Votre imagination est une bien cruelle puissance qui vous subjuge et vous tyrannise. Quelle différence il y a entre nous et Noël ! J'ai retrouvé ici les jeunes gens qui appartiennent comme moi à la société que vous savez. Combien ils sont heureux ! Combien je désirerais leur ressembler ! ... »

**Mais une autre lettre un peu postérieure (mars 1806), achève de nous révéler l'intérieur de ces nobles âmes troublées et de les éclairer du dedans par un rayon trop direct, trop prolongé et trop admirable de nuance, pour que nous le déroptions. Nulle part l'auteur d'*Orphée* n'a été plus élégiaque et plus harmonieux, en même temps que la réalité s'y ajoute et que la souffrance y est présente :**

« J'ai reçu, mon cher ami, votre énorme lettre ; elle m'a horriblement fatigué. Le pis de cela, c'est que je n'ai absolument rien à vous dire, aucun conseil à vous donner. Nous sommes deux misérables créatures à qui les inconséquences ne coûtent rien. Un brasier est dans votre cœur, le néant s'est logé dans le mien. Vous tenez beaucoup trop à la vie, et j'y tiens trop peu. Vous êtes trop passionné, et j'ai trop d'indifférence. Mon pauvre ami, nous sommes tous les deux bien à plaindre. Vous avez été ces jours-ci l'objet de toutes mes pensées, et voilà ce que je crois à votre sujet. Il faut que vous quittiez Paris, que vous renonciez aux projets que vous aviez formés en y allant, parce que vous ne pourrez jamais trouver, je ne dis pas le bonheur, mais au moins le repos, dans cette solitude de tout ce qui tient à vos affections. L'air natal vous vaudra encore mieux, il sera peut-être un baume pour votre mal. Camille Jordan part pour Paris. Il a le projet de former à Lyon un Salon des arts, qui serait organisé à peu près comme les Athénées de Paris. Il y aurait différents cours. Camille m'a consulté sur les professeurs dont on pourrait faire choix. Je lui ai parlé

de vous, je lui ai dit que vous aviez le plan d'une espèce de cours, qui serait bien fait pour réussir : ce serait d'embrasser toutes les sciences et d'en enseigner ce qui serait suffisant pour ne pas y être étrangers, d'en saisir les faits généraux, d'en faire apercevoir les points de contact, et de donner ce qu'on pourrait appeler la philosophie ou la génération de toutes les connaissances humaines (*toujours l'universalité, on le voit!*). Je m'explique sans doute mal, mais vous savez ce que je veux dire... Il est sûr qu'outre ce cours du Salon des arts, vous pourriez avoir, comme autrefois, des cours particuliers, ou travailler à quelque ouvrage. Vous seriez ici avec nos amis, vous éviteriez les abîmes de la solitude, vous vous retrouveriez peut-être. Si une fois vous pouviez compter sur une existence agréable et honorable, vous pourriez vous associer une femme de votre choix, et qui parviendrait peut-être à combler le vide qu'a laissé dans votre cœur la perte de vos anciennes affections. Je sais, mon pauvre et cher ami, tout ce que vous pouvez me répondre; je sais qu'un second mariage dans cette ville vous répugnerait; mais, de bonne foi, cette répugnance n'est-elle pas un enfantillage? Eh! mon Dieu! dans le monde, où tous les sentiments s'affaiblissent, où toutes les douleurs morales finissent, on trouvera très naturel votre second mariage; on croira qu'il est le fruit de l'inconstance de nos affections et de l'instabilité de nos sentiments, même les plus vifs et les plus profonds. Mais ceux qui connaissent mieux le cœur humain, ceux qui auront étudié un peu le vôtre, ceux enfin dont l'opinion et l'amitié peuvent être quelque chose pour vous, sauront bien que votre âme expansive a besoin d'une âme qui réponde à chaque instant à la vôtre. Ainsi, dans tous les cas, vous serez justifié: les indifférents, comme vos connaissances et vos amis, trouveront cela très naturel. Voyez, mon cher ami, à quoi vous êtes exposé. La solitude ne vous vaut rien, non plus qu'à moi. Revenez au milieu de vos amis, et mariez-vous dans votre patrie...

« ..... Au risque de vous fâcher, je dois vous dire ici la vérité. Vous ne savez pas encore ce que c'est que de résister à vos penchants, et c'est ainsi que vous vous exposez à les faire devenir de véritables passions. Croyez-vous donc que tout aille dans le monde au gré de chacun? Comptez-vous donc pour rien cette grande vassalité qui nous soumet et nous entraîne à chaque instant? Étudiez votre cœur, descendez dans votre âme, et lorsque vous apercevez un sentiment nouveau, cherchez à savoir s'il est raisonnable. N'attendez pas pour éteindre un feu de cheminée que ce soit devenu un grand incendie. Il y a des malheurs sans remède, il faut nous consoler. Il y a des malheurs que notre faute a occasionnés ou empirés, il faut nous corriger. Les petites choses vous agitent, que doit-ce être des grandes?..



Modérez-vous sur les choses indifférentes de la vie, et vous parviendrez à être modéré sur les choses importantes....»

### Et pour conclusion final :

« Ceux qui nous connaîtraient bien comprendraient la raison des inconséquences de Jean-Jacques Rousseau. »

M. Ampère ne retourna pas à Lyon : il resta à Paris, plus actif d'idées et de sentiments que jamais. Il se maria au mois de juillet même de cette année : ce second mariage lui donna une fille. Cette lettre de M. Ballanche, au reste, sera la dernière pièce confidentielle que nous nous permettrons : elle termine pour nous la jeunesse de M. Ampère. En avançant dans le récit d'une vie, ces sortes de confidences, moins essentielles, moins gracieuses, nous semblent aussi moins permises. La pudeur de l'homme mûr a quelque chose de plus inviolable, et c'est le travail surtout qui marque le milieu de la journée. Dans le récit d'une vie comme dans la vie même, les sentiments émus, cette brise du matin, ne reparaissent convenablement qu'au soir.

Quoiqu'il en ait dit dans la note citée plus haut, M. Ampère, si fortement occupé de métaphysique, ne s'y livrait pas exclusivement. Les mathématiques et les sciences physiques ne cessaient de partager son zèle. Six mémoires sur différents sujets de mathématiques, insérés tant dans le *Journal de l'École polytechnique*, que dans le *Recueil de l'Institut* (des savants étrangers), déterminèrent le choix que fit de lui, en 1814, l'Académie des Sciences pour remplacer M. Bossut. Nommé secrétaire du Bureau consultatif des Arts et Métiers (mars 1806), il servait assidument les travaux de ce comité, et ne devint secrétaire honoraire que lorsqu'il eut donné sa démission en faveur

de M. Thénard, dont la position alors était moins établie que la sienne. Il fut de plus successivement nommé inspecteur-général de l'Université (1808), et professeur d'analyse et de mécanique à l'École polytechnique (1809), où il n'avait été jusque-là qu'à titre de répétiteur, professant par intérim. En un mot, sa vie de savant s'étendait sur toutes les bases.

Dans l'histoire des sciences physico-mathématiques, la mémoire de M. Ampère est jamais sauvée de l'oubli, à cause de sa grande découverte sur l'électro-magnétisme en 1820. Dans l'histoire de la philosophie, pourquoi faut-il que ce grand esprit, qui s'est occupé de métaphysique pendant plus de trente ans, ne doive vraisemblablement laisser qu'une vague trace ? M. Maine de Biran lui-même, le métaphysicien profond près de qui il se place, n'a laissé qu'un témoignage imparfait de sa pensée dans son ancien traité de l'*Habitude* et dans le récent volume publié par Cousin. Après M. de Tracy, à côté de M. de Biran, M. Ampère venait pourtant à merveille pour réparer une lacune. M. Cousin a remarqué que ce qui manque à la philosophie de M. de Biran, où la *volonté* réhabilitée joue le principal rôle, c'est l'admission de l'*intelligence*, de la *raison*, distincte comme faculté, avec tout son cortège d'idées générales, de conceptions. Nul, plus que M. Ampère, n'était propre à introduire dans le point de vue, qu'il admettait, de M. de Biran, cette partie essentielle qui l'agrandissait. Lui, en effet, si l'on considère sa tournure métaphysique, il n'était pas, comme M. de Biran, la *volonté* même, dans sa persistance et son unité progressive ; il était surtout l'*idée*. Sans nier la sensation, trop grand physicien pour cela, sans la méconnaître dans toutes ses variétés et ses nuances, combien il était propre, ce semble, entre M. de

Tracy et M. de Biran à intervenir avec *l'intelligence* (1), et à remeubler ainsi l'âme de ses concepts les plus divers et les plus grands ! Il l'aurait fait, j'ose le dire, avec plus de richesse et de réalité que les philosophes éclectiques qui ont suivi, lesquels, n'étant ni physiciens, ni naturalistes, ni mathématiciens, ni autre chose que psychologues, sont toujours restés par rapport aux classes des *idées* dans une abstraction et dans un vague qui dépeuple l'âme et en mortifie, à mon gré, l'étude. Par malheur, si M. de Biran se tient trop étroitement à cette volonté retrouvée,

(1) Nous pourrions citer, d'après les plus anciens papiers et projets d'ouvrages que nous avons sous les yeux, des preuves frappantes de cette large part faite à *l'intelligence*, qui corrigeait tout-à-fait le point de vue profond, mais restreint, de M. de Biran, et l'environnait d'une extrême étendue. Ainsi ce début qu'on trouve à un *plan d'une histoire de l'intelligence humaine* : « L'homme, sous le point de vue intellectuel, a la faculté d'acquérir et celle de conserver. La faculté d'acquérir se subdivise en trois principales : il acquiert par ses sens, par le déploiement de l'activité motrice qui nous fait découvrir les causes, par la réflexion qu'on peut définir la faculté d'apercevoir des relations, qui s'applique également aux produits de la sensibilité et à ceux de l'activité. On aperçoit des relations entre les premiers par la comparaison, entre les seconds par l'observation des effets que produisent les causes. On doit donc diviser tous les phénomènes que présente l'intelligence en quatre systèmes : le système sensitif, le système actif, le système comparatif, et le système étiologique. » Dans un résumé des idées psychologiques de M. Ampère, rédigé en 1811 par son ami M. Bredin, de Lyon, je trouve : « On peut rapporter tous les phénomènes psychologiques à trois systèmes : sensitif, cognitif, intellectuel. » Ce système cognitif et ce système intellectuel, qui semblent un double emploi, sont différents pour lui, en ce qu'il attribue seulement au système cognitif la distinction du *moi* et du *non-moi*, qui se tire de l'activité propre de l'être d'après M. de Biran : il réservait au système intellectuel, proprement dit, la perception de tous les autres rapports. Quoique cela manque un peu de rigueur, la lacune signalée par M. Cousin chez M. de Biran était au moins sentie et comblée, plutôt deux fois qu'une.

à cette causalité interne ressaisie, comme à un axe sûr et à un sommet d'où émane tout mouvement, M. Ampère, moins retenu et plus ouvert dans sa métaphysique, alla et dérivait au flot de l'idée. A travers ce domaine infini de l'intelligence, dans la sphère de la raison et de la réflexion, comme dans une demeure à lui bien connue, il alla changeant, remuant, déplaçant sans cesse les objets; les classifications psychologiques se succédaient à son regard et se renversaient l'une par l'autre; et il est mort sans nous avoir suffisamment expliqué la dernière, nous laissant sur le fond de sa pensée dans une confusion qui n'était pas en lui.

En attendant que la seconde partie de sa classification, qui embrasse les sciences *noologiques*, soit publiée, et dans l'espérance surtout qu'un fils, seul capable de débrouiller ces précieux papiers, s'y appliquera un jour, nous ne dirons ici que très peu, occupé surtout à ne pas être infidèle. M. Ampère, dans une note où nous puisons, nous indique lui-même la première marche de son esprit. Il voulait appliquer à la psychologie la méthode qui a si bien réussi aux sciences physiques depuis deux siècles: c'est ce que beaucoup ont voulu depuis Locke. Mais en quoi consistait l'appropriation du moyen à la science nouvelle? Ici M. Ampère parle d'une *difficulté première qui lui semblait insurmontable, et dont M. le chevalier de Biran lui fournit la solution*. Cette difficulté tenait sans doute à la connaissance originelle de l'idée de cause et à la distinction du *moi* d'avec le monde extérieur. Il nous apprend aussi que, dans sa recherche sur le fondement de nos connaissances, il a commencé par rejeter l'existence *objective* et qu'il a été disciple de Kant: » Mais repoussé hientôt, dit-il, par ce nouvel idéalisme comme

Reid l'avait été par celui de Hume, je l'ai vu disparaître devant l'examen de la nature des connaissances objectives généralement admises. » Tout ceci, on le voit, n'est qu'indiqué par lui, et laisse à désirer bien des explications. Quoique qu'il en soit, en s'efforçant constamment de classer les faits de l'intelligence selon l'ordre naturel, M. Ampère en vint aux quatre points de vue et aux deux époques principales qui les embrassent, tels qu'il les a exposés dans la préface de son *Essai sur la Philosophie des Sciences*. Ceux qui ont fréquenté l'école des psychologues distingués de notre âge, et qui ont aussi entendu les leçons dans lesquelles M. Ampère, au Collège de France, aborda la psychologie, peuvent seuls dire combien, dans sa description et son dénombrement des divers groupes de faits, l'intelligence humaine leur semblait tout autrement riche et peuplée que dans les distinctions de facultés, justes sans doute, mais nues et un peu stériles, de nos autres maîtres. Dès l'abord, dans la psychologie de ceux-ci, on distingue *sensibilité, raison, activité libre*, et on suit chacune séparément, toujours occupé, en quelque sorte, de préserver l'une de ces facultés du contact des autres, de peur qu'on ne les croie mêlées en nature et qu'on ne les confonde. M. Ampère y allait plus librement et par une méthode plus vraiment naturelle. Si Bernard de Jussieu, dans ses promenades à travers la campagne, avait dit constamment en coupant la tige des plantes : « Prenons bien garde, ceci est du tissu cellulaire, ceci est de la fibre ligneuse; l'un n'est pas l'autre; ne confondons pas; le bois n'est pas la sève; » il aurait fait une anatomie, sans doute utile et qu'il faut faire, mais qui n'est pas tout, et les trois quarts des divers caractères, qui président à la formation de ses groupes naturels, lui auraient échappé

dans leur vivant ensemble. — L'anatomie radicale psychologique, ce que M. Ampère appelle *l'idéogénie*, serait venue, dans sa méthode, plus tard, à fond; mais elle ne serait venue qu'après le dénombrement et le classement complet; mais surtout, la préoccupation des facultés distinctes ne scindait pas, dès l'abord, les groupes analogues, et ne les empêchait pas de se multiplier dans leur diversité.

La quantité de remarques neuves et ingénieuses, de points profonds et piquants d'observation, qui remplissaient une leçon de M. Ampère, distraient aisément l'auditeur de l'ensemble du plan, que le maître oubliait aussi quelquefois, mais qu'il retrouvait tôt ou tard à travers ces détours. On se sentait bien avec lui en pleine intelligence humaine, en pleine et haute philosophie antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle; on se serait cru, à cette ampleur de discussion, avec un contemporain des Leibnitz, des Mallebranche, des Arnauld; il les citait à propos familièrement, même les secondaires et les plus oubliés de ce temps-là, M. de La Chambre, par exemple; et puis on se retrouvait tout aussitôt avec le contemporain très présent de M. de Tracy et de M. de Laplace. On aurait fait un intéressant chapitre, indépendamment de tout système et de tout lien, des cas psychologiques singuliers et des véritables découvertes de détail dont il semait ses leçons. J'indique en ce genre le phénomène qu'il appelait de *concrétion*, sur lequel on peut lire l'analyse de M. Roulin insérée dans l'Essai de classification des sciences. Je regrette que M. Roulin n'ait pas fait alors ce chapitre de *miscellanées* psychologiques, comme il en a fait un sur des singularités d'histoire naturelle.

A partir de 1816, la petite société philosophique qui se réunissait chez M. de Biran, avait pris plus de suite, et

l'émulation s'en mêlait. On y remarquait M. Stapfer, le docteur Bertrand, Loyson, M. Cousin. Animé par les discussions fréquentes, M. Ampère était près, vers 1820, de produire une exposition de son système de philosophie, lorsque l'annonce de la découverte physique de M. Ørsted le vint ravir irrésistiblement dans un autre train de pensées, d'où est sortie sa gloire. En 1829, malade et réparant sa santé à Orange, à Hières, aux tiédeurs du midi, il revint, dans les conversations avec son fils, à ses idées interrompues; mais ce ne fut plus la métaphysique seulement, ce fut l'ensemble des connaissances humaines et son ancien projet d'universalité qu'il se remit à embrasser avec ardeur. L'Épître que lui a adressée son fils à ce sujet, et le volume de l'Essai de classification qui a paru, sont du moins ici de publics et permanents témoignages. M. Ampère, en même temps qu'il sentait la vie lui revenir encore, dût avoir, en cette saison, de pures jouissances. S'il lui fut jamais donné de ressentir un certain calme, ce dût être alors. En reportant son regard, du haut de la montagne de la vie, vers ces sciences qu'il comprenait toutes, et dont il avait agrandi l'une des plus belles, il put atteindre un moment au bonheur serein du sage et reconnaître en souriant ses domaines. Il n'est pas jusqu'aux vers latins, adressés à son fils en tête du tableau, qui n'aient dû lui retracer un peu ses souvenirs poétiques de 95, un temps plein de charme. Les anciens doutes et les combats religieux avaient cessé en lui : ses inquiétudes, du moins, étaient plus bas. Depuis des années, les chagrins intérieurs, les instincts infinis, une correspondance active avec son ancien ami le père Barret, le souffle même de la Restauration, l'avaient ramené à cette foi et à cette soumission qu'il avait si bien exprimée en

1803, et dont il relut sans doute de nouveau la formule touchante. Jusqu'à la fin, et pendant les années qui suivirent, nous l'avons toujours vu allier et concilier sans plus d'effort, et de manière à frapper d'étonnement et de respect, la foi et la science, la croyance et l'espoir en la pensée humaine et l'adoration envers la parole révélée.

Outre cette vue supérieure par laquelle il saisissait le fond et le lien des sciences, M. Ampère n'a cessé, à aucun moment, de suivre en détail, et souvent de devancer et d'éclairer, dans ses aperçus, plusieurs de celles dont il aimait particulièrement le progrès. Dès 1809, au sortir de la séance de l'Institut du lundi 27 février (j'ai sous les yeux sa note écrite et développée), il n'hésitait pas, d'après les expériences rapportées par MM. Gay-Lussac et Thénard, et plus hardiment qu'eux, à considérer le chlore (alors appelé acide muriatique oxigéné) comme un corps simple. Mais ce n'était là qu'un point. En 1816, il publiait, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, sa classification naturelle des corps simples, y donnant le premier essai de l'application à la chimie des méthodes qui ont tant profité aux sciences naturelles. Il établissait entre les propriétés des corps une multitude de rapprochements qu'on n'avait point faits, il expliquait des phénomènes, encore sans lien, et la plupart de ces rapprochements et de ces explications ont été vérifiés depuis par les expériences. La classification elle-même a été admise par M. Chevreul dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et elle a servi de base à celle qu'a adoptée M. Beudant dans son *Traité de Minéralogie*. Toujours éclairé par la théorie, il lisait à l'académie des Sciences, peu après sa réception, un mémoire sur la double réfraction, où il donnait la loi qu'elle suit dans les cristaux, avant que l'ex-



périence eût fait connaître qu'il en existe de tels (1). En 1824, le travail de M. Geoffroy Saint-Hilaire sur la présence et la transformation de la vertèbre dans les insectes, attira la sagacité, toujours prête, de M. Ampère, et lui fit ajouter à ce sujet une foule de raisons et d'analogies curieuses, qui se trouvent consignées au tome second des *Annales des Sciences naturelles* (2). Lorsque M. Ampère reproduisit cette vue en 1832, à son cours du Collège de France, M. Cuvier, contraire en général à cette manière *raisonneuse* d'envisager l'organisation, combattit, au même collège, dans sa chaire voisine, le collègue qui faisait incursion au cœur de son domaine, il le combattit avec ce ton excellent de discussion, que M. Ampère, en répondant, gardait de même, et auquel, il ajoutait de plus une expression de respect, comme s'il eût été quelqu'un de moindre : noble contradiction de vues, ou plutôt noble échange, auquel nous avons assisté, entre deux grandes lumières trop tôt disparues ! Si une observation de M. Geoffroy Saint-Hilaire avait suggéré à M. Ampère ses vues sur l'organisation des insectes, la découverte de M. Gay-Lussac sur les proportions simples que l'on observe entre les volumes d'un gaz composé et ceux des gaz composants, lui devenait un moyen de concevoir, sur la structure atomique et moléculaire des corps inorganiques, une théorie qui remplace celle de Wollaston (3) De même,

(1) Nous noterons encore, pour compléter ces indications de travaux, un Mémoire sur la loi de Mariotte, imprimé en 1814 ; un Mémoire sur des propriétés nouvelles des axes de rotation des corps, imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences.

(2) *Annales des Sciences naturelles*, tom. II, pag. 295. M. N... n'est autre que M. Ampère.

(3) On la trouve dans la *Bibliothèque universelle*, tome XLIX, et en analyse dans un rapport de M. Becquerel (*Revue encyclopédique*, novembre 1832).

une idée de Herschell, se combinant en lui avec les résultats chimiques de Davy, lui suggérait une théorie nouvelle de la formation de la terre. Cette théorie a été lucidement exposés dans cette *Revue même des Deux Mondes*, en juillet 1833. On y peut prendre une idée de la manière de ce vaste et libre esprit : l'hypothèse antique, retrouvée dans sa grandeur ; l'hypothèse à la façon presque des Thalès et des Démocrite, mais portant sur des faits qui ont la rigueur moderne.

Après avoir tant fait, tant pensé, sans parler des inquiétudes perpétuelles du dedans qu'il se suscitait, on conçoit qu'à soixante et un ans, M. Ampère, dans toute la force et le zèle de l'intelligence, eût usé un corps trop faible. Parti pour sa tournée d'inspecteur-général, il se trouva malade dès Roanne; sa poitrine, sept ans auparavant, apaisée par l'air du midi, s'irritait cette fois davantage; il voulut continuer. Arrivé à Marseille, et ne pouvant plus aller absolument, il fut soigné dans le collège, et on espérait prolonger une amélioration légère, lorsqu'une fièvre subite au cerveau l'emporta, le 10 juin 1836, à cinq heures du matin, entouré et soigné par tous avec un respect filial, mais en réalité loin des siens, loin d'un fils.

Il resterait peut-être à varier, à égayer déceimment ce portrait, et quelques-unes de ces naïvetés nombreuses et bien connus, qui composent, autour du nom de l'illustre savant, une sorte de légende courante, comme les bons mots malicieux autour du nom de M. de Talleyrand : M. Ampère, avec des différences d'originalité, irait naturellement s'asseoir entre la Condamine et la Fontaine. De peur de demeurer trop incomplet sur ce point, nous ne le risquons pas. M. Ampère savait mieux les choses de la nature et de l'univers que celle des hommes et de la société. Il

manquait essentiellement de calme, et n'avait pas la mesure et la proportion dans les rapports de la vie. Son coup d'œil, si vaste et si pénétrant au-delà, ne savait pas réduire les objets habituels. Son esprit immense était le plus souvent comme une mer agitée ; la première vague soudaine y faisait montagne ; le liège flottant ou le grain de sable y était aisément lancé jusqu'aux cieux.

Malgré le préjugé vulgaire sur les savants, ils ne sont pas toujours ainsi. Chez les esprits de cet ordre et pour les cerveaux de haut génie, la nature a, dans plus d'un cas, combiné et proportionné l'organisation. Quelques-uns, armés au complet, outre la pensée puissante intérieure, ont l'enveloppe extérieure endurcie, l'œil vigilant et impérieux, la parole prompte, qui impose, et toutes les défenses. Qui a vu Dupuytren et Cuvier comprendra ce que je veux rendre. Chez d'autres, une sorte d'ironie douce, calme, insouciant et égoïste, comme chez Lagrange, compose un autre genre de défense. Ici, chez M. Ampère, toute la richesse de la pensée et de l'organisation est laissée, pour ainsi dire, plus à la merci des choses, et le bouillonnement intérieur reste à découvert. Il n'y a ni l'enveloppe sèche qui isole et garantit, ni le reste de l'organisation armée qui applique et fait valoir. C'est le pur savant, au sein duquel on plonge.

Les hommes ont besoin qu'on leur impose. S'ils se sentent pénétrés et jugés par l'esprit supérieur auquel ils ne peuvent refuser une espèce de génie, les voilà maintenus, et volontiers ils lui accordent tout, même ce qu'il n'a pas. Autrement, s'ils s'aperçoivent qu'il hésite et croit dépendre, ils se sentent supérieurs à leur tour à lui par un point commode, et ils prennent vite leur revanche et leurs licences. M. Ampère aimait ou parfois craignait les hommes ;

il s'abandonnait à eux, il s'inquiétait d'eux; il ne les jugeait pas. Les hommes (et je ne parle pas du simple vulgaire) ont un faible pour ceux qui les savent mener, qui les savent contenir, quand ceux-ci même les blessent ou les exploitent. Le caractère, estimable ou non, mais doué de conduite et de persistance même intéressée, quand il se joient à un génie incontestable, les frappe et a gain de cause en définitive dans leur appréciation. Je ne dis pas qu'ils aient tout-à-fait tort, le caractère tel quel, la volonté froide et présente, étant déjà beaucoup. Mais je cherche à m'expliquer comment la perte de M. Ampère, à un âge encore peu avancé, n'a pas fait, à l'instant aux yeux du monde, même savant, tout le vide qu'y laisse en effet son génie.

Et pourtant (et c'est ce qu'il faut redire encore en finissant) qui fut jamais meilleur, à la fois plus dévoué sans réserve à la science, et plus sincèrement croyant aux bons effets de la science pour les hommes? Combien il était viv sur la civilisation, sur les écoles, sur les lumières! Il y avait certains résultats réputés positifs, ceux de Malthus, par exemple, qui le mettaient en colère; il était tout *sentimental* à cet égard; sa philanthropie de cœur se révoltait de ce qui violait, selon lui, la moralité nécessaire, l'efficacité bienfaisante de la science. D'autres savants illustres ont donné avec mesure et prudence ce qu'ils savaient; lui; il ne pensait pas qu'on dût en ménager rien. Jamais esprit de cet ordre ne songea moins à ce qu'il y a de personnel dans la gloire. Pour ceux qui l'abordaient, c'était un puits ouvert. A toute heure, il disait tout. Étant un soir avec ses amis, Camille Jordan et Degérando, il se mit à leur exposer le système du monde; il parla treize heures avec une lucidité continue; et comme le monde est infini, et que tout s'y enchaîne, et qu'il le savait de cercle en cercle en tous

les sens, il ne cessait pas, et si la fatigue ne l'avait arrêté, il parlerait, je crois, encore. O Science, voilà bien à découvert ta pure source sacrée, bouillonnante !—Ceux qui l'ont entendu, à ses leçons, dans les dernières années au Collège de France, se promenant le long de sa longue table, comme il eût fait dans l'allée de Poleymieux, et discourant durant des heures, comprendront cette perpétuité de la veine savante. Ainsi, en tout lieu, en toute rencontre, il était coutumier de faire, avec une attache à l'idée, avec un oubli de lui-même qui devenait merveille. Au sortir d'une charade ou de quelque longue et minutieuse bagatelle, il entrait dans les sphères. Virgile, en une sublime églogue, a peint le demi-dieu barbouillé de lie, que les bergers enchaînent : il ne fallait pas l'enchaîner, lui, le distraire et le simple, pour qu'il commençât :

Namque canebat uti magnum per inane coacta  
 Semina, terrarumque, animæque, marisque fuissent,  
 Et liquidi simul ignis : ut his exordia primis  
 Omnia, etc., etc.

Il enchaînait de tout les semences fécondes,  
 Les principes du feu, les eaux, la terre et l'air,  
 Les fleuves descendus du sein de Jupiter....

Et celui qui, tout-à-l'heure, était comme le plus petit, parlait incontinent comme les antiques aveugles, — comme ils auraient parlé, venus depuis Newton. C'est ainsi qu'il est resté et qu'il vit dans notre mémoire, dans notre cœur.

SAINTE-BEUVE.

## A. SAINTE BEUVE.

www.libtool.com.cn

Vous avez bien aimé, n'est-ce pas, doux poète,  
 Vous avez bien souffert; et votre ame inquiète  
 A tremblé bien des fois d'un long regard d'amour?  
 Vous avez bien gémi, dans de secrètes larmes,  
 Sur les bonheurs muets, les voluptés, les charmes,  
 Et les rêves flottants du jour;

Sur les mots murmurés dans l'ivresse des rondes,  
 Sur les désirs mauvais et sur les beautés blondes  
 Dont votre cœur ardent était trop enflammé,  
 Vous avez bien poussé des sanglots solitaires,  
 Et vous vous êtes dit en paroles austères:

« Seigneur, Seigneur, j'ai trop aimé !

« Seigneur, Seigneur, mon ame est une pécheresse  
 « Stérile en repentir et féconde en tendresse;  
 « Inspirez lui, Seigneur, de célestes soupins,  
 « Les douleurs du cilice et les forces du jeûne,  
 « Refaites-la, Seigneur, et vierge et toute jeune  
 Se répandant en saints désirs. »

Puis vous avez maudit les amours insensées,  
 Et les vers parfumés et les tendres pensées,  
 Et les loisirs errants et les transports épars,  
 Vous avez fait votre ame et plus ferme et plus mure,  
 Comme un guerrier sans peur cloué dans son armure  
 Vous avez affronté les dards.

Oh ! votre vie est belle ! et dans ce vaste abyme  
 Où chacun jette un nom ou modeste ou sublime,  
 Aucun n'a retenti grand comme votre nom ;  
 Car vous avez écrit les maux de votre vie,  
 Et vous avez prêché la sanglante agonie  
 Comme l'apôtre dans Sion.

Lorsque , bien jeune encore , vos intimes tristesses  
 Trahissaient dans Joseph ces courants de tendresses ,  
 Entraînés par la gloire à l'immortalité ,  
 Quand vous nous racontiez vos douces rêveries ,  
 Vos heureuses amours et vos amours flétries  
 Par les refus de la beauté ;

Vos luttés en esprit contre votre pensée ,  
 Vos souhaits de mourir , que votre ame lassée ,  
 Comme un pieux blasphème adressait au Seigneur ,  
 Surtout quand vous disiez les voluptés rieuses  
 De ces têtes d'enfant si jeunes , si joyeuses ,  
 Et qui feraient croire au bonheur !

Oh ! moi j'ai bien compris votre mélancolie ,  
 Et j'ai dit comme vous : « toute joie est folie ;  
 « Le bonheur ici-bas est un rêve oublié ,  
 « Mot sanglant d'ironie , imprimé sur notre ame ;  
 « Et le monde sans Dieu n'est qu'un jouet infâme  
 « Qu'il faut savoir briser du pied . »

Depuis lors , la pensée a creusé dans votre ame .  
 Comme un nageur habile emporté par la lame ,  
 Se laisse aller d'abord , et les deux bras en croix ,  
 Dérive lentement et suit le fil de l'onde ,  
 Puis s'élançant hardi dans l'abyme qui gronde ,  
 Affronte l'horreur du détroit ;

Votre cœur à l'amour s'ouvrit avec ivresse ,  
 S'abandonna d'abord aux soupirs de tendresse ,  
 Comme un souffle éphémère aspira le bonheur ,  
 Et doucement bercé dans les bras de la vie ,  
 Sans dédaigner la gloire et sans craindre l'envie  
 S'endormit loin de la douleur .

Plus tard , ayant compris cet exil où nous sommes ,  
 Pour attendre et souffrir , et qu'hélas ! tous les hommes  
 Payent en longs sanglots leur part d'humanité ;  
 Vous avez déploré notre amère impuissance ,  
 Et vous avez lutté , martyr de la science ,  
 Durant les jours de votre été .

E vous avez voulu, pèlerin solitaire,  
 Féconder, pour nous tous, vos douleurs sur la terre,  
 Armant notre pudeur contre la volupté,  
 Vous avez fait plus fort notre moule fragile,  
 Et vous avez rempli notre vase d'argile  
 Des parfums de la chasteté.

O poète ! c'est bien ; vous avez dans votre âge  
 Par une œuvre pieuse empreint votre passage ;  
 Vous avez ciselé votre beau monument  
 A la face de tous, sans crainte et sans mystère,  
 Sans secours étranger, sans ombre qui l'altère  
 Sous le ciel bleu du firmament !

O poète, c'est bien ! car la sainte parole  
 Doit descendre en nos cœurs ; sinon, fragile idole,  
 Il faut briser toute œuvre et la jeter au feu... :  
 Moi, je ne comprends pas la forme sans pensée,  
 Et je ris de tous ceux dont la joie insensée  
 Ose adorer l'art comme un dieu.

Ernest FALCONNET.



## Histoire Littéraire.

---

### MARMONTEL A LYON.

---

On sait peu de chose sur son passage à Lyon, ou pour mieux dire, on ne sait absolument que ce qu'il nous apprend lui-même dans ses *Mémoires*, livre piquant et agréable, instructif tout à la fois, et qui nous révèle sous un beau jour l'âme de Marmontel.

En 1760, revenant d'un voyage dans le Midi, où il était allé visiter Voltaire et son asyle de Ferney; se dirigeant ensuite vers Paris il voulut visiter notre cité. « A Lyon, dit-il, nous donnâmes un jour à la famille de Fleuriu, qui m'attendait à la Tourette, sa maison de campagne. Les jours suivans furent employés à voir la ville; et, depuis la filature de l'or avec la soie, jusqu'à la perfection des plus riches tissus, nous suivîmes rapidement toutes les opérations de l'art qui faisait la richesse de cette ville flo-

rissante. Les ateliers, l'Hôtel-de-Ville, le bel hôpital de la Charité, la bibliothèque des Jésuites, le convent des Chartreux, la salle de spectacle partagèrent votre attention.

« Ici, je me rappelle qu'à mon passage pour aller à Genève, la demoiselle Destouche, directrice du spectacle, m'avait fait demander laquelle de mes tragédies je voulais que l'on donnât à mon retour. Je fus sensible à cette honnêteté; mais je me bornai à lui en rendre grâces, et je lui demandai pour mon retour celle des tragédies de Voltaire que ses acteurs joueraient le mieux. Ils donnèrent *Alzire* (1). »

Les tragédies de Marmontel sont au nombre de cinq : *Denis le tyran*, *Aristomène*, *Cléopâtre*, les *Héraclides* et *Numitor*; applaudies dans la nouveauté, elles ont perdu tout leur éclat et ne trouvent pas même aujourd'hui des lecteurs. Elles valurent à leur auteur un commencement de fortune et de gloire; elles lui procurèrent des amitiés distinguées. Parmi les connaissances littéraires de Marmontel, il faut placer en première ligne un Lyonnais, l'abbé Morellet. Unis d'abord par les liens de l'amitié, ils le furent ensuite par des nœuds plus étroits encore. Morellet vivait à Paris avec son frère : leur sœur, veuve de M. Leyria de Montigny, venait de Lyon avec sa jeune fille embellir leur société.

« L'abbé, dit Marmontel, qui m'avait annoncé le bonheur qu'ils allaient avoir d'être réunis en famille, m'écrivit un jour : — Mon ami, c'est demain qu'arrivent nos femmes; venez nous aider, je vous prie, à les bien recevoir (2). »

(1) Marmontel, *Mémoires*, livre VIII, p. 249.

(2) *Mémoires*, livre IX, p. 169.

C'est de ce billet que date un changement total dans la destinée de Marmontel, puis aussi le bonheur vertueux et inaltérable qui devait se projeter sur sa vieillesse.

« Soit que M<sup>me</sup> de Montigny, continue Marmontel, fût de prévenu en ma faveur, soit que ma bonhomie lui convînt au premier abord, elle fut bientôt avec l'ami ses frères comme un ancien ami qu'elle-même aurait retrouvé. Nous soupâmes ensemble. La joie qu'ils avaient tous d'être réunis anima ce souper. J'y pris la même part que si j'eusse été l'un des leurs. Je fus invité à dîner pour le lendemain, et successivement se forma l'habitude de nous voir tous les jours. Plus je causais avec la mère, plus j'entendais parler la fille, plus je trouvais à l'une et à l'autre ce naturel aimable qui m'a toujours charmé. Mais mon âge, mon peu de fortune, ne me laissaient voir pour moi aucune apparence au bonheur que je présageais à l'époux de Mad<sup>lle</sup> de Montigny : et plus de deux mois s'étaient écoulés sans que l'idée me fut venue d'aspirer à ce bonheur là.

« Un matin, l'un de mes amis, et des amis de MM. Morrellet, l'abbé Maury, vint me voir et me dire : — Voulez-vous que je vous apprenne une nouvelle? M<sup>lle</sup> de Montigny se marie. — Elle se marie ! avec qui? — Avec vous. — Avec moi ! — Oui, avec vous-même. — Vous êtes fou, ou vous rêvez. — Je ne rêve point, et ce n'est point une folie : c'est une chose très-sensée, et aucun de vos amis ne doute.

« Ecoutez-moi, lui dis-je, et croyez moi, car je vous parle sérieusement. M<sup>lle</sup> de Montigny est charmante ; je la crois accomplie ; et c'est pour cela même que je n'ai jamais eu la folle idée de prétendre au bonheur d'être son époux. — Eh bien ! vous le serez, sans y avoir prétendu. — A mon

âge ! — Bon ! à votre âge ! vous êtes jeune encore, et en pleine santé. — Alors, le voilà qui déploie toute son éloquence à prouver que rien n'était plus convenable : que je serais aimé, que nous ferions un bon ménage ; et, d'un ton de prophète, il m'annonça que nous aurions de beaux enfants.

» Après cette saillie, il me laissa livré à mes réflexions ; et, tout en me disant à moi-même qu'il était fou, je commençai à n'être plus sage. Mes cinquante-quatre ans ne me semblèrent plus un obstacle si effrayant : la santé, à cet âge, pouvait tenir lieu de jeunesse. Je commençai à croire que je pouvais inspirer non pas de l'amour, mais une bonne et tendre amitié et je me rappelai ce que disaient les sages : que l'amitié fait plus de bons ménage que l'amour.

« Je croyais avoir remarqué dans cette jeune et belle personne du plaisir à me voir, du plaisir à m'entendre ; ses beaux yeux, en me regardant, avaient un caractère d'intérêt et de bienveillance. J'allai jusqu'à penser que, dans les attentions dont m'honorait sa mère, dans le plaisir que témoignaient ses oncles à me voir assidu chez eux, il entrait peut-être quelque disposition favorable au vœu que je n'osais former. Je n'étais pas riche : mais, cent trente mille francs, solidement placés, étaient le fruit de mes épargnes. Enfin, puisqu'un ami sincère, l'abbé Maury, trouvait cet union non-seulement raisonnable, mais désirable des deux côtés, pourquoi moi-même aurais-je pensé qu'elle fût si mal assortie.

« J'étais engagé ce jour là à dîner chez MM. Morellet. Je m'y rendis avec une émotion qui m'était inconnue. Je crois même me souvenir que je mis un peu de soin à ma toilette, etc.

» Une promenade aux jardins de Sceaux acheva de me décider... Mon émotion était d'autant plus vive, qu'elle était plus retenue. Je brûlais d'en faire l'aveu, mais à qui l'adresser ? et comment serait-il reçu ? La bonne mère y donna lieu. Dans l'allée où nous nous promenions, elle était à deux pas de nous avec son frère. — Il faut, me dit-elle en souriant, que j'aie de la confiance en vous, pour vous laisser ainsi causer avec ma fille tête-à-tête. — Madame, lui dis-je, il est juste que je réponde à cette confiance, en vous disant de quoi nous nous entretenions. Mademoiselle me faisait la peinture du bonheur que vous goûtez à vivre ensemble tous les quatre en famille : et moi, à qui cela faisait envie, j'allais vous demander si un cinquième ; comme moi, par exemple, gâterait la société. — Je ne le crois pas, me répondit-elle, demandez plutôt à mon frère. — Moi, dit le frère avec franchise, je trouverais cela très bon. — Et vous, Mademoiselle ? — Moi, dit-elle, j'espère que mon oncle l'abbé sera de l'avis de maman ; mais jusqu'à son retour, permettez-moi de garder le silence.

« L'abbé se fit attendre, enfin il arriva : et quoique tout se fût arrangé sans son aveu, il le donna. Le lendemain le contrat fut signé. Il y institua sa nièce héritière après sa mort, et après la mort de sa sœur ; et moi, dans cet acte dressé et rédigé par leur notaire je ne pris d'autre soin que de rendre, après moi, ma femme heureuse et indépendante de ses enfants.

« Jamais mariage ne s'est fait sous de meilleurs auspices. Comme la confiance entre M. de Montigny et moi était mutuelle et parfaite, et que nous nous étions bien persuadés l'un l'autre du vœu que nous allions faire à l'autel, nous l'y prononçâmes sans trouble et sans aucune inquiétude.

« Au retour de l'église, où Chastellux et Thomas avaient tenu sur nous le voile nuptial, on voulut bien nous laisser seuls quelques moments, et ces moments furent employés à nous bien assurer l'un l'autre du désir de nous rendre mutuellement heureux.

« Le dîner, après la toilette, fut animé d'une gaieté du bon vieux temps. Les convives étaient d'Alembert, Chastellux, Thomas, Saint-Lambert, un cousin de MM. Morellet et quelques autres amis communs. Tous étaient occupés de la nouvelle épouse; et, comme moi, ils en étaient si charmés, si joyeux, qu'à les voir on eût dit que chacun d'eux en était l'époux, etc.

« Ainsi se passa ce beau jour, l'époque et le présage du bonheur qui s'est répandu sur tout le reste de ma vie, à travers les adversités qui l'ont troublé souvent, mais qui ne l'ont point corrompu (2). »

Tout ceci se passait en 1777. Marmontel, dès cette époque, ne revint pas à Lyon; il ne semble pas qu'il ait été non plus en rapport avec des hommes lettrés de notre ville; ses *Mémoires*, du moins, n'en disent mot; il est question seulement au livre XI.e des fonds que Marmontel avait placés dans les octrois de Lyon, et qui lui rendaient l'intérêt légal.

F. Z. COLLOMBET.

(1) *Mémoires*, livre X, p. 171.

## Nécrologie.



**MM. EYNARD, RAYMOND ET OZANAM.**

---

**J. A. F. OZANAM.**

Le monde savant et industriel vient de faire trois grandes pertes et cela dans le même mois, presque dans la même semaine MM. Eynard, Raymond et Ozanam ne sont plus. Cette trinité de savoir et de talent à laquelle les arts et l'industrie ont dû tant de précieux services, après avoir régné dans les sciences, vient de s'éteindre dans la tombe. Nous ne laisserons pas refroidir leurs dépouilles mortelles sans leur payer notre tribut de regrets et de deuil. Ils étaient nos compatriotes et nous nous enorgueillissons de l'éclat qu'ils ont jetté sur notre ville. Plus tard nous leur consacrerons à chacun d'eux une plus complète appréciation. L'un d'eux M. Ozanam fut notre collaborateur dans l'œuvre que nous poursuivions et pour laquelle nous recherchâmes toujours les conseils de son expérience et les produits de sa plume. C'est au moment où pour honorer la

mémoire de son collègue, M. Eynaard, nous allions mettre à contribution ses lumières, que nous avons appris, avec une douloureuse surprise, sa fin tragique et déplorable. Car par quel coup inopiné n'a-t-il pas été enlevé à sa famille et à la science ! Vendredi soir, 12 mai, en allant visiter M. Couchaud, place Saint-Nizier, 4, il est tombé dans une cave mal fermée et située au bas de l'escalier (1). Malgré d'horribles meurtrissures, il a trouvé en lui assez de force pour sortir lui-même de cet abyme. Ramené en sa demeure, il y a bientôt succombé à la suite d'un violent spasme nerveux.

Nous n'attendrons pas, pour satisfaire la dette de notre cœur, qu'une main plus exercée que la nôtre, ait, dans un travail historique qui nous est promis par M. Levrat aîné, rendu hommage au savant dont nous déplorons la perte, perte d'autant plus vive pour celui qui s'est chargé de ce soin pieux qu'il était uni à M. Ozanam par la plus étroite amitié. Laissons au cœur le temps de se faire à cette cruelle séparation. Attendons.

M. Ozanam laisse au milieu de nous dans la douleur une veuve, et, pour la consoler, deux fils, ses dignes représentants ici-bas, pour le savoir et la vertu, l'un dans la carrière du barreau, l'autre dans la chaire du missionnaire. M. Ozanam, par ses consciencieux travaux en médecine et ses connaissances étendues et variées dans les lettres et les arts, jouissait d'une haute réputation, réputation méritée ! parmi les médecins et les savants. Ses nombreux ouvrages et sa pratique

(1) Nous apprenons à l'instant que la Société de Médecine vient de prendre en son sein une décision toute en faveur de la sécurité publique. Elle se propose d'éveiller l'attention de l'autorité sur l'incurie et la négligence des locataires et des portiers de chaque maison au sujet des caves toujours ouvertes, et dans lesquelles, vó l'obscurité, se renouvellent des accidents aussi graves que celui auquel nous devons la fin prématurée de M. Ozanam.



médicale fournissant d'irrécusables témoignages de sa profonde érudition et de son amour pour la science.

Voici les paroles dont M. Levrat aîné a salué, pour la dernière fois, son ami. Cet adieu fait sur une tombe a trouvé du retentissement dans l'opinion publique :

LÉON BERTZL.

« Encore au milieu d'une brillante carrière, occupé de travaux utiles à l'art de guérir, comme à la prospérité de son pays, le docteur Ozanam descend dans la tombe !...

Ainsi, rien ne peut l'arrêter dans ses impénétrables décrets, cette impitoyable mort; ni la vigueur de l'âge, ni la force du tempérament, ni la prudence que dicte la sagesse ne peuvent en amortir les coups.....

Le docteur Ozanam a vécu beaucoup par les travaux nombreux qu'il a publiés, par les services qu'il a rendus à la science qu'il cultivait avec ardeur, par tout le bien qu'il a fait à ses semblables; mais sa constitution lui faisait espérer de longs jours.

Auteur de plusieurs ouvrages sur la science médicale, sur l'histoire de Lyon, sur l'industrie, son nom était devenu européen.

Le zèle, le courage, l'intelligence qu'il déploya dans une épidémie de fièvre typhoïde, alors qu'il habitait une terre étrangère, lui valurent la décoration de l'ordre de la Couronne-de-Fer.

Revenu dans sa patrie, son mérite ne tarda pas d'être apprécié; la réputation d'homme instruit dont il jouissait à *Milan* l'accompagna parmi nous, et l'on sait s'il l'a justifiée !....

Nommé, à la suite d'un concours, médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville, il en remplit les fonctions avec cet

esprit observateur et philanthropique qui caractérise si bien le véritable médecin.

Comme ceux qui ont parcouru et qui parcourent cette honorable carrière, il avait compris tous les besoins du malade d'hôpital ; il savait que l'homme souffrant, loin de sa famille, doit trouver dans le médecin non-seulement un ami mais encore un protecteur en toutes choses ; aussi le docteur Ozanam devint-il la providence de chaque malade confié à ses soins, et l'estime publique dont il jouissait et les larmes que sa mort a fait répandre, justifient assez cette vérité.

Médecin zélé pour le pauvre comme pour le riche, souvent il faisait passer de ses mains le denier de celui-ci, dans les mains de celui-là.

Affligé par une vie traversée de quelques chagrins, il avait parfois dans ses formes de la sévérité ; mais nous qu'il honorait de son amitié, nous pouvons affirmer que son cœur fut toujours bon, toujours généreux.

Un esprit cultivé, une mémoire heureuse, une grande simplicité dans son récit, le faisaient aimer et rechercher de tous ceux qui le connaissaient.

Sa mort plonge dans la plus cruelle douleur sa famille entière. Puisse-t-il voir du séjour des justes, où ses vertus l'ont placé, nos efforts pour consoler ceux qu'il laisse inconsolables ici-bas.... Puisse-t-il aussi comprendre toute l'étendue de nos regrets éternels....»

F. M. PH. LEVRAT, aîné.

« *Ex-doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu.* »

## ENNEMOND EYNARD.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici l'article que M. Alph. Dupasquier a consacré à M. Eynard dans le *Courrier de Lyon*. Cet hommage rendu au savant le lendemain de sa mort, offre une rapide appréciation de toutes les qualités et de tous les talents que présente cette longue carrière, toute dévouée aux arts et aux progrès de notre industrie.

Le Nestor des médecins de Lyon, l'un des protecteurs les plus actifs de notre industrie, l'un de nos savants les plus distingués, M. le docteur Ennemond Eynard, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre du conseil d'administration de La Martinière, est mort le 5 mai, à l'âge de 88 ans.

Malgré son âge avancé, M. Eynard n'avait cessé de jouir jusqu'à ces derniers temps d'une santé parfaite, qu'il devait plus à sa tempérance et à la régularité de ses habitudes qu'à la force de sa constitution. Bien souvent nous l'avons entendu raconter qu'il était d'une complexion très-délicate dans sa jeunesse, et que l'avantage de passer une vieillesse exempte d'infirmités, il le devait à cette faiblesse d'organisation qui l'avait préservé des excès trop ordinaires chez les jeunes gens. M. Eynard ne connaissait pas, en effet, la plupart des incommodités qui atteignent l'homme à mesure qu'il approche du terme d'une longue carrière. Rien en lui ne pouvait annoncer sa fin prochaine, lorsque, il y a huit jours, il fit une chute peu grave dans son appartement. Il ne parut pas d'abord que cet accident dut avoir des suites fâcheuses, mais l'ébranlement qui en était résulté avait suffi, à ce qu'il paraît, pour détruire en lui l'harmonie

du jeu des organes. Après quelques jours d'un état valétudinaire, M. Ennemond Eynard a succombé presque subitement à une attaque d'apoplexie séreuse.

Long-temps M. Eynard avait conservé, avec une bonne santé, l'intégrité parfaite de son intelligence; il n'y a pas plus de trois ou quatre ans que ce vénérable protecteur des manufactures lyonnaises étonnait encore par la force de son esprit, par la solidité de son jugement, par la profondeur et l'étendue de son savoir, tous les hommes distingués qu'une communauté de goût et de dévouement pour l'industrie et les sciences mettait incessamment en rapport avec lui. Jusque-là sa mémoire avait conservé toute son activité, et il ne cessait de l'exercer, pour se tenir au courant du progrès des connaissances physiques et industrielles.

M. Eynard possédait en effet une grande variété de connaissances, et les faisait toutes converger vers un centre commun, l'industrie. Physicien instruit, chimiste savant, mécanicien habile et profond, il employait uniquement un savoir si varié et si utile à favoriser les progrès des manufactures. L'industrie, telle fut la grande, peut-être la seule passion de l'homme vénérable que nous venons de perdre; son intelligence, son savoir, sa fortune, et jusqu'au travail de ses mains, car M. Eynard avait une grande habileté dans la pratique des arts mécaniques, tout était au service de l'industrie et des industriels.

Une découverte intéressante pour les manufactures ou l'économie domestique était-elle annoncée, M. Eynard s'enquerrait de suite de tous les détails qui pouvaient s'y rattacher, répétait avec empressement les expériences de son auteur, faisait confectionner à ses frais les appareils nécessaires pour en démontrer les avantages et s'efforçait, par une étude approfondie et des recherches actives, d'en tirer

des applications nouvelles. Tout cela, ce n'était par pour en profiter personnellement, pour y chercher un placement avantageux de ses fonds, c'était simplement pour contribuer à la propagation d'une chose utile ; aussi s'empressait-il de communiquer à tous les industriels qui s'adressaient à lui ce qu'une étude et des recherches constantes, ce qu'une correspondance étendue avec les principaux savants et manufacturiers de l'Europe, pouvait lui fournir de connaissances propres à faciliter les progrès de nos fabriques.

En même temps que M. Eynard était le conseiller, il était aussi le protecteur des hommes adonnés à l'industrie : un pauvre ouvrier, un obscur artisan sans ressource et sans appui, s'adressait-il à ce vénérable savant pour lui communiquer une découverte ou lui faire part d'une modification utile introduite dans un métier ou dans une machine, M. Eynard, après s'être bien assuré des avantages de son invention, s'empressait de lui fournir les moyens de l'appliquer immédiatement. Était-il question d'une grande et riche industrie inconnue à notre ville, s'agissait-il de l'introduire à Lyon, M. Eynard ne considérait pas les chances de perte qui ne sont que trop réelles dans toute entreprise manufacturière ; il ne voyait que les avantages d'acclimater dans notre pays une nouvelle source de richesse pour la population lyonnaise. Personne n'ignore que M. Eynard avait des actions dans les principales compagnies industrielles, et en particulier dans la cristallerie de la Guillotière et la compagnie du gaz de Perrache.

La vie d'un homme comme le respectable docteur Eynard n'est pas d'ordinaire semée d'événements bien dramatiques : ce n'est pas dans le cabinet du savant que les

grandes passions prennent naissance, et que les grandes ambitions se développent; il nous reste donc peu à raconter touchant la vie de l'homme utile que nous regrettons.

Après avoir fait de bonnes études littéraires, M. Eynard alla étudier la médecine à Montpellier; c'est là qu'il fut initié aux connaissances chimiques par Venel. Plus tard il suivit à Paris les leçons de Macquer et de Rouelle, et plus tard encore, celles du célèbre Fourcroy, car il ne cessa jamais de se tenir au niveau des progrès de la science.

Reçu docteur à l'âge de vingt ou vingt-deux ans, en 1769, M. Eynard vint exercer la médecine à Lyon. Après cinq ou six années de pratique, il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, et remplit assez long-temps, avec dévouement les fonctions importantes qui lui étaient confiées.

Mais les soucis et les sollicitudes pénibles qui accompagnent nécessairement l'exercice de la médecine, dégoutèrent enfin M. Eynard de sa profession; il tenait de sa famille une fortune indépendante; il était libre; il déposa un fardeau qui lui paraissait trop lourd; il abandonna l'art de guérir et se voua pour toujours aux sciences industrielles.

Depuis ce moment, la vie de M. Eynard fut une vie d'atelier et de cabinet: tout son temps se passait à lire, à forger, à tourner, à faire des expériences physiques et chimiques, à recevoir les industriels et à visiter les manufactures.

Lorsque l'institution La Martinière fut fondée, grâce aux libéralités, du major-général Martin, M. Eynard, nommé membre du conseil d'administration de cette école, voulut contribuer aux succès de cet établissement si utile, et lui fit don de son cabinet qui avait une valeur asse

considérable, et auquel il avait réuni celui d'un professeur de chimie et de physique, acheté, dit-on, au prix de trente ou quarante mille francs. Ces deux cabinets réunis forment aujourd'hui une collection unique, à laquelle l'administration, par reconnaissance, a donné le nom de *Musée Eynard*. On assure que M. le docteur Eynard a laissé des dispositions testamentaires toutes favorables à l'institution La Martinière.

L'homme vénérable qui vient de nous être enlevé n'a pas laissé de travaux imprimés ou du moins nous ne connaissons de lui que quelques rapports et autres opuscules de peu d'importance; mais il vivra long-temps dans nos souvenirs, par la part qu'il n'a cessé de prendre aux progrès de notre industrie pendant le cours d'une carrière longue et laborieuse; son nom figurera aussi honorablement dans les archives des sciences physiques, car on sait qu'il contribua avec MM. Mollet et Gensoul à une grande découverte, l'émission du calorique et de la lumière par la compression de l'air.

M. Eynard était membre de la Société de Médecine et de la Société d'Agriculture de Lyon; il appartenait également à notre Académie des sciences, belles-lettres et arts; ce fut, sur la demande spéciale de ce corps savant, qu'en 1831 ou 1832 il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Les traits de ce bienfaiteur de l'industrie lyonnaise nous seront conservés: la peinture et la statuaire les ont reproduits dans deux chefs-d'œuvre: l'*Intérieur de l'atelier de M. Eynard*, par M. Trimolet, et le *Buste de ce vénérable savant*, par M. Legendre Hérald.

La société Franklin et Monthyon a élevé un monument à la mémoire des hommes utiles, en publiant une suite

de portraits et de biographies de ces bienfaiteurs de l'humanité. Parmi leurs noms qui se recommandent au souvenir de la postérité par de grandes vertus ou de grands services, figure celui de M. le docteur Eynard. Bien peu d'hommes avaient plus de droits à cet honneur que notre vénérable et savant compatriote.

Alph. DUPASQUIER,

Médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur de chimie à La Martinière.

---

### RAYMOND.

C'est à Saint-Vallier (Drôme) que M. Raymond, dans un âge avancé, vient de terminer sa laborieuse carrière. Le bleu dont il est l'inventeur et auquel son nom est resté attaché, suffirait à lui seul pour lui assurer une place honorable parmi les savants qui ont rendu des services à la science et à l'industrie. Deux volumes de Mémoires intitulés : *Souvenirs d'un Oisif* (1), dans lesquels M. Raymond s'est mis en scène, nous fournissent sur lui quelques documents pleins d'intérêt. Voici l'analyse que fit de cet ouvrage M. A. Henon, il y a quelques mois, dans le *Journal du Commerce*.

Sous le titre modeste de *Souvenirs d'un Oisif* et sous le voile de l'anonyme, un homme aussi recommandable par son caractère que par les services qu'il a rendus à l'industrie, M. Raymond, vient de publier ses Mémoires. Une vie laborieuse et n'offrant aucun événement extraordinaire, semblerait ne pouvoir pas être d'un grand intérêt pour ceux auxquels la personne de l'auteur est étran-

(1) *Souvenirs d'un Oisif*, 2 tomes en un vol. in-8°, 1856 ; à Lyon, chez Ayné fils, successeur de Babeuf, rue Saint-Dominique, 2.



gère ; cependant , le ton simple et la bonhomie qui règnent dans tout cet ouvrage , captivent le lecteur et lui font aimer en même temps le livre et l'écrivain.

M. Raymond parle d'abord de ses parents , de ses premières années. Ce chapitre est un des mieux écrits ; le portrait de sa mère , bonne et fantasque , dévote et un peu coquette , a une expression de vérité naïve. Il trace ensuite l'historique de ses études , dans lesquelles un travail obstiné le rendit l'égal ou le supérieur de ceux de ses camarades à qui la nature avait accordé plus de facilité. Comme presque tous les jeunes gens élevés au sein des familles religieuses , il se crut appelé à l'état ecclésiastique. Une chanson contre son professeur , qu'il fredonna par inadvertance devant ce dernier , le força à sortir du séminaire Saint-Irénée de Lyon , où il était élève , et lui fit abandonner cette vocation. « Sans cette maudite chanson , dit-il , il est vraisemblable , qu'au lieu d'une vie agitée par tant de vicissitudes , j'aurais vécu paisiblement et uniquement occupé à faire des conversions. » Ceux qui ont été à même d'apprécier l'utilité de la carrière scientifique et industrielle de M. Raymond , donneront sans doute à la chanson une toute autre épithète.

Il étudia la médecine à Montpellier. Là , l'exemple de jeunes gens plus riches l'entraîna à d'assez fortes dépenses , pour des vêtements qu'il nomme *toilette de marquis*. Cette toilette était dûe aux fournisseurs , à l'instar de celle de beaucoup de fashionables : mais ces messieurs laissent d'ordinaire l'inquiétude à leurs créanciers , tandis que le bon M. Raymond déplora amèrement une faute dont il s'exagère encore la gravité. Il fait une peinture comique de la sensation que produit son brillant costume au milieu de sa famille.

« Mon pauvre père surtout, dit-il, ne pouvait revenir de son étonnement, et chaque fois qu'en l'abordant, mon épée au côté et mon chapeau à plumes sous le bras, je lui tirais ma révérence avec l'air d'importance d'un marquis, il restait comme stupéfait, craignant de me sourire, et ne voulant ou n'osant pas me gronder, tant la magnificence de mon accoutrement l'éblouissait et lui imposait. »

Son père résolut de lui faire finir ses études médicales à Paris. Portal, Dussault y furent ses professeurs. Les leçons éloquentes de Fourcroy lui inspirèrent le goût de la chimie. A cette époque, les chimistes et les médecins se faisaient une guerre à outrance ; M. Raymond cite, à propos de ces discussions, une anecdote singulière :

Rouelle, professeur de chimie distingué et ennemi déclaré de la médecine, fut contraint cependant d'y avoir recours dans une grave maladie que fit son frère bien-aimé, le jeune Rouelle, qui fut rendu à la vie par les soins de M. Bordeu, célèbre médecin. Un si grand service ne put réconcilier Rouelle l'aîné avec une science dont il faisait peu de cas, et qu'il regardait comme plus dangereuse qu'utile. Un jour, à sa leçon de chimie, après s'être graduellement échauffé, en déclamant, comme à son ordinaire, contre les médecins, il termina la péroraison de sa violente diatribe, en saisissant son frère à bras le corps, il le posa avec véhémence sur la table de démonstration, et le montrant à son auditoire ébahi, il s'écria avec l'accent de la douleur, comme si ce frère fût véritablement mort : « En voulez-vous la preuve ; que Bordeu n'est qu'un âne ? il a tué mon frère que voilà. »

Après avoir terminé ses cours, M. Raymond retourna dans sa petite ville. Quelques contrariétés le dégoutèrent de l'exercice de la médecine ; il se voua tout

entier à la chimie, objet de sa constante prédilection. Il donna des leçons publiques, qui le firent connaître, et lorsque la France fut envahie par les armées étrangères, le comité de salut public, à la recommandation de Fourcroy, le nomma l'un des quatre inspecteurs généraux pour la fabrication des poudres et salpêtres. Sa mission terminée, le comité, après avoir donné des éloges à la manière dont il l'avait remplie, lui demanda qu'elle était la récompense qu'il désirait : « Une seule chose, répondit-il, une mention qui fasse connaître que ma petite ville a été la première à fabriquer le salpêtre révolutionnaire. » Il n'est pas besoin de dire qu'une demande aussi désintéressée lui fut accordée sur-le-champ.

De retour chez lui, M. Raymond, entraîné par son goût pour la chimie appliquée aux arts, éleva une fabrique pour le blanchiment des fils de chanvre, au moyen du chlore, procédé qui venait d'être découvert par Berthollet. Sa manufacture réussit d'abord au-delà de ses espérances ; mais il voulut ajouter au blanchiment des fils celui des toiles, et la mauvaise réussite de cette entreprise le décrédita. Il recourut aux conseils de Chaptal, qui dirigeait une blanchisserie de cotons filés où le chlore était employé avec succès. Malheureusement les conseils du savant manufacturier ne purent lui faire surmonter les difficultés qui n'ont pas encore été vaincues, et la fabrique tomba entièrement. « Je ne savais plus à quel saint me vouer pour me sauver du naufrage, lorsque ma bonne étoile voulut que la création de l'école normale eût lieu. »

Son district l'envoya à Paris comme élève. Après que les cours de l'École normale furent fermés, Fourcroy, dont notre chimiste avait toujours conservé l'amitié, le fit nommer un des trois chimistes-préparateurs et instruc-

teurs à l'École polytechnique que l'on créa alors. M. Raymond connut dans cet établissement la plupart des savants qui habitaient Paris. Il nomme entr'autres Chaptal, Bertholet, Vauquelin, Monge, Guyton de Morveau, Lagrange, Chaussier. Il parle de ces grands hommes et des occasions qu'il avait de converser avec eux; il cite plusieurs anecdotes sur leur vie ou sur leur caractère, mais c'est toujours avec le ton de modestie qui le caractérise, en s'étonnant même qu'ils pussent s'apercevoir de lui.

La mort de son père, dont il héritait d'une faible somme, lui fit quitter l'École polytechnique. Il retourna dans son pays. Il y fut d'abord nommé professeur à l'école centrale du département de l'Ardèche, puis, un an après, professeur à l'école spéciale de Lyon. « Je me rendis à Lyon pour me concerter avec les autorités, afin d'organiser l'école de chimie. Le préfet et le maire me montrèrent les meilleures dispositions pour accélérer ce moment; mais ce chaleureux zèle ne produisit aucun résultat. Pendant plus de deux ans, le professeur fut régulièrement payé de son traitement sans avoir pu obtenir, malgré ses pressantes et continuelles sollicitations, d'être installé, faute d'un local pour le placement de son école.

« La chaire, que j'étais appelé à occuper, exigeait une entière connaissance des arts chimiques; je retournai à Paris, pour m'y livrer exclusivement à cette étude. »

Le comte d'Herbouville et le comte Fay de Sathonnay, furent placés à la tête de l'administration départementale et municipale de Lyon. Les écoles d'instruction publique furent créées sous leurs auspices et M. Raymond revint prendre possession de sa chaire qu'il a occupée pendant dix-huit années avec tant de zèle. Durant son profes-

rat, il fit la découverte qui fera vivre son nom parmi ceux des hommes dont s'honore notre industrie. Voici comment il rend compte de cette époque mémorable de sa vie.

« Un prix de 50,000 f. fut proposé par le gouvernement pour la découverte d'un procédé à teindre la soie et la laine en bleu, sans indigo et sans pastel. Ce problème était sans contredit le plus difficile à résoudre de tous ceux qu'avait offerts jusques là la chimie manufacturière. J'eus la témérité d'en entreprendre la solution et le bonheur de réussir. C'est, de mes recherches, celle qui m'a le plus préoccupé et à laquelle j'ai demeuré le plus de temps je passais du découragement à l'espérance, comme ce voyageur épuisé à qui la fascination du mirage donne de nouvelles forces, mais qui s'aperçoit bientôt qu'il est le jouet d'une illusion.

Lorsque par des essais souvent répétés je me fus bien assuré du succès de mon procédé, je teignis une partie de soie assez considérable, avec laquelle je fis fabriquer une pièce d'étoffe que j'adressai à Chaptal, pour qu'il voulut bien la mettre sous les yeux de l'empereur, et la présenter ensuite à la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Je reçus de Sa Majesté un à compte de 8,000 fr. à titre d'encouragement (1) et comme une marque de sa munificence; la société d'encouragement me décerna une médaille d'or pour prix de ma découverte. »

Il n'emploie que quelques lignes pour parler de cette découverte et s'excuse d'en avoir déjà trop dit. Exploitée

(1) M. Raymond avait payé à divers fabricants à peu près la même somme pour des soies qu'ils lui avaient confiées et qu'il avait mises, dans ses essais, hors d'état de pouvoir être employées.

à son profit , dans un temps où la guerre entre la France et l'Angleterre ne permettait d'avoir de l'indigo et du pastel qu'à un prix exorbitant , elle lui aurait donné une fortune immense. Il l'a livrée généreusement au commerce et cela lui paraît une chose si simple qu'il n'en parle même pas.

La perte que M. Raymond fit de sa mère, le besoin du repos et la nécessité de surveiller ses affaires pécuniaires , le décidèrent à donner sa démission. Ici se termine sa carrière publique.

Les trois chapitres qui terminent l'ouvrage sont consacrés au récit d'un voyage à Paris , où l'auteur reçut , à l'exposition de 1819 , un des premiers prix décernés à la plus importante découverte faite dans l'espace de dix ans , et enfin à la relation de deux voyages à la Grande-Chartreuse:

A. HÉNON.

Au moment de mettre cette feuille sous presse , la *Revue du Dauphiné* (1) que publie M. Ollivier Jules avec tant de conscience et de talent , nous apporte de nouveaux documents sur M. Raymond. Nous reproduirons ici cet article comme un complément aux détails biographiques que nous venons de donner.

M. Raymond (Jean-Michel) , né à Saint-Vallier, département de la Drome, le 24 mars 1766 , y est mort le 6 mai 1837 , à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Il se destina d'abord à la médecine, et après avoir reçu le grade de docteur à la Faculté de Montpellier, il vint , en 1786 , exercer son art à Saint-

(1) *Revue du Dauphiné*, in-8°; Valence , Ollivier Jules, directeur. On souscrit chez Borel, imprimeur, rue Sainte-Marie, 1, et à Lyon, chez L. Boitel, quai Saint-Antoine, 36. La livraison de juin complète le 1<sup>er</sup> volume.

Vallier; mais, entraîné, dès ses premiers pas dans la carrière, par un goût passionné pour la chimie appliquée aux arts, il quitta ses malades pour aller suivre à Paris les leçons des plus savants professeurs de chimie : il fut le disciple et l'ami de Fourcroy, de Vauquelin et de Bertholet.

Après un séjour de plusieurs années dans la capitale, il revint dans sa ville natale fonder un établissement pour le blanchiment des toiles par un procédé nouveau.

C'était dans les premiers mois de l'année 1794, à cette époque fameuse où la France, avec l'énergie d'un grand peuple qui veut être libre, opposait à l'Europe conjurée un déploiement de forces jusque-là sans exemple. L'atelier de M. Raymond était à peine formé, qu'un ordre du comité de salut public envoya le savant chimiste dans les départements du midi hâter et diriger, en qualité d'inspecteur général, la fabrication des poudres et salpêtres. Il suspendit ses travaux de blanchiment des toiles, et alla remplir, avec le zèle d'un citoyen dévoué aux intérêts de son pays, la haute mission qu'il venait de recevoir.

Cette mission finie, le comité de salut public, où siégeait Fourcroy, lui fit offrir la place de commissaire des poudres; mais, pénétré des avantages que pouvait avoir pour la science et l'industrie la continuation de ses expériences de blanchiment, il refusa et reprit à Saint-Vallier des travaux que les circonstances l'avaient seules forcé d'interrompre.

Ces expériences n'ayant pas répondu à l'espoir qu'il en avait conçu, il les suspendit encore, et, en janvier 1795, il retourna à Paris suivre les cours de l'École normale, où professait tout ce que la France offrait alors de plus distingué dans les sciences et dans les lettres (1).

De l'École normale, il passa à l'École polytechnique comme préparateur et répétiteur de chimie; il rappelait avec une sorte de complaisance que c'était lui qui avait dressé le premier appareil de chimie dans cette école célèbre.

Il publia dans le *Journal des Mines*, sur la nature des propriétés de l'acide nitreux, un Mémoire qui obtint le suffrage des savants. Il fit connaître aussi, par des articles insérés dans les *Annales de Chimie*, un procédé nouveau pour se procurer promptement et à peu de frais une plus grande quantité de gaz hydrogène phosphoré.

(1) L'École normale fut créée par une loi du 9 brumaire an III (30 octobre 1794), et ouverte dans l'amphithéâtre du Jardin des Plantes le 1<sup>er</sup> pluviôse suivant (30 janvier 1795). Elle avait pour but de former des professeurs et d'apprendre l'art d'enseigner. Lagrange, Laplace, Monge, Huzar, Daubenton, Bertholet, Thouin, Buache, Mantel, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, Sicard, Garat, Laharpe, y professaient et enseignaient l'art de professer.

Il avait perfectionné son procédé pour le blanchiment des toiles, et comme c'était depuis long-temps l'objet constant de ses recherches et de ses pensées, il quitta l'École polytechnique pour recommencer à Saint-Vallier ses expériences pratiques.

Forcé encore **une fois d'y renoncer**, il devint, en 1802, professeur de chimie au collège de Tournon, alors transformé en école centrale, du département de l'Ardèche. De l'école centrale de l'Ardèche, il fut appelé, en 1803, par le ministre de l'Intérieur Chaptal, à la chaire de chimie appliquée à la teinture que venait de fonder la ville de Lyon, et dans ce professorat qu'il exerça avec une rare distinction, il rendit d'importants services à l'industrie lyonnaise.

Napoléon voulut, en 1810, faire concourir les lumières de la chimie au succès de son système continental. Il consacra un prix de 50,000 francs à la découverte d'un procédé pour teindre en bleu la soie et la laine sans aucun emploi d'indigo. Le problème était difficile; dans tout autre temps, il eût même paru insoluble. M. Raymond se mit à l'œuvre, et, après trois ans d'expériences sans cesse répétées, il parvint à donner à la soie avec le bleu de prusse (prussiate de fer) une couleur égale et brillante, beaucoup plus belle et plus solide que celle qu'avait jusque-là donnée l'indigo.

Cette découverte fut pour l'industrie lyonnaise un immense progrès; aussi la reconnaissance publique décerna-t-elle à cette nouvelle couleur le nom de *bleu-Raymond*.

L'empereur fit remettre à l'inventeur une somme de 8,000 francs à valoir sur l'encouragement promis, et sans les événements politiques qui le précipitèrent du trône, il eut sans doute complété cet acte de munificence, car, quoique le problème ne fût pas entièrement résolu, il était fort avancé.

Les expériences de M. Raymond ont été continuées par les chimistes les plus distingués de l'époque, et surtout par son fils et son gendre, et le but que se proposait l'empereur est aujourd'hui atteint, au point que l'usage de l'indigo a presque entièrement disparu de nos grands ateliers de teinture.

En même temps qu'il professait à Lyon, M. Raymond créait à Saint-Vallier, en 1815, une manufacture de produits chimiques. En 1818, il quitta sa chaire pour venir diriger lui-même cet établissement, et, secondé par son fils et son gendre, il y introduisit de nombreux perfectionnements. Cet établissement lui a survécu, et c'est aujourd'hui encore l'un des plus importants et des plus habilement dirigés qui existent en ce genre (1).

(1) M. Raymond fils rend également chaque jour d'importants services à l'art de la teinture. Non-seulement il est parvenu à teindre la laine en bleu sans emploi d'indigo, en perfection-



A l'exposition des produits de l'industrie française en 1819, M. Raymond reçut, sur la proposition du jury, une médaille d'or et la décoration de la Légion d'Honneur comme récompense de ses belles découvertes dans la teinture des soies (1). Déjà la Société des Amis du Commerce et des Arts de Lyon et la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale lui avaient décerné des médailles d'or dans le même but.

Entièrement retiré des affaires depuis plusieurs années, M. Raymond vivait en sage dans sa campagne des *Rioux*, qu'il avait ornée avec goût et en ami éclairé des arts.

Dans ces derniers temps, il recueillit les souvenirs de ses premières études, de sa participation aux progrès de la science, de ses relations avec les savants, les artistes et d'autres personnages distingués ; et ces souvenirs, il les a publiés en 1836, sous le titre de *Souvenirs d'un oisif*, en deux volumes in-8°. Les détails en sont attachants, et la narration rappelle souvent avec bonheur le style des *Confessions* de Rousseau, que M. Raymond parait avoir voulu imiter. Il a publié aussi en 1833, en un volume in-8°, un *Essai sur le Jeu considéré sous le rapport de la morale et du droit naturel*.

Ces deux productions témoignent de plus en plus que M. Raymond fut à la fois un homme de bien, d'un commerce agréable et facile, et un savant dont la longue carrière fut utilement et complètement remplie. Nous aimons à penser que les nombreux services qu'il a rendus à la science et à l'industrie sauveront de l'oubli sa mémoire justement honorée.

DELACROIX,

*Correspondant de l'Institut, membre du conseil général  
du département.*

nant les procédés inventés par son père pour la teinture de la soie, mais il a su encore extraire des fleurs du SAFRANUM (carthame) une matière rouge plus pure et plus riche que celle que l'on obtenait avant lui. Il a augmenté dans la proportion de 15 à 25 l'effet de cette substance exotique. Il a porté à la perfection le procédé de préparation de la cochenille, et a substitué au jus de citron un acide qui est un des produits de notre sol. (Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française, exposition de 1823, page 150).

(1) Le rapport du jury est conçu dans ces termes : « ... Pour les éminents services rendus par M. Raymond à la teinture des soies à Lyon. Il n'y a qu'une voix sur les obligations qu'on lui a dans cette ville. Il est aussi inventeur d'un bleu qui porte son nom. Le BLEU-RAYMOND, en supprimant la dépense de l'indigo, donne une couleur solide et de la plus grande beauté, avec des teintes nouvelles. » (Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française, exposition de 1819, page 361).

LETTRE

DE

CLAUDE-FRANÇOIS MENESTRIER

A UN DE SES AMIS DE PARIS ,

Sur l'établissement, à Lyon, d'une loterie de 700,000 livres pour secourir les malheureux et particulièrement les ouvriers en soie réduits à la misère par la stagnation du commerce et la disette des vivres causée par les guerres de Piémont et de Savoie, en 1699.

MONSIEUR,

Si quand je me séparai de vous pour venir à Lyon, tout Paris n'était occupé qu'à s'entretenir du succès de la loterie que l'on venait d'y tirer en faveur de l'Hôpital Général, je trouvai à mon arrivée dans cette ville tout le monde dans l'attente de celle qu'on venait d'ouvrir pour la maison de la Charité, dont l'institution, comme vous savez, a servi de modèle aux plus grandes villes de France et d'Italie, lesquelles, après avoir admiré l'ordre et l'économie de cette maison établie en faveur des pauvres, ont voulu par une pieuse émulation suivre le même ordre et imiter la conduite que l'on y tient pour le soulagement des pauvres. Cette loterie était la seconde ouverte en faveur de cette maison. Elle avait été précédée d'une autre pour l'Hôpital Général, et toutes trois ont été exécutées avec tant d'ordre et de fidélité, qu'elles ont servi de règle à celles qu'on a proposées du depuis en plusieurs villes de France. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre ce qui donna

lieu à ces loteries, et ce qui en a, tout à coup, rétabli ou rendu si commun l'usage.

Les dernières guerres de Savoie et de Piémont, et la disette des vivres causée en partie par ces guerres, aussi bien que la stérilité de quelques années, avaient tellement épuisé les greniers, où nos magistrats ont soin d'avoir des bleds de réserve pour pourvoir aux nécessités de cette ville peuplée d'un grand nombre d'habitants et d'étrangers que le commerce y attire; que les Directeurs de l'Hôpital et de l'Aumône Générale se trouvaient hors d'état d'entretenir les pauvres et les malades qui augmentaient tous les jours, tant par la cessation du commerce que par la cherté des denrées les plus nécessaires à la vie. C'est ce qui réduisit à la mendicité la plupart des artisans, et surtout les ouvriers en soie, qui sont ordinairement plus de quarante mille occupés, quand les temps sont favorables, à fournir tout le royaume d'étoffes et d'autres ouvrages qui se distribuent dans les provinces par le moyen de quatre grandes foires accordées par nos rois avec beaucoup de privilèges en faveur de ce commerce.

Les Directeurs des Hôpitaux, par un zèle infatigable qui ne s'est jamais ralenti, faisaient de grandes avances de leurs deniers pour faire subsister les hospices. Mais ces avances, quelques considérables qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à l'entretien ordinaire des pauvres enfermés, ni à la distribution de pain qui se fait, tous les dimanches, en divers quartiers de la ville, pour le soulagement du peuple et des artisans, à qui leur travail ne peut fournir tout le nécessaire pour l'entretien de leurs familles quand elles sont un peu nombreuses. A quoi il faut ajouter les aumônes secrètes des pauvres honteux, dont le nombre par la misère du temps commençait à égaler ceux qui sont en possession d'en recevoir de publiques.

En ces conjonctures si difficiles, les Directeurs firent tous leurs efforts pour pourvoir à la subsistance des pauvres, sans en pouvoir trouver les moyens. On s'était emparé de leurs blés de réserve pour les armées du roi : on ne pouvait en tirer du Dauphiné, qui était le théâtre de la guerre; la Bourgogne n'en avait pas non plus que la Bresse, et quelques autres provinces voisines, ressources ordinaires de cette ville : il n'était pas permis d'en tirer de la Provence ni du Languedoc, qui devaient fournir les armées de mer, les troupes de Roussillon et des côtes de Nice. Il fallut avoir recours aux côtes d'Afrique, dont l'éloignement rendait si chers les transports des grains, que les fonds des hôpitaux et les avances des directeurs n'y pouvaient fournir, sans épuiser ces fonds en peu d'années, comme il arriva en effet.

La paix que le roi a donnée à ses peuples en sacrifiant à leur repos tous les avantages qu'il pouvait tirer d'une guerre si glorieuse au succès de ses

armes, procura d'abord la tranquillité, mais ne fit pas naître l'abondance. Les soldats, malades ou blessés, retournant des frontières du royaume, remplissaient l'hôpital; les habitants de la campagne dont les maisons avaient été brûlées et les champs saccagés, venaient par troupe implorer la charité de nos concitoyens, assez empêchés de fournir à leurs propres besoins, quand la pitié inspira aux directeurs de nos hôpitaux l'invention des loteries.

Ce dessein fut proposé à nos seigneurs les gouverneurs et aux principaux magistrats, qui l'approuvèrent en des occasions si pressantes. Le motif de semblables loteries faites en faveur des pauvres, leur parut un acte de pitié où il n'y avait rien de contraire à la justice, ni qui contraignît les particuliers à des contributions forcées, que l'on a le droit d'exiger dans les calamités publiques pour le secours de ceux qui sont réduits à la dernière nécessité, puisqu'en ces conjonctures tout homme est obligé d'aider ses frères, sous peine d'offenser Dieu grièvement par un défaut de charité, laquelle n'est plus seulement de simple conseil, mais devient un précepte en pareille nécessité.

Ces loteries en faveur des pauvres n'ont point d'autres motifs que la charité, et le désir de soulager dans les nécessités pressantes ceux à qui l'on ne peut fournir leurs besoins par des moyens ordinaires; principalement en des temps où la charité est non-seulement refroidie, mais encore très-difficile à exercer par ceux qui sont les mieux intentionnés pour y trouver des ressources; ces sortes de loteries non-seulement sont innocentes, mais j'ose avancer qu'on les doit considérer comme des inventions de charité, qui n'ont rien que de louable en ceux qui les entreprenant. La première loterie faite en faveur des malheureux est celle qui se fit à Amsterdam pour la Diaconie Wallone, composée pour la plus grande partie de Français réfugiés (1).

Ce fut un Lyonnais qui en fit la première proposition, le sieur Tronchin du Bruel, et celui qui fut chargé d'en dresser le plan, un autre Lyonnais expatrié, le sieur Jean Tourton, marchand et banquier. Ainsi il est vrai de dire que non-seulement la ville de Lyon a servi de modèle aux autres villes du royaume pour ces loteries en faveur des malheureux; mais que ce sont deux Lyonnais exilés qui en ont été les premiers inventeurs en Hollande, en 1695. Voici l'ordre qu'on a tenu aux loteries de Lyon, principalement en la dernière de la Charité, que l'on peut proposer pour modèle de celles qui se peuvent faire licitement, puisqu'on ne saurait y apporter plus d'exactitude et de fidélité. Après qu'il eut été résolu par les administrateurs dans leurs

(1) A la suite de la déplorable révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, cinquante mille familles protestantes furent obligées de s'expatrier.

bureaux de se servir , avec la permission des magistrats , de ces moyens innocents de secourir les pauvres , et de maintenir ces maisons de charité , qui étaient en danger de tomber ; on fit choix de ceux qui devaient se charger de l'exécution , et comme celle-ci qui fut proposée par l'hôpital de la Charité, en 1699, et qui vient d'être tirée, me parait l'une des plus régulières que l'on ait faites, c'est celle que je considère comme un modèle le plus exact qu'on puisse suivre.

On commença par demander au roi la permission d'ouvrir cette loterie, en lui exposant les pressants besoins de cette maison, et en lui représentant que l'étendue des charges de l'Aumône Générale avait inspiré aux Directeurs de faire une seconde loterie. On remontra le secours qu'en pouvait tirer une infinité de malheureux, l'exactitude et la fidélité avec laquelle avait été tirée la loterie qu'on venait de faire. Toutes ces raisons persuadèrent le roi de la permettre, ce qu'ils apprirent par une lettre du contrôleur général, l'un des quatre secrétaires d'état.

Il fut ensuite arrêté qu'elle serait de sept cent mille livres, dont il serait levé quinze pour cent sur les quatre premiers lots, et dix pour cent sur tous les autres.

Pour remplir cette somme de sept cent mille livres, on fit cinquante mille billets de quatorze livres chacun, dont mille seraient bons lots et les autres quarante neuf mille de nulle valeur.

Le bureau députa pour recevoir ceux qui voudraient prendre des billets trois des administrateurs.

M. de la Valette, président au bureau des finances de la Généralité de Lyon, ancien prévôt des marchands et l'un des présidents de l'Aumône générale, M. de Lafont, ancien échevin, et M. Trollier le jeune, banquier en cette ville, qui s'étant partagés entre eux les cinquante mille billets à distribuer, prirent des registres chiffrés et paraphés par le lieutenant général et par les administrateurs, où ils écrivirent les noms de ceux dont ils recevaient l'argent, et le mirent, tous les huit jours, dans un grand coffre des Archives de la Charité, dont chacun avait une clef différente, afin qu'il ne pût être ouvert que de tous les trois ensemble.

On fit, en même temps, cinquante mille petits quarrés de papier d'une même grandeur, sur lesquels s'écrivaient les noms, la sentence ou la devise de ceux qui avaient donné de l'argent, et l'un des cinquante mille numéros en chiffre et écrit tout au long, pour éviter les erreurs de compte, lesquels billets étaient collés et mis dans une boîte, et un semblable billet était délivré à chacun de ceux qui avaient donné leur argent pour leur servir de mémoire pour leur sûreté.

On en fit cinquante autres mille de la même forme et grandeur, dont quarante-neuf mille et dix étaient blancs, et neuf cent quatre-vingt-dix où étaient écrits les lots selon cette division.

1 <sup>er</sup> lot de cinquante mille livres,	50,000
2 <sup>e</sup> lot de quarante mille livres,	40,000
3 <sup>e</sup> lot de trente mille livres,	30,000
4 <sup>e</sup> lot de vingt mille livres,	20,000
5 <sup>e</sup> lot de dix mille livres,	10,000
6 <sup>e</sup> lot de neuf mille livres,	9,000
3 lots de cinq mille livres chacun,	15,000
4 lots de quatre mille livres,	16,000
3 lots de trois mille livres,	15,000
6 lots de deux mille livres.	12,000
6 lots de quinze cents livres,	9,000
160 lots de mille livres,	160,080
200 lots de 500 livres,	100,000
200 lots de quatre cents livres,	80,000
400 lots de trois cents livres,	120,000

Outre ces bons billets spécifiés et marqués pour la valeur des lots destinés, on déclara que le premier billet tiré, quoique blanc, serait de 3000 livres, ainsi que le dernier de tous; que le billet blanc qui précéderait le gros lot serait de 1500 livres, et le billet qui le suivrait pour autant; que les billets blancs qui précéderaient ou suivraient le second et troisièmes lots seraient de 1000 livres chacun; que le billet blanc qui précéderait le quatrième lot et celui qui le suivrait de 500 livres; ce qui faisait en tout mille bons billets, montant à la somme de 700,000 livres.

Ainsi, sur chaque cinquante billets, il y avait un bon lot à espérer. Ces derniers cinquante mille billets assignés pour l'échute des lots, et qui devaient être mêlés pour être tirés au sort, furent roulés et collés comme les premiers.

Les uns et les autres furent enfermés dans deux grandes caisses de fer blanc, avec une petite ouverture en chacune par laquelle put seulement passer la main d'un enfant qui devait les tirer. Ces boîtes furent faites en forme de roues pour tourner sur leurs essieux, afin que les billets pussent être mêlés d'eux-mêmes sans y mettre les mains.

Enfin l'esprit de cette loterie était que le public ne perdît rien par la concurrence ou rencontre de deux lots. Toutes choses ayant ainsi été ordonnées, on fit savoir que l'on commencerait le 14 avril à ouvrir le sort et à tirer les billets dans une grande salle de l'hôpital de la Charité, où les Directeurs

avait fait dresser un théâtre avec des sièges et une grande table pour les magistrats qui devaient y présider, et pour les administrateurs qui devaient ouvrir les billets, avec deux autres tables pour les greffiers et contrôleurs qui devaient tenir registre des billets tirés. Les deux roues des billets des personnes et des lots furent posées aux deux bouts de la grande table, des loges furent disposées tout autour de la salle pour les personnes de distinction; le parterre était ouvert à tous venants. Après cette disposition, on prit douze enfants de la Charité, dont chaque jour on en prenait deux au sort pour tirer les billets, l'un de la boîte des noms, l'autre de celle des lots. Ces enfants se tenaient droits, à la vue de tous les assistants, entre la boîte et le vérificateur de chaque côté.

La boîte des billets était à droite, et celle des lots à gauche; on tournait l'une et l'autre plusieurs fois auparavant pour bien mêler les billets.

Après quoi l'enfant qui était à droite commençait à tirer un billet de nom, lequel il donnait au proclamateur, qui le lisait à haute voix deux fois le numéro et le nom ou devise, en même temps l'enfant de l'autre côté tirait un lot, et le donnait au vérificateur, qui l'ouvrait et déroulait comme le premier, et l'ayant montré aux assistants, le donnait à une fille de la Charité, laquelle disait à haute voix : BLANC, si le billet était sans marque de lot, et l'enfilait dans l'ordre qu'il était sorti; le contrôleur du premier proclamateur des billets des noms le répétait, tandis que les quatre greffiers les marquaient sur leurs registres.

Quand le billet présenté au vérificateur des lots se trouvait noir et marqué d'un lot, ce vérificateur, après l'avoir montré, disait à haute voix : BON pour une telle somme, et un des greffiers l'endossait et l'enregistrait avant qu'il fût enfilé. Le soir on confrontait les registres des quatre greffiers pour voir s'il n'y avait point eu d'erreur, et les administrateurs qui avaient reçu l'argent et donné les billets des noms déchargeaient leurs registres de ceux qui avaient été tirés.

Après que tous les billets furent tirés, on les contrôla de nouveau avec les billets enfilés de part et d'autre, ainsi que les registres des quatre greffiers, pour vérifier les choses dans une parfaite équité que l'on ne peut assez louer, non plus que l'assiduité et le travail infatigables des administrateurs, qui, pour secourir les malheureux, ont donné des soins à cette affaire que Dieu seul peut récompenser, puisqu'ils ne se sont proposés en tout cela que la pure pratique de la charité, ce qui leur fit déterminer dans le bureau qu'aucun d'eux ne pourrait mettre dans ces loteries, afin qu'il ne semblât pas que l'espérance d'aucun gain les y eût pu engager, et que toute leur conduite y parût aussi désintéressée qu'elle aurait été exacte et fidèle.

www.libtool.com.cn  
**Bibliographie Lyonnaise.**



**NOTICE**

sur

**LE MARCHÉ AUX FLEURS DE LYON ET SUR LA SOCIÉTÉ D'ORTICULTURE,**

**PAR M. LACÈNE.**

Jusqu'à ce jour des sociétés savantes, des comices agricoles, des prix nombreux ont été fondés pour encourager l'agriculture qui nourrit les villes et enrichit les campagnes : en revanche, peu de choses a été fait pour encourager cette modeste et gracieuse sœur de l'agriculture qui a pour objet la culture, en apparence frivole, des fleurs, ces brillantes productions végétales dont les couleurs vives, brillantes et variées, le parfum tour-à-tour suave, enivrant et délicat, répandent tant de charmes autour des habitations champêtres et jusqu'au sein de nos foyers domestiques, de nos plus somptueuses fêtes.

Que l'habitant des campagnes, autour duquel la nature verse avec une négligente profusion tous les trésors de la végétation, qui assiste en spectateur blasé à toutes les différentes transformations que subit son aspect suivant les saisons, qui est familiarisé avec la pompe de ses spectacles les plus grandioses, qui a pour plate-bande les prairies parsemées de leurs fleurs naturelles, pour bosquets les forêts, pour perspective un horizon sans bornes; que l'homme de la campagne, absorbé par ses robustes et productifs travaux, dédaigne l'horticulture, cela se conçoit; mais nous, sédentaires habitants des villes, nous serions bien ingrats si nous ne tendions une main secourable à cette pauvre délaissée qui nous offre, en échange de l'intérêt que nous lui portons, des jouissances si pures et si vives. Que sont-elles les jouissances de la nature pour ceux d'entre nous qui ne sont pas les heureux possesseurs de



quelqu'une de ces *villas* blanches ou roses, de toutes formes et de toutes couleurs, qui s'étagent sur les collines des rives de la Saône ou du Rhône, qui se cachent dans les verdoyants replis du Mont-d'Or, ou qui émaillent toute cette campagne ondulée qui s'étend depuis Gorge-de-Loup jusqu'aux montagnes du Lyonnais? Que sont ces jouissances pour nous tous qui vivons emprisonnés pendant six jours sur sept dans nos ateliers, dans nos bureaux, dans les rez-de-chaussées de nos maisons de six étages, où le jour pénètre à peine, que le soleil ne visite jamais ou ne visite que si rarement? Elles se bornent, lorsque, au sortir d'un hiver de huit mois, un beau jour nous permet de hasarder une promenade, à fouler la poussière très-peu poétique de nos quais, à peine ombragés par de maigres ormeaux ou de maigres platanes symétriquement alignés, à saisir une échappée de vue sur les coteaux qui nous dominent ou sur les vertes campagnes des bords du Rhône. Et si le Jardin des Plantes nous présente un coup-d'œil plus gracieux, s'il reproduit mieux la nature par ses taillis, ses arbres, ses plate-bandes, ses boulingrins, tout cela est captif, emprisonné derrière des barrières en fer ou en bois, comme les animaux d'une ménagerie. Ces jolis arbustes, ces belles fleurs qui se balancent sur leur tige, qui étalent leurs vives couleurs et exhalent leurs parfums, ce sont des étrangères, des indifférentes pour nous : il ne nous est permis ni de les caresser, ni d'en savourer de près les odeurs. Nous ne pouvons assister à toutes les phases de leur existence, surveiller leur développement, leur prodiguer ces mille soins qu'une mère prodigue à son enfant, et qui sont le charme de l'horticulture comme de la maternité.

Mais, grâce à elle, cet état de choses change; l'horticulture détruit les obstacles, rapproche les distances qui nous séparent des plus jolies productions de la nature; elle les introduit dans nos villes, jusque dans nos habitations, et en fait, en quelque sorte, des végétaux domestiques; grâce à ses industrieuses inventions, elles gravissent à tous les étages de nos maisons, se familiarisent avec nos salons comme avec nos mansardes; elles embellissent les uns et portent aux autres de douces consolations.

Mais que d'autres vantent les caisses d'orangers, d'arbustes précieux, qui aux jours des somptueuses fêtes garnissent les escaliers de nos salles de bal! Sans doute cet étalage de verdure et de fleurs, au milieu de toutes les pompes de l'art et de toutes les recherches de la coquetterie féminine; ces guirlandes naturelles suspendues au-dessus de ces guirlandes de jolies femmes, encadrant le satin, la moire, la blonde et la mousseline transparente; se mariant aux bouquets qui ornent les robes des danseuses, aux fleurs qui s'enlacent dans leur coiffure; tout cela a bien son charme, tout cela engendre des contrastes assez piquants. Mais pour moi, je trouve que l'éclat des bou-

gies et que le soleil du lustre remplacent bien mal le grand jour et le vrai, le chaud soleil de la nature, dont ces productions végétales ont besoin pour paraître avec tous leurs avantages; il me semble voir là des prisonniers transportés d'un climat lointain, arrachés à leur patrie, à leurs affections, et que l'on force d'assister enchaînés aux joies de notre civilisation, qui ne saurait remplacer pour eux les jeux de leur sauvage patrie. Elles ne sont pas moins belles, si vous le voulez, qu'au milieu d'un beau parterre, sous un beau ciel; mais elles ont là, ces simples enfants de la nature, quelque chose de contraint, de gêné, de souffreteux, qui leur va mal et nuit au charme de leur aspect.

Que j'aime bien mieux ces mille et mille jardins suspendus aux bords de nos balcons et des fenêtres de nos quatrième, cinquième et sixième étages, sur les terrasses, sur la corniche des toits, sur les toits même, dans tout ce monde éthéré qu'habite une population laborieuse, qui cherche dans la culture de quelques fleurs une distraction à ses travaux sédentaires, et qui trouve dans la vue d'un soleil vivifiant une compensation aux cent cinquante marches qu'elle est obligée de gravir pour arriver à son domicile. Là, souvent chaque saillie, chaque espace horizontal est transformé en petit parterre artificiel, où les feuilles, les fleurs et les fruits, et les différents végétaux se succèdent suivant les saisons.

Le plus souvent ce sont des fleurs bien communes: des giroflées jaunes, des rosiers du Bengale, des lauriers roses, ou bien des capucines qui grimpent le long d'un imperceptible treillis tendu devant une fenêtre et qui forment comme un réseau de verdure presque impénétrable au soleil; tous les matins vous pouvez voir une petite main blanche écarter le feuillage avec une délicate précaution et arroser les pieds de ces plantes chéries. A travers ce rideau de feuillage qui cache les murailles noircies, les toits enfumés, et ne laisse entrevoir qu'un coin bleu du ciel, il semble que l'air arrive plus pur, que les rayons du soleil sont plus doux et plus caressants, et les pauvres créatures emprisonnées dans leurs ateliers, au cinquième ou au sixième étage, peuvent se faire jusqu'à un certain point illusion et se croire transportés au milieu des champs, sous la galerie de quelque rustique habitation devant laquelle sont suspendus des pampres verts. Souvent, pour compléter l'illusion, sous ces petits bosquets aériens, un pauvre oiseau captif, dont la verdure cache aux regards la prison, trompé sans doute lui-même par le feuillage qui l'entoure, gazouille et chante à plein gozier comme s'il jouissait de la liberté des champs. Quelquefois aussi un jeune chat vient y prendre ses ébats: il se plaît à se faufiler, gracieux et souple, à travers les tiges de ces plantes fragiles, à y jouer avec un rayon de soleil ou à flairer, les yeux demi-

fermés et avec cet air de volupté particulier à ce joli animal, le parfum d'une fleur qui le charme.

Et puis d'ailleurs les fleurs ne sont pas seulement un spectacle pour les yeux : elles sont un compagnon de voyage, un discret ami que nous admettons dans la familiarité, avec lequel nous établissons des rapports d'une nature douce, mystérieuse et intime. Comme nous, elles vivent, souffrent et meurent. On les aime comme l'enfant qu'on élève ou qu'on a adopté; c'est une douce jouissance que de surveiller les progrès du développement de la jeune plante, de venir chaque matin constater son travail de la nuit, de lui donner de l'eau ou du soleil, suivant le besoin, de la protéger contre les vents, de la voir monter jeune, radieuse, belle, et déployer aux regards ses pétales brillantes et colorées; d'aspirer de près les parfums qui s'en exhalent. Quelle source abondante de douces sensations, de pensées tour à tour gracieux et mélancoliques, de touchantes allusions dans le spectacle des différentes phases par lesquelles ces êtres délicats passent périodiquement, sous nos yeux, depuis le premier bourgeon qui perce l'écorce jusqu'à la feuille qui jaunit et qui tombe après s'être long-temps balancée, suspendue à son pédoncule desséché; depuis le premier bouton qui rougit à travers sa verte enveloppe jusqu'à la corolle déjà dégarnie, dont les pétales se détachent et s'éparpillent sur le sol.

C'est donc une bonne, une philanthropique idée que vous avez eue, M. Lacène, vous, amateur aussi passionné que distingué de l'horticulture, qui, dans votre délicieuse villa d'Ecully, vous livrez avec tant de succès à la culture des fleurs, et qui nous avez envoyé de si précieux échantillons à l'exposition du jardin botanique, qui connaissez toutes les jouissances que l'on éprouve dans le commerce de ces intéressants végétaux; c'est une bonne et philanthropique idée que vous avez eue de vouloir propager la culture des plantes, et d'associer un plus grand nombre de personnes à vos plaisirs; bien différent en cela de ces égoïstes pour lesquels les jouissances n'ont de prix qu'autant qu'elles ne sont point partagées par d'autres. On doit vous savoir gré d'avoir poussé dans ces voies nouvelles notre grave et savante Société d'Agriculture, et d'avoir été le promoteur de l'exposition de fleurs que l'on voit actuellement au Jardin des Plantes, exposition plus riche en sujets précieux que l'on n'aurait pu s'y attendre, d'après la brièveté du temps qui avait été donné pour s'y préparer.

Ce n'est pas, je l'avoue franchement, que je sois pour mon compte grand admirateur de toutes les conquêtes que fait notre horticulture sur les climats intertropicaux. Lorsque je vais visiter l'exposition, j'admire sans doute les formes de plusieurs de ces végétaux, esclaves enlevés à des bords lointains;

il y a là des fleurs pendantes en grappe de différentes variétés de cactus qui charment par l'éclat des couleurs ; il y a des rododendrum , bien d'autres plantes dont je ne me rappelle pas les savants noms , et qui ont aussi leur mérite de beauté , d'originalité et de rareté ; mais quand , à deux pas de là , je puis admirer en plein air les grappes jaunes du cytise en fleurs , les lilas dont le coloris est aussi doux que le parfum , et la rose , que je n'appellerai pas la reine des fleurs , pour ne pas redire un lieu commun , mais qui est certainement celle de toutes qui a le plus de grâce dans son port , dans sa forme , dans ses mille nuances , celle dont l'odeur est la plus suave ; quand je fais ce rapprochement , je suis violemment tenté de préférer ces dernières , malgré le prix élevé de leurs rivales étrangères et la curiosité qui s'y attache , et de trouver les dons de notre propre nature supérieurs aux productions qu'elle nous a refusées et que nous allons dérober à d'autres climats.

Mais ce n'est pas là la question. Il ne s'agit pas de savoir ce qui vaut le mieux , en soi , des fleurs , des plantes de nos contrées et des végétaux de la zone torride cultivés dans nos serres chaudes ; il s'agit d'encourager les conquêtes en ce genre ; il s'agit d'ajouter de nouvelles richesses à celles que nous avons. Trêve donc à toute comparaison désobligeante , et ne songeons plus qu'à aller présenter nos hommages aux nouvelles venues , et à leur faire les honneurs de notre climat , plus sombre que le leur ; de notre soleil , moins brillant et moins vivifiant. D'ailleurs , combien de végétaux qui ornent aujourd'hui nos parterres , nos jardins , nos vergers que la nature n'y avait pas fait naître , mais que l'art y a transplantés et naturalisés , et qui en font aujourd'hui l'ornement et la richesse , le marronnier d'Inde , le pêcher , les roses du Bengale , les camélias , etc. , etc. ! Encourageons donc les hardis et constants essais que font les horticulteurs pour importer de nouvelles espèces , applaudissons à la Société d'Agriculture , qui leur jette le double encouragement de la gloire et des récompenses.

A ce propos , M. Lacène nous apprend dans sa notice que les peuples du nord , la Hollande , l'Angleterre , nous ont fort devancés dans l'horticulture et dans l'institution des sociétés destinées à en propager le goût. Mon amour-propre national m'a fourni une explication de ce fait ; je la soumets au lecteur.

Dans ces climats plus septentrionaux , où le ciel est si souvent caché par des brumes , un soleil plus rare et moins chaud ne fait pas naître , sous les pas de l'homme , cette profusion de végétaux et de fleurs de toute espèce dont nos contrées sont favorisées ; il n'y répand pas les vives couleurs qu'il prodigue aux climats méridionaux. Les personnes qui , dans ce pays , ont le goût des fleurs , ont été forcées , j'imagine , d'appeler à leur aide toutes les

ressources de l'art pour se procurer des variétés nombreuses et intéressantes par leur disposition et leurs couleurs.

Mais il est arrivé sur ce point ce qui est arrivé pour beaucoup d'autres choses ; l'art a bientôt emporté sur la nature elle-même abandonnée à ses propres forces, et ces pays moins favorisés que nous, sous le rapport du climat, sont aujourd'hui plus riches que nous par la variété et la qualité des sujets qu'on y cultive, et c'est maintenant à nous-mêmes à implorer le secours de l'art pour atteindre leur niveau. Les sociétés, les encouragements et les expositions publiques ont partout puissamment concouru, suivant ce que nous apprend M. Lacène, à hâter les développements de cette intéressante branche d'agriculture. C'est par ce moyen que l'horticulture s'est propagée, comme elle a fait, en Angleterre, en Hollande et en Belgique.

Ce fut en 1827 seulement qu'une Société d'horticulture se forma à Paris sous les auspices de Charles X. Ce ne fut que quatre ans après, en 1832, qu'eut lieu une première exposition dans la Grande-Orangerie des Tuileries.

L'exemple de la capitale fut suivi de près par d'autres cités françaises, Nantes, Lille, Meaux et Angoulême. Il est temps que la seconde ville du royaume se mette, sous ce rapport, au niveau de villes bien moins importantes. C'est sous cette inspiration et dans ce but qu'a été fondée notre Société d'horticulture et qu'a été conçue la première pensée de l'exposition qui vient d'avoir lieu dans l'Orangerie de notre Jardin-des-Plantes. Son succès, si remarquable, eu égard à l'inclémence de l'hiver que nous venons de traverser, et au court espace de temps que nos jardiniers ont eu pour s'y préparer, est un gage de ceux qui attendent les expositions à venir, et de l'immense progrès que cette industrie est appelée à prendre chez nous.

Mais d'ici je vois quelques hommes à l'esprit positif sourire de l'importance qu'on attache à un genre de culture aussi frivole. Frivole tant qu'il vous plaira ; mais la plupart de nos industries, la nôtre par exemple, celle des soieries, qu'on a appelé la reine des industries, n'ont-elles pas pour objets de satisfaire à des goûts frivoles ! en sont-elles moins intéressantes, en sont-elles moins un moyen d'existence pour des milliers de familles, une source de richesse pour le pays ? qu'on renonce donc à de superbes dédains : l'horticulture, elle aussi, nourrit des familles laborieuses et paisibles, elle leur fournit des moyens d'existence plus assurés très-souvent que ceux que procurent nos précaires industries. Elle aussi, elle fait circuler des richesses et alimente un commerce important. Ecoutez plutôt ce que nous dit M. Lacène des résultats de la culture des fleurs à Paris.

« Depuis la création de la Société d'horticulture de Paris, et ses expositions publiques, le goût des fleurs et le besoin de se les procurer ont pris un

grand développement. Le produit de la vente des plantes du marché aux fleurs de Paris, qui a lieu deux fois par semaine, est très-considérable : il s'élève annuellement à plus de *deux millions*. A cette somme il faut ajouter, en outre, toutes les ventes qui ont lieu chez les nombreux horticulteurs marchands des faubourgs de Paris, qui vendent non-seulement à la capitale, mais encore aux provinces et à l'étranger. »

Autre fait non moins concluant : « Pendant les huit jours seulement qui se sont écoulés du 23 au 30 janvier, le prix de la *location* et des ventes des fleurs et arbustes livrés aux bals ou aux grandes réunions, s'est élevé à la somme de 42,600 fr. »

Inutile après ces citations de s'étendre sur les avantages de l'industrie horticole.

En voilà assez sur la notice de M. Lacène, notice riche de faits et écrite avec une simplicité élégante comme celle des fleurs qu'il cultive avec tant d'amour et de succès. Je laisse à de plus savants que moi le soin de rendre un compte détaillé et plus riche en observations techniques que je ne pourrais le faire de l'exposition qui vient d'avoir lieu à notre jardin de botanique.

A. JOUVE.

### Réflexions sur la punition des Grands Crimes, considérées dans ses rapports avec la morale, par M. J. B. M. N....

Si la peine de mort subsiste encore dans nos codes, comme *l'ultima ratio* de la justice humaine, il y a long-temps, du moins, que l'application de cette peine répugne à nos mœurs ; et, en cela, nos mœurs valent mieux que nos lois. Où sont, en effet, les apologistes du meurtre juridique aujourd'hui ? ceux même qui appliquent la loi ne frémissent-ils pas à l'idée de la responsabilité terrible qu'ils assument sur leurs têtes ? Dans un jury, en supposant tous les membres qui le composent unanimes dans leur verdict de mort, en est-il un seul qui s'endorme tranquille et sans frayeur, après avoir disposé de la vie d'un homme ? S'ils faisaient une chose juste, en serait-il ainsi ? Et voyez, dans certains cas, les tristes et inévitables conséquences de cette loi que l'humanité réprouve : un homme est accusé de meurtre ; toutes les apparences le condamnent. La loi est formelle, inflexible ; sang pour sang ! Le jury délibère ; en son absence, un mot unique circule parmi les spectateurs : *la mort* ! Les jurés ont repris leurs places : *Non, l'accusé n'est pas coupable*. Que s'est-il donc passé ? Les juges, en dépit de leur conviction, se sont souvenus qu'ils étaient hommes et par conséquent sujets à l'erreur ; ils ont reculé devant l'application d'une peine irrévocable. Si la loi le leur eut permis, ils auraient

privé le coupable de sa liberté, ils l'eussent mis dans l'impuissance de nuire, mais l'inflexibilité du code en a décidé autrement : le meurtrier rentrer a dans la société; il devra son impunité à l'effroi inspiré à ses juges par l'énormité de la seule peine qui lui fût applicable. Législateurs, voilà une des conséquences de votre loi de sang ! Ou bien, un jury, ignorant de la portée de ses actes, répondra affirmativement à toutes les questions qui lui seront posées; il aura prononcé ainsi un arrêt de mort, sans le savoir. Et ceci n'est point une vague accusation : récemment encore, n'avons-nous pas eu l'étrange spectacle d'un jury, frappé d'étonnement et de douleur, en apprenant que, dans la naïveté de sa conscience, il avait dressé un échafaud au lieu d'ouvrir une prison?

De tels faits, choisis au hasard, parlent assez haut. Bientôt, sans doute, nous verrons disparaître de nos codes cette page sanglante, qui fait tache à la civilisation du 19<sup>e</sup> siècle : mais, en attendant, on ne saurait donner trop de publicité aux généreux efforts tentés par quelques hommes dans ce noble but. Notre ville elle même, malgré ses préoccupations industrielles, n'est pas restée muette dans ce grand et mémorable procès, intenté à la loi par l'humanité. Déjà, il y a plusieurs années, un membre distingué du barreau lyonnais, M. Thorombert avait examiné cette question, dans quelques pages éloqu岸tes. Aujourd'hui un de nos compatriotes, que nous regrettons de ne pouvoir désigner que par des initiales, M. J. B. M. N . . . . apporte de nouveaux arguments, en faveur de la réforme de cette partie de notre législation criminelle. Sous le titre de *Reflexions sur la punition des grands crimes*, cet écrivain publie un plaidoyer remarquable où sont passées en revue les opinions de la plupart des hommes de talent, qui ont écrit pour ou contre la peine de mort. Chacune de ces opinions est discutée avec la lumineuse logique d'un sens droit, avec la chaleureuse éloquence d'un cœur vraiment chrétien. On comprend qu'il faut être jeune et pur pour écrire ainsi, et qu'à cette double qualité, source de toute éloquence de l'ame, il a fallu joindre de longues et patientes études. Aussi recommanderons-nous la lecture de cet ouvrage, d'abord au petit nombre de ceux qui douteraient encore de la nécessité de l'abolition de la peine de mort, puis, et surtout, à ceux qui, n'envisageant jusqu'ici cette question que sous le rapport du sentiment, doivent apprendre que, en dehors même des considérations de pure humanité, l'homme n'a pas le droit de disposer de la vie de son semblable.

S'il était permis de parler du cadre, après avoir fait l'éloge du tableau, nous ajouterions que cette brochure est imprimée avec un luxe de bon goût, qui fait le plus grand honneur aux talents typographiques de M. Louis Perrin.

C. F.

## LYON. — CHRONIQUE DU MOIS DE MAI.

Notre crise commerciale dure encore. La charité publique a subvenu à bien des misères, à bien des besoins, besoins, hélas! sans cesse renaissants. De tous côtés, à Paris comme dans les provinces, on s'est ému du sort de notre classe ouvrière. Partout on a fait des quêtes et des souscriptions, et chaque jour apporte une nouvelle preuve de l'intérêt qu'on prend à la position de nos travailleurs sans travail. On a dansé, chanté, joué à leur bénéfice; on s'est amusé au profit de leur douleur; on a attaqué notre égoïsme sur tous les points à la fois; on a exploité nos plaisirs dans l'intérêt du malheur. Nous possédons une exposition de tableaux; on a organisé des concerts; on forme un bazar; on prépare une grande fête au Jardin des Plantes: tout cela est bien, et nous rendons hommage au zèle et à la philanthropie des commissaires chargés de stimuler par tous les moyens la charité qui s'épuise ou la paresse des donataires en retard. Mais le résultat de toutes ces fêtes, de toutes ces souscriptions, alimentera à peine pendant quelques jours quelques milliers de familles; de pareils secours ne seront jamais que d'impuissants palliatifs au malaise social qui nous tourmente. Pourquoi, à l'aide de ces sommes, n'aurait-on pas entrepris des travaux dans l'intérêt de la cité, intéressé des capitalistes à de vastes exploitations, comme les chemins de fer? Pourquoi n'aurait-on pas occupé tous les bras et donné une salubre activité à tout ce corps malade de tant de privations et de repos? Pourquoi n'imiterions-nous pas l'exemple que Rome nous a laissé? Quand elle n'avait pas la guerre avec ses voisins, elle employait ses soldats à faire des grandes routes, à creuser des canaux, à élever des aqueducs. Le travail, comme un bon terrain, multiplie ce qu'on lui confie; l'aumône, au contraire, absorbe et ne produit rien: c'est le tonneau de la fable; plus on le remplit, plus il perd. D'ailleurs l'oisiveté démoralise l'homme; la charité, pour qui peut utiliser ses forces, sera toujours une aumône, et l'aumône dégrade. Nous n'avons pas seulement ici des forts à construire: nos digues, nos routes sont d'une bien plus grave urgence; elles réclament de nombreux travailleurs. Si la fabrique de Lyon ne peut plus nourrir ses enfants, le pouvoir doit s'occuper d'eux et donner à tant de bras une autre direction.

Le mal qui se fait à présent sentir, surtout dans les extrémités sociales, n'épargnera pas les sommités de notre commerce; des faillites assez considérables, conséquences forcées de l'état de choses où nous sommes, ont déjà eu lieu, et peuvent en entraîner bien d'autres encore.

En attendant, on se berce d'espérance, on vit au jour le jour, et l'on parle déjà de ses appréhensions pour l'hiver prochain.



L'amnésie est venue jeter sur ce sombre tableau quelques lueurs consolatrices pour tous ceux qui ont le cœur haut placé et qui voient les partis du point de vue humanitaire.

— Ce mois-ci a compté de notables décès. M. Eynard a laissé en mourant toute sa fortune à l'institution La Martinière, à laquelle il avait déjà légué de son vivant son cabinet de physique. Il avait établi M. Ozanam son exécuteur testamentaire ; mais la mort n'a pas voulu que ce dernier accomplît les intentions du testateur. Il est, dit-on, question d'un procès que les héritiers naturels de M. Eynard intenteraient sur la validité de ce legs fait à leur détriment. La magistrature a eu à déplorer la mort d'un homme de bien, M. Baudrier, président du Tribunal civil et administrateur des hospices. Le corps des banquiers a perdu M. Audra.

— Notre académie, dans sa séance publique du 23 mai, a rendu hommage à la mémoire de deux de ses honorables collègues. M. Bredin, en homme compétent, mais dans des formes trop académiques peut-être, nous a donné une appréciation détaillée des nombreux travaux de M. Ampère, son ami, et nous a initié aux qualités de cœur de ce savant. M. Dumas a rappelé le souvenir de M. Pichard, ex-bibliothécaire du Palais Saint-Pierre. M. Fournel a lu un Mémoire sur cette question : Pourquoi la grêle épargne-t-elle certaine localité qui se trouve sur la ligne des lieux où elle exerce ses ravages ? M. Elysée Devillas a clos cette solennité par une pièce de vers.

— Un phénomène, Vito Mangiamelle, captive en ce moment l'attention de notre public éclairé. Ce jeune pâtre sicilien, à peine âgé de douze ans, résoud les calculs les plus compliqués dans le même espace de temps que nous mettons à répondre à la plus simple des questions. Voici à son sujet une anecdote qui circule ; si elle n'est pas vraie en tous points, elle est du moins bien trouvée. Dans une visite de Mangiamelle au café Casati, tandis que le merveilleux enfant se jouait au milieu des problèmes et des calculs les plus embrouillés, deux plaisants s'avisèrent de lui adresser cette demande : Combien font 2 fois 4 ? — 800, répondit Mangiamelle le plus froidement du monde. — Comment ? — Oui, deux fois 4 font 8, et deux zéros que vous êtes là, c'est tout juste 800. »

— On achève, en ce moment, de construire l'alle droite de notre Hôtel-Dieu ; mais croirait-on que, par un calcul d'intérêt tout privé, l'administration des hôpitaux a obtenu du conseil des bâtiments la permission d'y ajouter deux arceaux. De cette façon le dôme ne se trouvera plus au milieu, et cet édifice ne présentera plus à l'œil la même régularité de lignes, le même effet de perspective ; et tout cela pour avoir, dit-on, deux boutiques de plus à louer. O mesquinerie ! Soufflot avait utilisé l'espace de terrain qui restait pour la construction d'une chapelle dont l'architecture se détachait entièrement sur celle de l'hôpital.

— La Société des Amis des Arts a rendu les comptes de sa première année d'existence. Le nombre des actionnaires à 50 francs s'est élevé à 493, celui des billets à 1 f. à 8,300, et le produit de la vente des notices et suppléments à 2,601 f. Total des recettes avec l'intérêt des fonds placés, 35,646 f. 80 c. Il a été acquis pour 27,855 f. de tableaux, et les frais divers se sont élevés à 7,686. Il reste 105,80 f. en caisse.

## Mœurs.

---

### L'ENFANT DU RHONE.

---

Deux heures du matin sonnaient dans Lyon ; c'était pendant une nuit sombre et silencieuse. Un individu, enveloppé dans un long manteau bleu, et qu'à son bonnet de police à gland d'or on reconnaissait assez pour un militaire, marchait rapidement le long des maisons ; il faisait froid ; tout à coup, en passant dans une de ces rues étroites et sales qui entourent l'ancien théâtre des Célestins, un murmure faible d'abord, puis plus distinct, vint frapper ses oreilles. Il s'approcha, et ne tarda pas à apercevoir à la lueur terne du réverbère un petit enfant de sept ans, transi de misère, accroupi contre une borne, et qui s'était fait, du mince espace qui le séparait du mur, une espèce d'abri que rien ne protégeait. Le malheureux

était là, couché, demi-nu, le front appuyé sur la pierre, cet oreiller du pauvre qui a faim, les genoux serrés contre sa poitrine et les mains serrées entre ses genoux, seul moyen que le mendiant ait de se réchauffer, pendant que les larges fenêtres des salons du riche s'ouvrent pour laisser un libre passage à l'excessive chaleur du bal.

Serizan sortait d'une de ces soirées intimes, d'une de ces réunions de famille, où l'étiquette et le luxe du grand monde font place à la douce franchise, à la bonne liberté du cœur. Jeune homme à l'âme aussi ardente que l'imagination, notre capitaine ne regardait les moindres incidents de la vie qu'à travers un prisme de poésie; les faits se dépouillaient devant lui de leurs formes, ne laissant voir que leurs principes; les apparences tombaient, et il ne restait que les idées. Ses camarades, ne le comprenant pas, l'appelaient le fou, et comme sa nature était excentrique à la leur, dans ses moindres contacts avec eux, il y avait choc; et force était à Serizan de se retirer.

Ces dégoûts et ces tracasseries avaient beaucoup contribué à augmenter la mélancolie naturelle de son caractère; à l'exception d'une ou deux familles auxquelles des lettres particulières le recommandaient, dans la plupart de ses garnisons, il ne voyait personne; en un mot, entièrement séquestré dans sa chambre, il vivait retiré du monde. Quelques livres, des poètes surtout, un ou deux historiens de prédilection, quelque peu de musique, étaient ordinairement ses seules récréations. Âme généreuse et forte, une passion surtout avait beaucoup contribué à lui faire de nombreux adversaires; passion noble, s'il en fut jamais, et que l'on écrasait impitoyablement sous le sarcasme et l'ironie: c'était un amour ardent pour l'humanité, qui, lorsqu'il était contrarié, allait quelque-

fois jusqu'au délire. Serizan, dans les premiers temps de l'ère chrétienne, eût été martyr; au neuvième siècle, il eût été moine; au treizième, croisé; au seizième, huguenot; en 93, vertueux; en 1830, il était soldat, mais soldat comme malheureusement il en est peu, comprenant tous les dévouements et toutes les gloires, Louis XVI et Mirabeau, Chateaubriand et Béranger, Voltaire et Demaistre; les trois couleurs n'étaient pas pour lui seulement le drapeau de l'Empire, d'Austerlitz et d'Iéna; il y voyait aussi le drapeau des vieux rois et des jeunes nations, les lys de l'antique monarchie à côté du bonnet rouge de la liberté, Fontenoy et Jemmapes, Turenne auprès de Marceau.

Cet esprit synthétique lui avait aliéné ces hommes d'analyse qui ne voient qu'un point ou une ligne, ainsi que cette foule innombrable d'intelligences mesquines qui ne peuvent pas même apercevoir ni l'un ni l'autre. Son enthousiasme humanitaire, mot moderne qui peut seul exprimer la situation anormale dans laquelle se trouvait le capitaine, était bafoué dans son régiment, surtout depuis qu'il avait affronté les préjugés jusqu'à mettre un beau Christ d'ivoire dans un coin de sa chambre, car pour lui surtout le Christ était l'homme-Dieu.

En méditant l'histoire, il avait toujours vu l'humanité accablée sous sa croix de souffrance, traîner sa misérable agonie à travers les siècles; aussi la croix était devenue pour son esprit le symbole de cette douleur universelle, à laquelle tant d'âmes généreuses comme la sienne voulaient mettre un terme. Tourmenté d'un vague pressentiment à la vue des convulsions terribles d'une société mourante, il restait soldat, attendant au loin la fumée de l'anarchie qui approche, sentinelle sur le qui vive, et

qui attend l'ennemi avec une fermeté mêlée de douleur ; chez Serizan le devoir l'emportait sur le sentiment, l'intelligence sur l'âme ; car le dernier lambeau de l'ordre, il ne le voyait flotter qu'à la hampe du drapeau de l'armée, et il était de ce petit nombre d'hommes à qui il est donné d'avoir conscience de l'avenir, et qui, malgré toutes les exigences et les misères du présent, savent sacrifier leurs sympathies sur l'autel d'une déesse inexorable, la nécessité. Aussi souffrait-il ; et quand il entendait autour de lui ces railleries à double sens, ces sarcasmes honteux et lâches qui lancent leurs flèches en fuyant, il continuait lentement son chemin à travers toutes ces ronces et ces épines, en se disant : Il est différentes espèces de martyrs. Le martyr du travail, c'est l'ouvrier ; le martyr de la liberté, c'est le révolté qui meurt au coin d'une rue, sur une barricade ; le martyr de la charité, c'est là-haut, derrière cette fenêtre grillée, cette jeune sœur d'hôpital ; le martyr des rois et le martyr des peuples ; mais dans tous ces dévouements, pas un qui n'ait sa récompense dès ici-bas, les larmes de ceux à qui l'on se dévoue ; moi, je suis martyr de l'ordre ; et là, dans cette abnégation sainte de toute gloire, on ne recueille que l'ingratitude et la haine. Martyr de la révolte, on est presque dieu ; c'est le Christ qu'on adore dans les Catacombes ; martyr de la servitude, on est moins que le lépreux ou le paria ; puissants et pauvres, tous vous repoussent ; on vous montre au doigt ; conspué, méprisé, on souffre, on souffre horriblement, car on n'est pas compris, car l'uniforme efface tout, la discipline vous ferme la bouche, le devoir vous dit : tais-toi ; et l'on se tait ; une autre voix, l'honneur, vous crie de combattre et de mourir ; et le martyr de la servitude combat, et il meurt oublié même

de ses camarades , car à eux il leur a laissé une place de plus à occuper; presque tous regardent l'emploi sans réfléchir au devoir qu'il impose.

Ces amères réflexions, Serizan les avait faites plus d'une fois, surtout depuis les tristes événements de Novembre, dans lesquels avait figuré son régiment; ces pensées douloureuses ne cessaient de l'assaillir; il lui semblait voir dans tous les yeux des regards ennemis, sur tous les visages la haine ou la vengeance. Ce sentiment si pénible et si profond de la fausseté de sa position au milieu de la société, il le tenait renfermé dans les replis les plus intimes de son cœur; c'était comme un cancer interne qui lui rongait la poitrine, sans qu'aucun cri de faiblesse ne vint trahir au dehors cette douleur continuelle. En ce moment, cependant, le mal avait fait trêve avec lui, une idée de bien l'occupait tout entier.

Le petit enfant, qu'il avait relevé et consolé, marchait à ses côtés, grelottant dans tous ses membres, et Serizan le couvrant des plis de son manteau, le pressait contre lui. Ils allèrent ainsi silencieusement l'un près de l'autre pendant près d'une demi-heure; ils franchirent une partie de la côte rapide de Saint-Sébastien; ils entrèrent dans une de ces rues transversales, qui semblent être, au milieu de la montée de la Croix-Rousse, comme autant de gradins immenses pour reprendre haleine et pour se reposer. Bientôt nos deux individus s'arrêtèrent devant une petite porte bâtarde; le capitaine posa une clef dans la serrure, ouvrit, et bientôt il disparut avec son protégé dans une allée étroite et sombre.

Serizan logeait au deuxième étage. A peine entré dans une chambre, vous avez souvent remarqué qu'on peut, sans en connaître le locataire, faire à la première vue

un relevé exact de ses penchans, de ses goûts, de ses mœurs et de ses passions. Jamais observation ne fut aussi vraie que pour l'appartement de Serizan. Quand il n'y était pas, son âme, pour ainsi dire, y errait encore; on la sentait partout, quoique invisible: ici, un morceau de musique de Meyerbeer ne paraissait déployé que pour elle; sans doute elle le relisait là, en le fredonnant au loin; à côté, le don Carlos de Schiller montrait sa belle scène entre Philippe et le marquis de Posa; tout enfin respirait encore un reste de vie; ses livres chéris semblaient l'attendre, graves et sévères, au fond de leurs rayons, semblables au Missel dans le coin du sanctuaire pendant l'absence du prêtre; c'est que là aussi tout invitait au recueillement; au-dessus du foyer flamboyant, un Christ d'ivoire montrait son corps amaigri par la souffrance, ses bras roidis par l'agonie, et son front qui, déchiré d'épines, se tournait encore vers le ciel, implorant le pardon pour ses bourreaux. Aussi, quand on avait remué quelque temps les tisons du brasier, qu'on avait agité ce feu, image des passions de la vie, et qu'oubliant dans un doux *farniente* l'univers et ses misères, nonchalamment allongé dans un large fauteuil, on retirait en arrière sa tête oisive et vide, comme l'homme qu'on est convenu d'appeler heureux; c'est alors que ce cadavre pâle, cette tête blanche et livide, venaient se dresser devant vous, meurtris et décharnés, et vous ramener au réel, au positif de l'existence, au néant des choses humaines, à la mort. Alors, si vous n'étiez pas assez ému pour élever votre âme vers Dieu, vous vous leviez triste, vous fesiez quelques pas dans cette chambre, puis tout-à-coup plongé dans de profondes réflexions, pour les fuir, vous ouvriez la fenêtre; mais en l'ouvrant, vous

n'étiez plus maître de votre ame ; malgré vous, votre pensée allait à l'éternel, qui semblait prendre plaisir à étaler devant elle les trésors de son amour et de sa puissance, comme pour mieux vous reprocher votre ingratitude.

Un spectacle délicieux se déroulait à vos regards. Sur votre droite, c'était Lyon, la ville sombre, la ville du travail et de l'oisiveté, du riche et du pauvre, une de ces vierges romaines délaissées par leur mère sur le penchant d'une colline, et qui, tout en regardant le beau fleuve, ceinture à flots d'émeraude que Dieu lui a donnée pour la consoler dans son abandon, d'un œil plein de larmes et d'un visage triste, suit ses moindres plis à travers les vallées, pour les voir se perdre, au-delà de l'horizon, dans cette tranquille Méditerranée, sur le sein de laquelle dort Rome la chrétienne. A droite donc, la ville de Lyon, noire comme l'enfer ; mine profonde où ruissellent l'or et l'argent ; vaste atelier de misère, avec ses immenses maisons percées de fenêtres, et dont on prendrait les devant pour de gigantesques cartons à la Jacquard, tant il y a là-dérrière de mouvement et de vie ; ruche grandiose dont de pâles et jeunes filles sont les abeilles, pauvres petites mains d'où sortent cette soie et ces velours qui vont couvrir les trônes et les grands de la terre. Puis, devant soi, se déroulent les vastes plaines vertes des Charpennes, encadrées par les Alpes elles-mêmes neigeuses et glacées ; puis, au milieu d'elles, et sur sa gauche, le Rhône, couché mollement sur ses riches tapis près de la Saône, ainsi qu'un pacha près de son odalisque, se riant des forts Saint-Laurent et de Caluire, comme des pistolets du renégat franc, qu'il a choisis pour sa garde. Mettez au-dessus de tout cela le ciel, tantôt avec



son manteau bleu et son soleil resplendissant comme le casque d'or de Jéhovah, tantôt obscur avec ses mille étoiles fixées dans ses profondeurs comme des diamants aux cheveux noirs d'une Italienne; ensuite la lune et ses rayons pâles et rêveurs; enfin ce Christ, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, qui vous a fait réfléchir sur l'humanité; et vous ne serez plus étonnés de trouver, comme Serizan, elle, si ingrate et si impie, et Dieu, si bon et si grand.

Il y avait déjà déjà quelques instants que le capitaine et son protégé étaient assis près de la cheminée, le premier attisait le feu, qui commençait à pétiller; le second, tout en dévorant un morceau de pâté, jetait un regard attendri tour à tour sur le vin de Bourgogne qui remplissait jusqu'aux bords une coupe de cristal, et sur son hôte, qui le traitait si bien, lui pauvre et mourant de faim. Quand ils eurent fini, l'un de remuer la braise, l'autre de boire et de manger, leurs yeux se fixèrent réciproquement. Le petit bonhomme, dont la mine éveillée contrastait avec la misère de ses vêtements, comprit parfaitement qu'il était temps de répondre à la bienveillance de son protecteur. Il se leva tout honteux, ôta son mauvais chapeau troué, qu'il avait gardé jusque là sur sa tête, et, tout rouge, il se tint debout près de sa chaise, car il commençait à sentir qu'il avait été occupé un peu plus de lui qu'il n'aurait dû. — Assieds-toi donc, mou ami, assieds-toi, furent les premiers mots qui rompirent leur silence; c'était Serizan qui remettait l'enfant sur son siège; et pour mieux engager la conversation, il ajouta: Comment t'appelles-tu? car je ne sais pas ton nom. — Je m'appelle Jacques, monsieur. — Jacques, tout court? — Oh? non, Jacques Lefèvre, répliqua l'enfant; et il baissait les yeux, et ses mains tournaient et retournaient

son mince chapeau. — Il va faire bientôt jour, Jacques, et comme tu ne peux rester ici, dis-moi où loge ton père; je me charge de lui parler pour toi, à condition qu'une autre fois cela ne t'arrivera plus, n'est-ce pas? Eh bien! où loge-t-il? — En ce moment la tête de l'enfant s'était inclinée, et Serizan lui passa la main sous le menton pour la relever; deux ruisseaux de pleurs coulaient le long de ses joues creuses et maigres; la figure du petit malheureux avait une expression si déchirante et si douloureuse, qu'à peine avait-il prononcé ces mots : *ah! il est mort, Monsieur!* que Serizan était déjà assis et l'avait attiré sur ses genoux. — Calme-toi, Jacques, mon enfant, c'est bien d'aimer son père; et le bon capitaine essuyait les larmes du pauvre petit : Allons donc, Jacques, il faut être homme; et de gros pleurs roulaient sur la moustache de Serizan, car lui aussi il pensait à son vieux père. — Pauvre Jacques! et il rapprochait l'enfant de lui; sois tranquille, vas, nous irons voir ta mère, et tout sera fini. — Alors un soupir terrible s'élança de la poitrine de Jacques, et, cachant sa tête dans le sein du capitaine, — Morte, morte aussi! et l'infortuné sanglotta. — Orphelin, orphelin, répéta Serizan, et il le pressa dans ses bras, car c'était une de ces douleurs qu'il faut laisser exhaler dans le silence; fleur frappée de la foudre qui tomberait en cendres si on la touchait; blessure vive et cuisante que le moindre contact peut envenimer. Serizan le comprit, et pendant que Jacques pleurait, il se mit à réfléchir.

Il n'y a pas de jour dans la vie où l'on ne rencontre en son chemin quelques-unes de ces créatures abandonnées des hommes, livrées tout entières à la misère, et qui semblent être vouées au malheur dès leur naissance. Si vous êtes froidement égoïste, et c'est le plus grand nom-

bre, vous passerez auprès de ces êtres qui souffrent, sans même leur jeter un regard; mais si votre sensibilité ne s'est pas tout-à-fait émoussée contre cette société corrompue qui vous entoure, si vous vous êtes conservé honnête et bon au milieu de ces tourbillons de vices et de méchanceté, alors vous vous arrêterez devant cette pauvreté souffrante qui a faim et qui pleure, devant cette pauvreté qui a tant besoin de consolation et d'amour; vous fouillerez cette plaie obscure et saignante, vous écarterez les lèvres de cette blessure solitaire, et ensuite vous pourrez comprendre la profondeur des coups que l'ordre social porte à ses enfants; vous pourrez vous faire, en vous approchant de lui, une idée de ce marais infect et putride qui nourrit tant de plantes stériles et immondes, et si peu de fleurs fraîches et pures. Mais de toutes les misères qui vous entourent, l'aspect de l'orphelin seul vous fera surtout sentir l'isolement de l'individu dans ce cercle qu'on appelle civilisation, où l'action bienfaisante du principe social, qui devrait s'étendre dans une sphère croissante à l'infini, tourne sur une étroite circonférence d'agents, d'employés, qui l'absorbent tout entière au préjudice de tous; le reste en est privé; les privilégiés seuls vivent et jouissent; et quand vous voulez leur faire entendre cette parole d'en-haut: « Partagez votre manteau avec celui qui a froid; partagez votre pain avec celui qui a faim; » ils rient, comprenez-vous? ils rient, pendant que les autres pleurent.

Il pleura long-temps aussi, le pauvres Jacques; enfin, grâce aux soins de son ami, sa douleur s'apaisa. Quand il fut un peu plus calme, il raconta sa triste histoire à son bienfaiteur.

Quelque temps avant les Journées de Novembre, sa

mère, qui allaitait sa petite sœur, était tombée malade; l'enfant mourut de misère, et la mère languit sur son grabat. Le père de Jacques, malheureux canut, dont le travail pouvait à peine suffire à la nourrir, pâissait sur son métier jour et nuit, pour pouvoir prolonger de quelques instants l'agonie de sa compagne. Combien de fois, le riche négociant du quartier avait-il maudit cette rude machine à la Jacquard qui, fonctionnant dans le silence des nuits, venait troubler son paisible sommeil. C'était Lefèvre s'agitant sans relâche à la peine; quand sa lampe pâissait, il pâissait; quand une fibre de soie se brisait, sa poitrine se brisait; son corps affaibli et courbé semblait s'être moulé sur les aspérités anguleuses de son métier; c'était une charpente à la Jacquard pleine de vie, que ces reins larges, ces longs bras et ces petites jambes de Lefèvre. Eh! combien n'en trouve-t-on pas à Lyon de ces existences qui s'écoulent obscures dans une case, fabriquant des tissus dont chaque filament coûte à leur front un ruisseau de sueur? combien n'en voit-on pas, pendant les longues nuits d'hiver, de ces lampes blafardes qui veillent tremblottantes aux longues fenêtres du travail; passez dans la moindre rue, sur les deux ou trois heures du matin; et vous serez étonné d'entendre à quelque cinquième étage les sons enroués d'un métier de canut, qui, se confondant avec le râle de ses entrailles, arrivent jusqu'à vous à travers l'épaisse brume comme un long soupir d'angoisse et de misère; cependant on a encore trouvé jadis le moyen de ridiculiser cela; on a fait même, m'a-t-on dit, un vaudeville; et sur quoi n'en fait-on pas? où l'on raillait le travail, en appelant le canut *biss-tan-clak*, par imitation du bruit que fait un métier en marchant. Quand un siècle arrive à rire ainsi, ce n'est plus que le rire de la fièvre ou de la folie.

Lefèvre travaillait donc ; son petit enfant Jacques l'aideait, courant de l'atelier au grenier de sa mère, et du grenier de sa mère à l'atelier ; renfonçant de temps en temps en chemin plus d'une grosse larme que lui arrachaient et le souvenir de sa sœur morte, et sa mère à l'agonie, et son père dans le délire de la douleur.

Déjà des groupes se formaient dans les ruelles sombres de Lyon ; on pouvait lire en traits profonds sur tous ces visages hagards : misère, misère ! De nombreux piquets de troupes parcouraient les rues. Serizan avait bien souffert en ce temps-là : car il avait fait son devoir. Déjà donc la ville de l'industrie, de laborieuse et calme, était devenue agitée et fiévreuse, était devenue la ville de l'émeute. C'est qu'elle était terrible l'émeute ; ce n'était plus celle de Paris, qui a été si bien peinte par Barbier,

Qui le long des grands quais où son flot se déroule,  
Hurle en battant les murs comme une femme soule.

Non, à Lyon, en Novembre, c'était l'émeute enrégimentée, l'émeute alignée, rangée en bataille, avec chefs, drapeaux et mot d'ordre ; et quel chef ? l'inflexible désespoir ; et quel drapeau ? un morceau de pain noir au bout d'une bayonnette ; et quel mot d'ordre ? *vivre en travaillant ou mourir en combattant*. A l'aspect de ces bandes qui passaient avec un calme effrayant, plus d'une femme pressa son fils contre son sein ; plus d'un volet se ferma ; plus d'une poitrine palpita de crainte ; c'est qu'il n'y avait pas d'issue dans cette route qu'on allait prendre ; il n'y en avait que deux : l'anarchie ou la mort. L'heure de la vérité n'était pas sonnée ; si peu d'oreilles peuvent l'entendre.

Au bruit des pas nombreux qui retentissaient dans la rue,

Lefèvre se mit à la fenêtre; à la vue de l'horrible drapeau, il tressaillit et referma promptement sa croisée; il alluma sa lampe, car la nuit commençait; et il fit marcher son métier avec plus de courage que jamais, en se disant : il en est de plus malheureux que moi, puisqu'il en est qui ne trouvent pas même de travail.

Mais on vint le soir lui défendre de travailler. Une mesure, prise dans un conseil tenu par les ouvriers, ordonnait la suspension générale de tous les travaux.

La nuit se passa pour Lyon, pauvres et riches, dans la veille et dans des songes pleins d'inquiétude sur l'avenir.

Au point du jour, le petit Jacques vint trouver son père; accablé de fatigue, le vieux canut avait croisé les bras sur son métier et s'était endormi; sa lampe était presque éteinte; l'enfant le regarda, immobile, sans oser le réveiller.

Une bouffée de vent froid qui vint à passer par un carreau brisé, fit tressaillir l'ouvrier. Père, murmura tout bas Jacques, père; et sa voix tremblait; le canut releva la tête : Qu'y a-t-il de nouveau, Jacques? — Oh! père, père, maman est morte; et le petit malheureux éclata en sanglots, et les deux mains du vieillard pressèrent la tête de l'enfant contre sa poitrine nue; c'était son dernier bien.

Ce groupe était effrayant à voir, effrayant d'immobilité et de stupeur. Enfin, après un long silence éloquent et terrible, Lefèvre se leva avec résolution; et qui l'eût vu déchirer ainsi tout-à-coup sa magnifique pièce de soie, saisir un mauvais sabre pendu au mur, et dire, en embrassant son fils : Le sort en est jeté! celui-là eût pu seul comprendre ce qu'il y avait de changé dans le cœur de cet homme; l'innocent devenait criminel, l'individu courbé

se redressait de toute sa taille d'homme ; dans cette nouvelle attitude si pleine de rage et d'énergie, il y avait toute la différence du travail à l'anarchie, de la résignation à la révolte. — Adieu, Jacques, va trouver ton oncle Pierre, il est chef d'atelier, lui ; il n'a pas d'enfant, il pourra te nourrir ; moi, je vais vous venger. Et Lesèvre embrassa son fils, et il s'élança dans la rue comme un forcené. L'enfant le suivit.

Tant que le canut combattit, l'enfant fut à ses côtés ; enfin, poursuivi par un groupe de soldats, il se trouva face à face avec le Rhône ; alors il jeta un regard en arrière, son pauvre enfant était encore là ; il ne l'avait pas quitté. — Adieu, Jacques ; sois honnête homme, et va voir ton oncle Pierre ; et le vieux canut se précipita dans les flots. Jacques se traîna à terre pour l'arrêter ; son père le repoussa rudement, et la première dureté qu'il avait à se reprocher envers Jacques fut ce qui sauva l'enfant. Les soldats firent une décharge, Lesèvre fut atteint au moment où il tombait dans le fleuve ; il ne reparut plus.

On voulut frapper Jacques ; mais un homme enveloppé dans un long manteau me sauva, dit en achevant le petit lyonnais ; une balle m'avait effleuré l'épaule, il me donna son mouchoir pour en étancher le sang, et puis il me chassa. J'ai toujours gardé ce mouchoir, il ne me quittera jamais ; il y a une S dessus. — Serizan interrompit l'enfant, l'embrassa avec effusion, et murmura tout bas : C'était moi. Il ajouta : Et ton oncle Pierre ? — Il est mort. — Et comment ? — Les ouvriers l'ont tué. — Les malheureux ! l'assassiner ! Et toi, que fais-tu depuis ce temps ? — Je mendie. — Sois tranquille, Jacques, j'aurai soin de toi.

Et laissant Jacques près du feu, le capitaine sortit. Le jour commençait à poindre. Il alla chez son colonel, y

resta quelques minutes, et le soir même une voiture roulait avec la rapidité de l'éclair sur la route de Paris. C'était Serizan qui avait obtenu une permission de huit jours, et qui emmenait avec lui son protégé. Quelqu'un, en le suivant, l'eût vu descendre à l'hôtel des postes, remonter aussitôt dans un cabriolet de place, donner une adresse au cocher, rouler dans Paris, et enfin redescendre aux Champs-Élysées sous une porte cochère, au-dessus de laquelle on lisait : PENSIONNAT DE JEUNES GENS.

— Souviens-toi que tu es désormais mon frère pour tout le monde, sans en excepter moi. — Jacques ouvrit de grands yeux et suivit le capitaine. — Votre maison, Monsieur, m'a été recommandée par un de mes amis, et j'y viens placer mon jeune frère. — Nous ferons tout notre possible pour vous contenter, dit un petit individu à lunettes, et qui avait, comme tous les serviteurs rampants du public, adopté cette formule banale de politesse. — Et quand le jeune homme entrera-t-il, Monsieur? — A l'instant même, le voici. — Le magister fut stupéfait; on voyait assez à sa figure désappointée qu'il avait pris Jacques pour un domestique. Mais dès qu'il aperçut le capitaine vider une bourse d'or, en compter les pièces dans ses mains, son visage avide devint tendre et moelleux. — Voilà cinq cents francs pour six mois de pension, trois cents francs de trousseau, et ceci, quand il sera sage; ayez-en soin comme de votre fils. — Et entraînant Jacques dans un coin : — Je ne te verrai plus que dans bien long-temps, bien long-temps; tu n'as plus ni père ni mère; il faut travailler et te faire un état, te bien conduire et m'écrire souvent; pense toujours à ton frère, car je suis ton frère et je ne t'oublierai jamais. Adieu,



Jacques, embrasse-moi maintenant, et ne pleure pas, car nous nous reverrons. — Ah! Monsieur, moi, vous quitter! non, non, jamais. — Jacques, ton père et ta mère le veulent, entends-tu? il ne faut pas leur faire de la peine.

Et ils s'embrassèrent en pleurant. — Adieu, Monsieur, ayez soin de mon frère!...

Huit jours après son départ de Lyon, Serizan y était revenu. Il vécut plus retiré que jamais. Ne mangeant plus avec ses camarades par une sainte économie, il se faisait apporter dans sa chambre l'ordinaire des soldats. — Serizan a des dettes, Serizan a perdu au jeu, Serizan a une maîtresse, Serizan est devenu avare, dirent long-temps ses camarades. On parla quelques jours de Serizan : c'est un original, un fou; on s'en moqua, mais nul ne sut le véritable motif de sa retraite; peut-être en aurait-on ri; ne rit-on pas de tout maintenant!

J. BORDES DE PARFONDRY.

# Histoire Littéraire.

www.libtool.com.cn

---

## LOUIS GARON.

### ET LA FÊTE DU CHEVAL FOL.

GARON (Louis), écrivain lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle, naquit à Genève vers 1580. « J'ay esté, dit-il (page 186 de *la Lyre sacrée de saint Bernard*), nourri, esleué et instruit en la religion prétendue réformée, et ay sucé dès la mamelle toutes les opinions qui y sont enseignées; mes père et mère ayant esté réfugiés de Lyon à Genève (1)..., j'y ay séjourné jusqu'à l'âge de dix-huit ans, tant au collège qu'à apprendre l'art que j'exerce aujourd'huy. M'estant retiré en cette ville de Lyon, lieu natal de mes parens, j'ay eu la charge de lecteur à Hulins (2), que j'ay exercée deux ans environ,

(1) Louis Garon descendait peut-être de François Garon, auteur d'un *Vocabulaire en cinq langues*, imprimé à Lyon par Jacques Moderne, 1542, in-4<sup>o</sup>, et mentionné dans la *Bibliothèque françoise* de du Verdier. — M. Grogner, pag. 48 de sa *Notice sur C. M. Jacquard*, Lyon, 1836, in-8<sup>o</sup>, cite un *Jean-Baptiste Garon* qui, vers 1733, en rendant moins embrouillés les métiers à la tire pour les étoffes façonnées, préluda à la grande découverte de Jacquard, et devint millionnaire.

(2) *Oullins*, petite commune voisine de Lyon. En 1598, les protestants, après la publication de l'édit de Nantes, furent autorisés à y exercer publiquement leur culte; mais en 1630, l'archevêque de Lyon, Alphonse-Louis-Duplessis de Richelieu, obtint un arrêt du conseil qui les obligea de transférer à Saint-Romain-de-Couzon leur prêché qu'ils furent obligés de fermer, en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes. (*Voyage à Oullins et au*

« au contentement, comme je m'asseure, de tous ceux qui  
 « m'y ont connu, etc. » On peut fixer à l'année 1609 l'épo-  
 que à laquelle Garon abjura le protestantisme ; on lit en effet  
 dans son *Adieu au monde* (page 122 de *la Lyre sacrée*):

J'avois jusqu'à trente ans suivy l'opinion  
 De Calvin, la croyant vraie religion.  
 Dieu m'appelle à salut, et me met en franchise  
 Dans le giron sacré de la très-sainte église.

Garon était père de famille lorsqu'il se convertit ; c'est ce  
 que nous apprennent les vers suivants, extraits d'un sonnet  
 à sa louange (page 104 de l'ouvrage déjà cité):

Ni la fleur de tes jours, ni l'avril de tes ans,  
 Ni les plaisirs mondains, ni même tes enfans  
 Ne t'ont pu détourner de ta sainte entreprise :  
 Car, ayant entendu la voix de ton seigneur,  
 Tu sors de Babilon pour rentrer dans l'église  
 Par le dernier adieu de ce monde abuseur.

Mais quel était l'art qu'exerça Louis Garon lorsqu'il cessa  
 de remplir les fonctions de lecteur dans le prêche d'Oullins ?  
 Il est à croire qu'il était prote ou correcteur d'imprimerie ;  
 c'est ce qui semble résulter de ces vers d'un autre sonnet,  
 inséré page 106 de *la Lyre sacrée*:

Ainsi, Garon, tu suis en honnestes humeurs  
 Et en rares vertus les doctes imprimeurs  
 Qui pratiquent les arts de la docte Déesse :  
 Ainsi qu'eux tu as-beu des fleuves chevalins,  
 Où les sœurs ont plongé leurs membres cristallins,  
 Et comme eux tu choisis les lauriers du Permesse.

Garon passa donc sa vie à revoir les épreuves des ou-  
 vrages d'autrui et à en composer lui-même. Il est très-pro-

*Perron*, par Cochard, pag. 9). En 1790, les protestants de Lyon avaient  
 leur prêche aux Charpennes ; leur ministre était alors M. Frossard, auteur  
 d'une traduction des Sermons de H. Blair, et de quelques autres ouvrages.

bable qu'il mourut de la goutte, qui le travailla durant plusieurs années, comme on le verra par deux passages que nous citerons en parlant de son *Chasse-ennuy*, dont la seconde partie vit le jour en 1631. Il avait alors environ 50 ans, et nous pensons que c'est à cette époque qu'on peut placer la date de sa mort.

Telles sont les particularités que nous avons découvertes sur Louis Garon, qui n'est rappelé ni dans le P. de Colonia, ni dans l'abbé Pernetti, et dont le nom ne figure dans aucune biographie, quoique deux de ses ouvrages aient été enregistrés dans presque toutes les bibliographies, et soient encore recherchés par les amateurs de livres rares et curieux. Cependant le P. Menestrier, à qui rien n'échappait, le cite, page 261 de ses *Divers caractères*, parmi les auteurs dont les poésies ont quelques points d'histoire pour la ville de Lyon, et nous font connaître quelques-uns de ses magistrats et de ses personnages illustres. Garon, et c'est lui-même qui nous l'apprend (voyez la dédicace de la seconde partie du *Chasse-ennuy*), avait composé au moins une douzaine d'ouvrages; nous n'avons pu en découvrir que sept; ce sont les suivants:

I. *Le Bien de la paix*. Lyon... 1601... C'est une pièce en vers, dédiée au cardinal Aldobrandin, légat, qui se trouvait alors à Lyon, où il avait fait son entrée solennelle le 16 décembre 1600. — Le P. Menestrier, qui a mentionné le titre de cet opuscule dans ses notes manuscrites, n'en a pas indiqué le format.

II. *Triumphes et résurrection des Romains, fait en faveur des ducs Sforce et Sanato Gemini, reçus chevaliers, de l'ordre du Saint-Esprit, le mercredi 13 mars 1608, par monseigneur d'Alincourt, ambassadeur à Rome, pour sa Majesté très-chrétienne, avec les cérémonies et pompes faites à la réception des susdits chevaliers*. A Lyon, par Jonas Gautherin, 1608. In-8°, de 8 pages. (Cette relation est suivie d'un sonnet de Louis Garon, adressé par les Lyonnais à Mgr. d'Alincourt leur gouverneur (Biblioth. de Lyon, Recueil velt. N° 25201). Voyez

le *Journal d'Henri IV*, t. III, page 462 et suiv. et les *OEuvres de Saint-Foix*, t. 6, p. 491.

III. *Stances sur l'ancienne confrairie du Saint Esprit fondée en la chapelle du pont du Rhosne à Lyon, avec l'origine du cheval fol, et la resiouissance des Lyonnois aux festes de la Pentecoste, maintenue depuis deux cens cinq ans par les gardes pour le Roy, dédié à Mgr. d'Alincourt. A Lyon, par Claude Larjot, 1609, in-8°.*

Il existe une copie manuscrite de ces *Stances* dans la bibliothèque de la ville de Lyon. Feu M. Delandine, qui en a fait la description sous le N° 1282 de son *Catalogue*, paraît avoir ignoré que cet opuscule est de Garon, quoique son nom se trouve non-seulement en toutes lettres à la fin des *Stances*, mais encore en *anagramme* à la fin de l'*Hymne du Saint-Esprit*. Nous nous proposons d'entrer dans quelques détails sur les *Stances* de Garon, mais comme elles se rapportent à un point assez intéressant de notre histoire, nous avons pensé que l'on nous saurait gré de les avoir jointes à notre notice.

IV. *Le Colloque des trois supposts du seigneur de la Coquille, où le Char triomphant de Monseigneur le Dauphin est représenté par plusieurs personnages, figures, emblemes et enigmes. A Monseigneur d'Alincourt. A Lyon, par les supposts de l'imprimerie, 1610, in-8° de 48 pages.*

Voici à quelle occasion cet opuscule fut publié : « Au commencement du mois de mai 1610, les imprimeurs donnèrent un spectacle de réjouissance au public : ils firent dresser un char de triomphe magnifiquement décoré, sur lequel étoit placée, au lieu le plus éminent, la statue de M. le dauphin, entourée de plusieurs figures représentant les Muses, la France, la Noblesse, la Bourgeoisie, l'Imprimerie (sous le nom de la muse *Typosine*), et quelques personnages de dieux et de héros de l'antiquité. Ce char étoit précédé et suivi de la compagnie du seigneur de la Coquille, marchant en tête, accompagné de son guidon

« ou porte-enseigne, et de trois suppôts bizarrement vêtus, « qui récitoient tour à tour, en forme de dialogue, des vers « conformes au sujet du spectacle, et qui servoient à donner « l'explication de ces figures emblématiques. » D. Thomas, *Précis de l'Hist. de Lyon sous le règne de Louis XIII.* Lyon, 1835, in-8°; *Revue du Lyonnais*, t. II, page 57.

Le *Colloque des trois suppôts* est dédié par les imprimeurs de Lyon à Mgr. d'Alincourt, qui remplissait les fonctions de gouverneur de cette ville depuis le mois de novembre 1608, et qui avait succédé à M. de la Guiche, mort le 14 juin de l'année précédente. Les interlocuteurs y célèbrent tour à tour le jeune dauphin et son auguste père, le vaillant Henri IV, qui devait bientôt être ravi à l'amour de son peuple par le plus déplorable des attentats. Les magistrats de notre cité y sont aussi glorifiés, et le libraire Horace Cardon, qui était alors un des échevins, n'y est point oublié. Il y est aussi fortement question des bruits de guerre qui circulaient alors dans toute la France; et l'on serait presque tenté de croire que c'est à l'occasion de ces bruits qui flattaient agréablement l'oreille des Lyonnais, que les imprimeurs donnèrent au public un spectacle de réjouissance; car les habitants de Lyon avaient à tirer vengeance des étrangers qui avaient contribué à les tenir, durant plusieurs années, sous la tyrannie des ligueurs. Quelques traits lancés contre les protestants témoignent assez que l'auteur avait déjà déserté les drapeaux de Calvin.

II. *La Lyre sacrée de S. Bernard sur la Passion de Notre Seigneur et la Jubilation du nom de Jesus : avec l'Adieu au monde de Lovys Garon, et sa Conversion à la foy catholique.* A Lyon, par Estienne Tantillon, 1611, in-12. — Cet ouvrage est dédié à Horace Cardon, eschevin et consul de la ville de Lyon. L'auteur l'appelle son père, son Mécène, son DON RARE CACHÉ. Suivent d'autres pièces en l'honneur de l'illustre libraire, et les anagrammes n'y manquent pas.

Les deux poèmes de Saint-Bernard, traduits, ou plutôt

assez mal traités en vers par Louis Garon, se trouvent dans le tome II des Oeuvres du célèbre abbé de Clairvaux, pages 216-218 de l'édition de 1719.

L'*Adieu au monde* est un poème élégiaque contenant plus de mille vers; l'auteur y donne quelques détails sur les circonstances qui ont précédé et suivi sa conversion.

Outre les opuscules indiqués sur le titre de ce volume; on y trouve encore, page 253-261, une *Oraison funèbre sur le déplorable trépas de Henry le Grand*. C'est une assez médiocre déclamation où l'auteur donnant un corps et une âme à la France éplorée, lui fait dire: « Mon estomac plombé  
« de coups, mes membres exténués de langueur, ma face  
« pâle et desfaité, mes cheveux hérissés, mes bras croisés  
« et mes habits deschirez sont les témoins assurez de mon  
« esmoy et les fidelles trompettes de mon cœur passionné,  
« etc. »

V. *La Sage folie, fontaine d'allégresse, mère des plaisirs, reine des belles humeurs, pour la défense des personnes sôciales, à la confusion des archisages et protomaîtres: œuvre morale, très-curieuse et utile à toutes sortes de personnes; faite italienne*, par Ant.-Marie Spelte (1), poète et historiographe du roy d'Espagne: et traduite en françois par Louis Garon. A Lyon, chez Claude Larjot, imprimeur ordinaire du roy; 1628, deux parties in-12, avec faux titres ou frontispices gravés par Grégoire Huret (2). La seconde partie a un titre différent de la première dans les deux exemplaires que j'ai eus sous

(1) Spelte. Garon a francisé le nom de cet auteur qui s'appelait Spelta, et qui n'a point d'article dans la *Biogr. univ.*, quoique Moréri lui ait donné quelques lignes, d'après le *Teatro d'huomini letterati* de Ghilini. Spelta naquit à Pavie, le 49 mai 1569; il mourut en mars 1632. L'édition originale de la *Saggia pazzia* est de Pavie, 1606, in-4°. La traduction de Garon a été réimprimée à Rouen, 1635, in-12.

(2) Huret, dessinateur et graveur au burin, naquit à Lyon, en 1610, et mourut à Paris en 1670. « Sa gravure, dit Watelet, est molleuse et facile; « partout ses travaux sont d'un bon choix, et dans certaines parties, ils sont

les yeux (1) ; ce titre est ainsi conçu : *La Delectable folie, support des capricieux, soulas des fantastiques, nourriture des bigearres, etc.*

La première partie est dédiée à M. Dumay, secrétaire de Mgr. d'Alincourt. Le privilège du roi porte la date du 14 septembre 1628 ; les approbations sont de 1628.

Garon, dans l'avis placé en tête de la seconde partie, prévient le lecteur que si l'on trouve dans sa version quelque chose qui ne soit pas dans le texte italien, il l'a tiré de bons et célèbres auteurs. Comme nous n'avons pas l'ouvrage de Spelta sous la main, nous présumons que ces additions consistent principalement en citations de vers extraits de Du Bartas, de Ronsard et de quelques autres poètes français.

Quoique Spelta ait voulu faire aussi un éloge de la Folie, il n'y a pas le moindre rapport entre son livre et l'*Encomium Moriae* du philosophe de Rotterdam (2). Erasme, dans son ingénieuse satire, passe en revue tous les états de la vie, et se fait remarquer autant par son originalité que par ses allusions toujours fines et spirituelles ; tandis que Spelta, dans ses *Discours facétieux*, ne nous offre pour ainsi dire qu'une compilation indigeste d'apophthegmes, de pensées et d'anecdotes tirées des auteurs anciens et modernes.

Il existe une autre traduction de la *Saggia pazzia*, par I. Marcel, à Lyon, chez Nicolas Gay, 1649, in-8°. Les approbations, ainsi que les privilèges, sont de 1628, ce qui annoncerait que cette édition citée par M. Brunet (*Manuel du libraire*, III, 365), et dont j'ai eu un exemplaire entre les mains, n'est pas la première ; il serait même très-possible qu'elle n'eût qu'un titre raffraîchi. J'ignore quel est ce I. Mar-

pleins de goût. » Voyez sa notice dans le *Manuel* d'Hubert et Rost, tom. VII, pag. 135.

(1) L'un de ces exemplaires appartient à M. le conseiller Coste ; l'autre à la bibliothèque de l'académie royale de Lyon.

(2) La première édition de l'*Encomium Moriae* parut en 1504, plus d'un siècle avant la *Saggia pazzia*.



cel dont le nom ne se trouve dans aucune biographie, et qui a dédié sa version à Pierre Scarron, aumônier du roi, conseiller en la sénéchaussée et juge présidial de Lyon, chanoine et sacristain de l'église de Saint-Paul. Le style de Garon est au moins supportable; il n'en est pas de même de celui de Marcel; car sa prose et ses vers sont vraiment pitoyables; on peut en juger par la traduction de ce distique, qui n'est ni de Virgile ni d'Ovide, mais d'Ausone :

*Collige, virgo, rosas dum flos novus et nova pubes,  
Et memor esto aevum sic properare tuum.*

Cueillez, vierge, les roses cependant que vostre aage  
S'enfuit ainsi que l'eau fuit le long du rivage.

Garon a été plus fidèle et mieux inspiré :

Vierge, cueille la rose en la saison nouvelle,  
Et pense que tes ans passent aussitôt qu'elle.

Ronsard avait dit avant Garon :

Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :  
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Qu'il me soit permis de citer encore une imitation choisie entre mille de ce joli distique; elle est de feu M. Servan de Sugny, connu par une fort bonne traduction de Théocrite :

Cueille la tendre fleur sitôt qu'elle est éclose,  
Et songe que ta vie est celle d'une rose.

VI. *Le Lion pacifique devant ses favoris* (stances). A Lyon, chez Claude Cayne, rue Raisin, au Grand Hareng, 1630, in-8° de 24 pages.

La Dédicace à Messieurs les Prevost et Eschevins de la ville de Lyon, a pour signature ces initiales : L. G. et I. M. La dernière page, sur laquelle se trouve la 30<sup>e</sup> et dernière stance, finit par ce double anagramme, qui nous offre en français et en latin le nom de Louis Garon :

OR ANG' OV LYS. — GNAVUS LOGOR DIVUS.

Le second anonyme signataire de la dédicace pourrait bien être le *I. Marcel* dont j'ai déjà parlé.

Le *Lion pacifique* fut sans doute publié vers les premiers jours de 1630, car il n'y est point question du séjour que Louis XIII fit à Lyon cette même année. Les auteurs y chantent les bienfaits que doit à son gouverneur et à ses magistrats consulaires, la ville de Lyon, qui, depuis plus de cent ans, avait été en proie à toutes sortes de fléaux et de calamités, et qui, après tant de tourmentes, commençait à reprendre son ancienne splendeur.

VII. *Le Chasse-ennuy, ou l'honneste entretien des bonnes compagnies*. Lyon, Claude Larjot, 1628-1631, 2 vol. in-12.

Ce livre, dit M. Brunet, est rarement complet avec la seconde partie qui contient, comme la première, cinq centurries; c'est, ajoute-t-il, cette première partie qui a été réimprimée à Paris en 1635, 1641 et 1645, et à Rouen, 1651 et 1652, in-12. *Manuel du Libr., Supplément*.

La première partie du *Chasse-ennuy* est dédiée à Jean Durand, lieutenant-général pour le roy, en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forest et Beaujolois. Cette dédicace n'apprend rien; mais dans l'*Avis au lecteur*, Garon dit qu'il composa cet ouvrage en la calamité d'une furieuse maladie de goutte. Puis il ajoute plus bas: « J'y ay ramassés les pointes les plus subtiles que j'ay pu rencontrer en la lecture de quelques livres grecs, latins, françois, italiens, espagnols, allemands et autres langues, etc. » Suivent trois pièces de vers à la louange de l'auteur; la meilleure, ou plutôt la moins mauvaise, est de Jean Condential, auteur forésien, qui, je crois, n'a d'article dans aucune biographie, quoiqu'il ait composé plusieurs ouvrages. — La seconde partie du *Chasse-ennuy* est dédiée à M. de Rebé, chantre et comte de l'église de Lyon, prévost de Saint-Pierre de Mascon; etc. On remarque dans cette dédicace le passage suivant:

« C'est le douziesme des enfans que depuis douze ans j'ay mis au monde, et semble qu'avec raison je peus à l'imita-

« tion du patriarche Iscob l'appeler mon petit Benjamin.  
 « Benjamin comme le plus jeune de ses frères, estoit mignon  
 « de son père, et portoit une robe variée de couleurs: le mien  
 « comme le dernier de mes fils est mon bien-aimé; et pour  
 « la vestir à la mode, j'ay tissu son habit de diverses liurées....  
 « Soyez son Ioseph.... »

Garon était encore souffrant lorsqu'il mit au jour la seconde partie de son ouvrage. « Ce sont encore, dit-il dans son avis au lecteur, les fruits d'une longue maladie, pendant laquelle pour me consoler en mon mal, je me délectois à les recueillir. »

*Le Chasse ennuy* est un ramassis d'anecdotes, de saillies, de bons mots et de lazzi que l'on retrouve, en majeure partie, dans la plupart des recueils de ce genre. Je n'y ai rencontré qu'une historiette lyonnaise; la voici :

« Il y a quelque temps qu'un riche homme de Lyon ayant fait dresser sa nativité, et pensant que les prédictions de sa mort fussent assurées, distribua fort légèrement tous ses biens comme s'il eust eu desia l'un des pieds dans la fosse, tellement qu'il ne se laissa rien de reste. Mais séduit par l'astrologie, il fut contraint de demander l'aumône, ayant vescu beaucoup plus qu'il ne pensoit. » P. 506. — Cette anecdote n'a rien de piquant, et je ne l'ai rapportée que parce qu'elle est *lyonnaise*; mais voici une facétie qu'un de nos plus spirituels poètes lyonnais, M. de Montherot, a mise en forts jolis vers, sans toutefois que la rime y gâte le charme de la prose :

« Un patissier estant à confesse deuant son curé, il lui demanda quel péché il avoit fait; il luy répondit que le plus grand péché qu'il eust jamais fait, estoit un pot de cinq chopines. Le curé qui pensoit que celui-ci se moquoit, luy donna en pénitence de porter jusques à Pâques vingt-cinq febues à chacun de ses souliers. En ce temps-là reuenant se confesser, son curé luy demanda s'il avoit accompli sa pénitence. Il répondit qu'ouy. Le confesseur en riant lui va dire :

Tu as donc bien enduré : le pénitent lui répond , non ay pas beaucoup , car je les ay fait cuire. » P. 23.

Aux sept ouvrages que nous venons de décrire , peut-être faut-il en ajouter un huitième qui , ce nous semble , doit être sorti de la plume de l'auteur du *Colloque des trois supposts* ; c'est aussi un opusculé en vers qui a pour titre :

*Entrée magnifique de Bacchus avec Madame Dimanche-Grasse sa femme , faicte en la ville de Lyon le 14 feburier 1627. In-4° de 31 pages , sans nom de libraire ni d'imprimeur.*

Cette pièce fut composée à l'occasion d'une grande mascarade dans laquelle le peuple voulut probablement faire une parodie des entrées solennelles dont les échevins étaient alors si prodigues ; le P. Menestrier , dans ses Notes inédites , en a fait mention ; il nous apprend qu'elle fut très-scandaleuse , et il ajoute que l'on attribua aux impiétés de cette mascarade la peste cruelle dont la ville fut affligée l'année suivante. Un exemplaire de cette rareté existe dans la Bibliothèque de la ville de Lyon , n° 18287 , arm. 156 , *Recueil dramatiq.* , tom. 25.

## FÊTE DU CHEVAL FOL.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Claude de Rubys est, je crois, le seul de nos anciens chroniqueurs qui soit entré dans quelques détails sur l'origine de la fête du *Cheval fol*. Ceux qui ont écrit depuis n'ont pu en en parler que d'après lui (1), et ils ont presque tous dénaturé le sens de ses paroles. Je me bornerai donc à extraire ce qu'il a dit sur ce sujet dans le chapitre X du quatrième livre de son *Histoire de Lyon* :

« Reste le *Cheval fol* de la Pentecoste, d'où chascun desire sçavoir l'occasion, et je n'ay veu encores nul qui se soit mis en deuoir et aye sceu ou voulu les en esclaircir. Je dirai donc ce que i'en ay appris autrefois d'un petit discours escrit à la main en vieil langage françois, et dédié à messire Humbert de Varey (2), lors abbé d'Aisney, par un de Campis (3), notaire apostolique et royal, que ledit abbé avoit retiré en son abbaye, lors de ceste sedition populaire dont nous parlerons icy bas, et qui me fust longtemps a communiqué par un religieux d'Aisney, qui disoit l'auoir tiré des Archives de ladite abbaye. Et estoit intitulé, *ly Sediton de Lyon*. Il se faut donc souuenir de ce que nous auons touché en l'histoyre de Lyon (livre 3, chap. XLVII), que l'an 1403, regnant en

(1) Perneti, *Lyonn. dignes de mém.*, I, 150, Poullin de Lumina, *Abr. chron.*, année 1402, Clerjon, *Hist. de Lyon*, III, 431. Voyez aussi les *Archives du Rh.*, tome IV, pages 467 et suiv.

(2) Humbert de Parey, élu abbé d'Ainay, en 1307, mourut le 13 mai 1313, après s'être démis. H. du Tems, *Clergé de Fr.*, IV, 394.

(3) Il est extrêmement fâcheux que Rubys ne nous ait pas donné le texte du discours de de Campis; la perte de son manuscrit que le temps nous a enuié est vraiment à déplorer, non seulement par ceux qui s'occupent de notre histoire, mais cent fois plus encore par ceux qui se livrent à des études archéologiques.

France le roy Charles 6, par les festes de Pentecoste, la petite menue populace de Lyon, comme gaigne-deniers, bouchiers, bateliers, et autres menuz artisans, de leur naturel faciles à se mutiner, incitez par quelques boutefeux qui vouloyent tout gouverner, se mettants par troupes armez et embastonnez, selon le temps et la qualité des personnes, commencèrent à s'esleuer contre les bons bourgeois de la ville, lesquels peur éuiter la fureur de ceste hydre à plusieurs têtes de peuple, furent contraints de se sauuer et se fortifier dans les tours de la ville et les clochiers des églises, et laisser ceste populace (qui ne faisoit compte du magistrat ny de la iustice) iecter son feu et aller par la ville, criants tout haut : que les bourgeois et marchands notables de la ville avoient assez gouuerué, et qu'ils vouloyent à leur tour auoir le maniement des affaires publics du Consulat et de la garde de la ville : sinon qu'ils massacreroyent lesdits bourgeois et marchands, et mettroient le feu dans la ville. Que bien qu'ils fussent pauvres, ils estoyent néanmoins aussi capables du gouvernement que les riches. Et si quelqu'un se mettoit en deuoir de leur remonstrer, ils se mettoient apres pour les battre et excéder. Et quand on leur disoit que le roy ne trouueroit pas bons leurs deportements, ils repondoient comme fit ce Caluiniomaniteés troubles de l'an 1562... qu'ils estoyent du boys d'où l'on faisoit les roys. Ou bien comme ce galand qui voulut troubler la solennité de la Feste-Dieu, en l'an 1565 : qu'ils ne soucyoient de Roy ni de Roc. Bref ces mutins trenchoyent des Roys, et faisant les cheuaux eschappez vouloyent tout à leur mode *sic volo, sic iubeo*. Or le Roy aduertý de ce desordre enuoya son preuost d'hostel à Lyon, avec bonne et forte garnison, lequel fit brancher et passer par le pendant tout autant qu'il rencontra de ceste vermine coupable de ceste sedition (1). Le reste se sauua

(1) « .... Il en fut prins iusques à dix ou plus, des chiefs ou constituteurs de la rebeine qui eurent les testes tranchees, lesquelles furent fichees sus

à la fuite des pays de Bresse. Et par ce moyen prist fin ceste esmotion populaire, laquelle comme tesmoigne maistre Symphorien Champier (1) fust pais conuertie en commua prouerbe sous le mot de la *sedition de Lyon*, pour une eslevation de peuple. Venant maintenant au *Cheveau sau*, comme disent les Lyonnois, de Campis escript que de ceste sedition, le seul quartier du Bourg-Chania et du pont du Rhosne furent exempts, s'estantz contenus en leur deuoir par le maistre des ports et ses gardes qui faisoient lors leur principale garde à la porte du pont du Rhosne; et par l'abbé d'Aisney leur seigneur haut iusticier qui s'estoit fortifié dans son abbaye de bon nombre d'arbalestriers et autres selon le temps armez de iavelines, allebardes et pertuysanes contre ceste troupe mutine. Or après l'esmotion appaisée, les habitants desdits quartiers admonestez par l'abbé d'Aisnay (sic) leur seigneur, de rendre graces à Dieu de la grace qu'il leur avoit faict, les inspirant de ne point prester l'oreille à ces mutins qui les auoyent voulu attirer à estre participants de leurs folies, obtindrent de l'archevesque de Lyon de faire benir vne chapelle qui est ioignant la porte du pont du Rhosne, sous le vocable du S. Esprit (2), et y dressarent une confrairie du S. Esprit qui s'y assemble tous les ans par les festes de la Pentecoste avec toutes sortes de reuiuissances, par ce que ce fut en ce temps là que la sedition aduint, et qu'ils en furent garantiz par l'inspiration du beuoist S. Esprit.

«Le pilori qui lors estoit sus le pont de Saone....» Paradip, *Hist. de Lyon*, page 235.

(1) Voyez la relation que Symphorien Champier a publiée sous le nom de Morien Pierchan de la *Rebeine* de 1529. Voyez aussi *les Grands Cordeliers de Lyon*, par M. l'abbé Pavy, pages 74 et suiv.

(2) Voyez sur cette chapelle l'*Itinerarium* de Golnitz, page 316, édition de 1651, et l'*Almanach* de Lyon de 1755, page 37. On ne fait pas mention dans cet *Almanach* de la confrérie du saint Esprit, qui très-probablement n'existait plus depuis long-temps. A l'égard de la chapelle, M. Delandine nous apprend qu'elle fut démolie vers l'an 1765. *Cat. des Mus.*, tome II, page 187.

Et firent à la première feste de Pentecoste suyuant (par derision de ces mutins qui faisant les cheuaux folz et eschappez, auoyent voulu trancher des roys) marcher par toute la ville ce *cheval fol* qui y a tousiours continué, et continue encores de present, de marcher toutes les festes de Pentecoste, et est vn homme ayant forme de cheual, couuert d'une toile peinte d'azur et semée de fleurs de lys, pendant iusques en terre de la ceinture en bas. Puis de la ceinture au dessus est un homme en forme de roy, ayant grand perruque à la façon des anciens roys, et une couronne à la teste, et l'espée de iustice en main. Et en cest équipage, ayant les menestriers deuant soy, va dansant, sautant, faisant le roy fol et le cheual eschappé, par toute la ville, comme auoyent faict ces sedifieux mutins qu'il represente. Et voilà ce que c'est du *cheuau-fou* de Pentecoste... »

La fête du *Cheval fol* ne se célébrait plus lorsque Pernetti publia, en 1757, les *Lyonnois dignes de mémoire*; « Elle n'a-voit cessé, nous dit-il, que parce qu'elle avoit dégénéré, et qu'il avoit fallu en arrêter les excès inséparables. » Tome I, page 151.

Le poème de Louis Garon, à qui le récit de Claude de Rubys n'a point été inconnu, peut être considéré comme le document le plus curieux qui nous reste sur la célébration de cette fête; l'auteur qui en avait été témoin a dû nous en faire une peinture exacte. Cette circonstance jointe à l'extrême rareté de cet opuscule nous a engagé à le reproduire en entier. Il est précédé de la dédicace que voici :

« A Monseigneur d'Alincourt, chevalier des deux ordres du roy, conseiller en ses conseils privé et d'estat, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté à Lyon, pays de Lyonnois, Forest et Beaujolois et grand maréchal de logis de France (1).

(1) Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroy, Magni,



Monseigneur ,

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Si nous honorons ce petit poëme du titre de vos grandeurs, l'autorisant de votre grave nom, c'est pour le rendre plus recommandable aux esprits curieux de sçavoir l'origine de notre confrairie, et l'institution de nos esbats solelnels de la Pentecoste. Quelques uns en parlent diversement, disant que ce cheval fol courant les rues tend plutot à dérision qu'à dévotion. Ils ignorent l'ancienneté et le sujet de cette coutume, laquelle s'observoit desia au temps de Charles sixième, au mespris de quelques mutins qui comme chevaux fols desbridez avoient secoué le joug de leurs supérieurs pour courir à l'abandon par la ville, et se rendre les maîtres. Mais la fin malheureuse de cette tourbe mutine doit retenir les séditieux de ce temps qui ne peuvent refrener leurs langues medisantes. Toutesfois votre prudence et votre prévoyance sçait tres bien gauchir tels coups, ayant avec vous l'assistance divine laquelle nous supplions de vous illuminer de son St-Es-

etc., chevalier des ordres du roi, ambassadeur à Rome, etc., était fils de Nicolas de Neuville, secrétaire et ministre d'état, nommé gouverneur de Lyon après la mort de M. de la Guiche, décédé le 4 juin 1607. Le marquis d'Alincourt ne fit son entrée solennelle à Lyon que le 21 novembre 1608. Jean Condential, auteur forésien dont nous avons déjà parlé, publia, à cette occasion, un opuscule ayant pour titre : *Le Paranymphe de la gloire sur l'entrée triomphante de Mgr. d'Halincourt en la ville de Lyon, le 21 novembre 1608, avec vne fort exacte explication des préparatifs qu'on avait dressez à cet effect*, dédié à M<sup>mo</sup> d'Alincourt, Lyon, Jean Poyet, 1608, in-42. Le marquis d'Alincourt mourut à Lyon, le 17 janvier 1642; un de nos plus illustres archevêques, Camille de Neuville, était son fils. Voyez Moréri, art. *Neufville*, Saint-Foix, *Hisl. de l'ordre du Saint-Esprit*, pages 468 et 491, éd. de 1778, Tallemant des Reaux, *Historiettes*, tome 1, page 304, le *Précis des événements arrivés à Lyon, de 1600 à 1643*, par D. Thomas, inséré dans le tome II de la *Revue du Lyonnais*, etc.

prit pour gouverner longuement et heureusement le peuple lyonnois.

De votre grandeur, Monseigneur, les très humbles et très obeissants seruiteurs ,

*Les Gardes pour le roy.*

---

## STANCES

### A MONSEIGNEUR D'ALINCOURT.

Sus, Muse, esueille-toy, tu sembles endormie ;  
 Descris du Saint-Esprit la sainte confrairie ;  
 Sois du saint Paraclét le chantre et le sonneur :  
 Raconte au Gouverneur cette mutinerie  
 D'un peuple forcené qui, rempli de furie ,  
 Vouloit faire la guerre à son supérieur.

Grand héros d'Alincourt, grand Charles de Neuville ,  
 Honneur des Lyonnois, bonheur de cette ville,  
 Fils du sage Nestor du monarque gaulois,  
 Duquel le bras guerrier, le conseil, la vaillance,  
 Se chantent d'une voix et à Rome et en France ,  
 Vous remettrez Lyon en ses antiques lois.

Après les chants diuers qu'on fit en votre entrée,  
 Les superbes portaux, le glorieux trophée  
 Des trompettes, tambours, arquebuses, canons,  
 Il faut que vous voyiez cette reïouissance  
 Dite du cheval fol sautelant en cadence,  
 Aux fredons des hautsbois resonnans diuers tons.

Des anciens esbats la ioie est abolie ;  
 On n'entend plus parler de la grande Abbaye  
 Dite de Malgouvert, le monde n'est plus fol ,

On ne voit plus courir cette grand chevauchée (1)  
 On ne voit plus en rang la basoche ordonnée (2),  
 Et tous les artisans courbent ores le col.

www.libtool.com.cn

Ce bateau somptueux qui souloit fendre l'onde  
 A l'alme ascension du redempteur du monde (3),  
 N'est plus orné de garde en magnifique arroy.  
 Non, ils ne courent plus rechercher la frontière  
 Du duc savoisien, pour, d'une main guerrière,  
 Apprendre trionfans les escussons du Roy.

Et encor l'envieux, d'un dictateur langage  
 Blasme d'un cheual fol le tres-ancien usage ;  
 Ignorant d'où prouient son institution,  
 Et ne sachant pourquoi la sainte confrairie  
 De l'heureux Paraclét a esté établie,  
 Il appelle folie une déuotion.

Pour doncques refrener cest erreur populaire  
 Qui laissant verité recherche son contraire,  
 Et se laisse piper à son dire commun,  
 Le leur présente au vray la veritable histoire  
 Que nostre antiquité nous laisse pour memoire,  
 Afin de nous servir en un temps opportun.

(1) Les deux plus fameuses *Chevauchées* qu'on ait vues à Lyon, sont celles de 1566 et de 1578. Une nouvelle édition du *Recueil de ces deux chevauchées* a été publiée par MM. B. D. L., G. D. et A. P. ; Lyon, Barret, 1829, in-8°. On y trouve quelques détails sur l'*Abbaye de Malgouvert*.

(2) Il existe sur la création d'un roi de la Bazoche à Lyon, vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, un poème latin inédit de Philibert Girinet, sacristain de l'église de Saint-Etienne, à Lyon, mort curé et prieur de Saint-Just-en-Chevalet, sa patrie. M. Bregnot du Lut se propose de le publier avec une traduction et des notes nécessaires pour en faciliter l'intelligence. Il y joindra une notice sur Girinet. Voyez Colonia, *Hist. litt.*, II, 577.

(3) Une fête magnifique avait lieu chaque année, le jour de l'Ascension, à l'Ile-Barbe. On doit à Bonaventure des Périers une relation en vers français de cette fête à laquelle il assista en 1539. M. Bregnot en a donné une nouvelle édition, Lyon, Barret, 1825, in-8.

Sous Charles sixiesme on vit la populace  
 De Lyon mutinée et remplie d'audace ,  
 Voulant fouler aux pieds tous les superieurs ,  
 Disant il ne faut plus qu'ores on nous commande :  
 Nous auons nostre tour, sus sus qu'on se desbande ,  
 Mettons dessous nos pieds et roys et gouverneurs.

Deux cens ans sont passez que la tourbe mutine  
 Renuersant l'équité, la conduite diuine ,  
 Voulut le consulat à son tour gouverner ;  
 Et voulant saccager, brusler, mettre au pillage  
 Les plus riches bourgeois, par un conseil volage,  
 On la vit comme folle en armes s'esleuer.

Justice est sans respects où règne violence.  
 On ne peut tout soudain abatre l'insolence  
 D'un peuple mutiné, desbandé de raison.  
 Il faut que peu à peu il passe sa furie,  
 Et comme ia vaincu par sa mesme folie ,  
 On le trouve à loisir dans sa propre maison.

Ce fut ce mesme iour qu'ores on solemnise,  
 Qu'on orne de festons, que la ioie éternise ,  
 Que les Apostres saints eurent le Saint Esprit,  
 Que folle s'esleua ceste tourbe mutine  
 Vomissant le courroux d'une infecte poitrine,  
 N'ayant pour son objet que rage et que despit.

Pour fuir la fureur de cette hydre cruelle,  
 Les tours et les clochers seruent de citadelle  
 Aux plus riches bourgeois ia de frayeurs tremblans.  
 Mesme l'abbé d'Aisnay, en ces celebres festes,  
 Se cantonne en ses tours, et à coups d'arbalestes  
 Abbat de ces mutins les assauts violens.

Encor ne parloit-on de l'horrible furie  
 Du canon, de la poudre, ennemis de la vie.  
 Le salpestre subtil ne monstroit ses efforts  
 Aux furieux combats, aux assauts, aux allarmes.  
 L'arbaleste, l'espieu, l'espée estoyent les armes  
 Qui mettoyent les humains au royaume des morts.

Le grand maistre des ports avecque tous les gardes  
 Munis de corcelets , espieux et halebardes,  
 Et ceux du Bourghanin alliés avec eux,  
 Combattoyent vaillamment , et , la porte saisie ,  
 Ne furent partisans de la mutinerie ,  
 Ainçois proche du pont combattoyent courageux.

Comme la populace est soudain animée ,  
 Elle est en un moment abattue et domptée,  
 Cognoissant à loisir son vice et son erreur;  
 Tout ainsy qu'un torrent débordé par la pluye,  
 Ruyne tout un pays en sa propre furie,  
 Tout de mesme est un peuple estant en sa fureur.

Ce feu du tout esteint , et calmé cet orage,  
 La tourbe ayant changé en douceur ceste rage,  
 Comme un loup prisonnier , on la voit filer doux.  
 Le preuost de l'hostel mandé du roy arriue  
 Qui faict bien estonner ceste race craintiue,  
 Ayant tout à loisir appaisé son courroux.

Comme juge equitable enuers telles canailles ,  
 Il en iuge plusieurs à passer aux pendailles :  
 Le reste se sauua ça et là en exil.  
 Pour deschasser le mal et garder la police ,  
 Il faut des vicieux faire bonne justice,  
 Surtout des boutefeux qui donnent le fusil.

Par le seur entretien de Themis equitable  
 Astrée nous promet un bonheur perdurable.  
 L'Estat ne peut durer estant sans bonnes lois :  
 Par elles se conserue un royal diademe ,  
 Et comme des vertus la vertu plus supreme ,  
 Elle est tout le bonheur des princes et des roys.

Le peuple bien souvent se rend par trop facile  
 A croire un fol conseil , et d'un cœur mal habile,  
 Il cherche au desespoir son plus certain appuy,  
 Et sauourant les fruits de sa propre folie ,  
 Souvent il s'y ruine ou il y perd la vie.  
 Le fol profite au sage , et n'apprend rien de luy.

Pour suiure donc le cours de mes emprises belles,  
 L'abbé d'Aisnay deuot rend graces immortelles  
 A Dieu, accompagné du peuple qui le suit,  
 Et rendant de tel bien la memoire eternelle,  
 Les gardes, le quartier consacrent la chapelle  
 Toute proche du pont, dite du Saint-Esprit.

Lors on institua la sainte confrairie  
 De l'heureux Paraclet, esprit qui vivifie  
 Les chrestiens reschauffez de la deuotion,  
 Confrairie seiour de joie et de liesse  
 Qui, d'un feu tout diuin, comble nostre allegresse,  
 Bruslant au ciel tout l'heur de nostre affection.

Quant à ce cheual fol qui sautelle, qui danse,  
 Qui, au son du hautbois, cabriole et cadence,  
 C'est en dérision de ces fols mutinés  
 Qui, comme chevaux fols, couroyent parmy la ville,  
 Voulant, à qui mieux mieux paraistroit plus habile,  
 S'enrichir des trésors qu'ils auroyent butinés.

Iadis les roys François portoyent grand cheuelure,  
 D'une riche couronne ils auoyent la parure,  
 L'habit bleu aux lys d'or, et l'espée à la main.  
 Ces fols croyant iouir d'autorité égale,  
 Ont en derision la parure royale,  
 Pour monstrier à iamais leur malheureux dessein.

L'ancien souuenir d'une telle victoire  
 Se grave sur le front de l'heureuse memoire  
 Pour tenir en raison tous les seditieux ;  
 Comme nouveaux Titans, comme enfans de la Terre,  
 Ils veulent au Tres-Haut faire mortelle guerre,  
 Mais ils goustent enfin un plaisir odieux.

Les roys sont fils du Ciel, Dieu garde leur couronne :  
 Un ange gardien touiours les enuironne.  
 Comme les oincts sacrez du Seigneur des seigneurs,  
 En vain contre eux s'esleue une troupe mutine ;  
 Puisqu'ils ont avec eux l'assistance diuine,  
 Ils iouissent heureux des celestes faueurs.

Tous les seditieux ont esproué de mesme  
 Soubs le sceptre puissant du grand Henri quatriesme,  
 Mettant leurs fols desseins à eternelle fin ;  
 Et ayant deschassé les assauts de Bellonne,  
 Le grand Dieu tout-puissant faorable nous donne  
 Pour succeder à luy monseigneur le dauphin.

Fasse des cieus benis la celeste influence  
 Qu'en l'age d'un Nestor il regisse la France ,  
 Pour voir esleuer grands tous ses petits enfans :  
 Car sous son bras fatal tousiours ce grand empire  
 Soubs les lois d'une paix benignement souspire.  
 Par la paix les subiets sont tousiours trionfans.

Receuez , Monseigneur, cette pieuse offrande.  
 Si le don est petit , l'affection est grande :  
 C'est pour vous exprimer ces esbats lyonnois.  
 Nous prions tousiours l'assistance diuine  
 Que, par son Saint-Esprit , elle vous illumine  
 Comme aimé dans nos cœurs et loué dans nos voix.

Que chacun à l'enuy vous aime et vous reuere,  
 Que chacun vous appelle et gouverneur et pere,  
 Soulas des orphelins, des veufues le support :  
 Que Lyon, presque à bas, en son lustre florisse,  
 Qu'il reprenne soubs vous l'ancienne police ,  
 Et que , soubs vos faueurs, il se rende plus fort.

O diuin Saint-Esprit qu'un saint enthousiasme  
 Illumine ma muse, et sans cesse m'enflame  
 Pour chanter vos vertuz d'une esclatante voix :  
 Que l'honneur que ie dois à ma chere patrie  
 Tesmoygne que sans fin ie consacre ma vie  
 A mon Dieu, à mon Roy, ainsy qu'un bon Gaulois.

LOUIS GARON.

## HYMNE DU SAINT-ESPRIT

www.ijit.org POUR LE JOUR DE LA PENTECOSTE.

Le iour de la Pentecoste ,  
 Comme l'Euangile escrit ,  
 La Compagnie deuote  
 Recent l'alme Saint-Esprit.  
 Sus reiouissons nous tous,  
 Le Saint-Esprit est sur nous.

Il vient pour remplir nos ames  
 Des plus celestes liqueurs ,  
 Et , nous bruslant de ses flammes ,  
 Il rechauffera nos cœurs.

Sus , etc.

O saint Paraclet celeste ,  
 Precieux don du Tres Haut,  
 Feu fontaine manifeste  
 Qui descoule de là haut.

Sus , etc.

Comme doigt de Dieu supreme ,  
 Septiforme vrayement ,  
 Consolant d'amour extreme  
 Nostre saint contentement.

Sus , etc.

Attise en nostre poitrine  
 Ton amour perpetuel ,  
 Receuans l'amour diuine  
 De nostre Pere esternel.

Sus , etc.

Chasse au loin nostre aduersaire,  
 Nous donnant la paix tousiours ;  
 T'ayans pour guide ordinaire,  
 Heureux seront tous nos iours.

Sus , etc.



Par toy s'adore le Pere ,  
 Et le Fils nous est cogur :  
 Coégal on te reuere,  
 Dieu ainsy qu'eux maintenu.  
 Sus , etc.

Au Pere soit toute gloire  
 Et au Fils resuscité,  
 A l'esprit consolatoire,  
 Aux siècles d'éternité.  
 Sus resioissons nous tous,  
 Le Saint Esprit est sar nous.

GRAN LOS OUY (1).

(1) GRAN LOS OUY. Ces mots nous offrent le nom anagrammatisé de *Louys Garon*.

## THOMAS A OULLINS.



En 1833, je publiai, dans *Lyon vu de Fourvières*, un article intitulé : *Thomas et Ducis à Lyon*. Je ne connaissais pas, à cette époque, d'utiles documents que je viens de trouver, en feuilletant le *Journal Général de France* de l'année 1786. Il est encore temps, ce me semble, d'ajouter ces nouvelles pages à celles que j'avais réunies, et peut-être auront-elles quelqu'intérêt pour un certain nombre de lecteurs. Voici donc ce que je lis dans le numéro du 27 juillet, page 355 :

### *A l'auteur du journal (1)*

Lyon, le 16 juillet 1796.

Depuis plusieurs mois, Monsieur, on n'a cessé d'annoncer pour réel un fait qui n'existe pas. On a dit, dans presque tous les papiers publics, que *Monseigneur l'Archevêque de Lyon a élevé dans l'église d'Oullins un monu-*

(1) L'auteur était l'abbé de Fontenai.

*ment en marbre noir , à la mémoire de M. Thomas , son confrère , sur lequel est gravé , en style lapidaire , l'éloge de cet académicien.* Il n'y a rien moins que cela. Je suis allé à Oullins : j'en ai parcouru les murs de l'église , visité le pavé pour y voir cet hommage rendu aux talents et à la vertu , et je n'y ai vu qu'une simple pierre qui couvre la cendre de cet auteur. Il y a si peu de signes extérieurs consacrés à sa célébrité , que j'ai été obligé de demander à un paysan où a été enterré le Monsieur qui est mort , l'année dernière , dans le palais de Monseigneur. Je pensais à l'instant que c'était l'adulation qui avait fabriqué ce mensonge , ou que l'on désirait exciter l'émulation des gens de lettres. Comme cette erreur circule dans toute la France , et peut-être plus loin , je vous prie , Monsieur , de détromper , par la voie de votre journal , vos lecteurs , qui ont cru jusqu'à présent ce tribut académique exister (1).

« Je suis surpris que Monseigneur l'Archevêque de Lyon , qui aime la vérité , ne vous ait pas désabusé , ainsi que les autres rédacteurs des feuilles périodiques. Ce prélat judicieux pense , j'en suis sûr , qu'un pareil monument conviendrait mieux dans un lycée , dans une salle oratoire , que dans le temple du seigneur , où la piété doit respirer plus que l'esprit et le génie. Que dirait la religion , si elle voyait , dans son sanctuaire , un orateur profane exposé à l'admiration des fidèles ? N'a-t-elle pas déjà à gémir de n'y pas voir les Bossuet , les Bourdaloue , les Fénelon , les Massillon , qui ont fait tant de fois entendre leurs voix pour augmenter son triomphe ; qui nous ont laissé des œuvres infiniment plus utiles que

(1) Cette chute de phrase n'est guère *académique* !

toutes les productions littéraires? On préconise si fort l'esprit aujourd'hui, que nous verrons bientôt l'enthousiasme placer sur l'autel un poème à côté de l'Évangile. Les personnes vraiment religieuses s'alarment de ce renversement d'ordre.

« Je suis, ect.

« DE LA PLACE, bourgeois de Lyon. »

Dans le numéro du 15 août, nouvelle lettre du *Bourgeois* de notre ville.

« Lyon, le 3 août 1786.

« A l'époque où j'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire au sujet du monument qui devait être élevé dans l'église d'Oullins, à la mémoire de M. Thomas, ce monument n'y existait réellement pas; mais, depuis ma lettre, il y a été placé par les soins de M. le comte de Laurencin, un de nos académiciens.

» Dessus une table de marbre blanc, d'environ sept pieds et demi de hauteur, et deux pieds et demi de largeur, on lit ce qui suit :

## AU DIEU CRÉATEUR

ET RÉDEMPTEUR.

CI-GIT LÉONARD-ANTOINE THOMAS, L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ASSOCIÉ DE CELLE DE LYON; NÉ A CLERMONT EN AUVERGNE, LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1732: MORT AU CHATEAU D'OULLINS LE 17 SEPTEMBRE 1785.

IL EUT DES MOEURS EXEMPLAIRES,  
UN GÉNIE ÉLEVÉ,  
TOUS LES GENRES D'ESPRIT;  
GRAND ORATEUR, GRAND POÈTE;

BON, MODESTE, SIMPLE ET DOUX ;  
 SÉVÈRE A LUI SEUL ;  
 IL NE CONNUT DE PASSION QUE CELLE DU BIEN , DE L'ÉTUDE  
 ET DE L'AMITIÉ.  
 HOMME RARE PAR SES TALENTS ,  
 EXCELLENT PAR SES VERTUS ,  
 IL COURONNA SA VIE LABORIEUSE PAR UNE MORT  
 ÉDIFIANTE ET CHRÉTIENNE.  
 C'EST ICI QU'IL ATTEND LA VÉRITABLE IMMORTALITÉ.  
 SES ÉCRITS ET LES LARMES DE TOUS CEUX QUI L'ONT CONNU , HONORENT ASSEZ SA  
 MÉMOIRE ; MAIS M. ANTOINE MALVIN DE MONTAZET , ARCHEVÊQUE DE LYON ,  
 SON AMI , ET SON CONFRÈRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE , APRÈS LUI  
 AVOIR PROCURÉ , DANS SA MALADIE , TOUS LES SECOURS DE L'AMITIÉ  
 ET DE LA RELIGION , A VOULU LUI ÉRIGER CE FAIBLE  
 MONUMENT DE SON ESTIME ET DE SES REGRETS.

« Cette épitaphe est incrustée dans le mur et placée vis-à-vis la chaire, à cinq pieds du pavé.

« Comme je suis ami de la vérité et des talents, je m'empresse, Monseigneur, de vous écrire, afin que vous ayez la bonté de dissuader vos lecteurs des impressions que mon attention aurait pu faire sur eux.

« Je suis, etc.

« DE LA PLACE, bourgeois de Lyon. »

Les journalistes ajoutent : « En même temps que nous avons reçu la lettre qu'on vient de lire, il nous en est parvenu une autre de M. le comte de Laurencin, chevalier de Saint-Louis, des académies de Rouen, de Villefranche et de Lyon, que nous nous faisons un devoir de publier pour réparer, autant qu'il est en nous, le mauvais effet qu'a pu produire la première de M. de la Place.

« Après avoir dit que personne ne connaît à Lyon le sieur de La Place, qui prend le titre de *Bourgeois de*

*Lyon*, et que, d'après la lettre signée de lui, insérée dans la feuille du 27 juillet dernier, il est douteux que personne soit empressé de le connaître, M. le comte de Laurencin ajoute : « Avant tout, il est bon que vous sachiez, Monsieur, que c'est moi qui, dès le mois de décembre de l'année dernière, fut chargé par M. l'archevêque de Lyon, de présider aux soins qu'exigerait le monument dont il s'agit. Jaloux de justifier une marque de confiance aussi flatteuse, je fis esquisser sur-le-champ deux dessins qui partirent pour la capitale, où le prélat était alors. Son choix arrêté, je ne songeais plus qu'à presser l'exécution ; mais malheureusement n'ayant point trouvé de marbre dans cette ville, ni pour la grandeur du bloc, ni pour la qualité, j'écrivis à Marseille. On ne put l'expédier par terre, ainsi que je l'avais demandé : il fallut l'envoyer par mer à Arles, d'où il a remonté le Rhône jusqu'à Lyon. Joignez à cela le temps qu'ont nécessairement absorbé la sculpture de cette superbe pierre, la gravure de l'inscription, la foule des ornements, vous saurez les raisons d'un retard dont je vous jure, Monsieur, que plus d'une fois a murmuré mon impatience.

« Comment le sieur de La Place, vous écrivant, à l'occasion de ce tombeau, pouvait-il ignorer, le 16 juillet, qu'on était au moment de le finir, puisque c'est le 24 du même mois qu'on l'a placé ? Et quand je supposerais, contre toute vraisemblance, qu'il n'en était pas instruit, ne conviendrez-vous pas qu'une jactance de la nature de celle dont il accuse M. l'Archevêque de Lyon est la plus misérable des absurdités ?

« Le second chef de l'accusation qu'il intente n'est pas moins révoltant. Quoi ! les pierres de nos églises sont couvertes d'épithètes ; on y rencontre partout des mo-

numents élevés à la gloire des peintres, des sculpteurs, des artistes de tous les genres, et M. Thomas, dont les talents ne servirent qu'à faire ressortir les vertus, dont les écrits ne respirent que l'amour du bien et de la vérité ; qui ne se contenta pas d'être éloquent dans ses ouvrages ; qui fut exemplaire dans ses mœurs ; M. Thomas, qui termina sa carrière en donnant les plus édifiantes preuves de son attachement à la religion ; mort non dans le *palais*, mais au château d'Oullins : inhumé dans l'église du même lieu, n'aurait pas eu droit au tombeau qu'un prélat illustre, son confrère et son ami, a voulu lui consacrer ! Ah ! Monsieur, si nos grands écrivains eussent mérité, eussent obtenu, comme le sublime auteur de l'*Eloge de Marc-Aurèle*, les honneurs qu'on a rendus à sa mémoire, je me trompe, ou la religion aurait moins de pertes à déplorer, moins de larmes à répandre sur la désertion de ses autels.

« A la première nouvelle du monument que M. l'archevêque destinait aux mânes de l'auteur célèbre, de l'homme vertueux qui venait de mourir entre ses bras, on applaudit avec transport à son projet. Depuis que le monument est posé, on n'a pu le voir sans éprouver l'émotion la plus attendrissante, sans admirer la noble simplicité de l'inscription, sans s'écrier que jamais hommage ne fut plus légitime, sans se retracer les rapports qui devaient rendre chers l'un à l'autre deux hommes dont les noms, gravés sur le même marbre, sont faits pour aller ensemble à la postérité.

« Eh bien ! ne voilà-t-il pas qu'au milieu de ce concert d'applaudissements et de louanges, le sieur de La Place élève la voix pour censurer ce que tout le monde approuve ? Ne voilà-t-il pas qu'il nous parle d'un ren-

*versement d'ordre dont les ames pieuses sont alarmées ; qu'il nous apprend qu'on préconise si fort l'esprit aujourd'hui , que nous verrons bientôt l'enthousiasme placer sur l'autel un poème à côté de l'Évangile !*

« En vérité , qui s'exprime dans un style aussi bourgeois que le prétendu Bourgeois de Lyon ; qui raisonne avec aussi peu de logique , ne fera jamais de poème ; et je crains bien , aux sentiments qu'il nous découvre , que les préceptes de l'Évangile ne lui soient encore plus étrangers qu'il ne faudrait..... etc. »

Ainsi , deux nobles illustrations , bien différentes l'une de l'autre , Thomas et Jacquard , dorment au village d'Oullins , qui peut s'énorgueillir d'une semblable richesse.

F. Z. COLLOMBET.





## NOTICE

SUR

# ENNEMOND EYNARD,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE LYON,

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET ARTS UTILES DE LA MÊME VILLE,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC., ETC....

---

La mémoire de l'homme de bien doit être éternelle : c'est accomplir un devoir que de faire connaître après lui le savant qui, durant une longue carrière, a dirigé, avec persistance, sans ostentation, tous ses efforts vers des sujets d'utilité générale. L'hommage que l'on rend à la vertu et à la science est toujours un puissant exemple et un heureux enseignement.

La vie du docteur Eynard ne se trouve marquée par aucun de ces grands événements, de ces épisodes qui frappent, qui attachent au premier abord.

Simple, faisant le bien pour satisfaire au seul désir de son cœur, il ne chercha jamais à fixer l'attention publique, il se renferma dans une sphère limitée qu'un vaste savoir, des circonstances heureuses, une brillante position dans le monde, auraient pu aisément lui permettre de franchir.

Sa mort m'autorise aujourd'hui à faire valoir ses titres scientifiques, à rappeler les droits qu'il possède à la reconnaissance de ses concitoyens ; elle me permet de soulever le voile sous lequel il a voulu dérober à tous les regards une vie pleine de générosité et de dévouement.

Eunemond Eynard naquit à Lyon le 10 août 1749, de Jean-François Eynard de Cruzol, bourgeois de Lyon, et d'Anne Prunelle, son épouse. Ses parents justement considérés, enrichis dans le commerce, veillèrent avec soin à son éducation première, et le placèrent au collège de la ville; renommé alors comme aujourd'hui. Le penchant naturel d'Eynard le porta vers l'étude des sciences; il choisit la médecine, mais il cultiva surtout avec attrait quelques-unes de ses branches préparatoires, les mathématiques, la physique et principalement la chimie. Cette dernière, qui jusqu'alors n'avait été marquée que par des formules obscures, des recettes compliquées, établies dans les laboratoires des alchimistes, prenait véritablement rang dans la science, grâce aux travaux, aux recherches de quelques hommes habiles. En 1766, Venel professait à Montpellier; Eynard fut admis à ses cours, et reçut de ce maître les premières leçons d'une science qu'il a suivie, dans tous ses développements, depuis cette époque jusqu'à nos jours.

A dix-neuf ans, il soutint une thèse en médecine; docteur avant la vingtième année de son âge, il passa de la Faculté de Montpellier à celle de Paris, pour continuer ses études de prédilection: il fréquenta les amphithéâtres de Macquer et de Rouelle, et dans la suite, ceux de l'illustre Fourcroy.

Avant d'aborder l'exercice de la profession qu'il avait choisie, Eynard hésita long-temps; il voulut, avant que de pratiquer la médecine, observer encore plusieurs années, sous divers maîtres en réputation par leur savoir.

On connaît l'organisation médicale qui existait alors dans notre ville; depuis plusieurs siècles, Lyon possédait un collège de médecins, célèbre par les talents des hommes qui le composaient. Eynard voulut y être admis, il se présenta, et fut agréé en 1779.

Un enseignement médical était institué parmi les membres de cette noble corporation en faveur des jeunes élèves qui aspiraient à être gradués en médecine. Le docteur Eynard, en 1780, fut chargé de leur démontrer l'anatomie et la chirurgie. En 1781, il fit le cours d'accouchements; en 1783, il fut nommé professeur de pharmacie. Ainsi, toutes les parties de la médecine lui étaient familières; il fut jugé par ses collègues capable de les enseigner toutes. En 1785, il cessa de professer; en 1786, il fut député aux Actes des Apothicaires.

Dans un article nécrologique publié sur Eynard par le docteur Alphonse Dupasquier, inséré dans le *Courrier de Lyon* et reproduit par la *Revue du Lyonnais*, se trouve un fait dont j'ai vainement cherché à vérifier l'exactitude: «Après cinq ou six années de pratique à Lyon, il (Eynard) fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, et remplit assez long-temps avec dévouement les importantes fonctions qui lui étaient confiées.»

Dans mes recherches pour constater l'époque précise et la durée de son exercice médical dans l'établissement, je n'ai rien découvert qui ait pu faire penser qu'Eynard ait été médecin à l'Hôtel-Dieu; il n'aurait pu être investi de cette dignité que de 1775 à 1783; or, les médecins de ce temps nous sont connus.

Dans les Archives de l'Hôtel-Dieu qu'a bien voulu me communiquer M. Dagier, aucune pièce, aucun registre ne fait mention du docteur Eynard; et j'aurais sûrement rencontré un procès-verbal de son installation solennelle, comme j'ai vu celui des Garnier, Magneval, Gilibert, Colomb, etc. Je suis donc autorisé à conclure que jamais Eynard n'a été médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu.

La vie inquiète du médecin, la responsabilité qu'elle entraîne, les charges, les soucis qui l'assiègent, dégoûtèrent le docteur Eynard de la pratique médicale; en 1787, il y renonça entièrement, pour suivre son penchant naturel qui le portait de préférence vers les sciences physiques et mathématiques appliquées à l'industrie. Content de la fortune qu'il tenait de son père, sans autre ambition que celle d'augmenter la masse des connaissances que déjà il avait acquises, il ne fut plus médecin que pour les pauvres ouvriers qui entouraient sa demeure (il habitait alors rue Saint-Marcel), et pour ses amis qui avaient foi en ses lumières. Il consacra, dès ce moment, la majeure partie de son temps à la mécanique; cet art devint chez lui une véritable passion; il voulut la rendre profitable à l'industrie manufacturière. Toutes ses recherches tendaient vers le double but de favoriser la production et d'améliorer l'état, la santé de la classe ouvrière. Les études sérieuses qu'il avait faites en médecine et en économie industrielle, rendaient cette double appréciation plus facile pour lui. Depuis long-temps il avait saisi et voulait faire triompher cette vérité: que la simplicité de la main-d'œuvre en multipliant les produits, augmente la consommation, et sert les intérêts de l'artisan.

Tout entier à la tâche qu'il s'était imposée, vivant, dans ces instants d'orages, en dehors des passions qui agitaient le monde politique, il remplissait, avec exactitude et aux yeux de tous, les devoirs et les charges de citoyen; il aurait traversé sans encombre la tourmente révolutionnaire, si la générosité, le courage qu'il montra dans ces temps, n'avaient pas été plus tard pour lui une source de scandale et de chagrins domestiques.

A la fin de 1792, les prêtres et les nobles étaient poursuivis; deux dames d'une ancienne famille du Limousin, vinrent dans notre cité chercher un asile contre la persécution: c'étaient M<sup>me</sup> Ferrières de Sauvebœuf la mère et M<sup>lle</sup> Louise de Ferrières de Sauvebœuf, sa fille. Au commencement de l'année 1793, Eynard leur loua dans sa maison un appartement garni, où ces dames vécurent tranquilles et ignorées. Mais au mois d'août 1793, aux

approches du siège de la ville, redoutant ses rigueurs et ses conséquences, elles demandèrent à Eynard de se retirer avec lui dans sa maison de campagne, à Francheville, où elles passèrent cette époque de malheurs. Une surveillance active était exercée sur les étrangers; pour empêcher toutes recherches, pour sauver plus sûrement les dames de Sauvebœuf, alors appelées Ferrières, en hôte généreux, Eynard se décida à les protéger encore de son nom plébéien, connu depuis long-temps. Veuf d'une première femme, au mois de nivôse an 2 (11 janvier 1794), il épousa, à la municipalité de Francheville, M<sup>lle</sup> Louise de Ferrières. La formalité de l'acte civil fut accomplie; mais dans la suite, Eynard soutint que ce mariage était nul, qu'il avait été contracté par des personnes qui n'avaient pas l'intention de le faire réellement; il le donna comme un acte de dévouement de sa part, qui n'avait produit d'autre rapport que celui d'une union apparente. Les relations ne s'établirent jamais, dit-il, d'une manière plus intime qu'avant le mariage. Lorsque les jours mauvais furent passés, cette union ne fut pas consacrée par l'église; loin de là, il y eut divorce, suivi bientôt de brouille avec la famille de Sauvebœuf. M<sup>lle</sup> de Ferrières, presque sans fortune, avait espéré imposer son alliance à Eynard, mais elle ne fit que le froisser par ses exigences; il repoussa la domination de cette femme impérieuse, qui pensait déroger en épousant un médecin, et lui reprochait parfois son amour pour un état roturier; elle voulait un mari qui vécut noblement, c'est-à-dire sans rien faire. Et lorsqu'à sa campagne, Eynard secourait les malheureux, elle affectait de l'appeler *chirurgien de village*.

Après la séparation, il fut traité devant les tribunaux; comme complément de ses bienfaits, on lui demanda une pension alimentaire de 4,000 livres. Ayant épuisé toutes les voies que son désir de la paix, sa répugnance pour l'éclat, lui suggérèrent, Eynard accepta le procès, se défendit lui-même, exposa les faits dans leur véritable jour, fit avec dignité le récit des souffrances intérieures qui étaient le prix de ses services, combattit les atroces calomnies répandues par ses adversaires (1). Son plaidoyer fut admirable d'éloquence et de discussion; les premiers orateurs du temps ne l'auraient pas désavoué. Un Mémoire sur cette affaire fut publié en l'an ix, imprimé rue Saint-Dominique, chez Pelzin et Drevon.

L'acte de mariage était authentique, les juges ne purent considérer que la loi; mais en reconnaissant sa validité, ils réduisirent les prétentions de la demande à une faible pension de 500 livres qui ne fut payée que peu de temps. M<sup>lle</sup> de Sauvebœuf mourut bientôt après.

(1) On n'avait pas rougi de l'accuser d'avoir fait mourir sa première femme, en s'entendant avec un confrère pour l'expédier. (TEXTE D'UN PAMPHLET).

Eynard, pendant la Terreur, après le siège, ne fut point persécuté; il vint même, en 1795, habiter sa maison, place Saint-Clair; il fut témoin des tristes événements de l'époque, des diverses réactions des partis. Le souvenir de tous ces faits qu'il avait vus avec sang-froid, sans partager les passions des acteurs, était resté gravé dans sa mémoire; il taxait de partialité et de mensonge toutes les histoires que nous possédons (1). Il vécut en famille avec sa mère, une sœur dont le mari avait été victime de nos désastres, et un oncle auquel il ferma les yeux à quelque temps de là. Il assista à la reprise des travaux de la fabrique, les aida de tous ses efforts, s'unit à quelques hommes dévoués qui avaient dans leurs recherches scientifiques le même but que lui, l'intérêt général. Il était, en quelque sorte, l'élève et l'ami de Philippe Lassale, mécanicien profond, habile dessinateur et fabricant du premier ordre; il se lia avec Mollet et Gensoul et ils inventèrent de concert l'instrument pneumatique, qui consiste en un tube garni d'un piston jouant à l'intérieur et pouvant comprimer avec force l'air renfermé entre ses parois. Au moyen de cet instrument, ils démontrèrent par une série d'expériences la possibilité d'allumer un corps combustible par la seule compression de l'air ambiant. Eynard passa plusieurs années dans l'intimité de Camille Pernon, Saunier et Tabard; il protégea Raymond à son arrivée dans notre ville; ensemble ils se livrèrent à de nombreuses manipulations chimiques concernant la teinture.

Après la révolution, l'abbaye des dames de Saint-Pierre, devenue propriété communale, fut transformée en un conservatoire des sciences, arts et métiers, où l'on déposa tous les objets, soit d'utilité, soit d'agrément. Telle fut l'origine du musée des tableaux et des collections scientifiques. Le conservatoire fut confié aux soins d'une commission de sept membres, présidée

(1) Eynard qui évita toujours de prendre part à nos commotions politiques en fut un spectateur assidu. Aussi possédait-il les notions les plus exactes sur les principaux faits dont notre ville a été le théâtre. Jusque dans les derniers temps de sa vie, il a aimé à les rappeler dans ses conversations intimes, et souvent il s'est plaint de leur appréciation inexacte, même dans ce qu'ils avaient de plus matériel; ainsi, il lui est souvent arrivé de contredire les deux versions relatives à ce qui se passa lors de l'exécution de Châlier. Les uns rapportent que le couteau fatal trancha sa tête du premier coup; d'autres assurent que le supplice fut horrible, car il fallut que l'instrument tomba trois fois pour séparer la tête du tronc. Eynard qui, selon ses propres paroles, ÉTAIT PARVENU PRÈS DE L'ÉCHAFAUD, GRACE A LA PROTECTION D'UN GENDARME, explique le fait autrement: deux fois, il est vrai, le couteau tomba; mais sans atteindre Châlier: la guillotine avait été mal disposée, ses jambages n'étaient point d'aplomb, ils étaient trop rapprochés l'un de l'autre par leur base, le couteau ne pouvait donc glisser dans les rainures jusqu'au supplicé: l'exécution fut suspendue, on fit lever Châlier, un charpentier vint redresser les jambages, et cette fois le premier coup termina le supplice.

par le préfet et le maire de la division du nord. Eynard, conseiller-administrateur, voulut y réunir toutes les machines, les métiers, les productions de nos manufactures, et composer un véritable arsenal industriel. L'impulsion étant donnée par le gouvernement, en 1805, la société dite des *Amis du Commerce et des Arts* se forma dans notre ville ; elle avait pour mission de favoriser et de répandre toutes les découvertes, les procédés importants, et d'exciter l'émulation sur tous les sujets d'utilité publique qui se rapportaient aux arts et à l'industrie. Dès sa formation, Eynard fut nommé vice-président de cette assemblée d'hommes bien intentionnés ; il imprima à ses travaux une heureuse impulsion. Sur sa demande, la société enrichit de dons précieux les collections commençantes de la ville.

Lorsqu'en 1812, le comité d'administration du palais Saint-Pierre, composé de douze membres, fut dissous par un arrêté du maire Sain-Rousset de Vauxonne, cette commission fut remplacée par un inspecteur antiquaire, qui détourna en quelque sorte l'établissement de sa destination primitive. Les beaux-arts chassèrent les sciences et arts utiles : les métiers, les ustensiles de fabrique, les machines réunies dans le conservatoire, furent remplacés par les tableaux, les vases antiques, les objets de simple curiosité. Eynard cria à la profanation, au vandalisme, lorsque le nouveau directeur provoqua la mise à l'encan des machines anciennes et nouvelles qui marquaient tous les degrés par lesquels avait passé l'industrie de notre ville. C'est alors que pour une somme de *seize cents francs* environ furent vendus les modèles ou les originaux des métiers de Garon, Falcon, Revel, Rivet, Philippe Lassale : celui de ce dernier était unique dans son genre par la multitude de ses accessoires. Eynard contesta à la ville le droit de se défaire des objets donnés par des particuliers ou des associations. La vigoureuse opposition qu'il fit en cette circonstance à M. Artaud est honorable pour sa mémoire ; il la poursuivit long-temps. En 1819, il fit imprimer chez Roger un *Projet de Pétition à monsieur le Maire de la ville de Lyon pour le rétablissement d'un conseil d'administration au conservatoire des arts*, dans lequel se trouvent détaillés tous les faits que je viens de relater. Deux ans après, Eynard obtint une sorte de réparation des dommages publics qu'il avait signalés, des modèles en miniature remplacèrent les premiers métiers vendus ; ils font à présent partie de la riche collection de la Martinière.

Lorsque, de nos jours, les artistes se sont plaint de l'envahissement du palais Saint-Pierre par les sciences, sans doute ils avaient oublié sa destination première de renfermer aussi les collections scientifiques ; pendant long-temps, il est vrai, seuls ils ont été favorisés par l'administration locale, qui avait détruit tout enseignement scientifique, pour ne laisser subsister qu'une école

de dessin ; mais une protection ignorante ne peut constituer un droit. Lorsqu'ils possèdent encore les trois quarts d'un vaste établissement, ils auraient mauvaise grâce à soutenir qu'une mesquine galerie devait suffire pour étaler des richesses scientifiques et des beautés qui, pour n'être pas de leur domaine, n'en méritent pas moins de figurer au premier rang.

En 1804, Eynard avait soumis à l'Académie de Lyon un Mémoire sur l'instrument de physique propre à conserver long-temps l'électricité qu'on lui a donnée, désigné sous le nom d'*electrophore* ; il présentait une théorie, une explication du phénomène, et détaillait les différents modes de confection de l'instrument. Cette production fut analysée par Tabard, qui, chargé d'en rendre compte à l'Académie, termina son rapport de la manière suivante :

« On doit apprécier et encourager le travail et les talents de ceux qui, comme M. Eynard, consacrent leurs loisirs à développer nos théories encore imparfaites, et à analyser avec précision les phénomènes les plus curieux de la nature. La science et nos plaisirs s'accroissent par leurs efforts. A cet égard l'électricité devra beaucoup à M. Eynard, et il n'est rien qu'une société savante ne doive se promettre de son activité et de son émulation. »

Sur ce conseil, l'auteur du Mémoire fut nommé membre de l'Académie en 1805. Son discours de réception porta sur l'industrie en général, mais il passa, en quelque sorte, inaperçu. En 1812 et 1820, Eynard fut secrétaire-adjoint à la Section des Sciences, et en 1813 président de l'Académie. De fréquents rapports et comptes-rendus, ayant trait à ses occupations habituelles, signalèrent le temps de son exercice.

En 1807, la Société d'Agriculture et Arts Utiles l'admit dans son sein ; son zèle pour les améliorations industrielles, ses travaux antécédents lui avaient mérité cet honneur. Sa présence dans l'assemblée fut marquée par une série de lectures et publications intéressantes.

En 1808, il fit paraître une *Notice sur les mines d'Asphalte, dites du Parc, situées sur la commune de Sourjoux, près de Seyssel*. Il indiqua, à la suite d'expériences précises, confirmées de nos jours, l'usage que l'on pourrait et que l'on devait faire de cette matière en économie industrielle.

Avec Raymond et Tabard, il fut chargé de plusieurs rapports et analyses chimiques, de l'examen, entr'autres, des eaux thermales de Saint-Gervais (alors département du Léman).

Il publia un *Mémoire sur les soupes économiques*, sur les avantages que l'on peut tirer dans leur confection, en employant la pomme de terre. Cette instruction simple et pleine de sagesse fut répétée par tous les journaux de l'époque.

En 1811, Eynard rendit compte à la Société d'Agriculture, des machines

spécifiées durant l'année dans les brevets d'invention : il sut, en mécanicien et industriel habile, apprécier avec vérité l'importance de ces découvertes pour nos manufactures.

Il composa un mémoire pour encourager en France la culture de la betterave ; il établit, pour démontrer son utilité, une comparaison entre le sucre qu'elle produit et celui qui est fourni par la canne ; il prouva par des expériences, par l'analyse qu'il jouit de propriétés identiques, et combattit d'une manière concluante la fausseté de cette opinion trop répandue encore parmi les consommateurs ; savoir : l'infériorité du sucre de betterave. »

Aucune question industrielle ne lui paraissait indigne de son attention ; il importa parmi nous, en y ajoutant de notables perfectionnements, une machine propre à faire le vermicelle de pommes de terre, qui depuis long-temps était en usage dans les fabriques de Suisse et d'Allemagne. Il exécuta une machine propre à couper avec facilité le bois de chauffage ; elle est désignée sous le nom de *chevalet-scie* ; par son action, un homme peut doubler l'ouvrage de sa journée sans se fatiguer autant que par le procédé ordinaire ; il accompagna cette invention d'études physiologiques, d'observations mécaniques pour mettre en évidence son utilité réelle.

Dès 1814, il avait répété toutes les expériences de Darcet, il mit au jour un Mémoire du plus haut intérêt sur l'application de la chimie aux besoins des hommes, *Sur l'extraction de la Gélatine des Os, sur son emploi comme aliment, enfin sur le parti qu'on pouvait tirer dans les arts de leur résidu*. Toutes ces questions furent traitées complètement dans l'ouvrage d'Eynard, il posa des conclusions qu'une longue controverse, que de nombreuses discussions, depuis lors n'ont point démenties.

Il présenta, et ce fut une de ses dernières lectures faites à la Société, une étude sur les engrais, et sur la théorie de Thaër. Son auditoire applaudit au jugement qu'il avait porté.

Comme vice-président de la Société du Commerce et des Arts, comme sociétaire et président du Cercle de Lecture, Eynard eut occasion de faire de nombreux discours, qui toujours se rapportaient à des observations plus utiles à la société que brillantes aux yeux du monde. Tel fut, par exemple, en 1810, son *Rapport* sur les travaux, les tentatives, les résultats, les projets de la Société du Commerce et des Arts.

Il publia dans le journal de Lyon, qui s'imprimait chez Ballanche, aux Halles de la Grenette, de nombreux articles sur nos fabriques, sur leurs perfectionnements, leurs procédés nouveaux ; il fournit des instructions populaires sur l'hygiène, les maladies des artisans dans les ateliers.

Préoccupé sans cesse des moyens d'augmenter notre prospérité commerciale



et industrielle , de soutenir la supériorité reconnue de nos fabriques , il demanda sans relâche une chaire de mécanique pour les manufactures , et un enseignement spécial pour la confection des métiers.

Sous l'administration de MM. Fay de Sathonnay et de Fargues, ses lumières lui valurent , d'être, en plusieurs circonstances, consulté par l'autorité lorsqu'il s'agissait de prendre une détermination importante concernant la classe ouvrière. Il remplissait auprès du pouvoir les fonctions de conseiller, il l'éclairait sur toutes les questions de fabrique , sur toutes les inventions récentes qu'il suivait avec avidité : il ne donnait jamais son avis sur un moyen nouveau sans l'avoir répété lui-même , sans en avoir constaté l'importance par des essais qu'il dirigeait en personne. Confians dans ses paroles, les ouvriers recherchaient son assentiment dans leurs entreprises , et plus d'une fois, lorsqu'ils ne pouvaient subvenir eux-mêmes aux dépenses premières ils trouvèrent dans la fortune de leur protecteur les éléments de leur propre fortune. Un certain nombre de perfectionnements introduits dans les machines de préparation, ou de travail des soies , qui portent le nom d'hommes estimés dans la fabrique n'ont été rendus publics , que sur les conseils et avec l'assistance du docteur Eynard.

En 1824, il sembla sortir de ses habitudes et de son caractère pour entrer dans une polémique assez vive avec le pouvoir municipal. Homme juste et consciencieux, il ne voulut pas se soumettre à une taxe personnelle , établie arbitrairement, qui, en quatre années, sans qu'il eût changé d'état ni de domicile , avait subi quatre modifications et avait été élevé de 15 à 60 fr. ; il réclama en vain contre l'impôt demandé , et pour constater sa résistance , il ne se décida à payer qu'en vertu d'un arrêté du Préfet , ordonnant la vente de ses meubles. Il crut se devoir à lui-même d'exposer au public les motifs de sa conduite , qui étaient moins , dit-il, de disputer au fisc quelques pièces d'argent que de combattre cet arbitraire qui blesse et révolte d'autant plus qu'il vient de plus près et de plus bas. Cette dernière phrase servit d'épigraphe à une brochure qu'il fit paraître sous le titre de *Manuel à l'usage des 15,000 contribuables à la contribution personnelle, ou Recherches sur l'état primitif et l'état actuel de ladite contribution.*

Dans ce mémoire, Eynard, qui possédait à fond les questions industrielles, se prononça pour les associations, dont il déplorait alors l'absence parmi les classes manufacturières. « Il est de l'essence de l'administration municipale, disait-il, d'être paternelle depuis que la société ne se compose plus que d'individus; qu'il n'existe plus, par malheur, aucune corporation capable de prêter secours et appui à chacun de ses membres attaqués dans des intérêts communs. » C'est une œuvre d'opposition pleine de talent : Eynard discute

la justice de la base de l'impôt, il en démontre l'arbitraire en demandant à l'autorité des garanties pour les contribuables ; il veut que chacun puisse s'édifier, si la cote qui lui est présentée est régulière, et non pas déterminée par le simple caprice d'un employé. Il cite avec esprit, à ce propos, la réponse du commis chargé de ce travail, qui justifiait l'augmentation imposée par ces mots : *Que voulez-vous, nous avons 140,000 francs à retrouver !*

Il reproche à l'autorité de vexer, d'écorcher les vivants pour béatifier la postérité. Il donne des préceptes d'administration : « Un magistrat ne doit pas prétendre refaire une ville dans le cours d'une mairie ; il faut chercher à grossir la caisse municipale par des économies bien entendues, par des moyens légitimes, et non par des actes de vandalisme. » Ici encore il reproche et rappelle la vente des anciens métiers déposés au Conservatoire.

Un anonyme, que toute la ville connut, prit fait et cause pour l'administration municipale, attaqua Eynard avec aigreur, déplâça la question, ne pouvant la traiter avec avantage sur son véritable terrain : celui-ci jugea convenable de répliquer dans un second mémoire intitulé : *Réponse à un écrit anonyme ayant pour titre : Réflexions sur un imprimé, etc. pour servir de suite au Manuel des Contribuables à la taxe personnelle.*

Eynard déploie ici une grande érudition dans une matière à laquelle on aurait pu le croire étranger ; il combat pied à pied toutes les subtilités qu'on lui oppose ; il rapporte toutes les lois, ordonnances, décrets, qui ont réglé et qui fixent à Lyon la contribution mobilière, personnelle, somptuaire ; il trouve dans leur texte la justification de sa conduite.

Suivant la coutume des partis, Eynard résistant au pouvoir, avait été traité dans l'écrit de la mairie d'homme dangereux, de mauvais citoyen ; il se plaignit vivement, dans les notes de sa réplique, de ce qu'on avait feint de méconnaître ses sentiments. Pour prouver son affection au gouvernement d'alors, il reproduisit un passage de la déclaration de principes qu'il fit quand il exprima les motifs de son refus de prendre place dans le conseil municipal nommé par l'usurpateur.

Lorsqu'après une attente de plus de dix années, la ville de Lyon vit s'élever l'enseignement de la Martinière, Eynard, qui avait suivi, pressé son organisation, fut nommé conseiller-administrateur de cet établissement ; il assista à son installation, fixa sa demeure au milieu de ces enfants d'ouvriers, en faveur desquels il avait travaillé toute sa vie. Martin avait été le créateur de l'école, Eynard voulut être le continuateur de Martin ; il donna, de son vivant, par un acte authentique, le riche cabinet industriel qu'il était parvenu à former dans le cours d'une longue et laborieuse carrière, et qui était en partie l'ouvrage de ses mains.

Ce conservatoire d'outils et de machines de tout genre devint une seconde fondation dans la fondation du Major-Général. « Elle sera une des plus grandes ressources qui aient jamais existé dans l'étude des arts mécaniques. Cette immense collection fournit les moyens de compléter l'enseignement en action par la démonstration de tous les outils principaux, de toutes les machines utiles que l'intelligence de l'homme a appelés au secours de sa faiblesse (1). »

A ces trésors, Eynard joignit encore le don du cabinet de physique de M. Tabareau, dont il fit l'acquisition de ses propres deniers.

Entouré de la vénération que lui avaient mérité ses services, visité dans sa retraite par les savants étrangers, les illustrations qui traversaient notre ville, Eynard était parvenu à un âge très-avancé sans avoir subi aucune des incommodités de la vieillesse. « J'étais, répétait-il souvent, d'une faible organisation, et ce n'est que par une vie sobre et régulière que je suis arrivé à une vieillesse exempte d'infirmités. » Doué d'une stature élevée, il avait conservé toute la rectitude de sa taille; ses organes avaient gardé une partie de la puissance que l'âge leur enlève presque toujours. Je me souviens, il y a une année à peine, l'avoir vu lire encore par le seul secours de ses yeux. Son jugement était ordinairement sûr dans l'appréciation d'un fait; mais je dois le dire, il ne rendait pas à notre Jacquard pleine justice; il lui refusait le mérite de l'invention de son admirable métier, qui cependant lui appartient d'une manière incontestable, comme l'a démontré M. Grognier.

Eynard est un de ceux qui ont le plus contribué à propager l'idée contraire. Son esprit, plein de finesse, manquait peut-être d'érudition pour les choses étrangères aux applications industrielles. J'émetts en ce point le jugement d'un homme instruit, qui a été un grand nombre de fois en contact avec Eynard. Le travail ne fut jamais pour lui une nécessité de position, mais un besoin d'organisation. S'il n'était pas dans sa destinée d'attacher son nom à une de ces grandes conceptions qui décèlent le génie, et qui ne sont le partage que de quelques hommes exceptionnels, il devait signaler son existence par une série de productions et de recherches toujours utiles et souvent originales.

Jusqu'à présent je n'ai fait connaître Eynard que comme homme de science, consacré au bien public, qui a été pour lui une étude de tous les jours; une seule fois je suis entré dans sa vie privée, pour en rapporter un fait malheureux, son divorce avec M<sup>lle</sup> Louise de Sauveboeuf. Cet acte a été dans la suite le point de départ, le prétexte d'insinuations fâcheuses, d'accu-

(1) Extrait d'un discours de M. Prunelle, maire de Lyon, prononcé dans la séance d'installation de la Martinière, en 1837.

sations malveillantes portées contre lui. J'ai pesé attentivement ces reproches d'égoïsme, de vanité, de jalousie, d'ambition, etc., et je n'ai rien trouvé dans sa conduite qui pût les légitimer. Si de pareilles inculpations ont trouvé facilement croyance dans le public, c'est que l'on n'a considéré que leur origine, sans remonter à leur cause.

Eynard, qui a été marié trois fois (il était veuf en dernières noccs de M<sup>lle</sup> Carolino de Cardon), n'a jamais rencontré dans son intérieur, dans ses alliances, le bonheur qu'il s'était promis : sans héritier direct, ne trouvant pas dans ses affections de famille de lien puissant pour le retenir, il s'était, en quelque sorte, isolé de ses parents, dont il avait dès lors trompé les espérances ; car sa franchise ne leur laissa jamais ignorer ses intentions à leur égard.

Parce qu'Eynard n'a pas voulu borner ses bienfaits à quelques membres indifférents ou éloignés de sa famille, parce qu'il a mieux aimé doter une classe nombreuse de travailleurs, parmi lesquels il a compté long-temps, qu'il avait, durant sa vie, soutenue de ses conseils et de sa fortune, était-ce un motif pour l'accuser d'égoïsme, de sécheresse de cœur ?

Était-il ambitieux, lui qui n'accepta jamais que des charges gratuites dans la société, charges qui, par leur nature, devaient le mettre en rapport avec nos industriels, nos ouvriers, plutôt qu'avec les hommes du pouvoir ? En 1834, une récompense honorifique lui fut accordée ; c'est l'Académie de Lyon qui demanda et obtint pour Eynard la croix de la Légion-d'Honneur. Il remercia le ministre par une lettre charmante, pleine de mots heureux et de fraîcheur, qui commençait ainsi : « Il y a plus de 80 ans que je reçus de ma mère un hochet pour amuser les premiers instants de mon enfance et me distraire des chagrins passagers de cet âge ; aujourd'hui, octogénaire, je reçois de vous une faveur qui doit me faire oublier les peines d'une longue vie, charmer, adoucir les derniers moments de ma vieillesse.... » Eynard fut très-sensible à cette marque de distinction, il y attachait un grand prix.

Était-ce encore par un sentiment de jalousie qu'il ne craignit pas de s'exposer à des haines puissantes, en défendant l'enseignement scientifique et industriel banni du palais Saint-Pierre par les artistes ?

Était-ce par esprit de rivalité qu'il s'opposait à la vente de nos chefs-d'œuvre de mécanique, qu'il proclamait la supériorité du métier-Jacquard, encore méconnu, qu'il encourageait l'auteur dans ses essais, le louait des perfectionnements apportés au métier Vaucanson ? (Ici il y avait erreur de sa part, et non mauvaise foi.) Jacquard, homme de génie, sans instruction, avait inventé sa machine, ignorant encore le nom de Vaucanson ; et si Eynard s'est trompé, c'est que, mécanicien savant, ayant saisi les rapports

qui existent entre les deux métiers, le premier lui avait paru renfermer l'idée de celui de Jacquard. Ainsi, toutes ces inculpations mensongères tombent d'elles-mêmes devant l'exacte appréciation des faits.

Dans une longue carrière traversée par une multitude d'événements de tout genre, Eynard ne rencontra de bonheur que dans l'étude de la science et la pratique des arts, il ne faut donc pas s'étonner qu'il se soit montré indifférent pour tout ce qui était en dehors de ces pensées habituelles. Ajoutons encore que la vieillesse, en nous dégageant des passions des autres âges, imprime au caractère un cachet particulier de froideur, même de tristesse, qui affecte péniblement les étrangers, et quelquefois les repousse; dans ces cas, il n'appartient qu'à quelques hommes privilégiés d'apprécier dans leur juste valeur, les vieillards qui les instruisent de leurs leçons et les favorisent de leur amitié : telle fut auprès d'Eynard la position de MM. Tabareau et Ozanam, qui jouissaient de toute sa confiance, et dont ils ont reçu un éclatant témoignage par ses dispositions testamentaires. Ozanam était parmi les savants de notre ville son élève de prédilection; il l'avait guidé dans ses belles recherches sur la statistique industrielle et commerciale de Lyon. Une conformité de goût pour les sciences, pour la chimie, les arts industriels, les avait rapprochés pendant leur vie. Par un accident affreux, le disciple a suivi de près son maître dans le tombeau.

A la fin d'avril 1837, Eynard fit une chute peu grave : dans le principe, aucun organe ne se montra spécialement affecté, mais le système nerveux reçut de cet ébranlement une commotion funeste qui détermina du côté du cerveau une apoplexie séreuse, à laquelle il succomba le 3 mai 1837, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge.

Suivant une promesse faite depuis long-temps, il a légué la majeure partie de sa fortune à l'institution de la Martinière; mais sa famille dispute à cet établissement une portion de l'héritage. La question est portée aujourd'hui devant les juges. Nous avons lieu de croire que les intentions du testateur, voulant attacher son nom à une œuvre de bien public, ne seront pas méconnues. La mémoire d'Eynard vivra aussi long-temps dans notre ville que l'école aux développements de laquelle il aura contribué par ses bienfaits. Déjà on appelle *Musée-Eynard* le Conservatoire des Arts et Métiers qu'il a fondé.

Les traits de notre généreux compatriote ont été sculptés sur le marbre par l'habile ciseau de M. Legendre-Héral : un autre artiste, M. Trimolet, dans un petit tableau, admirable par le fini et la vérité des détails, a retracé sur la toile *l'intérieur de l'atelier de M. Eynard*.

C'est sans doute pour indiquer à la société Franklin et Monthyon une la-

cune qui leur reste à combler dans leur publication que le docteur Dupasquier, professeur à l'école de la Martinière, dans l'article nécrologique qu'il a consacré à Eynard, donne comme réalisé ce qui ne l'a point encore été. Je ne saurais donc mieux terminer cette notice qu'en répétant, sous la forme d'un vœu, ce que M. Dupasquier a avancé comme un fait :

« La société Franklin et Monthyon a élevé un monument à la mémoire des hommes utiles, en publiant une suite de portraits et de biographies de ces bienfaiteurs de l'humanité. Parmi les noms qui se recommandent au souvenir de la postérité par de grandes vertus ou de grands services, figure celui du docteur Eynard. Bien peu d'hommes avaient plus de droits à cet honneur que notre vénérable et savant compatriote. »

A. POTTON, D. M. P.

## CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Le 11 juin, la grande fête du Jardin des Plantes, favorisée d'abord par le beau temps, a été, le soir, troublée par la pluie. Nos dames ont bravement tenu tête à l'orage. Les décorations du cirque et l'illumination, en verres de couleurs, de tout le jardin ont produit un merveilleux effet. On eût dit la réalisation d'une des féeries imaginaires des *Mille et une Nuits*. Deux orchestres jetaient leurs notes vives et pressées de l'un à l'autre bout du jardin. La contredanse a réuni, fondu, mêlé, toutes les classes, la noblesse avec la rôtüre, l'ouvrière avec la grande dame. Le feu d'artifice a tenu plus qu'on n'osait l'espérer de l'humidité à laquelle il était resté exposé. Si la comète n'a rien incendié en descendant jusqu'à nous, elle a du moins fait admirablement sa révolution de la tour Pitrat au jardin. Le moulin aux ailes de feu est venu augmenter le pittoresque de cette soirée sans pareille dans les souvenirs de notre siècle. Dimanche, 25, aura lieu la même fête, avec le même but, au profit des ouvriers sans travail : si le soleil veut bien être du programme, rien ne manquera à l'éclat de cette solennité. Il y aura toujours une bonne action à faire et du plaisir à prendre. Double attrait !

---

On a depuis long-temps vainement cherché, dans les moments de crise commerciale, à employer notre classe ouvrière à des travaux qui leur permettent de reprendre leur première profession dès que notre fabrique le demanderait ; car on conçoit que la main qui s'est endurcie à labourer la terre ou à soulever des matériaux de remblais ou de construction est perdue à jamais pour la fabrication des étoffes de soie. Voici ce que nous trouvons dans l'extrait des *Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Lyon*, par J. F. Delandine, tome 2, page 513.

L'Académie de Lyon proposa, en 1776, ce sujet de prix :

« Quels sont les moyens les plus simples et les moins sujets à inconvénients d'occuper dans les arts mécaniques, ou de tout autre manière les ouvriers d'une manufacture d'étoffes, dans les temps où elle éprouve une cessation de travail, l'expérience ayant appris que ces artisans sont peu propres aux travaux de la campagne ? »

Vingt concurrents traitèrent la question proposée; mais aucun d'eux n'ayant parfaitement rempli les vues de l'Académie, le prix fut retiré.

Un des auteurs proposa d'employer les ouvriers au lavage des sables du Rhône et à l'extraction des paillettes d'or qu'il doit renfermer; mais l'expérience a appris que rien n'y était plus stérile que cette recherche, puisqu'une compagnie, formée pour cette entreprise, et qui avait établi le chef-lieu de ses travaux à Roquemaure, au-dessus du pont Saint-Esprit, avait été forcée de les abandonner.

Un autre veut qu'on assujettisse les ouvriers à des lois somptuaires, et que l'on force citoyens et magistrats à se vêtir de soie.

Un autre, dont le mémoire est écrit en latin et sur parchemin, pense que l'emploi du ehanvre, depuis l'instant où il a été roui jusqu'à ce qu'il soit ouvré en cordages et en toile, est la manière la plus sûre et la moins dispendieuse d'occuper les ouvriers de tout âge.

Un autre propose aux négociants de former un fonds pécuniaire pour faire travailler mille fabricants dans une saison de disette; les produits seraient emmagasinés, pour être ensuite vendus dans un temps propice.

Les Mémoires des vingt concurrents doivent être maintenant encore dans la bibliothèque de l'Académie de Lyon, au Palais des Arts.

Deux lettres ont paru dans le *Censeur* au sujet de la non exécution des volontés du major général Martin. Elles méritent d'être rapportées à cause des détails qu'elles contiennent.

Voici la première :

L'institution de la Martinière devait s'appliquer aux filles comme aux garçons (*article 25 du testament*). Il n'y a que les garçons qui jouissent du bienfait, quel qu'il soit, et l'on en prive la portion de la société qui en éprouve le plus de besoin.

L'établissement devait être fondé sur la place Saint-Saturnin et non ailleurs (*article 25 du testament*). La raison en est évidente et sensible. C'est précisément ailleurs que, en absorbant la plus grande partie de la dotation, on a fondé La Martinière.

Ces dispositions n'étaient point facultatives; elles étaient exigées, impératives, absolues; elles devaient être sacrées: on les a violées.

Ce n'est pas tout encore.

Le général Martin consacre une somme importante à la délivrance des prisonniers; mais il veut, par un sentiment bien naturel sans doute, que cette



délivrance ait lieu le jour anniversaire de sa mort, *afin*, dit-il, *que le souvenir du donateur soit conservé* (article 25 du testament). Et, par une flatterie qui n'est plus de notre temps, on place cet acte de munificence à une époque qui était le nom du bienfaiteur et reporte sur autrui la reconnaissance du bienfait.

Enfin, l'article 7 de l'arrêté du gouvernement, en date du 12 floréal an XI, charge le préfet du Rhône de faire exécuter, aux frais de la cité, une statue et un tableau destinés à représenter le général Martin. Trente-quatre ans se sont écoulés, et la statue et le tableau n'existent pas encore.

Voici la seconde lettre :

Dans l'original anglais, ce n'est point la *place* Saint-Saturin que le major a voulu désigner pour le choix de l'emplacement de son école, c'est la *paroisse* : de sorte qu'on pouvait la placer dans toute l'étendue de la dite paroisse ; il a entendu fonder un pensionnat d'abord, et y joindre ensuite un externat général des pauvres et non un externat seulement d'arts et de sciences hors de la portée du plus grand nombre.

Etant parti moussé dès l'âge de 15 ans, enfant du peuple sans instruction aucune, il en a senti la privation ; il a donc voulu que les garçons et les filles du peuple, les enfants des pauvres, reçussent tous une instruction primaire convenable et gratuite dans le sens réel de ce mot, à savoir : lire, écrire, compter, rien au-delà ; il voulait une économie de professeurs et de frais généraux ; consacrant toute sa fondation à l'étendue de l'instruction sur le plus grand nombre plutôt qu'à l'élévation de l'instruction sur un moindre nombre, il voulait que le pensionnat d'abord, l'école ensuite, continssent le plus d'individus possible, en commençant de droit par y admettre sans distinction *tous les* enfants pauvres de la paroisse St-Saturin, ensuite par extension tous les autres de la ville jusqu'à extinction de fonds : voilà l'esprit de son testament.

Jugez si l'Académie, dans ses élucubrations à perte de raisonnements creux, a satisfait à toutes ces généreuses intentions...

Le préfet a dû recevoir, d'après l'impulsion de votre insertion, plusieurs lettres qui l'invitent à satisfaire au plutôt au devoir qui lui est imposé relativement à l'érection de la statue du général Martin.

# TABLE

DES

Matières contenues dans le tome cinquième.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## LYON.

### HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS.

	Pages.
Inondations du Rhône et de la Saône à diverses époques. . . . .	4
Un Procès à Lyon en 1692, ou Aymar l'Homme à la Baguette . . . . .	81
Le Jugement Universel, action en trois actes, représentée par les écoliers du Collège de la Trinité, les 7, 8 et 9 août 1607, suivi de la Conviction véritable du récit fabuleux, divulgué touchant la représentation exhibée en face de toute la ville de Lyon, au Collège de la compagnie de Jésus, le 6 d'août, de la présente année 1607. . . . .	100
Essai sur la division et l'administration politique du Lyonnais, au X <sup>e</sup> siècle. . . . .	130
La Grippe à Lyon. . . . .	156
L'église Saint-Paul. . . . .	161
Dissertation sur l'origine et la fondation de la ville de Lyon et l'étymologie du mot <i>Lugdunum</i> . . . . .	244
Discours sur l'espouvantable et merveilleux débordement du Roanne. . . . .	252
Projet tendant à l'établissement d'une caisse d'artisans. . . . .	258
L'église Saint-Nizier (deuxième et dernier article). . . . .	269
Ecoles de Lyon sous Charlemagne. . . . .	276
Prisons de Lyon. — Rapport. . . . .	291
Marmontel à Lyon. . . . .	376
Lettre de Meunestrier, à un de ses amis, sur une loterie. . . . .	401
Chronique des mois de mai et juin. . . . .	415—478
La Fête du Cheval Fol. . . . .	444
Thomas à Oullins. . . . .	457

### ARTS.

Exposition de la Société des Amis des Arts ( 3 <sup>e</sup> et dernier article ). . . . .	69
Un Chant du Dante, à propos du tableau de M. Hyp. Flandrin. . . . .	151
Artistes lyonnais au Louvre. . . . .	303

### MŒURS. — LITTÉRATURE.

Divagations. . . . .	16
La Mère, histoire Saint-Simonienne. . . . .	122
L'Enfant du Rhône. . . . .	417

### ÉTUDES SUR LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

La Mure. — Auguste Bernard. . . . .	177
Pierre de Marca. . . . .	186

Claude le Laboureur. . . . .	188
Bedien Morange. . . . .	192
Besian Arroy. . . . .	194
Quincarnon. . . . .	198
Jean Guérin. . . . .	200
Samuel Chappuzeau. . . . .	321

## BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE LYONNAISE.

L. A. de Jussieu. . . . .	201
Jean-Baptiste Desgranges. . . . .	217
Michel Desgranges, dit père Archange. . . . .	227
Ennemond, dit Saint-Chamond. . . . .	282
Joseph Dumas. . . . .	288
Ampère. . . . .	332
Eynard. . . . .	382—386
Ozanam. . . . .	382—384
Raymond. . . . .	382—391—397
Louis Garon. . . . .	433
Notice sur Eynard. . . . .	464

## BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE.

Lettres sur l'Exposition Lyonnaise à un parisien. . . . .	56
L'art à Lyon en 1836. . . . .	78
L'église primatiale de Saint-Jean, par l'abbé Jacques. . . . .	158
Les olympiques de Pindare. . . . .	158
Hymnes sacrés de Manzoni. . . . .	159
Emany. . . . .	159—319
Lettre à l'abbé Combalot, par l'abbé Goudard. . . . .	159—238
Préceptes pour la première enfance. . . . .	160—315
Saint Cyprien, traduit par Collombet. . . . .	239
Le Cauchemar, vaudeville. . . . .	240
La Folle de Marie de Bourgogne, drame. . . . .	240
Hymnes de Synésius. . . . .	320
Etudes sur le texte des Psaumes. . . . .	320
Les Giboulées de Mars, vaudeville. . . . .	320
Notice sur le marché aux fleurs de la Société d'Horticulture. . . . .	407
Réflexions sur la punition des grands crimes. . . . .	413

## POÉSIE.

Une Heure, par Ernest Falconnet. . . . .	232
Sonnets, par Philibert Leduc. . . . .	233
Dans une soirée, élégie, par Philibert Leduc. . . . .	233
Oh ! si j'étais poète, élégie, par F. Coignet. . . . .	237
Impressions de voyage en Suisse, par Aug. Poupart. . . . .	308
L'Étrangère, par Philibert Leduc. . . . .	310
A Sainte-Beuve, par Ernest Falconnet. . . . .	373

FIN DE LA TABLE.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN  
GRADUATE LIBRARY

www.lib.umi.com.cn

DATE DUE

SERIAL

~~16 1973~~

DEC 7 1973